

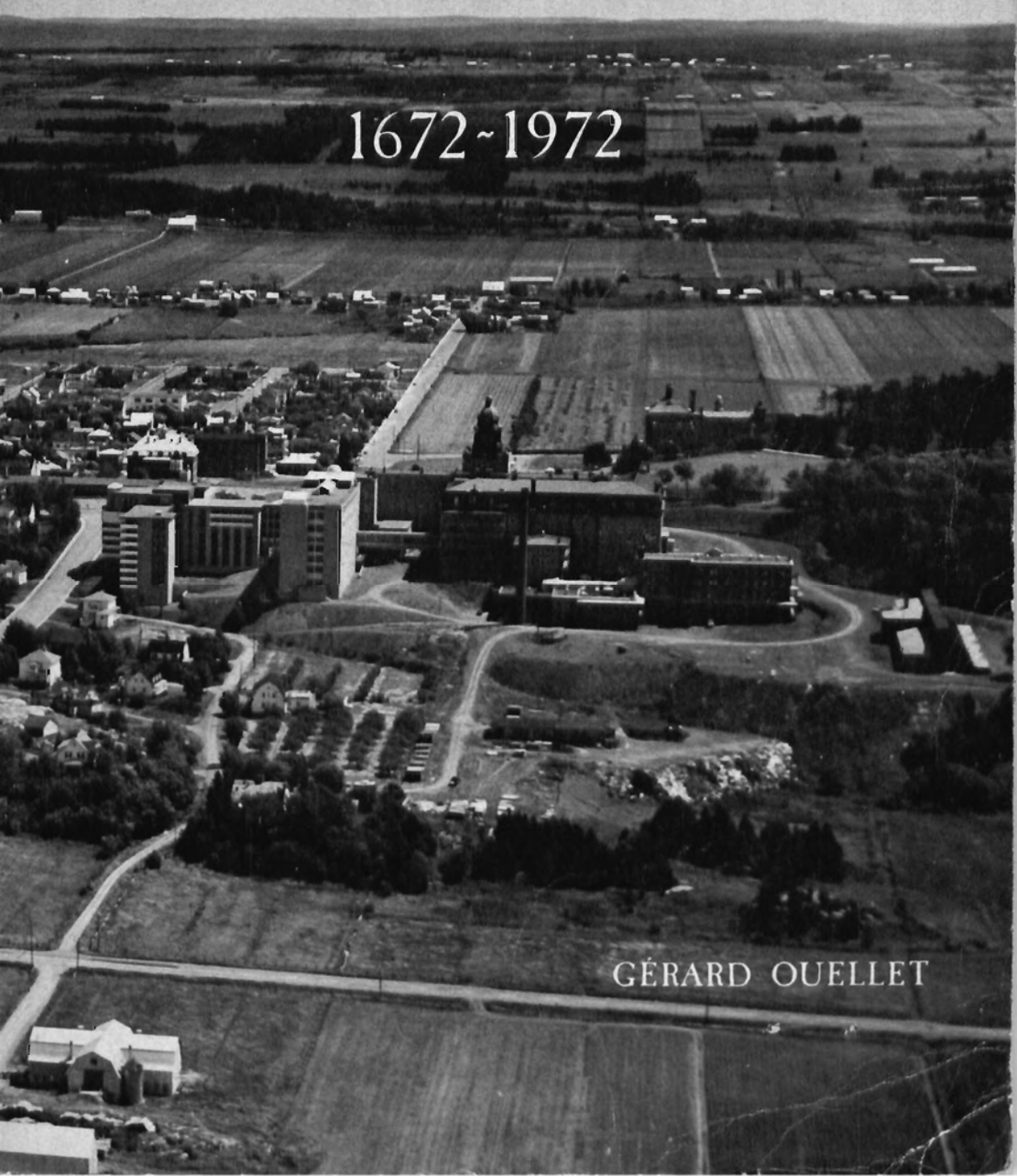
SAINTE-ANNE

DE LA

POCATIÈRE

1672-1972

GÉRARD OUELLET



471.475

093 2

34673

no 1 =

5. 2

Don de



Fondation Raymond-Beaudet

449, rue Notre-Dame
Drummondville
(Québec) J2B 2K9
(819) 478-2519

Histoire

de

SAINTE-ANNE-de-la-POCATIERE

GERARD OUELLET

Ecrivain - Historien



*Société de
Généalogie de
Drummondville*



545, rue des Écoles
DRUMMONDVILLE, QC J2B 1J6

Cédé Par
BIBLIOTHÈQUE PRIVÉE
COLLÈGE SAINT-BERNARD
25, AVE DES FRÈRES
DRUMMONDVILLE — P.Q.

1672 - 1972

PHOTO-COUVERTURE:

Sainte-Anne-de-la-Pocatière en 1965; vue à vol d'oiseau à partir des
battures du fleuve St-Laurent. Au sud un aperçu de Saint-Onésime.

(PHOTO STUDIO MICHAUD, LA POCATIÈRE)

Hommage

aux

paroissiens

de

Sainte - Anne - de - la - Pocatière



TABLE DES MATIÈRES



Table des matières	VII
Préface	IX
Biographie de l'auteur	XI
Vive Ste-Anne	1
Les origines de Ste-Anne	3
Le Grande-Anse vue par le cartographe	11
Seigneuries mal délimitées	17
La vie paroissiale démarre	29
Nouvelle église : le futur "Faubourg"	99
Le "fondateur de Sainte-Anne"	113
"La tragédie d'un peuple"	157
Le troisième siècle	201
Succession d'épreuves	307
Siège épiscopal	355
De ci de là	385

PRÉFACE

« Le voyageur charmé se pâme et s'extasie
Au spectacle féerique et plein de poésie
Qui de tous côtés frappe ses yeux surpris,
Il est loin, oui, bien loin de se douter du prix
Que ces bourgs populeux, ces campagnes prospères
Et leurs riches moissons coûtèrent à nos pères. »

(FRÉCHETTE. — La légende d'un peuple.)

Quel voyageur, qui, par la « transcanadienne », traverse à vitesse vertigineuse les riches vallées de la Côte du Sud, s'arrête à penser que ces fermes prospères, que ces villages heureux et fiers qui s'échelonnent le long de son parcours sont le fruit du travail de dizaines de générations et de milliers de gens qui ont peiné et souffert pour que notre pays soit ce qu'il est aujourd'hui ?

Nous qui, « moissonnons dans l'allégresse » là où nos ancêtres « ont semé dans les pleurs », saurons-nous jamais ce que nos paroisses et nos villes ont coûté de sacrifice, de dévouement, de souffrance physique et morale à ceux qui les ont fondées ?

Habités que nous sommes à tous les comforts, il nous est difficile, sinon impossible, de nous représenter ce que fut la vie de ceux qui, il y a deux à trois cents ans, quittaient la France d'abord puis la bourgade de Québec ou ses environs pour aller défricher et coloniser à des milles de là les rives de notre grand fleuve. Que de souffrances les attendaient, que d'ennemis contre lesquels ils eurent à lutter !

En tout premier lieu ce fut la solitude, cette solitude qui déprime les plus fiers courages. A cette époque où les routes n'existaient pas, même les plus rudimentaires, alors que la forêt était peuplée de fauves de toutes sortes et d'indigènes qui n'acceptaient pas facilement de céder leur patrimoine à d'autres, il fallait renoncer durant les longs mois de l'hiver où la navigation était impossible sur le fleuve, à revoir épouse, enfants, parents, etc. Qui pourrait dire la tristesse de ces longs mois d'isolement, quand ce n'étaient pas des années, loin des siens et de toute civilisation ?

A la lutte contre la forêt et ses habitants, il ne faudrait pas oublier de joindre la pauvreté; on ne lutte pas contre elle, on la subit : un feu de forêt a tôt fait de ruiner le travail de plusieurs mois; une gelée hâtive détruit en une nuit la récolte sur laquelle on comptait pour sa subsistance et celle de sa famille.

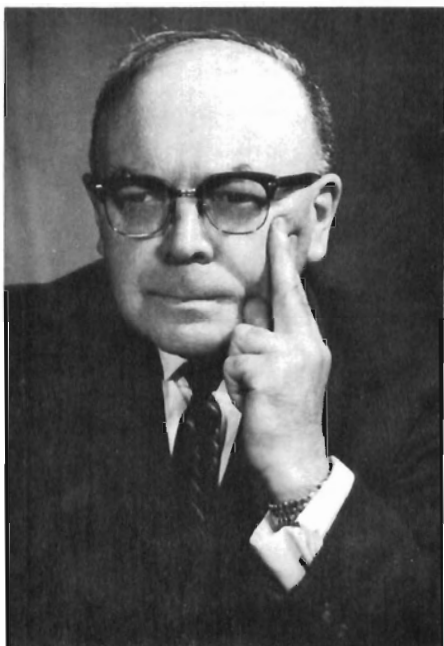
Avec le temps la situation s'améliorait. D'autres colons venaient à la rescousse, on s'encourageait de la voix et de l'exemple. Lorsqu'on était quelques dizaines de familles, on bâtissait une chapelle où le missionnaire d'occasion et parfois l'évêque venaient apporter le réconfort de la religion jusqu'à ce que la population soit assez nombreuse pour réclamer la présence permanente d'un prêtre. Leur paroisse érigée, nos pionniers rêvent d'une église qui sera leur, où ils trouveront tant de bonheur à se rencontrer chaque dimanche pour réaliser en commun la joie de la prière et de l'action de grâces. Le seigneur collabore avec le prêtre pour le développement de la vie civile et religieuse.

La paroisse se développe avec rapidité et donne les plus consolantes promesses d'avenir; une vaste église en pierres est construite pour remplacer la chapelle primitive, des écoles sont érigées, des services d'utilité publique sont créés, des industries artisanales naissent qui occupent une partie de la population.

C'est là l'histoire en bref de la plupart de nos paroisses du Québec. C'est là en particulier, du moins dans les grandes lignes, celle de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, dont M. Gérard Ouellet a entrepris de faire connaître les fastes et les leçons aux paroissiens actuels ainsi qu'à leurs parents et amis de l'extérieur.

Ces pages écrites avec soin, après de multiples recherches dans les dépôts d'archives actuellement accessibles, apporteront délassément et encouragement à tous. Les plus âgés reliront avec joie les faits et événements qu'une tradition orale a transmis de génération en génération. Les jeunes à qui revient de bâtir l'avenir apprendront dans la vie et les exemples des prédécesseurs que les réalisations sont le fruit d'un labeur constant, d'une collaboration étroite entre citoyens d'une même communauté. On ne bâtit pas seul un pays ni uniquement pour soi. A tous elles apprendront qu'on a raison d'être fier du passé et confiant dans l'avenir.

CHARLES DUMAIS, ptre, v.é.,
ex-curé de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.



BIOGRAPHIE DE L'AUTEUR

Gérard Ouellet

Gérard Ouellet, auteur de la présente monographie de Sainte-Anne de la Pocatière, est né à Saint-Jean Port-Joli le 26 novembre 1906. Il fait ses études primaires au couvent de sa paroisse et à l'école Lagueux de Saint-Roch de Québec qu'il fréquente moins d'un an, après l'épidémie de grippe espagnole, soit de novembre 1918 à juin 1919, après quoi il entre au Séminaire de Québec comme externe. En 1922, il passe au Collège de Lévis d'où il sortira en juin 1928 avec le parchemin de bachelier ès-arts. A l'époque, l'Université n'est guère accessible à toutes les classes. Le journalisme qui l'attire l'amène (31 août) à l'Événement de la rue de la Fabrique, quotidien fondé en 1867 par Hector Fabre et devenu journal du matin en 1921. Gérard Ouellet est six ans à l'Événement, jusqu'en novembre 1934 où il entre à l'Action Catholique, au 103 de la rue Ste-Anne, à titre de chroniqueur politique, fonction à laquelle l'a entraîné Edmond Chassé, dès sa première année au plus ancien quotidien français d'Amérique, aujourd'hui disparu.

A l'Action, Gérard Ouellet est secrétaire du premier syndicat de journalistes au Québec dont il devient ensuite président. En 1937, il est président des chroniqueurs parlementaires à Québec. Il est encore journaliste actif quand il écrit l'histoire de sa paroisse d'origine publiée en février 1946 sous le titre *Ma Paroisse: Saint-Jean Port-Joli*. Depuis le 1er octobre précédent, il est fonctionnaire au ministère de la Colonisation, préposé à l'information; il y rédigera plusieurs publications: monographies de paroisse, rapports de l'Ordre de mérite du défricheur, etc. Après 13 années à la Colonisation, M. Ouellet est successivement à l'information du ministère des Ressources hydrauliques (sous Daniel Johnson et René Lévesque); au ministère des Travaux publics dirigé par René Saint-Pierre; au ministère du Travail dont René Hamel et Carrier Fortin sont successivement titulaires, et finalement, au Régime de rentes qui précède la Régie des rentes créée officiellement l'année suivante (juillet 1965).

Gérard Ouellet entre officiellement à sa retraite le 26 novembre 1971, mais il réside à Saint-Jean Port-Joli depuis l'année précédente, à deux pas de la maison natale, dans la propriété de ses grands-parents, en attendant le jour qu'il espère le plus lointain possible où il reposera dans le vieux cimetière où notre dernier sommeil est bercé par le bruit des vagues, selon le mot de Marie Bonenfant, pseudonyme d'un auteur originaire de Saint-Jean Port-Joli.

A Québec, le journaliste-historien s'occupa, en plus de syndicalisme, de divers mouvements d'ordres national et social: il fut, entre autres, directeur diocésain de la Saint-Jean-Baptiste et parmi les membres-fondateurs du Club Richelieu. En 1970, il fut le coordonnateur et principal rédacteur de l'histoire de Ste-Félicité de Matane, paroisse qui célébrait son centenaire cette année-là.

A Saint-Jean Port-Joli, Gérard Ouellet est président du Club de l'Age d'Or depuis son lancement le 22 septembre 1971. Il pratique l'art d'être grand-père, mais à distance.

Saint-Jean Port-Joli, le 10 mars 1973.

"Vive Sainte Anne...!"

Ste-Anne de la Pocatière, paroisse dont l'histoire ne se lit pas sans émotion tant les épreuves l'accablèrent à diverses époques de ses trois siècles ! Par quatre fois, le feu s'acharna contre son église, et, par deux fois dans la première partie de notre siècle, il ne laissa que des ruines. Par deux fois, l'oeuvre de Charles-François Painchaud connu, elle aussi, l'épreuve du feu. Ce fut d'abord à son usine et à la résidence des Soeurs de la Ste-Famille, le Collège lui-même échappant de justesse à la destruction ; le second sinistre la frappa dans ses oeuvres vives, seule l'aile moderne échappant au désastre. Il y eut d'autres alertes. C'est, par exemple, miracle que la Maison n'ait pas été rasée le jour même où on en bénissait les murs, en septembre 1829. Soixante-dix ans plus tôt, la population entière avait appris ce que signifie *passer au feu*, quand la soldatesque de Gorham s'enivrait dans la flambée générale de la Côte sud, conjuguée avec celle de la Rive nord et de l'Île d'Orléans, additionnée, dans ce cas-ci, de l'égorgement de femmes et d'enfants.

Mais toujours le malheur fut surmonté, comme furent surmontées d'autres épreuves. Face à l'histoire de cette paroisse, même l'incroyant doit se sentir forcé d'admettre qu'une force supérieure mène ce monde où l'homme s'agit. Les générations successives de Ste-Anne de la Pocatière en ont fait la preuve, chacune à sa façon. Elles ont fait la preuve aussi que le courage, appuyé sur la Foi, produit les plus beaux miracles.

Grâce à Dieu, pour les groupements humains comme pour les individus qui les composent, tout n'est pas que succession d'épreuves. Aujourd'hui, les paroissiens de La Combe (avant Ste-Anne du Sud, Ste-Anne de la Grande-Anse puis Ste-Anne de la Pocatière) sont installés de plain-pied dans une ère de progrès susceptible de faire oublier les malheurs de jadis, pour peu que le déficient système économique et politique qui nous écrase ne brise pas les efforts de cerveaux créateurs. Autant le dire en passant, le peuplement qui, un temps, fut difficile par le comportement d'une portion de ses éléments, semble avoir tourné le dos à un mode de vie qui, à distance, rappelle l'éruption d'où sortirent les *pitons de Sainte-Anne*, pour adopter globalement la sereine planéité de la Grande-Anse.

Pionnière de l'association et de l'enseignement agricoles structurés et durables, ainsi que de la colonisation organisée, Ste-Anne de la Pocatière est aujourd'hui communauté florissante, milieu d'enseignement réputé (en dépit du coup qui lui fut porté dans la discipline de la science agricole); elle est siège épiscopal, centre commercial et industriel d'importance promis à un bel avenir, s'il lui est loisible de surmonter les difficultés accrochées aux milieux québécois dont le seul tort est de ne point être pendu à la mamelle métropolitaine.

C'est cette histoire échelonnée sur trois siècles que j'avais à résumer en dix mois de travail. Tâche impossible que j'ai eu seulement la faiblesse d'assumer. Pourquoi j'ai accepté? Par sympathie pour les dynamiques (abbé) Dominique Gosselin et Louis-Philippe Lebrun? Peut-être aussi parce que j'étais le lointain descendant du pionnier René Ouellet et l'arrière-petit-fils de Louise-Esther Fournel, petite-fille du seigneur Lauchlin Smith. Mais cela ne me donnait pas la science infuse. Il me fallait, à moi de l'extérieur, le canevas et le fil à broder. Conformément à l'engagement qu'il en avait pris, l'abbé Gosselin me fournit le matériel, et avec un zèle dont on ne dira jamais assez l'ampleur. Sans sa contribution, la tâche eut été tout simplement irréalisable. Aussi, je lui rends grâce. Le meunier se mit donc à l'oeuvre pendant que le cueilleur apportait le froment au moulin (pas trop banal, j'espère). Je remercie du même coeur les autres canaux qui apportèrent l'eau à la moulange.

Pour éviter tout tintoin aux esprits qui pourraient être tentés de renouveler l'éreintement dont l'abbé Odilon Paradis fut l'objet en 1869, je dis tout de suite que je sais le premier la faiblesse du présent ouvrage. On l'a dit : Le temps ne respecte pas ce qu'on fait sans lui. Mais ce n'est pas la faute du seul auteur si l'oeuvre revêt l'allure du recueil d'éphémérides. En un temps aussi court, était-il humainement possible de synthétiser tout en donnant l'image de la vie réelle de Sainte-Anne pendant ses trois siècles? Je me suis employé uniquement, et forcément, à suivre le déroulement des faits et gestes des habitants, pour autant que me le permettait la documentation que j'avais sous la main. Assurément, ça n'est pas complet. Pour peu qu'on l'approche au moins cinq ans à l'avance, un tâcheron viendra qui aura le loisir de faire de l'exégèse et de présenter un chef-d'oeuvre à l'occasion du quatrième centenaire. Sans cette condition, que l'on ne compte plus sur moi...

Je prie que l'on oublie les lacunes pour s'arrêter au bon vouloir de l'auteur et, on peut le croire, à l'amour qu'il a mis dans son travail.

Sur ce, je salue cordialement les résidents et tous les fils et filles de Ste-Anne de la Pocatière. A ce billot mal équarri je dis quand même, à la manière de Gilbert Cesbron : "Adieu, enfant chéri de mon coeur !"

Gérard OUELLET

Saint-Jean Port-Joli, le 28 mars 1973.

Les origines de Sainte-Anne

Au départ, retraçons les origines de Sainte-Anne de la Pocatière, paroisse qui porta d'abord les noms de La Combe, Sainte-Anne du Sud et Sainte-Anne de la Grande-Anse. Dans son ouvrage *Les terres de la Grande-Anse, des Aulnaies et du Port-Joly*, Léon Roy établit la situation. La paroisse de Ste-Anne englobe deux fiefs : la demi-lieue à l'extrémité sud-ouest de la Grande-Anse, que, le 18 septembre 1670, Nicolas Juchereau de Saint-Denys (1625-1692) donne en cadeau à son gendre François Pollet de la Combe Pocatière, à même son fief de Saint-Denys (St-Roch des Aulnaies); la seigneurie de la Grande-Anse concédée par Jean Talon (29 octobre 1672) à Marie-Anne Juchereau, veuve de Pollet et future femme de François-Magdeleine-Fortuné-Désiré Ruette d'Auteuil, sieur de Monceaux et procureur général du Roi au Conseil souverain de la Nouvelle-France.

Il y avait eu une première concession le 16 juillet 1665. Le marquis de Tracy avait concédé en effet 21 arpents de front sur 40 de profondeur, à 7 colons helvétiques (3 arpents de front à chacun). Ce fut le *Canton des Suisses fribourgeois*; il bornait au sud-ouest aux terres du *Sr de Saint-Denys*, donc la demi-lieue qui deviendra le fief Pollet. Rien ne résulta de cette tentative, avance Léon Roy. Seuls François et Jacques Miville-Deschênes, fils de Pierre Miville-dit-le-Suisse, un des concessionnaires de 1665, s'établiront à la Grande-Anse et ce sera quelques années plus tard, sur des terres en dehors du *Canton des Suisses fribourgeois*.

Pour remonter à la source, rappelons que, le 1er avril 1636, le gouverneur Jean de Lauzon concédait, en fief et seigneurie, à Nicolas Juchereau de Saint-Denys, domicilié à Beauport, *trois lieues de front sur le fleuve Saint-Laurent, sur deux lieues de profondeur, au lieu dit Kamouraska, à commencer une lieue au-dessus de la pointe du sud-ouest en montant, et deux lieues en descendant au nord-est*; (...); ce qui nous conduit dans Sainte-Anne, à une demi-lieue exactement au nord-est de la ligne séparant cette paroisse d'avec Saint-Roch, soit à l'extrémité nord-est du lot cadastral no 360 de Sainte-Anne.

Et M. Roy de rappeler que telle fut d'abord l'étendue de la seigneurie de Saint-Denys qui deviendra la Grande-Anse avant de porter son nom définitif de Saint-Roch des Aulnaies, pour la différencier du voisin fief de la Pocatière désigné aussi comme la seigneurie de la Grande-Anse, nom qui lui restera. Un fief en aval de la Rivière-Ouelle recevra le nom de Saint-Denis.¹

1. Cf. Léon Roy : Ouvrage cité, pp. 17-18.

Le fief Pollet

Le fief que Juchereau cède au gendre Pollet le 18 septembre 1670, comporte *une demye lieue de terre de front sur deux lieues de profondeur, dans les terres faisant partie du fief et terres de la Grande-Anse, (seigneurie des Aulnaies) joignant d'un côté vers Tadoussac, aux terres non concédées et d'autres côté vers Québec ledit sieur Saint-Denys dont il est déjà en possession.*²

Le 9 décembre 1667, Nicolas Juchereau, sieur de Saint-Denys, rendait acte de foy et hommage pour un *fief à lui concédé appartenant au lieu dit Kamissigit par les Sauvages³ et par les Français la Grande-Anse, du côté du sud, consistant en trois lieues de terre de front, laquelle étendue de terre lui appartient par titre de concession qu'il en aurait obtenu de M. de Lauzon, en date du 1er avril 1656, ratifié par MM. de l'Ancienne Compagnie, le 19 janvier 1663.*^{3o}

Qui sont ces seigneurs Juchereau et la Combe Pociatière? Encore là Léon Roy nous renseigne. D'après les recensements de 1666, 1667 et 1681 et l'acte de sa sépulture, Nicolas Juchereau de Saint-Denys serait né en 1625 (ou 1626). Le futur seigneur des Aulnaies était le cadet des deux fils de Jean Juchereau (1592-1672), seigneur de Maur, et de Marie Langlois. Jean passa en Nouvelle-France entre 1634 et 1636, peut-être en même temps que son frère Noël Juchereau des Châtelets (1593-1649), dans le premier contingent percheron emmené à Québec le 4 juin 1634, par Robert Giffard. Marie Langlois, qu'il avait épousée en 1622, était la fille du seigneur Langlois de la Potherie et de Saint-Roch, le second patronyme devant peut-être inspirer la désignation de la paroisse des Aulnaies. M. Roy est d'avis que Marie Langlois ne s'amena que vers 1644, avec ses trois enfants: Jean, Nicolas et Geneviève. Jean Juchereau de la Ferté (1623-1685) épousa (1645) Marie, fille aînée de Robert Giffard, seigneur de Beauport, et de Marie Renouard. Geneviève (1630-1687) s'unit (1648) à Charles Le Gardeur de Tilly (1617-1695). Quant à lui, Nicolas épouse (22 sept. 1649) Marie-Thérèse, autre fille du seigneur Giffard, (née en 1636 ou 1637). Nicolas Juchereau n'habita pas la *Seigneurie de la Grande-Anse* (les Aulnets), passant sa vie dans l'arrière-fief de Beauport que son beau-père Robert Giffard lui avait donné en cadeau de noces. Il y décéda le 4 octobre 1692, à l'âge de 66 ans. De neuf ans plus jeune que lui, Marie-Thérèse Giffard lui surviva 22 ans; elle mourra en 1714, âgée de 78 ans.

Léon Roy pense qu'à la mort de Nicolas Juchereau, Charles, son fils aîné, (1655-1703) devint le seigneur de Saint-Denys (Saint-Roch). Lieutenant général de l'île de Montréal, il y décéda. La plupart des billets de concession, entre 1692 et 1714, sont émis par Thérèse Giffard,

2. Cf. *Idem*, p. 19.

3. Kamissitit: endroit où il y a beaucoup de castors. (Archives de la Société historique de la Côte du Sud.)

3a. Cf. *Fois et hommages*, régime français, cahier 1, f. 172, et *Cahier d'intendance* no 2, concessions et fiefs, f. 666.)

au nom des héritiers. D'Auteuil, son gendre, signe plusieurs billets de concession, de son côté. Ainsi, le 11 mars 1694, au *nom de Juchereau des Aulnaies*, il concède à Pierre Boucher *une terre de 4 sur 40 arpents au lieu dit l'Anse à Fouquet, en la seigneurie de Desonois.*⁴ Il semblerait plutôt que c'est Joseph, un autre fils de Nicolas Juchereau, qui a hérité de la seigneurie des Aulnets (Saint-Roch); d'une partie du moins car il porte le titre quand, âgé de 6 ans, son père lui fait concéder (12 mai 1679) le fief de l'Anse Sainte-Denis. Joseph Juchereau mourut célibataire, en 1694. Pierre-Georges Roy dit que sa seigneurie revint à sa mère; à la mort de celle-ci, elle devint l'apanage du petit-fils Joseph-Charles Juchereau de Saint-Denis qui ira s'établir à Saint-Domingue.⁵

Dans le territoire actuel de Ste-Anne François Pollet fut vraisemblablement le premier défricheur. Originaire du Dauphiné, François Pollet, sieur de la Combe, capitaine dans le régiment de Carignan, était fils de François Pollet, sieur de la Pocatière, et de Catherine de Roussin. Ceux-ci ne sont plus quand il épouse, à Québec le 29 novembre 1669, Marie-Anne Juchereau, fille de Nicolas Juchereau et de Marie-Thérèse Giffard, domiciliés à Beauport.⁶

Le notaire Louis-A. Dupuis, de Ste-Anne, prisait peu les seigneurs, à ce qu'il semble. Dans un article à la *Gazette des campagnes* (19 avril 1951), sous les auspices de la Société historique de Kamouraska, M. Dupuis parle de l'*Appétit insatiable des seigneurs*. Il cite précisément le cas de Nicolas Juchereau qui, non content d'avoir obtenu la seigneurie de Saint-Roch des Aulnaies, en 1656, se fait concéder, pour et au nom de son fils Joseph, âgé de 6 ans et déjà seigneur des Aulnaies, le fief de Saint-Denis de la Bouteillerie d'une lieue de front, entre la seigneurie de la Rivière-Ouelle (Jean-Bapt. Deschamps) et le fief de Kamouraska (M. de la Durantaye). Ensuite, (29 oct. 1672) il décrochera pour sa fille Marie-Anne la seigneurie de la Grande-Anse et (16 mars 1677) le fief de L'Islet-à-la-Peau (*Demi-Lieue* de Saint-Jean Port-Joly). Il était facile de faire cadeau d'un fief au gendre à l'occasion de ses noces. C'est ainsi que François Pollet reçut la demi-lieue de la Grande-Anse. Quant au petit Joseph, il en défricha sans doute *un coup* dans sa seigneurie de Saint-Denis de la Bouteillerie . . .

La Combe Pocatière défricheur

Le Haut de la Grande-Anse étant concédé le premier, il est normal que le défrichement de la future paroisse de Ste-Anne débute là. François Pollet y travaille deux hivers durant. Il y vit, le premier hiver très certainement, en compagnie de son homme de confiance, Jean Langlois-le-Jeune ou Jean Langlois Saint-Jean (1648-1691). Charpentier de navire de son métier à Beauport, Langlois, par contrat du 21 octobre 1670, s'engage à conduire Pollet en chaloupe à la Grande-Anse au lendemain

4. Cf. Greffe Chambalon, 17 oct. 1701.

5. Cf. *Rapport de l'Archiviste de la province de Québec pour 1921-1922*, p. 377 (D'après les *Cahiers de l'intendance . . .*, Vol. II, folio 426.)

6. Cf. Léon Roy : Ouvrage cité, p. 19.

de la Toussaint, à y *hyverner* avec lui jusqu'au 15 avril, et à le ramener au printemps, moyennant 165 Livres tournois (environ 500 dollars d'aujourd'hui).⁷ L'abbé Adrien Caron exprime l'avis que Pollet s'est établi au nord-est de l'embouchure de la rivière de la Ferme.^{7a}

Le 20 mars 1672, François Pollet meurt dans son fief, probablement écrasé par un arbre, non loin de sa cabane. C'est quatre jours avant la naissance de son unique enfant Marie-Thérèse qui sera baptisée à Québec le 27. Le bébé est né au manoir du grand-père Juchereau où habitent ses parents. Marie-Thérèse Pollet (1672-1740) épousera (8 oct. 1693) Pierre Lemoyne d'Iberville. Veuve en 1706, elle ira résider en France où elle convolera avec le comte de Béthune, lieutenant-général des armées du roi.⁸ Le vieux possède château, mais il est coulé de dettes. Jaloux de sa jeune épouse, il aura le bon esprit de la faire veuve avant trop de temps. Le Père Le Jeune et Tanguay avancent qu'une première fille, Marie-Louise, était née à Pollet en 1670. Elle aurait épousé Augustin Rouer de la Cardonnière, veuf de Louise Le Gardeur. Pierre-Georges Roy dit de son côté que Marie-Louise Pollet aurait survécu à son mari et que c'est elle qui a vendu la seigneurie du lac Mitis (1725). *C'est un beau cas qu'il serait intéressant d'éclaircir*, dit le notaire Louis-A. Dupuis, dans une entrevue radiophonique à CHGB.^{8a} Pour ma part, je n'ai pas retracé le nom de cette Marie-Louise comme héritière de Pollet.

Est-ce Jean Langlois qui apporte à Québec et à Beauport la nouvelle de la mort de François Pollet? Au fait, où le premier seigneur fut-il inhumé? Les chercheurs ont conclu que l'infortuné défricheur fut enterré à proximité de sa maisonnette.

Parce qu'elle ne juge pas la succession reluisante, la veuve Pollet obtient de Frontenac (18 oct. 1673) l'autorisation de se désister, tant pour elle que pour sa fille. Il ne semble pas, au dire de Léon Roy, qu'elle se prévalut de l'autorisation : au contraire, elle se serait toujours considérée comme propriétaire du fief de son *défunt*.

Outre les meubles laissés dans la chambre conjugale, au manoir du beau-père, la Combe Pocatière possédait à la Grande-Anse (déclaration de Jean Pelletier et Pierre Grosleau, de Beauport, le 13 janvier 1673) *environ 3 arpents de terre nette; 1 arpent de bois abattu et débitté, et 2 autres arpents de bois abattu et non débitté, avec une petite maison de 20 pieds de longueur sur 18 de largeur, close de pièces*.⁹ Pollet était à tout le moins un rude défricheur.

Mise en appétit par la co-possession du fief Pollet, et, de toute certitude, pistonnée par le paternel, Marie-Anne Juchereau obtient de Frontenac (29 oct. 1672) *une lieu et demie de terre de front, sur autant de profondeur, à prendre sur le fleuve Saint-Laurent, tenant d'un côté (au nord-est) aux terres non concédées* (à la seigneurie de la Bouteillerie,

7. Cf. Léon Roy : Ouvrage cité, p. 19.

7a. Cf. Archives de la Société historique de la Côte du Sud, Dossier no 110.

8. Cf. N.-E. Dionne : *Sainte-Anne de la Pocatière*, p. 27.

8a. Cf. Archives de la Société historique de la Côte du Sud, Dossier no 110.

9. Cf. Léon Roy : Ouvrage cité, p. 22.

ou Rivière-Ouelle, concédée le même jour) et d'autre côté (au sud-ouest) à la concession du sieur de Saint-Denis.¹⁰

M. Roy avance que c'est seulement à partir de 1721 que l'on reparlera de *fief de Saint-Denys de la Pocatière* (la demi-lieue du Haut de Ste-Anne). La seigneurie des Aulnaies avait été rognée d'une demi-lieue, mais celle-ci restait dans la famille. Le fief Pollet, notons-le, mesurait 2 lieues de profondeur (4 rangs), tandis que la seigneurie de Marie-Anne Juchereau ne comptait que 3 rangs, ou 1½ lieue. Le gouverneur Frontenac et l'intendant Duchesneau confirment la concession en 1677.^{10a}

De la Pocatière en d'Auteuil

Bien pourvue financièrement, Mme de la Pocatière en a quand même assez du veuvage : le 23 février 1683, elle épouse François-Magdeleine-Fortuné-Désiré Ruette d'Auteuil, sieur de Monceaux. De par leur contrat de mariage (19 février), les époux exploiteront leurs terres en commun. Le nom, la fortune et la fonction de procureur général font assurément de d'Auteuil un *bon parti* dans la communauté seigneuriale privilégiée.

Ceci dit, qui est, plus intimement, le second mari de Marie-Anne Juchereau de Saint-Denys, veuve de François Pollet de la Combe Pocatière et seigneuresse de la Grande-Anse? L'histoire de Monsieur vaut que l'on s'y arrête du fait qu'elle est liée à celle de Ste-Anne.

François (etc.) Ruette d'Auteuil naît à Paris, en la paroisse St-Germain-l'Auxerrois, le 17 janvier 1658; on le baptise le lendemain. Il est le fils de Denis-Joseph Ruette d'Auteuil, seigneur de Monceaux et ancien maître d'hôtel du Roi, et de Claire-Françoise du Clément du Vuault, que le peu argenté d'Auteuil a épousée à Saint-Germain en 1647. L'épousée a des écus pour deux . . .

Denis-Joseph Ruette d'Auteuil et son épouse dont le tempérament volontaire s'est manifesté avant la fin de la lune de miel (si tant est qu'il y a eu lune de miel) débarquent à Québec le 7 septembre 1649. Mme Anne Gasnier, veuve de du Vuault, accompagne sa fille et le gendre. En moyens et vite en affaires, la riche Dame, sitôt à Québec, acquiert le fief de Monceaux à Sillery, au coût de 2,000 Livres (18 sept. 1649). La maison à deux étages est délabrée, elle la fait restaurer, et le trio y résidera. On ne désignera plus la veuve que comme *madame de Monceaux*. Peu de temps encore, et Madame se fait concéder la majeure partie du plateau dominant la côte de la Montagne. Le gendre obtiendra de son côté le terrain adjacent (23 juillet 1656) et y érigera une maison en pierre, luxueuse pour l'époque. Cette maison, les d'Auteuil l'habiteront; quand ils retourneront à Monceaux, ils la loueront à l'intendant Talon qui finira par l'acheter. La belle-mère Gasnier, quant à elle, se sera montrée avisée dès son départ de France, se faisant con-

10. Cf. Léon Roy : Ouvrage cité, pp. 21-22.

10a. Noté : Le not. Dupuis corrige que c'est la concession de L'Islet-à-Peau, et non celle de la Grande-Anse, que Louis XIV ratifia le 15 mai 1680, contrairement à l'affirmation de Dionne. (Cf. Archives de la Soc. histor. de la Côte du Sud, Dossier no 111).

céder par la Compagnie des Indes occidentales, la seigneurie de Jacques-Cartier (dans le Portneuf d'aujourd'hui). *Finis coronat opus* : la veuve cossue unit sa destinée au richard Jean Bourdon, ingénieur, arpenteur et architecte, veuf (depuis le 11 sept. 1654) de Jacqueline Pollet, mère de cinq enfants. Sans calembour, le maître du *domaine du Belvédère* est une grosse cloche dans la Colonie. Par son contrat de mariage, Mme Bourdon fait sa fille et Ruelle d'Auteuil héritiers de son domaine de la Haute-Ville.¹¹

« Je m'en vais chez nous »

Ce qui précède ne nous dit pas pourquoi François Ruelle d'Auteuil naît à Paris. C'est que, de nouveau enceinte, — elle a perdu ses trois premiers enfants à leur naissance, ou peu de temps après — Claire-Françoise du Vuault, lasse de son mari et de sa Nouvelle-France, s'est embarquée pour le pays natal à l'automne précédent. Car, nonobstant une quatrième grossesse, tout n'a pas marché sur des roulettes au foyer conjugal. Le 21 septembre 1650, maman Gasnier et son gendre s'embarquent pour la France. Prévoyante, la mère confie la jeune Mme d'Auteuil aux Hospitalières de l'Hôtel-Dieu. Mais, comme dans la chanson, le loup tout à l'entour rôdait. Le loup, en l'occurrence, c'est Jean-Charles Cadieux, que le hasard, utilisant l'escalier qui conduit à la Basse-Ville, fait se trouver nez à nez avec la jeune femme esseulée. De fil en aiguille, l'aimée consent à se laisser enlever. Dans la nuit du 11 mai (1651), Cadieux est sur le point d'extraire de sa chambre *hospitalière* l'objet de sa flamme, quand une religieuse entrebaille malencontreusement la porte et surprend les jouvenceaux sur le fait. L'échelle de corde pend sans doute à la fenêtre, balancée par la douce brise montant du fleuve, Alerte ! Cadieux est écroué et la belle expédiée à Beauport chez Robert Giffard. Bien sûr, à leur retour d'Europe (le 13 octobre), la maman et le mari de la fille auront beaucoup à dire quand Mère Supérieure aura déroulé son fuseau. On imagine un peu dès lors l'atmosphère au foyer. D'Auteuil a eu beau presser la construction de sa maison de la Haute-Ville, la nouvelle demeure ne réussit pas à retenir la belle en mal de liberté. Sous prétexte de s'occuper du procès que lui fait, à Paris, son demi-frère Plainville, pour la déposséder des biens paternels, Madame part le 21 septembre 1657, portant dans son sein son *Désiré*. A contrecœur, d'Auteuil a signé la séparation de biens que sa femme lui réclamait. Magnanime (!), elle lui abandonne l'usage de Monceaux et de la maison de la Haute-Ville ! Voyage sans billet de retour . . .¹²

Au printemps 1658, une lettre de Claire-Françoise apprend à d'Auteuil la naissance de son fils, son baptême, ses prénoms. Juin 1659, c'est l'annonce que Madame a gagné son procès ; elle a acheté une maison à Pont-l'Evêque. Pour oublier, sans doute, le mari délaissé accompagnée (21 nov. 1660) le Jésuite Albanel qui sen va pour l'hiver à Tadoussac.

11. Cf. Encyclopédie Grolier, tome II, pp. 54-55.

12. Note : La substance des faits rapportés sur les d'Auteuil est tirée de la biographie *La famille d'Auteuil au Canada*, par Thérèse D. Ferland, sauf indication d'une autre source. Bien sûr, il y a l'habillage par l'auteur de la monographie de Ste-Anne de la Pocatière ; mais rien d'imaginé ; pas de déshabillage non plus. — G.O.

La belle vie à Paris

A Paris, Mme d'Auteuil ne s'ennuie guère, son mari le constate quand (fin sept. 1660), en compagnie de sa belle-mère, il se présente chez la Parisienne : il y rencontre un quidam qui préfère s'éclipser sans autre forme de procès. Le seigneur de Monceaux souhaiterait ramener sa femme, mais le retour de son fils le préoccupe davantage, d'autant plus que le bambin s'est attaché à son père. Claire-Françoise déclare sans ambages qu'il n'est pas question pour elle de retourner en Canada. Aussi, d'Auteuil et sa belle-maman se rembarquent-ils (avril 1661), accompagnés seulement de François-Magdeleine alors âgé de 3 ans et 3 mois. A Québec, Mme Bourdon aura à choyer, en plus des enfants de son mari qui restent à la maison, son petit-fils à demi-orphelin.

Au premier anniversaire du Richelieu-Québec, au Château Frontenac, un soir de 1949, le psychiatre Henri Samson, jésuite, affirmera que 90% des cas de délinquance et de folie ont leur origine dans le berceau de l'enfant privé d'affection. On s'étonne dès lors que François d'Auteuil ait été seulement dur en affaires, lui qui envoie son fils Pierre naviguer au Cap-Breton à l'âge de seulement 13 ans (Pierre, de son côté, amènera son fils Charles bourlinguer au même âge.) On peut s'étonner aussi qu'il se soit occupé des pauvres à Québec, lui si attaché à l'argent. Mais les fils du seigneur, eux, auront été élevés par leur mère et, pourtant, ils vivront la jeunesse d'assez mauvais garnements.

Pensionnaire chez les Jésuites, François-Magdeleine d'Auteuil fait de brillantes études. Son père a toujours été en excellents termes avec ses voisins de Sillery. Le fils, par contre, n'aura pas les Jésuites en odeur de sainteté et leur fera la vie dure par bouts. Au collège, manifeste-t-il déjà son hérédité : *un sens inné de la justice et de la droiture et une certaine réserve hautaine*, qu'il tient de son père, et l'opiniâtreté de sa mère?¹³ Je préfère le portrait plus humain que, dans ses *Anciens Canadiens*, Philippe Aubert de Gaspé trace de son vieux gentilhomme, portrait où il se dépeint si bien lui qui, seigneur, n'a jamais poursuivi en justice un censitaire et qui, surtout, n'a jamais jeté à la rue une veuve débitrice; mais qui préféra passer quatre années en tôle pour des amis oublieux qu'il avait obligés en utilisant — malheureusement pour lui — les deniers de la Princesse !

Drôles de retrouvailles

En 1674, ses études classiques terminées, François d'Auteuil s'embarque pour la France, fin juin. Rien de plus pressé que de retrouver sa mère. Comme celle-ci a fait son testament par lequel elle déshérite et son mari et son fils, elle ne désire guère un tête-à-tête avec son Fortuné-Désiré. C'est d'abord le refus catégorique. Tenace, l'étudiant en droit

13. Cf. Thérèse D. Ferland : *La famille d'Auteuil* . . .

finit par être accueilli : cette entrevue, ou une autre, se révélera profitable à la longue.

A Paris, François d'Auteuil apprend l'installation de son père comme procureur général du Roi au Conseil souverain (25 avril 1674),¹⁴ dont il est membre depuis son institution (18 septembre 1663). Le Procureur général a tôt des ennuis avec de Mézy. Sous Frontenac qui s'amène en 1672, sa situation finira aussi par se dégrader, si bien que le Gouverneur cassera tout le Conseil et condamnera d'Auteuil à la réclusion dans son domaine de Sillery (4 juillet 1679). Auprès de la Cour, Frontenac plaide incapacité du Procureur à qui il reproche, de surplus, ses accointances avec les Jésuites, dont, dit-il, il est *comme le donné*. Frontenac aurait-il été de ces philosophes qui, dans la France de l'époque, s'acharnaient à saper l'influence religieuse en Amérique?¹⁵ Et l'avocat d'Auteuil serait-il rentré au pays sous cette influence pour s'attaquer aux Jésuites comme il le fera?

Deux grandes passions

Reçu avocat le 18 avril 1678, à l'âge de 20 ans, François d'Auteuil rentre à Québec animé par deux grandes passions : faire beaucoup d'argent et démolir le Gouverneur. Il est protégé par l'intendant Duchesneau. Celui-ci lui prépare même un nid tout chaud en le faisant nommer dès le début de l'automne, substitut du Procureur général. Allant plus loin, l'Intendant fait signer en blanc au ministre Colbert (oct. 1678) les lettres de nomination de Procureur général en titre, pour le cas où le père disparaîtrait soudainement. Au fait, Denis-Joseph d'Auteuil est malade, aveugle même : son fils lui prépare ses dossiers. La précaution de l'Intendant a été prise à l'insu de Frontenac. Le Procureur général décède, le 27 novembre 1679, à l'Hôtel-Dieu, où son fils l'a transporté une semaine plus tôt. Sa mémoire sera vengée en octobre 1680, Frontenac recevant une lettre de blâme ; mais il se fera tard.

Informé un des premiers du décès de d'Auteuil, sans perdre une minute Duchesneau nomme le fils Procureur général par intérim et court, dans l'après-midi, chez Frontenac pour la signature. Parce qu'il n'a pas été consulté, le Gouverneur refuse d'abord de signer. L'Intendant tient son bout et décroche le paraphe sollicité. Dès lors la guerre sera belle entre le fils d'Auteuil et Frontenac. Devenu officiellement Procureur général (2 juin 1680), François-Magdeleine Ruette d'Auteuil harcèlera de toutes les manières le Gouverneur. La lutte cessera en 1682, au départ de Frontenac.

L'antagonisme du Procureur général à l'endroit du Gouverneur ne l'empêche pas de surveiller ses affaires de cœur, affaires qui, en l'occurrence, s'harmonisent parfaitement avec ses intérêts financiers.

Mais laissons là ce chapitre pour aborder un autre sujet.

14. Cf. *Encyclopédie Grollier*, tome II, pp. 54-55.

15. Cf. Bernard Faÿ : *L'aventure coloniale*.

La Grande-Anse vue par le cartographe

Avant d'aller plus loin voyons l'aspect que le cartographe Gédéon de Catalogne donne au territoire de la Grande-Anse en 1712, en guise de commentaires au plan qu'il a dressé trois ans plus tôt.

« La Seigneurie de la Grande-Anse, écrit-il, appartient à la veuve de Saint-Denys, faisant paroisse avec celle de la Rivière Ouelle. Les terres sur le front du fleuve y sont unies et fertiles en toutes sortes de grains et légumes et pacages, mais sujettes à la brume et à la gellée, les profondeurs se lèvent en costeaux et montagnes entrecoupées de valons garnis de toutes sortes de bois plus gommeux que d'autres, cette seigneurie fait la délimitation des plans n'ayant pas eu le temps de relever ceux de la Rivière Ouelle, Camouraska et la Rivière du Loup où se termine les Etablissements des habitans. Il reste à lever les plans de la Rivière Ouelle, Camouraska et pointe aux Alouettes, où estoient les Etablissements de la Pesche aux Marsouins. Il ajoute que les terres de la Rivière ouel sont très belles et que les habitans sont assez aisez, mais qu'ils le seroient encore davantage s'ils estoient apportés du Commerce de leurs denrées. Il note enfin que dans les bois de la Rivière-Ouelle, il est une fontaine très abondante d'eau salée ou le sel se pourroit faire comme il se fait en plusieurs provinces de l'Europe. »¹⁶

Et dans son étude publiée un siècle plus tard (1815), l'économiste Joseph Bouchette écrira :

Le sol de celle-ci (la seigneurie de la Grande-Anse) est très fertile et produit des grains de toute espèce; la plupart des lots sont dirigés par un bon système d'agriculture et bien peuplés; le terrain vers les montagnes est d'une bonne qualité; mais aucune partie n'est en culture. Il ajoute : Entre autres bois de construction, elle produit d'excellent pin; elle est arrosée par le grand ruisseau, et plusieurs autres courants d'eau qui font marcher des moulins à grain et des scieries.

Il a cette appréciation flatteuse pour les villageois de la Grande-Anse :

Elle (la seigneurie) contient une église qui est entourée de plusieurs maisons agréablement situées sur le bord de la rivière. Outre la route principale, il y en a quelques autres qui conduisent en différentes directions dans les seigneuries de Saint-Roch et de la Rivière-Ouelle; elles sont toutes bien entretenues.¹⁷

16. Cf. La Société historique de Kamouraska, *Gazette des Campagnes*, 23 février 1950, p. 2.

17. Cf. N.-C. Dionne : *Sainte-Anne de la Pociatière*, p. 9.

Cette église entourée de plusieurs maisons *sur le bord de la rivière*, voilà qui laisse perplexe. Ou il s'agit du fleuve et alors Bouchette (ou le traducteur) donne un sens bien large au verbe *entourer*; ou écrivant de mémoire, l'auteur confond rivière Ouelle et rivière Saint-Jean; mais la rivière Saint-Jean est passablement distancée de l'église.

Du strict point de vue agricole, M. Gustave Pelletier, diplômé en agriculture à l'emploi du Gouvernement fédéral, décrira ainsi le territoire en 1971 :

L'agriculture en 1971

Ste-Anne de la Pocatière fait partie de la Région agricole numéro 1 qui s'étend de la Pocatière à Gaspé. Elle occupe une superficie de 11,149 acres; 95% de ses sols sont utilisés pour les productions de grande culture (céréales, foin, pâturage, maïs fourrager); la différence sert à la production des légumes et des petits fruits. Le sol est de très bonne qualité; la majeure partie est de l'argile dite "La Pocatière" et "De l'Anse".

Le Bureau fédéral de la Statistique rapporte 88 fermes de recensement en 1971 dont 38 déclarent des ventes de plus de \$5,000. En 1961, les statistiques rapportaient 130 fermes, ce qui représente une diminution de l'ordre de 32%, alors qu'elle est de 36% à l'échelle provinciale pour la même décade. La modernisation du secteur agricole a amené la fusion de plusieurs fermes. Les entreprises agricoles sont moins nombreuses mais leur volume global de production est plus élevé.

Le Lait fournit environ 75% du revenu brut du cultivateur; la différence provient de la viande bovine, du porc, des oeufs et du bois. La commercialisation des produits agricoles se fait surtout par la Coopérative agricole de la Côte Sud dont le siège social se trouve à St-Jean Port-Joli.

Deux fermes gouvernementales occupent une partie importante de la paroisse. La Ferme expérimentale fédérale couvre une superficie de 602 acres dont 400 en culture. On y poursuit des recherches sur les animaux (moutons, volailles) et sur les végétaux (plantes fourragères, pathologie, herbicides, sols, céréales). La Station de Recherches du Ministère provincial de l'Agriculture occupe 118 acres en culture; elle est orientée vers l'amélioration des espèces et des techniques de production du porc, du mouton, des volailles, des céréales, des fourrages, des légumes et des petits fruits. Elle sert également de ferme de démonstration pour les étudiants de l'I.T.A.^{17a} situé tout près. Ces trois institutions d'Etat font de Ste-Anne de la Pocatière, un lieu de rattachement pour la classe agricole du Bas de Québec et même de toute la Province.

17a. L'Institut technologique agricole, qui, en 1962, a succédé à l'École d'agriculture fondée par M. François Pilote, en 1859.

“Les pitons de Ste-Anne”

Comme tant d'autres localités Ste-Anne de la Pocatière a beaucoup changé depuis un demi-siècle. Mais, bien sûr, sa topographie est restée la même. Le visiteur continue d'être frappé par ces boursoufflures qui contrastent avec le territoire qu'il a parcouru lorsqu'il vient de l'Ouest. Ces protubérances, nous de Saint-Jean Port-Joli, nous les appelions, dans mon jeune âge, *les boutons de Ste-Anne* ou mieux *les pitons de Ste-Anne*. (J'ai d'ailleurs retrouvé l'expression dans les archives de la Société historique.)

C'est d'abord le *Cap Martin* et son prolongement jusqu'en face du restaurant *Martinet*, à la fourche des chemins où se trouvait jadis le *Restaurant Saint-Christophe*. Deux versions ont cours quant à la désignation de Cap-Martin : un Indien de ce nom y aurait été enterré ; par ailleurs, cette élévation perpétuerait le nom du grand-père d'Alexandre Martin qui y avait sa terre. Il fallait que ce Martin fut là dès avant 1707, car un contrat sous seing privé (23 avril 1707) et entériné devant Cham-balon le 13 juillet, porte sur un échange de terrains entre Joseph Lizot et Charles Miville et situe le premier au « Cap-Martin ». Par ailleurs, le 18 février 1772, devant le notaire J. Dionne, Charles Bouchard vend à Guillaume Ross, de Ste-Anne, un arpent du *Cap St-Martin à Ste-Anne* (. . .). Il s'agit de pêche à marsouin. (Cf., Archives de la Société historique de la Côte du Sud, Dossier no 12)

La première élévation, au sud, est la *Montagne ronde* ou *Montagne Salomon* ; la seconde, la *Montagne de l'Ours* (les ours y foisonnaient jadis, dit-on). A la bifurcation du chemin du Village et du chemin de la grève commence la *Montagne du Royaume* ou *Montagne du Collège* (avec sa *Cabane des fées*), à l'extrémité-est de laquelle s'élèvent l'Institut de technologie agricole et le Collège de Ste-Anne. Le contrat de mariage d'Ignace Bérubé, de la Rivière-Ouelle, (1707) et d'Angélique-Marguerite Ouellet, *filie de René Ouellet, du Royaume*, indique que l'appellation remonte aux débuts de la paroisse ; comme les autres désignations d'ailleurs. Le nom de Royaume (étendue d'environ 10 arpents sur 28) serait venu de la fertilité du sol au nord de la montagne et jusqu'à la rivière Ouelle. (Archives de la Société historique). Le notaire Louis-Joseph Bérubé a prétendu à tort que le nom de *Royaume* viendrait de Charles-Auguste Rhéaume qui devint seigneur de la Grande-Anse en 1763, comme héritier de Charles d'Auteuil et Thérèse Catin.

La dernière grande élévation au Sud est la *Montagne-à-Boutotte* (Thiboutot) du nom des premiers défricheurs de ce secteur. C'est, pour finir, à l'est du Village, le *Coteau des Pins*, où se trouve le cimetière, en amont du moulin et du manoir construits par le seigneur Amable Dionne. Ce coteau porterait aussi le nom de *Martineau* perpétuant le nom du notaire Ovide Martineau, qui fut le premier maire de Ste-Anne (1845).

Les cours d'eau maintenant. Toujours en venant de l'Ouest, c'est le *Ruisseau du Haut de Ste-Anne* ou la *Rivière de la Ferme* sur laquelle fut construit le moulin du seigneur d'Auteuil. On l'appellera par la suite

le *Petit moulin* ou *Moulin des terres*, pour le distinguer de la meunerie qu'érigea en 1838, le seigneur Amable Dionne sur la *rivière Saint-Jean*, à environ un mille en aval du cimetière. Le manoir qui est à proximité du moulin, Dionne l'érigea en 1848. C'est donc ensuite la *rivière St-Jean*, le principal cours d'eau de la seigneurie, — elle tiendrait son nom de Jean Antcil dit Saint-Jean qui y établit ses fils. Le cours d'eau suivant est le *petit Ruisseau*, puis on a le *grand Ruisseau* qui sépare les seigneuries de Sainte-Anne et de la Rivière-Ouelle. La rivière Saint-Jean est la seule à mériter encore le nom de cours d'eau aujourd'hui. Le Ruisseau du Haut de Ste-Anne, ou Rivière-de-la-Ferme, c'est, à n'en pas douter, la *Rivière Duchouquet* dont Joseph Lavoie parle dans des notes et qu'il situe dans Saint-Roch.¹⁸ Le cours d'eau peut avoir porté aussi le nom de Duchouquet, le missionnaire de ce nom ayant acquis de Charles d'Auteuil ce qu'il restait du domaine seigneurial où se trouvaient la Rivière-de-la-Ferme et le Petit moulin. Indiquons pour finir, que dans *Le Saint-Laurent historique, légendaire et topographique* est reproduite la carte marine de 1750 qui parle de *Grand Ruisseau du Haut de Ste-Anne*. Sous la rubrique *Choses canadiennes*, un journal non identifié (Cf. Archives de la Soc. historique, Dossier no 111) situe la source de la *Rivière-de-la-Ferme* ou *Grand Ruisseau du Haut de Ste-Anne au 2e rang, derrière la Montagne, chez Fagot, du Haut de Ste-Anne*.

La seule nappe d'eau du territoire est le lac Bourgelas qui perpétue le nom de Maurice Bourgelas, premier défricheur dans ce secteur. De ½ mille de long sur 5 arpents de large, (Archives de la Société historique) le lac Bourgelas alimente l'aqueduc municipal. Il est à 3 milles du Village. C'est le Collège qui avait pris l'initiative de cette indispensable amélioration (1895).

Le territoire de Ste-Anne n'est pas fait que de bosses. Au sud de la montagne du Royaume, s'étend la plaine où se trouvent aujourd'hui (l'usine) *Motoski*, la Ferme de l'École, la Station expérimentale, et, plus au sud, la fabrique de meubles de Gabriel Caron, la gare du *Canadien National*, etc. Plus étendue est la plaine qui commence au nord de la Montagne du Royaume et qui s'étend jusqu'à la rivière Ouelle. La route Transcanadienne qui passe (au sud) du Village, la rejoint à l'est de celui-ci et longe le fleuve. Les terres de l'Anse sont encore protégées par les aboiteaux que l'on a disposés pour éviter l'érosion, et l'invasion de l'eau salée.

Il est un nom qui disait beaucoup à l'époque de la navigation à voile, celui du *Fer-à-cheval*. Le Fer-à-cheval était ce remous qui se faisait sentir à 1¼ mille au large de Ste-Anne et que les navigateurs redoutaient. Est-ce ce remous qui, ajouté à un coup de vent, a fait chavirer la chaloupe de l'abbé Ludger Têtu, le 22 juillet 1876?

18. Note de l'A. La grande majorité des renseignements que j'ai puisés aux Archives de la Société historique de la Côte du Sud sont du Fonds-Joseph-Lavoie.

Indiquons que la paroisse de Sainte-Anne comprend trois rangs : le premier, celui du bord de l'eau, la route no 2 se divisant à la montagne du Royaume pour devenir le *chemin de la Grève*, ou de l'*Anse*, et le *chemin des Côtes*, passé le Village; le 2e rang (avec le chemin du *Petit Village*), (avec à l'ouest le chemin *des Sables*) et le 3e rang.

Le débarquement de 1690

J'ai parlé de la *Rivière de la Ferme*. Ce nom est dans une narration militaire de 1758, où on lit ce qui suit :

On trouve à 400 toises de l'église Ste-Anne (celle du haut, la première église en pierre) la riv. (sic) de la Ferme plus petite que la rivière Ferrée (aux Aulnets). Cette église est dans une anse fort vaste où les bords du fleuve ne sont point escarpés; mais le contour de l'anse est terminé par une chaîne de rochers qui enveloppe l'église et quelques habitants. A quelque distance est le Cap Martin célèbre par la descente que firent les Anglais où ils n'eurent point de succès.

Ici il faut ouvrir une parenthèse. S'il s'agit du débarquement des soldats de Phipps, en 1690, l'histoire locale se trouve chambardée. Ce ne serait donc pas à la rivière Ouelle que le curé de Francheville et ses 39 braves repoussèrent les Anglais. Plusieurs habitants de la Grande-Anse étaient parmi les défenseurs victorieux. Cette pièce anonyme au Dossier no 125 des Archives de la Société historique de la Côte du Sud et inscrite comme suit : *Lettres et Pièces militaires de 1756-1760, publiées sous la direction de l'abbé H.-R. Casgrain, p. 71-72*, comment se fait-il qu'elle n'ait pas porté, que je sache, l'auteur de *Une paroisse canadienne au XVIIe siècle : Rivière-Ouelle*, à se poser la question soulevée ici ?

Poursuivons la lecture du document militaire de 1758 :

Les chemins sont fort mauvais de St-Roch à Ste-Anne et remplis de rochers éparpillés de passages difficiles au travers des bois bien fournis en quelques endroits et que les rivières dont je viens de faire mention rendent plus incommodes lorsqu'il est question de conduire des « attirails » et des voitures à quelque distance de l'église de Ste-Anne.

L'Auteur parle de passage étroit entre

la chaîne des rochers qui se sépare en 2 formant gorge de près de ½ lieue où un petit détachement pourrait arrêter une armée. Le bord du fleuve est alors très escarpé, puis les rochers s'aplatissent et le fleuve n'a plus d'escarpem. (sic).

Alors commence la Grande-Anse :

elle est traversée par la petite rivière St-Jean et par le grand et le petit ruisseau (ils ne sont pas localisés dans l'ordre ici) à un quart de lieue de distance de l'un de l'autre. Toute cette anse est d'un accès facile de pleine mer; mais que deviendraient les ennemis s'ils voulaient y faire un débarquement? Il faudrait les laisser s'avancer, en les observant des hauteurs, il serait facile de les écraser dans quelques défilés et même de leur couper la retraite. La rivière termine au Nord Est.

Cette pièce, même si elle n'est pas signée, mais qui est comme authentiquée par l'abbé Casgrain, est donc du plus haut intérêt. Elle ajoute à la renommée de Ste-Anne de la Pocatière, renommée déjà grande par ses nombreuses institutions et à laquelle s'ajoutait, dans mon enfance, la célèbre *poïon antilaiteuse* du docteur Sirois — simple médicament purgatif, écrit Joseph Lavoie dans la documentation qu'il a laissée à la Société historique de la Côte du Sud. Grâce à la bienveillance du président (l'abbé André Leclerc) et de l'archiviste (l'abbé Lionel Léveillé) il me fut possible de passer dans cette mine une journée en compagnie de l'abbé Dominique Gosselin.

Avant d'en finir avec ce chapitre, indiquons l'étendue que Léon Roy donne à la seigneurie de Ste-Anne de la Pocatière, le fief Pollet inclus: de 1672 à 1675 : 168 arpents ou 2 lieues; de 1675 à 1688 : 147 arpents; de 1688 à nos jours (arpentage de 1937) : 166 arpents 5 perches et 3 pieds. En 1692, il restait à Jean Le Rouge près de 12 arpents à parcourir pour avoir toute l'étendue de la seigneurie; il s'était, par erreur, engagé dans le *petit Ruisseau* au lieu que dans le *grand Ruisseau* du Bas de Sainte-Anne. (Cf. *Les terres de la Grande-Anse*, (. . .), pp. 75-77.)

Seigneuries mal délimitées

Reprenons le cours des événements.

Léon Roy a indiqué que la Grande-Anse désigna originairement non seulement Ste-Anne mais également St-Roch des Aulnaies. A partir de 1720 toutefois, la Grande-Anse n'aurait plus signifié que la paroisse actuelle de Ste-Anne de 2 lieues de front. Du côté de Saint-Roch il ne se présenta pas de problème de délimitation. Il n'en alla pas de même au Nord-Est.

En effet, voici que Marie-Anne Juchereau connaît des ennuis du fait que du côté de la rivière Ouelle la délimitation des deux seigneuries est floue. D'après l'acte de concession, le fief Juchereau s'étendait à l'est du cours d'eau précité. Par ailleurs, la seigneurie de la Bouteillerie, concédée le même jour, était censée couvrir une lieue de chaque côté de la rivière *Houelle*. Ce voyant, Jean-Baptiste Deschamps prend les devants. Il commence par empiéter sur les terres non concédées à l'est de sa seigneurie. Ces terres forment 2 lieues au-dessus de la rivière des *Caps Mouraska*, de sorte que les fiefs de la Bouteillerie et de Kamouraska ne se rejoignent point. C'est le 12 mai 1679 que l'Anse de Saint-Denis sera concédée (une lieue de front entre les seigneuries de Kamouraska et de la Rivière-Ouelle). D'après Léon Roy, cette concession reconnaît implicitement le droit de Deschamps à accaparer le territoire qui lui manque. Mais le seigneur de la Bouteillerie se reprend également au Sud-Ouest. C'est Martin Fouquet qui bénéficie de 5 arpents de front au *Petit-Ruisseau*. Puis, par-devant le notaire Rageot, (15 juin 1674) Deschamps signe le document suivant : *Je promets de donner à Jacques Miville la quantité de 12 arpents de front sur le fleuve Saint-Laurent, savoir 6 arpents au dessus et 6 arpents au dessous de la rivière Saint-Jean. (. . .) fait en présence de Mr Morel, missionnaire, de Mons. Dubuisson; fait à la rivière Saint-Jean.* En 1674, Dubuisson est à la Rivière-Ouelle, tandis que Jacques Miville habite la Grande-Anse.¹⁹

De son côté, Marie-Anne Juchereau concède des terres en 1674 : entre autres, 4 arpents à Jean Migneault-dit-Châtillon.

Le différend existe depuis 1672, année de la concession de la Grande-Anse et de la Bouteillerie. Les deux seigneurs semblent finalement vouloir résoudre le problème car, le 15 juin 1675, Marie-Anne Juchereau et Jean-Baptiste Deschamps comparaissent devant Frontenac ; ils en viennent à l'accord suivant :

Sur les différends qui estoient entre Demoiselle Marie anne Juchereau Veuve du Sr de la Combe d'une Part et le Sr Jean Baptiste François Deschamps escuyer Sr de la Bouteillerie d'autre pour raison des terres qui leurs avoient estées concédées le long du

19. Cf. Paul-Henri Hudon : *Rivière-Ouelle*, p. 13.

fleuve St Laurent vers la Grande anse par monsr Talon cy devant intendt de la Justice police et finances de ce pays dont les contracts se sont trouvez dattés du mesme jour lesquels ayant estéés par nous veus et examinez et les parties ouyes sur leurs demandes et pretentiõs respectives sont demeurtez d'accord en nostre presence que les terres qui sont le long dud, fleuve a commencer depuis la concession du Sr de St Denis en descendt Vers la riviere Houel seront et appartiendront dorenavant à lad. Damoiselle V^{ve} de la Combe a la reserve d'Un quart de lieux qui sera pris de front depuis lad. riviere houel en remontant led. fleuve lequel demeurera et appartiendra audt Sr de la Bouteillerie desquelles terres ils jouiront chacuns comme dessus aux termes de leurs contracts de concessions fait a Quebec le quinze juin mil six cent soixante quinze signé Frontenac Marie anne Juchereau Deschamps de la Bouteillerie et est encore escrit Collationné sur l'original en papier demeuré au greffe du conseil souverain par moy greffier en iceluy sousigné a Quebec ce premier jour de juillet MVIC soixante et dix sept. Ainsi signé Bequet.²⁰

Cet accord, dit Léon Roy, ne vaut guère mieux, quant à la borne nord-est de la Grande-Anse, que les actes de concession mêmes. L'intendant Michel Bégon ratifiera néanmoins l'accord, le 12 mai 1725.²¹ Une nouvelle entente — elle sera définitive — deviendra nécessaire.

M. Roy insinue que la perte de $\frac{1}{4}$ de lieue au nord-est de sa seigneurie, en 1675, servit de prétexte à Marie-Anne Juchereau (ou à son père — G.O.) pour se faire concéder, deux ans plus tard, le fief de L'Islet-à-la-Peau, de $\frac{1}{2}$ lieue de front sur 2 lieues de profondeur (la *Demi-Lieue* de Saint-Jean Port-Joli).²²

Les premiers résidents

Sitôt en possession de son fief, François Pollet s'emploie à le défricher. Il y trouve même la mort au terme de son second hiver de défricheur. Il n'eut pas le loisir d'être le premier laboureur en ces lieux, l'inventaire de ses biens indiquant seulement sa petite maison et 6 arpents de défriché, dont 3 arpents en *terre nette* : donc point de grange-étable ni d'animaux. Peut-être projetait-il de labourer à l'été, quand il mourut tragiquement. Pollet aurait donc été le premier blanc et premier défricheur à décéder à la Grande-Anse.

Marie-Anne Juchereau à qui échoit, pour moitié avec sa fille, le fief de Saint-Denys de la Pocatière, ne se préoccupe pas de le mettre en valeur, pas plus qu'elle se pressera pour concéder des terres à la Grande-Anse. De fait, au recensement de 1681 on ne dénombre dans les deux fiefs — ils seront tôt réunis — que cinq censitaires, soit 40

20. Cf. Léon Roy : *Les terres de la Grande-Anse*, (. . .), p. 25.

21. Cf. N.-E. Dionne : *La paroisse de Sainte-Anne de la Pocatière*, p. 29.

22. Cf. *Les terres de la Grande-Anse*, (. . .), p. 26.

personnes. Le nombre des habitants n'aura pas varié quand Mgr de Saint-Vallier publiera son *Plan général de l'état des missions du Canada fait en 1683*.²³

Quelles étaient les familles de la Grande-Anse lors du recensement de 1681? S'appuyant sur l'*Histoire des Canadiens français* de Benjamin Sulte, Léon Roy nomme (année de l'établissement entre parenthèses) : Guillaume Lizot et Noël Pelletier (1676), deux beaux-frères; René Houellet (1678) et Jean Grondin (1680), beaux-frères de Pelletier; Nicolas Huot-dit-Saint-Laurent (1680 ou avant).

En 1683, il n'y a encore que 5 familles à la Grande-Anse. Léon Roy se base cette fois sur le recensement de 1681 et sur le *Dictionnaire généalogique Tanguay* pour établir la liste suivante : Guillaume Lizot (1644-1708), 8 ou 9 âmes; Noël Pelletier (1654-1712), 5 âmes; René Houellet (1635-1722), 8 âmes; Jean Grondin (1646-1714), 7 ou 8 âmes; Nicolas Huot-dit-Saint-Laurent (1629-1693), 10 ou 11 âmes.²⁴

Marie-Anne Juchereau avait commencé à concéder des terres en 1674. Nous avons nommé Jean Migneault-dit-Châtillon (1628-1680). S'établissent la même année, Martin Fouquet et Jacques Miville-dit-Deschênes (1635-1688). Miville est un des sept Suisses qui ont obtenu des terres à la Grande-Anse en 1665. Dans le cas de Fouquet comme dans celui de Miville, Deschamps attribue des terres que Marie-Anne Juchereau réclame comme siennes. Ainsi Jacques Miville reçoit 6 arpents de chaque côté de la rivière Saint-Jean, située à 56 arpents en aval du *Canton des Suisses fribourgeois*. Dès 1677, ce colon cède sa terre à Nicolas Huot et va s'établir à la Rivière-Ouelle. Toutefois, il reviendra 7 ans plus tard, mais comme locataire, sur une partie de son ancienne terre, où il décédera en 1688. Venu de la future paroisse de St-David de l'Auberivière, son frère François le remplacera; veuf, il épousera, en 1692, la veuve Damien Bérubé, de la Rivière-Ouelle; il décédera en cette paroisse en 1711. Jean Migneault (1628-1680) déménagera à la Rivière-Ouelle, lui aussi : le recensement de 1681 donne Louise Cloutier, sa veuve, et ses trois enfants comme habitants de la Bouteillerie. La veuve Migneault ne tardera pas à retourner sur la côte de Beaupré. Elle y fournira à d'Auteuil l'occasion de montrer à quel point il est dur en affaires. En effet :

Le 12 septembre 1683 apres midy, devant le notaire Rageot, la veufve Migneaux s'oblige à livrer au procureur général, à Québec, Une vache agée de 6 ans ou environ a poil Rouge, plaine ou avec son veau en cas qlle aye vellée, dans le premier may prochain, a peine de tous despens, dommages et interest, (...) lad vache estant afermer chez René Houallet a la riviere Houel (...). Et ce sans prejudice ny deroger a Lhipotheque de 2 boeufs q lad. débitrice a déclaré avoir obligé et hipothequé à Mond. Sieur Le procureur General pour assurance de lad. somme.

23. Cf. Mgr Henri Têtu et l'abbé C.-O. Gagnon : *Mandements des évêques*, p. 589.

24. Cf. Léon Roy : *Ouvrage cité*, pp. 36-37.

Il s'agit pour la veuve d'acquitter une dette contractée par son mari.²⁵ C'est du sang de « *saigneur* » que d'Auteuil a dans les veines.

Retour aux sources

Ce document fait voir aussi que René Ouellet, autre pionnier de la Grande-Anse, vit désormais à la Rivière-Ouelle. L'ancêtre des Ouellet reviendra cependant habiter Ste-Anne; il y décédera en 1722.

Un autre des premiers colons de la Grande-Anse a transporté ses pénates à la Rivière-Ouelle, avance Paul-Henri Hudon.²⁶ Il s'agit cette fois de Nicolas Huot-dit-Saint-Laurent (ancêtre d'un futur premier ministre du Canada). Dans tous ces déplacements vers la Rivière-Ouelle il ne faut pas aller trop vite et ne point oublier qu'en 1693, année de la mort de Huot, il n'y a ni chapelle ni cimetière à la Grande-Anse et que les défunts de la place sont inhumés à la Rivière-Ouelle où la chapelle existe depuis 1686. Quoi qu'il en soit, la veuve Huot retournera habiter Québec. Il est certain toutefois que les Huot vécurent à Ste-Anne un temps, on le verra plus loin.

A la lumière de ce qu'il a exposé, Léon Roy exprime l'avis que seules les familles de Jacques Miville-Deschênes, Guillaume Lizotte, Noël Pelletier, Nicolas Lebel, Martin Fouquet, René Ouellet et Jean Grondin peuvent être considérées comme les premiers noyaux de Ste-Anne de la Pocatière.²⁷

Ils furent heureux et . . .

Nous sommes en 1682. Mme Pollet est seigneuresse de la Grande-Anse depuis 1672 et de L'Islet-à-la-Peau depuis 1677. (Est-ce elle qui a choisi la seconde désignation?) Agée de 30 ans maintenant, elle vit toujours au manoir paternel, et sa fille Marie-Thérèse, qui a 10 ans, est pensionnaire chez les Dames Ursulines. Sa seigneurie principale porte, entre autres, le nom de son défunt mari, et la paroisse de 1½ lieue que Mgr de Laval a érigée canoniquement le 30 octobre 1678, sous le nom de La Combe,²⁸ perpétuera bientôt le second prénom de la seigneuresse.²⁹ C'est bien beau l'argent, les seigneuries, la vie dans le tourbillon de la *Capitale*. Mais un mari — quand on y a goûté — *c'est bien plus meilleur*. A l'an prochain, les choses sérieuses ! . . .

Et l'an prochain arrive. Le 23 février 1683, après la cérémonie nuptiale à Québec, grande fête au manoir seigneurial de Beauport à l'occasion de noces doubles : le procureur général François-Magdeleine Ruette d'Auteuil et Marie-Anne Juchereau de Saint-Denys, veuve de François Pollet de la Combe Pocatière, d'une part, et Ignace Juchereau et Marie-Catherine Peuvret, d'autre part.

25. Cf. Léon Roy : ouvrage cité, pp. 35-36.

26. Cf. Rivière-Ouelle, p. 9.

27. Cf. *Les terres de la Grande-Anse*, (. . .), p. 37.

28. Cf. Mgr Têtu et l'abbé Gagnon : ouvrage cité, p. 569.

29. Cf. Hormisdas Magnan : *Dictionnaire historique et géographique des paroisses, missions et municipalités de la province de Québec*, p. 218. Magnan dit que la paroisse commença à porter en 1721 le nom de Sainte-Anne. Il s'appuie sur l'affirmation de Narcisse-Euthrope Dionne.—G.O.

Avec un homme aux affaires comme d'Auteuil à la tête, la Grande-Anse va certainement rapporter du foin (dans les deux sens). Par leur contrat de mariage (19 février) les époux d'Auteuil ont mis leurs biens en commun.

Cinq mois après le remariage de la seigneuresse, la Grande-Anse s'enrichit d'un censitaire d'importance, même s'il n'y réside point : Charles Aubert de la Chesnaye, riche négociant de Québec, futur seigneur du Port-Joly (16 nov. 1686) et futur membre du Conseil souverain (1699), ennobli en 1696 sous le nom de la Chesnaye, qu'il porte déjà d'ailleurs. Le 18 juillet 1683, Charles Aubert acquiert de Nicolas Huot-dit-Saint-Laurent et de Marie Fayet, son épouse, leur domaine de 14 arpents ainsi constitué : les 8 arpents que Marie-Anne Juchereau concéda à Huot le 9 avril 1676, et les 6 arpents acquis de Jacques Miville-dit-Deschênes, le 16 juillet 1677,³⁰ terre que Huot bailla peu après, pour 3 ans, à Martin Fouquet (jusqu'en 1681). Aubert est allié à la seigneuresse d'Auteuil, ayant épousé en deuxième noce (10 janv. 1668) Marie-Louise, fille de Jean Juchereau de la Ferté et de Marie Giffard. Il y aura liens plus étroits car, le 19 décembre 1689, le fils Pierre Aubert de la Chesnaye épousera Jacqueline-Catherine Juchereau, soeur de la seigneuresse d'Auteuil.

Vérité de la Palice, c'est quand on a de la fortune que l'on est exposé à la perdre. Charles Aubert de la Chesnaye meurt à Québec, le 20 septembre 1702, à peu près ruiné pour avoir prêté à presque tous les habitants mal pris de la Basse-Ville, avance l'annaliste de l'Hôtel-Dieu en parlant du seigneur du Port-Joly qui a été inhumé dans le cimetière des Pauvres de cette institution. M. de la Chesnaye a tout de même conservé sa seigneurie du Port-Joly et son domaine de la Grande-Anse. Pierre Aubert, qui porte le surnom de Gaspé, hérite du domaine de la rivière Saint-Jean, à la mort de son père. Quant à ce qui est du Port-Joly, en 1708 l'Intendant en ordonne la vente à l'enchère, et de Gaspé l'acquiert le 5 novembre de l'année suivante.

Les de Gaspé

Dans sa plaquette *Une paroisse canadienne au 17e siècle : la Rivière-Ouelle*, l'abbé Henri-Raymond Casgrain prétend que Pierre Aubert de Gaspé et Catherine Juchereau habitèrent sa paroisse natale, entre 1690 et 1703. Je me demande en quel honneur quand la Chesnaye père possédait un domaine à Ste-Anne de la Pocatière. Léon Roy affirme que ni le père ni le fils n'y habitèrent. D'accord. Mais Pierre Aubert de Gaspé a pu y séjourner de temps à autre. Une superficie de *60 arpents de terre labourable*³¹ justifiait une longue habitation de l'époque et il pouvait arriver qu'un fils de seigneur daignât, comme visiteur, partager le toit du fermier de son père. Et s'il avait existé deux maisons habitables sur

30. Cf. Cela signifie que Jacques Miville n'a pas obtenu les 12 arpents promis par Deschamps, à la rivière Saint-Jean, le 15 juin 1674. En effet, suite à l'accord intervenu devant Frontenac en 1675, le 8 mai 1676, Marie-Anne Juchereau concéda à Miville 6 arpents sur 40, bornés au Nord-Est aux terres non concédées, et à la rivière St-Jean, au Sud-Ouest.

31. Cf. Léon Roy : Ouvrage cité, p. 101.

le domaine constitué des anciennes terres de Miville-Deschênes et Huot-dit-Saint-Laurent. Alors . . . Ou, les de Gaspé ont pu être, de temps à autre, les hôtes du seigneur Deschamps ou encore de François Aubert que Casgrain fait arriver à la Rivière-Ouelle entre 1690 et 1703, la période même qu'il indique pour la résidence du futur seigneur du Port-Joly.^{31a} J'ignore s'il existait un lien de parenté — ce qui est très plausible — entre François Aubert, mari d'Angélique Testu, veuve de Pierre Guyon, et de Gaspé, mais je sais que les deux signent au mariage de Nicolas-Claude Lizotte et Madeleine Mignier (18 janvier 1701). L'abbé Dominique Gosselin, grand pourvoyeur de la documentation pour cette monographie, a retracé trois autres signatures de Pierre Aubert de Gaspé à des mariages à Notre-Dame-de-Liesse : Joseph Lebel et Catherine Boutin (22 nov. 1701); Charles Pelletier et M.-Aimée Soucy (24 nov. 1701); Charles Miville (Deschênes) et Marthe Vallée (28 août 1702). Or trois au moins des quatre mariés ci-dessus sont de la Grande-Anse; le dernier, Charles, à l'exemple de Jacques Miville, son père, sera, à partir de 1703, le métayer du domaine de Gaspé, avec son frère Jean. François Aubert, qui a signé en compagnie de Pierre Aubert de Gaspé, semble être un personnage à la Rivière-Ouelle. M. Gosselin a relevé sa griffe à trois autres mariages et à un baptême, du 5 avril 1701 au 5 avril 1702. Le premier de ces mariages est celui de Jean-Baptiste Deschamps et de Jeanne-Marguerite Chevalier (5 avril 1701). Pierre Aubert de Gaspé eût-il habité la Rivière-Ouelle ou la rivière Saint-Jean à l'époque, il eut certainement été de la noce.

Et qu'est-ce que tout cela prouve? Rien du tout quant à la résidence. Les séjours passagers de Pierre Aubert de Gaspé — de sa femme aussi sans doute — sont certains. En ce qui concerne les registres, il faut se rappeler que jusqu'à l'arrivée du premier missionnaire résidant (1715), les habitants de la Grande-Anse faisaient à la Rivière-Ouelle leurs *dévotions*, et que baptêmes, mariages et sépultures se déroulaient là aussi. La signature aux registres, à moins d'indication précise, n'est donc pas un critère de résidence.

La messe à la Grande-Anse

C'est le 23 juin 1694 que Mgr de Saint-Vallier autorise la célébration de la messe *dans la maison de Pierre Saint-Pierre au-delà de l'Eventail et dans celle de Ruette d'Auteuil qui se trouvait à deux lieues plus bas, probablement la Petite-Anse.*³² L'abbé Casgrain n'a pas fouillé longtemps car Pierre Saint-Pierre fut un des deux premiers résidents de Saint-Roch des Aulnets. A la Grande-Anse la maison du fermier de d'Auteuil était naturellement à l'intérieur du domaine seigneurial, à l'extrémité ouest de la seigneurie.

M. Casgrain fait cesser en 1703 la résidence des de Gaspé à la Rivière-Ouelle (si tant est qu'ils y aient vécu plutôt qu'à la rivière Saint-Jean où ils auraient été quand même paroissiens de Notre-Dame-de-

31a. Note de l'A. : A la Grande-Anse il y aura Félix Aubert.

32. Cf. Casgrain : *Une paroisse canadienne* : (. . .), p. 93.

Liesse en fait). Y a-t-il relation de faits? 1703, c'est l'année (3 juin) où Catherine Juchereau décède à Québec; c'est aussi l'année où l'épidémie emporte le seigneur Jean-Baptiste Deschamps. Veuf pendant 8 ans et 4 mois, Pierre Aubert de Gaspé, seigneur de Saint-Jean Port-Joly depuis 1709, convolera (12 oct. 1711) avec sa cousine Madeleine-Angélique Le Gardeur de Tilly qui assurera la continuité de la lignée dont le représentant le plus renommé sera Philippe Aubert de Gaspé, auteur des *Anciens Canadiens*.³³

Autant vider d'une traite la question du domaine de Gaspé. Sitôt qu'il a acquis sa terre de la rivière Saint-Jean, Charles Aubert de la Chesnaye avise au moyen de la mettre en valeur, même s'il ne doit jamais y résider. Le 11 août 1684, il baille à Jacques Miville-Deschênes ses 14 arpents joignant, au nord-est, à l'*habitation* de Noël Pelletier et, au sud-ouest, à la terre du Procureur général. Miville se retrouve donc sur son ancienne terre, mais comme locataire. L'année suivante (bail du 7 novembre), s'amène comme fermier son frère François, avec son fils Joseph. Le 28 juin 1692, c'est André Menier tant pour lui que pour André Menier son fils âgé de 23 ans, qui loue à bail. Quand Pierre Aubert de Gaspé hérite du domaine en 1702, il semble que Mignier voit prolonger son bail. Puis, le 1er juin 1703, c'est sous seing privé que le domaine est affermé à deux des fils de feu Jacques Miville: Charles et Jean, (pour trois ans). Enfin, les Pierre Jean, père et fils, louent à leur tour (23 août 1708) les 14 arpents de Pierre Aubert de Gaspé. On retrouve les deux Jean à Saint-Jean Port-Joly vers 1713.³⁴

J'ignore les noms des fermiers qui se succédèrent ensuite à la rivière Saint-Jean. Quand, en 1723, au nom de son père, Pierre Ruette d'Auteuil rend *foy et hommage*, de Gaspé possède toujours ses 14 arpents. Après la mort de son mari, survenue en mars 1731, comme elle fait pour les seigneuries de Saint-Jean Port-Joly et de Saint-Antoine de Tilly, Angélique Le Gardeur administre le domaine de la Grande-Anse. Elle est encore propriétaire en 1738, car, dans son procès-verbal du 13 août, dans lequel il indique le tracé du chemin dans la seigneurie, Lanouillier de Boisclerc mentionne *la terre de madame de Gaspé*. Angélique Le Gardeur décède en 1753. C'est elle qui a commencé à tout le moins à se départir des 14 arpents de la rivière Saint-Jean. Au *Papier terrier* dressé par le notaire L.-C. Saint-Aubin en 1771 (Cf. Archives du Parlement, no 18, liasse 69), il est fait mention, dans le cas d'Alex. Dubé, 38 ans, de la concession (3 août 1732) de 4½ arpents de front (30 arpents labourables, maison et grange) signée *Ruette Dauteuil et Le Gardeur de Gaspé* (femme de Pierre Aubert). C'est, par ailleurs, la nomenclature des terres de Jean Anctil dit Saint-Jean: 50 arpents de terre labourable, avec maison et grange, acquis de Mme de Gaspé le 10 octobre 1742 (greffe Pinguet) et de Frs Aubert le 12 avril 1746 (greffe Dionne). Au 3e rang, notons-le en passant, Anctil a acquis 2 arpents de front du curé Porlier, procureur du seigneur Rhéaume, et au 2e rang, 2 arpents de front sur 42 aussi, de Jean et Angélique Aubert, enfants

33. Cf. *Ma paroisse: Saint-Jean Port-Joly*, pp. 16, 17 et 37.

34. Cf. Léon Roy: *Les terres de la Grande-Anse*, (...), pp. 96, 97, 100 et 101.

mineurs de François Aubert. Cela signifie que Aubert était voisin du domaine de Gaspé et permet de croire qu'il était apparenté au futur seigneur de Saint-Jean Port-Joly, — son frère même peut-être —, ce qui donne crédit à ma supposition des séjours de Pierre Aubert de Gaspé à la rivière Saint-Jean. Le même document parle de *terres réservées pour Moulin* sur la rivière Saint-Jean, au 2^e rang. (Cf. Archives de la Société historique).

Quoi qu'il en soit du domaine de Gaspé à la rivière Saint-Jean, le recensement de 1762 n'en fait plus mention. Il faut croire qu'il fut liquidé en entier par la veuve de Pierre Aubert de Gaspé qui avait commencé les ventes en 1732, l'année qui suivit celle de la mort de son mari survenue en mars 1731.

Un manoir, une maison . . .

Pendant que les de Gaspé font fructifier leur domaine, François Ruetta d'Auteuil qui a de son côté bien du fer au feu, ne néglige pas tout à fait la Grande-Anse que la veuve Pollet déposa dans la vaste corbeille de noce, en février 1683. Le seigneur commence par se réserver trois belles galettes : 26 des 42 arpents de front de l'arrière-fief Pollet, à l'extrémité sud-ouest de la seigneurie, secteur dit du *Grand-Ruisseau du Haut de Ste-Anne*; un arrière-fief de 8 arpents 9 perches en deça de la rivière Saint-Jean — en 1722, d'Auteuil le cédera à son fils Pierre; 10 arpents au *Grand-Ruisseau du Bas de la Grande-Anse*.

Marie-Anne Juchereau ne s'était guère préoccupée de concéder des terres à la Grande-Anse, puisque l'on n'y comptait que 5 familles en 1681 et encore en 1683. François d'Auteuil va faire rendre la seigneurie en affermant ses domaines et en attirant des censitaires. Mais pas trop vite . . . Le 11 août 1684, il baille, à compter du *1er Mai prochain pour 4 années* (finissant le 1er mai 1689) à *Jean Valliquet et à Pierre Houdan dit Lataille associés compagnons, demeurant en la coste de Lauzon, la terre et domaine de la seigneurie d'Auteuil, contenant 10 arpents de front . . . que le bailleur s'est réservé pour domaine, avec la pesche au devant d'ycelle, joignant d'un costé (au Nord-Est) Benoist Boucher* (concession du 2 avril 1684) et (au Sud-Ouest) *les terres non concédées*. D'Auteuil, écrit Léon Roy (pages 82-83), ne reconnaissait pas les héritiers de Martin Fouquet comme ses censitaires parce que Fouquet avait obtenu sa terre du seigneur Deschamps. Cette terre était bornée, au Nord-Est, par le *Grand-Ruisseau* du Bas de Ste-Anne. Sur le plan de 1709, dressé par Catalogne, l'arrière-fief de *Mr. Dauteuil* est la dernière terre de la Grande-Anse, en descendant; elle est bornée, au Sud-Ouest, par *Fouquet*. M. Roy dit aussi que cette terre du *Grand-Ruisseau* n'était pas très éloignée de celle que René Ouellet cultivait à la Rivière-Ouelle. L'ancêtre des Ouellet y résidait depuis qu'il avait convolé avec la veuve Nicolas Lebel.

Il ne s'agit point de rééditer ce que Léon Roy a publié sur le mouvement des concessions à la Grande-Anse. Nous référons à cet auteur le lecteur désireux de se familiariser avec cet aspect de l'histoire

de Ste-Anne. Néanmoins, liquidons tout de suite, bousculant l'ordre chronologique, la question des fermiers qui développèrent le domaine seigneurial des d'Auteuil.

En 1681 (recensement) et en 1683 (mémoire de Mgr de Saint-Vallier), le domaine seigneurial du Haut de la Grande-Anse ne serait pas encore habité. D'Auteuil n'y aurait fait commencer les défrichements qu'en 1685, avance M. Roy. Le 26 septembre 1686, le seigneur reconnaît :

avoir baillé pour 7 ans, finissant l'année 1694, à Mathurin Dubé habitant de l'Isle d'Orléans Et Marie Campion, sa femme³⁵ la terre et manoir seigneurial de la seigneurie de la Pocatière en la Grande Anse aussy avec la maison, le journal grange et etable qui sont dessus toutes lesd. terres tant labourables, prairies, et entel estat et quantité qlles peuvent estre au commencement du present bail. Lesquels joignant d'un costé (au nord-est) la terre et habitation de Guillaume Lizot, d'autre à Monsieur de St-Denys (aux Aulnaies) d'un bout du fleuve, d'autre la fin et proffondeur de la terre, a la charge par led. preneur de prendre, cultiver et ense-mencer lad. terre a toutes moitié de grains de semence et recolt, qu'ils prendront autant de vaches qu'ils en pourront eslever jus-qu'au nombre de 10, desquelles ils promettent payer pour chacune d'ycelle le nombre de 16 livres de beurre salé (. . .).³⁶

Ce document fait voir que le domaine d'Auteuil a commencé d'être mis en valeur avant 1685, puisque, en septembre 1686, il comporte grange, étable et une superficie de terre labourable et de prairies capable de faire vivre dix vaches.³⁷ L'intérêt de ce contrat croît encore du fait qu'il y est question de manoir et de maison. La maison c'est, à n'en pas douter, l'habitation du fermier dans laquelle Mgr de Saint-Vallier permettra de dire la messe à partir du 23 juin 1694. Il existerait aussi un manoir. Il semble qu'aucun autre document n'en parle. Mais si manoir il y a, bâtiment que le seigneur habite peut-être à ses rares visites, ne s'agirait-il pas de la bâtisse *en colombages* qui sera la première chapelle, en attendant que soit érigée *la première église en pierre*? Par ailleurs, l'état d'avancement de la terre indique qu'il y eut au moins un fermier avant Mathurin Dubé. Le moulin banal n'existe pas encore en 1686.

A la question que j'ai posée en parlant de manoir et de première église, l'aveu et dénombrement de 1723 semble apporter une réponse affirmative, car il fait état *d'une maison de 30 pieds de long de pieces sur pieces, d'une grange de 60 pieds close de planches, d'une écurie de 10 pieds de long de pieces sur pieces*. Puis il y a un fermier

35. En 1681, Dubé est âgé de 50 ans, sa femme a 27 ans, et leur aîné Mathurin compte 10 ans. (Cf. Léon Roy : ouvrage cité, p. 146.)

36. Cf. Léon Roy : Ouvrage cité, p. 146.

37. Note : L'abbé Adrien Caron prétend que le défrichement commença en 1683, donc l'année même du mariage de d'Auteuil. (Cf. Archives de la S. n. de la C. du S., Dossier no 110.)

qui fait valoir a moitié le domaine (Charles Miville-Deschênes). Il existe un moulin a eau a faire farine basty de pieces sur pieces de 25 pieds de long. Et, ce qui n'est pas moins important, il s'y trouve une Eglise de Colombages de 60 pieds de long dont le fond a été donné par led. Sr Dauteuil.³⁸

Point question de manoir cette fois. Si donc le manoir existait en 1686, il est permis de conclure que la bâtisse a été transformée en église.

Mais n'anticipons pas davantage, revenons aux fermiers du sieur d'Auteuil.

Mathurin Dubé, fermier et meunier

Mathurin Dubé remplit donc la fonction de fermier en 1686. Il y est encore en 1692 quand Jean Le Rouge arpente la seigneurie. Dans son procès-verbal du 16 février de la même année, l'arpenteur royal indique qu'il y a moulin à farine sur la rivière qui coule a 14 arpens de la borne de Saint-Roch et a 9 arpens 9 perches de labitation de Guillaume Lizot (au Nord-Est). M. Roy ne s'explique pas cette dernière mesure entre le *Grand-Ruisseau* du Haut de Ste-Anne et la terre de Lizotte. D'après lui, c'est 12 arpents qu'il eut fallu compter si le domaine seigneurial était de 26 arpents de front. Si Le Rouge était dans le vrai, la terre de Guillaume Lizotte aurait été reculée de 2 arpents vers le Nord-Est et cela aurait été fait avant 1723 alors que le domaine seigneurial mesurait bel et bien 26 arpents de front.³⁸

Et les fermiers dans tout cela? Mathurin Dubé est inhumé le 30 décembre 1703, à la Rivière-Ouelle. Thérèse D. Ferland écrit (p. 77) que Mathurin Dubé fils lui succéda. Il était âgé de 32 ans en 1703. Quoi qu'il en soit, le 28 novembre 1706, Ruelle d'Auteuil cède à bail son domaine seigneurial, pour neuf ans à compter du 25 avril 1707. Le preneur est Jean Lumina, de Vincelotte (*Cap Saint-Ignace*), avec le moulin et bâtiments, 6 boeufs, 13 vaches, etc., moyennant 13 minots de bled, 20 minots d'avoine, 18 livres de beurre salé par vache, etc., le tout annuellement livrable à la barque que d'Auteuil enverra à la Grande-Anse. Jean Lumina est encore fermier-meunier quand Gédéon de Catalogne dresse le plan de la seigneurie, en 1709.³⁹ (Dans ses *Anciens Canadiens*, Philippe Aubert de Gaspé parle de Jean Lumina qui fut meunier de son aïeul aux Trois-Saumons. Ce fut vraisemblablement avant que Lumina vint à Ste-Anne, car le moulin banal des Trois-Saumons fut construit vers 1700). D'après Léon Roy, Jean Lumina décéda en 1733. Dix ans plus tôt, sa femme possédait au 2e Rang de Ste-Anne une terre de 4 arpents sur laquelle elle allait faire bâtir cette année-là (1723), disait-elle. Apparemment, c'est elle qui porte les culottes au foyer, car il n'est pas question du mari dans les transactions. En 1743, la veuve Lumina fait

38. Cf. *Les terres de la Grande-Anse*, (...), p. 147.

état, à Saint-Roch des Aulnets, de la concession de 2 arpens 3 perches qu'elle obtint de Mme de Saint-Denys, le 13 octobre 1712. En 1723, Jean-Baptiste Ouellet était le seul résident du 2e Rang de Ste-Anne.³⁹

Jean Lumina aurait été fermier-meunier du seigneur de la Grande-Anse jusqu'en 1721, année où (10 avril) Pierre d'Auteuil agissant au nom de son père, baille à Charles Miville-Deschênes, pour 3 ans à compter du 30 avril, le domaine seigneurial et le moulin banal du Haut de Ste-Anne, *moyennant moitié de grains et excroits*. Il doit s'agir, écrit M. Roy, du fils aîné de Jacques. Charles Miville-Deschênes et Louise Grondin, sa femme, fille de feu Jean Grondin, étaient encore à Ste-Anne en 1725. Leur bail, qui devait expirer l'année précédente, fut prolongé, car on lit dans l'acte de donation du terrain pour l'église (17 juillet 1725) : (...) *lorsqu'on la bastira en pierre*, le seigneur devant attendre *l'echéance du bail fait à Charles Dechene, attendu que cela n'a pas été réservé*. Deux ans plus tard, on trouve le couple Deschênes à Berthier.

Le seigneur d'Auteuil décède en 1737. Depuis le 13 juillet 1734, *Pierre Duchesne et Marie Anne Roy, sa femme*, sont les fermiers du domaine. Ils ont un bail de 5 ans. *Pierre Duchaine* (Deschênes) *dit le Grand neuf pieds* possède la terre du domaine longeant la seigneurie des Aulnets. On croit que, son bail terminé, il acquit la terre concédée originellement à Joseph Ayot.⁴⁰

Voilà ce que révèle l'ouvrage de Léon Roy sur les fermiers du seigneur d'Auteuil. Leur avons-nous accordé trop d'importance? Les maîtres ne s'étant pas souciés de vivre au milieu de leurs censitaires, il nous a paru séant de rendre au moins cet hommage aux humbles qui ont contribué à leur fortune.

Sur ce, faisons un retour en arrière et attachons-nous à un aspect plus fondamental de l'histoire de Ste-Anne de la Pocatière : la mise en marche de la vie religieuse et paroissiale.

39. Cf. Léon Roy : pp. 147-148; pp. 164 et 225.

40. Cf. Léon Roy : Ouvrage cité, p. 148.

La vie paroissiale démarre

Par la force des circonstances, les pionniers de la Grande-Anse et des environs n'ont pas été gâtés jusqu'ici quant au service religieux. La messe, ils l'ont à l'occasion du passage peu fréquent du missionnaire dans son territoire qui s'étend de la Rivière du Sud (Saint-Thomas de Montmagny) à la Rivière du Loup. Baptêmes et mariages sont faits à ces visites. Mais les sépultures, qui les préside quand le missionnaire n'est pas là? Sans doute, il y a récitation de prières au bord de la fosse; ça doit être tout. Ces faits, le missionnaire en dresse les actes à son pied-à-terre le plus proche. Il se trouvera ainsi de ces pièces officielles à Notre-Dame de Québec, au Cap Saint-Ignace et à Notre-Dame-de-Bon-Secours, en ce qui concerne la Grande-Anse. C'est le cas pour Marie-Magdeleine Mignot et pour un des enfants de Guillaume Lizot et Anne Pelletier, dont les actes de baptême sont consignés à L'Islet.

Du point de vue religieux les cinq familles de La Combe tirent certainement réconfort du passage de M. Jean-Baptiste de Saint-Vallier, en 1683.⁴¹ Dans son *Plan général de l'état des missions du Canada fait en 1683*, Mgr de Saint-Vallier dit qu'à *La Combe qui contient une lieue et demie il y a 5 familles et 40 âmes*. M. Thomas Morel, âgé de 48 ans, prêtre venu de France en 1660, est *le plus vieux curé de campagne; il dessert 27 lieues de pays le long du grand fleuve du côté du sud avec les Iles aux Oyes et aux Grues, savoir la Rivière du Loup qui est à 37 lieues de Québec, qui appartient à Monsieur Delachenaye, il y a 4 âmes*. On trouve aussi, entre autres, 1 habitant à Kamouraska; 8 familles et 60 âmes à la Bouteillerie; 2 familles et 11 âmes dans la seigneurie de M. de Saint-Denys (Saint-Roch). Ses ouailles, le missionnaire ne les peut visiter qu'en canot.⁴²

A la page 15 de sa brève *histoire de Ste-Anne de la Pocatière* (1900), le docteur Narcisse-Euthrope Dionne cite partiellement ce texte, mais avec des variantes, et il le situe de 1685 à 1687. Toutefois, les chiffres sont les mêmes quant à l'âge de M. Morel et au nombre des habitants. En 1683, on dénombre 328 âmes de Montmagny à la Rivière-du-Loup. En note de bas de page, Dionne nomme les cinq familles de *La Combe*: Guillaume Lizot et Anne Pollet; Jean Grondin et Anne Mignot; René Ouellet et Thérèse Mignot; Noël Pelletier et Madeleine Mignot; Jean Pelletier et Anne Langlois.

Le curé Odilon Paradis avait publié (1869) des *Notes historiques sur la paroisse et les curés de Sainte-Anne*, bouquin dont Dionne s'inspirera largement d'ailleurs. M. Paradis écrit que les visites du missionnaire étaient rares à la Grande-Anse. La mission était faite par les prêtres du Séminaire des Missions étrangères ou par les chanoines de la

41. Cf. Léon Roy : *Les terres de la Grande-Anse*, (...), p. 115.

42. Cf. Mgr Henri Tétu et l'abbé C.-O. Gagnon : *Mandements des évêques*, p. 130.

Cathédrale. M. Thomas-Joseph Morel et M. Pierre-Benoît Duplein firent quelques-unes de ces missions, dit cet auteur. Il ajoute que M. Morel fut *un des plus ardents propagateurs de la dévotion à la Bonne Sainte Anne*. M. Paradis omet toutefois M. Pelmelnaud comme missionnaire à l'époque de M. Morel.⁴³

Enfin, les résidents de la Grande-Anse entrevoient le jour où, à la Rivière-Ouelle, ils n'entendront plus la messe chez un colon. Le 28 septembre 1682, en effet, Réal Dancosse a donné de son terrain pour la chapelle. L'endroit étant jugé inapproprié, le seigneur Deschamps y va de sa donation pour la même fin, le 15 avril 1684 : le chanoine Morel, missionnaire, et les marguilliers Robert Lévesque et Galleran Boucher l'agréeront le 22 août de l'année suivante, Guillaume Lissot et René Houellet signant comme témoins.⁴⁴

Chapelle à la Rivière-Ouelle

On s'est mis tôt à la besogne, car dès le 1er janvier 1685, messire Pierre Pelmelnaud ouvre la chapelle et les registres de la Rivière-Ouelle. Le premier acte, qui est du 3 janvier, atteste du baptême de Thérèse-Louise Grondin, fille de Jean Grondin et de Xainte Mignaud, de la Grande-Anse, née le 17 octobre précédent. M. Pelmelnaud remplace, à l'occasion, M. Thomas Morel, missionnaire en titre entre Saint-Thomas et Rivière-du-Loup et doyen du chapitre depuis sa création, en 1684. Raymond Casgrain écrit que M. Morel fit, à la fin de 1685, sa dernière visite à la Rivière-Ouelle et que le Père Emmanuel Jumeau lui succéda pour peu de temps.⁴⁵ L'homme aux légendes fait partir M. Morel trop tôt et saute par-dessus le Frère Nicolas Cadart, récollet, premier missionnaire résidant de Notre-Dame-de-Liesse. Dans la *Gazette des campagnes* du 30 décembre 1948 (p. 6), un auteur anonyme publie, sous la rubrique de la Société historique de Kamouraska, un article intitulé *Le Révérend Père Nicolas Cadart, premier missionnaire résidant à Rivière-Ouelle*. Il y répète l'erreur de Casgrain en situant à la fin de 1685 la dernière mission de Thomas Morel.

La chapelle ouverte le 1er janvier 1685 est celle-la même qui réjouira fort Mgr de Saint-Vallier à sa visite de l'année suivante. Bien sûr, elle n'est pas terminée à l'intérieur; mais des murs, un toit et des portes, c'est déjà beaucoup ! A défaut de poêle, les événements qui s'en viennent réchaufferont les coeurs.

1686 est année marquante pour les habitants de la Rivière-Ouelle et de la Grande-Anse. C'est d'abord la visite de Mgr de Saint-Vallier. L'Evêque est parti de Québec le 2 avril, *mercredy d'après Pâques*, à travers les glaces qui l'ont retardé et mis en péril. Il quitte la rivière des Trois-Saumons et arrive à la Bouteillerie le lendemain, (il a donc passé la nuit sur le fleuve, s'il n'a pas débarqué quelque part à Saint-Jean ou à Saint-Roch.) Il se réjouit de l'empressement que les

43. Cf. M. Paradis, pp. 5 et 6.

44. Cf. Paul-Henri Hudon : *Rivière-Ouelle*, pp. 29 à 33.

45. Cf. *Une paroisse canadienne* (...), pp. 61 à 68.

habitants de la Rivière-Ouelle ont mis à ériger leur chapelle. Il commente : *Je fus fort consolé de la trouver si avancée; mais je fus affligé de voir qu'il n'y avoit qu'un seul missionnaire pour cet endroit, pour la grande Anse, et pour la rivière du Loup, qui est la dernière habitation du Canada.*⁴⁶

On imagine que, à la Grande-Anse comme à la Rivière-Ouelle, toute la population est en liesse en ce jour d'avril (1686). On peut supposer de même que l'Evêque reçoit un accueil chaleureux au manoir du seigneur de la Bouteillerie.

Il ne s'agit point de reprendre l'histoire de la Rivière-Ouelle; mais les débuts paroissiaux de Ste-Anne et ceux de Notre-Dame-de-Liesse sont si intimement liés que le silence serait impensable.

A la visite de l'Evêque, il ne reste plus guère que l'intérieur de l'église (de Rivière-Ouelle) à terminer. Dès le 21 avril (1686), M. Thomas Morel, les *marguillers* Guillaume Lissot et Pierre Hudon, d'une part, signent avec Eustache Fortin, du Cap Saint-Ignace, d'autre part, le contrat pour la menuiserie, le lambris *partout en dedans de planches bien blanchies, (. . .) faire la vouste, l'autel, un confessionnal, un petit banc à deux marguillers, et une chaire à prêcher.* Jean Galleran Boucher et Robert Lévesque signent comme témoins du marché à la *Rivière Houel*.⁴⁷

Les noms de Guillaume Lizotte et de Jean Galleran montrent que les habitants de la Grande-Anse sont paroissiens à part entière à Notre-Dame-de-Liesse. Et l'on voit du même coup que le chanoine Morel est toujours missionnaire dans la Côte du Sud, en 1686. Il le sera vraisemblablement jusqu'à la fin d'octobre, alors qu'il s'amène le Frère Nicolas Cadart, premier missionnaire résidant de la Rivière-Ouelle. Ce religieux est arrivé à Québec le 25 juin 1684, en compagnie du Frère Juconde Drué, venu de France comme lui. Après deux années au couvent de Notre-Dame-des-Anges, le Frère Cadart accepte de desservir Notre-Dame-de-Liesse. On a écrit de lui : *Homme très pieux et d'un grand jugement, souvent consulté à cause de la sûreté de sa doctrine.*⁴⁸

Le Frère Cadart rédige ses actes en latin, comme faisait son devancier. Le dernier acte qu'il signe à la Rivière-Ouelle comme *Fr. Nicolas Cadart, Recollectus, Miss.*, porte la date du 27 janvier 1688 et se rapporte à la sépulture de Jacques Miville Deschênes, décédé le 25. L'ancien fermier de Charles Aubert de la Chesnaye ouvre donc la série des actes d'inhumation à la Rivière-Ouelle, comme Marie-Louise Grondin, aussi de la Grande-Anse, a ouvert la liste des actes de naissance, en 1685.

46. Cf. Léon Roy : Ouvrage cité, pp. 33-34.

47. Cf. Paul-Henri Hudon : Rivière-Ouelle, p. 34.

48. Cf. Société historique de Kamouraska, *Gazette des campagnes*, 3 mars 1949.

De la Rivière-Ouelle, le Frère Cadart passera, (janvier 1688), au Cap Saint-Ignace, succédant au Frère Moireau. Il n'y fera pas l'année toutefois : il décédera (11 décembre) au couvent de Notre-Dame-des-Anges et sera inhumé sous la chapelle qui deviendra (30 oct. 1692) chapelle conventuelle des religieuses de l'Hôpital général.⁴⁹

Délimitation définitive

A Ste-Anne pendant ce temps-là, la difficulté de la délimitation de la seigneurie, du côté de la Bouteillerie, a repris du poil de la bête. Aussi, *estant sur le point d'entrer en contestation au sujet des bornes qui separent leurs seigneuries de la riviere houel et de la Pocatiere pour un quart de lieue a prendre par le sieur de la Bouteillerie au sudouest de lad. riviere houel le long du fleuve St Laurent*, les deux compères mettent de l'eau dans leur vin et en viennent à un accord (12 juin 1688), qui sera définitif celui-là. Alors d'Auteuil et Deschamps conviennent *qu'a l'advenir et pour toujours la borne de separation entre lesd. deux seigneuries sera le milieu d'un grand ruisseau nommé vulgairement le grand ruisseau, et que l'usage dud. ruisseau sera commun ent eux et libre a leurs habitans pour y entrer et sortir a leur volonté et ce l'espace de vingt arpens de profondeur apres lesquels lesdes seigneuries reprendront leur Rumb de vent accoutumé.*

Le Grand-Ruisseau, écrit M. Roy, sert encore de borne à la Rivière-Ouelle et à Ste-Anne. C'est depuis 1688 qu'un triangle de prairie (*l'Eventail*) au nord-est du cours d'eau précité, appartient à la Bouteillerie. Le *Grand-Ruisseau* permettait aux colons d'accéder par eau à leurs terres. (Le lit du cours d'eau sera modifié quand on construira la route transcanadienne, dans la plaine en bordure du fleuve. On ouvrira officiellement à la circulation, à l'automne 1972, le tronçon Ste-Anne-Rivière-Ouelle, le secteur Saint-Roch-Ste-Anne ayant été inauguré quelque trois mois plus tôt.)

François Ruette d'Auteuil est-il descendu à la Grande-Anse pour l'accord du Grand-Ruisseau? En tout cas, trois jours plus tard, il concède (15 juin) 7 arpents de front à Jean Autin.⁵⁰ Ces questions réglées, le seigneur donne suite à l'autorisation qu'il obtient en novembre, de se rendre en France.⁵¹

A la fin de l'année 1688, un nouveau missionnaire arrive à la Rivière-Ouelle en remplacement du Frère Cadart. C'est le Frère Emmanuel Jumeau. Le 8 janvier suivant, il bénit le mariage de Jean Pelletier et Marie-Anne Huot, de la Grande-Anse qu'il dessert. A l'instar de son prédécesseur, ce Récollet rédige ses actes en latin.⁵²

49. Cf. Soc. histor. de Kam., *Gazette des campagnes*, 30 déc. 1948, p. 6.

50. Cf. N.-E. Dionne : Ouvrage cité, p. 29, et Léon Roy, *Les terres de (...)*, p. 42.

51. Cf. Thérèse D. Ferland : Ouvrage cité, pp. 81-82.

52. Cf. Odilon Paradis : *Notes historiques (...)*, p. 7. A l'intention de ceux qui ont eu l'heur d'apprendre le latin, voici en partie cet acte : *Ego frater Emmanuel Jumeau, hujus parochialis ecclesiae dominae de laetitia in fluvio houellensi communiter de la Bouteillerie rector secundus a defuncto venerabili patre Nicolaus Cadard, Joannem Pelletier (...).*

D'Auteuil s'active en France

Pendant que le missionnaire débute à la Rivière-Ouelle, le seigneur s'active en France, d'où il ne rentrera que le 10 septembre. D'abord, sous la menace de lui faire un procès, il amène sa mère à renoncer en sa faveur à la succession du mari qu'elle a abandonné. Dans un autre ordre d'idées il rencontre le ministre Seigneulay à qui il soumet un mémoire sur la traite des pelleteries, la pêche, les bois et la culture en Nouvelle-France. Mais il y a plus : il plaide qu'il faudrait favoriser la traite des esclaves.⁵³ Evidemment, à Ruelle d'Auteuil tous les moyens d'arrondir sa fortune sont bons.

M. Pierre-Benoît Duplein, qui succède au Frère Jumeau à la Rivière-Ouelle, y fera si peu de bruit que Dionne ne le mentionnera même pas. Messire Pierre de Francheville, son successeur (1690), aura plus de veine du point de vue historique. La tentative de débarquement des soldats de Phipps à l'embouchure de la rivière Ouelle (?) lui permet de réussir, avec l'aide de ses paroissiens de la Bouteillerie et de la Grande-Anse, un coup qui, plus tard, fera les délices de l'abbé Henri-Raymond Casgrain.⁵⁴ L'auteur publiera même la liste des habitants qui firent le coup de feu en 1690. Bien sûr, les descendants seront fiers de retracer les noms des 39 ancêtres valeureux (Casgrain dit qu'ils étaient 40, le curé compris) : les fils Deschamps, les Lévesque, les Hudon, les Miville, les Boucher, les Bouchard, les Dancosse, les Renault, les Lissot, René Houellet et ses cinq fils, les Pelletier, les Lebel, les Dubé, les Mignot, les Gauvin, les Saint-Pierre, les Durand, les Autin, les Boivin et les Lavoye. Les deux fils du seigneur Deschamps, en état de porter les armes, — Deschamps habite sa seigneurie, lui, — sont de la partie, justifiant Casgrain d'écrire : *Tout le système de la colonisation de la Nouvelle-France reposait sur deux hommes, le prêtre et le seigneur, qui marchaient côte à côte et se prêchaient* (se prêtaient, j'imagine plutôt) *généralement un mutuel soutien . . . Dès qu'un seigneur, accompagné de quelques colons, avait pris possession d'un territoire, le missionnaire arrivait sur leurs traces pour les encourager et les fortifier.* Très touchant. Les colons étaient là, oui. Mais quand le seigneur était loin . . . : le missionnaire venait quand même.

Messire de Francheville était originaire de Trois-Rivières, où il était né le 14 juillet 1649. Ordonné prêtre à Québec le 19 septembre 1676, il reste quelques années secrétaire de Mgr de Laval, même devenu desservant de Beauport. Premier curé de Saint-Jean de l'Île d'Orléans, il dessert aussi Saint-Laurent et Saint-Pierre. Ce curé, à la signature énorme qu'on dirait tracée à la baïonnette (Casgrain), s'amène à la Rivière-Ouelle au début de 1690, peut-être même à la fin de 1689. Avant l'expiration de 1691, il passera au Cap Saint-Ignace d'où il desservira aussi Saint-Thomas de Montmagny. Quand il mourra à Montréal, le 7 août 1713, à l'âge de 74 ans, il sera curé de Longueuil. En 1947, on érigea à sa mémoire, à côté de l'inscription en l'honneur du seigneur Deschamps,

53. Cf. Thérèse D. Ferland, pp. 83 à 85.

54. Cf. *Une paroisse canadienne* (. . .), pp. 72-73.

une plaque en bronze portant : *En octobre 1690, à l'embouchure de la rivière Ouelle, l'abbé Pierre de Francheville, à la tête de quarante de ses paroissiens, repoussa un détachement de la flotte anglaise de Phipps.*⁵⁵ (Se rappeler le document de 1758 au sujet du débarquement des Anglais.)

Au printemps de 1690, le seigneur d'Auteuil a résilié le bail du fermier Mathurin Dubé qui a obtenu une concession à la Rivière-Ouelle. Mathurin remplace son père et sera quatre ans fermier. Il sera en même temps meunier car, devant les récriminations de ses censitaires qui se plaignent d'être négligés, d'Auteuil se décidera enfin à construire un moulin banal. Le 15 septembre 1691, il passe contrat avec le maçon Pierre Perrin.⁵⁶ Cela laisserait voir que le moulin sera en pierre. L'aveu et dénombrement de 1723 révélera seulement que *le moulin a eau a faire farine est basti pieces sur pieces.*⁵⁷ Le bâtiment est construit peu après puisque dans son procès-verbal de février 1692, l'arpenteur Jean Le Rouge parle de *la riviere ou est basty le moulin.*

Jean le Rouge dans la seigneurie

M. de Francheville ne passe qu'un an à la Rivière-Ouelle. En 1691, il a pour successeur messire Jean-Bernard de Requeleyne qui dessert, lui aussi, la Grande-Anse; mais seulement jusqu'en 1715. Au Canada depuis le 24 mai 1690, le nouveau desservant est âgé de 31 ans quand il passe à la Bouteillerie. Il y sera 27 ans, dont 23 comme curé, le territoire devenant paroisse le 10 octobre 1695.⁵⁸ De ce pasteur on note *la belle tenue des registres, son écriture large et régulière.* Il dessert la Rivière-Ouelle depuis 4 ans quand M. de Francheville, par délégation de Mgr de Laval, vient l'installer comme curé. M. de Requeleyne sera rappelé à Québec en juin 1718. Décédé à l'Hôtel-Dieu le 12 juillet 1724, à l'âge de 74 ans, il sera inhumé dans la crypte de la Basilique.⁵⁹ L'abbé Dominique Gosselin me précise un point intéressant au sujet de ce curé de la Rivière-Ouelle. M. de Requeleyne signe jusqu'en 1716 aux registres. En 1717, aucune signature de lui. Puis son paraphe réapparaît trois fois en 1718 (jusqu'au 13 juin); et c'est fini.

55. Cf. L'abbé Armand Dubé, *Gazette des campagnes*, 28 oct. 1948, p. 2.

56. Cf. Thérèse D. Ferland : *La famille d'Auteuil au Canada.*

57. Le dernier moulin banal fut démoli en 1920. Il était probablement sur l'emplacement de celui de 1692, tout près de la première chapelle, à 14 arpents de la ligne de Mr de Saint-Denys. Le notaire Louis-A. Dupuis, de Ste-Anne, écrivait à Léon Roy : "Ce moulin à moudre le grain était désigné sous le nom de petit moulin des terres. La chaussée était à l'endroit où passe la route nationale qui a été redressée. La dalle qui l'alimentait mesurait quelques arpents. Ce petit moulin en bois était dans le pendant de la côte au nord du chemin sur le lot cadastral no 409, le long du Grand-Ruisseau (du haut de la seigneurie). De mémoire, M. Dupuis énumère les propriétaires depuis la confection du cadastre jusqu'à 1920 : Elisée Dionne, seigneur, (1880); Euchariste Tremblay, Chrysologue Dubé (1903); Philéas Boucher (1915); Herménégilde Pelletier (1919). (Cf. *Les terres de la Grande-Anse*, (...), p. 58.) Le notaire Ls-A. Dupuis est décédé à Ste-Anne le 11 mars 1967, à l'âge de 82 ans.

58. Note : C'est pourtant le 25 août 1694 que le *Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec pour 1940-1941* (pp. 403-404) indique pour la nomination de M. de Requeleyne comme curé de la Bouteillerie, et l'abbé Ivanhoé Caron s'appuie sur les archives de l'Archevêché.—G.O.

59. Cf. L'abbé Armand Dubé : *Gazette des Campagnes*, 11 nov. 1948, p. 4.

Quand M. de Requeleyne s'installe à la Rivière-Ouelle, les censitaires de la Grande-Anse n'ont guère augmenté en nombre depuis 1683. Seulement six nouveaux venus, au dire de Léon Roy : François Bouchard (1670-1754), qui retournera à la Rivière-Ouelle en 1692, puis se fixera aux *Caps Mouraska*, en 1695 ; Jean Pelletier (1663-1739), frère de Noël, arrivé au plus tard en 1686 ; Charles Aubert de la Chesnaye (1630-1702) qui n'habitera pas son domaine ; François Miville (1632-1711), exploitant à bail le domaine de la Chesnaye où il a remplacé son frère Jacques ; François Autin (arrivé en 1688, il repartira avant 1709) ; Sébastien Bonin (1662-1741), venu en 1685 au plus tard ; Noël Lizot (1677-1740) ; ce fils de Guillaume aurait été âgé de 11 ans en 1688, année où il obtient sa concession.⁶⁰

A force de se faire harceler par ses censitaires, d'Auteuil semble vouloir s'intéresser davantage à la Grande-Anse. Le moulin banal a été construit à l'automne 1691. Un geste qui ne s'impose pas moins, c'est l'arpentage des terres. Jean Le Rouge est chargé du travail. Dans l'est de la seigneurie, il commet l'erreur de s'engager dans le *Petit-Ruisseau* au lieu de remonter le cours du *Grand-Ruisseau* qui devait servir à démarquer les deux fiefs. Le premier cours d'eau est à 11 $\frac{3}{4}$ arpents à l'est du *Grand-Ruisseau*. Les bornes découlant de l'entente de 1688 se trouvaient à n'avoir existé que sur le papier, dit M. Roy. La délimitation fut établie légalement en 1754, quand l'arpenteur Olide de Kerverzo fixa les bornes sur les lieux.

Dans son procès-verbal du 16 février 1692, le *juré arpenteur* certifie que,

suivant l'ordre et le memoir de Mre Dauteuille Procureur general au conseil souverain, il s'est transporté sur la seigneurie de la Pocatiere a la grande anse ou estant j'ay mesuré toutes les terres de lad, seigneurie tant celle du domaine que les habitations concedées et celles non concedées.

Réparties en trois groupes, les terres concédées sont celles de : François Bouchard (5 arpents au sud-ouest du Grand-Ruisseau d'en bas) ; Jean Pelletier (4 arp.) ; Noël Pelletier (5 arp.) ; M. de la Chesnaye (2 terres de 8 et 6 arpents, respectivement, l'embouchure de la rivière Saint-Jean en marquant la séparation) ; François Autin (6 arp., presque au centre de la seigneurie) ; René *Youils* (Ouellet), 4 arpents ; Jean Grondin (4 arp.) ; Sébastien Bonin (7 arp., au nord-est du domaine seigneurial principal, dans l'arrière-fief Pollet ou St-Denys de Ste-Anne) ; Noël Lissot (4 arp.) ; Guillaume Lissot (6 arp. de front). L'arpentage fut effectué en présence de *Guillaume Lisot, François Minville et Noël Lissot, colons du lieu, et sur les habitations concedées comparurent Noël Pelletier, René houils (Ouellet), François hautin et sebastien Bonin.*

60. Cf. Léon Roy : Ouvrage cité, pp. 42-43.

Nous avons fait allusion au fait que tout passionné pour l'argent qu'il fut, Ruette d'Auteuil s'occupait des miséreux. A Québec en effet, il fait partie du Bureau des pauvres, la Saint-Vincent-de-Paul de l'époque. Les Hospitalières de l'Hôtel-Dieu obtiennent du roi (24 nov. 1692) les lettres patentes de l'Hôpital général. Au début de l'été, d'Auteuil est opposé à cette fondation, alléguant que l'ancien couvent des Récollets est trop éloigné de la ville. C'est sans doute Mgr de Saint-Vallier qui l'amadoue et conseille aux religieuses de le nommer, lui et ses collègues du Bureau des pauvres, dont M. de la Chesnaye, dans le conseil d'administration de la nouvelle maison. Les premiers hospitalisés sont accueillis le 30 octobre (1692). Mgr de Saint-Vallier, le comte de Frontenac et M. de Champigny sont les chefs de la Direction.⁶¹

Marie-Thérèse Pollet se marie

Ruette d'Auteuil fait la guerre aux Jésuites, mais il est en excellents termes avec l'Evêque. Dans le mois même de son élection à l'Hôpital général, il tombe en deuil (4 octobre) de son beau-père Nicolas Juchereau de Saint-Denys, premier seigneur de Saint-Roch des Aulnets (et de ce qui est devenu le fief Pollet). La mort de son père fait que Mme d'Auteuil hérite d'un fief à Beauport. De mieux en mieux ! Un an après la mort de son grand-père Juchereau, Marie-Thérèse Pollet épouse (8 oct. 1693) Pierre Lemoyne d'Iberville. Le mari étant le marin de grande classe et l'homme de guerre que l'on sait, le voyage de noce revêt la forme d'une expédition à Terre-Neuve ; il se prolonge suffisamment pour que le premier-né des d'Iberville voit le jour dans l'île.

Chez les d'Auteuil, c'est (5 novembre 1694) la naissance de Pierre. Les autres enfants sont alors : Alexandre, Claire-Marie, Madeleine-Catherine et Charles. Louise-Geneviève, *le bébé*, naîtra le 4 août 1696. Ce sont les seuls survivants de 12 enfants.

Le paternel entend avoir quelque chose à mettre sous les pieds de sa progéniture. A ses autres fiefs il ajoute (15 février 1693) celui du Cap-Santé, voisin de la seigneurie de Jacques-Cartier, propriété d'Anne Gasnier. Mme Bourdon décédera en 1698, à l'âge de 87 ans. Un autre héritage de poids à l'horizon. On dirait que Ruette d'Auteuil récolte les fiefs plus facilement que les aspirants colons n'obtiennent des concessions à la Grande-Anse.

Réjouissantes du côté seigneurial, les affaires du Procureur général sont plus ardues au Conseil souverain. L'avocat va jusqu'à s'emporter contre Frontenac, durant une séance. A la Cour de France on ne badine pas avec le respect dû à l'autorité. Aussi, (15 juillet 1695) Pontchartrain blâme-t-il le Procureur pour sa conduite irrespectueuse ; il lui enjoint de présenter ses excuses au Gouverneur devant témoins. Les choses avaient pourtant bien marché avec M. le Comte pendant cinq ans.

61. Cf. Mgr Henri Têtu : *Les évêques de Québec*, p. 103.

En dépit de ces tracas, Ruette d'Auteuil garde un œil sur la seigneurie de la Grande-Anse. Le 15 avril 1696, il loue à bail pour 5 ans (jusqu'au 25 avril 1701) sa terre dite du *Grand ruisseau et du petit ruisseau joignant à la Bouteillerie, et Jean Pelletier, d'autre, à Nicolas Veriel* (1667-1719) et *Jean Lefebvre* (dit Boulanger-1671-1747), du comté *St Laurent, se faisant fort pour Marie-Anne et René Mesnil, leurs femmes*. Les deux beaux-frères ne se seraient pas établis à la Grande-Anse car on ne trouve aux registres de la Rivière-Ouelle aucun acte les concernant, entre 1696 et 1703.⁶²

Le premier caboteur

Rien de ce qui est rentable ne laisse Ruette d'Auteuil indifférent. Le voilà dans le négoce à la Basse-Ville. Son censitaire Jean Pelletier, de la Grande-Anse, se lance dans le cabotage; il s'adresse au marchand-seigneur pour les agrès nécessaires. Marché serré à la manière du sieur d'Auteuil: le 10 août 1698, Pelletier consent à laisser saisir sa goélette s'il n'a pas acquitté sa dette à la date convenue. En même temps qu'elle montre le seigneur sous son vrai jour, cette transaction révèle que Jean Pelletier fut l'un des premiers (sinon le premier) caboteurs de Ste-Anne.

Sont-ce les navigateurs qui ont apporté l'épidémie qui sévit dans la région de la Rivière-Ouelle en 1699? Il semble bien y avoir épidémie, car onze défunts sont inhumés le jour même de leur mort.⁶³ Il devait se trouver des habitants de la Grande-Anse parmi les victimes. (A l'époque, ils sont enterrés à la Rivière-Ouelle, le cimetière du Haut de Ste-Anne ne devant être inauguré qu'en 1715.)

Dur en affaires, vindicatif, Ruette d'Auteuil est également tireur de ficelles. Aussi, le 5 mai 1700, le ministre Pontchartrain lui adresse une lettre élogieuse, l'informant par surcroît que le Roi l'a gratifié d'une pension de 300 Livres *en récompense de ses loyaux services au Conseil de la Nouvelle-France*. Le Ministre ne serait-il pas en train de lui dorer la pilule? Mais non, tout va très bien, madame la marquise. A propos de marquise, les d'Auteuil s'en sont donné une le 17 février (1700) en mariant leur fille Marie-Claire à Antoine de Crisacy, soi-disant marquis sicilien. Le beau chanteur serait président de *la banque à pitons* qu'il ne dépenserait pas plus largement. La noce est fastueuse. Pourtant, l'année suivante, le Marquis empruntera de Charlotte Juchereau 6 400 Livres remboursables dans cinq ans. Qu'à cela ne tienne, on le pistonnera au poste de gouverneur des Trois-Rivières. Après la mort de sa femme survenue le 6 octobre 1705, il sera déjà en mesure de rembourser sa dette assez lourde pour l'époque.

62. Cf. Léon Roy : Ouvrage cité, p. 85.—Le comté de Saint-Laurent, c'est l'île d'Orléans que Charlotte Juchereau achètera mais qu'elle ne pourra pas payer, finalement.—G.O.

63. Cf. Paul-Henri Hudon : Rivière-Ouelle, p. 37.

Les finances vont si bien pour Ruette d'Auteuil qu'il achète un beau terrain rue Saint-Louis et s'y fait construire maison. Et voici que (14 oct. 1700) le Procureur général acquiert la seigneurie de M. de Lauzon soi-disant pour le compte de Georges Régnier. Coïncidence heureuse, ce fief aboute au domaine de Villieu que d'Auteuil avait acquis en 1683, cinq mois après son mariage. Le vent continuant de souffler dans ses voiles, le Procureur général devient directeur de la Compagnie de la Nouvelle-France, pour trois ans (fin juin 1701). La Société s'occupe d'échanges commerciaux avec la mère-patrie. D'Auteuil finira cependant par avoir des ennuis de ce côté aussi, les intendants Raudot, père et fils, lui faisant un procès. Mais sur l'heure, tout va bien. Du côté des Juchereau les affaires sont bonnes aussi car, à Paris le 2 février 1702, la belle-soeur Charlotte-Françoise acquiert de François Berthelot, l'île d'Orléans *de présent érigée en comté sous le nom de (...) Saint-Laurent*. Rien que ça, ma chère ! Mais quand viendra le moment de verser 27 000 des 31 000 Livres du marché, *c'est bien sorcier*, mais "adieu, veau, vache, cochon, couvée !" : la veuve Pochot verra s'évanouir le titre de comtesse...

Poste non héréditaire

L'année 1703 s'annonce pas trop belle pour la Colonie. Il y a cette épidémie qui, à la Bouteillerie, sera fatale au seigneur Deschamps. Pour d'Auteuil aussi les choses se gâtent. Ce marquis de Vaudreuil qui s'amène comme gouverneur ! Avec les prédécesseurs Lefebvre, de la Barre et de Callières — le dernier surtout — le Procureur général était aux petits oignons. Contre Vaudreuil le seigneur de Monceaux est prévenu ; il lui reprochera de s'enrichir par la traite de l'eau-de-vie. Le Procureur a perdu son ennemi juré, Frontenac, mort le 8 novembre 1698 : il se rabat sur les Jésuites. La biographe familiale dit que Ruette d'Auteuil se propose depuis longtemps de ramener à l'ordre ces *ambitieux* qu'il accuse de s'enrichir aux dépens des Sauvages, sous prétexte de les convertir et de les civiliser. Les Jésuites conserveront pourtant leur seigneurie de Sillery que d'Auteuil a refusé d'enregistrer. *Punition du bon Dieu !* Pontchartrain écrit à d'Auteuil (1703) que le Roi ne prétend pas que les places de membre du Conseil souverain *passent de père en fils comme un héritage* ; car, insinue-t-il, les fils ne sont pas toujours dignes de leurs pères. La leçon est servie assez vertement. Par contre, au Procureur qui s'est plaint des clercs qui refusent la communion pascalle aux fidèles qui n'acquiescent pas la dîme, le Ministre répond que le Roi a fait savoir à l'Evêque de Québec de trouver un autre moyen que celui-là de remédier à la situation.

En 1704, avance la biographe romancière des d'Auteuil, les habitants de la Grande-Anse ont la visite du seigneur, voyage de deux mois qui se termine fin juin. Il y est peut-être question de chapelle, l'Evêque ayant permis dix ans plus tôt la messe dans la maison du fermier ; l'occupant est Mathurin Dubé fils.

D'Auteuil semble avoir le don de se mettre tout le monde à dos : après les Jésuites c'est le clergé séculier chez qui il dénonce des curés qui réclament la dîme sans même desservir leur paroisse. Puis ce sont de nouvelles attaques contre les Jésuites. L'incorruptible se défend d'enfreindre la loi, lui, voulant donner le bon exemple.

Tandis que le seigneur est de passage à la Grande-Anse, ses fils Alexandre et Charles sont partis suivre les cours de l'École de marine de France. Le Procureur demande pour eux le brevet d'officiers. Toutefois, les fistons ne seront point là quand il s'agira d'être présentés au Roi pour leurs grades. (Pontchartrain à Vaudreuil, 17 juin 1705.)

Rien ne va plus pour d'Auteuil

Décidément, rien ne va plus pour le Procureur général car, en 1705, il n'a pas reçu ses appointements depuis plusieurs mois. Les malheurs fondent tous ensemble. C'est d'abord Pierre Lemoyne d'Iberville qui décède à la Havane le 9 juillet (1705). Au moins, il laisse à sa veuve éplorée une fortune considérable. Coup autrement plus dur le 6 octobre alors que Claire-Marie, marquise de Crésicy âgée de seulement 20 ans, meurt dans les bras de son père, aux Trois-Rivières. Elle est inhumée à Québec trois jours plus tard. Sous prétexte de manque d'argent, le Procureur a retiré du Collège des Jésuites, en 1705, son fils Pierre qui, âgé de 13 ans, s'en va naviguer au Cap-Breton avec M. Aubert. Ce M. Aubert serait-il Pierre Aubert de Gaspé ou Félix Aubert ?

Au Conseil souverain les choses vont décidément mal : à une séance, Vaudreuil et Raudot expulsent le Procureur pour son refus d'obtempérer aux ordres du Roi. D'Auteuil ira se disculper en haut lieu. Tous ces arias font que le seigneur n'a pas de temps à consacrer à la Grande-Anse. Aussi a-t-il chargé Jean Juchereau de surveiller ses intérêts. C'est à Juchereau que Noël Lizot et Joseph Meneu-dit-Châteauneuf versent (26 août 1706) la somme que devait au seigneur, Guillaume Lizot, leur père et leur beau-père, respectivement. C'est Juchereau encore qui, le 28 novembre, cède à Jean Lumina, pour neuf ans, *la terre du Domaine joignant au nord-est à feu Guillaume Lizot et au sud-ouest à la seigneurie de Mademoiselle de Saint-Denis*. Le bail porte notamment sur la location du moulin, des bâtiments, des bestiaux et des instruments aratoires.⁶⁴ Puisqu'il n'est pas question de la maison, — et encore moins du manoir — faut-il conclure que le fermier-meunier habite le moulin, la maison de ferme servant uniquement de chapelle à la visite du missionnaire ?

Le tracé du Chemin royal

A défaut des seigneurs trop négligents ou trop pris par leurs affaires, il faut bien que quelqu'un se préoccupe du mieux-être des habitants. *Le lundy premier febvrier 1706*, le Conseil souverain ordonne

64. Cf. *La famille d'Auteuil* (...), p. 116.

au Sr de Becancour grand Voyer de se rendre dans toutes les seigneuries où les chemins n'ont pas été réglés et de les tracer de concert avec les propriétaires des seigneuries, les *offers* (officiers) de Milice en Leur absence s'il n'y a pas de juge et six des plus anciens et Considerables habitants du lieu. Le chemin devra être large d'au moins 24 pieds et parfaitement praticable; il faudra bâtir les ponts sur les ruisseaux et faire les levées où ce sont des marais. Le grand voyer devra rendre compte en octobre. Défense à tous d'Embarasser Lesds Grands Chemins par Clotures ou Barrières sous quelque pretexte que ce soient, a peine de Vingt livres d'amande applicable a la fabrique de La paroisse de la Seigneurie, Laquelle Le Marguiller en charge sera tenu de faire payer, a peine d'en être Responsable en son propre et privé nom.

Lanouillier de Boisclerc parcourt, les 6, 7 et 8 août 1706, L'Islet-à-la-Peau, les *Aulnoies* et la *coste* et seigneurie de la *Pocatiere*. Pour le tracé, il a le concours de *Joseph Meneux de Chasteauneuf, enseigne de milice, Grégoire Valet (Ouellet), Joseph Tailлон et Charles de Miville Deschenes*. René Brisson est le capitaine de milice. Dans la seigneurie de 2 lieues de long, ou environ, il s'est trouvé 7 ruisseaux sur lesquels il faudra des ponts en cèdre de 12 pieds, appuyés sur 5 bonnes lam-bourdes.

La situation ne sera guère meilleure en 1713, car l'intendant Michel Bégon émet, le 12 juillet, une ordonnance à la suite des représentations du Sr de Requeleynne, *prestre curé de la Riviere Houel et de la Grande anse*. Celui-ci se plaint de la négligence des habitants à donner suite au décret du 18 juin 1709 et au règlement du 17 mars 1710, émis par l'Intendant. Plusieurs chemins sont impraticables du fait que l'on n'a pas creusé de fossés pour assécher la chaussée; les champs manquent de clôtures; on laisse paître les chevaux sur les grèves, sans les avoir enfermés, etc.

On circule en voiture d'un bout à l'autre de la Grande-Anse. D'Auteuil se montre plus négligent dans son fief de L'Islet-à-la-Peau, car, en 1741, il sera encore impossible de se rendre par terre, de Saint-Roch à Saint-Jean Port-Joly.⁶⁵

Le Procureur général fait bien d'aller en France pour tenter de se disculper, car en cette année 1706 le gouverneur Vaudreuil, aidé du fils Raudot, a écrit à Pontchartrain une longue lettre contre le *diviseur* d'Auteuil qui, dit-il, aurait été réprimandé comme il le mériterait pour ses manquements au devoir, s'il n'avait pas eu des amis puissants. Déjà le *bon patronage* ! . . . Le 22 novembre, on lui accole un substitut, Pierre Haymard. La roche tarpeïenne est proche . . .

Aux premiers jours de décembre, François d'Auteuil et sa femme s'embarquent pour la France. Le couple débarque à La Rochelle fin février 1707; à Paris, il loge dans la luxueuse demeure de Marie-Thérèse Pollet.

65. Cf. Léon Roy : Ouvrage cité, pp. 45-46.

Pendant que leurs parents sont au *vieux pays*, Alexandre et Charles viennent passer les vacances à Québec, multipliant les frasques sur les fortifications. L'aîné y va tout de même un peu fort, car il atteint d'une pierre au front un soldat qui succombera au bout de 8 jours. Comme cela se reverra dans *les bonnes familles*, l'affaire sera classée. La corde, le cou sur le billot, la guillotine, l'écartèlement, c'est pour les manants ! . . .

Déchéance du Procureur

Le comble de l'infortune pour d'Auteuil, c'est d'apprendre qu'il a été démis (30 juin 1707) comme procureur général. A la même occasion, le Roi défend à ses fils de s'ébrouer sur les fortifications, à Québec. Tout est consommé quand Charles Macart est nommé pour succéder au fonctionnaire déchu (24 oct. 1707). Comme fiche de consolation, l'infortuné père obtient que soit abandonné le procès intenté à ses deux fils pour le meurtre du soldat.

Dans la capitale du Royaume, d'Auteuil passe son temps à faire antichambre, soumettant des mémoires sur les sujets les plus divers; puis il écrit lettre sur lettre à ses amis de Québec. Il fait même intervenir Mgr de Saint-Vallier pour obtenir d'être réinstallé. Le 30 décembre 1709, Pontchartrain fera savoir à l'Evêque de Québec que la faveur demandée ne peut pas être accordée, *ce monsieur ayant été la cause principale du trouble et de la mésintelligence qui a régné à Québec.*⁶⁵

On reprochera à la mère-patrie l'incohérence de sa politique en Nouvelle-France. La femme du gouverneur Vaudreuil ne veut pas que le jugement lui soit appliqué. C'est pourquoi, en octobre 1709, elle écrit au comte Jérôme de Pontchartrain :

*On a remarqué depuis qu'il y a un grand nombre de chevaux en cette colonie (Canada), les jeunes gens ne sont plus si vigoureux que lorsqu'ils étaient obligés d'aller à pied ou en raquettes en hiver. (Madame ne prise donc pas que les jeunesses aillent à la selle . . .) Comme ils se sont accoutumés à aller à cheval ou en traîneau, on a de la peine à trouver des hommes qui puissent aller en parti pendant l'hiver.*⁶⁶

D'intérêt plus immédiat que la raquette pour la Grande-Anse est le plan que Gédéon de Catalogne dresse (1709) d'une partie de la Côte sud, en descendant jusqu'à la Grande-Anse inclusivement). Léon Roy fait observer que le cartographe n'a pas séparé la seigneurie de Ste-Anne de celle des Aulnaies, semblant même avoir ignoré qu'elles étaient distinctes. Voici, du Nord-Est au Sud-Ouest, la liste des propriétés

65. Cf. *Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec pour 1940-1941*, pp. 337 et 421.

66. Cf. *Même source*, p. 400.

d'après la copie du plan de Catalogne : *Mr Dauteuil* (Domaine du Grand-Ruisseau); *Fouquet* (les héritiers de Martin Fouquet); *Jean Peltier* (Peltier — 1663-1739); Noël *Peltier* (1654-1712), frère du précédent; *Mr Gaspé* (Pierre Aubert de Gaspé, seigneur du Port-Joly, (1676-1731); *Non concédé*; *Sans Soucy* (Pierre Soucy, 1673-1760); *Lagassé* (André Mignier-dit-Lagacé fils — 1669-1729); *Boucher* (Philippe Boucher, 1670-ante 1738); *Morain* — il sera *bédeau* à Ste-Anne; Michel *Lagassé* (Mignier-dit-Lagacé, 1682-post 1738); G. Ouellet (Grégoire Ouellet — 1672-1718, fils de René); D. Grondin (Jean Grondin, 1645-1714); *Mainville* (Jean Miville-dit-Deschênes, 1672-1711, fils de Jacques); Grondin (Jean Grondin, lot de support); G. Bonin (Sébastien Bonin, 1662-1741); Charles Langlois (Thomas Langlois, 1637-1712); Noël *Lizot* (1677-1740, fils de Guillaume); G. *Lizot* (Guillaume Lizotte, 1644-1706); *Mr Dauteuil* (le domaine seigneurial principal).

Dans la seigneurie des Aulnaies Catalogne énumère : N. Lizot (Noël, 1677-1740); J. Lizot (Joseph, 1685-1768); frère du précédent; Charles Miville (dit-Deschênes, 1677-1758), fils de Jacques; *Mr Desplaines* (Bernard d'Amours Desplaines, 1667-1749); J. Ouellet (Joseph, 1667-1731), fils de René; G. Bouchard (Gabriel, 1676-1731), fils de Michel; *La Vve Lizot* (la veuve de Nicolas-Claude); J. Lizot (le même que le 2e de la liste); *la Vve Gervais* (la veuve de Jacques Gerbert); Ch. Deschênes (le 3e ci-dessus); Pierre St-Pierre (un des pionniers); Pierre Dubé, etc.⁶⁷

Vive la raquette et . . . !

Les propos de madame de Vaudreuil ne sont pas tombés dans l'oeil d'un aveugle. De Marly le 15 juin 1712, le Roi-Soleil écrit au Gouverneur et à l'intendant Bégon qu'ils ne peuvent donner trop d'attention à *faire mettre tous les habitants dans l'usage de la raquette qu'ils ont quasi tous perdu, et ils doivent les empêcher autant qu'ils le pourront de mener une vie molle sur toutes ces sortes de choses, laquelle par la suite diminue leur force et abat entièrement leur courage . . .* En conséquence, les habitants ne devront avoir que le nombre de chevaux requis pour leurs travaux. Mais il y a plus : *C'est en partie la fainéantise qui empêche la colonie de se peupler comme elle devrait, d'où l'importance de faire marier les jeunes gens à 20 ans et les filles à 16 ans.*⁶⁸ Autant lancer le slogan royal : *Vive la raquette et la couchette !* Est-ce à la faveur de cette injonction que foisonneront les *clubs de raquetteurs* qui seront encore nombreux au Québec dans le premier quart du 20e siècle? Et puis, on l'a vu, ce n'est pas d'hier que l'on parle *joual* en Nouvelle-France . . .

Pour d'Auteuil les tracas n'ont pas disparu. Invité à un bal chez M. de Ramesay, à Montréal, son fils Charles sest bagarré avec son hôte; celui-ci porte plainte. Le malappris s'enfuit en France. Plus réjouissante

67. Cf. *Les terres de la Grande-Anse*. (. . .), pp. 43-44.

68. Cf. *Rapport de l'Archiviste de la Province pour 1940-1941*.

est la nouvelle du mariage de Madeleine-Catherine à François de Selles. La cérémonie se déroule en la cathédrale de Québec, le 12 décembre 1713, en l'absence de M. et madame d'Auteuil

Cette manne, le marsouin . . .

Abandonnons à ses ennuis le lointain seigneur pour aborder un sujet qui intéresse davantage les habitants de la Grande-Anse. Il est en Nouvelle-France une industrie très ancienne, si ancienne qu'on ne peut en établir l'origine : la pêche à la baleine qui a sans doute débuté en même temps que celle de la morue. La pêche au marsouin dans la région a peut-être commencé plus tard, avec l'établissement des premiers colons de la Côte sud. Dans ses *Mémoires*, M. de la Pauze écrit qu'un bâtiment de Bayonne vint, de juin à août 1755, faire la pêche à la baleine au *Cap Mouraska* et qu'il y recueillit 500 barriques d'huile. Deux autres barques vinrent du même endroit l'année suivante, mais les contestations qui s'élevèrent entre les deux équipages compromirent le succès de l'entreprise. Le mémorialiste note ensuite que *Depuis le Cap Mouraska jusqu'à l'Isle verte la pêche du hareng et de la sardine serait très abondante.*⁶⁹

Va pour le hareng et la sardine ! Quant à la baleine, la capturerait-on si haut dans le Saint-Laurent, et ne doit-elle pas être réduite à la taille du marsouin ? Au début du 20^e siècle, il est vrai, une baleine s'échouera sur la grève de Saint-Roch des Aulnets. Fait unique en l'espèce, moins rare en ce qui concerne le marsouin. La baleine qui reste trop longtemps hors de l'eau se consume intérieurement et meurt rapidement.

Une chose est certaine, la pêche au marsouin se pratiquait à la Rivière-Ouelle dès la fin du 17^e siècle. L'historien de la paroisse la fait remonter à 1698 pour la Bouteillerie. A Kamouraska, le seigneur de la Durantaye se fait concéder le droit de pêche, en 1673. Deux ans plus tard (6 mai), Charles Denys de Vitré obtient en exclusivité le privilège de la pêche sur la Sôte sud, en même temps que la seigneurie du Bic. De la Durantaye et Deschamps se seraient adonnés à cette industrie. D'après l'auteur de *Rivière-Ouelle*, c'est à partir de 1705 que des habitants de la Bouteillerie se lancent dans la pêche commerciale du marsouin. Entre autres, une société est constituée le 21 juin par Jean de la Voye, Etienne Bouchard, Pierre Soucy, Jacques Gagnon, Pierre Boucher et François Gauvin.⁷⁰ Au moins deux de ces sociétaires sont de la Grande-Anse.

La pêche au marsouin attirera plusieurs habitants de la Grande-Anse. Ainsi le 6 juin 1710, l'Intendant émet une ordonnance permettant à Jean Mignot-dit-Labrie (1665-1735), Louis Dubé (1676-1747),

69. Cf. Léon Roy : *Les terres de la Grande-Anse*, (. . .), p. 272.

70. Cf. Paul-Henri Hudon : *Rivière-Ouelle*, pp. 65-66.

Jean Deschênes (1672-1711), Noël Pelletier fils (1676-1713), Jacques Boüet (1677-1741) et François Autin, *habitans de la Bouteillerie, d'établir une pêche aux Marsouins à la Pointe aux Iroquois*, et approuvant leur société pour 19 ans. Desservis par le curé de la Rivière-Ouelle, ces habitants sont de la Grande-Anse. Surviennent des frictions : le 7 mars 1715, l'Intendant défend à François Autin, à la veuve Noël Pelletier et à la veuve Jean Deschênes de troubler Jean Migneau, Louis Dubé et Jacques Boüet (Bois) dans la pêche qu'ils exploitent à la Rivière-Ouelle. Le 16 mai suivant, l'Intendant décrète que Autin demeure dans la société et que les veuves Pelletier et Deschênes seront accueillies comme sociétaires en fournissant leur part en hommes capables de travailler à ladite pêche. Nouvelle ordonnance (11 avril 1718) obligeant Autin et les deux veuves à *faire leur moitié de pêche aux marsouins à la Rivière-Ouelle, ainsi qu'elles y sont tenues*.⁷¹

Dès le début du 18^e siècle la pêche au marsouin se pratiquait dans Kamouraska. Dans *La colonisation sous le régime français* (p. 69), l'abbé Ivanhoë Caron dit qu'en 1721 on comptait 7 pêches à la Baie Saint-Paul et 6 à la Côte sud (Ste-Anne de la Grande-Anse, Rivière-Ouelle et Kamouraska). Joseph Bouchette parlera de 6 pêches commerciales, en 1832.

Le 1^{er} avril 1735, sous seing privé, François d'Auteuil autorisera Michel Migné et Augustin Roy dit Lauzier (l'entente sera renouvelée en février 1737) à faire la pêche au marsouin. Le 2 mai 1736, l'Intendant permet à 8 habitants de la Grande-Anse de tendre une pêche dans la largeur de leurs terres, pour la présente année. Les associés sont : François Ouellet (1698-1743), Joseph Ouellet (1697-1759), Sébastien Grondin (1687-1749), Pierre Boucher dit Saint-Pierre, Charles Lafrance (1695-1760), François Beaulieu (1698-post 1739), Pierre Denis-dit-Quimper (1700-1746), Jean Labrie (1707-post 1767). Il est cependant loisible à Michel Mignier-dit-Lagacé (1682-post 1736) et ses associés, s'ils ont des terres dans l'étendue des pêches (lots nos 16 à 25), d'entrer dans la société et on devra les y accepter pourvu qu'ils contribuent aux frais d'exploitation en main-d'oeuvre et en *ustensiles*.⁷²

Ruette d'Auteuil s'intéresse au marsouin, car il en tire des revenus. Gare aux exploitants qui essaient de tricher ! Le 10 novembre 1736, Michel de la Rouvillière, coordonnateur de la Nouvelle-France, condamne les habitants de la Grande-Anse intéressés dans ce genre de pêche, à tenir compte à leurs seigneurs du dixième des huiles, tant pour le passé que pour l'avenir, rapporte N.-E. Dionne. (pp. 29-30)

Le 10 février 1738, c'est Augustin Roy-dit-Lauzier, Joseph Hayot et *un nommé Saint-Amant*, tous habitants de Ste-Anne, qui obtiennent possession et jouissance de la pêche au marsouin. Lauzier, capitaine de

71. Cf. Léon Roy : Ouvrage cité, pp. 68 à 70.

72. Cf. Léon Roy : Ouvrage cité, pp. 69-70.

milice de la seigneurie, signe, *sous sing privé*, l'acte de concession avec Charles d'Auteuil, seigneur du lieu. (François-Magdeleine Ruette d'Auteuil est décédé l'année précédente). Joseph Meneux-dit-Châteauneuf fait des difficultés à Lauzier; le 31 mars, l'Intendant le déboute de sa poursuite et lui défend, *lui et tous les autres*, de troubler Roy dans son exploitation. Un autre habitant, Antoine Gagnon, s'avise de tendre, sans autorisation, une pêche en face de sa propriété. Or l'acte de concession de sa terre ne mentionne point le droit de pêche. L'intendant Bocquart maintient dans leurs privilèges Roy et ses associés, condamne Gagnon à se tenir tranquille et à payer les frais de la contestation.⁷³

Il semble que l'industrie de la pêche aux marsouins prospère à Sainte-Anne, comme à la Rivière-Ouelle, l'huile étant toujours en grande demande. Il en est encore question le 18 janvier 1769, douze habitants de la Grande-Anse formant, devant le notaire Dionne, société pour 3 ans aux fins de pêcher le marsouin en front de leurs terres. Les associés sont Jean Digé, Frs et *Jus* Lévesque, père et fils, Jean Anctil, Benjamin Michaud, Alex. Dubé, Alex. *Potdevin*, Benjamin Dubé, J.-B. Pelletier, Basile Beaulieu, J. Martin et Jean Guy. Ils partageront dépenses et profits.⁷⁴

Cette société fait l'objet d'un litige cette année-là? Le 15 décembre 1769 donc, Jean-Baptiste des Bergères de Rigaudville, seigneur de Bellechasse, et François-Joseph Cugnet décrètent à leur tour que le Grand-Ruisseau marque la ligne de séparation entre les seigneuries de la Bouteillerie et de la Grande-Anse. Ils ordonnent

qu'à l'avenir, D. Porliers (le curé de Ste-Anne), au nom qu'il agit en sa qualité d'usufruitier de la seigneurie de la Pocatière ou le seigneur qu'il représente et les Associés de la Pêche à Marsouins de ladite seigneurie ne pourront porter aucun préjudice à la pêche à Marsouins qui appartient de droit et avec titre, aux seigneurs de la Bouteillerie qu'ils tendent depuis un temps immémorial sur les devantures de leur Seigneurie (...). Les arbitres concluent que les seigneurs et habitants de la Grande-Anse ont le droit de tendre dès la lieue et demie de la Première Concession de 1672, en vertu du titre de 1677 et du jugement rendu en 1736 qui ne peut laisser aucun doute ainsi que la Ratification de cette Seigneurie du 29 May 1680. Toutefois, les pêches de ces gens ne devront jamais dépasser le Grand-Ruisseau ainsi qu'il se suit sur la grève à la plus grande marée. Et ces pêcheurs ne devront pas innover, mais tendre selon l'ancien usage pour arrêter les marsouins de baissant. Ils ont agi à l'inverse cette année, causant ainsi un grand préjudice à la pêche des Seigneurs de la Bouteillerie. Pour éviter toute difficulté, about de vingt arpents à prendre au milieu du Grand-Ruisseau de la borne d'en bas posée par Olide de Kerverso le vingt septième septembre 1754, il sera

73. Cf. *Idem*, pp. 70-71.

74. Cf. Archives de la Soc. hist. de la Côte du Sud, Dossier no 126.

tiré une ligne parallèle en descendant sur la grève à celle qui monte en profondeur jusqu'à vingt arpents ...), laquelle sera à toujours celle de la séparation entre les dites deux seigneuries sur les grèves à la plus haute marée (...). Donné sous nos Sings et sceaux à Québec le 15 Déc 1769.⁷⁵

On ne doit pas s'étonner de voir apparaître le nom du curé Porlier dans ce document car, devant le notaire Joseph Dionne, il a obtenu, le 9 mars 1762, pour neuf ans, le bail de fermage de la seigneurie de Ste-Anne. L'affermage a été fait par Charles Rhéaume, marchand de Montréal, procureur de la seigneuresse Thérèse Catin, sa mère, veuve de Charles d'Auteuil. Le curé Antoine Porlier s'engageait à faire construire un moulin à farine, avec deux moulanges, dont le carré de pierre devait être long de 36 pieds sur 28 pieds de largeur. Le curé Porlier étant en plus comme l'agent d'affaires de la seigneuresse et de son fils héritier.⁷⁶

Mais revenons à nos marsouins. Quand, le 18 février 1772, devant le notaire Joseph Dionne, Charles Bouchard cèdera à Guillaume Ross, de Ste-Anne, un arpent au *Cap de St-Martin*, il se réservera le droit de tendre *de moitié pour la pêche au marsouin*, quand il le pourra. Une nouvelle société de pêcheurs de marsouin sera formée à Sainte-Anne en 1807. Devant le notaire Jean-François Fournel (31 mars), elle est constituée par les habitants Raphaël Saint-Pierre, Etienne Leclerc, Louis Caron, J. Ouellet, Bernard Pelletier, de Saint-Roch, et Etienne Rouleau, Jean-François Pelletier, J. Anctil, Nicolas Ouellet, J. Durant, J.-B. Martin, J. Pinel dit Lafrance, Jean Martin, André et Sébastien Ouellet, de Ste-Anne. La société est formée pour un an seulement. Les sociétaires tendront devant leurs terres et partageront dépenses et gains.^{76a}

J'ignore ce qu'il advint de la pêche au marsouin à Ste-Anne de la Pocatière. Avec le temps cette industrie deviendra l'apanage de la Rivière-Ouelle et de l'Île-aux-Coudres. Elle se pratique encore, mais sur une petite échelle, au second endroit; elle est tombée au cours du présent siècle à la Rivière-Ouelle.

Ne nous étendons pas davantage sur ces cétacés qui se font rarissimes dans les parages en 1973. Pourtant, j'en vis un l'été dernier descendant le long des crans face à ma demeure. Je ne crois pas que le marsouin ait été beaucoup affecté par les bombardements que le ministre Hector Laferté leur fit subir aux environs de 1931. La capture de la morue avait beaucoup diminué en Gaspésie; et on accusait le marsouin de dévorer le hareng utilisé comme boëtte par les pêcheurs. Depuis environ un quart de siècle, la morue est redevenue abondante, au point que l'on en capture même aux Trois-Pistoles.

75. Cf. Léon Roy : Ouvrage cité, pp. 70-71.

76. Cf. Archives de la Soc. hist. de la Côte du Sud, Dossier no 126.

Cette question de pêche au marsouin ne dit pas grand-chose aux générations nouvelles. Il reste que cette industrie fut un facteur économique important, pendant plus de deux siècles, dans le secteur Ste-Anne-Rivière-Ouelle-Kamouraska.

Missionnaire résidant enfin !

La famille d'Auteuil, que nous avons délaissée pour les marsouins, voit s'accumuler les épreuves. Au printemps 1714, c'est Marie-Thérèse Giffard, veuve de Nicolas Juchereau, qui décède à Beauport. Le 21 avril, Pontchartrain ordonne l'arrestation du bagarreur Charles d'Auteuil, suite à la plainte de Ramesay. L'accusé se terre à La Rochelle et finit par gagner Orange (Albany), d'où il se faufile à Québec, au logis paternel que tient sa soeur Mme François de Selles, dont le mari est mort accidentellement le 13 juillet.

Tandis que le seigneur connaît des ennuis divers, ses censitaires, eux, sont à la joie. 1715 ! Le missionnaire vient s'installer en permanence à Ste-Anne, et dès le début de l'année. L'Evêque en a décidé ainsi. Le fait que le missionnaire desservira Saint-Roch en même temps que Sainte-Anne et la Bouteillerie est certainement entré en ligne de compte dans la décision de Mgr de Saint-Vallier.

Au début de janvier 1715 donc, messire Jacques de Lesclaches s'amène dans la seigneurie d'Auteuil, M. de Requeleyne continuant de diriger la Rivière-Ouelle et de desservir Kamouraska.⁷⁷ Né en France en 1670, M. de Lesclaches a été fait prêtre à Québec le 7 octobre 1714. A sa nomination à *La Combe il est secrétaire de Mgr l'Evêque général.*⁷⁸ *Par un singulier retour des événements,* écrira N.-E. Dionne, *le missionnaire de la Grande-Anse (fixé à Sainte-Anne) était chargé de la Rivière-Ouelle où il avait habité jusque-là.* Saint-Roch, elle, sera desservie par le pasteur de Sainte-Anne pendant 20 ans, bien qu'elle ait son église depuis au moins 1721.⁷⁹

M. de Lesclaches signe : *Missionnaire de la Grande-Anse.* Il demeure à ce poste jusqu'en 1718, année de sa nomination à l'aumônerie de l'Hôpital général, maison où il décédera le 31 octobre 1746, à l'âge de 76 ans, au retour d'une mission en Acadie. Il oeuvrait depuis longtemps dans cette région, car il y est mentionné comme missionnaire le 22 mai 1729.⁸⁰

Le premier missionnaire résidant inaugure les registres de Ste-Anne le 8 janvier 1715, par l'acte de baptême de Marie-Anne, enfant de Sébastien Grondin et de Marie-Anne Pinel. La première sépulture

77. Note de l'A. : M. Armand Dubé, du Collège, dans un article à la *Gazette des campagnes*, dit que M. de Requeleyne fut rappelé à Québec en 1718, donc l'année d'avant le départ de M. de Lesclaches.

78. Cf. *Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec pour 1941-1942*, p. 188.

79. Cf. Léon Roy : ouvrage cité, p. 48.

80. Cf. *Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec pour 1940-1941*, p. 292.

sera faite le 1er octobre suivant, celle de Marie-Angélique (9 mois), née de Félix Aubert et de Marie Minier. Le premier acte de mariage, toutefois, ne sera inscrit que dans trois ans (10 nov. 1718), pour Pierre Migneau et Marie-Catherine, fille de Joseph Ouellet et de feu Françoise Lizot. Bien qu'âgé de seulement 45 ans, M. de Lesclaches a une calligraphie *presque indéchiffrable indiquant un homme très âgé*, notera l'abbé Odilon Paradis.⁸¹

La tradition fait remonter à 1715 l'érection de la première chapelle, dans le Haut de Ste-Anne, *Eglise en colombage de 60 pieds de long dont le fond a été donné par le sieur d'Auteuil*. Que le soi-disant manoir ait été transformé pour le culte ou que le premier sanctuaire ait été érigé de toute pièce après l'arrivée du premier missionnaire résidant, il est certain que la chapelle a existé. L'abbé Robert Hudon, du Collège, informera Louis-de-Gonzague Fortin (1948) que *La première chapelle était au sud de la route nationale actuelle (route no 2) à l'endroit où se trouve (sic) un enclos et une croix*. M. Fortin ajoute que le presbytère fut peut-être construit en 1735, en même temps que la première église en pierre. Il précise : *L'ancien presbytère est facilement localisable, car des ruines existent encore, bien que rongées passablement lors de la réfection de la voirie*. Un point a frappé le journaliste : *les ruines du vieux presbytère mesurent environ 60 pieds, la dimension de la première chapelle*. M. Fortin de conclure que cette coïncidence rend plausible l'hypothèse du presbytère à même le premier temple. Celui-ci sera peut-être devenu la résidence du pasteur en 1735.⁸² Mais pourquoi la maison du fermier qui servit de chapelle au missionnaire itinérant à partir de juin 1694, n'aurait-elle pas été utilisée comme premier presbytère ?

La première église

Un point est acquis : la première chapelle de Sainte-Anne était dans le Haut de la paroisse, *à environ 14 arpents de la Seigneurie de Saint-Denis* (à la ligne entre Saint-Roch et Sainte-Anne), soit à quelques dizaines de pieds à l'ouest du pont qui enjambe le ruisseau du *moulin des terres*. Le notaire Louis-A. Dupuis affirme qu'un document situe en toute lettre l'église en face du moulin à farine. La meunerie, elle, était sur la rive ouest du cours d'eau. L'emplacement de l'église aurait été au sud du chemin, à environ un arpent au sud du pont. Louis-de-Gonzague Fortin écrit que, *un peu plus haut dans le champ*, il est un emplacement qui aurait les dimensions correspondantes. Il corrige aussitôt : *Mais comme il est à quelques arpents du chemin fait en 1713, on peut se demander si ce n'était pas déjà trop loin . . .* Bref, on sait que la première chapelle et la première église étaient dans tel quadrilatère, mais on ne parvient pas à les y situer avec exactitude.

Louis-de-Gonzague Fortin affirme néanmoins que l'on connaît l'emplacement du *nouveau presbytère* mentionné en 1725 ; mais que l'*ancien* dont il est parlé dans l'acte de donation, c'est la première fois qu'il en

81. Cf. Notes historiques, (. . .), p. 9.

82. Cf. Gazette des campagnes, 22 avril 1948.

est question. Pierre d'Auteuil n'en souffle pas mot dans l'aveu et dénombrement de 1723. Fortin avance que d'Auteuil fils a, ou oublié d'indiquer cette bâtisse, ou qu'il ne l'a pas jugée digne de mention. Cela ne nous avance pas tellement. Tout de même, *l'ancien presbytère* aurait été à l'endroit où le curé Fraser fit ériger la croix rappelant l'emplacement du premier cimetière. Désabusé, le chercheur commente : *Franchement, plus on étudie l'endroit où pouvait être situé l'ancien presbytère et moins on comprend.*⁸³ A quoi bon fouiller davantage alors ? *On saura de l'autre bord*, dirait l'Esquimau dans sa philosophie plusieurs fois séculaire.

Essayons d'y voir clair un peu quand même. Dans son procès-verbal de 1721 relatif à l'enquête préliminaire à la délimitation des districts paroissiaux, le procureur Collet indique qu'à l'époque où *les habitants de la Grande Anse estoient paroissiens de Notre Dame de Liesse de la Rivière Ouelle* (. . .), *il n'y avoit qu'une chapelle portative, dont on se servoit de temps en temps pour dire la messe dans la maison du fermier du sieur d'Auteuil*. Une fois le moulin construit, le fermier était en même temps meunier. Il faut déduire *que sa maison ne pouvait être éloignée du moulin*, si l'engagé *logeait séparément*. De *l'église de Sainte-Anne — qui est nouvelle* (en 1721) — Collet dira qu'elle n'est qu'en colombages, et située à *la distance d'environ 4 arpens de la ligne de Saint-Roch*. On peut être certain, affirme M. Roy, que la première chapelle était tout près de la petite rivière du moulin et de la maison du fermier, qui servait peut-être aussi de *maison presbytérale*.⁸⁴

Voilà en ce qui concerne les biens de la Fabrique aux premières années de la paroisse. Assurément, on reste sur son appétit quant à la localisation de ces édifices dans le milieu qui est bien établi par ailleurs.

Sécheresse et feux de forêt

L'année qui suit l'arrivée de M. de Lesclaches, les habitants de la Côte sud subissent, eux aussi à n'en pas douter, la grande sécheresse qui dévaste les cultures de la région de Québec. Ce n'est que deux siècles et demi plus tard que seront utilisées les machines à faire la pluie (pas le beau temps). La Côte sud échappe-t-elle aux grands feux qui, cet été-là, dévorent la forêt, de Québec à la Baie Saint-Paul, sur la rive nord ? *Il n'est point d'exemple en ce pays d'un incendie aussi général, les racines des arbres ayant été brûlées, jusqu'à deux pieds dans la terre . . .*

Comme le reste de la population de la Nouvelle-France, peut-être, les habitants de la Grande-Anse sont gênés par le protectionnisme sévère imposé par Vaudreuil et Bégon, défendant de *s'habiller dedans ou dehors les maisons, des étoffes et marchandises de fabrique étrangère*, et aux tailleurs et couturières d'avoir de ces marchandises chez eux, ni d'en faire des habits.⁸⁵ Assurément, rouets et métiers fonctionnent à *plein*,

83. Cf. *Gazette des campagnes*, 10 juin 1948, p. 1.

84. Cf. Léon Roy : *Les terres de la Grande-Anse*, (. . .), pp. 55-56.

l'étoffe du pays restant l'unique source d'approvisionnement. Mais il y a telle chose que la contrebande : les nantis s'y adonnent, dont deux des fils d'Auteuil.

Mort de la seigneuresse

C'est peut-être seulement le printemps suivant que les habitants de la Grande-Anse apprennent la mort de leur seigneuresse survenue à Paris au matin du 20 novembre 1716. Mme d'Auteuil a eu son service en l'église Saint-Germain l'Auxerrois où son mari avait été baptisé en janvier 1658. A la mort de leur mère, Marie-Thérèse Pollet, comtesse de Béthune, enfant du premier lit, et Ignace-Alexandre, Charles-François-Marie, Pierre, Madeleine-Catherine et Louise-Geneviève, survivants du second mariage, deviennent co-seigneurs avec François-Magdeleine Ruette d'Auteuil.

D'Auteuil passera près d'une autre année en France, période pendant laquelle le premier missionnaire résidant quitte la Grande-Anse ; à l'automne 1717 avancé, semble-t-il, bien que certaine source donne 1718 comme année de son départ.

Le successeur de M. de Lesclaches est M. Nicolas-Joseph Chasles que Mgr de Saint-Vallier a ordonné prêtre en la cathédrale de Québec il n'y a pas un an (20 févr. 1717). M. Chasles est âgé de 24 ans quand il est nommé à Ste-Anne-du-Sud, avec desserte de la Rivière-Ouelle et de Saint-Roch. Le curé Paradis, qui est collé sur les archives, le fait arriver en 1717 ; le docteur Dionne indique janvier 1718. Le nouveau desservant ne sera que 8 mois à la Grande-Anse. Quoi qu'il en soit, il est encore là le 8 août 1718 car il est témoin quand le notaire Etienne Janneau et Jean Gagnon, capitaine de milice, évaluent le revenu de la terre de 2 arpents de feu Galleran Boucher, père de Philippe Boucher décédé lui aussi.⁸⁵ On retrouvera plus tard M. Chasles à la cure de Beaumont ; il y décédera le 23 mars 1754.

A Paris, entre-temps, d'Auteuil donne libre cours à ses projets dont certains ne manquent pas d'envergure. Entre deux placets il obtient que soit retirée la plainte de Ramesay contre son fils Charles. Pour l'heure, il entend se faire concéder l'île Madames non loin de l'île Royale (Cap-Breton), qu'il projette de coloniser tout en s'y adonnant à la pêche. Les Anglais interviendront contre ses chalutiers et l'entreprise tournera au fiasco. D'Auteuil y aura laissé une fortune venue surtout de bailleurs de fonds. Il s'embarque le 26 juin 1717, tandis que son fils Pierre et sa fille Louise-Geneviève, qui étaient à Paris à la mort de leur mère, rentrent de leur côté à bord de *La Victoire*. Cette année-là (1717), la veuve de Selles (Marie-Catherine) convole avec le chevalier de Courcy. L'année suivante, Pierre épousera Charlotte Piot de la Langloiserie. A cette occasion d'Auteuil accolera à son fils le titre de sieur de la Malotière.

85. Cf. Mgr Auguste Gosselin : *L'Eglise du Canada*, p. 404.

86. Cf. Archives de la Société historique de la Côte du Sud, Dossier no 119.



*Ancien Manoir de la famille Dionne
à Sainte-Anne-de-la-Pocatière*

Ancien manoir de la famille Dionne à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, construit en 1848. Il n'en reste aujourd'hui que le tiers et le propriétaire est Madame Joseph Harton.



Sainte-Anne-de-la-Pocatière, vers 1870.



Sainte-Anne-de-la-Pocatière, novembre 1888.

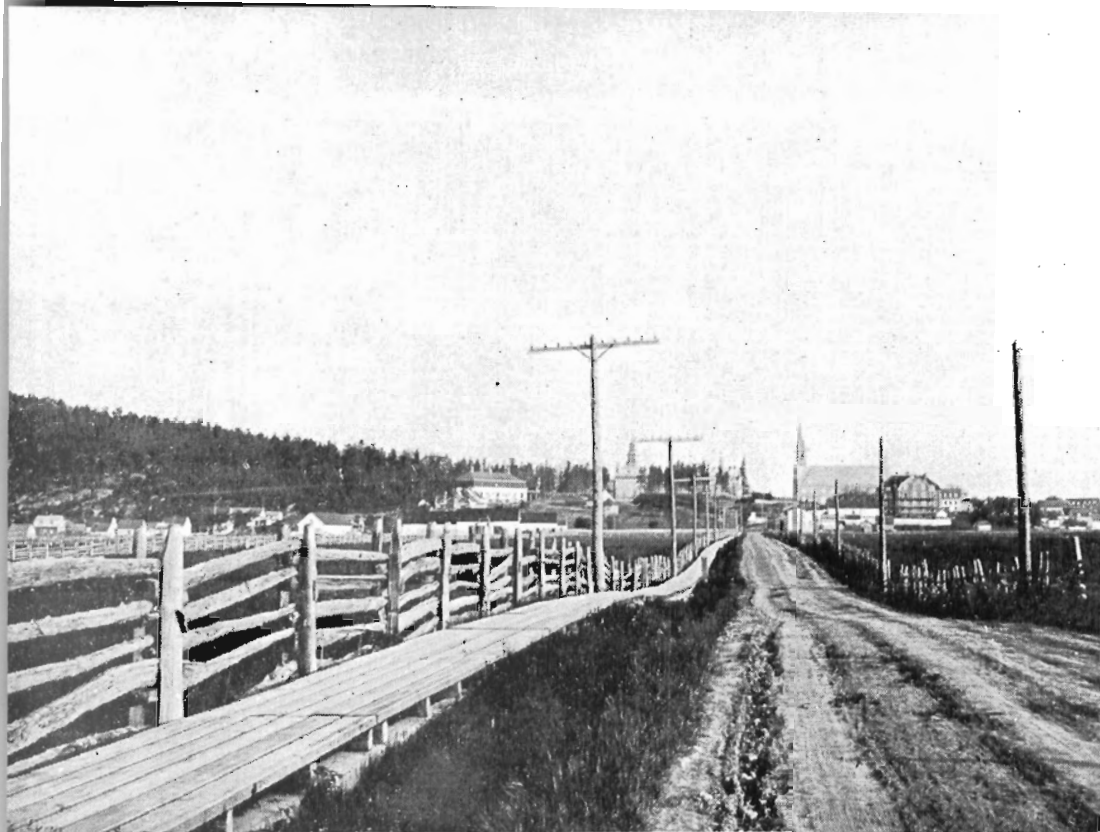


Sainte-Anne-de-la-Pocatière, septembre 1895.

Voici l'identification des maisons sur cette photo:

- 1 - Capitaine Auguste Lafrance
- 2 - Mlle Potvin
- 3 - Claude Lizotte (près de M. C. Massé)
- 4 - Maison du Collège (Germain Levesque)
- 5 - Damase Caron
- 6 - ——— Martineau
- 7 - Boutique du Collège
- 8 - Ecole d'Agriculture
- 9 - Odilon Desjardins





Sainte-Anne-de-la-Pocatière au début de 1900. La route de la station.



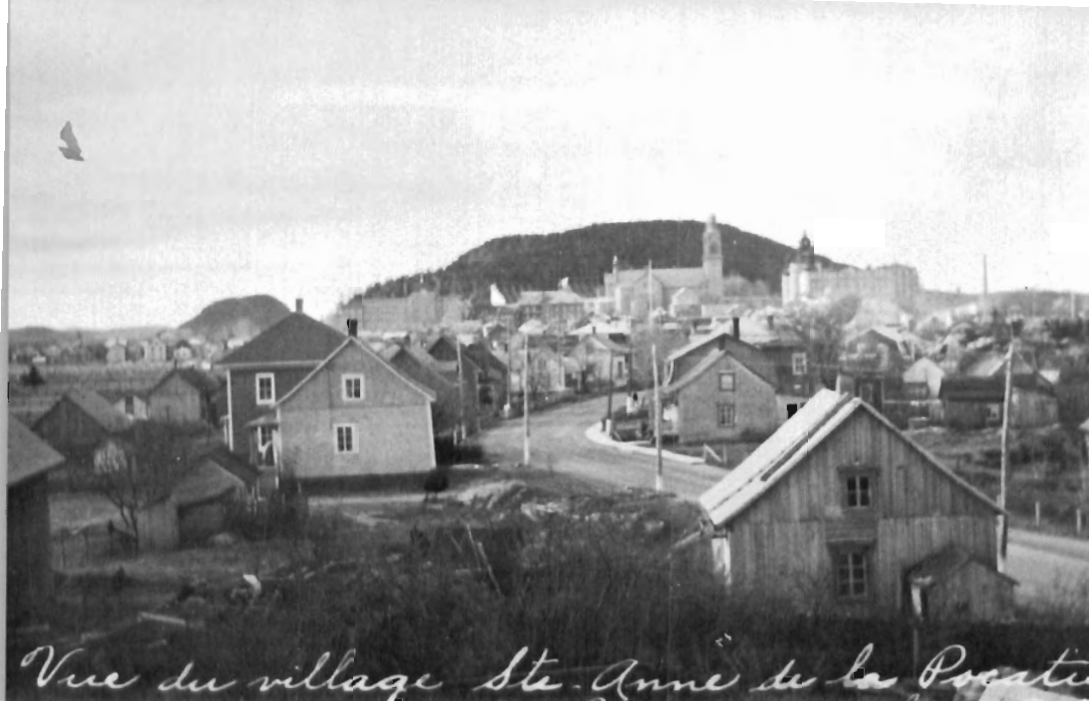
Sainte-Anne-de-la-Pocatière, au début de 1900. La rue du village.



Sainte-Anne-de-la-Pocatière en 1919. Remarquez les échaffaudages du clocher.



Sainte-Anne-de-la-Pocatière en 1919. Vue du côté sud.



Vue du village Ste Anne de la Pocatière

Sainte-Anne-de-la-Pocatière en 1920. Entrée est du village.



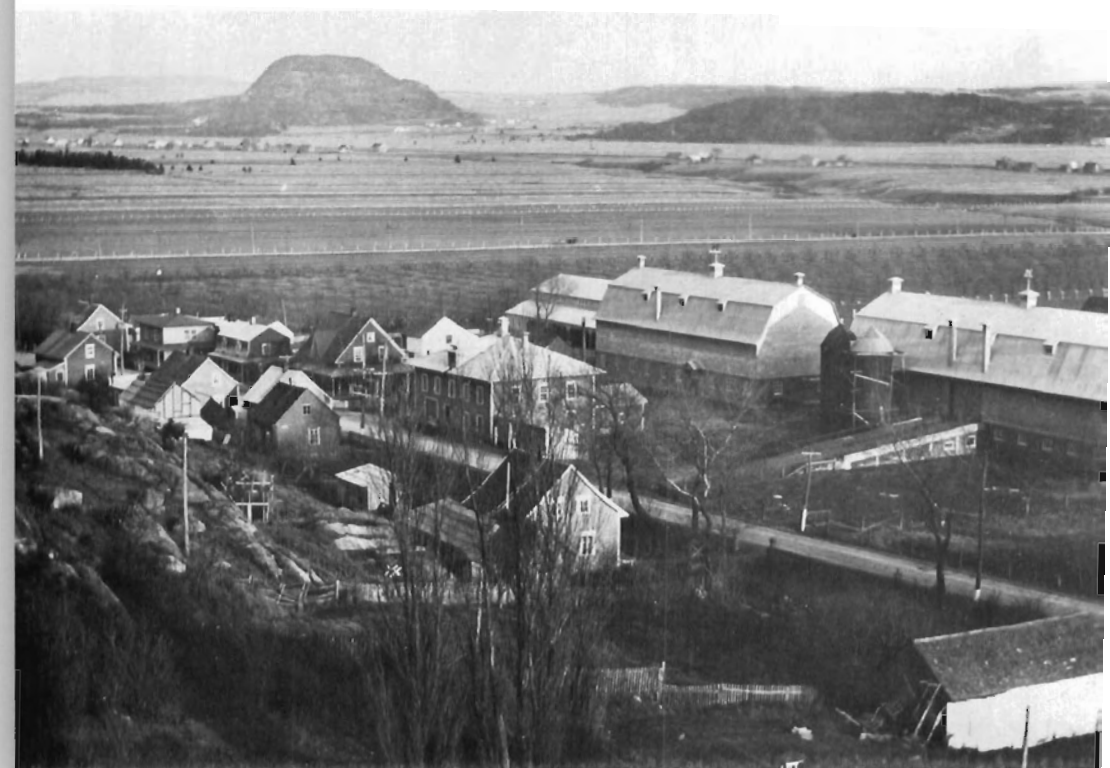
Sainte-Anne-de-la-Pocatière en 1935. Entrée est sur la rue principale.



Sainte-Anne-de-la-Pocatière en juin 1923. Vers l'est.



Sainte-Anne-de-la-Pocatière vers 1935. Maisons de M. Odilon Desjardins et du Dr J.-Isidore Pageau.



Ferme de l'École d'Agriculture vers 1935.

M. Chasles est donc missionnaire résidant à la Grande-Anse. En huit mois il n'a guère le temps de se familiariser avec les habitants. Quant à lui, peut-être venu pour le mariage de son fils, le seigneur ne fait à Québec qu'une *saucette*, se rembarquant pour la France en septembre. Pendant ce temps, délaissant la bagarre pour le négoce, Charles fait voile vers la Nouvelle-Angleterre, inaugurant une carrière qui se révélera lucrative.

Seuls les habitants de la Bouteillerie, de Kamouraska et de Rimouski sont concernés par l'ordonnance épiscopale du 15 septembre 1718 qui défend de recevoir le Bénédictin défroqué Georges-François Poulet. Mais il s'applique à tous le décret empêchant d'absoudre les cabaretiers. Quelle besogne ce serait pour les confesseurs, aujourd'hui, mon doux Jésus !

A la Grande-Anse M. Chasles a pour successeur M. Philippe-Pierre Sauvenier de Coppin. Ce dernier n'y sera guère plus longtemps que son prédécesseur. A son ordination par Mgr de Saint-Vallier, le 5 septembre 1717, il était diacre de Paris. L'Evêque l'envoie d'abord dans la nouvelle mission de Rimouski.⁸⁶ Arrivé à Ste-Anne en 1718, il y passera environ un an. Aux registres il signe : *curé de Sainte-Anne et de ses dépendances*; aussi : *missionnaire de Liesse*. M. de Coppin n'est pas officiellement curé, notons-le. En 1728, il retournera vivre en France.⁸⁷

Le Frère Imbault desservant

Novembre 1719 : le Frère Maurice Imbault s'installe comme missionnaire à la Grande-Anse, avec desserte de Notre-Dame-de-Liesse et de Saint-Roch. Le Récollet aura charge de la Rivière-Ouelle jusqu'en 1734, année de l'arrivée de M. Charles Duchouquet en l'endroit. Il passera 12 ans à Ste-Anne, après quoi il sera supérieur du couvent des Récollets (Franciscains) à Québec. C'est le titre de supérieur qu'il se donnera en signant son dernier acte le 4 octobre 1731. En 1737, il aura le titre de *Vicaire de la communauté des Récollets à Québec*. Pendant son séjour à Ste-Anne, le Frère Imbault aura souvent la visite de son confrère Simon Foucault, missionnaire du Cap Saint-Ignace et desservant de Notre-Dame-de-Bonsecours (et de Saint-Jean).⁸⁸

L'année de l'arrivée du Frère Imbault (1719), François d'Auteuil obtient (20 mai) l'île Madames convoitée. Thérèse D. Ferland dit qu'il a de l'argent de prêté, mais qu'il n'est pas riche. Et ses seigneuries alors? Qu'est-ce donc qu'il lui faut? Le Pérou? Son fils Pierre n'est pas longtemps en ménage, les fièvres puerpérales emportant Charlotte Piot 8 jours après qu'elle a accouché de Charles. Celui-ci a hérité du prénom

86. Cf. Rapp. de l'Archiv. de la Prov. de Q. pr 1941-1942, p. 188.

87. Cf. M. Odilon Paradis : Notes historiques, (...), p. 9.

88. Cf. Odilon Paradis : Notes historiques, (...), p. 10.

de son riche oncle et parrain. Sa tante Louise-Geneviève l'éleva à Québec, le père naviguant et s'adonnant à la contrebande avec Charles, à l'occasion.

On jugera peut-être que cette monographie insiste trop sur les d'Auteuil. C'est que, en plus d'être le seigneur de Sainte-Anne, François-Magdeleine Ruette d'Auteuil n'est pas n'importe qui : ses projets ambitieux le font voir. Au surplus, ses propositions à la Cour de France montrent qu'il a l'étoffe d'un politique. Preuve ce mémoire de janvier 1720 au Duc d'Orléans, où il délimite l'Acadie, reprochant du même coup à Vaudreuil et à Saint-Ovide leur gestion déficiente. Et ce document du mois suivant par lequel d'Auteuil situe la frontière de la Baie d'Hudson, insistant sur l'entente qui devrait y exister entre Français et Anglais.

Délimitation des paroisses

L'invasion des chenilles qui dévorent le blé à peine levé semble être l'événement majeur de 1720 en Nouvelle-France.⁸⁹ 1721 revêt une importance d'un autre ordre. Cette année-là les habitants de la Côte sud ont de quoi alimenter la conversation sur le *perron de la messe* et au magasin général. Le procureur général Matthieu-Benoist Collet, accompagné du greffier Nicolas-Gaspard Boucault, parcourt les campagnes aux fins de délimiter les districts paroissiaux.

Le 24 mars, les enquêteurs sont dans la maison presbiteralle, en la paroisse de Ste Anne scituée en la seigneurie de la Pocatiere ditte de la grande ance, où ils sont arrivés la veille au soir. Le 24 donc, sont comparus devant nous sur les neuf heures du matin, le Reverend Père Jacques Imbault, dit Maurice, religieux recollet, faisant les fonctions curiales en la ditte paroisse et en celle de Notre Dame de Liesse. Sont présents, outre le missionnaire : Joseph Meneu faisant pour le sieur Dauteuil (...), Noel Lizot, Sebastien Bonin, Jean Pelletier, André Migné, Félix Aubé, Gabriel Bouchard, Guillaume Pelletier, Charles Saucier, Sebastien Grondin et Jean Baptiste Grondin, tous habitans du fief de la Pocatiere, faisant tant pour eux que pour les autres habitans de la paroisse de Ste Anne qui ne sont pas venus en cette assemblée. (...) Le but de l'enquête ayant été exposé, les participants expliquent que la ditte paroisse de Ste Anne est d'environ une lieue et demie d'estendue le long du fleuve St Laurent qui est le front du fief de la Pocatiere ou Grande Ance, lequel fief est de deux lieues de profondeur; (...) que sur le front dudit fief, il y a vingt un chefs de famille résidens; que laditte eglise est scituée sur ledit fief a la distance d'environ quatorze arpens de la ligne qui le separe d'avec ledit fief des Aulnets (...); que laditte eglise de Ste Anne n'est faite qu'en colombage; (...)

89. Cf. Archives de la Société historique de la Côte du Sud, Dossier no 114.

Les habitants de la Grande-Anse entendent conserver curé et église. Ceux de la Rivière-Ouelle, de leur côté, voudraient ravoïr un pasteur fixe. A cette fin ils suggèrent que Sainte-Anne soit scindée en deux, de sorte que les habitants, depuis Grégoire Houel, iront aux offices à Notre-Dame-de-Liesse, tandis que ceux du Sud-Ouest, à partir de chez Jean Taillon, fréquenteront l'église de Saint-Roch. De cette façon, disent-ils, les curés de la Pocatière et de la Bouteillerie pourront subsister. Les habitants de la Grande-Anse ne sont pas du tout d'accord avec ces voisins. Etant donné que *monsieur l'éveque leur a permis de bastir laditte eglise*, ils demandent qu'elle leur soit maintenue parce qu'elle *leur est plus commode qu'aucune autre. Les habitans du fief de la Pocatiere ont encore représenté qu'il leur seroit tres dur que leur paroisse de Sainte Anne ne fût pas maintenue veu qu'ils fournissent plus de dismes* (que ceux de la Rivière-Ouelle et de Saint-Roch). D'ailleurs ils *ne sont pas obligez de fournir la subsistance et l'entretien des curés qui pourront estre établis a Nostre Dame de Liesse et a St Roch. Ils seraient incommodés du fait qu'ils seraient les résidens les plus éloignés de l'une et l'autre paroisse. Ils sont justifiés de croire que Ste-Anne va bénéficier de nouveaux établissemens, car ledit Meneu a desja donné au nom du sieur Dauteuil, seigneur de la Pocatiere, divers billets de concession.* Il y a aussi que les habitants du haut dudit fief de la Pocatiere auroient aussi une rivière à passer pour aller à la paroisse de St Roch, comme ceux du bas pour aller à laditte paroisse de Nostre Dame de Liesse.

En contrepartie les gens de la Rivière-Ouelle allèguent qu'ils n'ont pas pu construire leur église au sud-ouest du cours d'eau à cause de la nature du terrain. Ils font valoir aussi que *les ancêtres des habitans de la Grande anse y sont enterrés.*

Signé par Collet et Boucault, le procès-verbal est contresigné par le *Reverend Pere Maurice*, Gagnon, Meneu, Jeannot, Jacques Gagnon, Bois, Lizot, Bonin, Migné, Aubert, Pelletier et Joseph Lizot, les autres déclarant ne savoir signer.⁹⁰

En Europe, d'Auteuil s'intéresse tout de même à sa seigneurie. On a vu que Joseph Meneu (dit Châteauneuf) le représentait à l'enquête Collet. Par une lettre du 3 juillet (1721), il fait de son fils Pierre son fondé de pouvoir. Quand sa mère décède à Paris à l'automne, quelle est la réaction du seigneur car il ignore, à l'époque, pour combien il compte dans le testament ?

Suite à l'enquête Collet-Boucault, 82 districts paroissiaux, dont celui de Ste-Anne, sont délimités. Le 20 septembre 1721, ratification du rapport par Vaudreuil (gouverneur), Jean (de Saint-Vallier), évêque de Québec, Bégon (intendant) et Fleuriau. Le Conseil d'Etat approuve le document (3 mars 1722) et le Conseil supérieur l'enregistre le 5 octobre suivant.⁹¹

90. Cf. Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec pour 1921-1922, pp. 346 à 349.

91. Cf. Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec pour 1921-1922, p. 346.

Un siècle plus tard, Mgr Lartigue, auxiliaire de l'évêque de Québec à Montréal, jugera sévèrement l'attitude de Mgr de Saint-Vallier : il écrira à Mgr Bernard-Claude Panet (31 déc. 1828) que l'ancien Evêque de Québec *s'était ravalé* en prenant une commission du Roi pour coopérer comme tiers au règlement de 1721. Les faits ne sont pas le droit, commentera le cousin des avocats Denis-Benjamin Viger et Louis-Joseph Papineau. C'est que, en 1828, l'érection des paroisses aura été remise sur le tapis par le projet de loi voulant faire relever cette pratique *d'un gouvernement protestant qui, depuis plus de soixante ans, cherche systématiquement à établir ici sa suprématie religieuse.* (Lartigue)⁹²

Le territoire de Ste-Anne

Que dit le règlement de 1721-1722 en ce qui concerne Ste-Anne de la Pocatière? Ceci :

L'étendue de la paroisse de Sainte-Anne de la Pocatière, située en ladite seigneurie, sera d'une lieue et demie de front que contient ladite seigneurie, à prendre du côté d'en bas depuis la Bouteillerie, en remontant le long du fleuve jusqu'au sief des Aulnets, ensemble des profondeurs renfermées dans ces bornes; et sera ladite paroisse desservie par voie de mission, par le curé de la Bouteillerie, jusqu'à ce qu'il y ait un nombre suffisant d'habitants pour fournir à l'entretien et subsistance d'un curé.⁹³

Etrange, mais en paraphant ce document omnibus pour les 82 districts paroissiaux, Mgr de Saint-Vallier oublie qu'il a décidé lui-même de faire résider à Ste-Anne, à partir de 1715, le missionnaire chargé de desservir la Rivière-Ouelle et Saint-Roch. C'est maintenant lui qui lance l'idée de réunir les paroissiens de Ste-Anne partie à Notre-Dame-de-Liesse, partie aux Aulnets.

Contre cette idée, saugrenue à cette époque où les distances sont un obstacle majeur, le chargé d'affaires du seigneur est le premier à réagir. Dans son intervention auprès du Conseil souverain (février 1722), Pierre Ruette d'Auteuil donne comme fait accompli le projet de l'Evêque. (On verra quelque chose d'approchant dans le domaine politique quand Maurice Duplessis, pour se venger du député René Chaloult, devenu au grand jour son adversaire idéologique, supprimera de la carte électorale la circonscription de Kamouraska en la fusionnant avec celle de la Rivière-du-Loup. Et le bon vieux *papa du comté* laissera passer sans protester officiellement. Pareille soumission vaudra bien un enterrement aux frais de l'Etat et l'achat de sa propriété par la Princesse.)

En février 1722 donc, Pierre Ruette d'Auteuil soumet au Conseil souverain :

92. Cf. Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec pour 1942-1943, pp. 39-40.

93. Cf. Edits et ordonnances, tome 1, p. 448. (Gazette des campagnes, 22 avril 1948, p. 1.)

*La Seigneurie de la Grande-Anse, appartenant à mon père, le sieur François-Magdeleine Ruelle d'Auteuil, a été divisée en deux parties. Une partie se trouve desservie par le curé de Rivière-Ouelle et l'autre partie par celui de St-Roch-des-Aulnets. Elle a pourtant été désignée pour servir de paroisse à tous les habitants du fief de la Seigneurie. Pourquoi faut-il que les colons aient à se déplacer pour accomplir leurs devoirs religieux?*⁹⁴

Tableau de sainte Anne

Le seigneur d'Auteuil intervient personnellement peu après son fils. De Paris, l'habile avocat s'oppose fortement auprès du Conseil de la Marine (11 avril 1722). Il demande d'être maintenu

dans le droit et possession où il est d'avoir une église paroissiale et un curé sur sa terre sans qu'il soit fait aucune division de ses habitants pour suppléer aux cures voisines. Son fief a plus de deux lieue de front, (de toute évidence, le seigneur inclut L'Islet-à-la-Peau) et cette étendue, parce qu'il y a fait construire un moulin, est toute habitée, soit par des tenanciers à cens et rentes ou des fermiers sur des métairies considérables qu'il a fait défricher et qui produisent de grosses dixmes au curé; dans sa seigneurie, il y a une église bâtie en conséquence de la permission par écrit de M. l'évêque de Québec, dans laquelle depuis plus de six ans on fait toutes les fonctions curiales; les enfants, par son ordre, ont garni cette église de vases d'argent pour les saints mystères et des ornements et livres nécessaires et (qu')il a fait la dépense de faire peindre à Paris un très beau tableau de Ste Anne, patronne de cette paroisse, qu'il a envoyé à ses dépens pour mettre au retable qui y sera placé, il y a plusieurs années, et (qu')il y a un concours de peuples à la feste de cette sainte patronne, et même pendant le cours de l'année; il y a dans cette paroisse au dela de ce qui est nécessaire pour nourrir et entretenir le curé et son domestique, suivant la portion congrue fixée au Canada à 500 qui augmente tous les jours par l'agrandissement des défrichements des habitations déjà établies et par celles qui s'établiront dans la profondeur des forêts.

Et le seigneur de plaider plus loin :

Outreque dans cet endroit un curé vit quasy pour rien, parce qu'étant éloignés de 18 lieues de la ville, les habitants ne se donnent pas la peine d'y porter leurs volailles et qu'il y a une grande abondance de bétail sans compter la pesche et la chasse; (qu') un curé est suffisamment employé à instruire et administrer les sacrements aux familles qui sont dans cette paroisse, et

94. Cf. Thérèse D. Ferland : *La famille d'Auteuil au Canada*, p. 143.

(qu')il peut le faire facilement parce qu'il y a de grands chemins établis et entretenus dans toute son étendue. Ce sont des raisons de justice et de bienséance pour conserver les choses dans l'état qu'elles sont depuis tant d'années.

Le seigneur-avocat allègue encore : *la moitié des habitants perdraient la messe aux glaces de l'automne et du printemps, et dans les coups de pluie, et le curé ne pourrait pas administrer les malades. Cela pour les gens qui iraient à Rivière-Ouelle; les autres auraient 3 lieues à parcourir. Les peuples négligeraient d'aller à l'église et ne profiteraient pas des instructions du prône. Ça laisserait les familles sans instruction. Et il y aurait inimitié et jalousie de la part des habitants de sa terre contre ceux des autres paroisses. Les autres seigneuries sont suffisamment grandes pour faire vivre un curé.*⁹⁵

Pas de raison de se plaindre

Pas trop pressés, Vaudreuil et Bégon soumettront au Conseil de la Marine (17 oct. 1722) que :

*le sieur Pierre Ruelle d'Auteuil n'a pas raison de se plaindre que sa seigneurie de la Grande Anse soit divisée en deux parties (...) puisque l'église de Sainte-Anne qui est sur le fief de la Grande-Anse est désignée pour servir de paroisse à tous les habitants de ce fief lorsqu'ils seront en nombre suffisant pour pourvoir à la subsistance d'un curé. (...)*⁹⁶

Ils admettent donc implicitement que le projet de division mis de l'avant par l'Evêque a été agréé. Pourtant, le Frère Imbault ne quittera Sainte-Anne qu'en 1731 et M. Duchouquet ne viendra qu'en 1734 à la Rivière-Ouelle comme curé. Léon Roy a donc raison d'affirmer que la démarche des d'Auteuil et de leurs censitaires était opportune, le Conseil d'Etat devant leur donner gain de cause 10 ans plus tard. Néanmoins, on parlera encore de l'éventualité de cette division.

Arrière-fief au fils Pierre

Visiblement, d'Auteuil souhaite attacher son Pierre à la Grande-Anse. De Nantes, il l'informe (3 mai 1722) qu'il lui cède l'arrière-fief (8 arpents 9 perches de front sur 40 arpents de profondeur) entre le domaine de Pierre Aubert de Gaspé et la terre de Guillaume (Pierre) Soucy (au Sud-Ouest). L'acte notarié sera passé quand le bénéficiaire aura commencé à valoriser son bien. Toutefois, le paternel connaît son moineau; aussi pose-t-il entre autres conditions : le droit de retrait, et la défense de vente en dehors de la famille d'Auteuil. Le jeune propriétaire aurait travaillé dans son domaine, mais il aurait tôt tout lâché pour naviguer *dans les biscuits* pour le compte du capitaine Louis Pratt, de Québec. Il n'abandonnera pas avant 1724 ou 1725, toutefois. Dans l'aveu et dénombrement qu'il fait en 1723, au nom de son père, il est dit :

95. Cf. Archives de l'Archevêché de Québec : *Documents de Paris, Eglise du Canada*, tome 1, p. 87. (*Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec pour 1921-1922.*)

96. Cf. *Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec pour 1941-1942*, p. 218.

le sieur de la Malotière fait bastir la presente une grange de 30 pieds de pieces sur pieces, et sur lequel (domaine) il y a environ 40 arpens de terre en valeur qui ont été jusqu'à present en prairie, dont parties seront semées cette année et sur lequel il n'y a aucuns tenanciers.

A remarquer qu'il n'est pas question de maison dans cet arrière-fief. Il est certain que Pierre d'Auteuil abandonnera son domaine pour naviguer, car, en 1726, il sera cité à procès à Québec, et condamné, *pour avoir fait un voyage à Manatte avec intention de commerce.* (Aegidius Fauteux)⁹⁷

Il est certain aussi que, contrairement à la condition imposée par son père, Pierre d'Auteuil morcèle son domaine. C'est ainsi que le mineur Augustin Plourde, fils de René Plourde et Françoise Bérubé, de la Rivière-Ouelle, obtient 4 arpents en 1727. Et le 30 octobre 1728, François-Robert Lévesque (1680-1765) achète, au prix de 1 800 Livres payable *en trois versements esgaux*, 8½ arpents de large sur 40 de profondeur, ou environ, joignant au nord-est au Sr de Gaspé, *au surouest à Pierre Soucy.*⁹⁸

Le fils d'Auteuil a décidé de liquider ce qui reste de son fief, car Augustin Lauzier obtient aussi sa tranche à la date ci-haut indiquée. Le paternel reprochera amèrement au prodigue la dissipation de son bien et le manquement à sa parole.

La Grande-Anse en 1723

Pendant que son père est en Europe, Pierre Ruette d'Auteuil fait acte de *foy et hommage* au nom du seigneur de la Grande-Anse. Le 5 mars 1723, c'est l'*Aveu et dénombrement*. Document intéressant qui donne le tableau de la seigneurie. Le domaine seigneurial est toujours de 26 arpents de largeur sur 42 de profondeur en partie. Il y a maison de 32 pieds de long *de pieux sur pieux*, grange de 60 pieds *close de planche*, écurie de 18 pieds *pieux sur pieux*, étable de 40 pieds de long *pieux sur pieux*, 120 arpents de terre labourable et 20 arpents de prairie, *led. domaine situé au S.O. & joignant led. fief des Aunets & sur lequel il y a un fermier q. le fait valoir à moitié.* On trouve aussi un moulin à eau à farine pierre sur pierre de 25 pieds de long; *Une église de colombage de 60 pds long dont le fond fut donné par le Sr Dauteuil.* Le document mentionne ensuite le domaine de 8 arpents sur 42, joignant le fief de la Boutellerie au Nord-Est; il y a là maison qui tombe en ruine et fermier qui met en valeur les 50 arpents de terre labourable, dont une partie est en prairie, le fermier donnant 30 minots de blé par année. *Le Sr de la Malotière possède en arriere du fief 8 arp. & perches de front sur 42 de prof. à charge au seigneur, a bati cette année une grange de 30 pds long pierre sur pierre, a 40 arp. de terre en valeur & pas de tenancier.*

97. Cf. *Les terres de la Grande-Anse*, (...), p. 50.

98. Cf. Léon Roy : Ouvrage cité, p. 104.

Le fils d'Auteuil énumère ensuite les censitaires (de l'Est à l'Ouest) : les héritiers Fouquet (5 arp. de front sur 42 de prof. joignant au N.-E. au Domaine de 8 arp., terre cultivée par Bouchard, de Kamouraska, et sur laquelle il y a grange et 35 arpents de terre labourable); Jean Pelletier (4 arp. sur 42, maison, grange, étable); les héritiers Noël Pelletier (5 arp. sur 42, m., g. et ét.); le Sr de Gaspé (14 arp. sur 80, joignant Pelletier au N.-E. et l'arrière-fief de la Malotière au S.-O. (maison, étable); au-dessus de Pierre d'Auteuil, Pierre Soucy (4 arp. sur 42, maison, grange, étable); André Lagassé, la Veuve et les héritiers de Pierre Boucher, Robert Morin et Michel Lagassé (même chose que pour Pierre Soucy); les héritiers Grégoire Ouellet (6 arp. sur 42, maison, grange, étable); René Ouellet, (il est mort en janvier 1722), même chose que son fils Grégoire; Bastien (Sébastien) Blondin, Félix Aubé (Aubert), François Grondin, *Charles de France* (LaFrance), Guillaume Pelletier et Joseph Ouellet (tous 3 arp. de front sur 42 de profondeur, maison, grange et étable); Jean-Baptiste Grondin et François Beaulieu (chacun 4 arp. sur 42, maison, grange et étable); Sébastien Bonin (7 arp. sur 42, maison, grange et étable); François Beaulieu (2 arp. sur 42, maison, grange et étable); Noël Lizotte et les héritiers Guillaume Lizot (6 arp. sur 42, maison, grange et étable dans chaque cas).

Dans *la censive du d. fief* il est un second rang et il est habité. Le fils d'Auteuil énumère : Charles Deschênes (10 arpents de front sur 42 de profondeur, *joignant au N.E. le fief de la Boutellerie*, terre non bâtie mais cultivée); au-dessus (au Sud-Ouest), le *Sr Chateaneuf, enseigne de milice* (6 arp. sur 42, *pas bâti ni cultivé*); J.G. Ouellet fils (4 arp. sur 42, maison et étable); Michel Morin fils (4 arp. sur 42, mais ne réside ni ne cultive); mêmes indications pour Bernard Ouellet fils, Pierre Morin, François Ouellet fils, Jos. Saucier, André Lagassé fils; François Saucier fils (4 arp. sur 42, ne réside pas mais cultive); même chose pour Jean Boucher, Ph. Boucher et André Lagassé; la femme de Jean Luminas réside, et cultive sur ses 4 arp. sur 42; Pierre Lumina et Charles Saucier, qui possède deux terres de 4 arpents de front, ne résident pas et ne cultivent pas non plus.

Catinage et galanterie

François-Magdeleine Ruette d'Auteuil a trois fils. Ignace-Alexandre, qui navigue dans les mers d'Espagne pour le roi de France, semble le seul qui s'est assagi avec le temps. Pour sa part, Charles est de nouveau dans de beaux draps. Le bagarreur s'en est pris cette fois au gouverneur Vaudreuil et le Gouverneur a porté plainte. Ses moyens lui permettent de s'aller disculper en France même. Il s'embarque en novembre 1722. Charles n'a pas que des aventures belliqueuses toutefois; son cadet Pierre naviguera dans les mêmes eaux, un temps. Voyons un peu ces faits qui, aujourd'hui, feraient les beaux dimanches des feuilles à scandales. C'est bien de scandale qu'il s'agit en effet aux yeux de Mgr de Saint-Vallier. L'Evêque dénonce les deux fils d'Auteuil qui, dit-il, vivent *en adultère public*. Charles d'Auteuil de Monceaux *galante* Thérèse Catin, femme de Simon Rhéaume, riche négociant de Montréal,

actuellement en voyage dans les pays d'en haut. Le plus cocasse, c'est que l'entrepreneur jeune homme poussera l'astuce jusqu'à s'associer au mari trompé; lorsque Rhéaume se sera noyé (1733) quelque part vers les Grands-Lacs, le galant épouse (27 sept. 1734) la veuve au symbolique nom de fille. Retenons cependant ces deux noms pour l'histoire à venir de Ste-Anne.

A Québec pendant ce temps-là, le jeune veuf d'Auteuil de la Malotière (l'Evêque écrit *de la Mulotière*) court la prétentaine avec Marie-Madeleine Soulanges, épouse de Urbain Bellorget *qui s'est retiré aux Iles par mécontentement.* Dans ce cas-ci le Gouverneur trouve la solution en expédiant la Bellorget à la Martinique où vit son mari.⁹⁹

Le roman-fleuve se prolongera du moins dans le cas du grand Charles; le ministre Maurepas en traitera encore dans une lettre du 15 mai 1725. Dans cette double intrigue les hommes en autorité en Nouvelle-France se sont renvoyé la balle, s'accusant réciproquement de mollesse à l'occasion, quand ce n'est pas d'incompétence. L'affaire a même divisé le gouverneur Vaudreuil et l'intendant Bégon. Quant à lui, Mgr de Saint-Vallier, qui avait porté plainte au départ, *n'a pas osé lancer ses censures ecclésiastiques, croyant qu'elles seraient méprisées et que par conséquence elles causeraient plus de mal que de bien,* au dire de Bégon. A Paris, en plus du fils Charles, François d'Auteuil veille au grain et saisit l'occasion pour un nouveau mémoire dans lequel, toutefois, Maurepas trouve plutôt une justification des désordres de ses enfants. L'affaire finira par s'éteindre car le nouvel intendant Claude Dupuy écrira à Maurepas (1726): *Le scandale de l'affaire du sieur d'Auteuil de Monceaux avec la femme Rhéaume est apparemment assoupi, au point qu'il m'en est revenu acune plainte.* Charles navigue, il est en pleine relations d'affaires avec le mari légal... et avec sa Catin.

Le dessous du panier

N'allons pas clore ce piquant épisode sans préciser que Thérèse Catin était l'ancienne femme de chambre de la marquise de Vaudreuil et la Bellorget *la fille naturelle de M. de Soulanges, frère de madame de Vaudreuil qui a pris soin d'elle et l'a fait marier.* (Maurepas)¹⁰⁰ Où l'on voit que l'épouse du Gouverneur ne s'occupait pas que de chevaux et de raquette...

François d'Auteuil, quant à lui, regagne Nantes (début d'avril 1724). Finie l'équipée de l'île Madames! Il ne restera qu'à apaiser les créanciers. Puis c'est la rentrée à Québec (fin nov. 1724). Désabusé, sa fortune entamée, le seigneur de 66 ans n'échafaudera plus de ces projets hardis: ce sera la petite vie tranquille, pour autant que le permettront la contrebande de Charles et de Pierre, les naufrages, les ratages, les malversations et la fin misérable du second. Bien sûr, d'Auteuil as-

99. Cf. L'abbé Auguste Gosselin: *L'Eglise du Canada*, (...), p. 395.

100. Cf. *Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec pour 1941-1942*, pp. 226 à 236.

sistera, à Montréal, le 30 janvier 1725, au brillant mariage de sa benjamine Louise-Geneviève. A Montréal, Louise-Geneviève a rencontré, à un bal, le chevalier Jacques-Pierre Daneau de Muy, commandant du fort de Détroit. C'est le coup de foudre.

Sitôt à Québec, le seigneur reprend ses affaires en main. Il constate que son Pierrot a encaissé pour son compte les revenus de la seigneurie. Il ne vaut donc pas mieux, celui-là, dans les affaires qu'à la gouverne d'une goélette, car les échouements ça le connaît dans sa carrière de capitaine. Les procès aussi. Furieux des malversations de son fils, d'Auteuil obtient une ordonnance comportant la nomination d'arbitres qui scruteront les comptes. La Cour défend au fils de mettre les pieds dans la seigneurie tant que la cause n'aura pas été entendue.¹⁰¹

Terrain pour l'église en pierre

Ce qui précède suffirait à prouver que Dionne prétend à tort que Pierre est celui qui a signé (27 juillet 1725) le document par lequel le seigneur cédait le terrain pour l'église en pierre.

Entre-temps (12 mai), d'Auteuil père, règle une autre affaire au bureau de l'intendant Bégon. C'est en marge des *fois et hommages aveus et dénombrement* que Pierre a produits le 3 mars 1723, plus précisément au sujet de l'entente sous seing privé intervenue le 12 juin 1688, entre Marie-Anne Juchereau et Jean-Baptiste-François Deschamps. Bégon ratifie officiellement l'accord par lequel les deux seigneurs reconnaissent que le *Grand-Ruisseau* marquait pour toujours la borne entre les deux fiefs et que l'usage dudit cours d'eau était *commun entr'eux et libre à leurs habitants pour y entrer et sortir à leur volonté et ce l'espace de vingt arpens de profondeur apres lesquels lesdes seigneuries reprendront leur Rumb de vent accoutumé fait par Jean le Rouge arpenteur en datte du seize fevrier MVIC. quatre vint douze; (...)*¹⁰²

François d'Auteuil est déterminé à conserver à sa seigneurie son intégrité paroissiale. Il importe dès lors que la paroisse soit dotée, le plus tôt possible, de son église en pierre, à l'instar de Saint-Roch. Le seigneur avait donné l'emplacement de la première chapelle et de l'*ancien presbytère*. Le terrain additionnel en est le prolongement. Il existe un modeste cimetière bien que le seigneur n'en parle point dans sa donation, indiquant par contre qu'il donne, *en second lieu, le terrain nécessaire pour le cimetière*. Cette précision n'exclut pas l'existence d'un champ des morts à partir de 1715, à l'inauguration de la première chapelle. Autrement, Jean Dufos, René Ouellet et les autres pionniers décédés entre 1715 et 1735 eussent été enterrés à la Rivière-Ouelle, comme leurs devanciers. Cela n'est pas puisqu'à l'enquête Collet (1721) les porte-parole de la Bouteillerie disent seulement que *les ancêtres* des habitants de la Grande-Anse sont enterrés à Notre-Dame-de-Liesse.

Voici donc le document par lequel d'Auteuil cède le terrain pour l'église de Sainte-Anne quand elle sera bâtie en pierre :

101. Cf. Thérèse D. Ferland : *La famille d'Auteuil au Canada*, pp. 147 à 153.

102. Cf. Léon Roy : *Les terres de la Grande-Anse*, (...), pp. 53-54.

"Je, soussigné, reconnais avoir donné, comme par le présent billet je donne l'espace de terre qui est depuis le grand chemin vis-à-vis la pointe du rocher qui forme l'enfoncement de terre où est présentement placé l'ancien presbytère, et cinq arpents ou environ qui vont jusqu'à un fossé qui traverse le grand chemin sur lequel il y a un pont, prenant pour ligne droite, le rhumb de vent qui couvre la face du nouveau presbytère, et la profondeur jusqu'au pied du côteau qui borne l'enfoncement du dit terrain, et ce premièrement pour construire l'église lorsqu'on la bastira de pierre; en second lieu, le terrain nécessaire pour le cimetière, et le surplus, je le donne au curé, tant pour son presbytère, cour, jardin, et clos, que pour bois et pasturage; que cependant, la présente donation n'aura son execution quant au terrain qui est audela de ce qui est occupé presentement (disons: situé environ 6 arpents à l'ouest) qu'après l'echéance du bail fait à Charles (Miville) Deschesne (1671-post 1735), et attendu que cela n'a pas été réservé, en consideration de la présente donation, il sera dit par chaque année, une messe basse de requiem pour le repos de l'ame de feu François Pollet, écuyer, sieur de la Combe, et de ses descendans, et ce au mois de fevrier, et une autre le vingt troisieme de novembre pour le repos de l'ame de feu dame Marie Anne Juchereau, veuve du sieur de la Combe, et ensuite, mon épouse et moi, et de nos enfans, ce qui a esté accepté, agréé et consenty, par le Reverend Pere Maurice Imbault, religieux recollet, missionnaire dans la seigneurie et les seigneuries voisines, en foy de quoy, nous avons signé a la Pocatiere, le 27 de juillet 1725".

"Signé :) Ruelle d'Auteuil, f. Imbault, missionnaire.¹⁰³

L'abbé Alphonse Roy, auteur de *Monographie de la famille Clément Roy dit Lauzier*, prétend que le terrain de la Fabrique dans le Haut de Ste-Anne occupait environ 12 arpents. Un autre descendant de Roy soutient de son côté que la Fabrique ne posséda au nord du chemin que l'emplacement de l'église en pierre.¹⁰⁴ N'embrouillons pas davantage une situation déjà assez confuse.

Après la donation de terrain, le seigneur d'Auteuil a déjà une première récompense : à l'automne, il apprend qu'il est l'héritier légal de sa mère, devenant de ce fait propriétaire de la seigneurie de Jacques-Cartier, que, à sa mort, Anne Gasnier, veuve de Jean Bourdon, a laissée à sa fille Claire-Françoise du Clément du Vuault, veuve de Denis-Joseph Ruelle d'Auteuil de Monceaux.

103. Cf. Léon Roy (pp. 56-57) citant le docteur Dionne.

104. Cf. Louis-de-Gonzague Fortin : *Gazette des campagnes*, 7 mai 1948, p. 1. Dans le même article M. Fortin parle de l'ancien arpenteur Charles-François Richard qui situait la première église sur la côte le long de la rivière. Cela peut se soutenir, opine le journaliste, puisque, d'après Dionne, (p. 40) en 1808, M. Fournel, notaire, demanda que le vieux presbytère et son emplacement fussent vendus pour construire une maison d'école. Tout de même, toutes les hypothèses ne peuvent pas être bonnes : en dépit de la chasse-galerie, les édifices de la Fabrique n'étaient pas construits sur un tapis volant.—G.O.

Départ du Frère Imbault

Le Frère Maurice Imbault dessert Ste-Anne depuis novembre 1719. Par son zèle apostolique et son affabilité, ce Récollet s'est attaché ses *paroissiens*. Avec regrets ceux-ci le voient partir à l'automne 1731. Le desservant résidant a signé, le 4 octobre, son dernier acte aux registres. Il part vraisemblablement à la fin du mois, ou au début de novembre. En tout cas, un nouveau desservant s'amène dans le Haut de la Grande-Anse, en novembre. Celui-là c'est M. Louis-Bernard Gastonguay, prêtre séculier. Il desservira, lui aussi, Saint-Roch et la Rivière-Ouelle; jusqu'en 1734 dans le cas de Notre-Dame-de-Liesse. C'est lui qui construira l'église en pierre du Haut de la Grande-Anse. Il passera sept ans dans la paroisse. A son départ, en 1738, il ira à Saint-Pierre-du-Sud. Il sera ensuite curé de Saint-François, la paroisse voisine. Il quittera le Canada en 1744.¹⁰⁵ Sera-ce lui qui ira missionner quelque part en Nouvelle-Angleterre, car il y sera question d'un M. Gaston Guay? Le seul clerc de la Nouvelle-France dont le nom pouvait se rapprocher du précédent était l'ancien desservant de Ste-Anne.

M. Gastonguay bénit, le 22 septembre 1733, le mariage du premier enfant qui a été baptisé dans la chapelle du Haut de Sainte-Anne (8 février 1715): Marie-Anne Grondin, fille de Sébastien Grondin et de M.-Anne Pinel; elle épouse Jean Mignot-Labrie, fils de Jean Mignot et de Marie-Xainte Boucher, de Notre-Dame-de-Liesse.

Les principaux habitants

Au printemps (3 et 4 mars 1733), Jean-Eustache Lanouillier de Boisclerc est venu à la Grande-Anse. Aux réunions que convoque le Grand Voyer sont présents, aux côtés du capitaine de milice Jean Gagnon et de l'enseigne Jean Brisson: Joseph Meneux-dit-Châteauneuf (1671-1751), enseigne, Augustin Roy *Sr de Lauzier* (1701-1790), et *les nommés* Charles Saucier (1699-1759), Noël Lizotte (1677-1740) et Sébastien *Bonnette* (Bonin-1662-1741), *principaux habitants de la seigneurie de la Pocatière*. (Les autres habitants nommés résident aux Aulnets.)

Dans la seigneurie de la Pocatière, sur le grand chemin, est-il dit au procès-verbal, 24 ponts presque tous à refaire par les possesseurs ou propriétaires des terres, excepté ceux du petit-ruisseau de la vve Fouquet, de la rivière St-Jean, du Royaume, de la cavée de Ouellet, de la petite rivière et de la rivière du domaine, qui doivent être faits par le public. Trois nouveaux ponts étaient nécessaires pour assécher le grand chemin; 1e dans la ligne qui sépare la terre (no 15) d'André Morin (1707-post 1750), de celle (no 14) de Charles Boucher, qui sera fait par la dite veuve et André Morin; 2e un autre à la mare du presbitaire qui sera fait

105. Cf. L'abbé Odilon Paradis: *Notes historiques*, (...), pp. 11 à 13.

par le Sr Curé; et 3e, un autre à la marre qui est sur le domaine que le seigneur doit faire faire. Tous lesdits ponts sont en mauvais estat, n'ont pas plus de 8 pieds de large et ne sont construits que de pieux ronds, et presque pourris, ce qui fait courir risque aux voyageurs de peril éminent. Tous les ponts devront être réparés, et ceux à rétablir ou à reconstruire doivent avoir au moins 15 pieds de largeur, les pieux escarris sur les quatre faces et chevillés.¹⁰⁶

Ce document a ceci d'intéressant qu'il indique, entre autres, le Royaume et les cours d'eau.

Jusqu'ici, il n'a pas été question d'école à la Grande-Anse et il ne semble pas en exister. Y voit-on même de ces maîtres d'école ambulants comme en certaines autres paroisses? Dans un mandement du 17 février 1734, Mgr Dosquet engage les curés à enseigner le latin aux jeunes gens chez qui ils voient des dispositions pour l'état ecclésiastique. Quelques jours plus tard, il enjoint aux curés de n'admettre dans leur paroisse aucun maître d'école qui n'ait une permission par écrit de nos grands vicaires; qu'ils ne souffrent point qu'ils (les maîtres) enseignent des personnes de différent sexe, et qu'ils refusent les sacrements à ceux qui, en étant avertis, ne voudraient se soumettre à cette règle.¹⁰⁷ Certainement, on n'oubliera pas cette défense à Sainte-Anne le jour où une école sera ouverte dans le futur village.

La première église

1734 est année de grande activité dans le Haut de la Grande-Anse, pour le missionnaire et pour les habitants. Il faut déduire en effet que le curé entreprend cette année-là (on a peut-être même commencé l'année d'avant) la construction de la première église sur le terrain donné à cette fin en 1725. Comme il s'agit d'un édifice en pierre, il est évident qu'il faut plus que sept mois pour le bâtir; il sera béni en juillet 1735. Pareille entreprise demandait du temps, on le sait par ce qui s'est passé ailleurs. Quoi qu'il en soit, le seigneur d'Auteuil verra, avant de mourir, son rêve réalisé. Il aura connu une autre épreuve entre-temps. En effet, son benjamin Pierre décède à l'Hôpital général où il a été transporté après avoir été trouvé délirant dans sa chambre d'un modeste hôtel de la Basse-Ville. Il a pris froid en radoubant la goélette *La Louise* que son père a rachetée dans la faillite pour le tirer d'affaires. Pierre Ruelle d'Auteuil, âgé de 42 ans, est enterré le 19 mars 1735, dans le cimetière des pauvres de l'hôpital dont son père avait été parmi les premiers directeurs. Le défunt a laissé si peu de choses dans sa chambre minable que le paternel refuse la succession. Charles (16 ans), enfant unique de l'infortuné capitaine avec qui il avait navigué en 1732, reçoit pour tout héritage la figurine de *La Louise* et les boutons de manchette que M. de Rouvray, le logeur de son père, a la condescendance de lui remettre comme

106. Cf. Léon Roy : Ouvrage cité, pp. 54-56.

107. Cf. Abbé Henri Têtu : *Les évêques de Québec*, pp. 188-189.

souvenirs. Le timide neveu et filleul du richard Charles d'Auteuil ne sera pas gâté par *mon oncle*. Charles d'Auteuil a bien d'autres chats à fouetter, ce dur de dur qui veut jeter à la rue une veuve débitrice, nulle autre que la belle-mère de feu son frère Pierre, et qui, en outre de sa passion pour l'argent, n'a des loisirs que pour sa prétendue *belle cousine*, Mme Clignancourt, au désespoir de Thérèse Catin. Commencement de bagarre avec un rival chez la *belle cousine*, expulsion, puis procès.

Charles-Auguste Rhéaume, fils de Thérèse Catin, sera mieux servi que le neveu et filleul quand viendra le partage des biens du beau-père. Le nouveau seigneur de Ste-Anne et de l'Islet-à-la-Peau aura parmi ses occupations lucratives la traite des esclaves noirs : il en vendra cinq (2 hommes et 3 femmes) à Louis Cureux, de Québec, au prix de 3 000 Livres comptant.¹⁰⁸ Du bien bon monde celui-là aussi.

Revenons donc à l'objet de notre travail. L'église de Ste-Anne, c'est à peu près certain, n'était pas suffisamment avancée le 8 janvier 1735, pour que M. Gastonguay y bénit le mariage de Jean-François Peltier et Marie-Anne Morin. La première célébration de cette nature dans le nouveau temple n'aurait donc lieu que le 26 octobre pour Jacques Miville, fils de Charles Miville et de Marthe Vallée, d'une part, et Anne Roy, fille de Pierre Roy et d'Angélique Autin, de *Caps Morassa* (Kamouraska) d'autre part.¹⁰⁹

Bénédition de l'église

Et voici un beau jour pour le missionnaire et les habitants de la Grande-Anse ! Le 25 juillet 1735, bénédiction de l'église en pierre. C'est sans doute un dimanche, autrement on eut choisi le 26, jour de la fête de la *Bonne Sainte Anne*. Après la cérémonie, M. Gastonguay rédige cet acte laconique :

Aujourd'huy vingt cinq juillet mil sept cent trente cinq a été bénite la nouvelle église en pierre de Sainte-Anne par le Révérend Père Simon Foucault, missionnaire du Cap Saint-Ignace en notre présence missionnaire de la dite église.

*Gastonguay Ptre.*¹¹⁰

Il n'y a pas de curé à Saint-Roch ; pourquoi M. Duchouquet, pasteur de la Rivière-Ouelle, n'est-il pas là ?

Est-on mieux fixé sur l'emplacement exact de l'église en pierre qu'on ne l'est sur celui de la première chapelle ? Dans son *historiette* de 1869, le curé Odilon Paradis parle de *l'église du Haut de Ste-Anne dont les fondations paraissent encore*. 79 ans plus tard, (*Gazette des campagnes* du 25 juin 1948) Louis-de-Gonzague Fortin affirmera que l'on re-

108. Cf. Thérèse D. Ferland : *La famille d'Auteuil au Canada*, pp. 163 à 180.

109. Cf. Joseph-Eugène Ouellet : *Répertoire des mariages de Sainte-Anne-de-la-Pocatière*, p. 3.

110. Cf. Odilon Paradis : *Notes historiques*, (...), p. 11.

trouve encore facilement les restes des fondations de cette église située à environ 5 arpents et demi au nord-est de la première chapelle, laquelle était à un demi-mille de la ligne seigneuriale de St-Roch. (. . .). Il précise que la première chapelle était au nord du chemin, la seconde au sud. A moins que le chemin ait été déplacé depuis cette époque lointaine, l'auteur contredit ce qu'il a publié un mois plus tôt quant au premier sanctuaire. Il peut s'agir aussi d'un *lapsus calami*. D'après le même, le terrain donné par d'Auteuil en 1725 comprenait, outre l'emplacement de l'église, du presbytère et du cimetière, le grand espace compris depuis l'hémicycle que fait le coteau au sud-ouest et un fossé (a) environ 5 arpents à l'est. M. Fortin émet ici l'hypothèse que l'ancien presbytère aurait été la construction que l'on a prise pour la première chapelle et sur laquelle, en 1895, on a élevé une croix. Il y avait là des fondations d'environ 22 pieds carrés, ce qui ne concorde pas cependant avec les 69 pieds de la chapelle. Il en vient à l'hypothèse qui nous paraît la plus rationnelle, à savoir que l'ancien presbytère peut bien avoir été la maison du fermier où la messe était célébrée avant 1715; ce qui, dit-il, légitimerait quand même l'érection de la croix-souvenir.

En ce qui concerne la première église en pierre, M. Odilon Paradis n'a pas songé à la situer dans son bouquin de 1869, bien qu'il parle de l'église du Haut de Ste-Anne dont les fondations paraissent encore. Il aurait pu de même indiquer l'emplacement de la première chapelle et de l'ancien presbytère, et du nouveau presbytère encore plus, lui qui avait sous la main des paroissiens qui avaient vu de leurs yeux le second ensemble des bâtisses de la Fabrique et qui, par les souvenirs recueillis de leurs grands-parents, et même de leurs parents, étaient en mesure de le renseigner avec exactitude. Dans nos campagnes la tradition ne trompe guère. D'ailleurs, le curé Georges Fraser doit savoir à quoi s'en tenir quand il fera ériger la croix de 1895, après avoir fait déblayer le vieux cimetière.

Le directeur de la défunte *Gazette des campagnes* (défunte pour la seconde fois) émet l'opinion que l'église en pierre du Haut de la paroisse pouvait avoir les dimensions du corps principal des églises de Saint-Jean Port-Joli et de Beaumont, soit de 80 à 100 pieds de longueur et de 45 à 50 pieds de largeur. (Bâtie en 1779, l'église de Saint-Jean Port-Joli fut allongée de 30 pieds, à l'Ouest, en 1815).

Fin du seigneur d'Auteuil

Il n'en mène pas large physiquement, rue Saint-Louis, le seigneur d'Auteuil à l'époque où l'église de Ste-Anne de la Pocatière est bénite. Un peu moins de deux ans plus tard, (9 juillet 1737) sentant la fin venir, il mande le notaire Pinguet pour l'inventaire de ses biens. Le tabellion trouve son client si faible qu'il suspend tôt le travail. Le vieil homme n'a aucun de ses enfants autour de lui : Charles habite Chambly; Mme Pothier de Courcy vit à Paris; Alexandre est à Barcelone; Mme Daneau de Muy réside à Montréal. En rentrant prendre sa besogne au matin du 11 juillet, la femme de ménage trouve son bourgeois rigide dans son lit, les mains

jointes. Il a donc vu venir la mort pendant la nuit. Probablement parce qu'il est en voyage, Charles, que l'on a prévenu le lendemain, arrive quatre jours plus tard : le seigneur d'Auteuil a été inhumé le 13, en la Cathédrale.

Ainsi disparaît un homme dont la vie n'a jamais été banale. La Ville de Québec voudra perpétuer la mémoire de ce citoyen et celle de son père en donnant leur nom à une rue de la Haute-Ville, dans le secteur où ils ont vécu.¹¹¹ La rue d'Auteuil monte de la rue Saint-Jean dépassant quelque peu l'extrémité-est de la Grande-Allée et longeant ce qui fut l'Esplanade, où sont maintenant un parc de stationnement et les bureaux de l'Office municipal du tourisme. Les deux premiers d'Auteuil en avaient mené large à Québec, en attendant que, plus tard, les descendants fissent florès dans l'exploitation de nos richesses forestières. Bien sûr, les édiles de Québec n'ont fait aucun rapprochement quand ils ont choisi pour porter le nom du grand ami des Jésuites et de celui de son fils qui les avait combattus, la rue sur laquelle donne la façade de leur chapelle de la rue Dauphine.

A la mort de François-Magdeleine Ruelle d'Auteuil, ses enfants héritent, entre autres, de sa part dans les fiefs de la Grande-Anse et de l'Islet-à-la-Peau, dont ils sont déjà co-seigneurs, avec Marie-Thérèse Pollet depuis la mort de Marie-Anne Juchereau de Saint-Denys. Il en résultera une série de transactions qui se termineront en 1767, année où Charles-Auguste Rhéaume, fils de Simon Rhéaume et de Thérèse Catin, avalera tout le gâteau.

Des nouveaux seigneurs

Autant régler cette question, en attendant que la seigneurie passe à une autre dynastie, anglaise et protestante celle-là.

La première opération vient le 8 août 1746, alors que, par testament olographe, Charles d'Auteuil cède sa part à Charles et Simon Rhéaume, moyennant 2 000 Livres tournois payables aux enfants Daneau (nés de Pierre-Jacques Daneau de Muy et de Louise-Geneviève Ruelle d'Auteuil mariés en 1735), pour désintéresser ces enfants et se désintéresser lui-même. (Dionne attribue à tort ce testament olographe à Pierre, car il est mort en 1735.) Le 31 octobre de la même année, d'après Léon Roy, les héritiers Pollet et d'Auteuil vendent, sous forme de licitation volontaire, la seigneurie indivise; Charles d'Auteuil s'en porte acquéreur pour 20 000 Livres. Il jouissait du fief depuis la mort de son père et détenait la part de Pierre. Dionne écrit que Jacques Daneau intervient dans cette vente comme procureur fondé d'Ignace-Alexandre, de Madeleine, veuve du chevalier Pothier de Courcy, de Charles d'Auteuil et de Thérèse Catin. (p. 30)

Ignace-Alexandre Ruelle d'Auteuil, célibataire, lieutenant de vaisseau en Espagne, chevalier de France depuis 1738, avait fait son testament à Carthagène, par-devant notaire, le 15 janvier 1756. Il léguaît

111. Cf. Pierre-Georges Roy : *Les rues de Québec*.

à son beau-frère Daneau *tout ce qui se trouvait au pouvoir de son beau-frère monsieur de Muy, en dépôt et en confiance, partie des intérêts et hérédité que son défunt frère lui a laissés, et en outre mille piastres de son fonds.* Le testateur se déclare chevalier-seigneur d'Auteuil en Monceraine, fils aîné et héritier pour la moitié de la fortune de son père. (Dionne, pp. 27-28). Alexandre a testé l'année même de sa mort. Le frère défunt dont il parle, c'est Charles décédé l'année précédente.

C'est ensuite Thrèse Catin qui, le 6 juillet 1763, laisse tous ses biens à son fils Charles-Auguste Rhéaume (1711-post 1777) qui hérite ainsi de la part de sa mère dans la seigneurie de Ste-Anne. Le 9 juillet 1767, Rhéaume acquiert, pour 6 000 Livres tournois, la part de Madeleine d'Auteuil, épouse de Jacques Daneau, ce qui le fait maître de la Grande-Anse et de l'Islet-à-la-Peau¹¹² (*Demi-Lieue* de Saint-Jean Port-Joly qui sera vendue en 1790 au seigneur Pierre-Ignace Aubert de Gaspé, fief qui aura porté aussi les noms de la Pocatière, de d'Auteuil et de Rhéaume. Il s'agit de 48½ arpents en fait.)¹¹³

M. Gastonguay s'en va

La liquidation de la dynastie d'Auteuil à Ste-Anne de la Pocatière a fait que nous en avons pris large avec l'ordre chronologique, encore une fois. Revenons donc à 1738, année où M. Gastonguay quitte Ste-Anne-du-Sud pour Saint-Pierre-du-Sud. Il devait être à l'aise puisque, au dire de l'abbé Paradis, il avait fourni de ses deniers pour la construction de l'église en pierre. Quand, en 1739, l'archidiacre et vicaire général Pierre de Miniac viendra à Ste-Anne présider l'assemblée pour la reddition des comptes de la Fabrique, on arrivera avec difficulté à un règlement final avec l'ancien missionnaire, car il est dit dans le procès-verbal et dans l'ordonnance rendue par le Grand Vicaire : "*... ce que ledit Sieur Gastonguay a enfin accepté renonçant à tout ce qu'il pourrait demander et se reconnaissant payé, ce que nous avons après mûre délibération, approuvé.*"¹¹⁴

M. Gastonguay part donc en 1738. Son remplaçant est M. Charles Lefebvre-Duchouquet curé de la Rivière-Ouelle depuis quatre ans. On sait de lui qu'il naquit en 1706. Comme son prédécesseur, il laissera Sainte-Anne pour Saint-Pierre-du-Sud. N.-E. Dionne le fait mourir le 12 février 1779, à Lachenaye, sa dernière cure.¹¹⁵ Ses achats de terres à la Grande-Anse feront voir que ce prêtre était en moyens.

Redresser les voies

En attendant, place au Grand-Voyer ! Si Lanouiller de Boisclerc ne prise guère les voyages en *cabarouet* par les chemins tortueux et raboteux, il doit pester contre les habitants de la Côte sud, car il lui faut

112. Cf. Léon Roy : *Les terres de la Grande-Anse*, (...).

113. Cf. *Ma paroisse : Saint-Jean Port-Joly*.

114. Cf. *Notes historiques*, (...), pp. 12-13.

115. Cf. *Sainte-Anne-de-la-Pocatière*, p. 21.

les visiter fréquemment pour les amener à améliorer le *chemin du Roy*. Pour lui, on ne pavoise pas . . . Le 13 août 1738, Lanouillier de Boisclerc est à nouveau à Ste-Anne. Le document qu'il laisse de son passage est intéressant en ce qu'il donne la liste à peu près complète des propriétaires de la Grande-Anse.

Boisclerc reviendra le 19 mars 1741, mais la voirie ne sera guère en meilleur état qu'à ses voyages de 1732 et 1738. La réunion des notables se fait à Saint-Roch cette fois-ci. De la Grande-Anse le Grand voyer a convoqué Augustin Leroy (Lauzier), Pierre Denis (Quimper) et Joseph Bouchard, capitaine, lieutenant et enseigne, respectivement; Bernard Lizot, Joseph et François Ouellet, *principaux habitants de la seigneurie*. A la Grande-Anse, *tous les ponts faits par le public sont bons, excepté celui de la rivière du domaine et tous les ponts faits par les particuliers, tant le long du fleuve que dans la seconde concession, nommée la rivière St-Jean, qui ne sont point bons, les pieux et les lambourdes en estant pourrys, faite par tous les habitants d'y avoir travaillé.*¹¹⁶

Par la mort de Marie-Thérèse Pollet (fin de 1740) survenus entre-temps, disparaît la seule survivante portant le nom du premier défricheur de la Grande-Anse.

Sonnez les matines !

Mieux que par la réfection des chemins, les habitants de la Grande-Anse sont attirés par la cérémonie à laquelle les convoque le desservant, le 9 juillet 1741. Le pasteur inscrit au registre ce jour-là :

Ce jour'd'hui, neuf juillet mil sept cent quarante et un a été bénié par nous prêtre missionnaire de Sainte-Anne, la cloche de Sainte Anne a qui on a donné le nom de Charles Louis. Le parrain a été le Sieur Dupéré, marchand et la marraine mademoiselle Louise de Mouleven femme du Sieur Desjardins qui ont signé avec nous.

J. Dupéré Duchouquet Ptré

Dans son ouvrage, l'abbé Paradis ne reproduit que les deux signatures ci-dessus. Le premier historien de Ste-Anne conclut qu'il n'y aurait pas eu de cloche à l'église jusque-là. Il ajoute que celle de 1741 fut donnée à Saint-Onésime.¹¹⁶ M. Paradis sonne la mauvaise cloche puisque la première a été *cassée par accident*, en 1836; on ne l'aurait remplacée que l'année suivante. C'est donc une autre qui aurait été donnée à Saint-Onsime, paroisse érigée dans le canton d'Ixworth et qui comprendra le 4e rang de Ste-Anne. N.-E. Dionne dit que le parrain, à la bénédiction de 1741, était le fils du tonnelier Michel Dupéré, de Québec, et qu'il épousa Marie-Catherine Lizot le 23 janvier 1747. L'historien de la paroisse n'a rien retracé de cette demoiselle de *Moulevin* dont

116. Cf. *Notes historiques*, (. . .), p. 14.

la famille prenait aussi le nom de Coulombe.¹¹⁷ Il n'est pas question de Desjardins à Ste-Anne dans le procès-verbal de 1738 où Boisclerc énumère les résidents; non plus qu'au recensement de 1762. Le mari de cette Demoiselle de Mouleven ne serait-il pas un ancien paroissien de M. Duchouquet à la Rivière-Ouelle?

L'amour de la terre

Excellent prêtre sans doute, M. Duchouquet ! Mais il ne s'occupe pas que de bénédiction de cloche : l'argent vous a un son qui lui fait également chaud au coeur. Il a même des appétits de grand propriétaire. Sa première acquisition est, semble-t-il, du 10 octobre 1740. Devant Boucot de Godefus, notaire royal, *Charles Duchouquet, prêtre curé missionnaire de la paroisse de Ste Anne*, achète de Jean Dufaux, de Québec, et Marie-Charlotte Pilote, sa femme, 2½ perches de front sur 42 arpents de profondeur à la Pocatière, à même la terre de 2 arpents que Dufault a héritée de son père. Deux ans après (25 octobre), Duchouquet se fait concéder 3 arpents de front sur 42 de profondeur à même le domaine seigneurial, soi-disant pour la Fabrique. Cette terre aboute à celle d'Augustin-dit-Lauzier et celui-ci juge que l'Abbé empiète sur son terrain : il lui intente procès, mais il est débouté. Le missionnaire prendra la bouchée plus grosse le 7 novembre 1746, acquérant de Charles d'Auteuil et Thérèse Catin devenus seuls propriétaires de la seigneurie le 30 octobre précédent, ce qui reste du domaine seigneurial. *Messire Charles Lefebvre Duchouquette prêtre curé, missionnaire de la Grande-Anse*, achète pour L6 000 payées comptant, *de 20 à 21 arpents de front sur 42 de profondeur, avec bastimens, ou il y a au sorouest (et à distraire) 9 arpens de front, bornés au chemin du Roy, sur le reste de la profondeur de 42 arpens, concédés à divers habitans, et en outre un terrain concédé pour le curé et la paroisse*. Est prévue de plus la réserve de 1 arpent de front (sur 42) joignant au chemin du Roy et borné au Nord-Est au Domaine et au Sud-Ouest à la terre d'Antoine Gagnon.

Il y a de nouveau accrochage, mais avec le vendeur cette fois. Sur le point d'entrer en procès, d'Auteuil et Duchouquet, devant le notaire Panet, (19 oct. 1748) conviennent ce qui suit :

le preneur ne pourra rien pretendre des rentes qui sont dues par divers habitans établis sur le Domaine, lesquelles rentes appartiendront aud. Sr d'Auteuil, comme aussy a été renoncé par le Sr Duchouquet a tous les billets de concession qu'il peut avoir retirer de divers habitans tant pour son compte que pour celui du Sr d'Auteuil, lesquels ont été à l'instant remis, et si aucuns d'iceux se trouvent demeureront nuls, et sans pouvoir par le Sr Duchouquet pretendre jouir d'aucunes terres dans lad. seigneurie, si ce n'est celles a luy concédé et vendue personnellement.

117. Cf. N.-E. Dionne : *La paroisse Sainte-Anne-de-la-Pocatière*, p. 20.

Toutefois, d'Auteuil céda l'arpent de front (sur 42 de profondeur) qu'il s'était réservé lors de la vente de 1746, sauf 1 arpent de front à prendre du chemin du Roy sur 3 arpents de profondeur. C'était pour le cas où lui, ou ses successeurs, voudraient s'y *bastir, renonçant à en jouir à d'autres conditions*.¹¹⁸

Bref le *sieur Duchouquette* a trouvé chaussure à son pied : Charles d'Auteuil est aussi *séraphin* que lui. De toute évidence, l'acquéreur avait escompté un revenu intéressant du ci-devant domaine seigneurial : concession de terres ; rentes, en plus de la dîme des colons qui allaient s'établir, au 2e Rang inclus. Le contrat ne détaille point *les bastimens* concernés, mais il est permis de croire que le moulin à farine entrainait dans la transaction. Il n'y a pas à dire, le calcul était bon.

On rouspète en bas

Dans le Haut de la paroisse, l'église n'avantage pas les habitants du nord-est de la seigneurie. Aussi, ils ne sont pas sans récriminer. N'était-ce de la rivière Ouelle à traverser en bac, la plupart d'entre eux se tourneraient vers Notre-Dame-de-Liesse pour le service religieux. La pression pour une église au centre de la seigneurie est devenue si forte que, à sa visite de 1744, Mgr de Pontbriand donne son assentiment, mais à certaines conditions. C'est dans la partie-est de la seigneurie que les feux sont le plus nombreux. L'église en pierre n'est ouverte que depuis neuf ans, qu'importe. Toutefois, que les tenants du déplacement ne se réjouissent pas trop vite : peut-être sous la pression en sous-main du seigneur et du missionnaire, il aura coulé de l'eau sous les ponts avant que le projet soit réalisé. M. Duchouquet, à cette époque, sera parti depuis un demi-siècle.

Épidémies fréquentes

Au 18e siècle, comme à celui qui l'a précédé et comme à celui qui suivra, les épidémies sont fréquentes en terre québécoise. Il y aurait déjà assez du fléau des chenilles qui, en 1743 par exemple, ont anéanti les récoltes, d'où disette extrême. L'année où (1744) Mgr de Pontbriand fait sa visite pastorale à Ste-Anne, une épidémie sème la mort à Québec. Il y aura nouvelle *maladie pestilentielle* deux ans plus tard.¹¹⁹ S'il y a eu fléau sur la Côte sud, c'aurait été plutôt en 1743, année où Ste-Anne connaît 19 décès contre 9 l'année suivante et 6 en 1745. Les chiffres sont de 11 et 13 pour 1742 et 1746, respectivement ; ils grimperont à 21 en 1747 pour retomber à 17 l'année suivante, à 13 en 1749, à 9 en 1750 et à 8 en 1751. Nouvelle remontée en 1752 avec 17 sépultures. Mais les années 1759 et 1760 seront les plus désastreuses depuis 1715 : elles seront marquées par 39 et 32 mortalités, respectivement. Les enfants en bas âge payent le tribut le plus lourd à la grande faucheuse. Les cahiers d'archives manquent pour la période s'étendant du 12 juillet

118. Cf. Léon Roy : *Les terres de la Grande-Anse*, (. . .), p. 149.

119. Cf. L'abbé Henri Tétu : *Les évêques de Québec*, pp. 237 et 244.

1755 au 11 novembre 1759. Ont-ils été détruits par la soldatesque de Gorham, ou le curé Porlier les avait-il si bien cachés qu'il ne les retrouva pas? Pourtant, les cahiers précédents ont été rescapés.

En permettant, à sa visite de 1744, de construire l'église et le presbytère au centre de la seigneurie, Mgr de Pontbriand se montre prudent, toutefois. Il permet d'accepter le terrain pour l'église et le presbytère. Mais que l'on établisse d'abord le *rolle* de ce que les habitants de bonne volonté voudront donner et qu'alors *on commence par le presbitaire* et qu'il soit de 45 pieds de long sur 30 de large. L'Evêque ajoute :

Nous souhaitons qu'on ait 6 arpents en superficie pour cette nouvelle bâtisse, nous consentirons pour faciliter l'acquisition, à deux messes de fondation à perpétuité, nous déclarons néanmoins que nous n'ordonnons pas cette bâtisse, quoique nous connaissions parfaitement que cela serait mieux; nous nous contentons de la permission et de la désirer. C'est signé : h.m. eveque de quebec Boucault, Sec.¹²⁰

Produisez vos titres !

Il n'est pas toujours facile de préciser l'année où tel colon s'est établi sur sa terre, la plupart des concessions se faisant, dans plusieurs seigneuries, par simple billet. C'est le cas à la Grande-Anse, d'abord parce que d'Auteuil, vivant à Québec entre deux séjours prolongés en France, vient très peu dans son fief. Aussi, son fils Charles (1690-1755), quand il est devenu seul propriétaire, veut tirer au clair l'état des concessions faites par son père. Le 3 avril 1748, l'intendant Gilles Hocquart émet une ordonnance obligeant les habitants de la Grande-Anse, censitaires et tenanciers, à présenter (1er août), au notaire Dionne et à l'arpenteur qui sera commis, les titres en vertu desquels ils jouissent de leurs terres. Les habitants qui ne détiennent que des billets de concession devront passer contrat par-devant le notaire Joseph Dionne. Charles d'Auteuil n'a pas eu le temps d'examiner les titres.¹²¹

En 1749, M. Duchouquet quitte Sainte-Anne; il y a donc passé onze ans. L'année avant son départ, il a vendu (19 octobre 1748) à Louis de Saint-Jorre (Sergerie) 3 arpents sur 42 à même le domaine seigneurial dont il avait acquis le résidu deux ans plus tôt. Léon Roy corrige que l'achat de M. Duchouquet n'avait porté en fait que sur environ 11 arpents. Le capitaine de milice Augustin Roy-dit-Lauzier — il sera seigneur éphémère — entre de nouveau en scène, alléguant que la terre acquise par le missionnaire lui a été cédée *par le feu sieur* (Pierre) *de la Malotterie* (quand le fils d'Auteuil était fondé de pouvoir de son père). Sur le point d'entrer en procès, Charles d'Auteuil et Augustin Roy font un compromis : le seigneur annule le billet émis par son frère cadet et

120. Cf. M. Odilon Paradis : *Notes historiques*, (. . .), p. 23.

121. Cf. Léon Roy : *Ouvrage cité*, pp. 64, et 151 à 155.

cède en échange 7 arpents dans le 2e Rang, pourvu que Roy prenne contrat *sous trois mois*. Le capitaine de milice a, lui aussi, la hantise des grandes propriétés. Quant à la terre de 3 arpents de front sur 42 qu'il avait acquise en 1642, soi-disant pour la Fabrique, M. Duchouquet la possédera encore en 1753. Joseph Lefebvre-dit-Duchouquet (1720-1768), qui avait suivi son frère missionnaire, se serait établi sur une autre terre. En 1648, ce Duchouquet épouse Marie-Joseph Saucier. Le ménage fera sa vie à Sainte-Anne.¹²¹

Premier curé en titre

M. Duchouquet a pour successeur M. Pierre-Antoine Porlier. Premier pasteur à porter officiellement le titre de curé, M. Porlier vivra 29 ans à Sainte-Anne. Pendant son règne, deux événements majeurs bouleverseront la Nouvelle-France : la conquête anglaise (1759) et l'invasion des Bostonnais (1775-1776). Aucun document n'indique que ce curé a réédité le geste de M. de Francheville devant les soldats de Phipps (1690).

Pierre-Antoine Porlier est né à Montréal le 19 mai 1725. A son ordination, en juin 1748, il est âgé de 23 ans.¹²² Il est donc prêtre depuis un an à peine et âgé de 24 ans à son arrivée à Sainte-Anne.

Peut-être trop pris par les affaires, sur la fin de son ministère, M. Duchouquet laissait se commettre des abus. Le curé Porlier entend mettre de l'ordre. A sa demande et à celle des marguilliers, l'intendant François Bigot (celui-là aime mieux l'ordre chez les habitants que dans son intendance) émet une ordonnance (12 avril 1749) enjoignant :

*aux habitants et jeunes gens de la Pociatière de ne plus se quereller à la porte de l'église... ni (de) commettre aucune irrévérence les jours de festes et dimanches pendant le Service divin, et défendant de laisser les chevaux aux portes de l'église, de la sacristie et du cimetière, leur ordonnons de les éloigner au moins un arpent, sous peine de cinquante livres d'amende payable sans déport et applicable à la Fabrique de la dite paroisse, dont le recouvrement sera fait par le Marguillier en charge qui s'en déchargera en recette pour son compte. Le Sieur Loziers Capitaine et autres officiers de milice de la dite paroisse devront mettre la main à l'exécution de l'ordonnance et l'avertir des contraventions éventuelles. Lecture sera faite à la porte de l'église.*¹²³

Chose curieuse, cette ordonnance parle de la sacristie et du cimetière mais ne mentionne point le presbytère. Celui-ci aurait-il été à même la sacristie, comme en plusieurs autres paroisses de l'époque, ou en retrait du cimetière qui était, lui, collé sur l'église?

122. Cf. Léon Roy : Ouvrage cité, p. 64.

123. Cf. Gazette des campagnes, 1er déc. 1949, p. 5.

De M. Porlier N.-E. Dionne écrit qu'il était sur un bon pied d'amitié avec les autorités ecclésiastiques . . . , que Mgr Briand semblait jouir de son entière confiance.¹²⁴ Dionne corrobore l'affirmation de l'abbé Odilon Paradis voulant que le curé de Sainte-Anne ait été en très bons termes avec Mgr de Pontbriand. Le curé historien s'appuie sur deux approbations épiscopales inscrites au registre des baptêmes : la première le 7 juillet 1750 par Mgr de Pontbriand, la seconde le 7 juillet 1775, par Mgr Briand, à leurs visites pastorales. M. Paradis note que, très assidu, M. Porlier signe seul aux registres pendant tout son règne de 29 ans. En 1769, l'Évêque lui offre la cure de Québec, mais M. Porlier n'accepte point ses conditions. Il avait rebâti l'église partiellement incendiée en 1766. Lors de cet incendie, la Fabrique avait un capital de 631 Livres laissé depuis longtemps à un M. Génisson pour une nouvelle cloche. L'argent fut utilisé pour restaurer le temple. L'oeuvre coûta 2 455 Livres (matériaux et main-d'oeuvre). Le curé fit des quêtes qui donnèrent le résultat suivant : Rivière-Ouelle : 86 livres; Kamouraska : 115 livres; Cap Saint-Ignace et L'Islet : 68; les Sauvages : 18; le tronc du Jubilé : 65. La paroisse fournit le solde. 2 202 Livres furent recueillis ainsi. Il y eut emprunt pour rembourser M. Porlier qui avait fourni la différence. Avant l'incendie, la recette de la Fabrique avait été de 619 Livres et la dépense de 553, pour l'année. M. Porlier demandera son rappel en 1778, se plaignant du climat. Il sera tenté finalement par la belle cure de Varennes laissée vacante par la mort de M. Youville. L'Évêque l'enverra dans la paroisse plus modeste de Saint-Ours. Son dernier acte à Sainte-Anne sera du 15 septembre 1778.

Trop de livres nouveaux !

Cette reproduction libre nous a paru importante. Si nous allions entendre un autre son de cloche maintenant. Jugement partial sûrement car l'auteur y défend son ancêtre Clément Gosselin que le curé Porlier a combattu en 1775-1776. A propos de la confiance du curé de Sainte-Anne envers Mgr Briand, N.-E. Monty écrit :

Mais il se peut bien que lui (Porlier) ne jouissait pas de l'entière confiance de son évêque, qui lui reproche d'être trop amateur de ses aises, un peu entaché d'avarice, inconstant, étourdi; de donner à son évêque plus de respect que de sincère affection; de sortir sans l'habit ecclésiastique; de pratiquer peu ou point la mortification; de marier des parents sans dispense; d'agir, d'écrire et de parler contre son évêque; de lire trop de livres nouveaux. (Archives de l'Archevêché de Québec, Copie des lettres, VIII, f. a9, 133, 135, 533; v. IV, f. 187, 301, 303; résumé du *Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec pour 1929-1930*, pp. 51, 52, 53, 83, 87, 93, 105.)

Voilà un auteur qui indique ses sources ! Et Monty d'ajouter assez méchamment :

124. Cf. *Sainte-Anne-de-la-Pocatière*, p. 27.

On comprend un peu que son évêque ne lui ait pas accordé le canoniat désiré, et l'ait envoyé dans une paroisse plus petite que Varennes, que l'abbé Portier avait demandé. (sic)¹²⁵

Les propos de M. Paradis et la charge de Monty nous ont fait bouleverser l'ordre chronologique, Mgr de Pontbriand revient à Sainte-Anne en 1750, pour sa visite pastorale. L'Evêque a changé son fusil d'épaule, car, le 7 juillet, il révoque l'autorisation qu'il a donnée six ans plus tôt de construire le *presbitaire* en un autre endroit.¹²⁶

Les descentes des rangs

C'est un nouveau Grand voyer qui s'amène le 24 juillet 1753. Louis Fleury de la Gorgendière, c'est son nom, vient régler la question des chemins de descente des rangs. Le procès-verbal de cette rencontre révèle qu'au moins 17 habitants sont établis dans la 2e concession. Ce sont: Jean Siroy (1718-post 1754), Joseph Grondin (1719-post 1755), François Siroy (1716-post 1766), Jean-Baptiste Oellet (1699-post 1753), François Oellet, Louis Métavier (ou Métayer), Bernard Mignier (Lagacé-1714-1764), Jacques Gagnon (1710-post 1761), Jean-François Oellet (1722-post 1754), Saint-Pierre Bourgela (1701-1762), Louis (Ignace) Boucher (1708-1754), Bastien Oellet, Joseph Oellet, et Charles Saucier (1699-1759). Le capitaine de milice Augustin Roy *Loziers* (1701-1790) assiste aux délibérations. Ces habitants représentent qu'ils n'ont pas encore de chemin de descente. Le Grand voyer décrète la construction d'une route de 18 pieds entre chez Sébastien et Joseph Oellet; ceux-ci n'auront pas à y travailler vu qu'ils fournissent le terrain. Le 28, un autre chemin est tracé, cette fois sur la terre de Pierre Duchaine-dit-le-Grand-neuf-pieds (Deschênes) le long de la ligne de Saint-Amant, d'après la ligne du Petit Pierre Duchaine et celle du Grand-neuf-pieds. Il s'agit d'une distance de 42 arpents, soit la profondeur de la seigneurie. M. Duchouquet est toujours propriétaire car il est exempté de travailler à ce chemin — il est donc dans la partie sud-ouest de la seigneurie — *moienant une messe qu'il leur a promis jusqu'a ce que ladte terre change de maître*. Le chemin devra avoir été fait dans un an. Le lendemain, ordre de faire une route depuis le moulin jusque chez Louis Métayé, *suivant le plan et en droite ligne, pour qu'il soit fait cet automne*. Ce chemin sera large de 24 pieds, *et le pont du ruisseau de Jean Oyllette doit être fait publiquement*.

Nouveau Grand voyer en 1754: Pierre Delino. Par l'ordonnance qu'il émet le 14 juillet, il exempte les habitants intéressés dans le chemin ci-dessus, de faire la clôture qu'ils ont commencée, mais ils devront *faire deux fossets partout ou besoin sera, ils n'ont pour toute prefixion et delais que dicy a la Ste Anne de l'année prochaine*.¹²⁷

125. Cf. *Mémoires de la Société généalogique canadienne-française*, vol. III, no 1, janvier 1948.

126. Cf. M. Paradis: Ouvrage cité, p. 23.

127. Cf. Léon Roy: *Les terres de la Grande-Anse*, (...), pp. 66-67.

Fin d'une dynastie

Depuis le 30 avril 1722, (Ordonnance de Michel Bégon) les missionnaires sont autorisés à recevoir les testaments en présence de trois témoins. Le curé Porlier va plus loin que cela, on l'a vu par les pages consacrées à la pêche au marsouin; il fait, à toute fin pratique, office d'agent d'affaires du seigneur Charles d'Auteuil. C'est aussi *Porlier, Ptre*, qui a signé, le 2 mai 1752, l'acte par lequel Louis Lozier cédait une terre à Jean-Baptiste Dumont, *ledit Lozier déclarant ne savoir signer*. (Deux ans plus tard, l'Intendant obligera d'Auteuil à livrer à Dumont le titre de concession pour la terre de 4 arpents sur 42 que Lauzier a obtenue de d'Auteuil, sous seing privé, le 16 juillet 1736).

En 1754, de Kerverzo tire la ligne de séparation entre les seigneuries de la Grande-Anse et de la Bouteillerie. L'arpenteur ne fait que confirmer l'entente intervenue en 1688. C'est à partir du 15 juillet de l'année suivante que les archives paroissiales de Sainte-Anne se font muettes. Cette lacune durera jusqu'au 11 novembre 1759. Pour les archives paroissiales aussi les grandes douleurs sont peut-être muettes. C'est bien dommage !

Agé de 65 ans, Charles d'Auteuil décède à Chambly en 1755, l'année même où le notaire Joseph Dionne devient l'agent d'affaires du seigneur. Thérèse Catin hérite de tous ses biens, la seigneurie de Ste-Anne incluse. On meurt relativement jeune chez les d'Auteuil, car Alexandre décédera l'année suivante.

Desolata est terra . . .

Il ne reste rien des archives paroissiales de Ste-Anne, du 12 juillet 1755 au 11 novembre 1759, mais les Canadiens français ont payé pour savoir qu'il s'est passé quelque chose.

Dans un mémoire au roi d'Angleterre, Mgr de Pontbriand écrit (5 novembre 1759) que toute la côte de Beaupré et l'île d'Orléans ont été incendiées, presbytères compris; les bestiaux ont été enlevés par l'armée britannique, ce qui en pouvait rester étant ensuite cueilli par les miliciens canadiens. Dix églises ont été conservées, mais sans portes ni fenêtres; les statues ont été réduites en miettes, les tableaux déchirés par un parti d'Anglais et de Sauvages, (pourquoi ne pas écrire tout simplement : *par des sauvages*, sans majuscule?); tous les ornements et vases sacrés volés; une trentaine de personnes égorgées, dont plus de 20 femmes et enfants. Cela, sur la côte de Beaupré et dans l'île d'Orléans.

Mais les paroisses de la Côte sud furent-elles épargnées? *De l'autre côté de la rivière, au sud*, poursuit l'Evêque, *il y a environ trente-six lieues de pays établi, qui ont été à peu près également ravagées et qui comptent dix-neuf paroisses, dont le plus grand nombre a été détruit.*

Ces quartiers n'ont aucune denrée à vendre, et ne seront pas rétablis d'ici à plus de vingt ans dans leur ancien état. (On ne pourra ensemençer au printemps, les labours n'ayant pas été faits.)

A son grand Vicaire l'Evêque écrira pourtant (16 février 1760) d'engager les curés à ne pas se préoccuper du temporel. *Le sipirtuel doit seul nous occuper, et alors, je suis persuadé que M. Murray sera content.*¹²⁸ M. Murray pourra bien être content, mais les habitants restés sans foyer et sans rien à se mettre sous la dent, sont peut-être moins enclins que le Prélat à *veiller avec un grand soin à ce que personne ne manquât au respect qui lui était dû* (le gouverneur militaire anglais). Les seigneurs eux-mêmes, (Ignace-Philippe Aubert de Gaspé, de Saint-Jean Port-Joly inclus), dont manoirs et moulins à farine ont été incendiés, sont peut-être, eux aussi, moins portés à la soumission que les dirigeants ecclésiastiques. On ignore si, en dehors du vol et de l'incendiat, la soldatesque de Gorham s'adonna, dans la Côte du Sud, à des sévices, comme il en avait été à l'île d'Orléans et sur la Côte de Beaupré. Il reste que la *promenade aux flambeaux* de 1759 fut désastreuse pour notre région.

Que faisait M. Porlier pendant que le drame se déroulait? Sans doute était-il au milieu de ses ouailles atterrées réfugiées dans les bois, à la montagne de l'Ours, à la montagne Ronde, à la montagne du Royaume (dans la Cabane des fées, selon la légende). On avait apporté ce que l'on pouvait de mobilier, de lingerie, de vivres et d'animaux vivants. Le presbytère, dont le curé avait fait travailler la maçonnerie en 1754, échappa-t-il à la torche ou aux dépradations de l'envahisseur? On est justifié de croire que, à l'instar des maisons et bâtiments des habitants, le logis curial ne fut pas épargné. Cela expliquerait la perte des archives de l'époque. M. Porlier écrit à l'Evêque que le presbytère est resté délabré depuis le Siège.

Quoi qu'il en soit, la vie avait été désorganisée pendant le passage de la horde anglaise. Dans un journal de Québec non identifié, on lit, sous la rubrique *Choses canadiennes*, qu'à la fin de 1759, on trouve dans les registres de Ste-Anne plusieurs groupes de sépultures — 4 ou 5 à la fois — avec la note *qui avaient été inhumés en terre profane il y a quelque temps.*¹²⁹ On aurait donc enterré ces corps en sol bénit, par la suite.

M. Porlier écrit donc à l'Evêque, le 18 août 1766, comment le feu a détruit en partie cette année-là la première église en pierre :

L'église détruite en partie

Le treize, à 3 heures de l'après-midi, un couvreur qui couvrait l'église (que faire pour un couvreur sinon couvrir?) en bardeaux voulut brûler, malgré ma défense et celle du marguillier, des ripex

128. Cf. Abbé Henri Têtu : *Les évêques de Québec*, pp. 253-254.

129. Cf. Dossier no 111 de la Société historique de la Côte du Sud.

et copeaux. Etant allé au presbytère, il y mit le feu. Et un vent impétueux prit le brasier par tourbillon, le porta sur le toit et réduisit en moins d'une heure l'église. Avec les femmes et les enfants, je sauvai presque tous les dedans, excepté les rétables. J'ai retiré le Saint Sacrement dans mon cabinet d'études où j'ai cru que vous ne seriez pas fâché que je célèbre la messe pour les personnes qui se présentent.

Le curé écrit aussi:

J'ai été soulagé du souvenir mortel que me causait ce triste événement par le zèle plein de religion que m'ont témoigné mes habitants décidés à ce sujet sur leurs différents prétextes se sont tous réunis pour réédifier ce vaste corps de logis de mon presbytère qui avait resté depuis le siège sans être rétabli aux fins d'y faire une chapelle pour jusqu'au printemps prochain, qu'ils veulent réparer leur perte et former une église plus magnifique que la précédente par le résultat d'assemblée. La maçonnerie n'a été nullement endommagée, il n'y a que le bois seul qui a été consumé. J'aurais été moi-même vous annoncer cette triste nouvelle si ma paroisse n'eut été unanime pour rétablir les choses. En trois jours tous les matériaux nécessaires à cette chapelle ont été transportés sur le lieu, dix ouvriers travaillent continuellement et comme leurs foins les occupent et que le temps est précieux, je les vois avec une joie indicible employer une partie de la nuit à ce travail de religion. J'espère qu'approuvant ma conduite dans ce cas extrême où je me suis trouvé, vous voudrez bien m'honorer d'une réponse que je puisse lire à mes paroissiens pour les encourager et animer leur zèle de plus en plus.¹³⁰

Cette lettre, dont on a la photocopie aux Archives de la Société historique, indique que le presbytère est délabré depuis 1759; implicitement donc que les brûlots de Gorham y ont touché. Certains prétendent que l'église fut incendiée. Certainement, M. Porlier en parlerait dans sa lettre de 1766. (Le document fait voir du même coup que Narcisse-Euthrope Dionne, dans son histoire de Ste-Anne, cite plus ou moins textuellement certaines pièces). Un chercheur parle de nouvelle église après l'incendie de 1766. C'est, à mon avis, étendre pas mal l'expression puisque les murs, restés intacts, ont été utilisés pour la restauration. Le curé précise que seul le bois a été consumé, le rétable compris. Qui nous dit que les murs n'étaient pas crépis à l'intérieur? Faisons un compromis et convenons qu'il s'est agi d'une mini-reconstruction. M. Porlier ne souffle pas mot du tableau de sainte Anne donné par le seigneur François-Magdeleine Ruette d'Auteuil. Fut-il sauvé? On en commandera un à Dulongpré, ainsi qu'on le verra au siècle suivant.

130. Note de l'A. : Dans la transcription le secrétaire de l'Evêque aurait changé en octobre le mois de la lettre que l'on dit être du mois d'août. Comme M. Porlier y parle des gens occupés par les foins et qu'à l'Archevêché on commence la réponse en disant que la lettre est venue un peu tard, on peut se demander même si l'incendie ne se produisit pas en juillet.

J'ai pu lire les premières lignes de la réponse de l'Evêché au curé de *Ste Anne du Sud*. Allusion d'abord à la venue tardive de la lettre du curé, puis ont lit : *Mr le Curé est prié de témoigner La Joye que ressent Monseign de leur hâte (?) à rétablir. L'auteur de cet incendie est très coupable et obligé à quelque Restitution s'il est en état. Mgr approuve que l'on dise la messe dans le cabinet de Mr le Curé, duquel il assure la Décence, il conviendrait qu'il ne servît qu'à cela ! Cet accident ne rend pas le projet d'une seule église dans leur (?) paroisse plus faisable.* (Allusion, c'est certain, au vieux projet de réunir Ste-Anne partie à la Rivière-Ouelle partie à St-Roch des Aulnets.

Dans *Quelques notes sur les églises de Ste-Anne*, Roland Martin dit que la chapelle du presbytère répondait aux besoins. Les 4 bancs de l'église avaient été rescapés. Le 7 septembre 1766, on décide que les propriétaires feront de leurs bancs *des volants de 4 pieds de long pour la nouvelle chapelle tant en bas qu'au jubé, après avoir tiré au sort lesquelles des 4 rangées seront placées en bas, ne pouvant en mettre que deux rangées dans la dite chapelle. Les deux autres rangées au jubé.* Le 8 mars 1767, Joseph Martin, Duchouquet et Lauzier sont choisis comme syndics pour la restauration de l'église. La toiture est tôt refaite car on décide (28 juillet 1767) de la couvrir en bardeau vu que les planches ne sont pas étanches (un Legros obtient le contrat, le 3 août). Le marguillier en charge est autorisé (8 mai 1768) à emprunter pour remplir les marchés conclus *pour le rétablissement de l'église.* Il est évident que les paroissiens donnent suite à leur intention de *former une église plus magnifique que la précédente;* ils y mettent le temps car c'est seulement le 1er mars 1772 que le marguillier J.-B. Digbé¹³¹ est autorisé à *utiliser les deniers de la Fabrique et de la souscription pour payer les bancs et rembris de la nouvelle église.* Le 9 août suivant, le maçon Venne remet l'église et Digbé lui verse devant l'assemblée les L179-25 sols du marché.

A l'époque où Sainte-Anne subit la destruction partielle de son église, la population s'accroît régulièrement. En 1765, on y dénombrait 611 âmes dans 107 foyers. Les arpents possédés se chiffraient par 11 116, et les habitants avaient semé 1 446 minots de grain. Les animaux étaient répartis ainsi : 139 chevaux, 57 boeufs, 232 vaches et 304 cochons. La population se relevait donc des malheurs de 1759.

L'épidémie qui sévit à Québec en 1765 fait aussi des ravages à la Grande-Anse, car on y enregistre 53 décès (contre 10 l'année précédente). Les mortalités resteront relativement élevées pendant cinq ans.

131. Note de l'A. : Plutôt Digé.

Succession de seigneurs

Depuis le 6 juillet 1763, Charles-Auguste Rhéaume est devenu presque seul propriétaire de la seigneurie, Thérèse Catin, sa mère, l'ayant fait son héritier. Quatre ans après, (9 juillet 1767) il achètera la portion qui lui manque. Elle tire toutefois à sa fin la dynastie des seigneurs Juchereau-d'Auteuil-Rhéaume qui ne s'est guère intéressée à ses fiefs que pour en tirer des bénéfiques, sans prêcher d'exemple en s'y établissant à demeure. Charles-Auguste Rhéaume cherche tôt à se défaire de Ste-Anne de la Pocatière et de L'Islet-à-la-Peau. Le 12 octobre 1770, Augustin Roy dit Lauzier (1701-1790), *l'un des notables habitants de Sainte-Anne-du-Sud*, acquiert, sur papier, les deux fiefs susnommés. Rhéaume réside à Saint-François de l'Île Jésus. L'acquéreur n'a probablement pas le capital requis. Quoi qu'il en soit, l'accord notarié qui intervient entre lui et Rhéaume, le 31 octobre 1774, est si fragile que l'affaire est soumise à la Cour des plaidoyers communs, le 15 novembre suivant, et que le vendeur recouvre, sans guère de délai, les deux fiefs qu'il a vendus. Le capitaine de milice Roy dit Lauzier — il en sera de nouveau question tantôt — décédera à Ste-Anne le 12 avril 1790, à l'âge de 88 ans et 7 mois, sa mort survenant l'année même où Ignace Aubert de Gaspé annexe le fief Rhéaume à sa seigneurie de Port-Joly.¹³²

Pendant que ces transactions s'effectuent, M. Pierre-Antoine Porlier est toujours curé de Ste-Anne et desservant de St-Roch. Serait-ce lui qui a ressuscité l'idée d'une seule église pour deux paroisses, à défaut de cure juteuse et de canonocat? Après la reconstruction de l'église, il a de nouveau manifesté le désir de partir et l'Evêque lui a offert d'être missionnaire chez les Tamarois, en Nouvelle-Angleterre. Refus de M. Porlier. En 1769, il pourrait décrocher la cure de Québec, mais cette fois encore ses conditions ne sont pas agréées.¹³³ Dès lors, il louche du côté de la Rivière-Ouelle. M. Laurent Parent, curé de l'endroit, se plaint en ces termes à l'Evêque (9 janvier 1772) : *C'est le curé Porlier de Sainte-Anne qui pousse les Boucher et autres à me faire du mal; il veut avoir Rivière-Ouelle . . .* M. Parent revient à la charge en octobre, alléguant que son voisin fait tout ce qu'il peut pour qu'il parte de la Rivière-Ouelle, afin de pouvoir *augmenter ses revenus*. Bien plus : *Il voudrait que je me chicane avec le curé Trutaut qui m'a prévenu, et qui m'a dit devant M. Rousseau, greffier, que M. Porlier avait offert de diviser la Rivière-Ouelle; que M. Porlier prendrait de Sainte-Anne la rivière, et M. Trutaut, de la rivière à Kamouraska, c'est-à-dire les Coteaux.*¹³⁴ L'Evêque coupe court au projet ambitieux de M. Porlier et se porte à la défense de M. Parent qui, lui, n'est pas attaché à l'argent, dit-il.

M. Paradis était pourtant justifié d'avancer que le curé Porlier était bien vu à Québec — un temps du moins. En 1771, Mgr Briand l'envoie à Saint-Jean Port-Joly pour tâcher de ramener le marguillier en charge Julien Chouinard qui a subi les foudres du Desservant et de

132. Cf. Léon Roy : Ouvrage cité, p. 27.

133. Cf. N.-E. Dionne : Ouvrage cité, p. 25.

134. Cf. Paul-Henri Hudon : *Rivière-Ouelle*, pp. 149 et 153.

l'Évêque pour des courses de chevaux le dimanche. Il l'avait dépêché une première fois, en 1765, pour faire entendre raison à un couple de cousins germains qui voulait se marier contre le gré du curé.¹³⁵

Tout en ayant les yeux sur la cure de la Rivière-Ouelle, M. Porlier s'occupe de son église. En 1773, il la dote d'une cloche neuve. La Fabrique paie, cette année-là L453-2-0 au sr *Levesque pour une cloche et L100 pour la fonte de la cloche*. L'année suivante, Sébastien Ouellet offrira une croix de bois argenté valant 15 piastres, et Lauzier donnera une lampe en bois pour le sanctuaire. Les deux pièces offertes le 12 mai seront le fruit de collectes dans la paroisse.

“Peuple sans histoire . . .”

Quand Mgr Briand passe à Sainte-Anne, en visite pastorale, le 5 juillet 1775, la conversation avec M. Porlier porte sans doute, à certains moments, sur le sujet du curé de la Rivière-Ouelle. Rien de cassé pourtant, car le pasteur n'est pas muté. M. Porlier va connaître des ennuis d'un autre ordre. Il aura pour une fois l'occasion d'être *du bord* de son évêque.

L'invasion du sol québécois par les Bostonnais va permettre à des autorités de se montrer *plus royalistes que le roi*. Elle va révéler un état de chose plus grave encore pour la nation française d'Amérique : la grande brisure du 18 septembre 1759 (capitulation de Québec) a laissé une blessure qui ne sera pas près de guérir. Plusieurs têtes de la classe dite de l'élite sont repassées en France après la Cession. Il en est resté un certain nombre toutefois, soit que ces gens étaient enracinés, soient qu'ils aient eu des motifs d'ordre pratique. Le peuple était malheureux, mais il se remit à la tâche, essayant d'oublier que son existence n'avait pas été souvent rose non plus sous le régime des prévaricateurs à la Bigot. Les conditions n'étaient pas plus faciles depuis le changement d'allégeance, tant s'en faut. En haut lieu, on prêchait la soumission à tour de bras, ce qui justifiait les opportunistes de la haute gomme d'aspirer aux honneurs et aux prébendes. Mais le peuple, lui, dans sa grande majorité, avait la nostalgie de la vieille France.

Survient un événement qui, précisément, va faire apparaître le fossé qui s'est creusé entre la masse des humbles et la *classe bien*.

Le 1er décembre 1775, le général Richard Montgomery et ses Bostonnais entreprennent le siège de Québec. Dès l'automne, les Américains avaient des espions dans la place pour recruter des collaborateurs. Clément Gosselin, de Ste-Anne de la Pocatière, est parmi les premiers à s'engager avec son beau-père Germain Dionne, marchand à l'aise, aussi de Ste-Anne, son frère Louis Gosselin, et d'autres. Même le notaire

135. *Ma Paroisse* — Saint-Jean Port-Joly.

Joseph Dionne se montrera sympathique aux rebelles. Les adhésions se feront nombreuses, dans la Côte sud en particulier. La situation sera telle que Mgr Briand écrira : *Je devrais même mettre toutes les églises, et même presque tout le diocèse en interdit.*¹³⁶

Dans la soirée du 31 décembre 1775, par une tempête de neige, Montgomery se lance à l'assaut de Québec. Il est tué dans le combat, au Foulon. Désorganisée, son armée se replie à Lévis ; sur la Butte-à-Neveu, et dans le Faubourg Saint-Roch à Québec. C'est après cet échec que Clément Gosselin s'active résolument au recrutement dans la Côte sud, avance Monty. Avec ses acolytes il s'emploie de plus à réquisitionner des vivres et des vêtements.

Pendant que les rebelles s'affairent ainsi, de Beaujeu, seigneur de l'Île-aux-Grues, recrute des volontaires du côté des loyalistes. A Saint-Pierre de Montmagny, le 25 mars 1776, il y a engagement : de Beaujeu et ses 60 volontaires sont mis en déroute, laissant quelques morts et des blessés sur le terrain. A l'encontre d'Edmond Mallet, Pierre-Georges Roy et Léon Bossue dit Lyonnais, Monty soutient que Gosselin n'a pas été fait prisonnier dans cette rencontre : sa capture surviendra plus tard, à Québec ; il sera relâché au printemps 1778.

Le 5 mai 1776, Burgoyne, fraîchement débarqué à Québec, force les Bostonnais à lever le siège et à se replier sur Montréal. Monty prétend que Clément Gosselin fit, en 1776, des séjours à Ste-Anne où étaient sa femme et ses enfants. Cependant, les enquêteurs de Carleton déclareront, en juillet, que Gosselin et Dionne *n'ont pas paru depuis la déroute des rebels.*

Bien du monde "indigne"

Devant les succès obtenus ici et là par Clément Gosselin et ses seconds, le gouverneur Guy Carleton ordonne la tenue d'une enquête dans la Côte sud. L'enquête est conduite par Baby, Taschereau et Williams. Le trio et ses scribes sont à Sainte-Anne le samedi 13 juillet (1776), à 3 heures de relevée.

Le premier à être dégommé est le capitaine Augustin Roy dit Lauzier, *tant par sa faiblesse pour les rebels qu'à cause de son grand âge.* On réforme aussi Baptiste Pelletier, enseigne, *pour faiblesse également envers les rebels, entr'autres pour avoir commandé le nommé Charles Lagacé par ordre du capitaine Roy d'aller avec sa voiture aider à mener le bled de Mgr Duchesnay chez le Sieur Lebrun au Cape pour le service des rebels. Sont aussi indignés Germain Dionne capt. pour le rebels — Joseph Soucy lieut., Jean Aintel (Anctil) dit St Jean ens. — Charles Lagacé — François Chrétien sergents — Etienne Bohay (Bois) —*

136. Cf. N.-E. Monty : Ouvrage cité, p. 21.

Pierre Quimpeze — Quoiqu'il y en eut d'absents nous les avons tous déclarés indignes et incapables de jamais posséder d'employes pour le gouvernement — Réforme des baillis. On nomme officiers Augustin Roy fils dit Lauzier Capt. actuellement prisonnier — Bernard Lizot, lieutenant — Jean Ouelet enseigne — Louis Lauzier — Sebastien Ouelet sergents — Gabriel St Pierre — Moise Beaulieu. Le procès-verbal ajoute : Harangue à l'ordinaire pour recommander aux officiers la justice surtout la fermeté dans l'exécution des ordres du Roy pour faire arrêter tout étranger suspect et telles personnes mêmes les femmes qui tiendront des propos contre le gouvernement en faveur des rebels, pour faire tenir les chemins en bon ordre, pour les inviter d'aller en ville comme précédemment.

On voit d'ici ces justiciers à moustache-à-l'impériale marchant sans doute au pas militaire, l'oeil sévère. C'est ensuite des *observations*, les enquêteurs n'y allant pas de main-morte contre les sympathisants des Bostonnais. Ils corrigent toutefois que Augustin Roy et Baptiste Pelletier ont toujours été *zélés pour le Roy*, l'ignorance et la crainte seules les ont fait s'éloigner de leur devoir. Mais :

Germain Dionne et Clément Gosselin sont deux fameux rebels qui ont aidé les ennemis du gouvernement de tout leur pouvoir. Ils ont soulevé des esprits, engagé du monde pour le service du Congrès, bafoué et menacé les royalistes. Gosselin n'a pas été actif qu'à Sainte-Anne : il a parcouru toutes les autres (paroisses) jusqu'à la Pointe Lévy, prêchant la rébellion partout, excitant à piller le petit nombre des zélés serviteurs du Roy et à les faire arrêter; lisant lui-même aux portes des églises et forçant quelques fois les officiers du Roy à lire les ordres et proclamations des rebels. Il passait pour officier ambulante du Congrès et en cette qualité recrutait et établissait quelques fois des officiers. Ce fameux scélérat ainsi que Germain Dionne n'ont point paru depuis la déroute des rebels. Le nommé Joseph Dionne notaire a commandé une assemblée pour inviter les gens de la paroisse à s'engager pour le Congrès. Il a servi de greffier dans les interrogations faites par Germain Dionne son neveu et Clément Gosselin gendre de Germain Dionne à l'occasion de l'évasion de Mrs Riverin, Blondin et Ferré. Louis Gosselin — Langlois munier — Le bonhomme Pasquet — Charles Lagacé sont du nombre des plus séditieux et des plus affidés aux rebels.

On nomme ceux de Ste-Anne qui se sont engagés au service des rebelles, quelques-uns ont même été à l'action à Saint-Pierre :¹³⁷ *Les deux fils du bonhomme Pasquet — Les trois fils de la veuve Pierre Deschaine — Les fils de Germain Dionne — Bazil Laga-*

137. Note : N.-E. Monty situe donc à tort à Saint-Thomas l'engagement dans lequel de Beaujeu et ses 60 hommes furent mis en déroute, plusieurs s'étant tout simplement enfuis.—G.O.



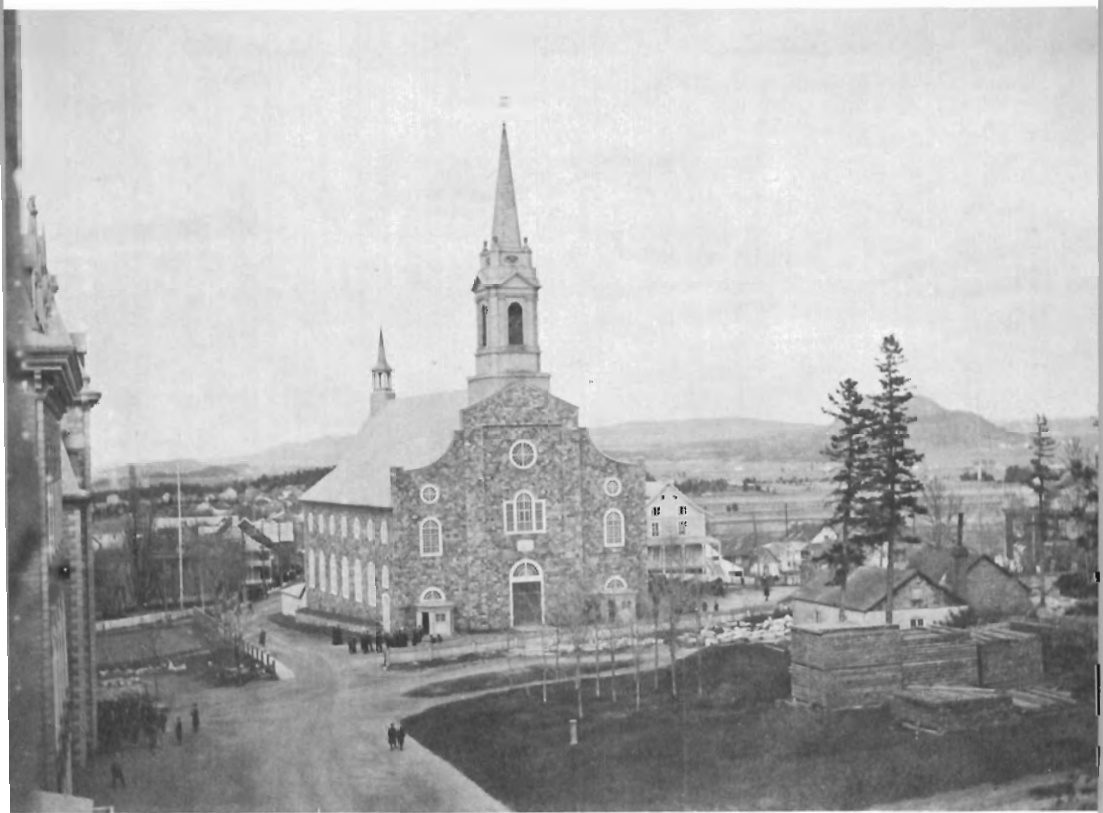
Sainte-Anne-de-la-Pocatière en 1898.



Sainte-Anne-de-la-Pocatière en 1916.



Sainte-Anne-de-la-Pocatière, vers 1900. A droite, remarquez au premier plan le cimetière et le vieux couvent. L'église de 1846-1917.



Sainte-Anne-de-la-Pocatière, vers 1900. Eglise de 1846-1917.

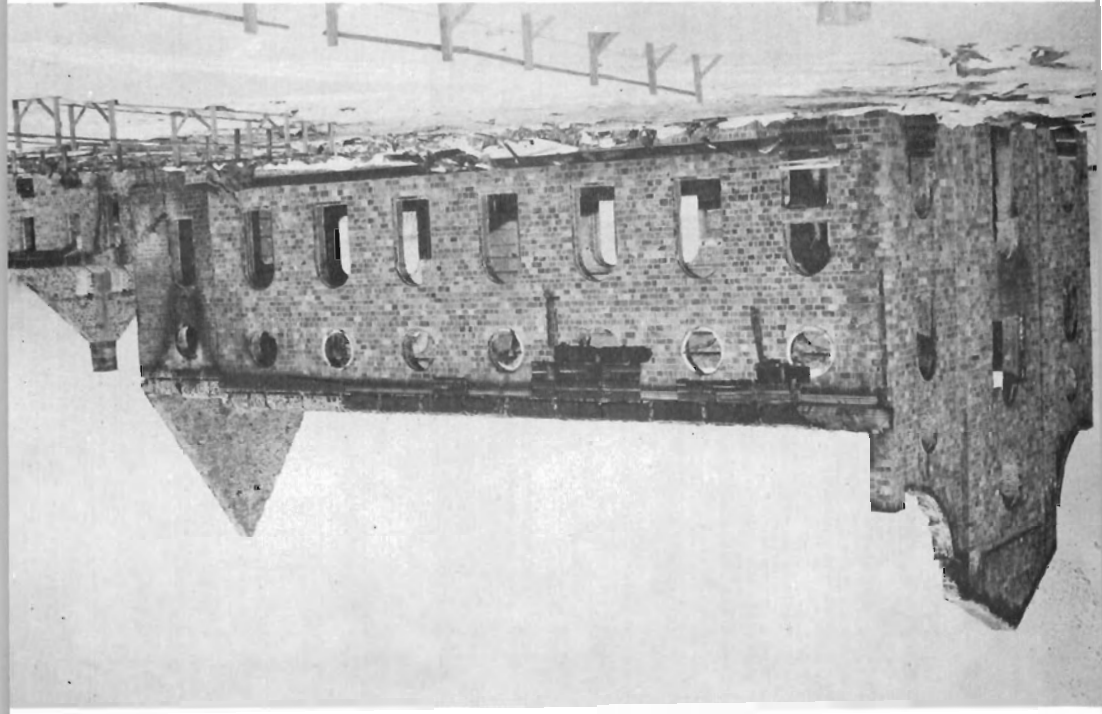


Intérieur de l'église de 1846
à 1917. Photo novembre 1866.



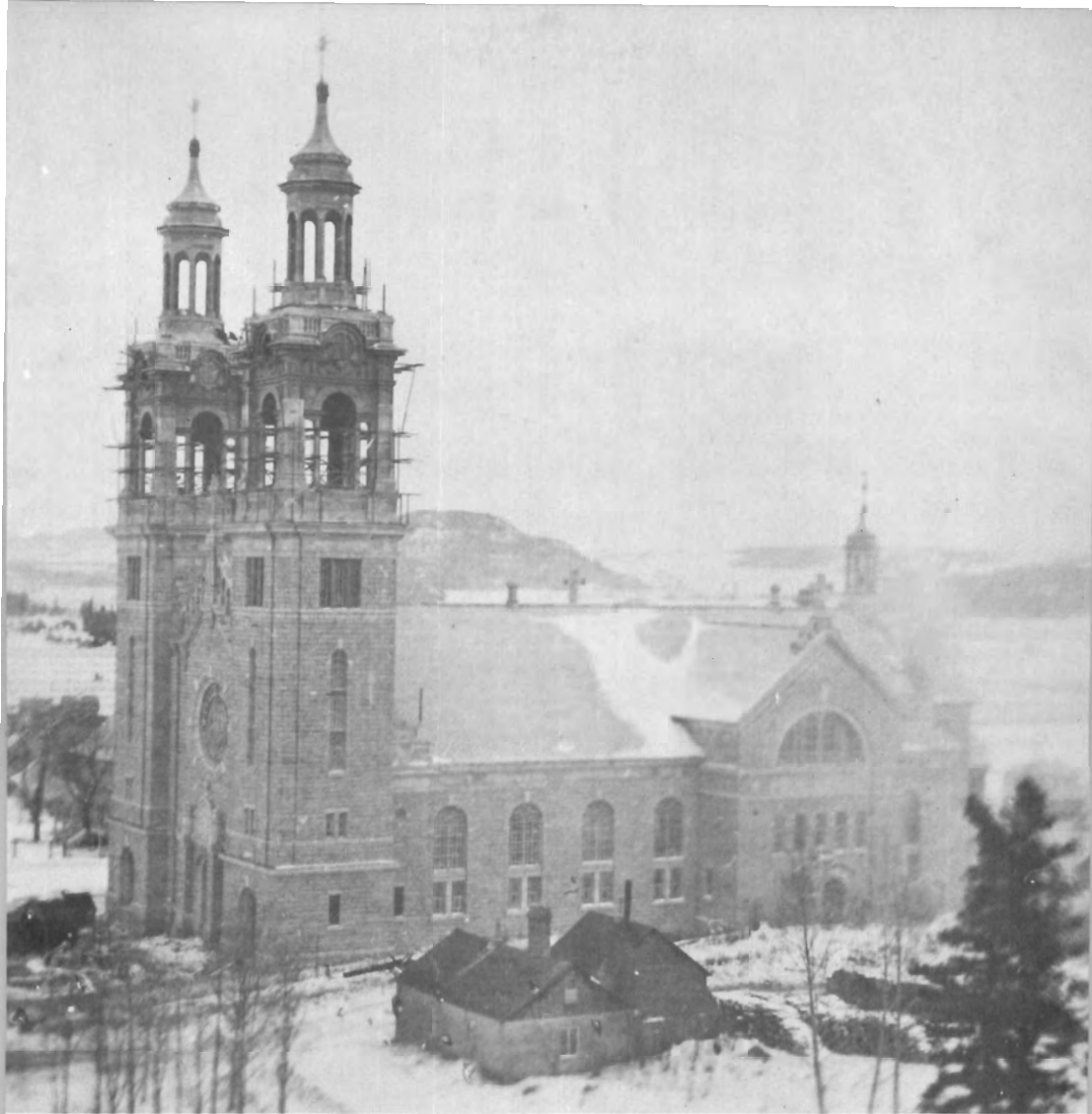
Intérieur de l'église de 1846
à 1917. Photo prise vers 1900.

Ruines de l'église incendiée le 8 décembre 1917.



Intérieur de l'église de 1846 à 1917. Photo prise à l'occasion des noces d'or de l'église en 1896.

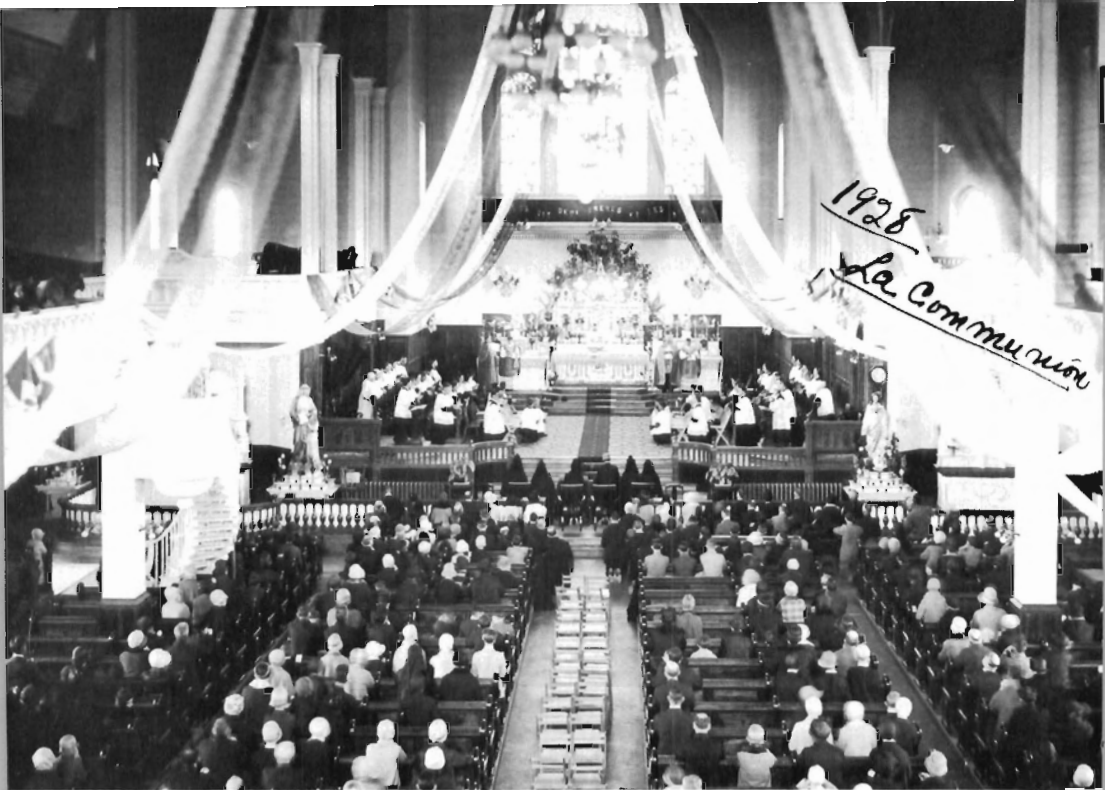




Eglise de Sainte-Anne-de-la-Pocatière en 1919. Observez les échaffaudages du clocher et les vieilles maisons du collège.



Le village de Sainte-Anne-de-la-Pocatière vu de la montagne du Collège en 1920.



Intérieur de l'église de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Photo prise en 1928 lors de l'ordination de l'abbé Lucien Pageau et le Père Emile Pageau, o.m.i. Remarquez les deux petits autels ajoutés chaque côté du maître-autel.



Ruines de l'église après l'incendie du 2 avril 1948.



Le sous-bassement temporaire en 1950.



Intérieur du sous-bassement, 20 septembre 1951, lors du sacre de Monseigneur Bruno Desrochers.



La cathédrale de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Vue de l'extérieur.



Intérieur de la cathédrale de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

cé — Antoine Chrétien — Germain Duplessi fils — Le fils d'Agustin Dionne — Gagné — Augustin Fournier — François Ayot — Louis Langlois — Louis Gosselin — Louis Moreau — Gervais — Le fils de Joseph Dionne — Le petit Jean Bohay. Il est dit ensuite que Le nommé Ross écossais a reçu plusieurs mauvais traitements des rebels; ils lui enlevèrent la charge de six voitures en vivres, cependant qu'il leur avait vendu lesdits vivres, soit par crainte ou pour en tirer parti. Ledit sieur Ross après l'action de St-Pierre ayant abandonné sa maison pour éviter la poursuite des rebels, ceux-ci chargèrent la goelette dudit sieur Ross d'une assez grande quantité de provisions qu'ils trouvèrent dans sa maison. Ils la menèrent jusqu'à St-Roch où ils l'abandonnèrent précipitamment sur la nouvelle que les vaisseaux du Roy apparaissaient. Cette goelette fut ramenée peu après avec les provisions chez le sieur Ross.

Suivent les noms des habitants de Sainte-Anne qui étaient à l'engagement de Saint-Pierre pour le Roy : *Augustin Lauzier père encore prisonniers — Augustin Lauzier fils — Duchouquet — Jean Ouelet — Bernard Saussier — Williams, anglais, prisonnier — Pierre Chouinard — Joseph Francoeur — Les deux nommés Clermont menuiziers, un capitaine de navire naufragé à Mille Vaches mort de sa blessure.*

Et pour finir : *Vous avez cy après les noms de ceux de cette paroisse qui étaient restés avec Mr Beaujeu à la Pointe à la Caille (Montmagny) : Le nommé Ross — Sebastien Ouelet — Le nommé Degravier — Le nommé Marot — Le domestique de Ross — Bernard Lizot père — Bernard Saussier père — Antoine St Pierre — Thomas Lamy — Antoine Guy — Belonie Boutote — Jean-Baptiste Lebrun — Jean LaFrance père — Gabriel St Pierre père.*

Les habitants de cette paroisse ont voituré pour les rebels; le plus grand nombre leur ont été affectionnés. Quelques uns furent l'automne dernier monter la garde dans l'anse seulement une nuit. Partis pour la Rivière-Ouelle à 11 heures du matin. (Donc le dimanche 14 juillet).¹²⁸

Ce qui précède montre assez qu'à Ste-Anne de la Pocatière, comme ailleurs en amont, les habitants sympathisaient avec les Bostonnais. Un désir de revanche était-il au fond de cette sympathie quelque 15 ans après la défaite des Plaines d'Abraham? N'espérait-on pas chez nos ancêtres le retour de la France avec sa *semence immortelle*?

“Je suis Anglais”

Quoi qu'il en soit, à Québec Mgr Briand n'avait pas tardé à fulminer contre les sympathisants des Bostonnais, proclamant son loyalisme inconditionnel. Il écrivait en effet :

128. Cf. Société historique de Kamouraska, *Gazette des campagnes* du 3 février 1949.

Vos serments, votre religion vous imposent une obligation indispensable de défendre de tout votre pouvoir votre patrie et votre Roy... Portez-vous avec joie à tout ce qui vous sera commandé de la part d'un gouverneur bienfaisant qui n'a d'autres vues que vos intérêts et votre bonheur. Très touchant! Un peu plus tard, il proclamera : On dit que je suis anglais... Je suis anglais en effet : vous devez l'être, ils doivent l'être aussi puisqu'ils ont fait serment. (les rebelles)¹³⁹

Je ne juge pas Mgr Briand : sa tournure d'esprit lui commandait son attitude, peut-être dans l'espoir d'adoucir les malheurs de son troupeau, comme moins de deux siècles plus tard, un cardinal voudra justifier ses propos bellicistes en disant privément qu'il en agit ainsi pour obtenir des concessions ensuite. Lesquelles?

L'Evêque appréhendait peut-être le pire de l'annexion éventuelle du Canada aux jeunes Etats fédérés. Cela se défend du point de vue national tout autant que du point de vue spirituel. Mgr Briand était-il au fait que l'indépendance de nos voisins avait été l'oeuvre de maçons notoires, de Franklin aux Français Rochambeau et La Fayette? Mais il faut voir d'abord dans le conflit étatsunien un mobile économique puisque les maçons américains et français combattaient les maçons britanniques.

Les sanctions de Mgr Briand étaient dures : *Tous ceux qui en violant le serment de leur fidélité prennent les armes contre le Roy sont hors des voyes du salut, indignes de tout sacrement et de la sépulture ecclésiastique, s'ils viennent à mourir les armes à la main.* La sentence frappe aussi les personnes qui favorisent la rébellion sans y être forcées personnellement. Et l'historien de la Rivière-Ouelle de commenter : *"Voilà les mesures de guerre que l'époque autorisait; pour mater une rébellion, on utilisait les armes de la foi. Voici à quel point le choix était compromettant."* (p. 167)

J'ignore combien d'habitants de Sainte-Anne furent privés des sacrements et de la sépulture ecclésiastique. Il y eut des cas de cette nature, de Gaspé parlant de tombes de rebelles le long des clôtures du chemin du Roy, sur la Côte sud.

Le curé Porlier n'entendait pas être en reste avec son évêque pour le loyalisme. Il avait combattu par la parole Gosselin, Dionne et leur groupe. Il fera tenir à Mgr Briand un texte *un peu diffus* (N.-E. Dionne) intitulé *Mémoires d'observations sur la condition des habitants des deux paroisses de Sainte-Anne et de Saint-Roch au sujet de l'invasion des Bostonnais rebels de l'exécution des ordres de Son Excellence Monsr de Carleton Pour les repousser de la pointe Lévy sous les ordres de M. de Beaujeu.*

139. Note de l'A. : Il recevait en salaire 200 Livres, comme "Superintendent of the Romish Church". (Cf. l'Abbé Ivanhoë Caron : *La colonisation de la Province de Québec*, p. 305.)

140. Cf. Paul-Henri Hudon : *Rivière-Ouelle*, pp. 163-164.

Dans ce document le curé de Sainte-Anne qualifie de *meurt-la-faim* les habitants qui se sont joints aux Gosselin, aux Dionne et aux Hayot (Mgr Briand donnait tous ces gens comme *des malheureux, des gueux et des ivrognes.*) Dans l'esprit du docteur Dionne, M. Porlier se montra à la hauteur de sa position, il jouissait de la confiance de Carleton et de H. Cramahé, ancien administrateur de la Province.¹⁴¹

Dans son mémoire Porlier soutient que le gouverneur Carleton lui a dit à la fin d'août de l'année dernière qu'il plaignait plus les habitants canadiens qu'il ne les condamnait, sachant qu'ils étaient séduits par les marchands des villes. M. Porlier omet de dire que la grande majorité de ces marchands étaient *Anglais* et que pendant le siège de Québec ils se terrèrent dans l'île d'Orléans. Le mémorialiste avance que ces propos l'incitèrent à retourner chez lui et à observer les *Gaboteurs* (caboteurs) et qu'il jugea de la véracité de l'affirmation du Gouverneur. Il nomme Benoît Deschênes et Pierre Ayot parmi les partisans des Bostonnais. Il est question, par contre, des capitaines de milice Lauzier et Duchouquet. Ayot fut chez Germain Dionne qui convoqua toute la paroisse. Porlier mentionne le *génie séduisant de Germain Dionne, qui sortait d'être premier Baillif* et qui *était riche*. Le gendre Clément Gosselin enrôlait les gens. M. Porlier parle du Sieur Feré (apparemment de Saint-Roch), puis du chirurgien Danglade, de Ste-Anne. Laissons-là ce récit mais non sans avoir constaté que le curé Porlier et ses gens (50 de Kamouraska, 4 de la Rivière-Ouelle et 27 de Ste-Anne) restèrent sur place quand ils apprirent l'échec des loyalistes à Saint-Pierre. Dionne a raison de dire que c'est diffus. C'est plutôt un plaidoyer. Il rend toutefois hommage implicitement à l'humanité de Germain Dionne et de Pierre Ayot qui firent en sorte que le curé ne fût pas molesté. Il dit d'Ayot qu'il *avait de l'humanité* et qu'il *était un peu politique aussi*. Le curé Porlier tout autant, si l'on en juge par son écrit; il était homme d'affaires également, fait voir son commerce avec les seigneurs Charles d'Auteuil et Charles-Auguste Rhéaume.

Dans son étude N.-E. Monty résume la vie de Clément Gosselin. Devenu major dans l'armée américaine, Gosselin fut chevalier de l'ordre de *St. Cincy* (Cincinnati). Né à Ste-Famille de l'île d'Orléans, il s'était installé à Ste-Anne entre 1762 et 1770 et avait épousé Marie Dionne, le 22 janvier 1770. Marié trois fois, il eut de sa dernière femme (Catherine Monty) au moins 14 enfants. Il finit sa vie à Champlain, Etat de New-York, le gouvernement américain lui ayant donné des terres en récompense de ses services.¹⁴²

Par ce signe . . .

Quelle fut dans la Côte sud la séquelle de l'invasion bostonnaise? En dehors de ce qui précède, on n'en saura jamais rien. Clément Gosselin, Germain Dionne et leurs adeptes ont leur nom dans l'histoire de

141. Cf. *La paroisse de Sainte-Anne de la Pocatière*, p. 25.

142. Cf. N.-E. Monty : *Ouvrage cité*, pp. 20 à 32.

Ste-Anne, voire dans la grande histoire. Pourquoi une humble fille n'aurait-elle pas son nom dans les annales de sa paroisse pour avoir posé un geste de réconciliation? Le 6 juillet 1776, Louise Anctil décédait à l'âge de 34 ans et 6 mois. De ses deniers, une couple d'années plus tôt, cette croyante avait fait ériger sur le chemin de la Grève, ce qui, vraisemblablement, aura été la première croix du chemin à Ste-Anne. Ce titre de gloire en vaut d'autres.

Louise Anctil avait fait ériger *le calvaire du chemin de l'Anse* sur la terre de Jean Anctil, son père. Chaque jour, par beau temps, elle y récitait le chapelet, accompagnée de voisins, souvent. Le Christ seul lui avait coûté 400 francs. Le chemin de l'Anse, tracé par Robineau entre 1709 et 1713, fut abandonné en 1802 et remplacé par le chemin de la 1ère Concession (procès-verbal de l'assemblée tenue par le grand-voyer Jean-Thomas Taschereau, le 24 juillet). La même année, le curé Antoine Foucher et Jean-Baptiste Anctil y transportent le calvaire sur lequel seule l'effigie du Sauveur a été remplacée. Le curé Bernard-Claude Panet, de la Rivière-Ouelle, le bénit le 2e dimanche d'octobre. Comme celui de la grève, le nouvel emplacement est lieu de pèlerinage. Un jour, on y prie, pieds nus, de 8 heures le matin à 4 heures de relevée; le dimanche, on y fait en commun la prière du soir.

Le calvaire sera transporté (1866), sur la propriété de Damase Anctil, au chemin des Côtes. Le curé Odilon Bégin relatera la cérémonie. (L'abbé Ludger Dumais dira de ce chemin qu'il était ouvert depuis 1833. Un document montre que cette voie existait en 1811). A l'été 1902, le curé Georges-Raphaël Fraser fixera le calvaire au cimetière des Pins. En 1916, le curé Edouard Martin le remplacera par le bronze.

Parmi les autres croix du chemin qui se dresseront dans la paroisse de Sainte-Anne, mentionnons immédiatement celle de 1842 qu'érigera au *Petit-Ruisseau* Jean-Baptiste Michaud guéri du *mal de la Baie Saint-Paul*. L'épidémie avait emporté en l'espace de 9 jours deux des autres fils de Henri Michaud: Cajetan et Joseph, âgés de 29 et 22 ans, respectivement. Le curé Alexis Mailloux, qui se rend à pied chaque jour auprès du malade, engage Jean-Baptiste Michaud à promettre d'ériger une croix du chemin s'il est guéri. Le jeune homme est sauvé et le fléau disparaît de la paroisse.¹⁴³

La seigneurie Smith

Nous sommes en 1777. Voici que la seigneurie de la Grande-Anse a un nouveau maître. Le 23 octobre en effet, le fief qui, depuis plus d'un siècle, est la propriété de Canadiens français, passe à un Ecos-sais protestant, Lauchlin Smith (1736-1823) qui s'est enrichi à Québec comme cabaretier d'abord puis comme négociant et pourvoyeur de l'ar-

143. Cf. Desbras (pseudonyme de l'abbé Ludger Dumais) dans le *Bulletin des recherches historiques* (1919, p. 187, vol. 25).

mée.¹⁴⁴ Haut en couleur, remarquable par ses cinq mariages, Smith ne manque pas de vitalité. Il sera jusqu'à sa mort seigneur de Ste-Anne de la Pocatière. Né à Inverness en Ecosse le 11 juin 1736, Lauchlin Smith s'amène à Québec en 1759, dans l'armée de Wolfe. Qu'il soit un jour attiré par le Bas-du-Fleuve indiquerait-il qu'il avait connu la Côte sud au *party* de Gorham? Il n'avait rien laissé en Ecosse à son départ. Jouissant de l'avantage du conquérant, il embrasse, sitôt les hostilités terminées, la carrière des affaires où il ne tarde pas à prospérer. Le 2 mai 1767, Lauchlin Smith acquiert de Jean Baillargé (1726-1805) une maison hors les murs de Québec, près de la porte du Palais. L'année suivante, Henry O'Neil et Mary Dunn lui vendent leur propriété de la rue des Pauvres (côte du Palais), non loin de la précédente. Le 11 août 1780, Smith vend, pour 400 Livres, cet immeuble à Samuel Philipps, somme avec laquelle il finit de payer sa seigneurie. Quand Smith acquiert de Charles Rhéaume le fief de la Grande-Anse, à peu près tout le domaine seigneurial du Haut de Ste-Anne est concédé. Ferme et bâtiments du seigneur étaient devenus propriété de l'abbé Duchouquet, 25 ans plus tôt. Le nouveau seigneur est donc obligé de bâtir à l'Est.¹⁴⁵ Son manoir et son moulin ont été construits sur le chemin des Côtes, à la rivière Saint-Jean. C'est vraisemblablement au même endroit qu'Amable Dionne reconstruira la meunerie en 1838 et le manoir 10 ans plus tard. Léon Roy dit que Smith s'établit dans sa seigneurie entre 1788 et 1795. Il est à Ste-Anne en 1788 puisqu'il réclame du curé des droits honorifiques à l'église, tout protestant qu'il est.

Ceci dit, pénétrons quelque peu dans l'intimité du seigneur qui eut le mérite de vivre dans son fief.

Lauchlin Smith entreprend sa première marche nuptiale le 11 novembre 1770, avec Mary Campbell, veuve de William Bengilly décédé en Ecosse vers 1766. Mme Smith meurt à Québec le 3 mars 1783, laissant de son premier mariage, une fille, Mary. De cette première union de Smith naît, à Québec, le 6 mai 1777, Ann qui épousera (janvier 1799) Joseph Fraser, arpenteur, seigneur de L'Islet-du-Portage (Saint-André), fils de Malcolm Fraser, seigneur de Mont-Murray. Joseph Fraser décédera à Fraserville (Rivière-du-Loup) le 21 octobre 1844, à l'âge de 79 ans, et sera inhumé le 25 dans le cimetière anglican de la place. Décédée le 1er août 1852, en la paroisse de Saint-Patrice, Ann Smith, sa veuve, repose dans le cimetière catholique de la Rivière-du-Loup.¹⁴⁶

“La négresse de Mr. Smith”

Point fait pour la solitude, Smith convole avec Barbara Boyton (Dionne écrit Byton), en la cathédrale anglicane de Québec, le 22 novembre 1783.¹⁴⁷ La deuxième Mme Smith est née en Irlande vers 1767.

144. Note de l'A. : Où l'on voit que le conquérant ne fut pas lent à prendre le timon des affaires. Ce Smith, on a écrit son prénom de plusieurs façons : Lauchlin, Lauchlan, Lochlin, Laughlin, etc. Joseph Lavoie dit qu'il était marchand à Sainte-Anne.

145. Cf. Léon Roy : *Les terres de la Grande-Anse*, (...), pp. 27-28 et 101.

146. Cf. Léon Roy : *Ouvrage cité*, p. 28.

147. Note : L'Eglise catholique, semble-t-il, n'était pas sévère à l'époque quant au lieu de célébration des mariages mixtes. Mais plus tard !—G.O.

Dionne la dit catholique et on le croit étant donné le lieu de la sépulture. L'auteur de la monographie de Sainte-Anne appuie son affirmation de catholicisme sur l'acte de baptême de *la négresse de Mr. Smith*, qui se lit ainsi :

Le 15 septembre 1791, par nous curé de Saint-Anne, a été baptisée Catherine-Barbe, âgée de 16 ans, négresse de Mr Smith, seigneur de la paroisse. Le parrain a été le sieur Louis Cazes, et la marraine Marie-Catherine Lefebvre, qui ont signé avec nous. (Signé) : Marie-Catherine Lefebvre, L. Cazes, Barbara Smith, Finlay McKenzie, Lefebvre. ptre "c".

Barbara Boyton décède à Ste-Anne en 1793. Le 16 août de cette année-là, devant le notaire Cazes, Mme Smith a testé en faveur de sa fille Mary, âgée de 3 ans. Son fils Lauchlin, baptisé en l'église presbytérienne de Québec le 26 juillet 1786, aurait été inhumé à Ste-Anne deux ans plus tard (21 sept.). Mary Smith, née à Sainte-Anne en août 1790, épousera (24 novembre 1807) le notaire Jean-François Fournel. A l'âge de 34 ans, le tabellion se tranchera la gorge au rasoir (avril 1809). Souffre-t-il de dépression nerveuse ou en a-t-il assez de sa seigneuriale moitié? Il eut été plus simple de quitter les lieux comme fera son successeur dans le lit conjugal. En effet, Thomas Martin sera absent de la Province au moment où (6 nov. 1829) le notaire Pierre Garon, allié de la famille, instrumentera pour le compte de Mary Smith qui teste en faveur de sa fille Louise-Esther, future épouse de Joseph Ouellet, et de sa nièce Virginia Smith, fille de John Gow Smith. Mary Smith décédera à Ste-Anne le 15 mai 1829, chez son frère John Gow, et sera inhumée dans le cimetière paroissial.

D'après Dionne, Barbara Boyton aurait profité de l'absence de son mari pour recevoir les derniers sacrements, le sectaire Lauchlin Smith ayant défendu que le prêtre pénétrât jamais dans sa maison. Pourtant, à son retour, le seigneur n'aurait guère manifesté de mécontentement. Bien plus, il cédera ses droits seigneuriaux sur les 6 arpents de la première église du village actuel, et, avec son fils John Gow, il embrassera la religion catholique romaine.

N'anticipons pas davantage. Le troisième mariage de Lauchlin Smith est célébré en l'église anglicane de Québec, le 15 octobre 1795. Le seigneur s'unit cette fois à Catherine Newton, veuve de Peter Mills. Mme Smith-III décédera à Québec le 12 avril 1798, à l'âge de 64 ans, et y sera inhumée le 17. (Etat civil de l'église presbytérienne Saint-André). Aucun enfant de ce troisième mariage.¹⁴⁸

Un fils lui est né

Mais voici que pendant son veuvage, et à l'âge d'au moins 65 ans, le seigneur Smith *fait baptiser*. L'acte officiel, qui ne dit pas tout, — on sait être discret quand il s'agit du seigneur — se lit ainsi :

148. Cf. La plupart des renseignements de base sur les Smith ont été puisés dans les ouvrages de Léon Roy et Narc.-Euthr. Dionne.

Le 16 mai 1801, je soussigné, prêtre et curé de la paroisse Ste-Anne-du-Sud, ai suppléé les cérémonies de l'Eglise à Jean Gow, l'ayant ondoyé pour danger, lequel enfant est né aujourd'hui de parents inconnus. Le parrain a été Etienne Leclair-dit-Francoeur, et la marraine : Marie-Françoise Ladurantaye, femme de Joseph Petit-dit-Saint-Pierre, qui n'ont su signer, de enquis suivant l'ordre. (Signé :) Foucher, ptre.

Evidemment, on n'a pas couru après les notables pour la cérémonie. Je ne serais pas surpris que la marraine fût tout simplement la sage-femme du canton.

Toujours en appétit, le seigneur y va pour un quatrième conjungo. Cette fois, l'élue est une poulette de 21 ans, Marie Martin. (L'historien auquel je me réfère prétend que l'épousée est la mère de John Gow.) La cérémonie a pour théâtre (21 mars 1803) l'église presbytérienne St-André, à Québec. Les parents Pierre Martin et Marie-Anne Gagnon sont sans doute honorés de voir leur fille accéder au titre de seigneuresse. Madame-la-Quatrième décédera à Ste-Anne le 26 avril 1810. Deux ans plus tôt (16 mars), le notaire B. Dubergès, de Kamouraska, avait dressé l'inventaire des biens de Smith, *un des juges de paix du district de Québec, résidant en son manoir de Sainte-Anne.*

Projet d'école gratuite

A la mort de cette épouse, le seigneur s'occupait d'établir une école gratuite à Ste-Anne. Le 24 août 1811, devant le notaire Rémi Piuze, Lauchlin Smith s'associe à d'autres notables dans ce but, et, le 9 janvier 1812, lui et ses associés font une donation pour l'école gratuite. Le même jour, le seigneur passe contrat avec Bernard Pelletier pour ouvrage à ladite maison.

Même âgé de 75 ans, Smith aime la lutte : en même temps qu'il travaille pour l'instruction, il ouvre un second front : toujours en l'église Saint-André, il épouse (8 juillet 1811) Marie Bouchard, âgée de 37 ans. Le contrat de mariage au greffe du notaire Piuze (28 juin) indique que Marie-Théotiste Bouchard est fille majeure de Gabriel Bouchard et de feu Geneviève Otis, de Ste-Anne où elle habite elle-même. Le seigneur l'entermera celle-là aussi (20 févr. 1822). Elle décédera à l'âge de 48 ans, 16 mois avant son mari et sera inhumée dans le cimetière paroissial. Elle ne pourra donc assister à l'abjuration du seigneur et son fils ; mais peut-être y aura-t-elle beaucoup contribué avec le curé Painchaud. Celui-ci écrit à Mgr Plessis (30 mars 1822) que le seigneur Smith et son fils (John Gow) ont abjuré le protestantisme et feront leur 1^{ère} communion à brève échéance.¹⁴⁹

149. Cf. N.-E. Dionne : Ouvrage cité, pp. 32-33.

La mort du seigneur

Lauchlin Smith fait son testament le 22 août 1822. Il décède en son manoir le 29 juin 1823; à l'âge de 87 ans, dit Léon Roy; la *Gazette de Québec* (10 juillet) lui donne 92 ans, et *l'Événement*, près de 100 ans, tandis que son curé le dit âgé d'environ 94 ans, comme en fait foi l'acte de sépulture ci-dessous fourni à Léon Roy par Louis-Joseph Pelletier, alors chargé des archives judiciaires à la Rivière-du-Loup :

Le premier juillet dix-huit-cent-vingt-trois, je, soussigné prêtre curé, ai inhumé dans le cimetière de cette paroisse Lauchlin Smith, écuyer, seigneur de cette paroisse, décédé depuis deux jours, âgé d'environ quatre-vingt quatorse (sic) ans, époux en dernières noces de feu (resic) Catherine (Theotiste) Bouchard. Présents : le seigneur Taché, de Kamouraska, Pierre Casgrain, écuyer, Messire Asselin, vicaire de la Rivière-Ouelle, Philippe Panet, écuyer, avocat, et plusieurs autres parents et amis. (Signé) : J. Bte Duchesnay, Paschal Taché fils, Pierre T. Casgrain, Jos. Asselin, ptre, vic. Phi Panet, Chls F1s Painchaud, p.c.

Les proches parents là-dedans, guère importante leur signature ! Du seigneur Smith, N.-E. Dionne écrit (p. 32 de l'histoire de Sainte-Anne) qu'il devint très riche et qu'il sut conserver sa fortune intacte. A un autre plan, la *Gazette de Québec* (10 juillet 1823) commente que Lauchlin Smith emporte avec lui l'estime et les regrets de ses vassaux, *pour ses vertus sociales et son caractère invariablement soutenu, d'une justice et d'une probité universellement admirés.* (sic)¹⁵⁰ On le donnait comme très généreux.

A la mort de son père, John Gow Smith devient le 6e seigneur de Sainte-Anne. Comme il arrive souvent, le fils ne saura pas marcher sur les traces du paternel. Dionne dit que John Gow Smith fit danser les écus sans se préoccuper du lendemain, avec le résultat qu'il finira par scier du bois dans les rues de Québec pour subsister. Plus triste encore : le prodigue dilapidera l'héritage de ses sœurs — une des deux devra se faire institutrice; il compromettra même l'avenir matériel de sa fille Virginia : le shérif de Québec vendra ses biens à l'enchère (22 sept. 1835); âgée de 12 ans, la fillette sera représentée par son parent Edouard Lizotte comme tuteur *ad hoc*. Elle est triste la déchéance des familles cossues !¹⁵¹

150. Cf. Léon Roy : Ouvrage cité, pp. 30-31. — Dans la liasse de notes qu'il a laissées à la Société historique de la Côte du Sud, Joseph Lavoie donne (Dossier no 114) le 30 mai 1821 pour l'abjuration de John Gow Smith âgé de 20 ans, et le 29 mars 1822 pour celle de Lauchlin Smith, son père, âgé de 91 ans. Le seigneur serait donc mort à l'âge de 92 ans, en 1823.

151. Note de l'A. : Il aura fallu quelque temps à John Gow Smith pour mener une vie misérable à Québec, car, souvent, il participe à la vie paroissiale. D'après Joseph Lavoie il aurait eu 13 enfants.

John Gow Smith avait épousé Henriette Lizotte. De cette union naît (17 avril 1823) une fille que le curé Painchaud baptise le lendemain sous les prénoms de Henriette-Virginia; les parrain et marraine sont Joseph Lizotte et Marie-Geneviève Ouellet; le père signe simplement John Smith. On a vu que, par son testament (6 nov. 1828), Mary Smith, soeur du seigneur, instituait héritières sa fille Louise-Esther Fournel et sa nièce Virginia Smith. Précaution sage : au moins John Gow Smith ne *mangera* pas légalement ces deux héritages.

Amable Dionne achète tout

Le fils seigneur commence dès 1824 à morceler le fief de la Grande-Anse. A l'affût, le riche marchand Amable Dionne, de Kamouraska, acquiert à grandes gueulées le territoire et fera tôt de tout posséder. Il effectue ses acquisitions de 1830 à 1835, annexant du même coup à la seigneurie initiale de Marie-Anne Juchereau le fief de Saint-Denys, *borné au sud-ouest partie par la seigneurie de Saint-Roch et partie par le canton Ixworth*. Dionne fait son premier achat l'année même (1830) où il est élu député de Cornwallis avec Ch.-Eusèbe Casgrain.

N.-E. Dionne énumère comme suit les transactions du richard Amable Dionne : 16 mars 1830 : la moitié du fief de la Pocatière et les 7/16 du fief de Saint-Denys (2 650 louis); 10 juillet 1830 : John Fraser vend $\frac{1}{4}$ de la Grande-Anse et les 5/16 du fief de Saint-Denys qu'il a acquis d'Andrew Lauchlan Fraser; le 1er octobre 1832, Dionne achète, au coût de L627-5-5 $\frac{1}{2}$, le 1/8, de Joseph Ouellet, mari, depuis le 1er février 1831, de Louise-Esther Fournel; pour finir, Dionne obtient à l'enchère (22 sept. 1835) la part de Virginie Smith, fille mineure de John Gow Smith. (Dionne en fait la soeur de John.) Sûr de son affaire, dès le 19 mars (1835), Amable Dionne est au Château Saint-Louis, à Québec, prêtant foi et hommage comme unique propriétaire des deux fiefs de la Grande-Anse.¹⁵²

Le seigneur Dionne abandonnera Kamouraska et habitera le manoir qu'il se sera fait construire un peu en amont du moulin à farine qu'il a fait ériger 10 ans plus tôt (1838), sur la rivière Saint-Jean, en aval du cimetière des Pins. *Le Domaine*, sa riche demeure, se serait trouvée sur l'ancienne propriété de Nicolas Huot, voisin de l'arrière-fief de Pierre d'Auteuil de la Malotière (à l'Ouest) et de la terre de Jacques Miville-Deschênes (à l'est de la rivière). Charles Aubert de la Chesnaye était devenu propriétaire des terres de Huot et Deschênes. Amable Dionne décédera le 2 mai 1852.

Elisée Dionne, qui sera seigneur après son père et membre, comme lui, du Conseil législatif, habitera le manoir à son tour, tandis que son frère Amable vivra dans la seigneurie des Aulnets dont il aura hérité.

152. Cf. N.-E. Dionne : *Sainte-Anne-de-la-Pocatière*, pp. 31-32.

Elisée Dionne mourra en 1892. L'année suivante, les héritiers vendront la seigneurie de Ste-Anne à Arthur Miville-Deschênes, de Saint-Roch, qui mourra sénateur. Des Dionne père et fils nous reparlerons.

La tenure seigneuriale sera abolie en 1854, avec compensation généreuse pour les détenteurs de fief. L'histoire montrera (v.g. lors de la nationalisation des sociétés hydroélectriques au siècle suivant), que les gouvernements savent être généreux avec les deniers de la Nation. Ministre dans le cabinet Taschereau, Téléphore-Damien Bouchard, député de St-Hyacinthe, fera disparaître les derniers vestiges des rentes seigneuriales, dans les années '30.

Il y aura toujours des ingrats !

Nous en avons fini, pour un temps, avec les seigneurs, pénétrons dans le presbytère. Nous arrivons pour le départ de M. Pierre-Antoine Porlier dont, on l'a vu, le dernier acte aux registres de Ste-Anne est du 15 septembre 1778.

Le successeur est Sulpicien : M. Pierre Huet de la Valinière. Originaire de Vérades au diocèse de Nantes, il était sous-diacre à son arrivée en Canada en 1754. Il ne passera qu'un an à Ste-Anne. Il signera le 7 octobre 1779 le dernier de ses actes dont, au dire de M. Paradis, seule la signature est lisible. M. de la Valinière n'aurait pas été heureux à Ste-Anne. Ame généreuse autant que sensible, il fait néanmoins, au moment de rendre ses comptes, des dons à la Fabrique. Le secrétaire *ad hoc* de la réunion (probablement M. de la Valinière lui-même) a cette note triste au sujet des cadeaux du curé partant : *desquels articles il ne demande aucun paiement et il en eut fait ou ferait bine d'autres si on n'eut pas déjà commencé et si on ne continuait pas à le payer d'ingratitude.* Et le premier historien de Ste-Anne de commenter : *Il y aura toujours des ingrats sur la terre !*¹⁵³

M. de la Valinière n'était pas collaborationniste. D'ordre du Gouverneur, il dut quitter le pays ; il se réfugia chez les Sulpiciens de Baltimore au Maryland. Il revint au Canada en 1792 toutefois ; il décédera à Paris en 1806, à l'âge de 74 ans.¹⁵⁴ Le malheureux se permettait de parler contre les Anglais, au dire de Joseph Lavoie. C'est sur la foi des rapports de Lauchlin Smith qu'il aurait été expulsé. Réconcilié, le seigneur voulut faire machine arrière, mais le Gouverneur maintint sa décision.¹⁵⁵

Aucune particularité saillante, écrit Dionne de M. Jean-Baptiste Deguire qui, à Sainte-Anne, s'installe dans sa première cure l'année même de son ordination (1779). Il n'y vivra qu'un an, lui aussi. A sa mort

153. Cf. Odilon Paradis : *Notes historiques*, (. . .), p. 17.

154. Cf. N.-E. Dionne : *Ouvrage cité*, p. 34.

155. Cf. *Soc. hist. de la Côte du Sud*, Dossier, no 110.

(1815), il sera curé de Vaudreuil. Il avait tout de même cette *particularité saillante* qu'il était veuf à son élévation à la prêtrise et que son fils Joseph fut son vicaire à Vaudreuil.

Durant son stage à Ste-Anne, le curé Deguire a inhumé le premier tabellion résidant, le notaire Joseph Dionne. Dionne était mort le 31 décembre 1779 à l'âge de 78 ans. Il avait toujours exercé à la Grande-Anse. Né vers 1701, du mariage de Jean Dionne et Charlotte Mignot, il avait reçu le 20 février 1743, sa commission de notaire qui lui donnait compétence du Cap Saint-Ignace à la Rivière-du-Loup. Il avait épousé Madeleine Meneux-dit-Châteauneuf (11 juillet 1729). Sa femme décéda à Montmagny le 14 mars 1767, à l'âge de 63 ans.¹³⁶

On a vu que le notaire Dionne avait été, comme bien d'autres, favorable aux Bostonnais.

Prêtre et administrateur

Les années passent vite. Les curés aussi. En 1780, c'est M. Jean-François-Xavier Lefebvre qui s'amène au presbytère de Ste-Anne. Celui-là, ses paroissiens auront le temps de le connaître car il vivra 14 ans parmi eux. Excellent curé, administrateur habile par surcroît, M. Lefebvre, mais d'une prudence extrême car, fréquemment, il réclame de l'évêque *un petit mandement* pour réprimer des abus auxquels il se sent incapable de remédier seul. Particulier et soigneux, il aime une Fabrique bien organisée. Aussi dote-t-il son église de beaux objets du culte. (Ils seront encore en usage au temps de M. Odilon Paradis, en 1869). En 1782, il achète *un nouveau calice, un idem ciboire, une paire Burette argent avec Bassin, 1 Soupière d'Etain pour les fonds Baptismaux. Le Cotton à chandelle* non compris, ces achats représentent quelque 783 Livres. Pour aider à défrayer les dépenses, le curé a vendu de la *Vieille argenterie* pour 168 Livres et il a donné 68 Livres de sa poche. Il s'en tire avec un surplus financier.

L'année suivante, le curé ajoute aux appareils du culte : *un encensoir d'argent, une paix d'argent, des Boîtes d'argent pour les Stes huiles, un Bénitier d'argent, un ornement Blanc et Rouge avec le devant d'autel pareil, 2 cadres devant Lautel Et une Représentation*. Le curé a payé une Livre et demie *pour la cloche* l'année précédente, et il y a compte de 6 Livres cette fois. Ce serait donc que la Fabrique a acquis une cloche en 1781, peut-être avant. (Le dernier achat de cette nature remonte à 1741). En 1783, le curé se lance dans les ornements sacerdotaux. (On voit à la description que c'est quelque chose de bien.) Il y en a pour 1 700 Livres 19 sols, plus 144 Livres à l'Hôpital général *pour dorer le chandelier paschal* et 23 Livres *pour un devant d'autel noir*.

136. Cf. N.-E. Dionne : *Sainte-Anne-de-la-Pocatière*. p. 88.

Mais ces 6 Livres pour un quartier de marsouin. Est-ce pour huiler les bottes du bedeau ou pour faire du *savon du pays*, la chair de marsouin produisant un savon qui laisse loin derrière lui les détergents dont on inondera le marché au siècle de la réclame? A propos de bottes, le curé Poiré enjoindra à ses paroissiens de ne se point présenter à l'église chaussés de godillots enduits d'huile de marsouin, car *ça sent le diable*. En 1784, M. Lefebvre fait dans l'imprimé : achat d'un grand antiphonaire, d'un grand grand graduel et d'un grand psautier, — tout marche en grand — qui, ensemble, coûtent 366 Livres. Avec ou sans malice, M. Odilon Paradis commentera en 1869 : *Les livres coûtaient cher dans ce temps-là*.¹⁵⁷ Et il y a le *vin de la messe* et l'autre qui vont chercher dans les 96 Livres. En 1784 encore, la Fabrique a déboursé 390 Livres pour la main-d'oeuvre et 29 Livres 5 sols pour *vitre chez Caron* Il y aurait donc eu restauration de l'église.

En feuilletant les livres de la Fabrique au temps de M. Lefebvre, on se rend compte que ce curé est administrateur hors pair, le marguillier sortant de charge montrant toujours un surplus. Celui-ci atteindra 1 415 Livres pour 1787 et — mieux encore — 2 623 Livres 16 sols pour 1791. A l'époque, notons-le, les paroissiens payent en effets, pour la grande majorité, les services du curé, du médecin ou du notaire, ce qui fait que les notables doivent se faire négociants, bon gré malgré.

“La grande noirceur”

Il ne s'agit pourtant pas du premier vicaire de Ste-Anne, ce Joseph-Lambert Becker qui signe au registre en 1783. Est-ce lui qui attirera Félix Harton, luthérien de 23 ans originaire de Weilbourg en Allemagne et qui abjurera le 28 octobre 1784? Christophe Lidner fera de même le 20 janvier 1785. Le 18 mars suivant, Johann-Christophe Schmidt adjurera pour épouser Marguerite Arcouet la même année. Agé de 22 ans, celui-là est né à Cafenrode. Le 26 juillet, c'est Georges Nonacuinier. Le 2 janvier 1786, Johann-François Froebe (ancêtre des Frève-dit-l'Allemand) abandonne à son tour la religion luthérienne et épouse (20 février) l'Indienne Marie Depau, fille de Thomas Depau et Marie-Anne Fourgerette.¹⁵⁸ M. Becker était peut-être missionnaire uniquement auprès des Allemands nombreux au pays depuis 1759. L'armée de Wolfe, c'est connu, comptait de nombreux mercenaires germaniques.

157. Cf. *Notes historiques*, (...), page 20.

158. Cf. Archives de la Fabrique de Ste-Anne. Il y aura d'autres abjurations : Johann-Nicolas Schilling (27-2-1786); Docteur Victor Koenig (17-5-86); Jean Furman (10-3-1814); Henry Harwood (6-4-1821), 40 ans, de Halifax; John Jones, 23 ans, (30 mai 1821); John Gow Smith, 20 ans, (30-5-1821); Laughlin Smith, 91 ans, (29-3-22); Mary Jane Benson, 36 ans, épouse de John Patrick Malone, (13-9-53); John Gale, employé du Grand-Tronc, (4-1-86); Dalia Boucher, 18 ans, épouse de Pierre Lizotte (7-5-67); Ann Effie Cook, 25 ans, épouse de G. Durand, de Québec; Hélène-Gertrude-Mary-Joseph Hulse, 10 ans, fille de Frank Hulse et de Gertrude Van Buren, de Now-York. (7-6-77); J.-Thomas Williams, âgé de 4 ans, baptisé par M. Poiré, (1-6-79); Alphonse Hawkins, 22 ans, (13-7-79); Harry Duguay, (18-8-1932). (Cf. Soc. hist. de la Côte du Sud, Dossier no 114).

Vient 1785, l'année de la grande noirceur, avec, à Ste-Anne comme ailleurs, des tremblements de terre et, tout l'été, des orages, des pluies torrentielles et des grands vents. Est-ce le mauvais temps qui fait hésiter des paroissiens à travailler à la clôture du cimetière? Et M. Lefebvre de réclamer un autre petit mandement.

1785 n'apporte pas qu'un temps d'apocalypse, toutefois. Parce que le *chemin du Portage* est terminé, le Gouvernement établit les premières maisons de poste entre Lévis et le Portage. La *Gazette de Québec* du 18 mai publie la liste des titulaires. A Sainte-Anne de la Pocatière Raphaël Martin a été désigné comme postillon. Chaque maître de poste reçoit 1 *chelin* par lieue de parcours quand sa voiture est tirée par un seul cheval et 1/2 *chelin* quand il y a deux chevaux.¹⁵⁹ Martin a 3 lieues à couvrir.¹⁶⁰

Les "survenants"

Encore un cas de conscience pour M. Lefebvre : le seigneur protestant Lauchlin Smith réclame (1788) des droits honorifiques à l'église. Le grand-vicaire Gravé limite ces droits *dans une lettre admirablement bien écrite et bien raisonnée*, commentera M. Paradis. Mais il y a plus grave cette année-là : *certains étourdis ont été en survenants*, un cas réservé à l'évêque. Un petit mandement s'impose pour permettre d'absoudre ces *étourdis*; (ailleurs on les appelle *revenants*.) On n'accusera pas M. Lefebvre de ne se point préoccuper du temporel, — c'est peut-être permis depuis 1760 — car il demande à l'évêque (1789) de l'autoriser à prêter aux pauvres la rente des bancs pour leur permettre d'acheter des grains de semence. Monseigneur a déjà permis d'affecter à cette fin le produit de la quête de l'Enfant-Jésus. A la suite des comptes de 1789 le curé note : *Si le marguillier n'a pas une si Bonne année* (le surplus est tout de même de 1 836 Livres 5 sols) *c'est que conformément à l'intention de Monseigneur l'Evêque toute la paroisse a consentie d'une voix unanime de donner aux pauvres de la paroisse la rente des Bans et le Bled de la quête de l'Enfant Jesus gratis le tout consistoit à quatre vingt treize minots de bled.*

A sa visite pastorale du 4 juillet 1790, Mgr Hubert approuvera les comptes non alloués depuis le passage précédent de l'Evêque; mais il ordonnera que l'on fasse un *acte signé de l'élection des marguilliers chaque année, et que l'on achète au plutôt un coffre fort à double clef pour l'argent et les papiers de la fabrique.*

M. Lefebvre montre toujours le même souci de doter son église de ce qu'il y a de mieux en fait d'ornements, de vases sacrés, et tout. Il ne néglige pas pour autant l'entretien du temple paroissial. L'église du Haut de Ste-Anne est en pierre. Alors, les 2 tonnes de chaux que la

159. Cf. *Gazette des campagnes* du 24 février 1949, d'après le *Bulletin des recherches historiques*.

160. Cf. Thérèse D. Ferland : *La famille d'Auteuil*, (...), p. 191.

Fabrique a payées en 1790, ça ne pouvait être que pour l'intérieur. Le curé rémunère bien le bedeau car Saint-Amant gagne 60 Livres par année à l'époque.

Le pont de la Rivière-Ouelle

Aux environs de 1721, il y avait rivalité entre la Rivière-Ouelle et Ste-Anne quant à la résidence du curé. Tout rentra dans l'ordre sitôt que les deux paroisses eurent leur curé. Saint-Roch fut moins bien partagée, elle qui dut attendre février 1777 pour recevoir son pasteur résidant.

Par ailleurs, en attendant de s'opposer au plan politique, voici que des résidents de Ste-Anne et de la Rivière-Ouelle ne s'entendent pas quant à l'érection d'un pont entre les deux paroisses. Le 29 septembre 1791, une trentaine d'habitants de la Grande-Anse (70 résidents de Kamouraska en font autant de leur côté) signent une requête à l'encontre du projet. Les opposants de Sainte-Anne allèguent que *quelques habitants de Rivière-Ouelle, excités par des intérêts qui nous sont étrangers . . . vous font entendre que nous demandons cette construction*. Ils concèdent que l'entreprise peut être commode pour la paroisse voisine qui est presque séparée en deux par la rivière; ils sont, eux, *au-dessus de cette rivière*, elle nuit ni à leurs communications ni à leur commerce avec la Capitale. En conséquence, ils n'ont, disent-ils, aucun intérêt à la construction du pont projeté. Ils concluent: (. . .) *nous nous flattons que le gouvernement ne nous contraindra pas à bâtir un pont chez les autres et pour les autres, et de donner notre argent ou notre temps pour aider les paroisses qui sont plus riches que nous (. . .)*. Très bien écrit ce texte, certainement le fait d'un homme instruit! La requête n'a pas eu le résultat désiré, car le grand-voyer Renault a recommandé la construction du pont. C'est donc vrai que des intérêts particuliers sont au fond de l'affaire puisque près de deux ans plus tard (juillet 1793), c'est 125 habitants de la Rivière-Ouelle, 29 de Sainte-Anne et 70 de Kamouraska qui contestent la recommandation de Renault.¹⁶¹

Le pont de la rivière Ouelle sera tout de même construit.

“Nos luttes fratricides”

En 1792, débute au Bas-Canada le régime électoral. La circonscription qui, en ce qui concerne l'État de Québec, porte le nom de Kamouraska de nos jours, forme à l'époque le district électoral de Cornwallis englobant le territoire qui s'étend de Ste-Anne au Cap de Chastes (Cap Chat). Je présume que nos ancêtres mirent quelque temps à entrer dans le moule et à se diviser irrémédiablement en *bleus* et en *rouges*,

161. Cf. Paul-Henri Hudon : *Rivière-Ouelle*, pp. 179 et 181.

pour se livrer ce que le patriote Honoré Mercier qualifiera de *lutttes fratricides*. Au sujet des joutes électorales du 19e siècle (les turpitudes se perpétueront en changeant de visage), Mgr Lebon écrira justement :

*Aujourd'hui, on ne peut que trouver puérides et regrettables ces lutttes politiques d'autrefois entre Canadiens français. La suprême habileté des Anglais fut d'avoir trouvé le moyen, depuis la conquête, de nous diviser en "bleus" et en "rouges". Eux, ils savent bien s'entendre sur les questions vitales et faire bloc contre ceux qui trop longtemps, se sont fait une sorte de religion du parti politique.*¹⁶²

Mgr Lebon, disciple de Lionel Groulx, ne pouvait pas mieux dire. Quant à moi, j'estime que la politique, ou ce qui en tient lieu, a fait assez de mal à notre nation sans que je la cajole dans le présent ouvrage. Tout au plus me limiterai-je, autant que possible, à faire écho aux faits directement reliés à la vie de Ste-Anne de la Pocatière. D'ailleurs, l'histoire politique de Kamouraska a été narrée, en gros ou en détail, par des parents des politiciens qui tinrent le haut du pavé en une période donnée, ou par les acteurs eux-mêmes.

Vient un moment cependant où il faut parler de ce mal nécessaire. C'est Jean Digé, cultivateur de Ste-Anne, qui est élu député de Cornwallis le 27 juin 1792. La circonscription ayant droit à deux représentants, Digé partage cette faveur avec P. S. Panet. Le marchand Amable Dionne, de Kamouraska, on l'a vu, sera élu député en 1830 (30 septembre), conjointement avec l'avocat Charles-Eusèbe Casgrain, de la Rivière-Ouelle. Quatre ans plus tard (22 nov.), il sera réélu de concert avec Pierre-Canac Marquis, de St-André, et passera au Conseil législatif. Le notaire Alexandre Fraser, de St-André, lui succédera comme député l'année suivante.¹⁶³ J'ignore comment se déroulent les campagnes électorales au temps où Dionne est député. L'histoire nous enseigne que, sous l'Union, à l'époque de Jean-Charles Chapais et de Luc Letellier de Saint-Just, (pour nous en tenir à cette époque), on n'y allait pas avec le dos de la cuiller dans les pratiques électorales frauduleuses. La démocratie faisait drôlement son lit.

Autant parler d'une autre négritude. On a vu que le futur seigneur Rhéaume s'adonnait à la traite des noirs. La coutume des serviteurs de couleur durera longtemps chez nous. Elle existera encore au temps de Philippe Aubert de Gaspé; chez les gens à l'aise, bien entendu. Paul-Henri Hudon cite le cas d'une *négresse de Ste-Anne baptisée le 8 mars 1793, sans que l'acte mentionne les noms des parents, voire des parrain et marraine*.¹⁶⁴ Peut-être est-ce une cigogne blanche aux ailes tachées de noir qui a déposé ce poupon sous un chou. Ou les *Sauvages* avaient-ils manqué de flair pour une fois?

162. Cf. *Histoire du Collège de Sainte-Anne*, (...), tome 1, p. 117.

163. Cf. *Rivière-Ouelle*, pp. 486-487.

164. *Rivière-Ouelle*, p. 37.

Décès du curé Lefebvre

L'année 1794 à Sainte-Anne est remarquable par la mort du curé. M. Jean-François-Xavier Lefebvre est enterré le 27 mai, sous l'église, comme ce fut longtemps la coutume dans nos paroisses, non seulement pour les pasteurs mais aussi pour les notables. M. Bernard-Claude Panet, curé de la Rivière-Ouelle et futur évêque de Québec, chante le service. M. Joseph Verreau, curé de Saint-Roch, qui a assisté son confrère agonisant, participe à la cérémonie. M. Lefebvre n'a pas été longtemps malade au lit car il a signé aux registres le 24 avril. M. Paradis lui donne 51 ans à sa mort. Dionne le fait naître à Québec le 30 janvier 1745, ce qui ferait 49 ans. Il fut le premier pasteur décédé et inhumé à Sainte-Anne. M. Lefebvre avait un vicaire, — le premier en titre — M. Charles Genest. Ce dernier remplit l'intérim qui dura jusqu'à l'arrivée du nouveau curé, en octobre.

L'Évêque nomme comme successeur de M. Lefebvre M. Charles Chauveaux, prêtre de constitution fragile, mais d'une grande distinction. Agé de 38 ans, il est si *casuel* qu'il décèdera deux mois après son installation. Le 24 novembre (1794), il bénit le mariage d'Augustin Potvin et de Marie-Modeste Hudon-dit-Beaulieu et meurt le 2 décembre. C'est encore M. Panet qui chante le service funèbre et préside l'inhumation dans l'église du Haut de Sainte-Anne. (La Fabrique paie 9 Livres au bedeau pour sa fosse.)

Retour des choses : le curé de la Rivière-Ouelle dessert la paroisse durant la vacance qui se prolonge jusqu'en mai 1795. Entre-temps, des paroissiens ont adressé à l'Évêque une supplique réclamant la nomination immédiate d'un curé. Les requérants sont Augustin Dionne, Jean-Baptiste Cazes, Joseph Roy, L.-F. Dupuy, Pierre Dionne, Joseph Sasseville, François Aubut, Zacharie Ouellet, Basile Ouisse, François Ouellet, Moïse Hudon, Pierre Sirois, Pierre Fournier, Joseph Dionne, Jérôme Caron, Sébastien Ouellet, Jean Ouellet et Jos. (sic) Lussier.¹⁶⁵ Sans doute parce que le desservant est curé de la Rivière-Ouelle, les paroissiens redoutent le retour du projet de démembrement au profit des deux paroisses limitrophes. Ils ont d'autant plus raison de craindre du fait que leur église se détériore un peu plus chaque année.

M. Panet dessert encore Ste-Anne le 5 janvier 1795, car il préside la reddition des comptes d'Henry Martin pour 1793. Martin dépose 3 389 Livres 18 sols au coffre-fort. A la même assemblée, Bernard Dupéré rend compte pour l'année 1794. M. Panet note que l'on ignore la source du montant indiqué plus haut, mais qu'il *peut venir de ce que l'ancien or est compté sans aucune diminution*. (Il y a donc eu réévaluation du numéraire.) *3 719 Livres 11 sols en métal plus 246 Livres en billet ont été mises entre les mains du marguillier J.-B. Cazes.*

165. Cf. Les ouvrages de Paradis (pp. 21-22) et de Dionne (pp. 36-37).

Nouvelle église: le futur "Faubourg"

Un nouveau curé arrive en mai 1795 : c'est M. Antoine Foucher, prêtre de 20 ans d'expérience; il a été curé de Saint-Henri de Mascouche. Sitôt installé, le curé fait engager Athanase Pelletier pour remplacer Saint-Amant comme bedeau. Les comptes de la Fabrique pour 1795 ne manquent pas de piquant : ils incluent *une pinte d'huile à un Sauvage; 35 Livres 15 sols au marchand pour trois plottes de coton; 2 Livres 8 sols au forcheron pour raccommodage au coffre fort; 6 sols à Joseph Antille dit St Jean pour hostie qui a les moules de la fabrique.* On y apprend de plus que le marguillier n'a point fait la quête de l'Enfant-Jésus vu que n'ayant pas de curé dans la paroisse.

Peu de temps après l'installation de M. Foucher comme pasteur, avec sa bénédiction les paroissiens demandent à Monseigneur d'autoriser la construction de l'église et du presbytère au centre de la paroisse, le gros de la population étant de ce côté. L'Evêque agréé. De ce déplacement naîtra le *Faubourg* (Village).

Sitôt autorisés, curé et paroissiens se mettent à l'oeuvre sur le terrain de 6 arpents acheté de Jean-Baptiste Pelletier au prix de 750 Livres 20 sols. Tout protestant qu'il est, le seigneur Lauchlin Smith renonce à ses droits seigneuriaux sur cette superficie.¹⁶⁶ On mettra près de 4 ans à rendre la nouvelle église propre au culte.

Médecins et notaires

C'est dans le cimetière du Haut de Ste-Anne qu'est inhumé le 9 août 1793, le chirurgien Paul-Henri Lebreton-dit-Lalancette, décédé à l'âge de 83 ans. D'origine bretonne, ce médecin est né à Rennes (en 1714, prétend N.-E. Dionne, ce qui lui aurait fait 78 ans à sa mort, 3 ans de plus que l'âge indiqué par Louis-de-Gonzague Fortin dans la *Gazette des campagnes* du 22 avril 1948.) Le Frère Eloi-Gérard (Talbot), généalogiste, écrit que Lebreton se maria à Québec le 4 décembre 1741. Il exerça probablement sa profession dans cette ville d'abord. On ignore l'année où il vint à Ste-Anne. Toujours d'après le Frère Talbot, le surnom de Lalancette serait venu de ce que Lebreton aurait été le premier médecin à faire les saignées au moyen de la lancette. D'un autre côté on peut se demander si Lebreton n'était pas déjà un sobriquet. Noël Lebreton qui avait été inhumé aussi dans le vieux cimetière le 1er septembre 1777, à l'âge de 42 ans, était-il apparenté au chirurgien, ce qui expliquerait la venue de son homonyme à Ste-Anne?

Lebreton n'avait pas été le premier médecin à exercer à la Grande-Anse. Le premier de la profession avait été Jean Dalin, inhumé à Ste-Anne le 7 janvier 1747, à l'âge de 30 ans.¹⁶⁷ D'après Dionne, il était

166. Cf. Dionne : Ouvrage cité, p. 37.

167. Cf. *La Gazette des campagnes* du 22 avril 1948 pour la mort de Dalin et des Lebreton.

originaire de Ste-Agnès au diocèse de Périgueux; il n'aurait vécu que quelques mois à la Grande-Anse. Il semble que Lebreton se serait installé après la mort de son jeune confrère; autrement, deux disciples d'Esculape auraient exercé en même temps dans une paroisse de quelque 1 000 âmes (1 306 en 1790).

Après Dalin il y eut Danglade. Dionne dit qu'il ne mourut pas à Ste-Anne; il était là en 1776, on l'a lu dans le mémoire Porlier. Puis vint Jean-Baptiste Garon, né en 1721 à la Martinique, du mariage de J.-B. Garon, chirurgien, et de Geneviève Peintier. Il épouse à Québec (17 juillet 1747) Françoise Boucher, puis se fixe à la Grande-Anse. Il décédera à Kamouraska le 13 mars 1761, à l'âge de 40 ans.¹⁶⁸ Garon a pu être le successeur immédiat de Dalin.

Sainte-Anne a eu tôt son premier médecin. Il en fut de même des notaires. Il y eut d'abord les tabellions ambulants. Le premier notaire résidant fut Joseph Dionne qui mourra en 1779. N.-E. Dionne indique ensuite Louis Cazes; il décédera 19 ans après Joseph Dionne. Dans la *Gazette des campagnes* du 22 avril 1948, Louis-de-Gonzague Fortin publie la liste des colons français inhumés dans le Haut de Ste-Anne de 1735 à 1798; il clôt sa liste par Louis Cazes âgé de 71 ans et enterré le 7 décembre 1798. Dionne erre en le faisant mourir le 5 décembre 1795; à 71 ans également. Louis Cazes était né à Paris du mariage de Jacques Cazes, avocat au Parlement de Toulouse, et de Marguerite Le Cameux. Il épouse, à Ste-Anne le 20 février 1762, Marie-Geneviève Leclerc-dit-Francoeur. N.-E. Dionne fait remonter seulement au 8 novembre 1780 la commission de notaire qui lui donne compétence depuis le Cap St-Ignace jusqu'à Kamouraska. Le même historien dit que Cazes exerça jusqu'à sa mort sa profession à Ste-Anne.

En 1796, la paroisse de Ste-Anne de la Pocatière, fournit à la Chambre un des deux représentants de Cornwallis: Pascal Sirois, fils de Pierre Sirois. Brève carrière parlementaire qui se terminera l'année suivante.¹⁶⁹

Église et cimetière neufs

M. Foucher et ses paroissiens ont poussé autant qu'ils ont pu la construction de l'église. Au plus tard à l'automne 1799, le nouveau temple est consacré. C'est vraisemblablement le grand-vicaire Plessis qui a présidé la cérémonie car la Fabrique paie, cette année-là, 24 Livres pour le voiturier. En 1799, les travaux à l'église ont entraîné le déboursement de 738 Livres, dont au-delà de 306 Livres pour le peinturage, 102 Livres aux Maçons pour blanchir l'édifice, quelque 30 Livres pour les balustrades et 936 Livres pour les nouveaux bancs.

168. Cf. Dionne: Ouvrage cité, p. 85.

169. Cf. Georges Desjardins, s.j.: *Antoine Roy-dit-Desjardins (1635-1684) et ses descendants*, p. 127. Paul-Henri Hudon donne Pascal Sirois comme cultivateur à Saint-André, (p. 486).

Tandis que l'église est rendue propre au culte, le cimetière est aménagé tout près. Une note de J.-H.-A. Martin, contresignée par le curé Georges-Raphaël Fraser, (23 avril 1895) indiquera que le nouveau champ des morts fut inauguré le 21 octobre 1799. (Par l'inhumation de François-Maurice Pelletier, complètera N.-E. Dionne.)

Mgr Lebon écrit qu'à l'arrivée de M. Painchaud (1814), l'intérieur de l'église n'est pas terminé et qu'il n'y a pas de clocher. (Le bedeau Joseph Emond sonnerait donc la cloche installée provisoirement sur un chevalet.) Va pour l'absence du clocher, peut-être ! Mais les comptes de la Fabrique indiquent, au contraire, que M. Foucher se hâte de terminer son église puis de la décorer. Notons en passant qu'il semble être le premier à parler de *Ste-Anne du Sud*. C'est le 3 mai 1801 alors que Germain Lévesque rend ses comptes pour l'année 1800. Les syndics ont tiré du coffre 674 Livres et quelques sols. En dépit des dépenses pour l'église neuve, il y a surplus de 682 Livres 8 sols dans les recettes. Voici quelques déboursés : pour la chaire, 317 Livres 22 sols, dont 263 Livres 4 sols pour la façon ; 119 Livres pour la toiture et pour blanchir l'église ; 42 Livres pour la robe du bedeau.

Artistes chevronnés

Détail intéressant, c'est le Frère Marc (Contant), récollet, qui sculpte la chair ; il reçoit 240 Livres en 1800. Les artistes chevronnés — des artisans aussi — sont mis à contribution. Dans la seconde catégorie, on a d'abord recours (1803) à Amable Charron, de Saint-Jean Port-Joly. Les 4 statues qu'il sculpte viennent-elles s'ajouter aux *cinq statues et autres racommodages*, pour lesquels Jean et Florent Baillargé ont reçu 186 Livres en 1780, ou si elles les remplacent ? Les ouvrages de Charron, seraient-ce les 4 Évangélistes et leurs animaux symboliques qui provoqueront l'ire de l'Évêque en 1814 ?¹⁷⁰ En 1804, l'architecte Jean Baillargé reçoit L1744 Livres 4 sols *pour autel à la romaine*. Les Baillargé n'auraient-ils pas fait aussi le rétable, comme à L'Islet et à Saint-Jean Port-Joly ? De son côté, la *Supérieure* (de l'Hôpital général, j'imagine) retire 232 Livres 8 sols *pour feuille d'or à l'autel romaine*. La même année (1804), le peintre Dulongpré, de Québec, est payé L2823 *pour façon de 3 tableaux*, tandis que le marchand Morin reçoit L1224-12 sols *pour dorure (. . .) à la voûte*. Au dire de Joseph Lavoie, les tableaux représentaient sainte Anne, la Descente de la croix et S. Antoine.¹⁷¹ Tandis que ces artistes étaient rémunérés (1804), *letourneau* recevait L138-15 sols *pour mettre la luette à la cloche la descendre et la remonter*. Cela indiquerait donc que l'église a son clocher. Il y a ceci encore : 156 Livres à *françois Obuë pour marchepied maître autel* et 126 Livres à

170. Note de l'A. : Ces personnages et leurs symboles existaient en peinture, dans mon enfance, aux 4 fenêtres du chœur de l'église de Saint-Jean Port-Joly. Chrysostôme Perrault et son beau-frère Amable Charron orneront le chœur et la voûte de l'église de Saint-Jean, leur paroisse.

171. Note de l'A. : La peinture de sainte Anne offerte par d'Auteuil à la chapelle du Haut de Ste-Anne a-t-elle été, comme il est arrivé à l'île d'Orléans et sur la côte de Beauport en 1759, saccagée par les hordes anglaises, ou si elle a péri avec le rétable dans l'incendie partielle de la première église en pierre, en 1766 ?

l'orfèvre Amiot, de Québec, *pour raccommode, dorure patène du calice*. Le bedeau Joseph Emond est payé 84 Livres 4 sols tandis que le maître-chantre Jérôme Caron reçoit 72 Livres. L'année suivante (1805), le salaire du sacristain sera de 95 Livres 17 sols; il en coûtera 105 Livres 10 sols pour le *vin de la messe*. L'état financier de 1805 (la reddition ne se fait pas avant l'année suivante) sera le dernier document paraphé par M. Antoine Foucher au *Livre de comptes et délibérations*. C'est M. Foucher, on l'a constaté, qui a construit et terminé l'église qui, *paraît-il, était très belle pour le temps*, commentera l'abbé Paradis en 1869. Le curé-historien aura ce témoignage flatteur : *les paroissiens de Sainte-Anne ont toujours aimé à avoir une belle église : c'est une noble fierté*.

Dès 1800, les marguilliers avaient demandé à l'Evêque l'autorisation de démolir l'église et le presbytère du Haut de la Paroisse. La maison presbytérale sera encore là en 1806 puisque le notaire Fournel demandera à la Fabrique de céder bâtisse et terrain pour l'aménagement d'une école. Par contre, l'église était démolie en 1802 quand M. Foucher fit exhumer les restes des curés Lefebvre et Chauveaux.¹⁷² Le 7 juillet, le curé atteste qu'il a exhumé, puis inhumé dans l'église neuve, les corps de ses deux devanciers. Signent avec lui : J. Sasseville, Maurice Grondin, François Louis Roy, Jean (X) Montain, Augustin Miville (X) dit Deschênes.¹⁷³ Il s'agit certainement ici des marguilliers, en exercice ou anciens. Donc les deux curés décédés en fonction dans la paroisse reposent sous l'église neuve. Mais les 1,456 défunts du premier cimetière continueront d'y dormir, toujours plus oubliés, vaches et boeufs au regard atone piétinant bien innocemment le lieu de leur repos, jusqu'à ce que par l'intelligence du curé Fraser, leur mémoire collective soit rappelée aux générations de son temps et à celles qui suivront. Il est certain que le nombre des sépultures indiqué ci-haut est en deça de la réalité, car on avait continué d'enterrer les défunts pendant les cinq ans et demi pour lesquels les archives paroissiales font défaut.

L'instruction en mouvement

Méthode périlleuse, à y bien songer, l'ordre chronologique n'est pas toujours facile à observer dans une monographie, surtout lorsque l'auteur doit faire vite, — mal par conséquent — et que les sources dont on l'alimente offrent des lacunes quand ce ne sont pas des contradictions.

Au début du 19^e siècle, quel est l'état de l'instruction à Sainte-Anne? Comme ailleurs, des gens ne savent qu'accoler une croix à leur nom; mais leur nombre n'est pas plus grand que dans les autres paroisses. On s'étonne même que plusieurs habitants puissent écrire lisiblement, et assez correctement, souvent. Existe-t-il seulement une école dans la paroisse en 1800?

172. Cf. Odilon Paradis : *Notes historiques*, (...), p. 26.

173. Cf. Idem, *ibidem*.

A quelque chose malheur est bon. En 1802, le Gouvernement crée l'Institution royale, genre de Conseil de l'Instruction publique, dans le but manifeste d'angliciser et de protestantiser notre peuple. Or c'est précisément cette création à visée antinationale qui va réveiller notre classe dirigeante, le haut clergé en l'occurrence, et l'on verra, sous la poussée de l'évêque et l'action des curés, se multiplier ces écoles dites de Fabrique qui assureront la permanence de la religion catholique et de la vie française dans ce qui fut d'abord la Nouvelle-France.

Sitôt son bébé au monde, le Gouvernement ouvre ses écoles : Sainte-Anne, Rivière-Ouelle, Kamouraska et Saint-Roch, entre autres, en seront pourvues. Déjà en 1803, l'instituteur John Johnston est en place à Ste-Anne de la Pocatière. Est-il de ces jeunes ministres protestants, ou aspirants ministres, que l'autorité nomme de préférence ? Viendra plus tard Robert Dupont, brave homme mais peu instruit.¹⁷⁴

Au 18^e siècle, il n'avait vraisemblablement pas existé de maison d'école authentique à Sainte-Anne ; mais il y avait eu des instituteurs, que l'on a appelés maîtres d'école ambulants, comme il existait les notaires ambulants. S'appuyant sur le *Bulletin des recherches historiques* (no 49, 1943, pages 233 et suivantes), Paul-Henri Hudon nomme pour Ste-Anne : Charles Porcheron et Pierre Colin des Graviers (vers 1753), Henri Legrand (vers 1756) et Charles-François Joannes (vers 1757).¹⁷⁵ C'était à l'époque du curé Porlier. Ces instituteurs auraient passé dans la paroisse à différents intervalles et, dans une période donnée, enseigné à lire, à écrire et à compter.

Échec à l'Institution royale

L'Institution royale a le maître d'école John Johnston à Sainte-Anne. Le curé Antoine Foucher n'entend pas que sa paroisse reste longtemps en selle sur ce cheval de Troie. Le 1^{er} septembre (1803), devant le notaire Augustin Dionne, il dote d'un emplacement pour une maison d'école près de l'église, au 1^{er} Rang, le Frère Marc (Contant), le Récollet qui a sculpté la chaire et qui, vraisemblablement, vit à Sainte-Anne depuis au moins 1800. L'acte de donation stipule que le terrain retourne au curé si l'école n'est pas ouverte dans un an, ou le jour que le titulaire quittera la Paroisse. Il n'est pas établi que l'école fut bâtie, mais classe il y eut par le Frère Marc — de 1803 à 1807, avance-t-on. Devant le notaire P. Dubergès, Joseph Sasseville, marchand et clerc notaire, baille au Frère Marc (19 mars), gratuitement pour 3 ans, une partie de sa maison pour tenir école. Le bail est renouvelé (22 avril 1806) pour jusqu'au 1^{er} avril 1807, aux mêmes conditions, pour services rendus. L'acte est passé devant le notaire Jean-François Fournel cette fois.¹⁷⁶ Frère Marc partirait donc en 1807. A-t-il un remplaçant et quel est-il ? Son

174. Cf. Mgr Wilfrid Lebon : *Histoire du Collège*, (...), tome 1, p. 4.

175. Cf. *Rivière-Ouelle*, p. 190. Joseph Lavoie ajoute les noms de Pierre Demonts (1767), Etienne Rancour (1778). Il y aura aussi le Frère Marc (1803-1807), John Johnston (1803). Il y aura Robert Dupont, Lucien Saillant, et d'autres.

176. Cf. Soc. hist. de la Côte du Sud, Dossier Lavoie no 120.

action paraît avoir porté fruit car elle a amené Johnston à déménager à la Rivière-Ouelle. Le maître d'école est dans cette paroisse en 1809 : il signe à l'acte de donation du terrain aux religieuses pour l'érection du couvent.¹⁷⁷ Serait-il passé du côté des gens qu'il était venu *évangéliser*, ou s'il est tout bonnement un esprit droit ? Il est toujours au service de l'Institution royale toutefois ; il sera, avant longtemps, question qu'il revienne à Ste-Anne comme maître d'école. A Sainte-Anne, Robert Dupont vient pour l'Institution royale, vers 1810 ; il y sera jusqu'à 1822, semble-t-il.

La Paroisse a un nouveau curé depuis 1806, M. Jean-Baptiste Griaux. Celui-là ne paraît pas être *maniaque* de l'instruction. Il faudra attendre 1824 pour que M. Painchaud dote Ste-Anne de l'Ecole de Fabrique.

Après cette digression nécessaire à ce stade, reprenons le cours de l'histoire.

Les vers et les sauterelles

Tous les envahisseurs sont essentiellement malfaisants. Pour les cultivateurs de cette époque, les vers et les sauterelles sont de l'espèce la plus dévastatrice après les Anglais. (Il semble que les *bêtes à patates* ne viendront que plus tard.) En 1804, Sainte-Anne-de-la-Pocatière connaît le fléau des *bibittes*. Le 22 juin, M. Foucher écrit à l'Evêque :

Les habitants de ma paroisse sont aux alarmes de voir leurs semences et toute l'herbe de leurs champs dévorés par les vers et les sauterelles : ils supplient Votre Grandeur de donner vos ordres pour en faire la bénédiction suivant le rituel. J'ai fait déjà plusieurs bénédiction sans pouvoir réussir.

Après les sauterelles, c'est l'abolition de leur fête patronale qui tombe sur la tête des paroissiens de Sainte-Anne. (Ils devancent d'un an les habitants de Saint-Jean Port-Joly qui connaîtront la même infortune.) Le 10 juillet 1806, l'Evêque décrète notamment *Qu'à commencer cette année, on ne célébrera plus la fête patronale de Sainte-Anne et que lors même qu'elle arrivera le dimanche, il ne sera pas permis au curé de faire autre office que la célébration de la messe basse*. La défense venait de la consommation d'alcool et *des graves désordres qui en étaient la suite inévitable dans ces temps où la société de tempérance n'était pas connue*, commentera M. Paradis, en 1869.¹⁷⁸ N.-E. Dionne précisera que les Sauvages du Nouveau-Brunswick contribuaient pour leur large part à cet état de choses, comme l'indique la lettre de M. Louis-Joseph Desjardins à M. Painchaud, alors missionnaire à la Baie des Chaleurs. M. Desjardins écrivait :

177. Cf. Paul-Henri Hudon : *Rivière-Ouelle*, pp. 195 et 221.

178. Cf. *Notes historiques*, (...), p. 26; pp. 26-27.

*Arrêtez donc les Sauvages voyageurs qui passent chez vous en pèlerinage pour la grande Sainte-Anne-du-Nord. Ils se coupent la gorge à la Pointe-Lévy; on dit qu'ils vous ont donné aussi du chagrin à Ristigouche.*¹⁷⁹

La célébration de la fête patronale sera rétablie à l'époque de M. Painchaud, fervent de cette dévotion. Dès les débuts de Ste-Anne de la Grande-Anse, on l'a vu, il venait des habitants des alentours à l'occasion du 26 juillet. Pour l'année 1786, M. Lefebvre rendait compte de 34 Livres 18 sols recueillis des pèlerins. Et cela a continué, les visiteurs augmentant constamment pendant plus d'un siècle, jusqu'au jour où le bateau à vapeur, le chemin de fer, puis l'automobile, draineront vers la côte de Beaupré le flot des dévots à la thaumaturge.

Les larmes aux yeux

Est-ce la suppression de la fête patronale de sa paroisse qui incitera M. Foucher à demander son rappel en 1806? Quoi qu'il en soit, Monseigneur accepte sa démission et le nomme curé à Lachenaie. M. Paradis écrira de son lointain prédécesseur :

Quelques paroissiens se rappellent encore bien de (sic) M. Foucher : c'était un aimable homme, jovial et bon causeur. Excellent chantre et prédicateur renommé, il faisait l'orgueil de ses paroissiens dont il était très aimé et qui le virent avec peine demander son rappel. On dit que M. Foucher regretta lui-même amèrement d'avoir donné sa démission; mais le coup était porté, l'évêque ne rendit pas sa parole au bon curé qui partit les larmes aux yeux.

Dionne, qui reproduit l'appréciation du curé Paradis, ajoute que M. Antoine Foucher mourut à Lachenaie, le 1er mai 1812.

A Ste-Anne ce curé avait été administrateur habile et bâtisseur. Mais que de tortures à l'ortographe : Pierre Sirois-dit-Duplessis devient Pierre Ciroy dit Duplici sous sa plume !

De M. Jean-Baptiste Griault qui s'installe comme curé à l'autonne 1806, M. Paradis écrira qu'il ne venait pas de gaieté de coeur à Sainte-Anne : il avait quitté avec regrets le Cap Saint-Ignace où il avait contracté des relations dont il pouvait difficilement se défaire en restant là. Son chagrin est tel qu'à sa première apparition en chaire il fond en larmes. Et M. Paradis de donner sur ce curé des détails savoureux. Maladif et la voix grêle, M. Griault s'exprimait mal; il chantait tellement mal qu'il n'avait même pas le courage de faire sa partie : c'était le maître-chantre Jérôme Caron qui entonnait pour lui et même, dit-on, chantait la préface. Quel contraste avec M. Foucher, bon orateur

179. Cf. *La paroisse de Sainte-Anne*, (. . .), pp. 37-38.

et beau chanteur ! Au surplus, son état maladif ne permet même pas à M. Griault de confesser dans la sacristie : il entend les pénitents dans sa chambre. Il était d'une naïveté charmante, et les anecdotes amusantes ne manquent pas, commente le curé-historien qui se donne garde d'en citer seulement une. Malgré tout cela, et peut-être à cause de cela, ses paroissiens regardaient le curé Griault comme un saint.¹⁸⁰

On écrit comme on peut

M. Odilon Paradis, qui écrira un bout de l'histoire de Ste-Anne, aura pu constater combien M. Foucher torturait le français. Avec M. Griault c'est la calligraphie qui en prend un coup. Peut-être à cause de sa santé débile, le curé ne se fatigue pas non plus avec les détails dans les redditions de comptes : trois ou quatre postes pour les recettes et pas davantage pour les dépenses. Heureusement qu'il n'était pas là pour la construction de l'église ! Sous son règne, Livres, Deniers et Sols sont disparus : il est maintenant question de Louis, de Schellings et de Pences. A la reddition des comptes de Joseph *Antille* pour 1807, — sans aucune signature toutefois — il est dit qu'aux dépenses il faut ajouter *23 louis 16 shellings 6 pences, somme égale à 575 Livres 16 soles que ce marguillier devait au marchand Pierre Amirault à qui il a livré 71 minots de blé et le reste en argent*. Pas très claire cette explication ! Nous sommes à l'époque — elle se prolongera — où le marguillier en charge manipule à sa guise les deniers de la Fabrique, prêtant largement aux amis, payant même ses dettes personnelles.

Plus le temps avance, plus M. Griault écrit difficilement. L'évêque Panet s'y retrouve tout de même puisque, à sa visite pastorale du 15 juillet 1810, il approuve les comptes jusqu'à 1808, inclusivement. Ensuite, il ordonne *qu'il soit transporté par les habitants de cette paroisse pendant le cours de cet été, assez de terre dans le cimetière pour que les cercueils soient couverts d'au moins de deux pieds de terre, (. . .)*.

M. Jean-Baptiste Griault passe près de 8 années à Ste-Anne, ses dernières années. Dionne écrira de lui qu'il fut heureux dans la paroisse, *malgré sa faible santé et ses habitudes sédentaires*. C'est seulement sur la fin qu'il a un vicaire : d'abord M. C.-O. Chèvrefils (1813), puis M. Antoine Manseau (1814). M. Griault décède le 8 mai 1814, à l'âge de 56 ans. M. Manseau l'assiste à ses derniers moments. A la Rivière-Ouelle, on se paie le luxe d'un évêque comme curé : M. Bernard-Claude Panet a été fait auxiliaire de Québec avec le titre d'évêque de Saldes. Il chante le service de M. Griault le 10 mai. C'est le troisième curé de Ste-Anne qu'il *enterre*. Le curé est inhumé sous l'église bâtie par M. Foucher, aux côtés de MM. Lefebvre et Chauveaux.¹⁸¹

180. Cf. *Notes historiques*, (. . .), pp. 28-29.

181. Cf. N.-E. Dionne : Ouvrage cité, p. 41.

Smith l'avait dans la tête

Pendant le stage de M. Griaux, il s'est tout de même passé des événements importants à Sainte-Anne. En 1809, le notaire Fournel met fin à ses jours. Avec qui ça n'allait pas? Avec sa femme? Ne serait-ce pas plutôt avec le sectaire Lauchlin Smith, son beau-père? Fournel, on l'a vu, a travaillé pour doter la paroisse d'une maison d'école. Smith entretient le même projet, mais dans la ligne de l'Institution royale. Le 2 septembre 1811, en effet, devant le notaire Rémi Piuze, Henry Miville donne au seigneur, au marchand Pierre Amirault et à d'autres, le terrain *pour l'école gratuite de fondation royale sous l'autorité et en vertu de la loi sanctionnée par Sa Majesté le 7 avril 1802 (Acte pour l'établissement d'écoles gratuites et l'avancement des sciences dans cette Province)*. Les autres sont François Maurault, Bernard Pelletier (il construira la maison d'école), Joseph Lizot, Benoît Miville dit Dechaine, Antoine Ouellet, Henry Deschaine, fils de Benoît. Le terrain, de 1 arpent de front sur 1¼ arpent de profondeur, est borné par-devant du côté nord au sud du chemin actuel connu et nommé le chemin des côtes; par derrière du côté sud au terrain d'Alexandre Picard; par le côté sud-ouest au terrain d'André Deschamp et par le côté nord-est au terrain de Joseph Bois avec ses appartenances et dépendances quelconques (...).

Point à se rappeler à Ste-Anne, l'emplacement est à environ 4 arpents du manoir et du moulin et non ailleurs, et au sud du chemin des Côtes. On lit ensuite que le donateur aura droit de faire éduquer annuellement et à perpétuité dans les langues anglaise et française, et de l'arithmétique en ladite maison d'école et par le maître qui y sera, deux de ses enfants ou d'autres personnes qu'il lui plaira mettre à leur place, sans payer quoi que ce soit pour l'éducation qu'il leur sera donnée.

Par-devant Piuze, le 9 janvier 1812, Amiraux (sic) et les autres donnent le terrain au seigneur, à Amiraux et à Pelletier, nommés commissaires à cet effet par Sir George Prévost, le 7 novembre 1811. La maison est construite; on la livre le 1er septembre 1812. Elle est cédée aussitôt à l'Institution royale. Précédemment, le Gouverneur avait été prié de diriger légalement les commissaires *dans cet établissement avantageux et de leur choisir et salarier un maître d'école quand ladite maison sera achevée*. Les requérants s'étaient engagés (août 1811) à verser les sommes suivantes: 5 Livres et *pas plus*, par Lauchlin Smith; 5 Livres chacun, par Bernard Pelletier, François Maurault, Joseph Lizot, fils de Benoît, Benoît Miville dit Deschaine et Antoine Ouellet, fils de feu Jean-Baptiste; Pierre Amirault s'oblige à payer 30 Livres et toute somme d'argent qu'il faudra pour parachever ladite maison.

Implicite, par un document de 1803, Smith et ses associés nous éclairent sur le mobile qui poussa le curé Foucher à donner au Frère Marc, cette année-là, un emplacement de maison d'école. Le 10

mai, Lauchlin Smith, Antoine Vidal, Joseph Sasseville¹⁸² et John Johnston écrivent à Sir Robert Milnes, lieutenant-gouverneur du Bas-Canada, que, accompagnés de plusieurs notables, ils se sont rendus, le 2 avril, chez M. Antoine Foucher, prêtre et curé de la paroisse de Ste-Anne du Sud, conformément à la réponse donnée à Lauchlan Smit, le lundi 20 mars dernier. Citons au texte le reste de cette lettre au français bâtard :¹⁸³

M. Foucher a repondu que lui et les habitans de ladite Paroisse pouvoient Batir une Maison d'Ecole sans la bonté de Sa Majesté vu que s'ils batissoit une Maison d'Ecole et avoir un Maitre Licenciés par Sa Majesté, que Votre Excellence pourroit en faire une maison de force et de justice même y introduire différentes Religions prononçant le noms Schismes et Heresie, ainsi prononçant que c'étoit des pièges qu'on tendoit enfin de surprendre les habitans de ladite Paroisse leur disant mefiez vous en conséquence. Qu'il plaise à Votre Excellence de prendre en votre consideration que de tel reponses sont prejudiciables à l'intéret public et civile. Quelques uns des assistans etant d'avis de batir une Maison d'Ecole alors Messire Antoine Foucher Curé de ladite Paroisse les a pris en particulier (en) presence de Nous, le ménant dans son Cabinet l'un apres l'autre, et apres l'avis à eux données ils sont devenus d'avis contraire de batir ladite Maison d'Ecole, nous disans que s'ils batissoit une Maison d'Ecole ayant un Maitre licenciés, par la bonté de Sa majesté, que votre Excellence pourroit y introduire un maitre qui enseigneroit differentes Religions ce qui pourrot devenir prejudiciable à la leur. Tel reponse fait croire que les personnes ont été corrompu par l'avis qu'ils leurs a été donnés. Ce qui est devenus contraires à l'opinion dudit curé suivant la Requete qui a été présentée à Votre Excellence au mois d'Octobre dernier Signés par ledit curé et un nombres des habitans de ladite Paroisse de Sainte Anne du Sud. Vos Supplians prient Votre Excellence de vouloir prendre en consideration la presente Supplique ainsi que les gémissemens sans cesse des Enfans de cette Paroisse qui faisoit de si grands progrès à l'Ecole dudit Johnston, et qui par l'idée capricieuse de leur Curé se voyent enlever leur Maitre d'Ecole par les Habitans de la Paroisse de la Riviere Ouelle, suivant le contrat passées par devant Mtre Pill et son Confrere Notaire Messire Panet curé de ladite Riviere Ouelle, grands nombres d'Habitans et ledit Johnston.

A ces fins vos Supplians prient Votre Excellence de prendre le tout en votre Consideration, et ne cesserons d'offrir à Dieu des vœux pour la conservation de Votre Excellence et de celle de

182. Note de l'A. : Etrange, cette signature ! Le marchand-clerc notaire changera donc bientôt d'avis puisqu'il cédera gratuitement au Frère Marc une partie de sa maison pour y tenir école.

183. Cf. Toute cette documentation est au Dossier no 120 de la Société historique de la Côte du Sud.

Votre Respectable Famille, se croyant d'Être de Votre Excellence vos très humbles et très Obeissants Jidelle sujets.

Très instructive, cette requête. Elle indique d'abord que Johnston ne fut guère qu'un an à Sainte-Anne.¹⁸⁴ Elle montre de plus (si les mots veulent dire quelque chose) que le curé de la Rivière-Ouelle et évêque de Saldes (avant de devenir évêque de Québec en titre) ne fut pas opposé à la présence de l'Institution royale dans la paroisse de la Rivière-Ouelle, pendant quelques années à tout le moins. Du même coup, on voit que M. Foucher a d'abord favorisé le projet pour Sainte-Anne. C'est assurément Mgr Plessis qui a amené son coadjuteur et le curé de Ste-Anne à changer d'avis. Ce fut plus long toutefois pour le curé de la Rivière-Ouelle.

Smith a raté son coup

Sans vouloir éterniser le sujet, si important et si intéressant qu'il soit, il sied d'en indiquer la conclusion. Le document du 10 mai 1803 a bel et bien été reçu puisqu'on lit au bas : *Endorsed St. Annes Petition for a Schoolmaster* (Requête de Ste-Anne pour un maître d'école, approuvée).

Un mois plus tôt (2 avril), Smith avait écrit *A Messire Antoine Foucher Prêtre et curé de la Paroisse de Sainte Anne du Sud et autres les Messieurs habitans de ladite Paroisse. Le lundi 21 mars, j'étoit à Québec, y lit-on. Il a vu Son Excellence qui était accompagné de l'hon. John Young, membre du Conseil exécutif, pour une réponse à la requête que John Johnston, maître d'école, et lui ont présentée en octobre. Son Excellence a répondu que plusieurs habitans de la Rivière Ouelle voudroient avoir ledit Sieur Johnston pour maitre d'école voyant qu'il y avoit Maison d'Ecole batie et que ceux de Sainte Anne n'en avoient pas et qu'en toutes apparence, il n'en batirai aucune. Le Lieutenant-Gouverneur a répondu qu'il n'avait pas l'intention de nommer des commissaires ny d'acheter le terrain, mais que si les habitans de Sainte Anne vouloient batir une Maison, alors demandant maitre d'Ecole par requete, ledit sieur Johnston sera nommé immédiatement avec la bonté de sa Majesté. Comme il s'est donné beaucoup de peine pour le bien etre de cette Paroisse, Smith espère quils se presenterai assez de Paroissiens pour acheter le terrain et batir ladite Maison d'Ecole, dans la maniere quil conviendront le mieux, et quils souscrirons liberalement à une entreprise si louable.*

C'est un bel effort épistolaire de Lauchlin Smith. Les commissaires furent nommés, on l'a vu, et la maison d'école fut construite. Mais il ne semble pas qu'il y eut d'enseignant, du moins jusqu'à 1825, si tant est qu'il y en eut alors et ensuite. M. Painchaud ouvrira en 1824

184. Note de l'A. : D'après Joseph Lavoie, le maître d'école de l'Institution royale aurait été à Sainte-Anne dès 1802 et aurait fait la classe dans une maison en face du presbytère.

la première école de Paroisse. Mais, depuis le départ du Frère Marc, qui, en dehors de Robert Dupont, de l'Institution royale, dispensa l'instruction à Sainte-Anne?

Tenaces, les tenants de l'Institution royale persévèrent. Le 30 décembre 1824, J. L. Mills, D.D., secrétaire de l'institution royale, écrira à L. Montizambert, *Esquire*, qu'il inclut la requête de Philip Hooper désireux d'être maître d'école à Sainte-Anne de la Pocatière. Il l'informe que l'un des commissaires nommés pour l'érection de l'école (il est donc encore des commissaires même si l'école ne fonctionne pas), commissaire dont la signature (*si on peut l'appeler signature, car elle est absolument illisible*) a été jointe à la requête de *Mr. Hooper*, était à son domicile ce matin dans le dessein d'aider (*d'une manière peu respectueuse*) dans ce qu'il se plait à nommer le droit des habitants à la nomination d'un instituteur. J. L. Mills demande que les syndics avisent les gens sans délai que le *Board of the Royal Institution* est tout à fait disposé à recommander la nomination d'un maître, dès que la maison d'école, qui a été, pendant des années, *in a state of dilapidation*, aura été réparée convenablement et qu'il est inutile de badrer Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur avec d'autres requêtes ou toutes autres représentations à ce sujet.

Où l'on voit que le projet, (projet très louable d'un point de vue), de Lauchlin Smith a fait long feu, on dirait chez nous qu'il *a fait patate*. Attendons la venue de Messire Charles-François Painchaud.

Avant que le curé Painchaud ne soit installé — il arrivera en septembre (1814) — Mgr Octave Plessis passe en visite pastorale à Ste-Anne. Il examine les comptes le 14 juillet. C'est le vicaire-desservant Antoine Manseau qui le reçoit. (M. F.-X. Marcoux, qui remplacera M. Manseau, ne sera pas encore là le 5 août.)

Quatre simulacres

L'Evêque déplore le peu d'ordre que feu Mr Griault, ci-devant curé de cette paroisse, a mis dans la tenue des recettes et dépenses de la dite année, (1813) pendant laquelle il a été constamment malade. 1995 louis 10 shellings ont été remis au coffre-fort. Monseigneur décharge Pierre Rouleau et les marguilliers précédents de cette redevance envers la Fabrique. Il émet ensuite trois ordonnances : 1o avoir un second ciboire ; 2o renouveler les robes des enfants de choeur et les cartons d'autel ; 3o couvrir de rideaux de serge ou de flanelle, verte ou bleue, quatre simulacres placés dans le sanctuaire, par lesquels on a voulu représenter les quatre évangélistes, et de les tenir couverts ainsi que les animaux qui les accompagnent, à part de quoi la messe ne se célébrera plus au maître autel, passé la présente semaine (...).

Voilà qui ne laisse pas le choix. Il ne s'agit pas, évidemment, des toiles que la Fabrique a payées à Dulongpré en 1804, à l'époque de M. Foucher. Il est passé le temps où ce curé pourvoyait avec quel soin le sanctuaire de Sainte-Anne !... C'est plutôt les 4 statues d'Amable Charron qui scandalisent l'Evêque à ce point.

Qu'on me permette ici une digression pour me défouler en fustigeant les brigands qui, sous le couvert de la recherche dans les archives de paroisse, ou ailleurs, ont le culot de dérober à coups de ciseaux les signatures ou les extraits qui les intéressent, ainsi que je le constatai aussi dans le cas de Sainte-Anne. Ces vandales devraient être bannis des sources de documentation, s'ils n'ont pas le coeur de transcrire à la main là où l'on ne fournit pas de photocopie.

Le "fondateur de Sainte-Anne"

Le nouveau curé, c'est M. Charles-François Painchaud qui arrive de la Baie des Chaleurs où il a été huit ans missionnaire. M. Painchaud fait à Sainte-Anne (17 septembre 1814) un arrivage peu banal qui rappelle les temps héroïques où Mgr de Laval et Mgr de Saint-Vallier faisaient en goélette leurs visites pastorales. Le nouveau curé, lui, débarque de sa chaloupe *Mille-Clous* qu'il a construite lui-même.¹⁸⁵ Il se faisait la main pour bâtir et faire voguer une autrement plus grosse barque.

Charles-François Painchaud est originaire de l'Île-aux-Grues; il y est né le 9 septembre 1792, de François Painchaud et Marie-Angélique Drouin. Orphelin de père à l'âge de 15 ans, à Québec où vit depuis quelque temps la famille de 8 enfants, il est pris en charge par M. Plessis, curé de la ville, qui voit à son instruction. Détail de sa vie qui le servira, pendant son stage au grand Séminaire, M. Painchaud est précepteur des enfants du vice-roi Sir Robert Milnes. Ordonné prêtre le 21 septembre 1805, il est aussitôt vicaire à la Cathédrale. Après un an à ce poste, il est envoyé à Tracadieche (Carleton) comme missionnaire de la Baie des Chaleurs.

Ce n'est pas au fondateur de maison d'enseignement que nous allons nous attacher ici mais au curé, car l'histoire du Collège de Sainte-Anne a été racontée, et brillamment, par Mgr Wilfrid Lebon.

Qu'est-ce que M. Painchaud trouve à son arrivée? Une paroisse assez mal organisée après plus d'un siècle de peuplement du territoire: l'église à l'intérieur non terminé, et sans clocher,¹⁸⁶ le presbytère à reconstruire, et quoi encore. Après quelque temps à Sainte-Anne, le nouveau curé écrira à Mgr Plessis; *Je ne puis me faire ici, et je préférerais me rapprocher des Trois-Rivières ou de Montréal.*¹⁸⁷

M. Painchaud, ce qu'il était

A distance, un homme complexe que M. Painchaud. Il ne faut pas tenter de l'analyser par ses cahiers de prêches: très mal foutus, ils sont à peine ébauchés. Le curé trouve tout de même important d'y inscrire, et de façon compréhensible, la liste des pauvres de sa paroisse; puis, bien sûr, les appels aux corvées quand le collège sera en construction. Assurément, le simulacre de ses livres de prêches n'est pas un obstacle au titre que lui décerne Mgr Lebon: *le véritable fondateur de Sainte-Anne* — le Sainte-Anne moderne, s'entend. Le curé est excellent

185. Cf. Mgr Wilfrid Lebon: *Histoire du Collège* (...), tome 1, p. 1.

186. Note de l'A.: De cet avancé il est permis de douter, comme on l'a vu. Je crois que Mgr Lebon a confondu avec la situation que M. Louis-Alexis Bourret trouvera au départ de M. Alexis Mailloux.

187. Cf. N.-E. Dionne: Ouvrage cité, p. 43.

prédicateur et il chante admirablement, au point que l'on fait presque de lui l'attraction à la Cathédrale quand il est de passage à Québec; et il y est souvent. L'homme a la plume facile mais un tantinet (!) relâchée. Il se fera volontiers polémiste, mais saura, — pour des motifs supérieurs: par exemple, ne pas déplaire à Monseigneur — mettre un frein à la fureur des flots. Pic de la Mirandole, il pourra traiter des sujets les plus divers *et de quibusdam aliis*: sciences générales, textes sacrés, théologie, philosophie, histoire, poésie, voire médecine, car le nouveau curé de Sainte-Anne est guérisseur et très recherché à ce titre pour avoir commis l'imprudence de passer à des paroissiens quelques fioles de potions. Le thaumaturge guérit aussi bien du cancer que du choléra, si bien que l'on accourt de lieues à la ronde pour obtenir les faveurs corporelles de ce précurseur du Frère André. La multitude des maux à guérir sera telle que, *Desfossés* de son époque, il devra aviser ses confrères qu'il ne recevra plus les *patients* de l'extérieur que s'ils sont munis de la recommandation de leur curé attestant de leur incapacité à payer un médecin patenté. Eut-il existé en ce début du 19^e siècle, le Collège des médecins eut tout de même fait la guerre à ce concurrent. Mais les disciples d'Esculape, en ce temps-là, visaient d'abord à faire de la médecine. Et la charité de M. Painchaud donc ! Elle est si grande que le presbytère ne vide pas de miséreux, ajoutés aux souffreteux qui ne se gênent pas de proclamer saint le curé, comme qui dirait l'agent officiel de *la bonne sainte Anne*. Les visiteurs se font si nombreux qu'il faut en venir à un presbytère plus vaste. D'ailleurs, un coin s'impose pour travailler, un coin pour lire, un coin pour recevoir les amis qui sont légion. A travers ses multiples occupations hors-ministère, le curé trouve le tour de visiter les malades à domicile; il trouve le tour de confesser tous les jours (du moins en temps de carême); il trouve même le tour de travailler, car il n'est jamais plus heureux qu'en travaillant (Dionne); et son genre de travail ne manquera pas d'envergure tantôt. Qu'est-ce donc que n'est pas le curé Painchaud? Il est d'une éloquence prenante. Puis, à sa piété quotidienne, innée, s'ajoute une dévotion particulière pour la sainte Trinité, si bien qu'à cette fête sa prédication lui imprime comme une auréole. (Dionne). Pourquoi ne serais-je pas personnel en passant? La naïveté de M. Griault me reportait au bon curé Frenette, de Saint-Jean Port-Joly, ancien directeur des élèves au Collège de Sainte-Anne; la dévotion de M. Painchaud pour la sainte Trinité me remet en mémoire le curé Panet, de L'Islet, — il était le frère du pasteur de la Rivière-Ouelle — deux prêtres que j'ai eu du bonheur à faire revivre un peu dans la monographie de ma paroisse.

Mais, en dehors de ceux qui s'exprimeront dans des livres pour la postérité, — et on y charrie toujours un peu — qu'est-ce que ses paroissiens pensent et disent au juste de M. Painchaud? Pour être informé avec exactitude, il faudrait pouvoir mettre la main sur le journal ou sur la correspondance de l'une ou l'autre de ses ouailles. Il faut croire que la population est plus que satisfaite puisque M. Painchaud passera près de 24 années à Sainte-Anne; seule la mort l'arrachera à ses fonctions. Puis le fait que l'on ramènera ses cendres sera déjà tout un témoignage. Mais il faudra voir dans ce geste surtout l'action du Collège que M. Pain-

chaud aura fondé. Le grand-vicaire Mailloux, son successeur, voudra dormir son dernier sommeil dans l'Île-aux-Coudres natale. Peut-être present-il que le confrère qu'il aura combattu un temps reviendra à Sainte-Anne un jour . . .

M. Painchaud possède une autre caractéristique que je m'en voudrais de passer sous silence, car c'est une facette humaine que j'adore : il est fin et brillant causeur, Dionne vante *le charme de ses entretiens*. Les murs de son presbytère, — les murs de presbytère ont des oreilles comme les autres murs — montent sûrement au plafond littéralement (pas seulement physiquement) quand le maître cause avec ses hôtes de prédilection : Philippe Aubert de Gaspé, sir Pascal-Etienne Taché, Charles-Eusèbe Casgrain, Sir James Caldwell, Frederick Weyss, arpenteur, l'avocat Elzéar Bédard, celui qui, à Québec en 1829, organisera la défense publique du directeur Chartier. Candidat dans Kamouraska plus tard, Bédard y sera défait au grand chagrin de son ami le curé de Sainte-Anne. Nul doute que pour se consoler, le courtaud mais onctueux messire Painchaud revêtra sa plus belle soutane et son riche manteau romain, coiffa son éternel chapeau de soie et montera chanter la préface à la Cathédrale . . .

Quand, en 1814, M. Painchaud prend la cure de Sainte-Anne, la paroisse compte pas loin de 1 600 âmes; un instituteur de l'Institution royale est toujours là, Robert Dupont, excellent homme, guère instruit à l'instar de plusieurs de ses confrères, écrira Dionne. Un homme, un prêtre de la trempe de Charles-François Painchaud ne saurait rester indifférent devant la situation de l'instruction publique qu'il juge lamentable. Il y a progrès, c'est certain; mais cela ne suffit point. Ce sera à partir de là la réalisation du projet de collège. J'ai bien l'impression qu'à partir aussi du moment où il se lancera dans cette entreprise, M. Painchaud sera moins curé que bâtisseur puis supérieur de maison d'enseignement. Et la paroisse dans tout cela? En tout cas, le vicaire, si vicaire il y a, aura besoin d'être plus robuste que M. Griault. A moins que M. Painchaud soit un surhomme . . .

Il est clair que dans les débuts de sa cure M. Painchaud n'est pas heureux à Sainte-Anne, puisqu'il demande son rappel après à peine un an de résidence.¹⁸⁸ Il est pourtant des consolations. Par exemple, le mardi 6 avril 1815, où le voisinage des loyalistes Charles Casgrain et Bernard-Claude Panet lui permet de dîner au manoir du seigneur de la Rivière-Ouelle, en compagnie du gouverneur Drummond venu *en habit de voyageur*. (Mgr Panet à Mgr Plessis)¹⁸⁹ Quoi qu'il en soit, M. Painchaud reste à Ste-Anne où il a de quoi s'occuper.

188. Cf. Odilon Paradis : *Notes historiques*, (. . .), p. 30.

189. Cf. Paul-Henri Hudon : *Rivière-Ouelle*, p. 220.

Il y aura toujours des pauvres

Si le curé n'est pas heureux c'est peut-être, pour une bonne part, à cause du grand nombre de pauvres que compte sa paroisse ; il en dresse la liste dans son cahier de prônes, en 1817 : y apparaissent 96 noms représentant plus de 300 personnes, dont 2 Irlandais. Mais la situation est-elle plus rose ailleurs? A l'époque, la misère du peuple canadien-français est inouïe, à la campagne aussi bien qu'à Montréal et à Québec. Il n'y a pas qu'à Ste-Anne où le Gouvernement doit distribuer grains de semence et vivres. Dans un prône, M. Painchaud recommande de *ne se point fier sur les grains à venir du gouvnt* (sic). En 1821, le curé dressera la *liste de ceux qui manquent de semence*. Cette liste de 185 noms (dont plusieurs ont été raturés) totalise les demandes suivantes : 916½ minots de blé, 83 de pois, 176 d'avoine, 164 d'orge, 578½ de patates ; 373 livres de viande ; 1 quart de farine. (On voit que la culture du blé est en honneur chez les cultivateurs de l'époque.) Pour appuyer sa requête M. Painchaud aura cette déclaration déchirante (10 mai 1821) :

Charles-François Painchaud certifie avoir rempli la liste ci-dessus d'après les informations raisonnables et praticables dans les conjonctures présentes, mais non scrupuleuse quant à la différence des sexes — que les gens y mentionnés soient tous cultivateurs, honnêtes, laborieux ou paresseux, c'est ce que je ne puis certifier sur mon honneur — mais tous sont habitans de ma paroisse créés à l'image de Dieu et tellement en besoin pour la plupart que sans du secours prompt et efficace ou ils mourront de faim, ou ils seront obligés à dérober pour prolonger leur existence.

Qui prétendra ensuite que saint Thomas d'Aquin n'est pas justifié de proclamer qu'un minimum d'aisance est nécessaire pour pratiquer la vertu?

On aura peut-être cru que j'exagerais au sujet des drôles de cahiers de prônes de M. Painchaud. Voyons un peu. Ici, à Pâques 1817 publication de bans, et c'est une des mieux présentées : *P. M. entre Pierre Berth Pelletier fils majeur de Basil P. et de Suzanne Marquis de St Roch des* (ici un petit fion pour *et*) *Genevieve Miville d Deschênes fille Min. de Cosme M. des (. . .) D'Angelique Pelletier de la d p* (de la dite paroisse).

Cette autre publication, de 1817 aussi : *VI P.P.* (VI^e dimanche après la Pentecôte) — *P. M. Bent Durand, fils maj. de Jos. D — et de feue Margtte Cecile Jean de p.d.p. et M Lse Antille* (peut-être croyait-il que le nom de famille prend le féminin) *fille majre de Jos Antil d St Jean et de feue M. Pelletier aussi d.p.d.*

Fréquemment, le curé annonce son *départ cette semaine*. 1817 encore, *bénédiction du mur de séparation*. (quel mur?) Il est souvent question de *dixmes*. Comment payer la dîme quand on ne récolte pas mê-

me de quoi se nourrir? Mais il faut bien que le curé survive, lui aussi. Le premier dimanche de carême (1819): *Grd M. pr J.B. Richard qu'on croit perdu*. Déjà, Ste-Anne a sa société d'agriculture, car réunion après les vêpres, à laquelle chacun sera libre d'assister. Un peu plus loin, convocation du comité d'agriculture. 1820, 5 D.P.P., *Te Deum apres les Vepres — assemblée agricole apres Vepres*.

Les Irlandais et le choléra

Rien au prône touchant la lettre circulaire de Mgr Plessis (14 novembre 1820) demandant aux curés de placer chez eux au moins une famille irlandaise, à la suite de l'hécatombe laissée en Erin par l'épidémie de choléra. Pourtant, M. Painchaud répond sans hésiter à l'appel de l'Evêque. Mgr Plessis lui écrit (6 décembre) qu'il s'attend toujours de lui donner pour l'hiver

*une pauvre famille irlandaise, puisque vos braves paroissiens montrent tant de désir de l'accueillir et de l'assister. Il n'y a plus moyen d'aller par eau, ajoute-t-il, mais voici de la neige. Deux de ces voitures qu'on appelle berlines pourraient les transporter. Il s'agirait d'en trouver dans Sainte-Anne même (où elles coûteraient moins cher qu'auprès de la ville) et de les faire venir à la Pointe-Lévis, avec commission à l'un de ces drivers de venir m'en donner avis en ville. Je paierais à cet homme le prix dont il serait convenu avec vous pour le transport et lui livrerais la famille qu'il vous conduirait. Une fois dans votre paroisse, elle ne m'inquiéterait plus. Si vous prenez ce parti, vous m'écrirez un mot.*¹⁹⁰

Le choléra fera des ravages à Québec en 1832 et au printemps de 1833. M. Painchaud fera une retraite fermée au Séminaire, les retraites ecclésiastiques n'étant pas inaugurées. Mgr Baillargeon lui confiera 3 orphelins irlandais qui sont à la mendicité publique. Le curé accueillera John Gleason, fils du soldat retraité James Gleason, arrivé à Québec les premiers jours de juin 1832 et mort du choléra le 23, après avoir fait profession de foi catholique. Il était veuf de Mary Miller, décédée en Irlande 9 mois plus tôt. Elisa et Louisa Gleason, sœurs de John, furent placées aussi à Ste-Anne (une des deux chez les demoiselles Guy). John Gleason sera reçu avocat en 1853; il écrira sous un pseudonyme. Au moins 12 orphelins irlandais avaient été placés à Sainte-Anne.¹⁹¹

Revenons aux notes de prônes de M. Painchaud. Ces notes, c'est évidemment pour consommation personnelle et non pour la *décoration* de l'historien. Et pourtant, quelle mine précieuse! On le verra avec MM. Mailloux, Paradis, Poiré et Fraser.

190. Note de l'A.: Joseph Lavole croit qu'il s'agit de la famille Michael O'Sullivan. Le 23 mai 1821, son nom apparaîtra pour la première fois au registre pour le baptême de Jean-Joseph, fils de Michael O'Sullivan et Ellen Lane. (N'est-ce pas de cette famille dont M. Painchaud parlera dans un prône de 1821, indiquant le motif de son départ?—G.O.)

191. Cf. Société historique de la Côte du Sud. Article du *Bulletin des recherches historiques* (oct. 1922) signé Desbras, pseudonyme de l'abbé Ludger Dumais, du Collège de Ste-Anne.

A l'époque de M. Painchaud, il n'y a guère qu'une grand'messe sur semaine; les mariages semblent se faire, tous, le lundi; mais que de *liberas* après la messe des dimanches et fêtes! En 1825, au dimanche qui suit *Quasimodo*, *libera pour M. Smith* (le seigneur a été inhumé le 1er juillet 1823). Le 4e dimanche après la Pentecôte, *libera pour Jos Grondin fils de Zizi*.

Quelque chose de nouveau enfin! le 25e dimanche après la Pentecôte (1825): *Examen de l'Ec. mercredi*. C'est que l'école de Fabrique existe. M. Painchaud l'a ouverte l'année précédente en effet, se prévalant immédiatement de la loi qui permet aux curés et aux marguilliers d'affecter $\frac{1}{4}$ du revenu de leur église au soutien des écoles. En réponse à la requête de la Fabrique (25 mars 1825), l'Evêque autorise M. Painchaud à consacrer 30 Louis du revenu de la Paroisse à l'instruction.¹⁹² Homme à mener plusieurs tâches de front, le curé de Sainte-Anne ne s'arrêtera pas là, puisque, en 1831, il existera dans sa paroisse 4 écoles, en plus du collège.

Un chansonnier a chanté jadis la croix du chemin *rêveuse et solitaire*. Rêveuse, peut-être; solitaire non dans nos campagnes au siècle dernier et durant le premier quart du présent siècle; chaque carrefour a son calvaire où, en été, les gens du voisinage se rassemblent pour la prière du soir en commun. Je connais une paroisse où cette coutume sera même reprise durant le second conflit mondial. A Sainte-Anne de la Pocatière, les habitants resteront longtemps fidèles à la croix dressée par les soins de Louise Anctil. Au dos d'une page de son cahier de prônes portant en marge: *Argent du calvaire*, le curé Painchaud écrit (10 juillet 1821) que *Jean-Baptiste Antille père apporte une liste de recette de la somme de* (un barbot la rend à moitié illisible) *qu'il dépose pour employer à faire chanter des grand'messes à L'intention de ceux qui ont fait des aumônes*; c'est signé C.F.P. Elle est combien édifiante la foi de nos pères qui jamais ne passent devant l'église ou devant la croix du chemin, sans saluer révérentieusement! Rira qui voudra à ces lignes.

Il a été question de la misère des nôtres au siècle dernier. Pourquoi ne point parler aussi de la réussite de leurs contemporains d'avant-garde?

Société d'agriculture en 1819

Déjà en 1819, on l'a vu, Sainte-Anne de la Pocatière possède sa société d'agriculture, fondation inspirée très certainement par le curé Painchaud. Réunis à la Rivière-Ouelle le 16 août 1821, des notables de cet endroit et de Sainte-Anne de la Grande-Anse en étendent le rayonnement en fondant, sous la patronage de Mgr Bernard-Claude Panet, une *société auxiliaire d'agriculture* à la suite de la Société d'agri-

192. Cf. N.-E. Dionne: *Vie de C.-F. Painchaud, prêtre, curé, fondateur du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière*, p. 122.

culture de Québec. M. Painchaud est élu président ; il a pour le seconder dans le conseil deux de ses paroissiens : Joseph Deslauriers, trésorier, et *Maitre* Robert Dupont, secrétaire, et trois citoyens de la Rivière-Ouelle : François Letellier de Saint-Just, vice-président, François Fortier, écuyer, vice-trésorier, et Pierre Gagnon, vice-secrétaire. On a retenu les noms des autres participants : Joseph Pelletier, Bernard Pelletier, Isaac Hudon et John Smith (celui-ci représente sans doute le seigneur Smith, son père), tous résidents de Sainte-Anne ; de la Rivière-Ouelle : Messire Labelle, ptre, les capitaines Wyess, Bouchard, Boucher, Chapais, Casgrain fils, H. Hausman, Vincent Boucher. Sont là comme experts : Pierre Déry, Isaïe Dubé et Clément Bois, de Ste-Anne ; Alex. Gagnon, Augustin Bérubé et Pierre Emond, de la Rivière-Ouelle.

Un concours a été tenu auquel ont participé 9 cultivateurs : 6 de Ste-Anne et 3 de la Rivière-Ouelle. 4 participants de Ste-Anne se sont mérité des prix : François Roy : \$8 pour jument ; Pierre Ouellet : \$6 pour taureau ; Vinc (sic) Dubé : \$4 pour 4 veaux hivernés ; Isaac Hudon : \$8 *pour la ferme la mieux cultivée et dans le meilleur ordre à en juger par la commodité, la propreté et le bon état des bâtiments, clôtures et fossés*. François Roy reçoit en plus \$3 pour un moulin à beurre d'une structure simple et avantageuse et \$4 pour un aboiteau (. . .) grâce auquel il a desséché et dessalé un espace de terrain considérable et sur lequel il récolte actuellement du beau foin et du bon blé.¹⁹³

Il y a plaisir à rappeler ces succès qui font voir l'existence de cultivateurs progressifs à Sainte-Anne de la Grande-Anse dès le début du siècle dernier. Ne trouve-t-on pas là le germe de la future école d'agriculture, voire de la station expérimentale ?

Générosité des paroissiens

A l'arrivée de M. Painchaud, en 1814, Sainte-Anne compte 2 424 âmes.¹⁹⁴ Les paroissiens se montrent très généreux, l'état des finances est excellent. Il n'en ira pas toujours ainsi dans le second cas, soit que le curé ne suive pas d'assez près la manipulation des fonds par les marguilliers, soit qu'il se révèle piètre administrateur. En ce qui concerne M. Painchaud on note le peu d'empressement qu'il met, trop souvent, à faire rendre les comptes du marguillier sortant, de même qu'à faire élire son remplaçant. On constate aussi que, pendant des années, l'élection unanime du marguillier n'est pas courante.

En 1816 (28 février), le curé fait engager un nouveau bedeau. Pour 34 piastres par année (L8-10-0), Joachim Gamache s'oblige à balayer l'église au moins tous les samedis et veilles de fête d'obligation ; à laver le sanctuaire deux fois l'an à la demande du curé ; à balayer la sacristie tous les samedis et lundis, aussi, les veilles et lendemains de

193. Cf. Gazette des campagnes, 20 janvier 1948. (Dossier Joseph Lavoie).

194. Cf. N.-E. Dionne : C.-F. Painchaud, (. . .), p. 121.

fête; à *veiller et soigner* les ornements, livres, cierges, chandeliers, etc.; aussi à laver le linge à la demande du curé, à l'apporter à la sacristie et à le ranger tout prêt à l'usage; à chauffer le poêle de la sacristie sur demande, quand il y aura du bois dans l'église; à sonner l'angelus; etc.

Une erreur relevée dans les comptes de 1816 amènera le pasteur à faire décider (11 janvier 1818) qu'à l'avenir, seul le marguillier en charge s'occupera des recettes et des dépenses, jusqu'à ce qu'il soit dûment remplacé.

Robert Dupont, maître d'école de l'Institution royale, est en bons termes avec son curé, car il signe au Livre de comptes, le 12 mars 1820. (Après le 5 mai 1822, sa signature n'apparaîtra plus à côté de celle de M. Painchaud.)

A sa visite pastorale le 26 juin 1822, Mgr Plessis y va de quatre ordonnances: 1o la Fabrique ne déboursera plus pour la tenue des comptes des marguilliers (l'ordonnance ne sera guère observée); 2o achat d'un tapis pour couvrir au moins les marches du maître-autel, et de rideaux pour voiler les trois tableaux, au temps requis (il s'agit sans doute des toiles de Dulongpré); 3o avoir au plus tôt de l'huile clarifiée pour la lampe du sanctuaire; 4o avoir toujours une provision de bois suffisante pour chauffer la sacristie afin que l'on y fasse les baptêmes et entende les confessions commodément (du 1er novembre au 1er mai).

L'Evêque a imposé des nouveaux tarifs pour les sépultures, l'enterrement sous l'église, notamment, devant être de 20 piastres au lieu de 40 Louis. Le curé ne l'entend pas du tout ainsi et fait intervenir les marguilliers. Ceux-ci écrivent qu'ils ont accepté les nouveaux tarifs, persuadés que le curé avait été consulté, mais que M. Painchaud les rejetant, ils font de même. Ils ajoutent sur ce ton assez cavalier (dans le style que M. Painchaud sait prendre à l'occasion): *nous réclamons et protestons contre cette susdite acceptation, comme erronée et par défaut de forme et de convenance, et déclarons de plus vouloir nous en tenir à l'usage ordinaire dont nous sommes content (sic) et satisfaits: résolu de plus de ne rien admettre ni innover en cette matière sans la participation et consentement de notre curé que nous regardons comme partie compétente et nécessaire. En foi de quoi nous avons signé les présentes.* (Mais aucune signature n'apparaît au bas de la protestation. Au fait, l'Evêque la reçut-il jamais?)

L'instituteur Saillant

Des cahiers de prône de M. Painchaud il reste peu. C'est dommage car tels quels, il leur arrive d'être révélateurs. On y apprend par exemple que tel mariage a été *arrêté*; que le nouveau marguillier, en 1824, est élu le 4e dimanche de carême. Guère d'annonces toutefois, à part les recommandations aux prières, les publications de bans, les

liberas d'après grand'messe et l'absence fréquente du curé. Pourtant, au dimanche de la sexagésime on apprend que la *grand'messe de mardi sera chantée mercredi*. A l'Ascension, il est question de requête ; la *dixmes* se glisse, discrète, entre deux annonces de *libera*. De temps en temps apparaît le mot *école*.

C'est en 1824, on l'a vu, que M. Painchaud ouvre son école de Fabrique. Le premier titulaire semble être Julien Saillant (1798-1872). Selon l'historien du Collège, M. Saillant a terminé en 1820 ses études au Séminaire de Québec. Après un stage au grand Séminaire il vient enseigner à la Grande-Anse. C'est assurément M. Painchaud qui l'a fait venir. Le maître professe dans une maison sur l'emplacement de la future Ecole d'agriculture. Le curé lui fait enseigner le français et le latin (pas l'anglais encore) aux garçons qui seront les premiers élèves de son collège classique. M. Saillant sera le bras droit de M. Painchaud ; sous la dictée du fondateur il rédigera la règle de la Maison.¹⁹⁵

Mieux que le Cahier des prônes, le Livre de comptes nous renseigne sur l'entrée en scène de l'école de paroisse. Par l'état financier de 1825 en effet, on apprend que la Fabrique a payé cette année-là, 11 Louis au maître d'école, et il se trouve que Julien Saillant signe au procès-verbal à gauche de la griffe du curé.

Au dire de l'historien de la Rivière-Ouelle, le curé Panet, qui y avait fondé le couvent en 1809, n'aurait établi son école de paroisse qu'en 1824, lui aussi. A propos de Mgr Panet, n'est-ce pas de la maison érigée par le groupe Smith en 1812 qu'il parle en 1824 quand il écrit à Mgr Plessis qu'il a refusé dernièrement à deux Irlandais qui se disaient catholiques la permission d'ouvrir une école à la Rivière-Ouelle ; mais que, a-t-il appris depuis, le dernier est allé se placer à Sainte-Anne où il y a encore une maison qui a été bâtie par quelques habitants et occupé (sic) par un maître nommé et soudoyé par les personnes nommées à cet effet (...)¹⁹⁶ Pourtant, en 1824, Mills dit cette maison délabrée depuis des années. L'instituteur dont parle Mgr Panet, pas plus que Robert Dupont qu'il a remplacé, n'a donc pu enseigner dans la maison du groupe Smith puisqu'elle était encore inutilisée en 1824.

Heureusement que le docteur Dionne et Mgr Lebon se feront historiens au siècle suivant, car rien au prône de M. Painchaud pour annoncer que, le 30 octobre 1825, Mgr Bernard-Claude Panet élève à la prêtrise, en l'église paroissiale, M. Jean-Baptiste Potvin. C'est le deuxième de ses fils que Sainte-Anne fournit à l'Eglise, le premier ayant été le neveu de l'ancien missionnaire Charles Duchouquet, l'abbé Charles-J. Duchouquet, fils de Joseph Duchouquet ; il avait été ordonné prêtre le 11 mars 1786.¹⁹⁷

195. Cf. Mgr Lebon : Ouvrage cité, pp. 413 et 249.

196. Cf. Paul-Henri Hudon : Rivière-Ouelle, pp. 195 et 222-223.

197. Cf. N.-E. Dionne : Sainte-Anne de la Pocatière, p. 84.

En 1825 toutefois, le curé parle de *réponse finale au sujet de la salle publique*. Un peu plus tard, école est écrit au pluriel. Le dimanche des Rameaux, il est question de *Townships — Bois de la Couronne les 37*. (*Les 37*, ce sont les lots que le Gouvernement a concédés à autant de miliciens de la Guerre de 1812. M. Painchaud achètera ces terrains formant 2 064 acres; à sa mort, il les lèguera au Collège. En 1867, pour éviter la faillite, la Corporation en vendra une partie à King, propriétaire de moulins, prédécesseur des Power. En 1972, le Collège se départira du résidu des 37.)

S'agit-il de la salle publique ou du presbytère le 2e dimanche après Pâques où le curé convoque les paroissiens pour après la messe? M. Painchaud parle de syndics qui veulent démissionner parce qu'ils redoutent des difficultés; il faut les remplacer. La seule précision apportée au prône du 2e dimanche de novembre, c'est le mot *presbytere*. Huit jours plus tard, il est question de *picote*. Le curé y va sans doute de ses recommandations.

L'instruction en 1827

Quand M. Painchaud arrive à Sainte-Anne en 1814, l'instruction n'en mène pas large dans la paroisse et un peu partout au Québec. Dans un rapport basé sur les statistiques de décembre 1827, Joseph Bouchette indiquera ce qui suit pour la région de Kamouraska :¹⁹⁸ population de 13 844 âmes; 1 collège (à Ste-Anne; il ouvrira ses portes en 1829); 2 villages; 4 églises avec curé et presbytère; 86 écoles.¹⁹⁹ Le nombre des écoles me paraît élevé, mais il s'expliquerait peut-être par le fait que l'évêque défendait, sous peine d'excommunication, d'enseigner garçons et filles ensemble. Le progrès aurait été prodigieux puisque, au dire de Mgr Lebon, en 1814 on ne comptait, de L'Islet à Gaspé, qu'une dizaine d'écoles primaires pour quelque 7 000 enfants âgés de 6 à 14 ans.²⁰⁰ Par contre, un rapport du 21 août 1831 conservé aux archives du Séminaire de Québec indiquera pour Sainte-Anne 4 arrondissements scolaires et autant de maîtres. Une de ces écoles a été ouverte en 1830 dans le Haut de Sainte-Anne, pour les garçons, avec Edouard Piuze comme titulaire. Les syndics John Gow Smith, Augustin Martineau et Vincent Dubé ont déposé le 10 juillet l'acte établissant le règlement, et les contribuables l'ont approuvé deux jours plus tard à l'assemblée tenue en la salle publique du presbytère.²⁰¹ La classe durera de 8 heures à 11 heures et de 1 heure à 4 heures. Sauf pour affaires urgentes, l'instituteur ne pourra s'absenter sans la permission des syndics, *excepté les jours de vacances*. Chaque élève fournira au maître un voyage de bois. Les livres utilisés : *la grammaire française* et *L'abécédaire français*, ainsi que *le Catéchisme à l'usage du diocèse*, dont les leçons seront données 2 fois

198. Cf. Paul-Henri Hudon : *Rivière-Ouelle*, p. 193.

199. Cf. Mgr Lebon : *Histoire du Collège de Sainte-Anne*, (...), p. 6.

200. *Rivière-Ouelle*, p. 194.

201. Presbytère et salle publique seront démolis en 1860 vraisemblablement, les paroissiens ayant approuvé, le 30 octobre 1859, cette démolition, entendu que le bois servira pour le nouveau presbytère. (Cf. Dossier no 114 de la Soc. hist. de la Côte du sud.)

la semaine. Le maître enseignera aussi la lecture, l'écriture et le calcul élémentaire. Il sera payé chaque mois *deux schellins et une pence* pour enseigner la lecture et l'écriture et *onze pences pour le calcul*. Piuze ne sera privé de l'école et des *gratifications accordées par le susdit acte intitulé "Acte pour encourager l'éducation élémentaire"* que pour cause *d'inconduite et non autrement*. Les syndics ont pris ces décisions le 21 mai. (Cf. Archives de la Société historique de la Côte du Sud)

L'abbé Painchaud, quand il arrive en 1814, constate qu'il y a beaucoup à faire dans le domaine de l'instruction. Il commence par une école de Fabrique. Mais il estime que cela ne suffit pas, les petites écoles. C'est dans cet esprit qu'il fonde son collège classique, damant ainsi le pion à Kamouraska qui caresse le même projet et qui se rabattra sur un établissement dirigé par les Frères, après avoir songé, entre-temps, à un collège laïc.

Au Collège de Sainte-Anne on a le fondateur en grande vénération et c'est très bien ainsi. Mais c'est toute la paroisse, toute la nation qui doit reconnaissance à cet esprit éclairé.

L'oeuvre maîtresse

Vient donc 1827 : M. Painchaud n'en a plus alors que pour son collège. En février, *pierre pour le college*; puis la liste des *membres du comité pour la batisse du college* (c'est lui qui est président) : *MM. Smith* (John Gow), *Délaurier* (Joseph), *Piuze* (notaire Rémi), *Martineau* (Augustin), *Isaac Hudon*, *Vinc. Dubé*, *F(rançois) Miville*, *Jean Bte Ouelette*, *Joseph François Anctil & Pierre Siroïd*, *Clement Bois*, *secrétaire*. Le seigneur Smith est vice-président. D'après Mgr Lebon, Julien Saillant est également du comité. Mgr Panet, qui a d'abord tergiversé, approuve finalement (16 février) les plans et la règle que Saillant lui a soumis à Québec. M. Painchaud commence la construction en juin (1827). Kamouraska, Amable Dionne en tête, boude le comité Painchaud et répond même d'une manière cinglante à l'invitation qui lui est faite. Est-ce le projet de collège laïque à Kamouraska qui amènera le grand-vicaire Jérôme Demers, favorable à Sainte-Anne, à écrire (20 déc. 1828) au sujet du *grand protecteur de Kamouraska* que *c'est un homme frappé de nullité, dont la tête n'est remplie que de projets reconnus pour être parfaitement ridicules*?²⁰² Si c'est de lui qu'il s'agit, Dionne est riche, si en moyens qu'il achètera les seigneuries de Saint-Roch et de la Potatière. Il viendra cependant à résipiscence à l'endroit du Collège, et s'en fera le bienfaiteur.

Il serait oiseux d'intercaler dans la monographie de Sainte-Anne l'histoire du Collège, même en raccourci. Toutefois la paroisse, le curé et sa fondation sont si intimement liés qu'il est impossible à certains stades de ne point succomber à la tentation.

202. Cf. N.-E. Dionne : C.-F. Painchaud, (. . .), p. 141.

Bien sûr, les paroissiens sont invités à contribuer à la construction du Collège sous forme d'argent, de matériaux ou de corvées. M. Painchaud parle *des fonds donnés par moi*, mais également *du zèle qu'il faut montrer*; il s'adresse à *Ceux qui n'ont pas encore souscrit*. A la bonheur ! (4e dimanche de carême) *Mr Viau contribuera au college*. (M. Pierre Viau, grand-vicaire, a succédé à Mgr Panet à la cure de la Rivière-Ouelle; il souscrivit 200 Louis.)

Catholiques et Instruction publique

Indubitablement, le clergé est bien inspiré en dotant les Canadiens français de collèges classiques. En 1827, la situation n'est pas encore de tout repos pour les catholiques. Dans une lettre à l'avocat Denis-Benjamin Viger, à Québec, (8 mars) Mgr Lartigue, auxiliaire à Montréal, dit son insatisfaction de la part faite à ses coreligionnaires dans l'Institution royale. Il écrit :

Nous avons assez de nos quatre grands Collèges en y ajoutant peut-être un autre dans le comté de Cornwallis, avec nos écoles primaires de paroisse pour donner à nos compatriotes une éducation élevée et commune et surtout catholique et canadienne. Il ajoute : Je crois que ces deux comités dont le protestant aura toujours l'influence, se confondront à la fin ou se battront et qu'il en résultera par la suite de grands maux pour le pays.²⁰³

Mgr Lartigue est homme de vision. Les deux comités ne se battront pas que je sache; mais il me scandalisera ce fonctionnaire de l'Instruction publique qui prétendra en ma présence qu'aucune décision du Comité catholique n'est appliquée sans avoir été entérinée par son homologue protestant. M. Arthur Tremblay, qui joua par la suite un si grand rôle au ministère concerné, a-t-il jamais découvert quelque indice susceptible d'infirmer ou de confirmer cet avancé remontant à 1950?

Éclatement des vieilles paroisses

Le Collège de Sainte-Anne ne doit pas nous faire oublier une autre question majeure qui préoccupe les esprits clairvoyants de cette époque et qui retiendra longtemps encore l'attention de nos chefs religieux et de laïques patriotes. La situation qui prévaut au Québec au siècle dernier, le géographe français Raoul Blanchard la décrira parfaitement.

"A une époque où, écrira-t-il, l'agriculture était médiocre et très routinière, incapable de procurer indéfiniment des ressources nouvelles, où la natalité était plus forte encore qu'aujourd'hui, les plus anciennes paroisses n'allaient pourtant pas tarder à craquer et à avoir besoin d'un exutoire. Or, les colons étaient peu attirés

203. Cf. Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec pour 1942-1943, p. 6, d'après le Registre des lettres, v. 4, p. 228.

*vers l'intérieur, au-delà de l'escarpement des failles, parce que le sol y était moins aisé à travailler, le relief plus défavorable, et qu'enfin on y manquait complètement de voies de communication. Les routes étaient alors des plus médiocres, et il n'y avait guère depuis le début de la colonisation qu'un bon moyen de transport, l'estuaire. C'est donc le long du St-Laurent, vers les terres vides de l'aval, que se porta le trop-plein de la population. Alors commence cette migration qui installe des gens de Montmagny, (...), Cap St-Ignace, L'Islet, St-Jean, Ste-Anne au-delà de Matane, sur la Côte nord de la Gaspésie, jusqu'aux abords du Cap-Santé (évidemment : Cap de Chastes ou Cap Chat), tandis que ceux de la Rivière-Ouelle, Kamouraska, (...) faisaient tache d'huile vers l'Est."*²⁰⁴

L'historien de la Rivière-Ouelle rappelle, en ce qui concerne sa paroisse et Sainte-Anne, la fondation de la Société d'agriculture (c'était en 1821, non en 1827), ainsi que l'ouverture du canton d'Ixworth aux jeunes gens des deux localités précitées. Or ceux qui auraient dû être intéressés hésitaient à se décider. Le curé Painchaud l'indique dans une lettre du 21 février 1821, où il écrit :

*Il ne va aucun des habitants s'établir dans les townships dont on a concédé quelques lots en franc et commun soccage. Le Township d'Ixworth dont on a concédé quelques lots, est cependant tout à la portée de nos cultivateurs surnuméraires de Ste-Anne et de la Rivière-Ouelle; mais il n'y a que deux ou trois petites maisons qui ont été abandonnées successivement depuis 6 ou 7 ans... C'est que les gens de nos campagnes qui n'aiment point le mélange, sont intimement persuadés que les townships ne sont point destinés aux Canadiens... Nous serions des fous, disent-ils, d'aller sur des terres pour les Protestants... On ne donne rien pour rien! Où pourrions-nous y bâtir nos églises?*²⁰⁵

Dilemme pour le Canadien, mais davantage pour le curé ! J'ignore la valeur arable du sol de Saint-Onésime. Mais j'ai tellement vu de mes compatriotes s'échiner sur les terres de roche du haut de L'Islet et des paroisses en amont, — en d'autres coins aussi — que, indépendamment de la crainte du protestantisme, je ne saurais blâmer les fils de cultivateurs de Sainte-Anne et de la Rivière-Ouelle de s'être montrés hésitants. Combien de nos régions eussent dû être laissées plutôt à leur vocation forestière, mais en accord avec une politique sensée d'exploitation ! Les abbés Hébert, Pilote, Bouchy, et d'autres, trouveront la formule avec la riche région du Lac Saint-Jean. Mais les ruraux qui, pour un très grand nombre, se sont condamnés à vivre sur un sol non arable à toute fin pratique? Je concède que l'ingénieur forestier Théodore Mercier, de la Colonisation, avait raison de commenter dans l'intimité que sans l'ou-

204. Cf. *L'Est du Canada français*, pp. 143 et 153, cité par Paul-Henri Hudon à la page 405 de *Rivière-Ouelle*.

205. Cf. Frégault et Trudel : *Histoire du Canada par les textes*, pp. 180-181.

verture de ces paroisses, un plus grand nombre encore de Canadiens s'en seraient allés grossir le *melting pot* de nos voisins. Mais les belles terres de l'Ouest, qu'en faisait-on? Nos familles qui se sont établies dans les Prairies l'ont fait en dépit de la constante de l'*Establishment* qui préférait voir les encombrants Canadiens français s'exiler. Si les Québécois avaient été dirigés vers l'Ouest plutôt! Mais non, il en coûtait moins cher à l'immigrant d'Europe centrale pour venir s'établir dans ce pays qui est le nôtre, qu'au Québécois pour se rendre à l'ouest des Grands-Lacs. On savait ce que lon faisait à Bytown!

La colonisation agonise

Et au Québec que s'est-il passé? Le Témiscamingue, le Saguenay, les Bois-Francs, la Matapédia, le Lac Saint-Jean se sont peuplés en marge de notre Gouvernement. L'Abitibi, parlons-en! Fonctionnaire, j'ai vu la colonisation y agoniser sous le regard sardonique d'un politicien plus préoccupé d'organiser les élections et de gonfler son portefeuille que d'établir des défricheurs et d'assurer la survie de l'oeuvre, tandis qu'un sous-ministre en soutane donnait l'impression de n'occuper son poste que pour calmer l'impatience des missionnaires colonisateurs du type d'Auguste Boulet et de F.-X. Jean, car la plupart de ceux-là prenaient leur travail à coeur; l'impatience aussi de la poignée de laïques soucieux d'assurer l'avenir des fils de cultivateurs. La dépression économique des années '30 aidant, parce qu'on redoutait la révolte de l'armée des sans-travail, on avait tenté un effort louable pour peupler l'Abitibi et les autres secteurs disponibles. Les ministres Irénée Vautrin et Henry-L. Auger furent méritants à cet égard, secondés par les sous-ministres Arthur Richard et Ernest Laforce, respectivement. Si au moins cette tentative valable avait été maintenue et soutenue par une politique rationnelle au lieu que d'être remplacée par une succession de cataplasmes quand n'étaient pas employés à d'autres fins les millions votés pour l'établissement en pays neufs! Quand, devant les agronomes de l'Ouest québécois réunis en session d'étude à Amos, Louis de Gonzague Fortin aura préconisé l'attribution de trois lots de 100 acres à chacun des défricheurs, le cleric fonctionnaire m'enjoindra de n'en point souffler mot dans *La Ferme*, revue plus commerciale qu'agricole distribuée gratuitement aux faiseurs de terre neuve par les soins du ministère de la Colonisation. Précédemment, le même monsieur ne s'était-il pas employé à saper, par de dispendieuses pages publicitaires dans les journaux, le congrès que la Société d'établissement rural tenait à Boucherville. Le soir de clôture de ces assises, au Gesù, le Père Alexandre Dugré, devant le Ministre qui avait parlé des *colonisateurs de la rue Bleury*, pouvait déclarer: *A ce congrès nous étions comme des orphelins qui cherchaient leur père*. Il m'avait dit à Boucherville: *Le beau garçon du ministère, fils de colon; que ne s'emploie-t-il pas plutôt à être le père de la colonisation!* Ah! si ce ministre avait voulu, car l'homme était intelligent! Les ministres organisateurs politiques, c'est le désastre! La Révolution tranquille s'y complaira à son tour, mais avec un ministre moins intelligent, très *patronneux* par contre.

La colonisation est bien morte. Morte après les efforts séculaires de membres du clergé et de laïques éclairés autant que patriotes. Non seulement la colonisation est morte, mais les plus belles terres sont ensevelies sous le rouleau compresseur urbain ou sectionnées par le boa routier; ou elles agonisent sous le coup des démissions de gens attirés par la vie facile ou brisés par les conditions impossibles qui leur sont faites. Comble d'incohérence, on vide de force des paroisses de colonisation qui ont coûté une mer de sueurs — beaucoup d'argent aussi, — tandis qu'il aurait été facile de tout sauver par la formule agro-forestière qui avait fait ses preuves à Grande-Vallée à l'époque des Henry-L. Auger et Ernest Laforce, inspirés par Esdras Minville, entre autres, et aussi longtemps que le ministère de la Colonisation s'en occupa véritablement. Mais les compagnies forestières ne prisait pas la formule, parce qu'elles n'avaient plus à leur merci les défricheurs maîtres du bois concédé à même le domaine public.²⁰⁷ Misère d'un pays où la Finance est reine et maîtresse !

Il y eut aussi l'expérience de Guyenne en Abitibi-Ouest, où l'abbé Laurent Desrochers, frère de Mgr Bruno Desrochers, premier évêque du diocèse de Sainte-Anne, fut le premier curé, sauf erreur de ma part. Là c'était la formule coopérative à peu près intégrale. Les participants reçurent de l'aide du ministère de la Colonisation, c'est certain; mais ils assurèrent par leur effort collectif le succès de l'entreprise. On ne peut qu'applaudir à l'article de Jean Genest dans *l'Action Nationale* de février 1973, article intitulé : *Il nous faudrait 1000 Guyennes !*

Restons serein. Laissons les morts enterrer leurs morts et revenons à la bonne petite vie tranquille de Ste-Anne de la Pocatière.

N'y allez pas !

Quelques faits constituent le menu dominical du curé Painchaud entre deux appels aux corvées : le 5e dimanche après l'Épiphanie, assemblée pour élire le marguillier; ouverture du Jubilé *samedi prochain*. Mais voici le grand sujet à l'ordre du jour : *1o le college sera ecclésiastique & on aura des professeurs ecclésiastiques quand il en sera tems; 2o ceux qui ont contribué pour l'entretien, ou qui pourroient contribuer par la suite ne sont nullement liés par cette contribution*. Ceci encore : *ceux qui voudroient porter un billot au moulin, on payerait le sciage*. Et pour finir : *Nous n'avons que la moitié de la pierre nécessaire*. Le prône de M. Painchaud n'en a jamais dit autant. Le 17e dimanche après la Pentecôte, le lieutenant-colonel Roy est recommandé aux prières; puis il est question de *pêcher le dimanche*.

207. Note de l'A. : J'ai dans mes cartables l'histoire de Grande-Vallée que j'ai écrite, étant fonctionnaire. Le sous-ministre Stanislas Bégin, à qui je la fis lire, me la rendit en disant : C'est très émouvant : nous en reparlerons. J'enfouis mon manuscrit dans un tiroir; il n'en sortit que pour me suivre. Brave homme par ailleurs, ce sous-ministre savait suivre la rale.

Tout est paisible à Sainte-Anne en 1827; mais il y a telle chose que le jeu de la politique auquel le *Canayen* s'est laissé prendre. Un dimanche de septembre, sagement, le curé conseille à ses ouailles de *ne point aller participer à l'Élection d'un candidat pour le Parlement*. Le choix se fait habituellement à Kamouraska : M. Painchaud sait ce qu'il en retourne à ce genre de guignol.

Le dimanche suivant, les *concessionnaires* sont invités au *presbytere* pour aviser à l'arpentage de leurs terres. S'agit-il du territoire qui deviendra Saint-Pacôme en 1852, ou du canton d'Ixworth qui formera Saint-Onésime en 1857? Encore une fois, on saura de l'autre bord...

Au presbytère de Sainte-Anne en 1827, on peut le présumer, l'âge canonique de la ménagère ne se pose pas. Cet âge canonique, qui est fixé à 40 ans, ne satisfaisait pas encore le rigide Mgr Plessis qui voulait, lui, ne rétablir la cohabitation *avec aucune personne du sexe que ce fut*. (Mgr Lartigue au curé Joseph-Edouard Morissette, le 3 nov. 1827).²⁰⁸ Et le curé qui souhaite garder avec lui sa vieille mère, une soeur ou une tante?

Contre l'Acte d'union

En 1827 encore (1er déc.), Mgr Lartigue rappelle un point d'histoire intéressant quand, parlant de l'action des clercs en matière politique, il écrit à Mgr Panet : *Notre intervention sera nécessaire si l'on décrète quelque chose contraire à la religion, ou s'il est encore question de l'union des deux provinces, contre laquelle tout le clergé s'est prononcé autrefois*. De fait le clergé, l'Evêque de Québec en tête, interviendra de nouveau quand, en 1840, Londres imposera l'union du Haut et du Bas Canada. La requête sera adressée à la Reine.²⁰⁹ Elle n'empêchera pas cependant l'application de la décision politique qui permettra à la province anglophone de faire partager sa dette par les loyaux sujets canadiens-français, en attendant de les noyer...

On ne prétendra pas, j'espère, que ces rappels font hors-d'oeuvre dans une monographie de paroisse. Il en irait de même de l'opposition de Mgr Lartigue au projet de loi relatif à l'érection des paroisses. Mais cela, décidément, nous mènerait loin.

En 1827 donc, ce qui préoccupe à peu près uniquement M. Painchaud, c'est la construction de son *chemin de fer intellectuel*.²¹⁰ Beau jour pour lui que le 2 juillet 1827 où est bénite la première pierre de son futur collège. Mais les besoins sont grands puisque le fondateur ne terminera pas l'année sans faire appel à ceux qui voudront donner la moitié de leur lot pour les frais de l'autre moitié. Tout de même!...

208. Cf. Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec pour 1942-1943, pp. 14 et 16.

209. Cf. Mgr Henri Têtu : *Les évêques de Québec*, p. 572.

210. Note : Le curé Labelle me pardonnerait, je pense, cet anachronisme.—G.O.

Il vaut la peine que l'on s'arrête à cette bénédiction royale. Il y a d'abord grand'messe du Saint-Esprit suivie du *Domine salvum fac regem* (sans doute plus canonique que le *Te Deum*). C'est ensuite, autour des fondations, la procession; puis M. Louis Brodeur, curé de Saint-Roch des Aulnets, bénit la pierre sur laquelle il dépose une offrande de 25 Livres. Tout est consommé : la foule se disperse en criant : *Vive le roi et la famille royale !*²¹¹ Et les fidèles sujets de Sa Majesté, heureux et plus soumis que jamais, de s'en aller à leur dîner. Mais qu'ont-ils besoin de pain après pareilles acclamations !

Et la vie continue. La litanie dominicale aussi : *Reste de billots a sortir; corvée aujourd'hui ou demain; police à la porte de l'Eglise; pipes au Collège*. Publications entrecoupées par l'annonce d'un *libera pour Paul Lizotte noyé en juillet dernier*. En 1828, à la liste coutumière s'ajoute le choléra offrant à M. Painchaud l'occasion de précieuses recettes curatives. (Je l'écris sans moquerie.)

Julien Saillant, qui a été le bras droit du fondateur, ne sera plus là quand le Collège ouvrira ses portes en 1829. L'instituteur aux émoluments d'un écu (50 sous) par élève, quitte Ste-Anne en 1828, pour St-Alexis de la Grande-Baie. (Il y décédera le 21 janvier 1872, à l'âge de 74 ans.)²¹¹

Bénédiction du Collège : bombe !

Vient le très grand jour du 23 septembre 1829 : la bénédiction solennelle du collège Painchaud par Sa Grandeur Mgr Joseph Signay. Pourtant, le Coadjuteur était de ceux qui avaient mis des bâtons dans les roues du fondateur. Le 2 février précédent, M. Painchaud lui écrivait que l'on avait voulu répéter contre son oeuvre *ce qu'on vient de faire dans la trop malheureuse France : soustraire l'éducation au contrôle ecclésiastique, c'est-à-dire porter un coup mortel au sanctuaire*. Le docteur Dionne, qui reproduit partiellement cette lettre, dit que Mgr Signay ne semblait pas voir d'un bon oeil un collège à Ste-Anne. Un noble idéal animait pourtant le fondateur, car il écrivait dans la même lettre :

Empressons-nous de nous emparer sagement et à temps opportun des lieux forts, avant que l'ennemi s'y fortifie. Soyons unis, faisons taire les petites passions, et tâchons de détruire tout prétexte plausible, en procurant à notre jeunesse une éducation telle, qu'elle n'ait aucune raison d'en désirer une meilleure. Prenons un sage milieu entre les mouvements frivoles et les routines auxquelles l'expérience ne laisse plus d'autre mérite que leur vétusté. Si nous nous obstinons à refuser dans nos collèges les améliorations que la masse des gens éclairés nous demande, nous verrons inévitablement des maisons d'éducation, des académies,

211. Cf. N.-E. Dionne : *Vie de C.-F. Painchaud*, (...), pp. 146 et 154.

s'élever contre nos séminaires, les affaiblir et les faire tomber à la longue, tant les enfants du siècle sont plus prudents que les enfants de la lumière.

Vous parlez d'or, M. Painchaud ! Et ce brin de reproche à Monseigneur, pour finir :

C'est dans le but d'éloigner autant qu'il est en moi cette lamentable catastrophe, que la perversité des temps accélère d'une manière effrayante, que j'ai résolu et commencé le léger sacrifice de ce que je pouvais avoir au monde. Mais je dois à certaines considérations de ne pas le faire en pure perte. Il demande au Coadjuteur de prendre le Collège sous sa protection.²¹²

Les Jeans-Baptistes de tous les âges tiendront donc toujours un langage identique . . .

Comme elle doit exulter l'âme ardente de Charles-François Painchaud ce 23 septembre 1829 ! Canonnade dans la Montagne, le matin. Pontificale de Mgr Signay. Procession depuis l'église jusqu'au collège entre deux rangées de balises. Réception du Coadjuteur par M. Painchaud *seul sur le perron*. Bénédiction de l'immeuble, au deuxième plancher, cérémonie suivie du *Te Deum* cette fois. Et toujours, le canon *de la Roche* tonne. Mais un coup de canon autrement plus percutant va ébranler la terre et les cieux au moment des discours officiels.

On n'en désirait pas tant . . .

Son collège classique étant, de par sa nature même, le centre culturel de Sainte-Anne de la Pocatière, il nous paraît normal que l'historien mette en exergue les événements majeurs qui en émanent.

La maison fondée par Charles-François Painchaud ne saurait ne pas être mêlée aux grands courants d'idées. Il n'y a pas à se scandaliser si cette participation crée, un jour ou l'autre, des remous qui se manifestent même assez loin de leur point nodal. Ici je rends hommage à la belle objectivité du patriote Wilfrid Lebon qui, dans le tome premier de son *Histoire du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière*, fournit presque toute la substance des lignes qui vont suivre.

Au plan de la pensée, l'histoire du collège de Sainte-Anne débute donc sur un coup de tonnerre. Le 23 septembre 1829 a été choisi pour la bénédiction. L'ouverture des classes est fixée au lendemain : faute de combattants, les cours ne débiteront que le 1er octobre. Après la cérémonie religieuse, viennent les discours. Pour le bonheur des uns et le malheur des autres, le grand-vicaire Jérôme Demers, ami de la nouvelle

212. Cf. N.-E. Dionne : C.-F. Painchaud, (. . .), pp. 157-158.

fondation, a décliné l'invitation de prononcer l'homélie. Ce voyant, le supérieur Painchaud a confié la tâche au Principal que lui a donné Mgr Panet, l'abbé Etienne Chartier. (L'abbé Edouard Quertier, confrère-avocat de M. Chartier qu'il a remplacé comme vicaire à Saint-Gervais de Bellechasse, ne deviendra le prédicateur des grandes circonstances à Sainte-Anne, qu'une fois curé de Saint-Denis (1841), après avoir dirigé l'Ille-aux-Grues, à partir de 1830, et Cacouna, à compter de 1834.)

Le premier Directeur des élèves de Sainte-Anne peut avoir de sa fonction une conception propre à étonner ceux qui furent les écoliers de mon époque (plusieurs années avant une certaine Loi Trudeau); mais il reste que Chartier est un beau cerveau et une âme ardente. On lui accolera avant longtemps le titre d'*Aumônier des Patriotes* (de 1837).

Pour son premier coup à Sainte-Anne, le bouillant Principal fait un coup d'éclat dans son sermon où il tonne :

Quelle déférence, quel respect devait-on attendre de ces bureaucrates pour les droits d'une province que leur intérêt particulier et leur orgueil national leur suggéraient de regarder et de traiter en province conquise? Ils devaient naturellement tendre à établir au Canada l'isolationnisme politique. Forts d'une supériorité que leur donnait une plus grande connaissance des institutions anglaises substituées aux institutions françaises dans le pays, forts surtout d'une éducation supérieure à celle de la masse des Canadiens, qu'est-ce que ceux-ci pouvaient attendre d'eux? Le mépris, qu'ils ne nous ont pas épargné depuis la conquête. Qu'est-ce donc qui sauvera le Canada du mépris, de la dégradation, de l'esclavage politique? L'éducation... l'éducation politique.²¹³

Il me semble voir les visages officiels s'allonger, ou s'épanouir, en réaction à ces mâles et fiers accents.

On est aux abois

Coïncidence, le député John Cannon (Hampshire) qui, pendant que le clergé défilait en procession, a empêché les flammes qui s'étaient déclarées à l'autel, de consumer l'institution naissante, est celui-là même qui met le feu aux poudres en communiquant à la *Gazette de Québec* le texte de M. Chartier. Et la presse anti-nationale de rugir. Et Mgr Panet et son coadjuteur d'être aux abois, le premier écrivant au gouverneur James Kempt de plates excuses (26 octobre), M. Painchaud trouvant plus séant de plaider d'abord la cause de son collaborateur, avant de s'écraser à son tour, s'engageant à renvoyer Chartier dès qu'il en aurait l'ordre. (Kempt se montrera plus intelligent que ces clercs en n'exigeant point

213. Cf. Mgr Wilfrid Lebon : *Histoire du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière*, tome 1, p. 15.

réparation)²¹⁴ Et des patriotes de Québec de s'émouvoir et d'intervenir auprès de l'Evêque, puis en assemblée publique, à la défense du fier Principal de Ste-Anne. Et Mgr Lartigue, à Montréal, d'y aller d'un commentaire que le sensible M. Painchaud eût savouré, l'eut-il connu, l'auxiliaire de montréal écrivant à Mgr Panet (3 octobre) :

*Je crois que l'on a fait trop de bruit à la bénédiction du collège de Ste-Anne, surtout M. Chartier en chaire, et sur la Gazette. Je crois qu'on fera bien de surveiller strictement le mode et les principes qui régiront cet établissement, car je crois M. Painchaud peu propre à cette oeuvre, et surtout à former des ecclésiastiques.*²¹⁵

En contrepartie, il y aura le bijou d'article de la *Minerve* (12 novembre), que Narcisse-Euthrope Dionne reproduit en grande partie.²¹⁶

A la décharge de Mgr Panet, nonobstant le ton humiliant de sa profession de foi britannique, il semble avoir voulu jouer au renard avec Sir James Kempt : il savonne Chartier après sa catilinaire, puis il lui écrit (18 août 1830) son étonnement devant sa résolution de quitter un établissement qui avait encore besoin de vos services. Et le 23 septembre suivant, il confie à Mgr Lartigue :

*Ce pauvre Chartier a la tête tellement montée de ce temps-ci qu'il me demande son exeat. Il croit avoir tout le clergé contre lui parce qu'il est obligé de quitter le collège. Si je ne puis réussir à le garder, je vous l'enverrai.*²¹⁷

M. Chartier quitte le Collège en septembre. Ce n'est pas le lieu de rappeler ses déplacements successifs, y compris sa fuite aux Etats-Unis après la défaite des Patriotes, en 1837. Je retiens seulement le jugement d'Aegidius Fauteux sur ce compatriote; (jugement plus intelligent que le qualificatif folichon de Dionne) :

On peut dire que toute la genèse de son attitude en 1837 se trouve dans son célèbre discours de Sainte-Anne prononcé neuf ans plus tôt.

L'ancien Principal finira par rentrer au pays et fera, d'une façon admirable, sa soumission, confessant en somme qu'il a servi de marchepied à certains opportunistes, comme il arrive trop souvent aux coeurs francs.

214. Cf. N.-E. Dionne : *Vie de C.-F. Painchaud*, (. . .), p. 165.

215. Cf. *Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec pour 1942-1943*, p. 59, d'après le *Registre des lettres*, v. 5, p. 148.

216. Cf. N.-E. Dionne : *C.-F. Painchaud*, (. . .), pp. 392 et suivantes.

217. Cf. Mgr Lebon : *Ouvrage cité*, pp. 426 et 430.

Le valeureux fils de Saint-Pierre de Montmagny décédera à l'Hôpital général de Québec, le 6 juillet 1853, et sera inhumé à Saint-Gilles de Lotbinière, sa dernière cure.

M. Etienne Chartier, au long de ses vicissitudes, avait conservé l'amitié de trois prêtres de Sainte-Anne : les grands-vicaires Alexis Mailoux et Célestin Gauvreau et l'abbé Denis-Benjamin Pelletier. S'appuyant sur l'abbé J.-B.-A. Allaire, biographe du clergé canadien-français, Mgr Lebon nie que Chartier ait été un dévoyé : il fut toute sa vie, affirme-t-il au contraire, un prêtre d'une grande distinction et d'une vertu inattaquable.²¹⁸

Voilà pour cet épisode qui, au plan des idées, marqua le premier siècle du collège de Sainte-Anne, épisode qui fit probablement plus de bruit à l'extérieur qu'en son point d'origine. Je n'insiste pas sur les ennuis que le supérieur Gauvreau connaîtra — au siècle dernier également — quand des *rouges* de la Rivière-Ouelle l'accuseront, avec son équipe, d'y être allé en grande en faveur des *bleus*, prétendant même que des fonds du Collège ont été engloutis pour assurer la victoire de Jean-Charles Chapais. C'est la triste époque où les politiciens des deux formations initient au banditisme électoral les pauvres *Canayens* inconscients qu'ils creusent un peu plus la fosse de la Nation à chaque période électorale . . .

On se Parrachait . . .

A Sainte-Anne entre-temps, la vie continuait. On comprend pourquoi M. Painchaud ne trouve pas le tour de faire rendre avant le 5 juin de l'année suivante les comptes du marguillier pour 1827. Le bras droit Julien Saillant est là pour signer au procès-verbal. Mais le curé n'exagère-t-il pas un peu en n'obtenant que le 17 janvier 1830 les états financiers de 1828, année où il emprunte 125 Livres de la Fabrique pour acheter un terrain? De celui-ci toutefois, il donnera une bande de 20 pieds à la Paroisse. Les comptes de 1829, rendus le 16 décembre 1830, révèlent un point intéressant : la perte que la Fabrique doit absorber sur les pièces d'argent tombées de valeur.

1830, c'est l'année où la circonscription de Kamouraska est créée à même une partie du district électoral de Cornwallis. Elle a droit à deux députés. A l'élection qui a lieu, M. Painchaud a la déception de voir vaincu son ami Elzéar Bédard, avocat de Québec qui, l'année précédente, a dirigé le mouvement de défense en faveur de l'abbé Etienne Chartier après son discours-choc de Sainte-Anne. A Charles-Eusèbe Casgrain et Amable Dionne les *Patriotes*²¹⁹ opposent l'avocat Bédard et Canac-Marquis, de Saint-André. Les *Patriotes* sont défaits en dépit du vote mas-

218. Cf. Mgr Lebon : *Histoire du Collège*, (. . .), p. 449.

219. Note : Quelque chose comme les ancêtres des *Castors*, des *Ultramontains*, puis des *Nationaux*.—G.O.

sif des électeurs de Sainte-Anne qui suivent leur curé. De sa fenêtre, M. Painchaud assiste, attristé, au *triomphe* loufoque des vainqueurs. N.-E. Dionne commente que le pasteur ne fit voir aucun ressentiment.²²⁰

Nous avons parlé de la belle voix de M. Painchaud. Dionne dit même que dans ce domaine le curé de Sainte-Anne *n'eut pas de supérieur dans le clergé de son temps*. A ses visites on lui faisait chanter la messe à la Cathédrale. Sa *Préface* et son *Pater* exaltaient les fidèles, commente le même. J.-G. Barthe n'est pas moins enthousiaste, lui pour qui M. Painchaud, dans ses chants sacrés, *faisait vibrer les âmes et enchantait les oreilles les moins exercées de ses auditeurs*. Barthe ajoute que l'on accourait de plusieurs lieues : pendant la semaine sainte, *on se l'arrachait pour les Lamentations auxquelles il donnait un accent qui attendrissait jusqu'aux âmes les moins familières avec la langue dans laquelle il exécutait (!) ces sublimes et prophétiques appels d'un Isaïe ou d'un Jérémie*.²²¹

Tandis que par sa voix d'or M. Painchaud émeut les fidèles de Québec et de Sainte-Anne, à Montréal Mgr Lartigue se préoccupe de l'enseignement à l'échelle du Bas-Canada. Le 16 janvier 1830, il informe Mgr Panet qu'en voulant refondre en un seul texte les projets de 1824 et 1827 sur l'éducation, il donne aux Fabriques le pouvoir d'acquérir des biens pour toutes espèces d'écoles, y compris les collèges, dont celui de Ste-Anne de la Grande-Anse; *sans même, ajoute-t-il, qu'il fût besoin d'un Comité catholique dans l'Institution royale* (. . .). On a lu le jugement de cet évêque sur M. Painchaud comme formateur de séminaristes. Les deux se connaissent bien. C'est l'Auxiliaire qui remet une lettre de présentation à Denis-Benjamin Viger en mission à Londres pour obtenir l'incorporation du Séminaire de Saint-Hyacinthe et du Collège de Ste-Anne.²²² Mgr Lartigue mène plusieurs campagnes de front. Il combat notamment le projet de loi par lequel le député Louis Bourdages veut faire admettre les notables aux assemblées de Fabrique. Or M. Painchaud est dans le même bateau que l'Auxiliaire de Montréal car, sous le pseudonyme de *La Raison*, il dénonce le projet dans la *Gazette de Québec* du 10 décembre 1831. La Chambre basse adoptera le *bill*, mais le Conseil législatif lui donnera le coup de mort.

Dans une autre lettre à Mgr Panet (20 mars 1830) Mgr Lartigue fustige les curés qui portent autre chose que le manteau romain. (Ce n'est pas le cas du curé Painchaud.) La même année, l'Auxiliaire de Montréal accorde, au début de l'an, un congé de deux jours aux écoliers du Séminaire de Saint-Hyacinthe; large, il leur permet même, au Séminaire, *des danses rondes pour leur donner le plaisir de sauter*.²²³ A Sainte-Anne aussi, dans les débuts, les collégiens bénéficient d'un congé; mais il sera tôt supprimé, et pour 50 ans, des élèves omettant de rentrer au jour fixé.²²³

220. *La paroisse de Sainte-Anne*, (. . .), pp. 53-54.

221. N.-E. Dionne : *C.-F. Painchaud*, (. . .), p. 110.

222. Cf. *Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec pour 1942-1943*, pp. 66, 70, 105 et 106.

223. Cf. N.-E. Dionne : *Vie de C.-F. Painchaud*, (. . .), p. 208.

Zone de séismes

Des hommes de science du 20^e siècle, dont le Père Buies, jésuite, établiront que la vallée du Saint-Laurent est dans une zone de tremblements de terre. L'histoire confirme leur affirmation. En face de la Capitale on décèlera une faille profonde au beau milieu du fleuve, ce qui, a-t-on prétendu, rendrait impossible un tunnel entre les deux rives.²²⁴ Quoi qu'il en soit de ces théories, les secousses sismiques se sont multipliées dans la Laurentie depuis 1608. Les tremblements de terre de 1663 sont consignés dans les manuels d'histoire. Le Bas-du-Fleuve a eu sa part des secousses qui se manifestèrent dans le cours des siècles. On n'en finirait pas de les énumérer : entre autres celles de 1831, 1843, 1845, 1870, et 1925, la dernière en importance.

En 1831, on parle encore d'annexion de la Rivière-Ouelle et de Ste-Anne. Cependant l'Evêque écrit au grand-vicaire Pierre Viau (13 oct. 1831) qu'il n'est pas question d'annexer à Ste-Anne une partie de la Rivière-Ouelle. Cette crainte est venue du fait que M. Painchaud enquête sur le bien-fondé de la requête des habitants qui veulent une paroisse à l'ouest de Notre-Dame-de-Liesse. Ce sera Saint-Denis.

A la frayeur que les secousses sismiques de 1831 ont causée, s'ajoute l'année suivante celle encore plus grande que fait naître l'épidémie de choléra : près de 4 000 victimes à Québec et à Montréal.²²⁵ M. Chartier en fut atteint, au dire de Mgr Lartigue. L'épidémie se propagea à Ste-Anne, car N.-E. Dionne rapporte que M. Painchaud guérit plusieurs cholériques. C'est peut-être son intervention qui fait que la Grande-Anse n'enregistre que 32 décès cette année-là. C'est une amélioration sur 1830 et 1831, où les mortalités se sont chiffrées par 80 et 44, respectivement. Le choléra apparaîtra de nouveau à Québec en 1834; mais il semble que Sainte-Anne en sera préservée car il n'y aura que 14 décès.

Tremblement de terre et choléra, ou pas, M. Painchaud continue de n'être point pressé à faire rendre les comptes du marguillier sortant. A sa visite pastorale, Mgr Signay agréé (27 juin 1833) les rapports des membres du banc d'oeuvre depuis la visite de Mgr Panet (du 29 juin 1826 à 1831, inclusivement), mais il ordonne que Louis Anctil fasse diligence pour les comptes de 1832. Sans date, le curé inscrit d'ailleurs une note : *il reste trois redditions de comptes en arrière qui nous empêchent de mettre le tout au clair*. Il ajoute : *Je laisse cette note vû mon voyage à Québec.*²²⁶

Mais voici qu'approche pour Charles-François Painchaud une période douloureuse, celle de ses trois dernières années. Elle coïncidera avec l'arrivée de M. Alexis Mailloux comme préfet de discipline au Collège.

224. Cf. Affirmation à moi faite par René Saint-Pierre, alors ministre des Travaux publics dans le gouvernement Lesage.

225. Cf. Mgr Têtu : *Les évêques de Québec*, p. 645.

226. Cf. *Livre de comptes et de délibérations*.

C'est que les deux hommes ont des caractères incompatibles, M. Painchaud étant toujours prêt à pardonner, M. Mailloux étant l'homme de la discipline rigide. C'est sans doute sa mansuétude qui faisait si bien s'entendre le Supérieur avec le directeur Chartier. Et puis le Collège, c'était l'oeuvre de François Painchaud. Il ne fera pas de phrases quand il écrira à M. Holmes, du Séminaire de Québec : *Je tiens au collège comme le forçat à son boulet, par une chaîne de fer, celle de ma conscience.* Ce n'est pas, je pense, calomnier M. Painchaud, que d'affirmer qu'il est plus attaché à son collègue qu'à la paroisse de Sainte-Anne. Comment marcher la main dans la main avec M. Mailloux quand le curé de Fraserville (Rivière-du-Loup) écrit à Mgr Signay qu'il a la plus grande répugnance à aller à ce collège? D'ailleurs, il acceptera d'être Directeur à condition de ne point dépendre du Supérieur, et même que M. Painchaud abandonne sa cure l'année suivante. On ne s'étonne pas dès lors que le Supérieur réclame tôt la démission du Directeur. Et on le croit sur parole quand, au terme de sa vie, il dit, pointant son coeur : *Mon mal est ici.* Du point de vue humain la Providence paraît décider étrangement parfois : Alexis Mailloux sera le successeur de Charles-François Painchaud à la cure de Sainte-Anne et comme supérieur du Collège. Les deux hommes paraîtront s'être réconciliés toutefois, car M. Mailloux confessera les paroissiens pendant la dernière maladie du curé et il sera au chevet de M. Painchaud quand celui-ci rendra l'âme.²²⁷

Celui qui succédera à M. Painchaud

Sans plus, lions connaissance avec M. Alexis Mailloux qui s'amène au Collège comme directeur, en 1834. Né à l'Île-aux-Coudres le 8 janvier 1801, du mariage d'Amable Mailloux et de Thérèse Lajoie, il étudie au Séminaire de Québec, et est ordonné prêtre le 28 mai 1825. D'abord chapelain à Saint-Roch de Québec (1825-1829), il est ensuite curé de cette nouvelle paroisse (1829-1833). Il passe de là à Fraserville. Il est directeur des élèves à Sainte-Anne de 1834 à 1838, puis il dirige la paroisse jusqu'à 1847, avec le titre de grand-vicaire. M. Mailloux établira surtout sa renommée comme apôtre de la tempérance, mission qu'il entreprendra à son départ de Ste-Anne. Il se fera aussi colonisateur dans Bellechasse : (les cantons Buckland et Mailloux, le second ainsi nommé en son honneur.) En 1856, il ira aux Illinois combattre le schisme de Chiniquy, ancien curé de Kamouraska. De 1863 à 1864, il sera curé de Bonaventure, dans l'ancien territoire de mission de M. Painchaud. Il se retirera ensuite à Saint-Henri de Lévis. Il mourra subitement à l'Île-aux-Coudres, le 4 août 1877. L'endroit de sa mort répondra à ses vœux puisqu'il aura demandé d'être inhumé dans son île natale. Le 8, l'Archevêque de Québec chantera le service et prononcera l'oraison funèbre de ce prêtre très méritant.

Quand M. Mailloux arrive au Collège, M. Painchaud a du pain sur la planche. Il obtient cette année-là (18 mars 1834) l'incorporation de la maison d'enseignement qu'il a fondée (lord Aylmer la sanctionnera

227. Cf. N.-E. Dionne : *Vie de C.-F. Painchaud*, (...), pp. 198 et suivantes.

le 18 août suivant; la proclamation royale viendra le 7 janvier 1835.) M. Painchaud veut dès lors doter le Collège d'une corporation (elle sera formée officiellement le 5 septembre 1836.) Mais, à partir de 1834, il y aura une ombre au tableau : l'antagonisme du Supérieur et du nouveau Directeur.

Dans ses *Souvenirs d'un demi-siècle*, J.-G. Barthe fait écho à la visite qu'il fit à M. Painchaud en 1834, le curé le mettant *dans la confiance d'une petite joute* avec nul autre que Chateaubriand auprès de qui il avait eu le bonheur de couler une semaine aux chutes Niagara. (L'expression est poétiquement choisie.) De cette joute, dit Barthe, son hôte avait consigné *les pièces justificatives dans son album délicieux de fond et de forme qui faisait le plus précieux ornement de son salon, fort bien décoré du reste par des tableaux de famille et des objets d'art variés qui accusaient la délicatesse et la diversité de ses goûts.*

Dans le Rapport de l'Archiviste de la Province,²²⁸ un correspondant de Pierre-Georges Roy, qui signe seulement S.A.D., mettra en doute la rencontre niagaréenne Chateaubriand-Painchaud, insinuant que *le seul commerce que M. Painchaud ait jamais eu avec Chateaubriand fut un commerce épistolaire.* Il ajoutera : *Et encore, ce commerce se borna-t-il à une lettre que Chateaubriand lui envoya pour le remercier d'une lettre de louange du curé canadien.*

Quand on est poète comme M. Painchaud l'était ! . . .

Bénédiction de cloche

Au moment de faire écho à l'événement, qui suit, il me revient en mémoire une cérémonie identique qui aura lieu près d'un siècle plus tard à la Basilique de Québec, à l'époque où un allié du seigneur Dionne sera premier ministre, épisode que les gens de mon âge se rappellent. L'élection de 1830 n'a pas eu de suites fâcheuses pour M. Painchaud puisque sept ans plus tard (9 novembre), Amable Dionne, devenu seigneur de Sainte-Anne, et Catherine Perrault, sa femme, sont parrain et marraine de la cloche de 330 livres que le curé Painchaud fait bénir par le grand-vicaire L.-M. Cadieux, son voisin de la Rivière-Ouelle. Le bébé reçoit les prénoms de ses parrain et marraine et de leur féal sujet : Amable-Charles-Catherine. Outre le trousseau ordinaire, les parrain et marraine ont donné 75½ piastres. (Cette cloche, qui a coûté 2 schellings la livre, la Fabrique en fera cadeau (27 sept. 1857) à sa pupille Saint-Onésime formée à même une partie de son territoire. On l'aura remplacée par un carillon de trois cloches bénites l'année précédente par le grand-vicaire Antoine Langevin, curé de Saint-Basile du Madawaska. Les grands-vicaires à l'époque sont en plus comme les prélats domestiques d'avant le Concile Vatican II.)

228. Cf. De l'année 1921-1922, je crois; c'est en tout cas à la page 393. En ce qui concerne les chutes du Niagara, si bien décrites par Chateaubriand, mon professeur d'histoire, s'appuyant sur je ne sais plus quelle source, prétendait que l'auteur du *Génie du christianisme* n'y avait jamais mis les pieds. C'est peut-être là querelle byzantine.—G.O.

Les troubles de 1837

Étant donné l'attitude qu'il avait prise à Sainte-Anne en 1829 et le rôle qu'il jouait à Saint-Eustache auprès des Patriotes, il n'eut pas été étonnant que l'ancien Directeur du Collège songeât à venir répéter dans le Bas-du-Fleuve, en 1837, l'action que les partisans des Bostonnais y avaient menée en 1775-1776. Il n'en fut rien pourtant. Au contraire, ces événements ne semblent y avoir eu aucun écho susceptible d'ameuter l'Autorité. Bien plus, le *Canadien* du 4 décembre 1837 révèle que les notables de la Rivière-Ouelle et de Ste-Anne de la Pocatière donnèrent au chef du Gouvernement *les assurances les plus positives sur les dispositions loyales et paisibles des habitants de cette partie du pays*. Vraisemblablement sous la poussée de Charles-Eusèbe Casgrain et d'Amable Dionne, les notables de Kamouraska, appuyés par ceux de Rimouski et de L'Islet, réitérèrent leur loyalisme, les 5 et 14 février 1838, se défendant, en plus, d'avoir à manifester leur loyauté qui n'a jamais été mise en doute. Paul-Henri Hudon, qui relate ces faits dans *Rivière-Ouelle*, est justifié d'avancer que Casgrain et Dionne reçurent leur récompense en accédant au Conseil spécial institué par le Gouverneur.

J'aurais cru que M. Painchaud, malade comme il était à la fin de 1837, ne s'occupait plus de politique, désormais. Mais non, dans une lettre datée du 1er décembre, (probablement la dernière qu'il a écrite, avance N.-E. Dionne.) il parle de la défaite des Patriotes à Saint-Charles. Il émet ce vœu : *Puisse cette leçon avoir un effet salutaire sur le reste des têtes chaudes. Ici nous sommes tranquilles et peu disposés à nous faire casser la tête.*²²⁹ Comment ne pas faire un rapprochement avec l'élection de 1830 dans Kamouraska et ne pas nous rappeler la candidature des *Patriotes* appuyés par le curé Painchaud?

La mort de M. Painchaud

M. Painchaud a fait son testament le 12 mars (1837), léguant au Collège ses biens, sauf ses meubles du presbytère. Il décède le vendredi 9 février 1838, à 3 heures de relevée (Dionne), à l'âge de 56 ans, entouré de M. Moïse Fortier, son vicaire depuis peu, de MM. Alexis Mailloux et François Pilote, du Collège, et de quatre membres de sa famille. L'agonie a duré cinq minutes. M. Painchaud a un premier service le lundi 12 février. La paroisse et le Collège sont là ainsi que le clergé des alentours. Le curé a demandé d'être inhumé à l'Île-aux-Grues. Il y a arrêt à L'Islet pour la nuit, puis libéra avant le départ pour le Cap Saint-Ignace d'où se fait la traversée. On est dans l'île au cours de l'après-midi. Le mercredi 14, service solennel suivi de l'inhumation sous le banc des chœurs du côté de l'Évangile. Le vicaire général Mailloux a prononcé l'oraison funèbre. La paroisse de l'Île-aux-Grues manifeste sa vénération pour ce fils prestigieux, payant le coût des obsèques. M. Painchaud reposera 53 ans dans l'église de son baptême, avant de revenir à Ste-Anne, dans le cimetière de son oeuvre de prédilection, son collège.

229. Cf. N.-E. Dionne : *Vie de C.-F. Painchaud*, (. . .), p. 259.

Charles-François Painchaud laissait un souvenir impérissable à Sainte-Anne. Un siècle plus tard, Mgr Wilfrid Lebon lui décernera le titre de véritable fondateur de la paroisse. Lui qui, durant sa vie terrestre, avait fait accourir les affligés désireux d'être soulagés, — il guérissait toutes les formes de cancer, affirmera le docteur Dionne — il succombera à un mal à la gorge, cette gorge dont les vibrations avaient fait les délices de tant de foules. Mais longtemps après sa mort, il sera invoqué. Quand le corps du défunt était exposé, tout un chacun ne cherchait-il pas à apporter de lui un souvenir des objets qui lui avaient appartenu ou qu'il avait manipulés dans l'exercice de son ministère? Il ne manqua pas de dévôts pour lui attribuer des miracles. Il est permis de le rappeler sans préjuger des décisions de l'autorité compétente.

Des hommes qui, l'ayant connu, faisaient profession d'écrire, ont laissé sur M. Painchaud des témoignages non équivoques. ("Il faut mourir pour être louangé", veut un dicton populaire.) *Homme du monde à son heure; nature superbe, joviale et sympathique*, écrit J.-G. Barthe. F. Dérome, son ancien élève, le dit *d'apparence distinguée, bien que d'une certaine corpulence et de taille moyenne*. Il avait *le teint rose de l'Anglais et portait en toute saison chapeau de soie et manteau romain*. N.-E. Dionne insiste, quant à lui, sur l'enthousiasme de M. Painchaud. Il en donne comme preuve sa lettre du 19 janvier 1826 à Chateaubriand qui vient de publier le *Génie du christianisme*. Mais l'historien de Sainte-Anne et du fondateur du Collège vante aussi de M. Painchaud sa grande charité et son urbanité. Ame de poète, c'est lui qui, d'après Bibaud, aurait composé le cantique *Nouvelle agréable!* Il se cabrait facilement devant l'opposant et parlait cavalièrement même à son évêque. Une certaine dose de susceptibilité, mais un esprit de foi éminent, une grande dévotion à la sainte Trinité. Voilà parmi d'autres les caractéristiques du curé Painchaud, au dire de l'historien Dionne.

En guise de conclusion, on peut dire que l'institution fondée par M. Painchaud a toutes les raisons d'être fière de ses origines.

Mais je serais curieux de savoir ce que M. Paradis aura derrière la tête quand il terminera ainsi ses propos sur M. Painchaud: *Sa vie a été écrite comme fondateur du collège. Peut-être plus tard, pourrai-je le considérer comme curé, surtout dans ses rapports avec la paroisse de Sainte-Anne. Il y aura lieu à une belle page à écrire.* (p. 30) Encore une autre tranche d'histoire qui nous sera lue dans l'au-delà!

M. Mailloux curé

M. Alexis Mailloux succède à M. Painchaud comme curé de Sainte-Anne et comme supérieur du Collège. Sa nomination est du 12 février (1838). Il n'y a pas de mal à dire qu'il a préparé son nid de longue main. Il est âgé de 37 ans.

La calligraphie de M. Mailloux révèle assurément l'homme énergique. Dionne parlera de son inflexibilité de caractère mais aussi de sa grande générosité : il se dépensait jusqu'à l'héroïsme. Dans son ministère il s'employa à développer la piété et à combattre le luxe et l'ivrognerie, deux des grandes plaies de nos campagnes, au dire du même historien.²³⁰

Dans ses Livres de comptes M. Mailloux se révèle homme d'ordre et moins discret que son prédécesseur ; de plus, il inscrit les dates. Sa première tâche comme curé est de mettre de l'ordre dans les comptes des marguilliers, une des faiblesses du règne de M. Painchaud. A sa visite pastorale, Mgr Signay inscrit (28 juin 1838) un long commentaire à la suite de son examen. Il note d'abord qu'il n'a trouvé dans *le présent livre* que le compte de Louis Anctil, marguillier comptable pour 1832. En dépit de nombreuses omissions, il alloue ce compte, en considération de la longue maladie de M. Painchaud. Il n'a vu des comptes de 1833 à 1837 que le mémoire préparé par M. Mailloux ; il ordonne, avant qu'on ne les porte aux Livres, que les marguilliers concernés apportent à la Fabrique les garanties légales qu'elle est en droit d'exiger *au sujet des différentes sommes qu'ils ont prêtées à des individus sur l'argent de la fabrique provenant de la recette de leur année de gestion respective.* (Où l'on voit que M. Painchaud était plus poète et chanteur qu'administrateur.) L'Evêque défend d'effectuer de tels prêts et ordonne que les recettes soient indiquées plus en détail, puis que l'on achète au plus tôt la chasuble violette et les chappes mentionnées dans l'ordonnance du 27 juin 1833. Ses décisions portent sur au-delà de 20 points : installation d'un baptistère en bas de l'église, du côté de l'Evangile ; confessionnal dans la nef ; achat de six bonnets carrés ; etc. De plus, il recommande de reprendre la pratique de la quête de l'Enfant-Jésus abandonnée depuis quelques années. (On ne s'y mettra pas tout de suite). Ceci encore : *pour une plus grande décence, et afin de prévenir tout danger d'épidémie, (que) les corps ne soient plus portés et déposés dans la salle commune : mais que, suivant l'usage reçu dans un grand nombre de paroisses, il soit fait auprès du cimetière, et sous la direction de Mr le curé, une petite chapelle, où il sera convenu de déposer les corps des défunts indistinctement, et d'où le clergé ira en faire la levée.* Il ne faudra pas dépenser plus de 7 Livres à cette fin. Pour finir, Monseigneur ordonne la tenue, le plus tôt possible, d'une assemblée des marguilliers pour qu'ils soient mis au courant de toutes ses décisions.

Mgr Wilfrid Lebon révèle que Sainte-Anne faillit avoir Mgr Turgeon comme curé. On voulait voir à ce poste le coadjuteur, comme cela avait existé à la Rivière-Ouelle. Mgr Signay conduisait seul les affaires, et, semble-t-il, le coadjuteur n'était pas très heureux d'être tenu à l'écart. M. Mailloux offrit de céder sa cure : Mgr Turgeon refusa.²³¹

230. Cf. *Saint-Anne-de-la-Pocatière*, (...), pp. 58 à 61.

231. Cf. Mgr Lebon : *Histoire du Collège*, (...), tome 1, pp. 45-46.

Curé très soigneux

Curé, M. Mailloux se met tôt à la tâche pour améliorer partout où il y a lieu. De Saint-André où il est rendu dans sa visite, Mgr Signay l'autorise (10 juillet 1838) à accorder l'indulgence de la Toussaint, du Jour des morts et du dimanche de l'octave. Meticuleux, M. Mailloux ateste, le 27, qu'il a lu, le 22, le décret épiscopal.

Le nouveau pasteur voit à tout. De sa belle main où il signe comme prêtre et vicaire général cette fois, il inscrit au Livre de comptes et délibérations : *Messes de fondation : Deux messes basses de requiem (si le jour le permet) pour M. Dauteuil, donateur du lopin de terre dont jouit le curé, à l'endroit de l'ancienne Eglise, lequel terrain acquit (sic) par acte du 28 mai 1750 — 1ère, messe dans le cours du mois de Février — 2de le 23 Novembre — Cette fondation a été approuvée par Mgr de Pont-Briand en visite le 17 juillet 1750.* Cette obligation avait été reléguée aux oubliettes à l'instar de quelques autres.

Sitôt après cet acte, le méthodique M. Mailloux nous renseigne sur la nouvelle sacristie qu'il a fait construire. Clément Soucy et Jean-Baptiste Ouellet ont commencé la construction le 15 juillet 1838. Ils ont reçu 250 Livres fournies par la Fabrique et 3 autres recueillies des *Habitans*. A même ce montant les entrepreneurs ont payé à Fabien Chouinard, menuisier, 25 Livres pour le buffet destiné aux ornements et deux confessionnaux, la Fabrique fournissant seulement le bois franc. C'est l'architecte Thomas Baillargé qui a fait les plans de la sacristie ; il a reçu L271-9-9 pour son travail.

Que voilà un curé au goût de l'historien de paroisse !

M. Mailloux veut si bien l'ordre que les marguilliers décident (28 octobre 1838) qu'à l'avenir le nouveau membre du banc d'oeuvre sera élu le dimanche ou jour de fête d'obligation le plus près de la Circuncision. Les autres décisions de l'assemblée concernent quelques additions aux travaux de la sacristie.

Prouvant qu'il entend mettre fin aux abus et se conformer aux ordonnances épiscopales, M. Mailloux fait approuver, le 1er janvier 1839, une série de résolutions concernant les dettes contractées par les marguilliers qui ont usé par trop libéralement des deniers de la Fabrique. Louis Anctil est le seul à pouvoir signer avec le curé. (Curieux comme il semble y avoir plus d'analphabètes aux assemblées de Fabrique depuis que l'instruction est censée être plus répandue !)

Les paroissiens sont sans doute heureux des nouveaux confessionnaux, mais ils ont besoin de conseils, car le curé leur indique (10 novembre 1839) la *Manière de se mettre pour aller à confesse*, et les renseigne sur l'*usage des crucifix dans les confessionnaux*.²³²

232. Cf. Cahier des prônes de 1824 à 1841.

M. Mailloux pouvait avoir eu des torts envers M. Painchaud, mais il n'avait pas des préjugés. Il le montra dans l'oraison funèbre qu'il prononça à l'inhumation de son prédécesseur. Le dimanche 3 février 1839, il annonce pour jeudi, *sur les 9 heures*, le *service anniversaire de feu messire Painchaud*, insistant : *Vous êtes particulièrement priés d'y assister*. Une autre messe de requiem sera chantée le 11, recommandée par des particuliers celle-là.

Homme d'action et de jugement, Alexis Mailloux est de taille à mener de front des tâches diverses, sans négliger pour autant le ministère paroissial. Il ne tardera pas à y compromettre sa santé. Au début de l'été 1840, le Vicaire général organise des retraites paroissiales à Ste-Anne, St-Roch, St-Pascal et St-André; il obtient le concours de curés voisins pour la prédication. Un mois plus tard, Sainte-Anne a, grâce à lui encore, la première retraite ecclésiastique du diocèse. La première a eu lieu à Montréal l'année précédente. Parmi les 15 prêtres qui sont là se trouve l'abbé Charles Chiniquy, de Beauport, futur curé de Kamouraska et futur membre de la Corporation du Collège de Ste-Anne.²³³

Le 13 août (1840), le supérieur Mailloux lance l'idée du cours commercial, à l'occasion de la pose d'une plaque à la mémoire de M. Painchaud. Le projet sera vite réalisé. Le curé Louis Brodeur, de Saint-Roch des Aulnets, qui avait béni, en 1827, la pierre angulaire de l'aile Painchaud, n'est plus là pour la cérémonie du 13 août : décédé subitement en son presbytère le jeudi 25 avril, il a été inhumé dans l'église de Saint-Roch le lundi suivant. (La pierre angulaire de l'aile Mailloux sera bénite le 8 juin 1841 et la bâtisse même le 11 août de l'année suivante.)²³⁴

Relents de 1837

Il semble bien que *les notables de Ste-Anne et de la Rivière-Ouelle* n'avaient pas sondé les reins et les cœurs de tous les habitants avant de rédiger leur profession de foi loyaliste de 1837. Trois ans après en tout cas, il subsistait des doutes puisque, le 23 décembre 1840, le curé Alexis Mailloux signe la déclaration suivante à l'intention du *Capt Malliot* :

Je soussigné certifie que Angélique Chouinard, veuve de Jean Miville est fidèle et loyale et qu'elle n'a ni encouragé ni favorisé les rebellions qui ont eu lieu dans ce pays, ces années dernières.

Les enquêtes auraient donc été à la mode à cette époque aussi. Les modernes chasseurs de sorcières n'ont rien inventé !

Les marguilliers n'ont pas perdu la vieille habitude de se traîner les pieds, car les comptes d'Henri Martin (pour 1840) portent la date du 15 mai 1842. Ils nous révèlent, entre autres, que l'on a fait réparer

233. Cf. Mgr Lebon : Ouvrage cité, pp. 46-47.

234. Cf. Idem, pp. 50-51.

l'ancien tableau de Ste Anne et que la Fabrique a payé une copie et l'encadrement du portrait de M. Painchaud. (L'ancien tableau de Ste Anne, c'est sans doute une des trois toiles de Dulongpré.)

Plus encore qu'Henri Martin, Joseph Thiboutot y est allé avec les fonds de la Fabrique : plus de onze personnes ont bénéficié de cette caisse populaire avant la lettre ; il faudra attendre le 13 avril 1845 pour qu'il produise les états financiers de 1841, et M. Mailloux notera, sans préciser, que des paroissiens ont refusé de signer au procès-verbal.

Les *annonces pastorales* de M. Mailloux ressemblent à celles de son devancier par un côté : elles sont laconiques. On y apprend tout de même que le curé a institué (25 déc. 1841) la Société de tempérance dans sa paroisse. Deux ordres ont été établis : dans le premier on ne peut boire d'alcool qu'en cas de maladie ; si on triche, on descend au second ordre qui permet l'alcool *sans jamais dépasser les bornes de la modération et de la tempérance chrétienne*. Les membres ne peuvent, par conséquent, boire des boissons enivrantes *pour se divertir, pour boire avec des amis ou parce que quelqu'un leur offre*.

Du 3 avril au 26 mai 1842, le Cahier des prônes se fait silencieux. C'est que, surmené, M. Mailloux a dû se reposer. Le 26 mai, il annonce la visite prochaine de Monseigneur de Sidyme. En effet, Mgr Turgeon passera trois jours à Sainte-Anne. Le 11 juin, il célèbre en l'église paroissiale l'anniversaire de son sacre. Le lendemain, il donne le sermon à la grand'messe dominicale et, dans l'après-midi, installe le chemin de croix, après la prédication du curé Charles Bégin, de la Rivière-Ouelle.²³⁵ (Au livre des comptes il est dit que M. Mailloux a doré les 14 stations. C'est lui également qui a encadré et doré les gravures qui ornent la sacristie depuis l'automne 1840.)

Sainte-Anne en 1842

Pour se conformer à l'ordre de la Chambre d'Assemblée, à l'automne 1842 M. Mailloux recense sa paroisse. Travail méthodique dans les 4 rangs.

Cette année-là, on dénombre à Ste-Anne 2 988 personnes des deux sexes (1 347 au 1er Rang, 770 au 2e et 871 aux 3e et 4e réunis.) On compte là-dessus 3 Anglais, 2 Ecossais et 3 Irlandais. 233 garçons et 229 filles sont âgés de 5 ans et moins, tandis que 483 garçons et 379 filles se situent entre 5 et 14 ans. M. Mailloux a recensé 63 *engagers* et 67 *engagères*, 2 sourds et 1 aveugle ; 172 résidents vivent d'aumônes. Les propriétaires se chiffrent par 284, à comparer avec 107 emplacements. 399 maisons sont habitées, 13 autres sont inoccupées, tandis qu'il y en a 3 en construction.

235. Note : Mgr Lebon lui fait célébrer au Collège l'anniversaire de son sacre. M. Mailloux écrit de son côté : «...Sa Grandeur Monseig (sic) l'Evêque de Sidyme a célébré dans l'Eglise de cette paroisse, l'anniversaire de son sacre le 11 juin 1842. Question de détail à la vérité, vu que le personnel du Collège participe aux offices paroissiaux.—G.O.

Au chapitre des animaux maintenant, on obtient les chiffres suivants : 1 955 bêtes à cornes, 616 chevaux, 2 959 moutons et 864 cochons. M. Mailloux a relevé de plus 3 065 aunes d'étoffe, 3 447 aunes de flanelle et 4 708 livres de lin. Les produits de la terre sont d'importance : 808 minots de *bled*; 9 150½ minots d'orge; 3 792 minots de seigle; 33 998½ minots d'avoine; 1 611 minots de pois; 29 169 minots de *patates*; 4 804 livres de sucre.

Document précieux qui le deviendrait davantage, *mutatis mutandis*, si on comparait avec la situation en 1973.

Le curé Mailloux est fort sur la statistique. Avant qu'il nous fournisse d'autres chiffres, arrêtons-nous à une des décisions des marguilliers à leur assemblée du 4 décembre (1842) : le curé est *autorisé à faire tracer le plan pour une nouvelle église et à le faire approuver par Sa Grandeur*. Le mauvais état de santé de M. Mailloux fera retarder la réalisation du projet, toutefois.

Dame Nature s'en donne

L'année 1843 commence d'une drôle de façon; elle sera dans la même veine pendant quelque temps, les cultivateurs étant les premiers à subir ses sautes d'humeur. Le 10 janvier, des agriculteurs labourent leurs champs à Rimouski, à l'Ile-aux-Coudres et au sud de Québec. On fait aussi bien à Sainte-Anne 6 jours plus tard en fabriquant du sucre d'érable à même la sève nouvelle.²³⁶ Le *Journal de Québec* parle (14 janvier) du temps extraordinairement doux qu'il fait après les grands froids du début de l'année. Pluie toute la journée du 8 et une partie de la nuit; la nuit suivante, pluie diluvienne poussée par un fort vent du Nord-Est. Le doux temps persiste, si bien que les vaches sont au champ et que la petite Rivière déborde. On n'a vu dégels semblables qu'en 1795 et 1810.²³⁷ D'autres phénomènes interviennent par la suite : chocs sismiques le 18 février et les 18 et 19 mai, la journée du 18 marquée au surplus par un violent orage. La dimanche 1er juillet, une chaleur torride (98 degrés) apporte un violent orage à 5 heures du matin et un ouragan à 3 heures de l'après-midi. Sur le fleuve, des vaisseaux sont démâtés. Pendant l'ouragan, les participants aux vêpres croient la fin du monde arrivée. L'année est exceptionnelle encore par l'épidémie d'influenza qui se déclare au Collège au début d'août : les élèves partent en vacances le 7 au lieu des 10 et 11.²³⁸

Neuf jours plus tard (15 août), Mgr Turgeon est en visite pastorale à Ste-Anne. Les dettes d'anciens marguilliers retiennent son attention. Le Coadjuteur commence par allouer les comptes de 1838, 1839 et 1840, libérant Paul Anctil, Pierre Chouinard et Henry Martin, *sans*

236. Cf. Mgr Lebon : *Histoire du Collège de Sainte-Anne*. (...), p. 389.

237. Société historique de Kamouraska dans la *Gazette des campagnes* du 9 février 1950, p. 1.

238. Cf. Mgr Lebon : Ouvrage cité, p. 60.

préjudice aux comptes des marguilliers en charge des années (de 1833 à 1837, inclusivement) pas encore rendus en l'absence des sommes prêtées à des particuliers, sommes point encore remboursées, sans préjudice aux comptes des deux derniers marguilliers qui n'ont pu être réglés à raison de la maladie de Messire Alexis Mailloux, vicaire général et curé de cette paroisse. (Mgr Lebon dit que le curé s'est absenté de la fin de mars au 10 août.)

Le Coadjuteur émet ensuite ses ordonnances. Dans un autre ordre d'idées, il faudra donner suite à l'ancienne ordonnance relative à l'achat d'une chasuble, de deux chappes et d'un tapis. Les marguilliers du banc sont autorisés à constituer, s'ils le jugent nécessaire, un procureur pour recouvrer les sommes dues à la Fabrique par d'anciens membres du banc-d'oeuvre.

Soucieux de doter sa paroisse d'organismes pieux, M. Mailloux voit un de ses voeux comblé quand, par lettre du 16 novembre (1843), Mgr Signay l'autorise à ériger la confrérie du Saint-Coeur-de-Marie *pour y être maintenue à perpétuité*, le curé devant toujours en être le directeur. Le pasteur ne sera pas moins heureux l'année suivante (3 nov.) alors qu'il installera dans l'église la statue de la Ste Vierge donnée par D.S.N. et qui a coûté 25 piastres chez les Soeurs Grises de Montréal. 150 filles de la Confrérie *toutes habillées de blanc* escorteront la madone dans *l'église encombrée de paroissiens et de gens des paroisses voisines.*

Les assemblées de Fabrique

Le Conseil législatif a enterré le projet de loi du député Louis Bourgelas, que Mgr Lartigue et le curé Painchaud avaient combattu. Le clergé a cependant mis de l'eau dans son vin car l'Evêque émet (25 nov. 1843) une circulaire *proposant aux anciens et nouveaux marguilliers d'admettre tous les contribuables aux assemblées de Fabrique pour l'élection du marguillier et pour la reddition des comptes. C'est pour obvier aux difficultés soulevées par plusieurs pour y être admis, lesquelles difficultés ne tendent qu'à compromettre les intérêts de la religion et à détruire la charité.* A 11 contre 9 à Ste-Anne, les marguilliers anciens et nouveaux acceptent la proposition, *cette condescendance ayant pour but d'empêcher les divisions, procès et autres difficultés capables de troubler l'union et la paix en cette paroisse.* Seuls Joseph et Louis Anctil ont su signer avec le curé au procès-verbal.

Pour les comptes de 1843, il faudra *espérer un peu*, car Charles Lévesque ne les rendra que le 13 avril 1845. Sera-ce pour protester que seuls trois participants ne refuseront pas de signer?

Il semble bien que l'année 1843 n'a pas apporté que des phénomènes de la nature, mais qu'il y a eu épidémie car le curé de Sainte-Anne a inhumé 62 défunts dont au moins 36 enfants de moins de 9 ans.

Trois nominations ecclésiastiques font apparaître, en 1843, un nom dont il sera beaucoup question dans l'histoire de l'Eglise de Québec : Chiniquy. C'est d'abord M. Célestin Gauvreau qui est nommé vicaire général; puis il y a MM. Louis Parant et Charles Chiniquy qui deviennent membres de la Corporation du Collège, le premier comme curé de Saint-Jean Port-Joly, où il a succédé à M. Charles Boissonnault, le second à titre de curé de Kamouraska.

Terminons 1843 sur une note très couleur locale : quelques-uns des noms que l'on rencontre au hasard dans les documents de la Fabrique : Eliza d'Argencourt, Petit Bossé, Criquet Saint-Pierre, J.-B. Pelletier-Mariton, Lazette (Pierre) Pelletier, Joseph Ouellet-Ménage, Fleury Lizotte, Mélodie Chouinard, Pierriche Ouellet.

“Vive sainte Anne !”

M. Mailloux n'est jamais si heureux qu'à l'occasion d'une belle cérémonie pour ses paroissiens. Comme son émule de la Côte de Beaupré, Sainte-Anne-du-Sud aura la relique de sa patronne et également en provenance de Carcassone. M. Raymond, prêtre du diocèse de Montréal, l'a apportée à l'automne. Le reliquaire renfermant *l'authentique* est le cadeau de Mgr Turgeon. Chroniqueur-né, M. Mailloux écrit que comme le temps était froid et mauvais en ce 4 janvier (1844), la procession se fit uniquement dans l'église. Les élèves du Collège chantèrent les litanies de Sainte-Anne et *le sermon fut donné par Mr Chiniquy, curé de Kamouraska. Placée dans une pyramide très élégante dont le plan a été donné par Mr Pelletier (Thomas-Benjamin) préfet des études du Collège, la relique a été déposée dans le tabernacle de la chapelle du nord de l'Eglise de notre paroisse.*

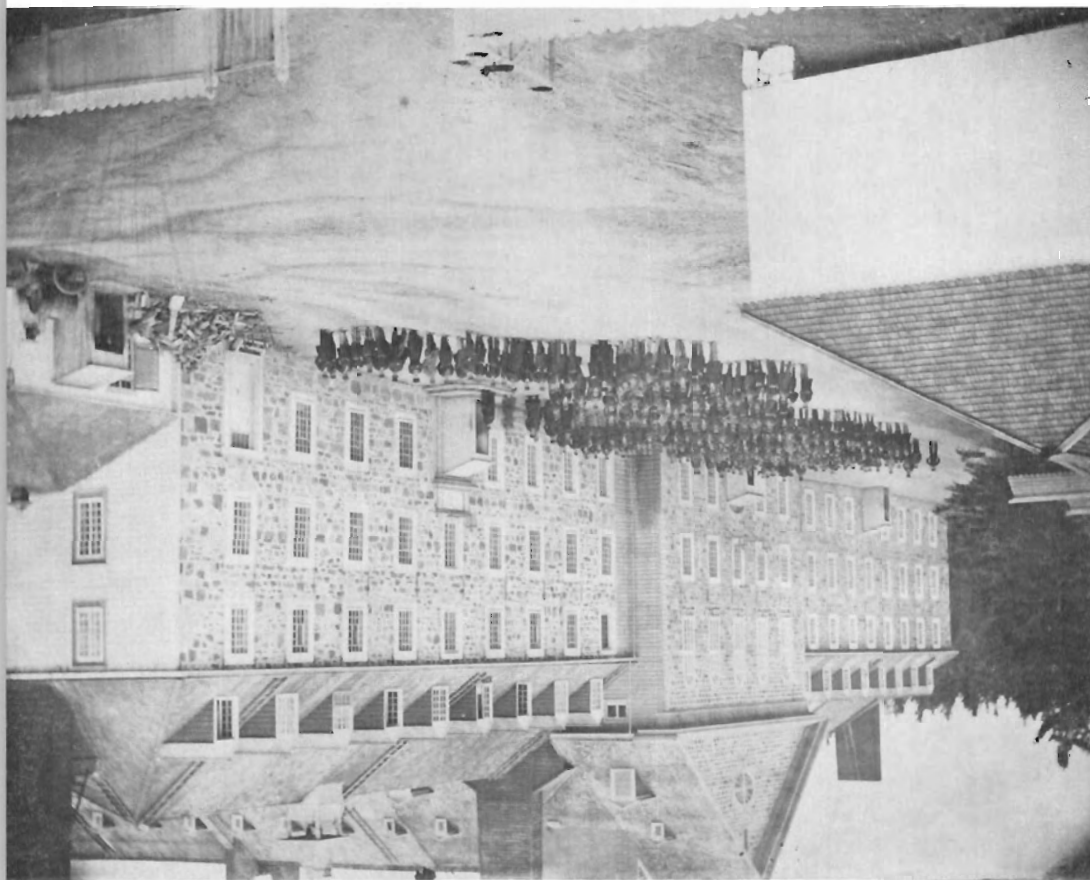
75 tonnes de rhum

Alexis Mailloux ne néglige rien qui soit susceptible de favoriser l'avancement spirituel de sa paroisse. Lui qui sera missionnaire de la tempérance, se fait la main à Ste-Anne.²³⁹ Le pasteur constate des progrès dans sa paroisse, mais il multiplie les assauts contre l'ivrognerie afin de l'éliminer si cela était possible. Le 10 mars 1844 (3e dimanche du carême), il soumet à ses paroissiens *l'Etat de la dépense occasionnée par la boisson dans cette paroisse depuis 4 ans*. Les marchands lui ont fourni par écrit les chiffres qu'il produit. De 1840 à 1843, il s'est vendu 75 tonnes de rhum à Ste-Anne, soit 25 en 1840, 20 en 1841, 18 en 1842 et 12½ en 1843. Au prix minimum de 30 Louis la tonne, les

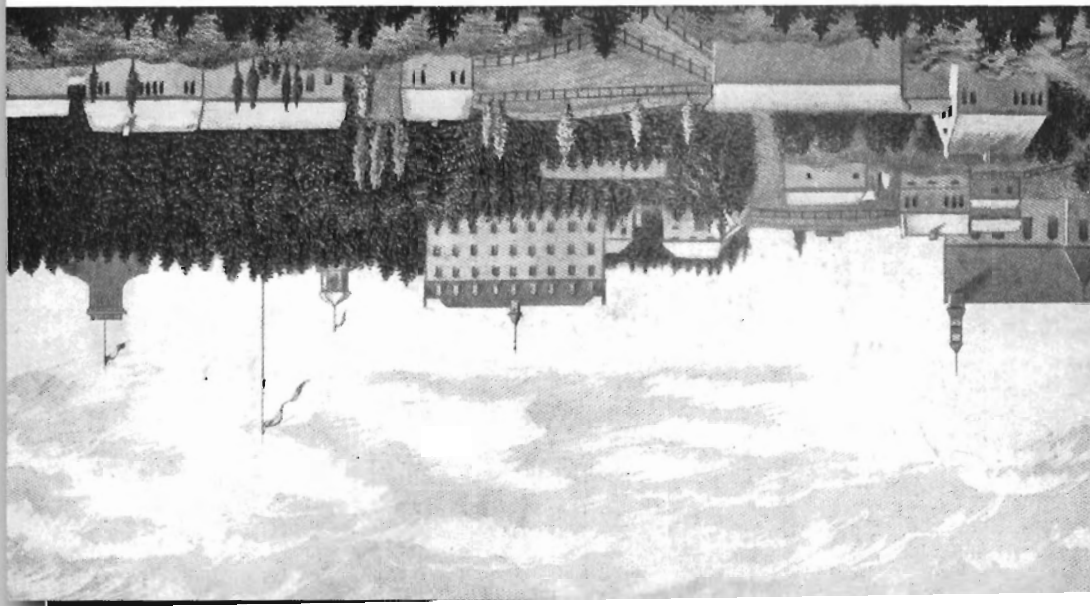
239. Note : Dans *Les évêques de Québec*, (pp. 563-564) Mgr Henri Têtu dit que les curés R. de Beaumont, de St-Jean-Chrysostôme, et Charles Chiniquy, alors curé de Beauport, furent les premiers à établir les sociétés de tempérance dans leur paroisse. M. Mailloux institua la sienne en 1841. En 1843, M. Edouard Quartier faisait de même à Saint-Denis. Chiniquy était alors curé de Kamouraska. C'est là qu'il a commencé à donner des signes pas toujours catholiques, à moins qu'il soit exact qu'il avait consacré une berline de pain à Beauport, précédemment, ainsi que le voulait mon professeur d'histoire du Canada, grand ami de l'historien Scott, ancien curé de Sainte-Foy.—G.O.

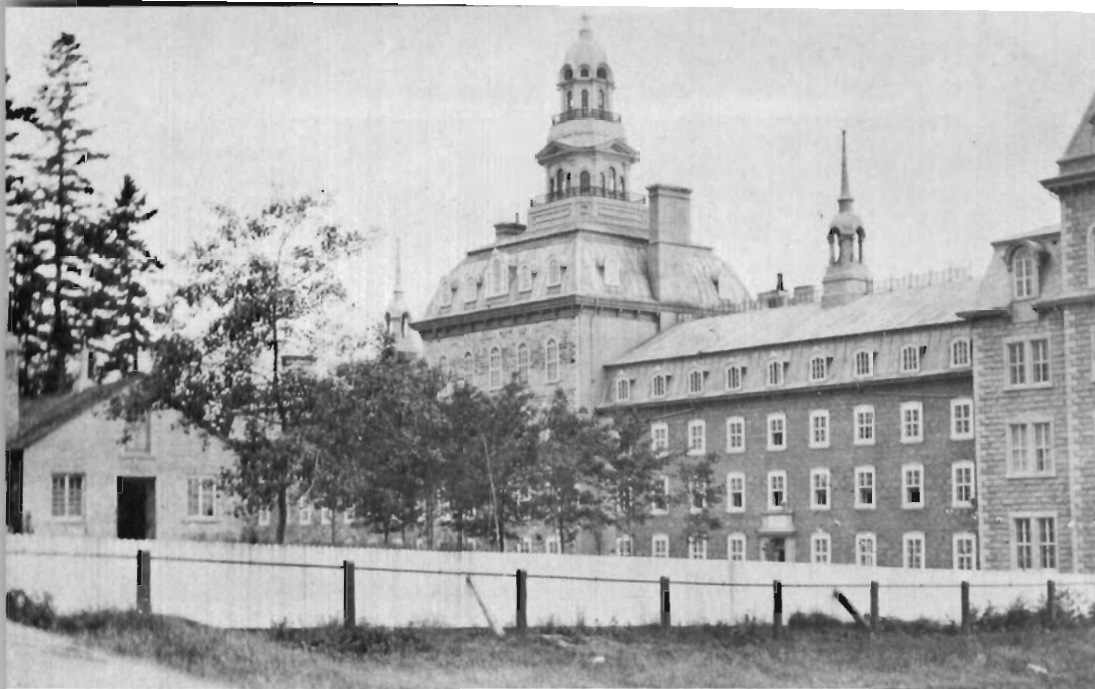
240. Cf. Mgr Lebon : Ouvrage cité, p. 64.

Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, en novembre 1866.



Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, 1827-1842.





Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, 1901-1911.



Vue de Sainte-Anne-de-la-Pocatière en 1901. Au premier plan à droite, le couvent.



Photo prise en 1917. Vue de la plaine.



Le collège en 1927.



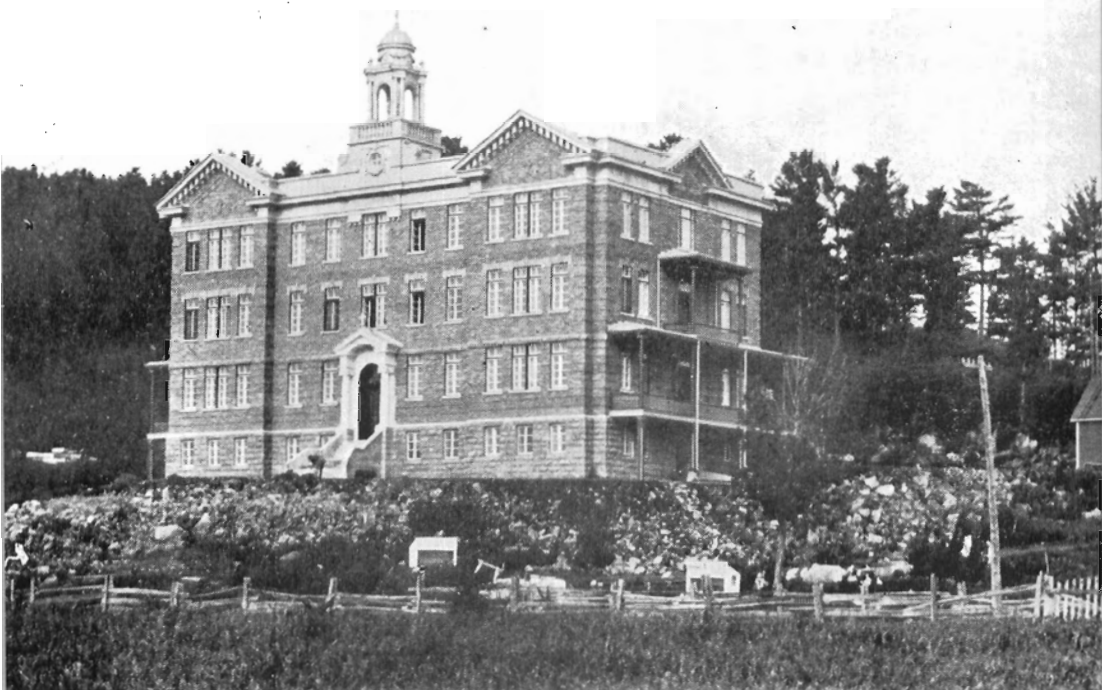
"Humanités" -- Classe d'étudiants au Collège de Sainte-Anne en 1895.



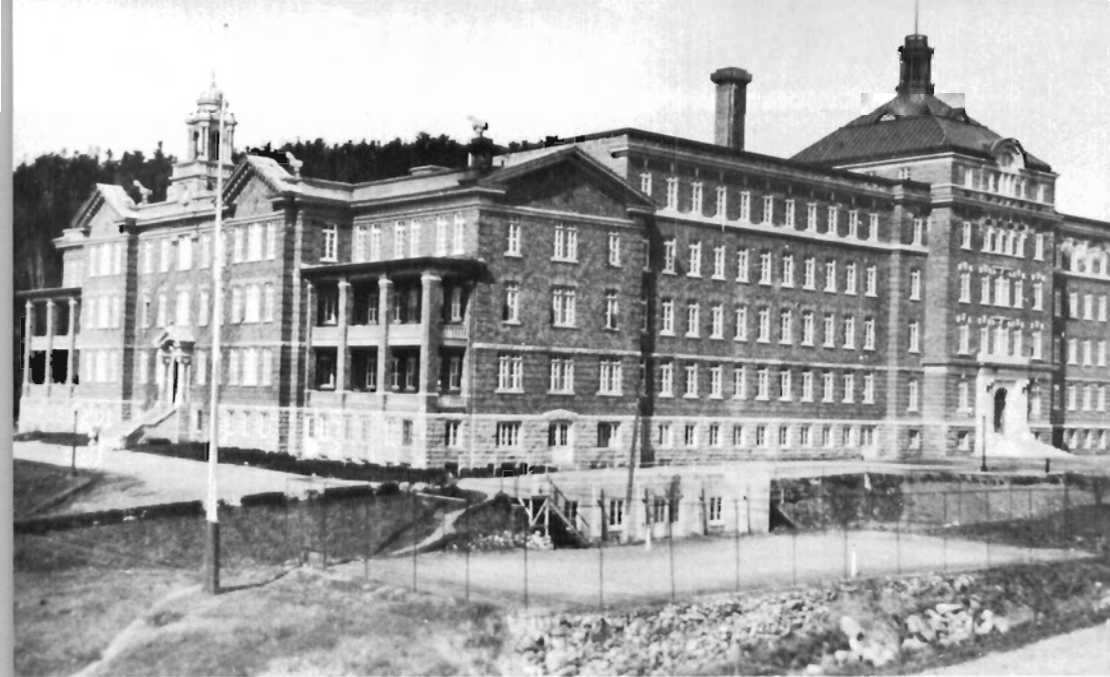
Le collège actuel.



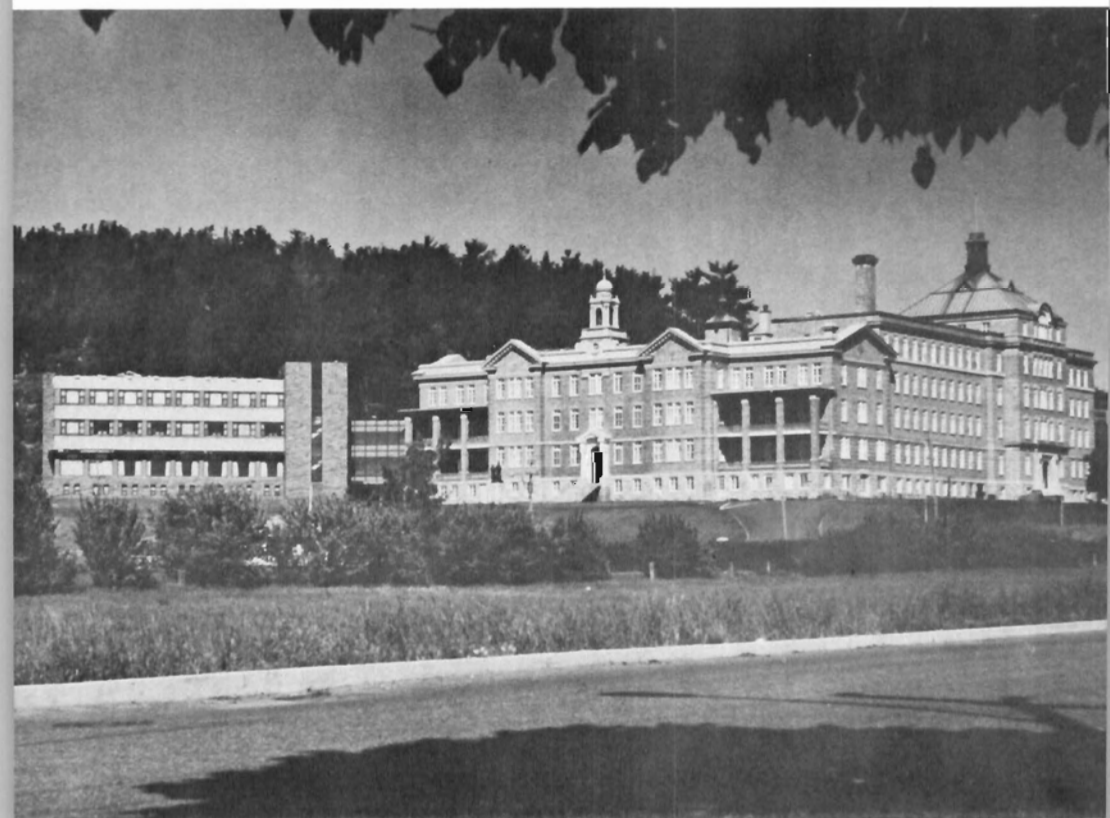
L'école d'Agriculture en 1860. Aujourd'hui résidence du Dr Charles Richard.



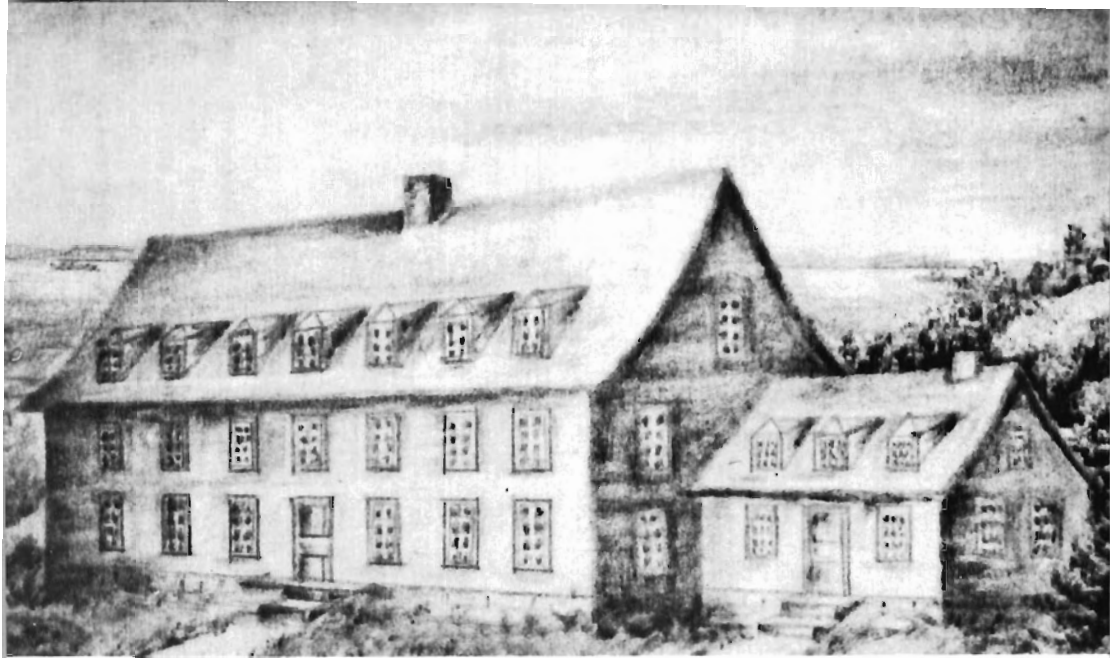
Ecole d'Agriculture inaugurée le 23 octobre 1912.



Ecole d'Agriculture vers 1931.



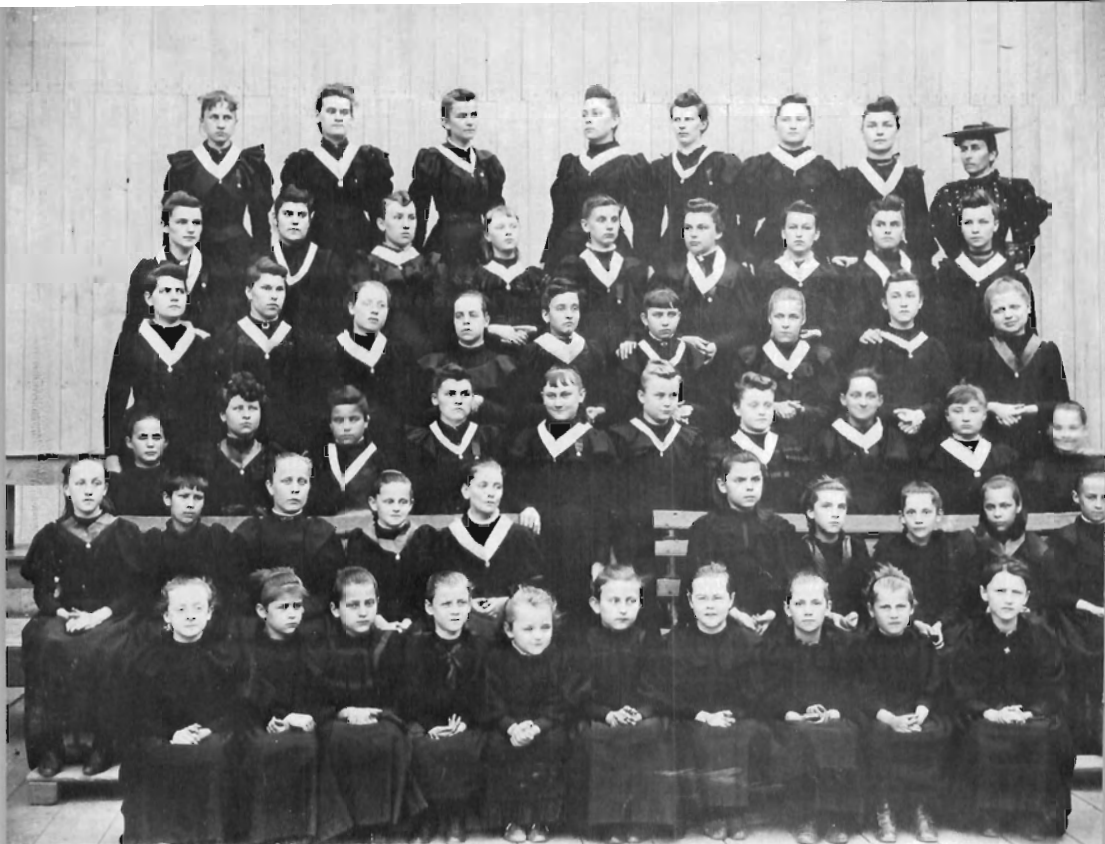
Institut de Technologie Agricole en 1973.



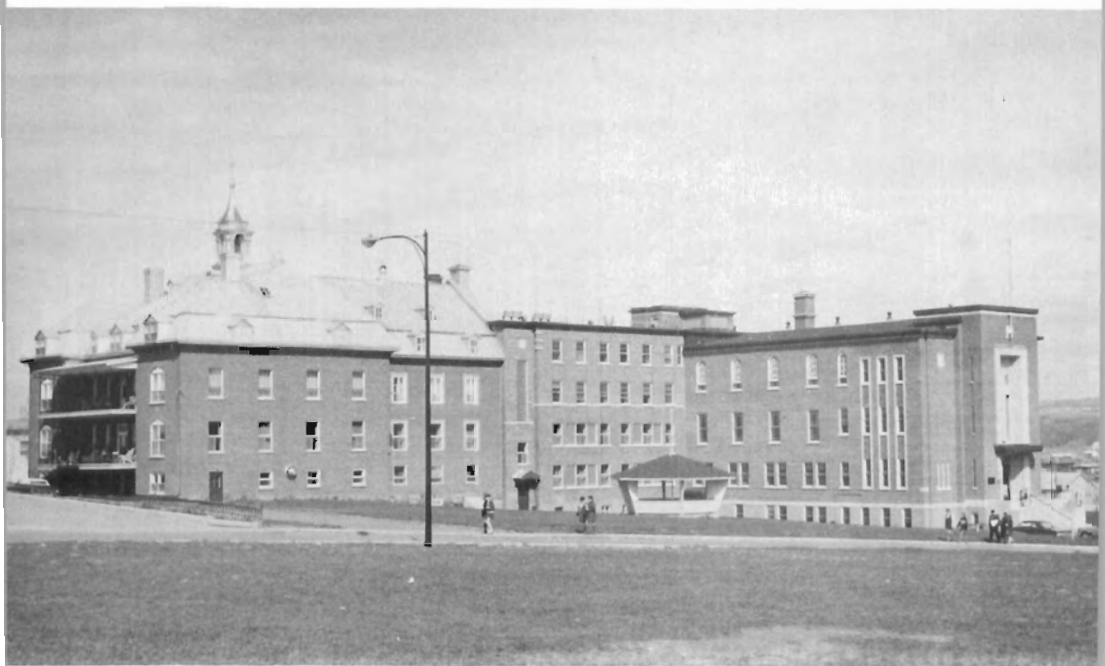
Hospice des pauvres fondée à Sainte-Anne-de-la-Pocatière par Mesdemoiselles Angélique Guy et Gorgonie Guy. Cet hospice était situé à l'arrière de la maison actuelle de M. Léon Lafrance.



Couvent de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Constructions en 1871, 1897, 1926 et 1951.



Elèves du couvent de Sainte-Anne-de-la-Pocatière en 1895.



Couvent actuel de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

ventes représentent 2 165 Louis. Partant de là, le curé traduit en produits agricoles l'argent dépensé par les consommateurs de rhum. Cela donne 30 386 minots d'avoine, 16 120 minots d'orge et 86 600 livres de beurre. Le pasteur va plus loin. En supposant que l'on eut appliqué cet argent à l'instruction on aurait pu faire instruire 1 000 enfants la 1ère année, 800 la 2e, 586 la 3e et 500 la 4e.

L'esprit pratique qu'est M. Mailloux a imaginé une méthode ingénieuse pour faire réfléchir ses auditeurs. Maurice Duplessis agira de même au siècle suivant pour combattre Ottawa qui *nous vole notre butin*.

La 3e église

En 1844, Robert Baldwin, député de Rimouski, et Mgr Joseph Signay, promu archevêque le 12 juillet, visitent le Collège, le 25 juin et le 5 décembre, respectivement. La paroisse participe aussi, d'une façon, à la réception. Entre ces deux événements intervient (28 août) l'ordination sacerdotale de M. Edouard Richard par Mgr Flavien Turgeon. L'ordinand est le fils de François Richard et d'Octavie Roy. Le père construisit le Collège de 1827 à 1829; le fils est le premier prêtre issu de l'institution fondée par M. Painchaud.²⁴⁰

Un projet se présente qui, plus encore que les événements précités, retient l'attention des paroissiens. A cause du mauvais état de santé du curé, il n'a pas été question de nouvelle église depuis 1842. L'année suivante, M. Mailloux a passé quatre mois à St-Basile du Madawaska, chez Mgr Antoine Langevin. Il rentre à Ste-Anne le 10 août, parfaitement rétabli. Le pasteur se remet vite à la besogne. Le 16 juin 1844, il fait approuver par les marguilliers, actuels et anciens la requête par laquelle la Fabrique demande à Mgr Signay l'autorisation de reconstruire l'église. Le document porte que l'église actuelle est *dans un état de ruine* et qu'il est urgent de la remplacer par un édifice plus vaste. Mais *l'état des mauvaises récoltes et autres malheurs* font que les paroissiens ne peuvent, *sans se gêner intimement*, contribuer à l'oeuvre projetée que par la fourniture des matériaux et l'assistance aux ouvriers. A l'assemblée qu'ils ont tenue le 2 juillet,²⁴¹ les paroissiens, pour éviter les frais de la répartition, se sont engagés par écrit à cette forme de contribution volontaire. Toutefois, ils considèrent que leur engagement ne sera efficace que si les deniers de la Fabrique sont utilisés pour payer les ouvriers. Ils demandent de pouvoir rebâtir sur l'emplacement actuel. La Fabrique réserverait pour le culte 40 Louis de ses revenus annuels, ou toute autre somme que Sa Grandeur déterminera. Les paroissiens sont confiants d'être exaucés, l'Evêque étant au fait que l'église est abondamment pourvue en lingerie et en ornements. De plus, la Fabrique a au coffre 700 Louis en numéraire ou en obligations.

241. Note de l'Auteur : Le curé a fondu en un seul texte les résolutions du 16 juin et du 2 juillet.

M. Mailloux nomme les participants : Hilaire Guy, Henri Roy, Joseph Anctille, François Michaud, François Ouellet, Antoine Gagnon, Joseph Thiboutot, anciens marguilliers ; les marguilliers en exercice Etienne Bois, François Roy et Germain Hudon. Seul Anctil a su signer avec le curé. Le paraphe du curé, lui, n'apparaît qu'à la résolution du 10 novembre dont le texte suit au Cahier des délibérations. Ce document résume substantiellement la requête du 16 juin, puis apporte comme argument additionnel la demande à Monseigneur *d'aider les paroissiens de Ste-Anne, en considération du zèle qu'ils ont montré pour la construction d'un collège destiné spécialement à l'éducation de la jeunesse du diocèse de Québec*. Cette fois-ci, c'est Pierre Sirois et Germain Hudon qui sont seuls à pouvoir signer avec le curé.

À l'oeuvre pour l'église neuve

La requête a été agréée. Le 27 avril 1845, M. Mailloux annonce pour le lendemain une grand'messe pour remercier Dieu des grâces accordées *pendant les 47 ans que cette église est bâtie*; pour demander miséricorde pour les irrévérences qui y ont été commises, et *pour prier Dieu de bénir l'entreprise que nous avons commencée dans la construction d'une nouvelle église*. Ce sera la dernière grand'messe chantée dans cette église, ajoute le curé. Les dimanches et fêtes, il y aura deux messes : les hommes en haut, les femmes en bas. Le pain bénit ne sera donné que dans la nouvelle église. Et à son prône du 20 avril, le pasteur fait savoir que l'on commencera mardi à démanteler la voûte et le sanctuaire.²⁴²

La démolition de la vieille église et les fondations de la nouvelle ont marché si rondement que dès le 19 juin (1845), M. Charles Bégin, curé de la Rivière-Ouelle, bénit la première pierre. Le curé de Saint-Denis donne le sermon, M. Ouertier inaugurant ainsi sa carrière de prédicateur des grandes circonstances dans la région. Il a donc tôt supplanté M. Chiniquy. Le curé de Kamouraska établira sa renommée dans une voie d'une autre portée. Il reste que le futur apostat est bel orateur, lui aussi. De son côté M. Mailloux ne cède pas sa place dans le domaine de l'éloquence.

A la pierre angulaire on appose une plaque en plomb sur laquelle l'abbé Edouard Richard a gravé une kyrielle de noms : (le texte est en latin) le pape Grégoire XVI, la reine Victoria, l'archevêque Joseph Signaj, le coadjuteur P.-F. Turgeon, le gouverneur Metcalf (lord Fenhill), le curé Alexis Mailloux, le directeur François Pilote et le préfet des études Thomas-Benjamin Pelletier, du Collège, le maire Amable Dionne (seigneur, membre du Conseil législatif), D.-F. Richard, directeur des travaux, et autres.

242. On peut présumer que M. Mailloux sauvegardera le plus possible des oeuvres du Frère Marc et de Baillargé. La sacristie servant provisoirement d'église, M. Mailloux y érigea le chemin de croix le 19 novembre.

Le nom du seigneur Amable Dionne apparaît avec la mention de maire. Ou l'inscription est postérieure au 1er juillet, ou la première élection de maire a été faite avant que les paroisses deviennent officiellement municipalités par la vertu de la Loi 8 Victoria, chap. 40 (1er juillet 1845). Amable Dionne est maire mais de Kamouraska. A Sainte-Anne c'est le notaire Ovide Martineau qui inaugure la série des premiers magistrats (1845).

Bien entendu, les comptes de la Fabrique pour 1845 et 1846 porteront presque tous sur les dépenses pour l'église et la sacristie, car il y aura aussi nouvelle sacristie.

M. Mailloux met tout son coeur à l'érection de l'église pour divers motifs dont le principal est l'accomplissement d'un voeu. C'est son coeur qui était gravement malade en 1842, écrit-il à Mgr Signay, le 29 août 1846. Il promet alors à sainte Anne et à la sainte Vierge, s'il était guéri, de reconstruire l'église, puis de se consacrer aux missions et aux retraites.²⁴³ La foi capable de transporter les montagnes !

Les travaux progressent, mais les ressources financières se font insuffisantes. Aussi, (8 mars 1846) le marguillier en charge Germain Hudon est-il autorisé à emprunter 250 Louis (le montant sera porté à 300 Louis une semaine plus tard). Ainsi pourront être parachevés les murs, la toiture, les planchers et une partie des bancs. A la même assemblée, les marguilliers, avec l'assentiment du Curé, demandent à Monseigneur d'autoriser la cession d'un terrain *en bas du coteau*, pour la construction d'écuries. Des 10 sous réclamés pour la location annuelle des stalles, 6 iront au Curé et 4 à la Fabrique.

Les travaux ont été menés si rondement que, même si l'intérieur n'en est pas terminé, l'église est consacrée le mercredi 7 octobre 1846. Ce n'est pas une petite cérémonie : elle durera huit heures et demie. (Celle du lendemain sera un peu plus courte.) L'archevêque Signay a été invité, mais le mauvais état de sa santé ne lui permet pas cette corvée. M. Mailloux veut se rabattre sur Mgr Gaulin, curé de L'Assomption, mais l'Evêque refuse de l'inviter. On trouve la solution en déléguant au sacre de Mgr Magloire-Auguste Blanchet, à Montréal, le grand-vicaire Célestin Gauvreau, avec mission d'inviter le nouvel évêque. Mgr Blanchet acceptera d'emblée.²⁴⁴ Celui-ci arrive à Ste-Anne le lundi soir 5 octobre, pour la cérémonie du surlendemain.

De sa plus belle main, Mgr Blanchet dresse le procès-verbal des deux cérémonies qu'il a présidées *sur l'invitation de Mr Mailloux, v.g., curé de cette paroisse, et avec l'assentiment de Mgr l'Archevêque de Québec* (...). Il a déposé sous la pierre du maître-autel *des reliques des*

243. Cf. Mgr Lebon : *Histoire du Collège*, (...), p. 70; tome 1.

244. Cf. Mgr Lebon : *Ouvrage cité*, p. 74. Mgr Magloire-Auguste Blanchet est sacré, en septembre 1846, évêque de Nesqually avec siège à Walla-Walla (Seattle) en Orégon. Il est le frère de Mgr Norbert Blanchet, archevêque du même Etat.

Bienheureux Martyrs S. Félix et S. Jucundin. (Dix prêtres signent avec lui le premier acte; les curés Louis Parant, de Saint-Jean Port-Joly, et F.-X. Delâge, de L'Islet, ne sont plus là pour signer à la cérémonie du lendemain.)

Les foudres du Sinäi

Manifestant une fois de plus sa vocation de journaliste, le curé Mailloux relate en détail le grand événement dont sa paroisse a été le théâtre. La construction a débuté le 7 juin 1845, note-t-il d'abord. La cérémonie de consécration de l'église et du maître-autel commença à 7¼ heures et la messe qui suivit prit fin à 3¼ heures. Le temps était couvert, le tonnerre grondait. Malgré les chemins rendus impraticables par des pluies continues d'une quinzaine de jours, *une grande foule de peuple s'était rendue auprès de l'église.* Seulement quelques grains de pluie pendant la procession autour de l'édifice. Mais au moment de pénétrer dans l'église, au retour du collège où l'on était allé prendre les saintes reliques, c'est le déchaînement des éléments : pluie diluvienne mêlée de grêle tombant *des nuages secoués par d'épouvantables roulements de tonnerre; la foule effrayée s'élance dans les portes de l'église et se met à l'abri dans la maison de refuge, mais avance au fond de l'enceinte du temple du Dieu saint qui semble vouloir rappeler le jour où il donna sa loi aux Hébreux du haut de la montagne de Sinäi.*

Le narrateur poursuit son récit haut en couleur : *Ce fut alors un spectacle sublime et magnifique ce peuple arrêté d'épouvante au bas de l'église; (...) personnes habillées en surplis formant un cordon blanc autour des murs non crépits; le chant solennel du Kyrie Eleison, répété à l'unisson par plus de 200 voix sous un toit sonore; le bruit de l'orage et du tonnerre (orage eut suffi—G.O.) retentissant; au dehors tout frappait et élevait l'âme.* (Le moral devait cependant être bas chez plusieurs assistants.)

Puis ce paragraphe révélateur de la prédication de l'époque : *M. Pascal Pouliot, archiprêtre, curé de S. André, chanta la grand'messe. M. Edouard Quartier prêcha un beau sermon sur la consécration et projeta de l'orage et du tonnerre pour graver dans l'esprit de son auditoire la crainte du Dieu tout puissant.*

M. Mailloux a fait les choses en grand : le chœur de chant de 48 voix (29 de Ste-Anne, 15 de l'Isle-aux-Coudres, 3 de Saint-Roch et 1 de la Rivière-Ouelle) chanta les psaumes, les antiennes et la messe royale. Le curé estime que les sacrifices que se sont imposés *les 25 prêtres présents en venant par de tels chemins méritent une mention spéciale dans cette notice*, et il les nomme : il est venu notamment M. Pierre Mercure, curé du diocèse de Montréal, et M. Antoine Lebel, de Rimouski. C'est 35 soutanes en tout si on inclut les séminaristes du Collège. Le pasteur est justifié d'exulter après un tel succès malgré le vent, la pluie (sans le naufrage). Ce n'est pas fini pourtant, car, le lendemain, Mgr Blanchet

consacre les deux autels latéraux : l'autel dédié au T. S. Coeur de Marie dans la chapelle du Nord, et l'autel des SS. Anges dans la chapelle du Sud, le premier contenant les reliques de SS. Sérin et Restitut, martyrs, le second, celles de S. Séverin et Ste Mansuetà. A cette cérémonie les curés Quertier et Mercure assistaient l'Evêque consécrateur. Il y eut messes basses aux autels latéraux. La Fabrique, note encore M. Mailloux, a versé 50 piastres pour les trois pierres d'autel d'égales dimensions, celle du maître-autel ayant été offerte *par les engagers et les engagères*, les deux autres par les jeunes gens et les jeunes filles, respectivement.

Autant que leur curé les paroissiens de Ste-Anne sont fiers de leur église aux vastes proportions : 150 pieds de longueur sur 62 de largeur et 35 de hauteur, le chœur mesurant 40 pieds carrés; le plus haut des deux clochers se dresse au-dessus du portail.²⁴⁵

Mgr Blanchet quitte Ste-Anne le samedi 10; de nombreux cavaliers l'escortent sur une bonne distance. La vie paroissiale va maintenant reprendre son rythme normal. Dans son prône du lendemain, M. Mailloux fait observer que c'est la première grand'messe dans la nouvelle église. Pour l'ensemble des paroissiens certes, car la cérémonie interminable de mercredi incluait aussi la grand'messe. Dans la nef, le curé installe (12 novembre) le chemin de croix, en présence de MM. Célestin Gauvreau, François Pilote et Hyacinthe Potvin.

Au Collège, le curé coudoie M. Pilote. A l'instar de feu M. Painchaud, ce prêtre a la volonté de laisser une oeuvre à Ste-Anne. Le 24 décembre (1846), M. Pilote informe M. Evans, secrétaire de la Société d'agriculture du Bas-Canada, que le Collège serait disposé à créer une école d'agriculture si on l'aidait. Il faudra 13 ans pour que le projet soit réalisé.

La croix noire

M. Mailloux n'en a plus pour longtemps à Ste-Anne, maintenant qu'il a accompli la première partie de son vœu. Il lui reste cependant autre chose à faire dans sa paroisse, avant de réaliser son second objectif. L'Ordre de tempérance qu'il a fondé en 1841 ne lui suffit pas. C'est tout ou rien. Le *tout* vient le 2 juillet 1847 par le truchement de la *Société de la croix* (la croix noire, dira-t-on couramment, le symbole des abstinents étant invariablement noir). M. Quertier préside l'installation. M. Mailloux jubile :

Les M.M. marchands de la paroisse s'engagèrent par compromis à ne plus vendre de Boisson, que pour cas de nécessité urgente ou de maladie. Quatre cents (sic) vingt deux chefs de famille prirent alors des croix. Cette belle et touchante société a été fondée à la fin des exercices solennels du jubilé.

245. Cf. *Album 1970-1971* publié par la Jeune Chambre de commerce, inc. Les comptes de la Fabrique indiquent cependant que le grand clocher ne fut érigé qu'en 1856.

M. Alexis Mailloux est toujours supérieur du Collège en même temps que curé. Le 10 septembre (1847), la Corporation de l'institution le maintient dans ses fonctions, mais M. Mailloux refuse sachant que dans un mois au plus il aura quitté Ste-Anne. Mgr Wilfrid Lebon n'exagérera pas quand il donnera M. Mailloux comme l'une des gloires les plus pures du Collège. Certainement aussi la crème des curés qui ont dirigé Sainte-Anne jusque-là.

Cet homme méthodique veut que tout soit net à son départ. Aussi rend-t-il compte (29 septembre) de l'*Etat des recettes et dépenses pour la construction de la nouvelle église de Ste Anne, ainsi que d'autres dépenses, soumis à MM. les anciens et nouveaux marguilliers ainsi qu'aux contribuables (. . .) et approuvé par eux*. M. Mailloux fait observer que le curé a été chargé de conduire les travaux et de payer les ouvriers et autres dépenses. Tout y est en blanc et en noir. Au chapitre des recettes il y a, entre autres : L642-12-8½ pris au coffre-fort et comptés devant le marguillier Charles Lévesque; collectes à la bénédiction de la pierre et à la consécration de l'église : 26-1-3 et 20-3-7, respectivement; dons de particuliers : 14-10-11; souscription de l'hon. Amable Dionne : 50 Louis; vente d'effets de l'ancienne église : 11-9-4; souscription volontaire par les filles, les jeunes gens, les *engagés*, pour les pierres d'autel : 33-17-0; emprunt pour achever la construction : L300. Les recettes totalisent L1782-13-10, tandis que les dépenses se chiffrent par L1872-1-6, incluant L6-10-0 pour le voyage de Mgr Blanchet. M. Mailloux a comblé le déficit de L149-7-8. Il *n'exige que la remise de la somme de quarante Livres courant, faisant remise de l'excédent de cette somme en faveur de la fabrique, comme il le déclare dans la présente assemblée*. (Le 12 février 1854, les marguilliers conviendront de verser à M. Mailloux ses 40 Livres plus 10 Livres en intérêts.)

M. Mailloux signe pour la dernière fois au Livre de comptes et délibérations, le 29 septembre 1847, à l'assemblée où les marguilliers sont autorisés à payer un agent pour collecter l'argent du casuel dû à la Fabrique de 1838 à ce jour. La reddition de comptes était signée *Al Mailloux ptre curé*; cette dernière fois, on lit seulement *Al Mailloux ptre*, avec à gauche la signature fionnée de D. S. Marquis. (Il est médecin.)

A distance, je ne peux m'empêcher d'avoir en grande vénération M. Alexis Mailloux dont j'ai suivi le riche ministère par les archives qu'il a laissées. Aussi j'éprouve comme le sentiment d'accomplir un devoir en faisant écho à l'hommage qui sera rendu à la mémoire de ce saint prêtre. Louis de Gonzague Fortin vantera le pionnier de la tempérance, le missionnaire de la foi, l'écrivain fécond, le musicien, le prêtre à l'activité débordante, le curé modèle, d'une grande sévérité pour lui-même et qui n'hésitait pas à s'imposer aux autres par la force de l'exemple.²⁴⁶

246. Cf. *La Gazette des campagnes* du 29 juillet 1948, l'auteur s'inspirant surtout de Mgr Lebon.

Portrait de M. Mailloux

Dans la préface du *Manuel des parents* (ouvrage de M. Mailloux réédité en 1910), l'abbé David Gosselin tracera de l'auteur ce portrait saisissant :

Son physique n'avait rien de séduisant : large tête, grand front, oeil sévère et scrutateur, nez à porter des lunettes, lèvres fortes et teint gris pâle. Il était autoritaire, plus ou moins aimable et un peu grognard à certaines heures, rude parfois, trop indépendant des lois de l'étiquette. Mais cette enveloppe presque rustique cachait une réelle bonté, une âme apostolique, un caractère dont les traits dominants étaient un absolu mépris du monde, l'amour de la règle, l'exercice de la pénitence, une obéissance empressée et l'abnégation de soi-même. (Imitation, XXIII, 4) Dieu seul sait la somme de bien que M. Mailloux a fait (sic) à ses compatriotes. On peut dire qu'il a réellement régné sur nos populations, qu'elles l'ont écouté et acclamé comme un libérateur. Pendant les deux décades qui ont suivi ce que je puis appeler sa vie publique, ses enseignements en matière de tempérance et de luxe ont eu force de loi. Son nom était sur les lèvres de tout un peuple qui ne cessait de bénir celui qui l'avait rendu heureux.²⁴⁷

Le prêtre qui a mérité pareil témoignage peut entrer en toute sérénité dans l'éternité.

On peut regretter aujourd'hui que les boîtes à paroles et à images aient tué à toute fin pratique l'éloquence. Et pourtant, combien notre peuple était friand des belles envolées dans la chaire, aussi bien que sur les tribunes profanes ! De ce côté-là les Canadiens français n'ont-ils pas été choyés jusque dans la première moitié du 20^e siècle ! Consolons-nous en nous rappelant, quand l'occasion s'en présente, le souvenir des hommes qui ont brillé par *le beau verbe*.

L'éloquence était certainement une autre facette attachante de la riche personnalité de M. Alexis Mailloux. On lira avec intérêt, je pense, ce témoignage d'un contemporain du curé de Ste-Anne. Dans une lettre du 26 février 1847 à M. Edmond Langevin, sous-secrétaire à l'archevêché de Québec, M. Pierre Bouchy, prêtre français professeur de rhétorique au Collège Painchaud, écrit :

La retraite va nous couper le sifflet pour quelques jours... (M. Bouchy a inauguré, au Collège, des cours d'art vocal.) Monsieur Quartier, un des bons prédicateurs que j'ai entendus dans ce pays, et le plus original de tous (si j'en excepte Monsieur Holmes) s'est chargé de la prêche. Il nous a déjà donné

247. Cf. Mgr Lebon : Ouvrage cité, tome 1, p. 440.

deux bons sermons le jour et le lendemain de la dédicace de l'église de Ste-Anne faite par Mgr Blanchet il y a à peu près un mois. Une cérémonie de neuf heures consécutives : une grand'messe chantée à 2 heures ½ de l'après-midi... une autre cérémonie de 9 heures le lendemain. Cela ne se voit pas tous les jours.

L'église élevée par M. Mailloux est une des plus belles, des plus vastes du diocèse. Nous y allons aux offices du dimanche, et c'est là que nous chanterons plus tard nos morceaux de musique s'il plaît à Dieu.

J'aime beaucoup le caractère de M. Mailloux. Par la variété de ses connaissances, l'étendue de ses ressources, et son activité infatigable, il est fort au-dessus des dignitaires de Québec. Il prêche très bien...

A M. Langevin qui s'informe de la prédication de MM. Mailloux et Quartier, M. Bouchy répond (4 février 1848) :

Ils me semblent réaliser l'idéal du missionnaire de campagne. Tous deux prennent tâche de parler au peuple selon ses idées et dans son propre langage; mais l'un (Quartier) a pour lui un ton plus original, plus piquant, plus de nouveauté, plus de saillie dans la pensée et dans l'expression, et surtout un débit majestueux et un organe riche et magnifique; l'autre (Mailloux) a peut-être plus de suite, moins de hardiesse, mais plus d'exactitude et de doctrine. Tous deux grondent beaucoup; en cela ils déconcertent mes théories; mais ils savent fermer la plaie qu'ils ont faite. Tous deux enfin surabondent de foi : chez eux, la foi est une passion, et j'oserais dire qu'elle fait la moitié de leur éloquence, que les sermons tirés d'un livre et récités par coeur paraissent froids auprès de ces improvisations nerveuses et originales.²⁴⁸ Splendide, à mon avis, M. Bouchy dans sa double étude !

Les curés se suivent, mais...

Quel est l'état d'âme des paroissiens de Ste-Anne face au départ de M. Mailloux? Le nouveau curé, c'est certain, devra être exceptionnel pour ne point faire regretter son prédécesseur. Or M. Louis-Alexis Bourret qui, à l'automne 1847, arrive de La Malbaie où il a été huit ans curé, n'a rien de transcendant. Agé de 35 ans, il est prêtre depuis onze ans. Il se présente avec un double désavantage : une frêle constitution (il est même souffreteux) et une voix nasillarde qui, de surcroît, ne porte guère au-delà de la chaire. Tout l'opposé de M. Mailloux. En guise de compensation, M. Bourret est très amène. Très dévoué aussi dans le ministère. Des messieurs du Collège apprécieront certes cet esprit versé en phi-

248. Cf. *Gazette des campagnes* du 27 juillet 1951 : communication de la Société historique de Kamouraska.

losophie et en théologie; voire l'helléniste qui lit couramment les Livres saints dans les textes grecs. Mais les paroissiens préfèrent assurément un sermon éloquent.

Quand il partira de Ste-Anne, M. Bourret aura des réalisations à son crédit : parachèvement de l'intérieur de l'église; fondation (1862) du couvent des Soeurs de la Charité (contre son gré), addition au foyer pour personnes âgées fondé par les demoiselles Guy, ci-devant lavandières et couturières pour le compte de la Fabrique à qui elles auront trouvé le tour de prêter 100 Louis.

Contrairement à M. Mailloux, M. Bourret n'aura rien à voir au Collège, la fonction de supérieur ayant été dévolue au grand-vicaire Célestin Gauvreau. Néanmoins, le pasteur sera plein de sollicitude pour la Maison.²⁴⁹

Les années qu'il passera à Ste-Anne ne seront pas trop lourdes au curé Bourret, au dire de Dionne. Mais l'historien corrigera aussitôt en disant que le pasteur connaîtra des petites misères de la part de paroissiens chatouilleux en politique.

De Ste-Anne en 1865, M. Alexis Bourret passera à Lotbinière. Ensuite, il sera curé à Ste-Anne de Beaupré et, finalement, à St-Isidore de Dorchester, où il décédera le 25 mars 1881. A sa mort, la Fabrique de Ste-Anne de la Pocatière lui fera chanter un service, après l'avoir libéré, en cours de route, de la dette financière qu'il avait contractée. M. Bourret paraît avoir été, pour le moins, assez piètre administrateur. Religieux, les paroissiens, oubliant les carences, rempliront l'église au service du 28 mars 1881.

Quand M. Bourret arrive à Ste-Anne, la paroisse compte 2 800 âmes, dont 2 500 communiant; les écoles sont au nombre de 15. En 1856, la population atteindra 3 200 habitants répartis dans 635 familles; elle ira diminuant ensuite, conséquence de la fondation de Saint-Onésime et de nombreux départs surtout au profit des Etats-Unis.

Baptêmes contre sépultures

Pour ses débuts à Ste-Anne M. Bourret est mal étrenné : à 3 heures le matin de Noël (1847) une forte secousse sismique ébranle la région. A l'époque, le curé ne manque pas de besogne : les sépultures sont nombreuses; les baptêmes compensent largement les pertes, heureusement. Voyons quelques statistiques : en 1847, 186 naissances contre 68 décès (187 baptêmes et 70 sépultures en 1845 et 158 contre 86 en 1846); 1848 : 177 naissances et 63 mortalités; 1849 : 168 baptêmes, 53 décès; 1850 : 187 naissances, 66 décès; 1851 : 163 baptêmes, 59

249. Cf. Mgr Lebon : Ouvrage cité, pp. 503 à 505 et p. 98. Quelques notes biographiques sur M. Bourret proviennent aussi de Dionne. (p. 66). Les autres renseignements sont tirés des archives de la Fabrique.

sépultures. De 1715 à 1871, 1852 sera l'année-record pour les naissances : 205 ; pour les sépultures, le sommet sera atteint deux ans plus tard : 94.²⁵⁰ Il ne semble pas que le typhus de 1847 et le choléra de 1849 dont Québec fut affligé, se soient propagés à Ste-Anne, ou que du moins ils y aient sévi à l'état épidémique.

La signature de M. Bourret au Cahier des délibérations apparaît pour la première fois le 26 décembre (1847) pour l'élection d'Eloi Ouellet en remplacement de Jean-Baptiste Ouellet, marguillier sortant. Quand celui-ci rendra ses comptes le 1er février suivant, minutieux, le curé indiquera même l'heure où il signe : *2 h de l'après-midi*. Cette année-là, le notaire Ovide Martineau a instrumenté pour la Fabrique et Amable Dionne a retiré 36 Louis comme rentes de deux ans sur son prêt de 300 Louis.

En 1848, (comme en 1843), janvier se comporte de façon bizarre : le 15, un fort vent du Sud a rendu le fleuve libre comme en été ; on circule en voiture d'été, on fabrique du sucre et on laboure près de Québec ; pas un pouce de neige dans les champs, le 22.²⁵¹

Quelles que soient les bizarreries climatiques, ce qui intéresse les paroissiens de Ste-Anne cette année-là, c'est de voir terminer l'intérieur de leur église. A l'assemblée que les marguilliers tiennent le 1er juin, il est question de loger le bedeau Thomas Gagné. Mais, la résolution porte que, engagés dans les travaux de l'église, les paroissiens ne peuvent assumer les frais de la maison à construire. On décide alors que Gagné bâtira lui-même sur le terrain qui lui sera assigné. Toutefois, il ne pourra, plus tard, céder la maison qu'à la Fabrique (si elle désire l'acquérir) ; sinon, le bedeau la déménagera à ses frais. Effectivement, on travaille à l'église car Fabien Chouinard est rémunéré en 1848 pour avoir dressé les échafaudages (on le paiera encore les deux années suivantes.)

Il semble bien que c'est cette année-là aussi que les marguilliers commencent à chauffer l'église : la Fabrique paie pour 2 *poêles ordinaires*. (C'est la première mention de cette nature au Livre de comptes. La Fabrique paiera pour un poêle dans l'église en 1849.) Mais il y a problème plus grave au Québec que de chauffer les églises.

250. Note : Les statistiques démographiques sont de feu M. Arthur Beaudoin. Durant le terme de M. Bourret à tout le moins, elles ne concordent pas toujours avec celles du curé.—G.O.

251. Cf. Mgr Lebon : *Histoire du Collège*, (...), tome 1, p. 390.

“La tragédie d’un peuple”

Au 18^e siècle, la nation canadienne-française a connu la tragédie de la cession à l'Angleterre. Au siècle suivant, les descendants des premiers habitants de race blanche en terre canadienne voient s'amorcer une autre tragédie qui menace d'avoir des conséquences plus désastreuses encore. Les Canadiens refusent de se laisser assimiler dans leur pays. Sous le regard satisfait du conquérant, la misère réussira largement là où les Bostonnais ont échoué en 1775-1776 : les nationaux s'en iront, par milliers, se faire assimiler sur le territoire même de ceux que leurs pères avaient combattus. Mais que faire d'autre pour un petit peuple sans autres ressources que son courage et ses bras, un peuple aux familles nombreuses que la forte mortalité infantile ne parvient pas à décimer ? Il faut vivre. Or il y a là tout à côté un pays souverain en plein essor industriel, où il est enfin possible de gagner son sel. Alors, c'est l'exode continu de familles sur tout le territoire du Bas-Canada. L'hémorragie prend tôt des proportions dramatiques. Une réaction s'impose. Le Gouvernement ne bouge pas : l'Eglise va intervenir de tout son poids pour tenter de sauver son troupeau. De la nécessité du salut à opérer naît le mouvement en faveur de l'établissement en pays neufs. Il est grand temps d'agir, avant que ce qui reste de belles terres ait été cédé à des Anglais.

Les sociétés de colonisation

L'arme de défense prend la forme de sociétés de colonisation. C'est, semble-t-il, de Québec que part l'initiative. Le 11 août 1848, le coadjuteur Turgeon émet une circulaire à titre de président de l'*Association du district de Québec pour l'établissement des Canadiens français dans les townships du Bas-Canada*. (Le diocèse de Montréal s'est donné un organisme similaire.)²⁵² Le clergé de Ste-Anne de la Pocatière (entendre les dirigeants du Collège) et des environs emboîte aussitôt le pas. Agréé par l'Archevêque sur la recommandation du grand-vicaire Gauvreau, M. Nicolas-Tolentin Hébert,²⁵³ curé de Saint-Pascal, prend la tête du mouvement, secondé par M. François Pilote, du Collège. Dès décembre (1848), neuf paroisses fournissent les membres-fondateurs de la *Société de colonisation de L'Islet et Kamouraska* qui vient d'être lancée. Cet organisme se fera pourvoyeur de *bâtisseurs de pays*. Sitôt fondée la société dont il a été élu président, M. Hébert se rend à Ottawa aux fins d'obtenir deux cantons au Lac Saint-Jean. En 1849, il est au lac Kéno-gamishish ; il y reste jusqu'à l'automne. Il retournera en 1857, secondé par son frère Octave, son vicaire et son compagnon dans la colonisation d'Hébertville.^{253a}

252. Cf. Mgr Henri Têtu : *Les évêques de Québec*, p. 607.

253. Nommé curé de Kamouraska en 1852. M. Hébert y passera 35 ans ; il y décédera le 17 janvier 1888, cinq jours après avoir célébré ses noces d'or sacerdotales.

253a. Cf. Mgr Lebon : *Ouvrage cité*, tome 1, pp. 176 à 179.

Cheville ouvrière de la Société de colonisation de L'Islet et Kamouraska à titre de secrétaire-correspondant, M. François Pilote succède tôt à M. Hébert à la présidence ; il sera épaulé par l'abbé Pierre Bouchy. M. Pilote, qui se sera rendu au Lac Saint-Jean l'année précédente, publiera *Le Sagunay en 1851, Histoire du Passé, du Présent et de l'Avenir probable du haut Saguenay au point de vue de la colonisation*.²⁵⁴ L'auteur fait un voyage d'un mois en compagnie de M. Bouchy, des séminaristes Saint-Aubin et Pierre Lagacé et des écoliers Henri-Raymond et Alphonse Casgrain. Le futur littérateur relatera cette randonnée dans *Souvenances canadiennes*. Le groupe aura visité, bien sûr, le noyau paroissial nommé Hébertville en l'honneur de son fondateur. (A y bien songer, pourquoi pas aussi Piloteville et Bouchyville?)

Les circonscriptions de Kamouraska et L'Islet constitueront un réservoir pour le peuplement du Lac Saint-Jean. Au siècle suivant, c'est l'Abitibi et le haut de L'Islet qui bénéficieront des recrues recueillies dans ce secteur, quand Mgr Auguste Boulet et l'abbé F.-X. Jean auront pris la relève.

On ne rendra jamais assez hommage à toutes ces âmes d'élite, à ces patriotes qui, avec des moyens de fortune, longtemps, ont assuré la permanence du *miracle canadien*, et sans qui aucune révolution — tranquille ou pas — n'aurait été possible dans la drôle de période que nous vivons par ailleurs depuis plus d'une décennie.²⁵⁵

Vite, un coup de barre pour nous ancrer de nouveau à Ste-Anne de la Pocatière !

Les Frères Facile et Zozime

Mgr Flavien Turgeon aura de quoi s'affairer durant son séjour à Ste-Anne en juin 1849. Le Coadjuteur fait son entrée au Collège le 9, salué par l'Harmonie et le petit canon. Le lendemain, il officie à la procession de la Fête-Dieu dans le village. Après les ordinations matinales du 11, anniversaire de sa consécration, l'évêque de Tloa se consacre à la visite pastorale. Une fois vus et alloués les comptes des marguilliers de 1843 à 1848, Sa Grandeur va mettre le point final à un abus déjà ancien. Il écrit en effet :

Nous recommandons aux marguilliers de faire rentrer aussitôt que possible les sommes dues à l'Eglise et nous faisons défense expresse de laisser à l'avenir l'argent de l'Eglise entre les mains des marguilliers sortant de charge, en exigeant d'eux des obligations, comme on l'a fait par le passé. Nous défendons aussi très par-

254. M. Pilote commet l'erreur — excusable à l'époque — de noyer la région du Lac Saint-Jean dans le Saguenay. Les habitants lui pardonneraient mal cette confusion aujourd'hui.—G.O.

255. Note de l'A. : Pour montrer que l'on peut faire de la chronologie et s'intéresser à l'aspect humain.—G.O.

ticulièrement de prêter l'argent de l'Eglise à des particuliers, de tels prêts n'étant aucunement autorisés et ne pouvant se faire qu'au grand préjudice de l'Eglise.

Au lendemain de la visite épiscopale, le Supérieur du Collège entrevoit la réalisation prochaine d'un projet qui lui tient à cœur : des Frères enseignants pour le cours commercial. En effet, le Frère Facile, provincial des Frères des Ecoles chrétiennes, est à Ste-Anne avec le Frère Zozime.²⁵⁶ On s'entend pour 1850. Le 19 février suivant, M. Pilote est avisé que 8 Frères arriveront à l'automne. Aussitôt, le Procureur annonce la bonne nouvelle dans les journaux. C'aura été une fausse joie : le 20 juillet, le Frère Facile informe le Supérieur qu'il lui est impossible de tenir sa promesse, la communauté ayant perdu deux des principaux sujets qu'elles destinait au Collège Painchaud.^{256a} Il faudra attendre pour avoir des Frères enseignants au village et ce sera la communauté du Sacré-Coeur.

Dans l'intervalle, Ste-Anne s'est enrichie des familles de *la Cavée de la Rivière-Ouelle*. Suite à la requête que les francs-tenanciers du lieu ont signée (26 janvier 1850), Mgr Signay décrète (10 juillet) que le secteur est annexé à Ste-Anne, mais pour les fins religieuses seulement. Si, par la suite, on leur fait un chemin leur permettant de se rendre à la paroisse qui est projetée (St-Pacôme), les habitants de *la Cavée* y seront rattachés.

Travaux à l'église

En 1848, on l'a vu, le curé Bourret fait effectuer des travaux à l'église. On en ignore l'ampleur. Il reste que cette année-là, (l'année suivante encore) Fabien Chouinard est payé *pour échaffaudages dans l'église*. Cette installation n'est tout de même pas uniquement pour l'installation des tuyaux de poêle. De son côté Adolphe Guy reçoit 15 Louis *en acompte sur l'entreprise des bancs*. La Fabrique a emprunté 125 Louis de Mgr Antoine Langevin, de sorte que le bedeau Thomas Gagné et le *connétable* Joseph Gaumont ont pu retirer, en 1849, leur salaire (depuis 1847 pour le premier).

Pour le reste, les renseignements d'ordre paroissial ne risquent pas de causer d'indigestion. Elle est déjà loin la riche époque de M. Mailloux ! Les redditions de comptes se font après un long délai. Le marguillier est rarement élu sans vote ; il arrive que le curé donne le détail de l'élection.

256. Note de l'A. : En 1944, le Frère Sigismond, e.c., originaire de Saint-Jean Port-Joli, me révéla cette note piquante : parce qu'ils oeuvraient dans un pays britannique, les Frères de sa communauté portaient en religion un premier nom anglais.—G.O.

256a. Cf. Mgr Lebon : Ouvrage cité, p. 102. L'Auteur mentionne aussi que le collège de Kamouraska, dirigé par des Frères, disparut en 1855, après seulement quelques années d'existence. (A L'Islet, on fut plus heureux : les Frères dirigèrent le collège qu'ils y avaient fondé en 1853, jusqu'à l'avènement du chambardement qu'entraîna l'application du Rapport Parent.—G.O.)

La nouvelle de 1850 à Ste-Anne vient de ce que le Collège a failli être détruit par le feu *allumé par légèreté criminelle*, dans la cave de l'aile Mailloux (cours anglais). Sans l'intervention herculéenne de l'abbé Grégoire Tremblay qui, aidé des villageois, parvint à défoncer le plancher, c'en était fait des deux ailes.²⁵⁷

Les naissances continuent d'augmenter : 155 en 1851 ; 174 l'année suivante. De leur côté les décès subissent une hausse encore plus forte : de 39 en 1851, ils grimpent à 77, dont 49 d'enfants de 14 ans et moins. Une épidémie a-t-elle passé pour faire se multiplier ainsi les croix de bois en 1852 ? La Faucheuse y va à coups redoublés.

Que de crimes en son nom !

M. Bourret ne semble pas avoir trop d'ennuis dans sa paroisse. En 1851, il n'en va pas de même pour M. Célestin Gauvreau que la Corporation du Collège a réélu supérieur le 17 juillet. Des élections sont tenues à l'automne, et Chapais l'emporte cette fois sur Letellier de Saint-Just. Déchaînement des *rouges* contre les *curés bleus*. M. Charles Bégin, de la Rivière-Ouelle, subit les effets de cette campagne : pour la grand'messe de l'Immaculée-Conception, il doit recourir à des chantres de Ste-Anne, les membres du lutrin refusant de chanter pour protester contre Thomas Bégin, frère du curé, qui a travaillé en faveur de Chapais. M. Gauvreau reçoit aussi sa part de horions ; on l'accuse d'avoir mis les finances du Collège au service des *bleus*. Le Supérieur s'en tire sans trop de bosses. Mais il est savoureux l'épisode auquel est mêlé le curé de la Rivière-Ouelle. Obligé par l'Evêque de se rétracter en chaire, parce qu'il a accusé Letellier de parler contre les prêtres, M. Bégin s'en tire par cette boutade : *Je l'ai dit, mes frères, c'est vrai ; ce qui prouve une fois de plus la force du proverbe que toute vérité n'est pas bonne à dire*. Intelligent, Luc Letellier de Saint-Just se contente de sourire devant l'ingéniosité de son curé.²⁵⁸

Détail si l'on veut, mais, en 1851, les frères J. & O. Crémazie, libraires de la rue de la Fabrique à Québec, sont devenus fournisseurs de la Fabrique de Ste-Anne : elle leur paie 10 gallons de vins de messe. (Le poète Octave Crémazie, qui mourra en France sous le nom de Fontaine, fait donc dans le commerce avec son frère Joseph.)

Mort du seigneur Dionne

Voici que Sainte-Anne est en deuil du seigneur. Le dimanche 2 mai 1852, le curé recommande aux prières *Amable Dionne décédé ce matin ; service jeudi à 9½ heures*. Dionne, qui avait fait sa fortune comme marchand à Kamouraska, — un peu aussi dans la politique sans doute — savait être généreux, même s'il ne détestait pas qu'on le publiât. Mgr Henri Têtu vante cette grande générosité :

257. Cf. Mgr Lebon : *Histoire du Collège*, (...), tome 1, p. 104.

258. Cf. Mgr Lebon : *Ouvrage cité*, pp. 116-117.

Toutes les institutions civiles et religieuses étaient patronnées par lui. Il protégeait tous les talents, encourageait toutes les entreprises utiles et contribuait largement à toutes les oeuvres de bienfaisance. Il était la providence du pauvre et sa main ne cessa jamais de s'ouvrir à la voix de l'indigent.

Fils d'Alexandre Dionne et Madeleine Michaud, Amable Dionne était né à Kamouraska le 30 novembre 1781. Le 10 juin 1811, il épouse Catherine Perrault, de la Rivière-Ouelle. Ses études ne durent que 18 mois; il est ensuite commis au magasin du seigneur Pierre Casgrain à la Rivière-Ouelle, avec qui il entre en société l'année de son mariage. Deux ans après, il s'établit à Kamouraska, vraisemblablement pour diriger une succursale du commerce Casgrain-Dionne. En 1818, séparation à l'amiable d'avec Casgrain. Dionne devient tôt l'homme le plus riche de Kamouraska. Il s'instruit par lui-même, se lance dans la politique et est député de Cornwallis de 1830 à 1835. Membre du Conseil législatif pendant deux ans, il est ensuite (1837 à 1841) membre du Conseil spécial institué par le Gouverneur après les troubles. Il rentre au Conseil législatif en 1842 et y sera jusqu'à sa mort. Il a été capitaine puis lieutenant-colonel commandant du Régiment de Kamouraska. Il a été de plus maire de Kamouraska et *préfet du comté*. Dionne a été juge de paix pendant plus de 30 ans. Joseph Lavoie prétend que Dionne construisit en 1838 le moulin seigneurial de la rivière Saint-Jean et en 1848, le manoir, puis qu'il s'établit à Sainte-Anne l'année suivante.²⁵⁹

Après la mort du seigneur, sa veuve retirera les intérêts des 300 Louis que son mari a prêtés à la Fabrique. Elisée Dionne héritera du fief de Sainte-Anne.

L'ère Pilote

Le 15 juillet 1853, le Collège se donne un nouveau supérieur, M. François Pilote. M. Pilote succède au démissionnaire Célestin Gauvreau qui conserve le titre de grand-vicaire, toutefois. Le premier jouera un grand rôle à Ste-Anne, rôle bénéfique pour la classe agricole aussi bien que pour la gent étudiante. Comme M. Painchaud, il connaîtra des heures douloureuses sur la fin de sa carrière d'éducateur; elles lui permettront de dévoiler enfin que sous sa carapace d'acier, bat un coeur humain et généreux. Une fois dans le ministère paroissial après 34 années de dévouement au Collège, il aura la fortitude d'oublier le mal qu'on lui a fait, celui-ci étant peut-être le ressac de la dureté qu'il aura montrée à l'endroit de collaborateurs. Il était sans doute trop exclusif, mais c'était un homme de grande valeur. Peut-être aura-t-il eu le tort de voir trop grand.

259. Cf. Archives de la Société historique de la Côte du Sud.

Au 19^e siècle, il semble que l'est de la province de Québec chemine à travers des alternances de saisons plus que capricieuses. Ainsi, au Collège on fait, le 2 mai, les premières semailles de 1853. (Le notaire Morin a fait mieux à Saint-Roch, en semant le 19 avril). Par contre, le *Canadien* relatera que, le 3 mai de l'année suivante, des attelages de trois chevaux ont tiré de lourdes pièces de bois sur la glace entre le Cap-Rouge et la rivière Chaudière. Quatre jours plus tard, le colonel Vincent Dubé, de Ste-Anne, descendra en carriole jusqu'à Saint-Jean Port-Joli.²⁶⁰

Ce qui ne varie pas toutefois, c'est la misère généralisée dans laquelle se débat le peuple. Ainsi, pour 1853, le curé Bourret inscrit au Cahier des comptes comme non payées 12 grandes sépultures et 18 des 62 petites (les moins dispendieuses pourtant, à 25 sous); la Fabrique a enterré *par charité* 4 adultes et 14 enfants. La *revanche des berceaux* continue de subir de rudes assauts : on le constatera de nouveau en 1855, année où des 91 sépultures 56 seront pour des enfants de moins de 15 ans. La haute mortalité infantile est à l'époque, — et pour longtemps encore — un des volets de la tragédie de notre peuple.

Pour oublier ses maux, la masse (c'est peut-être les gens bien au contraire) s'adonne au jeu des *tables tournantes*, car le curé Bourret lit en chaire (22 janvier 1854) le mandement épiscopal à l'encontre de cette pratique qui paraîtrait bien innocente aujourd'hui que la superstition a revêtu bien d'autres formes.

“Les honnêtes travailleurs”

J'ai promis de ne toucher que très peu à la politique. Il faut bien y revenir pourtant pour l'élection de 1854 où Jean-Charles Chapais l'emporte à nouveau sur Luc Letellier de Saint-Just. Mais il y a que le vainqueur est salarié de l'Etat comme employé des Postes et, surtout, que des deux côtés de la barricade, *les honnêtes travailleurs d'élections* y sont allés trop libéralement dans les manoeuvres frauduleuses, voire les sévices. La Chambre enquête et l'élection est annulée avec le résultat que Kamouraska sera deux ans défranchisé. Le côté loufoque de l'enquête, c'est que les deux candidats sortent blanchis; seul écope Joseph-Magloire Hudon, chargé de poll à la Rivière-Ouelle, qui s'en tire avec 24 heures de détention.

1855 ! Sainte-Anne est à l'ère des projets. Projet d'agrandissement du Collège. Projet d'école normale. Projet de prolongement du chemin de fer. Projet d'école d'agriculture. Projet de finition de l'intérieur de l'église. Tous ces projets seront réalisés à plus ou moins brève échéance, sauf un : l'école normale. Pourtant, Etienne Parent, secrétaire du Conseil de l'Instruction publique, et l'hon. Jean-Charles Chapais au-

260. Cf. Mgr Lebon : Ouvrage cité, p. 391.

ront travaillé ferme. Ça n'aura été qu'un beau rêve. La Corporation du Collège endosse le projet. On a préparé les plans de l'édifice que l'Etat édifierait du côté du chemin de fer projeté. Parent se débat en faveur de Ste-Anne parce que les institutrices qui seront formées à l'école normale enseigneront dans le milieu rural. Au Supérieur du Collège de Ste-Anne (M. Pilote) il écrit (15 janvier 1856) que si l'Archevêque de Québec *frappait dans mon sens, il l'emporterait*. Le secrétaire du Conseil insiste que l'école normale à Québec ne bénéficierait qu'aux jeunes des environs, ceux de *la côte d'en bas* n'ayant pas les moyens de payer pension en ville. Parent, dans cette lettre (nationaliste, va !) saisit l'occasion d'exprimer sa satisfaction des rapports qu'il reçoit sur les études collégiales (il a soumis celui de M. Pilote) : chacun d'eux est *une preuve écrite des progrès de l'éducation secondaire parmi la race inférieure*. Il renchérit : *nos maisons d'éducation feraient bonne figure parmi les autres, je vous assure ! et j'espère que l'orgueil de nos Anglo-Saxons diminuera un peu quand ils verront où nous en sommes*. (Voilà, pour une fois un fonctionnaire qui ne craint pas de se compromettre dans sa correspondance. Pareille attitude ne doit pas nous étonner de la part d'Etienne Parent. Il a payé pour le droit à sa liberté de pensée et de parole !)

De son côté, Chapais informera le Supérieur (19 février) qu'il a vu l'hon. P.-J.-O. Chauveau (le neveu d'un ancien curé de Ste-Anne—G.O.) et qu'il a paru le convaincre, même que l'hon. Cartier (Georges-Etienne) *partage jusqu'à un certain point* ses vues. Hélas ! les vues de M. Cartier visaient un autre objectif : l'école normale, c'est Québec qui l'aura.

Il faut se préparer aux déceptions

Sainte-Anne doit s'habituer aux déceptions en matière d'éducation : elle en connaîtra d'autres — plus cuisantes encore — au siècle suivant.

Sur l'heure, qu'à la Grande-Anse on se contente des phénomènes que prodigue la nature. En 1855 en effet, c'est d'abord la secousse sismique de la nuit du 15 au 16 février ; c'est ensuite la féerie de l'aurore boréale du 12 mars, spectacle inouï ; deux jours plus tard, ritulance du clocher du Collège d'où giclent les étincelles, véritable feu d'artifice dont le crépitement s'entend à 80 pieds.²⁶¹

Et puis, l'homme aux réalisations est là. M. Pilote met en marche l'agrandissement du Collège (l'aile nouvelle portera son nom.²⁶²) Mais un certain jour de 1855, n'est-il pas des prêtres du Collège pour porter un oeil nostalgique vers le fleuve sur lequel vogue l'abbé Pierre Bouchy, ce *grand talent, ce caractère un peu bizarre, parfois aussi charmant et rem-*

261. Note : L'électrification du clocher ne serait-elle pas la séquelle de l'aurore boréale du 12 mars?—G.O.

262. Cf. Mgr Lebon, pp. 391-392 et 144.

*pli d'amabilité et de bons mots dans la conversation?*²⁶² M. Bouchy rentre en France : son pays d'adoption qu'il aimait n'a pas su le retenir; cette terre de Ste-Anne où il a répandu le culte du beau chant, en plus de s'y vouer à l'enseignement des classiques et de participer au peuplement du Lac Saint-Jean.

Le curé Bourret est logé dans une maison louée par la Fabrique. Qu'est-il advenu du presbytère, avec salle publique attenante, dont M. Painchaud faisait ses beaux dimanches? L'immeuble a-t-il été démoli, ou s'il a été converti tout entier en lieu de rassemblement pour les paroissiens? Quoi qu'il en soit, en visite pastorale (16 juin 1855), le coadjuteur Turgeon recommande instamment aux marguilliers de prendre sans délai les moyens de bâtir un presbytère. Toutefois, il *conseille* — ce qui serait plus avantageux — *d'acheter la maison occupée actuellement par Mr Le curé.*

Il y a plus. L'Evêque de Tloa recommande à *ces messieurs* (les marguilliers) *de s'occuper immédiatement des moyens de faire achever l'Eglise afin de multiplier les ressources de la Fabrique pour cet objet, de prier Mr le Curé d'exciter les paroissiens à donner chacun à son tour tous les dimanches à la quête qui se fait dans l'église et de plus de ne pas manquer de faire la quête de l'enfant Jésus.* (Le curé ne s'occupera guère de cette dernière recommandation.)

Au Collège les projets, ça se réalise tout de suite. Dès 1855, commence la construction de l'aile qui portera le nom du Supérieur. Les excavations sont tôt terminées. Le 14 juin, Mgr Baillargeon bénit la pierre d'angle de la nouvelle aile qui comporte aussi la chapelle. (Celle-ci sera bénite le 21 juin 1856.) Simultanément, on hausse le corps principal du Collège et on l'orne d'une petite coupole.)²⁶³

Nonobstant les échafaudages de 1848, l'intérieur de l'église n'est pas fini. M. Bourret a du pain sur la planche pour 1856; il en coûtera cher toutefois pour l'enfourner. C'est l'architecte François-Xavier Berlinguet, de Québec, qui est chargé des travaux (28 mars). A la même assemblée, curé et marguilliers du banc sont autorisés à emprunter jusqu'à 300 Livres *dans le but de favoriser l'architecte à faire le plus d'ouvrage la première année.* C'est un premier emprunt; ceux qui suivront ne seront pas tous clairs.

Les cloches de 1856

En même temps que débutent les travaux à l'intérieur de l'église, le curé fait ériger le clocher pour loger les trois cloches qu'il a commandées. La bénédiction a lieu le 23 décembre (1856). Mgr Antoine Langevin, créancier de la Fabrique, officie. La première cloche (832

263. Cf. Mgr Lebon : Ouvrage cité, pp. 157 à 164.

livres) est baptisée *Amable-Catherine-Alexis*, en l'honneur du parrain Amable-Pascal Dionne, seigneur de Saint-Roch des Aulnets, de la marraine Catherine Perrault, veuve de l'ancien seigneur, et du curé Bourret. (Mme Dionne est pour la seconde fois marraine à Ste-Anne.) La deuxième cloche (520 livres) sera appelée *Augustine-Angélique-Anne*, ses parrain et marraine étant Augustin Martineau et Angélique-Anne Sasseville, épouse de François Roy, de Ste-Anne. La dernière du trio, *Ovide-Marie-Flavie* (371 livres) a pour parrain et marraine Ovide Martineau, shérif de Kamouraska, et Marie-Flavie Casgrain, son épouse. Le curé inscrit les noms des prêtres présents.²⁶⁴ Les cloches seront installées là-haut par le menuisier Félix Langlais; le forgeron Onésime Ouellet et Firmin Deschênes y mettront aussi la main.)

Pendant que M. Bourret parfait l'intérieur de l'église, M. Mailloux combat aux Illinois le schisme de Chiniquy. Il revient à Ste-Anne le 13 mai 1857. Il visite le Collège; mais l'histoire ne dit pas s'il est allé voir "son" église. Cette année-là, le curé de Ste-Anne, de concert avec l'architecte Berlinguet, fait modifier le plan original des travaux. Le 9 août, les marguilliers, à *la grande majorité*, acceptent ce qui suit: enlever les galeries latérales; remplacer les petits châssis latéraux par des *oeils-de-bouc*; ériger un second jubé; garnir les *arcs doubleaux de feuilles et courants d'érable sculptés suivant l'art*; laisser *pour le chant et la musique* l'espace entre les piliers de l'ancien jubé et placer *les petits enfants* dans le nouveau (ils attendront quelque temps leur place, *les petits enfants.*). On ajourne ensuite la réunion au lendemain pour la signature du contrat devant Me Deguire *et son confrère*. Hilaire Guy, Joseph Martin et Anselme Ouellet, cultivateurs, sont marguilliers du banc. Le contrat amende l'acte du 24 mars 1856: l'entrepreneur étant déchargé des travaux aux *arcades*, l'entrepreneur recevra 250 Louis au lieu de 500.

C'est le 27 septembre de cette année-là (1857) que la Fabrique convient de donner à la nouvelle paroisse de Saint-Onésime la vieille cloche et le tombeau d'autel *qui ne sert plus, en considération des services qu'ils* (les habitants concernés) *ont rendus comme paroissiens de Ste-Anne.*

Ste-Anne, pendant cette période, connaîtra la parade des emprunts, l'architecte Berlinguet faisant office d'entremetteur, jusqu'à ce que le colonel Vincent Dubé, ancien marguillier, soit chargé de ces transactions. De 1857 à 1861 inclusivement, la Fabrique effectuera au moins 6 emprunts pour le total de 2 650 Louis ou Livres (on emploie tantôt l'une tantôt l'autre de ces désignations.), hypothéquant les biens communautaires à partir de 1860.

264. M. Bourret nomme, à part lui: Charles Bégin, de la Rivière-Ouelle; David-Henri Tétu, de St-Roch des Aulnets; Nicolas Hébert, de St-Louis, et Octave Hébert, son assistant; Pierre Patry, de St-Pascal; H. Potvin, de St-Denis; François Bégin, de St-Pacôme. M. Quertier (il a sans doute prononcé le sermon), M. G.-F. Casgrain, M. F. Pilote, MM. Joseph Hudon, P. Lagacé, H.-Raymond Casgrain et J.-F. Paradis sont parmi les signataires du registre.

Bien entendu, les cloches, le clocher, la finition intérieure de l'église surtout, absorberont le gros des revenus pendant un temps à partir de 1856, l'architecte Berlinguet décrochant la part du lion (L2555-1-0 de 1856 à 1861, inclusivement). Berlinguet n'est cependant pas seul de sa profession à travailler pour la Fabrique, car en 1857 un architecte Paquet retire L5 *pour les plans de l'église*, et Charles Baillargé reçoit L16-10-0 en 1860 *pour réception des travaux*. Les changements apportés à l'entreprise en cours de route n'en diminuent pas le coût. Le 2 mai 1860, les marguilliers décident de *profiter de la présence des architectes* pour deux couches de peinture à la voûte lorsque les ouvrages en bois seront terminés : c'est, allèguent-ils, pour donner du relief à la voûte qui a été ornée de 137 livrets d'or (au coût de plus de 17 Livres), et éviter d'avoir à dresser des échafaudages plus tard au risque de briser les sculptures. Berlinguet reçoit L40 additionnelles pour les échafaudages et le peinturage, la Fabrique fournissant l'huile et la peinture (L23-16-6). Il y a ceci aussi qu'avant le travail de décoration, le plancher du sanctuaire et la *masse du grand autel* ont été haussés de 18 pouces. Les travaux terminés, Mgr Baillargeon consacra l'église à nouveau (11 octobre 1859).

Tandis que M. Bourret dote l'église d'ouvrages dispendieux, M. Pilote fait avancer son projet d'école d'agriculture. Il reçoit l'assentiment de la Corporation du Collège (13 janvier 1858) et de Mgr Baillargeon (15 mars), puis une subvention gouvernementale de 250 Louis, grâce à Jean-Charles Chapais, la Société d'agriculture de Kamouraska, alors en formation, s'engageant de son côté pour 75 Louis. En septembre, Emile Dumais est engagé comme professeur et s'en va s'initier chez Joseph Perreault, directeur de la ferme-essai de Varennes. Le blé qui, semé le 3 avril à Ste-Anne, était déjà très beau le 16 mai, fait-il augurer que l'entreprise de M. Pilote sera aussi prometteuse?²⁶⁵ Le fondateur ne voit, par contre, aucun mauvais présage dans la secousse sismique de septembre (1858) qui *dure le temps de marcher un arpent*.²⁶⁶

Deux puissants facteurs

Nous sommes en 1859. A Ste-Anne de la Pocatière deux réalisations constitueront des facteurs puissants de progrès économique et social : l'école d'agriculture et le chemin de fer.

Place à l'aînée d'abord ! La fondation de M. Pilote n'est pas la première tentative du genre au Québec ; mais c'est la première qui survivra. La nouvelle institution débute le 10 octobre dans la maison que le Collège a construite sur l'emplacement de la première école de Fabrique. Mgr Baillargeon bénit l'immeuble, M. Quartier donnant le sermon, cela va de soi. Après la messe solennelle, Jean-Charles Chapais harangue la foule, utilisant le perron de l'église comme tribune. Il a bien droit à

265. Cf. Mgr Lebon : Ouvrage cité, pp. 174 et 392.

266. Cf. Paul-Henri Hudon : Rivière-Ouelle, pp. 243-244.

ce privilège le politicien qui travaille avec une telle efficacité. Il sera beaucoup plus discret dans le rôle de *père de la Confédération* (confédération de nom seulement, preuve que les institutions politiques, comme les individus, peuvent mourir centaines après une vie de faux prétexte).

L'influence de l'institution fondée par François Pilote sera considérable. La grande bénéficiaire sera naturellement la classe agricole. Quand je demanderai à M. Louis-Philippe Lebrun si l'École avait beaucoup modifié la situation de l'agriculture dans la région, il me répondra en me citant la boutade de l'ancien directeur Honorius Bois : *Tu sais, la lumière éblouit*. L'influence d'une école d'agriculture ne se mesure pas à la brasse, c'est certain. Celle de Ste-Anne deviendra faculté de l'Université Laval. Destin étrange : un ancien élève — pas tellement futé d'ailleurs — appuyé par un autre ancien élève comme sous-ministre, se constituera exécuteur des hautes œuvres du gouvernement de la révolution tranquille pour ravalier à un rôle mineur son alma mater.

Il est plus facile de percevoir les transformations qu'apporte l'apparition du chemin de fer. C'est toute la vie économique et sociale de Ste-Anne qui sera modifiée. C'est dire que les contacts avec l'extérieur se multiplieront à l'infini par le télégraphe aussi bien que par le va-et-vient des usagers. Le trafic prendra des dimensions insoupçonnées à l'avantage du producteur agricole. Il y aura au bout la mort du cabotage. A son tour, le rail subira la rude concurrence de la voiture de promenade, de l'autobus et du camion. Le progrès n'est-il pas le monstre qui dévore celui qui l'a créé?

V'là les gros chars !

Mgr Lebon donne le 17 octobre (1859) pour l'inauguration officielle du chemin de fer à Ste-Anne, tandis qu'un autre parle du 26 décembre pour l'ouverture. (Ne s'agirait-il pas ici de la gare qui fut construite en 1859 également? On lui ajoutera deux ailes en 1906.)

C'est la société *Québec & Trois-Pistoles Railways* qui construit le chemin de fer du Bas-du-Fleuve. La compagnie se muera en *Grand Trunk* l'année suivante. Quand le gouvernement d'Ottawa renflouera le réseau (17 juillet 1879), il lui donnera le nom d'*Intercolonial (I.C.R.)*. Ce sera ensuite *Canadian Government Railways* (6 juin 1919) et, finalement, *Canadian National Railways* (20 janvier 1923). Bien avant l'ère du bilinguisme officiel, les Canadiens français parleront des Chemins de fer nationaux ou du Canadien National.²⁶⁷

267. Cf. Les renseignements relatifs au chemin de fer sont tirés de l'*Histoire du Collège* (pp. 184 et 194-195) et de notes de M. Gagnon. M. Gagnon donne même la liste des chefs de gare : Emile Saint-Onge (1859-1899); Adélaïde Roy (1899-1931); François Gagnon (1931-1938); Georges Michaud (1938-1943); Ernest Morin (1943-1945); Henri Lavoie (1945-1961); Georges Gagnon (1961-1972); R.-A. Doyer (1er janvier 1972; mais il n'avait pas encore occupé son poste à la fin de l'année, des suppléants remplissant la fonction.)

D'après Mgr Lebon, le projet de chemin de fer entre Lévis et Saint-Jean au Nouveau-Brunswick fut conçu en 1832. Aucune réalisation toutefois avant 1849, alors que le gouvernement du Bas-Canada garantit les obligations de la compagnie pour la construction de la voie ferrée jusqu'à Halifax. A l'hiver 1859-1860, le tronçon québécois était rendu à Saint-Pascal. Rivière-du-Loup verra arriver le premier convoi le 2 juillet 1861. Le 1er juin 1862, passera pour la première fois le train transportant le courrier postal. On aura dès lors la *Malle anglaise*, le convoi faisant des arrêts uniquement pour le plein de bois et d'eau. Une femme de Saint-Jean Port-Joli (Trois-Saumons) se verra accoler, à cause de son train rapide, le surnom de *Malle anglaise*.

Comme bien l'on pense, la foule est grande à Ste-Anne pour accueillir les personnages officiels, mais plus encore pour voir *les gros chars*. Mgr Lebon dit qu'il avait été question de placer la gare à la Route-du-Moulin; mais M. Pilote insista pour qu'elle fût là où elle est.

Bien entendu, la construction de la voie ferrée a été une manne pour les marchands, les cabaretiers surtout. Jusqu'à quel point le curé Bourret se réjouit-il sur l'heure, lui qui, en 1859, supprime les exercices du mois de Marie pour obvier au désordre causé par les travailleurs du chemin de fer?

Les emprunts répétés de la Fabrique n'inquiètent guère Mgr Baillargeon, car il approuve (18 juin 1860) les comptes des marguilliers depuis la visite du 16 juin 1855 : les livres lui *ont paru tenus avec exactitude en bonne forme*.

Le mois suivant (4 juillet), *les Messieurs du Séminaire* visitent les *Gars de Ste-Anne*, accueillis à leur descente du train par les mousquets des *Volteurs*. (L'année suivante (26 juin), les *Suisses* de Ste-Anne leur rendront la pareille en allant à Québec.)²⁶⁸

Les ordonnances épiscopales ne donnent guère de maux de tête au curé et aux marguilliers : en 1860, il n'est toujours pas question de la quête de l'Enfant-Jésus, la Fabrique rémunère encore le *secrétaire* du marguillier en charge, et M. Bourret est toujours à loyer. Plus énervantes sans doute sont les trois secousses sismiques du 17 octobre, cette année-là. Comme ce sera le cas au soir du 28 février 1925, les dégâts sont moins considérables à Ste-Anne qu'à la Rivière-Ouelle où les murs de l'église sont lézardés, la croix et le coq du clocher jetés à bas, des cheminées renversées. Le premier soubressaut vient à 6¼ heures du matin et dure 10 secondes. Le correspondant de *l'Événement* a observé que le choc a été plus rude au bord de l'eau que sur les hauteurs.²⁶⁹ Le fond d'alluvion de la Rivière-Ouelle et de la plaine de la Grande-Anse est na-

268. Note : Dans mon temps d'écolier on se gaussait encore de l'expression autrefois courante au collège fondé par Mgr de Laval : les *Messieurs du Séminaire*; les *Gens de Lévis*; les *Gars de Ste-Anne* et les *Ceusses de Rimouski*. Esprit d'escolier (ou d'escalier) !—G.O.

269. Cf. Rivière-Ouelle, pp. 243-244.

turellement sensible aux chocs sismiques. Le même secteur subira un phénomène identique en 1870 (20 octobre). On avait pourtant assez de la forte dépression économique, cette année-là. Il y aura encore séisme le 4 novembre 1877.

La “Gazette des campagnes”

Événement d'un tout autre ordre en 1861 : la fondation de la *Gazette des campagnes*. Conception encore de M. François Pilote, secondé par M. Thomas-Benjamin Pelletier, le journal, en plus de renseigner la population sur les faits et gestes régionaux, extériorisera, pour le bénéfice des cultivateurs, l'enseignement de l'École d'agriculture, élargissant d'autant le rayonnement de l'institution. Engagé dans la contestation qui éclatera bientôt au Collège, la *Gazette* mettra son parrain dans l'eau bouillante, mais elle aura le mot de la fin. M. Pilote fera l'expérience qu'il est rarement bon d'avoir contre soi la presse, si modeste soit-elle.

La fondation de la *Gazette des campagnes* est du 21 septembre 1861. Le premier numéro est du 1er novembre ; il est imprimé à Québec chez Darveau, de même que le deuxième ; mais il porte comme lieu d'origine Kamouraska où habite Emile Dumais, l'éditeur-proprétaire. M. Nazaire Leclerc est chargé des pages agricoles ; il sera au poste jusqu'en 1868. Dès la parution du journal, l'abbé Thomas-Benjamin Pelletier publie sous le couvert de l'anonymat, son *Histoire de la quinzaine* à laquelle il sera fidèle jusqu'à peu de temps avant sa mort. Les 6 premiers numéros portent toujours le nom de Dumais, mais c'est pour conserver bonne bouche au lecteur, car Firmin-H. Proulx est propriétaire-gérant depuis le troisième numéro. Firmin Proulx, né à Saint-Roch de Québec le 24 juillet 1833, a été amené à Sainte-Anne par l'abbé François Pilote. Il décédera le 12 février 1919, à Saint-Magloire de Bellechasse, chez son fils, le curé Armand Proulx. Ernest, un autre de ses fils, sera prêtre aussi.

Chose certaine, le numéro 7 (3 avril 1862) de la *Gazette des Campagnes* est imprimé à Sainte-Anne, l'École d'agriculture ayant mis son rez-de-chaussée, gratuitement pour trois ans, à la disposition du propriétaire du journal. Rappelons en passant qu'Emile Dumais avait abandonné le 23 janvier 1861 sa chaire à l'École d'agriculture. Il vivait à Kamouraska. Un comité d'administration et de surveillance a été tôt formé pour le journal ; M. Pilote en fait partie, à titre personnel, à partir du 6 mars 1862. La *Gazette des campagnes* qui, par la plume de l'abbé Alexis Pelletier, a livré des combats homériques en faveur des *gaumistes* et de l'autorité du Pape, durera jusqu'en 1895 (le dernier numéro est du 22 avril.) L'agronome-patriote Louis-de-Gonzague Fortin la ressuscitera en 1941. Comme il arrivera dans plusieurs autres cas, les conditions économiques finiront par avoir raison de la ténacité du propriétaire : la *Gazette des campagnes* disparaîtra une seconde fois en 1958. Durant sa première tranche de vie, elle avait subi une couple d'éclipses temporai-

res. A sa mort, M. Fortin laissera à deux de ses fils une maison d'impression qui fera bonne figure dans le tableau économique de Ste-Anne de la Pocatière. Incontestablement, par la plume et par la parole, Louis-de-Gonzague Fortin aura fait figure d'éveilleur et d'éclaireur dans sa patrie d'adoption (il venait de St-Fabien de Rimouski.)

Preuve que l'esprit de clocher de bon aloi n'empêche pas les cerveaux équilibrés de se rencontrer, à sa fondation la *Gazette des campagnes* a parmi ses patrons l'abbé Joseph-David Déziel, premier curé de Notre-Dame de Lévis et supérieur du Collège qu'il y a fondé en 1853. Le périodique, qui se proclame *Journal du Cultivateur et du Colon*, affiche un double mot d'ordre : *Si la guerre est la dernière raison des nations, l'agriculture doit en être la première*; et ceci : *Emparons-nous du sol si nous voulons conserver notre nationalité*. (C'est avant la croisade du curé Labelle.)

Du manifeste du journal, Mgr Lebon reproduit ce qui suit :

Ce ne sera pas seulement la culture ou l'art de cultiver qui nous occupera : à côté du métier agricole, il y a le foyer rustique (rural), les moeurs champêtres, dont il faut apprécier le charme et aussi les difficultés. L'homme des champs ne vit pas que de pain. La nature lui offre ses trésors de vie morale et de jouissances intellectuelles qu'il faut lui ouvrir, afin qu'il y puise pour lui et sa famille le goût de son état... Parlons de notre bonne vie rustique; avisons ensemble au moyen de la rendre plus productive et plus douce à nous et à nos enfants; voyons s'il y a moyen de tirer de nos travaux de quoi vivre ensemble en paix et en union, et finissons avec ces rêves chimériques qui nous emportent loin des champs, dans les spéculations du commerce, dans les professions dites libérales, où, pour un qui réussit, il y en a cent qu'attend une vie agitée... promise à tous les genres d'épreuves.

Une autre vérité que la Gazette des campagnes tient d'abord à enraciner dans l'âme de ses lecteurs, c'est que pour l'homme de toute condition, bourgeois, artisan, propriétaire, cultivateur grand ou petit, la vie de campagne est la plus douce, la plus agréable, la plus saine, la vie qui offre le plus de ressources aux riches contre l'ennui, aux pauvres contre le dénûment et la misère.²⁷⁰

Ces propos très nobles et hautement bucoliques feraient rugir bien du monde aujourd'hui. Il reste qu'ils traduisent les sentiments qui inspiraient les propagandistes agricoles de l'époque.

En 1861, la Fabrique paie encore des intérêts à la veuve Dionne. *Euger* (Eucher) Gagné est *connétable* à l'église. La situation financière de la Fabrique va se détériorant. Pour 1862, le bilan montre un déficit de

270. Cf. Mgr Lebon : Ouvrage cité, pp. 202-203.

plus de 3 509 Louis (au-delà de 2 070 pour les trois années précédentes). L'architecte Berlinguet a retiré 996 Louis, solde des L2555-1-0 qui lui étaient dus. Ste-Anne est depuis 1854 dans l'Assurance mutuelle des Fabriques; en 1862, elle contribue pour dédommager L'Islet dont le presbytère a été incendié. Etant donné l'état des finances, il ne saurait été question d'imiter le Collège qui s'est donné l'éclairage au gaz. (On reviendra à la lampe à huile, toutefois; l'électricité sera installée en 1915.)

Couvent après le Foyer

Ste-Anne de la Pocatière est à l'ère des réalisations dans le domaine de l'instruction. Voici qu'en 1862, elle se donne un couvent, la maison s'ajoutant à l'oeuvre de miséricorde ouverte en 1860 par les soeurs Angélique, Onagorgélia (alias Gorgonie) et Marie-Olive, filles du menuisier Hilaire Guy et d'Angélique Caron. Le foyer pour personnes âgées, pour infirmes et pour orphelins, était surtout l'oeuvre d'Angélique et Gorgonie. Le germe de cette fondation avait peut-être été dans le geste que le chef du diocèse avait posé en confiant à M. Painchaud trois orphelins irlandais. Le curé avait refilé Eliza Gleason, une du trio, aux demoiselles Guy qui faisaient la lessive et cousaient pour la Fabrique ainsi que pour les prêtres du Collège. Elles ont prêté 100 Louis à M. Bourret pour l'église, mais le curé ne les juge pas suffisamment en moyens pour ouvrir un refuge. Angélique quêtera deux fois de Rimouski à Montréal pour recueillir des aumônes. Le Collège se montre secourable par des dons en argent et l'offrande du thé pour deux repas quotidiens. Les soeurs Guy ont débuté par l'accueil de 2 orphelins auxquels sont venus s'ajouter 2 infirmes dans la maison à 2 étages (31' sur 55') qu'elles ont fait construire. Après quelques mois, elles abriteront 6 miséreux. Débordées, les demoiselles Guy au coeur plus grand que les ressources, font appel à l'Archevêque pour que des religieuses prennent la relève. Le curé souffreteux trouve qu'il en a assez de diriger une paroisse de 3 500 âmes qui compte 15 écoles. Suite à la requête de 111 signataires qu'il reçoit le 4 septembre, M. Bourret se sent obligé de céder et répond à la lettre que Mère Mallet lui a écrite. La Supérieure s'amène à Ste-Anne en compagnie de Mère Marie-de-Bon-Secours. L'*hospice des pauvres* est jugé inacceptable au plan humain, Mère Mallet le prend quand même en charge, décidée d'y adjoindre un couvent, même si l'oeuvre *promettait des croix en abondance*. Le 2 novembre 1862, Ste-Anne voit arriver la première supérieure, Soeur Saint-Roch (Héloïse Blouin, 28 ans), qui a fondé le couvent de Plessisville l'année d'avant, et ses collaboratrices, Soeur Marie-de-la-Providence (Henriette Plamondon, 22 ans) et Soeur Ste-Marthe (Philomène Godbout, 20 ans), originaires toutes trois de Saint-Roch de Québec. Elles sont accompagnées de Barbara Mangan (20 ans) qui enseignera l'anglais (elle entrera en communauté en 1864 sous le nom de Soeur Ste-Marcelle). A sa descente du train à 7 heures du soir (il faut six heures pour venir de Lévis), le quatuor est accueilli par Thomas Bégin, économiste laïque du Collège, et François Thiboutot, dont la voiture loge 6 passagers. L'après-midi du 23 octobre, Angélique et

Gorgonie Guy avaient cédé aux religieuses représentées par Thomas Bégin, terrain et bâtiments moyennant le gîte, la pension, le vêtement et les soins. Mère Mallet, partie de Québec avant ses subordonnées, pour visiter le couvent de Cacouna fondé en 1857, s'arrête à Ste-Anne au retour. Après un accueil d'abord très froid, le curé invite les religieuses à sa table. M. Pilote, qui se rend au couvent dans l'après-midi, se montre beaucoup plus cordial. Mère Mallet retourne à Québec le 5.

Débuts pénibles dans une maison d'enseignement où il n'y a même pas de pupitres. Mais il y a pis : *A Ste-Anne*, écrit l'annaliste, *les religieuses ont connu la sainte misère. Ailleurs, c'est tout de suite la sympathie; ici, il faut la gagner et subir la malveillance.*²⁷¹ Est-ce seulement le curé qui se comporte ainsi? M. Bourret se rachète un peu, toutefois, pendant les deux années qu'il lui reste à passer à Ste-Anne. Son successeur, par contre, secondera les religieuses de multiples façons. Ce sera lui le vrai fondateur.

Comment ne pas rendre hommage à l'héroïsme des fondatrices ! Hommage aussi à la mémoire des soeurs Guy qui, le 30 septembre 1860, avaient jeté les bases de la nouvelle fondation en acquérant à bail, au coût de 23 piastres par année, les terrains de Joseph Dionne, maître de poste,²⁷² de Pierre Ouellet, forgeron, tous deux de Ste-Anne, et d'Eusèbe Pelletier, de Saint-Roch, par acte passé devant le notaire Amable Morin. La superficie de 4 arpents englobait le *petit Rocher* ainsi que la *Corniche du nord* où est aujourd'hui le local des Scouts. A la devanture, le terrain bornait aux habitations du Chemin du roi (entre les rues Fraser et Lizotte aujourd'hui).

Royaume divisé

Les institutions, pas plus que les individus, ne sont à l'abri des misères d'ordre moral aussi bien que d'ordre matériel. *La misère n'est pas seulement pour les chiens*, commentait une mère très chrétienne. En 1862, le Collège de Ste-Anne entre dans une ère de luttes intestines. (On ne parlera de contestation que dans un siècle.) Conflit de personnes, des membres de l'équipage reprochant en somme au capitaine d'avoir plus de voile que de gouvernail, mais peut-être plus encore d'être intransigeant, autoritaire. Dans le différend s'imbriquera un second volet, d'ordre idéologique celui-là, où s'affronteront libéraux et ultramontains. Le Collège subira la séquelle de la *guerre des classiques* qui, née en France, échouera sur les rives du Saint-Laurent; à Québec d'abord. Le

271. Cf. Album-Souvenir publié à l'occasion de la célébration du centenaire du Couvent, les 30 Juin, 1er et 2 juillet 1962.

272. Noté de l'A. : Le 20 février 1839, dans l'après-midi, dans la maison de Pierre Caron père et devant le notaire A. Bélanger, Joseph Mignier dit Lagassé baille pour 29 années entières et consécutives, à François Miville Deschênes un emplacement du 1er Rang (1/2 arpent de front sur environ 1/2 arpent de profondeur) au nord-ouest à 20 pieds au sud de la maison de P. Mignier tenant vers le nord-ouest, et par le sud-est au chemin du roi des côtes, pour n.-est au sud-ouest au terrain du collège représenté par Barthélemi Lapointe. La location est à raison de 5 piastres d'Espagne et rente annulle de bail. (Cf. Archives de la Société historique de la Côte du Sud portant sur le premier bureau de poste.)

virus sera apporté à Ste-Anne par l'abbé Alexis Pelletier, neveu du supérieur André Pelletier et disciple de Mgr Gaume (d'où l'appellation de *gaumiste*). Au Collège et dans la *Gazette des campagnes*, — ailleurs aussi — M. Pelletier frappe d'estoc et de taille, ne mesurant pas toujours ses coups. La lutte se fait d'abord entre tenants des classiques à l'état pur et les enseignants qui, tout en voulant conserver les auteurs païens, entendent épurer leurs oeuvres pour ne pas déchristianiser la jeunesse.

Mgr Lebon a très bien résumé cette période dramatique. Au fond, à Ste-Anne c'est la situation financière du Collège qui est le noeud du problème. Après 34 années de dévouement, M. Pilote abandonnera la barque assez mal en point et passera au ministère paroissial de St-Augustin de Portneuf. L'archevêque Taschereau renflouera l'embarcation du propriétaire de la légendaire *Mille-Clous*. Le pilote parti, l'atmosphère s'assainira, les esprits se rassérèneront, fixés sur l'objectif commun, et ce sera la remontée vers des sommets qui seront glorieux. Mais l'épreuve sera là à l'affût, *quaerems quem devoret*. Le loup ravisseur, cette fois-ci, ce sera le feu dévastateur. Mais n'anticipons pas.

Disciples de Marlborough

La *guerre des classiques* ne dit pas grand-chose aux émules de Marlborough qui ont imaginé de doter Ste-Anne de la Pocatière d'une équipe militaire : *Les Carabiniers du Saint-Laurent*. Ils ont même embri-gadé des élèves du Collège avec lesquels ils ont formé *Les Chasseurs de la montagne* et *Les Voltigeurs du bocage*. Très poétique ! Mais voyant plus loin que son nez, la direction de la Maison se méfie du militarisme : sous prétexte de manque d'espace, elle ne fournit pas de local pour les exercices des fiers pioupioux.²⁷³

Les corps de milice que le Gouvernement multiplie au Québec en 1862 diffèrent-ils beaucoup, dans l'esprit des instigateurs, de la milice que Louis XIV avait ordonné d'instituer en Nouvelle-France dès 1669 ? Est-ce dans le dessein de défendre le territoire ou pour d'autres fins ? L'avenir dira ce qu'il en retourne. Sous le régime français, la milice de Nouvelle-France groupait les hommes valides de 16 à 60 ans, chaque paroisse fournissant de une à trois compagnies selon le chiffre de sa population. En plus d'exécuter les ordres des dirigeants civils et militaires, le capitaine, nommé par le Gouverneur général, surveillait l'entraînement de sa troupe et la dirigeait durant les campagnes. Le service était bénévole, le milicien fournissant même son uniforme. Dans l'exercice de sa fonction, le capitaine de milice était au-dessus du seigneur,²⁷⁴ comme ce dernier, il avait son banc à l'église.

A défaut de fusils, les élèves de l'École d'agriculture se donnent un drapeau : il est béni le 10 mai 1863, à l'occasion d'une messe solen-

273. Cf. Mgr Lebon : *Histoire du Collège de Sainte-Anne*, (. . .), pp. 217-218.

274. Cf. Paul-Henri Hudon : *Rivière-Québec* (pp. 45-46), citant Marcel Trudel, auteur de *Initiation à la Nouvelle-France*, pp. 176-177.

nelle où le directeur F.-X. Méthot donne le sermon. Mgr Baillargeon ajoute à ce premier symbole en donnant S. Isidore pour patron à l'École qu'il visite le 4 octobre suivant.

Plaie d'argent n'est pas mortelle

L'Archevêque paraît avoir un attachement réel pour Ste-Anne et ses maisons d'enseignement. Voici qu'il s'inquiète des finances de la Fabrique dont il n'a entendu parler depuis longtemps, écrit-il le 12 mars 1864. Il a voulu toutefois prendre connaissance lui-même *de cette pénible affaire*. La dette de l'église dépasse 5 000 Louis. Avec les revenus actuels, impossible de payer les intérêts, encore moins le capital. C'est cependant un devoir d'honneur et de conscience. Les paroissiens doivent consentir, *sans délai ni contestation*, à une répartition de 3 000 Louis payable en 5 ans. Ils ne doivent pas écouter *ceux qui veulent vous égarer et qui vous disent qu'il vous faudra vendre vos animaux*.²⁷⁵

Le curé Bourret a pris ses précautions, faisant nommer (5 février) Valence Gagnon et les notaires Amable Morin et Florence De-guise pour vérifier les comptes de la Fabrique s'étalant du 1er novembre 1856 au 1er novembre 1862. Le jour même, les vérificateurs donnent leur bénédiction au curé. Durant la période ci-dessus, les recettes auraient totalisé L6884-9-10 et les dépenses, L6098-16-10½. (Ces chiffres, disons-le, ne concordent pas avec ceux des redditions de comptes annuelles.)

L'opposition à la répartition est si vive que les commissaires préposés à l'érection civile des paroisses enquêtent sur les dépenses de la Fabrique, de 1856 à 1863, inclusivement. Les marguilliers — ils font 6 voyages en ville en 1864 — et d'autres témoins, dont l'architecte Berlinguet, déposent à Québec le 7 novembre. De nombreuses pièces sont soumises que le curé reproduit au Livre de comptes et délibérations à la date du 27 décembre 1864. Les opposants ont été déboutés. Il ressort des chiffres reproduits par M. Bourret que les travaux à l'église ont coûté L4240-9-8, dont L3748-16-0 payés à Berlinguet. Les recettes ordinaires ont totalisé L1985-16-7 et les emprunts, L3300. Le déficit, toujours d'après le curé, est de seulement L34-7-3. M. Bourret avoue que des marguilliers se disent fort étonnés de ce faible montant, deux emprunts au total de 800 Louis n'ayant *pas été employés pour payer les travaux et n'étant pas entrés dans l'état ci-dessus avec les emprunts que l'on a employés à payer les comptes ordinaires*.

M. Bourret conclut que *les dépositions des témoins expliquent le but de ces emprunts, leur emploi et la manière dont le remboursement en sera fait sans que la fabrique en souffre*. On verra que la réalité présente un autre visage.

275. Cf. Cahier des comptes et délibérations de la Fabrique.

Au début de 1864 (21 février), Ste-Anne et le Collège ont perdu le vieux docteur Henri Deschênes qui exerçait dans la paroisse depuis 1854. Le docteur Lamontagne, qui est à la Pointe-Lévy depuis 18 mois, vient à Ste-Anne, mais il s'en va, ne trouvant pas le poste assez rémunérateur. Le Collège fait alors appel à un ancien élève, le docteur Hospice Desjardins, médecin à l'Isle-Verte. Il sera un quart de siècle à Ste-Anne. Son fils Marc-Arthur lui succédera et sera remplacé en 1906 par le docteur Joseph-I. Pageot.²⁷⁶ D'après Dionne, la paroisse avait eu comme médecins, après Jean-Baptiste Garon, dont nous avons parlé, P. Brassard (un an seulement, vers 1834); le Dr David-Solyme Marquis (de 1847 à sa mort en 1854, à l'âge de 34 ans), et le docteur Victor Pelletier (de 1853 à 1857).

A St-Joseph de Lévis décède, le 25 avril 1865, M. Thomas-Benjamin Pelletier qui a joué un rôle important au Collège. Il avait démissionné en septembre 1848, sitôt après l'élection de M. Célestin Gauvreau comme supérieur. *Ce prêtre qui, contrairement à M. Pilote, ne fut pas admirateur de la Confédération, ni du Code civil rédigé par Auguste-Norbert Morin*, continua (jusqu'en novembre 1864) de collaborer à la *Gazette des campagnes*, où dans sa *Revue de la quinzaine* il analysait les événements d'après les principes chrétiens.²⁷⁷

A sa visite pastorale, le 14 juin 1865, l'Evêque recommande *la plus stricte économie dans l'emploi des deniers de la fabrique, attendu les besoins extrêmes où se trouve l'église.*

Arrivée de M. Odilon Paradis

Mais ce n'est pas M. Louis-Alexis Bourret qui réparera les pots cassés, car il part en 1865. Son remplaçant est M. Odilon Paradis, cidevant curé de Saint-Edouard. Le nouveau curé arrive à la Saint-Michel (fin de septembre donc). La lecture de ses notes de prône montre qu'il n'a pas l'aménité que l'on prête à son devancier; par contre, c'est un administrateur, peut-être un peu sévère sur les bords. Mais pareil comportement ne s'impose-t-il pas en l'occurrence? Excellent pasteur au demeurant. Prêtre depuis 13 ans, M. Paradis est âgé de 38 ans. Tenue, ordre et grande propreté sont la devise de l'homme; le dévouement est sa caractéristique de prêtre. Il est très minutieux en tout. Elevé à la ville, écrira Dionne, il en avait conservé la manière de vivre.

Odilon Paradis est né à Québec le 29 juin 1829, du mariage de François-Xavier Paradis, marchand de bois, et de Marie-Archange Lacroix. Il fait ses études au Séminaire de Québec, et Mgr Charbonnel l'élève à la prêtrise le 18 septembre 1852. Il est d'abord vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Québec (1852 à 1854), puis curé de Sainte-Thérèse de Laval (de 1854 à 1856), de Frampton (de 1856 à 1865), avec desserte

276. Cf. Mgr Lebon : Ouvrage cité, p. 238.

277. Cf. Mgr Lebon, p. 238. A la mort de M. Pelletier la *Confédération* est en gestation.

de Saint-Malachie (1856-1857) et de Saint-Odilon (1856-1865) où il reconstruit l'église que le feu a détruite en 1857. Il passe 10 ans à Sainte-Anne de la Pocatière d'où il part en 1875 pour Saint-Anselme (il y remplace M. Charles-E. Poiré qui lui succède à Sainte-Anne.) M. Paradis décède à Québec le 1er mars 1888 et est inhumé à Saint-Anselme.²⁷⁸

M. Paradis veut que tout soit à l'ordre, à l'église comme à son presbytère. A propos de presbytère, on n'a rien vu indiquant que quelque chose a été fait de ce côté du temps de M. Bourret. On a sans doute suivi le conseil de l'Evêque et acheté la maison qui avait été louée pour le curé.

La grande préoccupation matérielle du nouveau pasteur c'est de mettre de l'ordre dans les finances de la Fabrique. Il y arrivera par la consolidation de la dette. Il y a eu répartition, car *Monsieur Ancil* (Eusebe), ancien marguillier, accepte (1865), pour \$25 (2 par 100), de percevoir les cotisations, la Fabrique lui fournissant livres et papier.

M. Paradis ne se préoccupe pas moins de la marche harmonieuse de la vie paroissiale. C'est ainsi qu'il obtiendra de Mgr Baillargeon (26 octobre 1866) d'établir les quarante-heures et la confrérie du Scapulaire. Dans les débuts il croit pouvoir se passer d'un vicaire, comptant sur le concours des prêtres du Collège. Pour des motifs que Mgr Lebon dit ne pas avoir à apprécier, la collaboration sera limitée.²⁷⁹

Le nouveau curé constate tôt que la moralité laisse à désirer dans certains coins, il demande à l'Evêque conseil sur les moyens efficaces à prendre. Par contre, il ne tarde pas à mesurer la bonne volonté de la majorité des paroissiens. Il écrit à son supérieur :

Il y a de la générosité à Sainte Anne; j'ai pu m'en convaincre depuis que je suis ici. A ma demande, ils ont payé 60 Louis pour poser des poêles dans l'église;²⁸⁰ on a acheté un harmonium de 65 louis. Plusieurs petites quêtes ont été faites pour l'ornementation des autels, pour nos pauvres Soeurs de la charité, pour les pauvres, à part les quêtes ordonnées par Votre Grandeur pour le Bon-Pasteur, le Denier de Saint-Pierre, la Propagation de la foi, la Sainte-Enfance, etc.

Il faut mettre de l'ordre dans les finances, mais certains créanciers devront attendre. Le 8 octobre 1865, les marguilliers décident à l'unanimité que la réponse à certaines demandes d'argent sera donnée plus tard quand les affaires pendantes seront décidées.

278. Cf. L'abbé J.-B.-A. Allaire : *Le clergé canadiens-français*.

279. Cf. Le gros des renseignements sur M. Paradis est tiré de l'ouvrage de N.-E. Dionne (pages 68 et suivantes). Sur la vie paroissiale, il y a les archives de la Fabrique.

280. Note : M. Paradis a donc remplacé les poêles installés à l'époque de M. Bourret.

Le 3 décembre, on est unanime encore pour *permettre aux amis du regretté grand vicaire Gauvreau de poser un marbre à sa mémoire dans le chœur de l'église, du côté de l'Évangile, à condition de ne rien retrancher aux ornements.* (M. Célestin Gauvreau est mort le 9 juin 1862.)

Les marguilliers marchent la main dans la main avec leur nouveau curé, mais il n'en va pas de même du bedeau Thomas Gagné. A la même assemblée, décision est prise de réduire du quart ou de moitié son casuel sur *la sonnerie des cloches et les parures de mariage.* De plus, le marguillier en charge lui enjoindra *de tenir l'Église propre et de montrer plus d'égard à Mr le curé.* Par ailleurs, la Fabrique *recevra encore cette année l'argent dur au pair,* et M. Paradis est autorisé à mettre en vente *les anciennes argenteries qui ne sont plus d'aucun usage* ou de faire restaurer celles qui peuvent encore servir. (Si M. Lefebvre revenait !)

Le 31 décembre, Gagné est réengagé comme bedeau, à raison de 25 Louis par année, plus le casuel tel que réduit plus haut; mais il devra remplir les engagements stipulés dans le manuscrit du grand-vicaire Mailloux. Enfin, les bancs non payés à Noël seront vendus, *à moins d'une bonne caution.*

Deux petites surprises

Deux petites surprises à cette assemblée du 31 décembre 1865 : le curé produit un compte de C.-F. Hamel : 100 Louis plus les intérêts de 2 ans 7 mois, sur les cloches de 1856, et une facture de Hamel & frères au montant de \$255.92. Dans le second cas, M. Paradis paiera les intérêts, mais demandera un délai pour le remboursement du capital. A l'élection du marguillier, Joseph Pelletier l'emportera par 106 voix contre 78 sur le notaire Deguise.

Le curé suit de près les affaires de la Fabrique. Le 15 avril 1866, décision de charger *4 par 100 sur l'argent dur versé pour la répartition,* et d'accepter l'argent américain. Un M. Angers menace de poursuivre pour une obligation consentie par M. Bourret. Celui-ci a *8 jours de grâce* pour s'acquitter; puis (22 avril) le délai sera porté à 3 mois, à condition que le débiteur *fournisse une bonne caution;* 7 des 15 participants votent contre la proposition. Il y a aussi le bedeau qui réclame L34-2-1½ pour salaire non payé par M. Bourret. Dans leur résolution les marguilliers ne sont pas tendres pour l'ancien curé qui a *faussement diminué le chapitre de la recette en surchargeant le chapitre de la dépense.*

M. Paradis a une signature *chevrotante;* mais que d'ordre dans ses livres ! Et la décennie qu'il passe à Ste-Anne, quelle richesse pour l'historien !

Femme samson

Dans une monographie toutes les gloires ont leur place. Tandis que la Fabrique paie les dettes de l'ancien curé, naît à Ste-Anne (1866) Marie-Louise Sirois (sans doute de la lignée des Duplessis). Elle aura 12 ans quand sa famille émigrera aux Etats-Unis. Dès l'âge de 17 ans, elle épatera ses compagnes de jeu par ses tours de force. Mariée à Henri Cloutier, elle seconde son mari qui a ouvert un gymnase à Salem au Massachusetts. Un soir, la femme du bourgeois (elle est âgée de 25 ans) traverse la salle où des amateurs tentent vainement de soulever un poids de 400 livres. Elle leur rit au nez; provoquée, elle soulève sans peine les haltères, et une fois encore, après y avoir fait ajouter 75 livres. A partir de là, le phénomène de Ste-Anne de la Pocatière se lance dans les tournées aux Etats-Unis et au Canada. Ses prouesses sont incroyables: elle lève des poids oscillant de 510 à 1 800 livres. Son mari est de son côté athlète chevronné.²⁸¹ Une fois femme faite (et comment!), Marie-Louise Sirois revint-elle au pays natal dans une de ses tournées?

L'année où naît la future femme athlète, M. Paradis fait bénir (26 juin 1866) l'ancien calvaire du chemin de l'Anse, érigé vers 1774 par les soins de Louise Anctil et qui a été restauré une première fois. La croix était, *par suite de vétusté, dans un grand état de délabrement. Le calvaire a été transporté et fait tout à neuf, à l'exception de l'image du Sauveur, et placé sur le chemin des Côtes sur la terre de Damase Anctil.* Bénédiction par M. Charles Bégin, archiprêtre, curé de la Rivière-Ouelle, au milieu d'un grand concours de peuple; à part les voitures des paroissiens de Ste-Anne, on comptait 250 voitures de personnes venues des paroisses voisines. Bien entendu, le vénérable Mr Edouard Quertier, ancien curé de St-Denis et apôtre de la Croix, a adressé la parole sainte à cet immense auditoire dont la bonne tenue et le recueillement firent notre consolation, écrit le curé qui se fait la main d'historien. Le 19 août, bénédiction d'une autre croix *in via*, cette fois dans le 3e Rang, sur la propriété de Prime Guy. M. Paradis a donné l'instruction. Au registre apparaît le nom de M. J. E. MacDonald, c.j. (Ce prêtre était-il déjà vicaire? N.-E. Dionne ne le fera pourtant venir que deux ans plus tard. M. MacDonald est prêtre depuis deux ans en 1868. Il mourra à Key West, en Floride, le 16 juillet 1869, victime de son zèle apostolique. Ce sera ensuite, pour peu de temps, M. J.-F.-X. Pelletier: il a accepté la cure d'Olmsteadville, Etat de New-York; il décédera à Oswégo, le 12 octobre 1881. Il était né à Kamouraska. M. Paradis aura ensuite comme vicaire (1870) M. P. Dassylva, puis M. E. Audette, l'année suivante. M. Audette sera trois ans à Ste-Anne, très apprécié de son curé; il mourra de phthisie, le 14 mai 1876. Le curé Paradis n'aura pas d'autre vicaire à Ste-Anne.)²⁸²

281. Cf. E.-Z. Maassicotte: *Athlètes canadiens-français* (pp. 209 à 215), mon prix d'assiduité au couvent de St-Jean Port-Joli, offert par l'inspecteur Z. Dubeau (27 mars 1918).

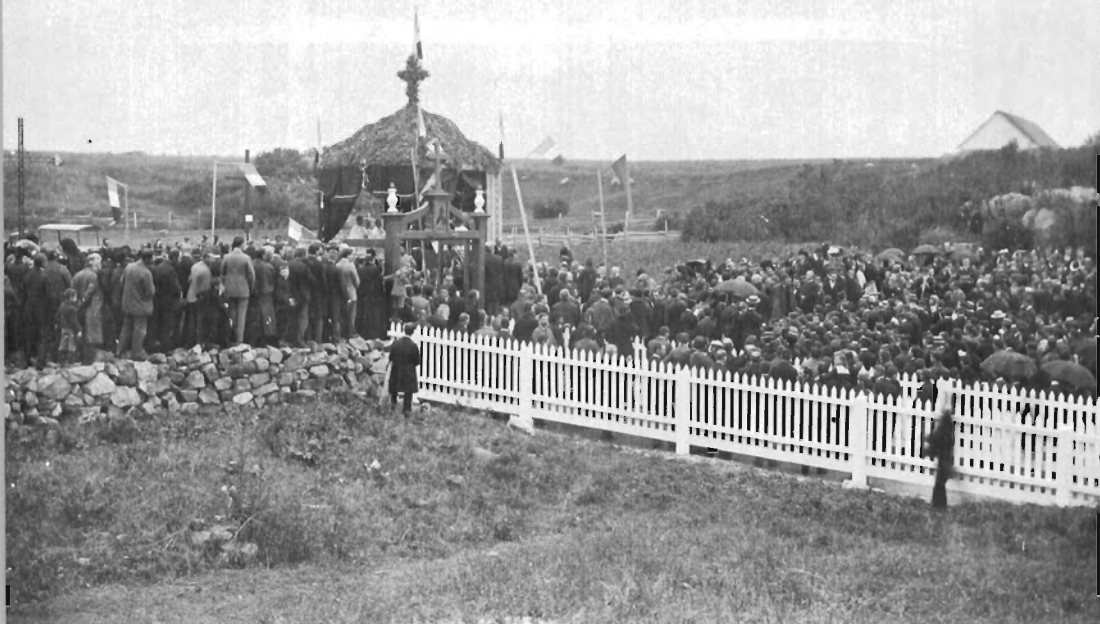
282. Cf. N.-E. Dionne: *La paroisse de Sainte-Anne*, (...), p. 70.



Le presbytère en 1888. - En revenant des "Pins" (l'emplacement du cimetière actuel) la communauté du collège salue, à son presbytère, Mgr le Supérieur (en même temps curé de Ste-Anne) le 24 mai 1888.



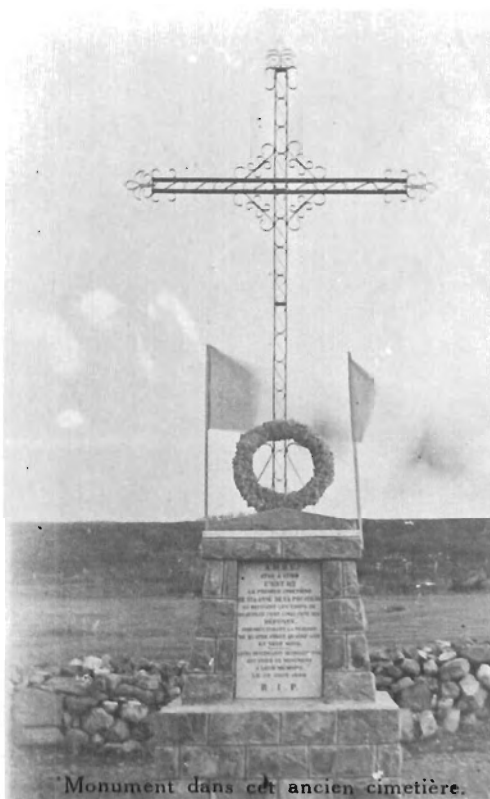
Le presbytère de Sainte-Anne-de-la-Pocatière vers 1930.



Restauration du vieux cimetière du Haut de Ste-Anne - 17 sept. 1896.



Porte de l'ancien cimetière de Ste-Anne-de-la-Pocatière, 1715-1799. Haut de Ste-Anne.



Monument dans cet ancien cimetière.



La vieille maison du collège en 1960. Elle servit longtemps de Bureau de Poste. Le maître de poste du temps était Germain Levesque, le grand-père de la maîtresse de poste actuelle, Mlle Germaine Levesque.



La gare de Sainte-Anne-de-la-Pocatière vers 1925.



Sainte-Anne-de-la-Pocatière vers 1935. Rue principale.



Sainte-Anne-de-la-Pocatière vers 1935. Rue principale.



Sainte-Anne-de-la-Pocatière vers 1935. Remarquez la charette.



Restaurant Saint Christophe en 1930. Aujourd'hui il y a le poste de gazoline Louis Lavoie à cet endroit.



Rue principale vers 1940. A l'extrême droite, ancienne résidence de l'ex-premier ministre de la Province de Québec, l'Honorable Adélard Godbout, agronome. Aujourd'hui: résidence de M. Renald Hudon.



La rue de la station avec son trottoir de bois vers 1945.



Vue aérienne de Sainte-Anne-de-la-Pocatière en 1950.



Vue aérienne de Sainte-Anne-de-la-Pocatière en 1965.



Le collège et l'école vers 1965.



Le collège, le sous-bassement et le couvent en 1965.

M. Odilon Paradis se révèle administrateur averti. Le 25 novembre 1866, l'assemblée des marguilliers approuve d'emblée sa gestion. A la même occasion, le curé reçoit carte blanche aux fins d'organiser une souscription pour l'achat d'une pompe à incendie. Pour finir, le bedeau Thomas Gagné est dégommé, vu *que Mr le Curé nen est pas content*.

Confédération — Expo 67

Voici 1867 qui verra la naissance de la *Confédération*. Qu'est-ce que cela dit au peuple qui n'a pas été consulté et qui ne le sera pas de sitôt, si jamais il l'est? A l'instar des autres circonscriptions électorales, Kamouraska envoie un député à Québec et un autre à Ottawa. Jean-Charles Chapais, qui a beaucoup d'ambition, se présente aux deux postes, ainsi que la loi le permet à l'époque. Pantaléon Pelletier est un de ses opposants. Papa Chapais est passé maître dans le travail d'élection. Les désordres sont tels toutefois que les bureaux de scrutin doivent être fermés prématurément. La Chambre des Communes enquête : le président de l'élection, qui se trouve être le parent de Chapais, est censuré, avec le résultat que la circonscription est défranchisée pendant 18 mois, à Québec comme à Ottawa. Chapais est renfloué par ses amis de Bytown et passe au Sénat, ce qui lui permet de conserver son portefeuille de ministre.²⁸³

Plus heureuse est la participation du Collège et de l'École d'agriculture à l'Exposition universelle de Paris. L'École et la Ferme décrochent 2 des 7 médailles d'argent accordées au Canada, tandis que le Collège se mérite une mention d'honneur pour le plan-relief du Village. Conception de l'abbé Stanislas Vallée, l'ouvrage en bois est l'oeuvre de deux collégiens : David Ouellet, futur architecte, et Joseph Guimont. Le plan (5½' de profondeur sur 12½' de longueur et 15" dans sa plus haute élévation) représente la superficie de 120 arpents sur laquelle vivent 750 âmes. A l'échelle de 1/300e, il reproduit même le *petit canon de la Roche*. On donne ce travail comme le *plus beau de l'Exposition*, commente *Un Canadien à Paris*. Le correspondant est sans doute M. Pilote qui est justement en Europe. Quoi qu'il en soit, dorénavant Sainte-Anne de la Pocatière est sur la carte du monde.

Dans le fascicule qui accompagne le plan-relief, l'abbé Pilote indique que l'ouvrage représente le village situé à 24 lieues en bas de Québec ; le collège de Sainte-Anne avec ses dépendances, son école d'agriculture, les constructions, les jardins et les vergers de la ferme-modèle, l'église paroissiale, l'école des Soeurs de la Charité, l'établissement de la *Gazette des campagnes*, l'école primaire et un atelier de photographie ; les 110 maisons du village sont reproduites. La publication décrit magnifiquement la situation du Collège, de l'École d'agriculture et de la Ferme-Modèle. La population villageoise inclut des médecins, des no-

283. Cf. *La Gazette des campagnes utilisant l'histoire de la Province de Québec*, par Robert Rumilly, tome 1, pp. 101-102.

taires, des marchands, des artisans, le personnel enseignant du Collège, les Soeurs de la Charité qui enseignent les enfants et prennent soin des malades. Le Collège regroupe à ses cours classique et commercial 29 enseignants et 239 élèves dont 210 internes.

Entre-temps, la vie communautaire suit son cours.

M. Paradis a rétabli la quête de l'Enfant-Jésus, en 1866. Le 3 février de l'année suivante, la Fabrique décide que le produit de la collecte de l'an dernier et de celle de 1867, ainsi que le casuel des mariages, sépultures, services anniversaires et cloches de baptême, serviront à payer l'*harmonium-orgue*. Tandis que M. Bourret, curé de Lotbinière, a un mois pour acquitter sa dette de 300 Louis, M. Paradis est autorisé à négocier avec Alexis Des Rousselles la consolidation de la dette. M. Paradis, par ailleurs, pourra apporter des changements dans la sacristie, mais il ne sera remboursé qu'une fois la dette de la Fabrique éteinte.

Consolidation de la dette

M. Paradis est sans doute heureux d'annoncer aux marguilliers que Des Rousselles a réduit sa créance à L1 700, tandis que l'Assurance de Québec a abaissé la sienne à L1 500. Le 1er décembre (1867), la Fabrique convient de payer annuellement 6% d'intérêts au premier et 7½% à la seconde, avant toute autre dépense. Remerciements aux deux créanciers d'avoir accepté l'arrangement proposé par le curé (capitalisation des intérêts et délai pour rembourser le capital). Un autre va pouvoir se réjouir, car *En reconnaissance de ses sacrifices pour le presbytère, Mr Bourret reçoit don et remise de ce qu'il pourrait devoir de son obligation de L300*. Moins important, c'est certain, le curé est autorisé à redresser la clôture en face du presbytère, à condition de céder un coin de son jardin pour élargir le chemin public et de laisser du terrain pour une rangée de voitures.

Quand on dit que M. Paradis aime les situations claires. Le 12 janvier 1868, l'assemblée des marguilliers reconnaît que la Fabrique lui doit L34 4/10 pour les travaux à la sacristie, le remboursement devant être fait quand la dette sera éteinte. Par ailleurs, on rend obligatoire la coutume établie dans la paroisse depuis 13 ans à la demande de l'Évêque : la quête à la messe paroissiale tous les dimanches et fêtes. Par contre, finie la coutume de rémunérer quelqu'un pour préparer les comptes du marguillier sortant ; l'intéressé paiera de ses deniers si le curé ne veut pas se charger du travail. A l'avenir, le marguillier en charge devra rendre ses comptes le dernier dimanche de l'année.

Témoignage à M. Paradis

Mgr Baillargeon, en visite pastorale à Ste-Anne le 7 juillet (1869) après avoir assisté à la distribution des prix au Collège, inscrit des recommandations. Auparavant, il commente la gestion de M. Paradis.

Il a été heureux de trouver les comptes dans le meilleur état. Il est de même heureux de reconnaître ici que Nous avons trouvé ces choses dans un état qui fait le plus grand honneur à l'intelligence, au zèle, à l'activité & à l'intérêt de Monsieur le Curé pour le bien de la paroisse. C'est à l'ordre qu'il a su mettre dans les finances de la fabrique, à son activité dans l'administration des affaires, aussi bien qu'à la bonne volonté des paroissiens en général, pour s'acquitter du paiement de la répartition qu'ils avaient acceptée dans la vue de venir au secours de leur église que l'on doit attribuer l'avantage de payer une grande partie de ces dettes, & de pouvoir aujourd'hui en payer les intérêts par elle-même, et d'avoir l'espérance d'en éteindre le fonds. L'Evêque insiste pour que le Curé continue de tenir lui-même les comptes. Les recommandations maintenant : acquérir un terrain pour un nouveau cimetière en tâchant d'obtenir la partie que les Soeurs consentent à céder; transporter la petite cloche dans le petit clocher, le grand devant être réparé; l'installation de deux confessionnaux dans la nef.

M. Paradis, qui voit à tout, donne, le 13 juillet, la liste des messes de fondation : basse-messe le 4 novembre établie par M. Duchouquet; basse-messe le lendemain de la Ste-Anne pour la famille Joseph Delorme qui donna 100 Livres pour l'église neuve, en 1735; messe en février pour le Sieur de la Combe et ses descendants; messe basse le 23 novembre pour Marie-Anne Juchereau, son mari et leurs enfants. A sa visite du 7 du courant, Mgr Baillargeon a constaté que la messe pour le Sieur d'Auteuil n'a pas été acquittée depuis 1779 (C'est peut-être pour cela qu'il y eut des *survenants* en 1788, au temps de M. Lefebvre.—G.O.) L'Evêque a décidé que la Fabrique fera dire 10 messes par année, *en sus des 2 messes anniversaires*, pour l'acquittement de celles qui ont été oubliées, jusqu'à concurrence de 120, (En 1877, le curé Georges Fraser attestera que les 120 messes ont été dites.)

Privilegié, le Collège accueille Mgr Taché le 3 octobre (1869). L'Evêque de Saint-Boniface et Mgr Baillargeon partiront ce mois-ci pour Rome où s'ouvrira le Concile, le 8 décembre. Ni l'un ni l'autre ne verra la fin de ces assises : le gouvernement d'Ottawa rappelle le premier pour qu'il tente d'apaiser les Métais de Louis Riel; l'Evêque de Québec, lui, se sent atteint du mal qui l'emportera l'année suivante.²⁸⁴

Il ne se passe pas seulement des choses *catholiques* durant les offices, car les marguilliers décident (3 octobre 1869) de faire prêter serment à un nouveau *connétable*; à deux si nécessaire : la Fabrique paiera \$12 pour un, \$8 s'il en faut deux. Le clocher principal sera inspecté; le curé est autorisé à y ajouter une petite cloche. De plus, pendant 2 ans au besoin, la quête de l'Enfant-Jésus servira à payer le pein-

284. Cf. Mgr Lebon : *Histoire du Collège*, (. . .), pp. 251-252.

285. Cf. Mgr Lebon : *Ouvrage cité*, p. 265.

turage de la toiture de l'église, de la sacristie et du presbytère. Il est décidé ensuite que le colonel Vincent Dubé et l'arpenteur Charles Sirois verront si l'on n'a pas empiété sur le terrain qui est à l'usage du curé dans le Haut de Ste-Anne, terrain dont le plan a été tracé en 1785.

Les sépultures sous l'églises sont nombreuses à l'époque. Le 19 décembre (1869), les marguilliers en réglementent le coût; pour les épitaphes apposées aux murs de la nef la charge sera de 20 Louis; le curé devra juger si ces plaques sont un ornement pour l'église.

M. Paradis est-il déçu quand, à l'assemblée de reddition des comptes pour 1869, les participants refusent d'entériner la suggestion de l'Evêque à l'effet de donner le cimetière actuel en échange du terrain des Soeurs, le curé offrant de reconstruire le couvent à ses frais? On décide ensuite d'exempter du pain bénit les pauvres dont l'évaluation foncière n'atteint pas 25 Louis et de rejeter le projet de faire donner le pain bénit par arrondissement plutôt que par les habitants tenant feu et lieu. L'assemblée reconnaît en dernier lieu qu'il est urgent de réparer église, sacristie et presbytère: Joseph Sirois et J.-N. Anctil feront effectuer les expertises et s'assureront que la majorité des paroissiens sont disposés à payer 2 *sous dans le louis* pour les travaux.

M. Paradis, historien

En 1869, pendant que M. Alexis Pelletier ferraille dans les publications (à ce stade, il défend l'infailibilité du Pape; l'Evêque entendra mettre fin à sa carrière de polémiste en l'envoyant comme vicaire à Saint-Joseph en Beauce); pendant que le Collège et l'Ecole d'agriculture se préparent à fournir 25 Zouaves (18 au Collège, 7 à l'Ecole) pour la défense du Souverain Pontife; pendant que M. Pilote est sur la sellette dans la maison dont il n'est plus supérieur depuis le 27 août, M. Paradis continue d'être curé accompli, occupant ses rares moments libres à écrire. Il se méritera de la sorte le titre de premier historien de Ste-Anne de la Pocatière. Très modeste cependant son bouquin de 30 pages (3½ pouces sur 5½ pouces) portant en page frontispice: *Notes historiques sur la paroisse et les curés de St. Anne (sic) de la Pocatière depuis le premier établissement — Par M. le Curé de Ste Anne en 1869 — A vendre au profit d'une bonne oeuvre — Ste. Anne de la Pocatière — Des presses à pouvoir de Firmin H. Proulx, Editeur Libraire*. Très modeste, mais très précieux car l'auteur est à même les dossiers de la Parioisse. Puis il y a la non moins précieuse tradition orale qui ne subit pas de concurrence à l'époque. Dommage que le premier historien se soit arrêté à l'arrivée de M. Painchaud! Il laissait pourtant espérer de nouvelles pages. Mais le zoïle qui, à Québec, lui sert un éreintement en règle met un terme à sa carrière d'historien, ai-je lu quelque part.

Et c'est 1870 avec ses tristesses, au Québec comme en France, quoi que d'une autre nature. Il y aura d'abord l'incendie d'une partie du Saguenay et du Lac Saint-Jean. Surgi d'un feu d'abattis à St-Alphonse, le

19 mai, l'élément destructeur laissera 5 000 sinistrés sur son chemin à Jonquière, Kénogami, Hébertville, Saint-Jérôme, Roberval et ailleurs.²⁸⁶ La générosité trouvera assurément à s'exercer à Sainte-Anne d'où plusieurs familles sont parties pour le Lac Saint-Jean il y a quelque 20 ans. Le 13 octobre, décès de Mgr Baillargeon. Puis c'est, à Sainte-Anne, le tremblement de terre du 20 octobre, entre onze heures et midi. La frayeur est grande. La secousse est plus forte que celle de 1860. Des cheminées sont rasées. Les dégâts sont cependant moins élevées à Ste-Anne qu'à la Rivière-Ouelle, à Sainte-Louise, à La Malbaie, aux Eboulements, à la Baie Saint-Paul et à Saint-Roch de Québec, par exemple.²⁸⁷

Il est des malappris pour soustraire des signatures des archives de paroisse. Il est des vandales plus audacieux encore car ils subtilisent le volume tout simplement. Voilà pourquoi depuis un bon bout de temps, il n'a pas été fait écho au Cahier de prônes de la Fabrique de Ste-Anne. Mais ils sont là à partir de 1871, les chers Cahiers. Désormais, on va y voir clair.

La reconstruction du couvent est sur le point de débiter, car, après ses souhaits du premier de l'an, M. Paradis se réjouit de la bonne volonté générale de ses paroissiens pour la future bâtisse. (Les religieuses se sont engagées à communier deux fois le mois, pendant 25 ans, pour les bienfaiteurs vivants et défunts.) Mais, huit jours plus tard, le curé déplore la négligence de paroissiens à être à l'heure aux offices; puis c'est, avec commentaire, la lecture de la circulaire de l'Evêque sur les sociétés secrètes. (On peut se demander s'il est à Ste-Anne des adeptes de *la main noire*, ou de la franc-maçonnerie. Ce n'est pas avec deux ou trois Anglo-Saxons que l'on forme une loge, comme il en existe au Québec partout où il y a un bon noyau de *Britishers*.) Le mardi 10, grand'messe recommandée par Germain Pelletier dont c'est le 50e anniversaire de mariage. Le chantre François Caron qui quêtera pour les âmes du purgatoire (semaine du 29 janvier), est-il le fils de Jérôme Caron, le maître-chantre qui, au début du siècle, continuait la préface pour le curé Griault qui chantait si mal? M. Paradis, toujours débordant d'activité, recommande à ses paroissiens de faire perdre le moins de temps possible au prêtre qui *va aux malades*. D'où cette admonestation savoureuse :

Ayez des chevaux capables de marcher et que vos voitures soient convenables; si votre cheval est bon à rien, empruntez celui de votre voisin; j'ai toujours pensé qu'il y avait des bons chevaux à Ste-Anne et cependant, nous passons nos journées dans les chemins et le reste de la besogne en souffre.

286. Cf. Mgr Wilfrid Lebon : *Histoire de Collège*, (. . .), p. 174.

287. Cf. *Idem*, p. 305. Note de l'Auteur : J'ai l'impression que la première secousse du samedi soir 28 février 1925 suivit la trajectoire de celle de 1870; peut-être aussi celle de 1860. Nous serions donc effectivement dans une zone désignée.

Autre chose :

la sacristie est très froide cette année : ayez donc soin de nous employer quand nous y sommes.

C'est la vie qui bat...

C'est la vie de la paroisse qui bat dans ces pages du curé Paradis ! Avec l'argent qu'il a recueilli, le curé a acheté, commente-t-il (5 février), une statue de S. Joseph et 2 anges gardiens. Pie IX a donné S. Joseph pour patron à la paroisse, le 8 décembre. La statue sera installée le jour de la fête. Suivent des observations contre le luxe. Huit jours plus tard, M. Paradis se réjouit de l'élection de l'archevêque Elzéar-Alexandre Taschereau.

Le terrain dont jouit le curé dans le Haut de Ste-Anne, sur l'emplacement de l'ancienne église, n'est guère à la main. Le 5 mars (1871), les marguilliers demandent à l'Evêque de pouvoir le vendre pour en acquérir un autre plus près du presbytère. Dans la même requête on demande de céder aux Soeurs un morceau du terrain du presbytère pour le nouvel hospice, les Dames de la Charité devant donner, pour l'usage du curé, l'équivalent à même leur propriété. (Mgr Baillargeon approuve la requête le lendemain.)

Les paroissiens sont invités (5 mars) à voir les plans du couvent à la sacristie. Appel pour corvées de bois. *Nous ferons pour le couvent ce qui a été fait pour le collège*, déclare le pasteur (12 mars). Huit jours plus tard, c'est la lecture du mandement d'entrée de Monseigneur, puis la fondation de l'Association du culte perpétuel de S. Joseph et l'adoption des 9 règles (l'Archevêque approuvera, le 21 avril.) La taxe d'entrée est de 12 sous et la cotisation annuelle de 6 sous. (Il y aura déficit de \$27.15 à la fin de 1871.) Le curé recommande que le bois offert pour le couvent *aille la peine d'être donné et puisse servir*. Puis il y a l'importance du prochain recensement. M. Paradis regrette de ne point voir pour les corvées *certains noms de paroissiens à l'aise du Petit-Ruisseau et ailleurs* (26 mars). Par contre, *Merci, merci surtout au Petit rang du Village ! Probablement absent en témoignage à la cour, mercredi et jeudi*. (prône du 2 avril). Dimanche de la Quasimodo, 16 avril : *Les pâques sont finies bien péniblement parce qu'on n'a pas voulu venir chacun à son tour : tout le monde y a perdu, nous et vous ; les personnes du Faubourg le matin, jamais*. Merci aux jeunes gens et aux jeunes filles dont la générosité a assuré la splendeur des autels de S. Joseph et de la Ste Vierge. Il a pensé que *les personnes mariées ne voudraient pas rester derrière* : il a acheté *une Ste Anne de 6½ pieds et les deux anges adorateurs que vous voyez*. Ste Anne sera sur le grand autel. Aux prières, le pilote Alexandre Ouellet, inhumé avant-hier à l'âge de 66 ans. *Vendredi 8 h, grand messe Société de la pêche à marsouin du fief St Denis*. Le mercredi 26, la messe sera, cette fois, *pour la pêche à marsouin de Ste anne Lapocatière*.

Le dimanche 30 avril, (patronage de S. Joseph), le curé recommande : *Sanctifiez votre travail si pénible de ce temps-ci : et soyez prudents ne vous mouillez pas, car c'est un moyen d'attraper les fièvres.* Formidable, ce pasteur ! Les évêques ont porté à 25 cents les honoraires pour les basses-messes. Le curé a autorisé l'entrepreneur du couvent à loger au rez-de-chaussée de la sacristie. Pas d'entrée sans sa permission :

Je crois que la jalousie du métier a déjà fait crier et sera probablement crier quelques personnes jalouses de n'avoir pas d'ouvrage, mais je ne m'en inquiète pas : que les ouvriers de Ste anne se montrent raisonnables et je sais qu'ils auront la préférence. Je dois dire aussi que les travailleurs seuls seront admis sur le terrain où l'on bâtit : il y a trop de personnes oisives pour qu'on ne prenne pas cette précaution.

Les mauvais chemins

Mais voici M. le Curé choqué, très choqué même. Il s'élève (7 mai 1871) contre *la honte et la disgrâce des mauvais chemins*; de la route de l'Eglise en particulier :

C'est impardonnable... Cette apathie, cette négligence ne provient pas d'un bon fond... C'est paresse des devoirs de citoyens que l'on se doit les uns les autres. Il y a un manque d'esprit public bien déplorable... et on a de tristes résultats... un trottoir à moitié terminé n'est pas un honneur. D'autres paroisses telles que la Rivière du Loup, Kamouraska, St Thomas, ont de magnifiques trottoirs et il me semble que notre Conseil devrait prendre l'initiative... Je termine en demandant qui sera responsable du retard dans un cas pressé pour les malades, dans de pareils chemins — et n'êtes-vous pas tous exposés à cela?

Aux prières (14 mai), Thaddée Boucher assassiné au Texas le 1er mars. Le Curé fait son *Instruction sur l'Emigration aux E.U.* (sic) *et sur l'Etablissement sur nos terres, des garçons plutôt que donner des dots aux filles qui n'en ont pas jamais* (sic) *besoin.* Viennent (21 mai) des reproches aux paroissiens pour n'avoir pas assisté aux Rogations. Et il y a les *Abus d'aller au Dépôt pendant les offices des fêtes d'obligation.* Pierre à charroyer après les vêpres, *quoique les chevaux soient fatigués.* Le curé déplore (8 juin, solennité de la Fête-Dieu) *l'assistance trop peu nombreuses aux saluts.* Ce qui est pis :

Il y a des gens qui ne pensent qu'à eux et qui ne s'occupent (sic) pas des droits des autres ni du dommage qu'ils peuvent causer en négligeant de remplir leurs obligations : c'est ma leçon dont je profiterai l'année prochaine : on achète et on ne paie pas en temps dit, on fait ses paques, sans faire aucun arrangement pour la Dime et on se croit en sureté de conscience

(...) je suis décidé à agir plus sévèrement au temps de la vente du grain et cela plus dans l'intérêt de votre conscience que dans mon intérêt personnel, (...)

Le pasteur dit (11 juin) sa satisfaction de la procession de dimanche dernier : *Collège, musique, reposoir chez (Chrysostôme) Tardif, rue bien ornée*. Recommandation de la *Gazette des familles* publiée depuis 1869 par M. Nazaire Leclerc. (M. Leclerc avait été rédacteur de la *Gazette des campagnes* de 1861 à 1868. En avril 1873, au Collège de Lévis il fondera les *Annales de la Bonne Sainte Anne de Beaupré*)²⁸⁸ Le curé attend cette semaine (du 18 juin) une goélette, peut-être deux, qu'il faudra décharger. *Préparez-vous à répondre à mon appel*.

Élection au goût du curé

Le 18 juin encore, M. Paradis félicite ses ouailles *de leur esprit dans cette dernière élection : elle présage une ère de paix et de concorde. Il y a longtemps que pareille chose n'est pas arrivée dans ce comté. Le temps que vous auriez perdu à l'Élection, employez-le à me donner un coup de main pour le Couvent. Ca vous sera plus profitable*. (Il semble bien s'agir de la réélection, sans opposition, du conservateur Charles Sirois, arpenteur de Ste-Anne; il avait défait par 38 voix le libéral Luc Letellier à l'élection du 13 février 1869.)²⁸⁹ Le curé ne doit pas être le dernier à travailler pour assurer le succès du *Bazar de l'Hospice*, le 23 juin.

Thomas Gagné a bénéficié d'un sursis comme bedeau. Mais là c'est fini : le 23 juillet, les marguilliers décident qu'il sera avisé que dans un mois il cessera d'être bedeau et que, conformément à l'acte passé le 13 juin 1848, il devra enlever les bâtisses qu'il a érigées sur le terrain du presbytère. La Fabrique est autorisée à engager un nouveau bedeau, *pour certaines parties*, la charge de sacristain étant réservée aux Soeurs de la Charité qui seront payées en conséquence.

Comme à l'accoutumée, la fête de sainte Anne a attiré une grande foule, *malgré la menace de pluie*. C'est le grand-vicaire Thomas Hamel qui a donné le sermon. Peu de confessions, mais du beau chant à l'orgue. *Belle fête*, commente le Curé le dimanche suivant; mais *Il faut des changements*. La question de la Dîme revient sur le tapis (30 juillet). La négligence de quelques-uns ne sera pas tolérée; qu'on *ne m'oblige pas à prendre des moyens désagréables*. Puis trop de fidèles font trop courte l'action de grâce; mais on est bien dévoué pour le couvent (6 août). Par contre, il y a ces enfants qui passent le temps du catéchisme et des vêpres dans les cours du Collège, malgré la défense de ces *Messieurs* et la sienne. Le Trappiste François d'Assise, de Notre-Dame des

288. Cf. Mgr Lebon : Ouvrage cité, p. 313.

289. Note de l'Auteur : A la page 489 de *Rivière-Ouelle* Paul-Henri Hudon donne le 14 juillet comme date de la réélection de Roy. Cela signifierait que l'inscription des candidats se faisait à l'époque, quatre semaines avant le scrutin.

Neiges, donne le sermon le 3 septembre ; *il ne vient pas pour quêter mais pour répandre parmi nous une excellente médecine dont l'efficacité a été bien expérimentée et qui se vend au profit de son Monastère ruiné par la révolution, en France.* (S'agirait-il de l'elixir du Père Gaucher?)

On a fait bien du bruit, commente ensuite le pasteur, au sujet d'un colporteur de Bible qui a été malmené à la Station. Le fait est réel. Cependant, *ce ne sont pas des coups qu'il faut leur donner, ils s'en font gloire et argent, mais le mépris : refusez leurs livres, ne discutez pas avec eux, car ce serait une victoire pour eux, mais, tout en méprisant leur métier, respectez leurs personnes. Faites comme les Irlandais eme saille (?) — un bon mot !*

Le mardi 3 octobre, Jean-Baptiste Ouellet et Céleste Petit célèbrent leur 60^e anniversaire de mariage. Le curé rappelle (15 octobre) qu'il a fait des dépenses personnelles pour le Couvent ; qu'au moins on lui paie ce qu'on lui doit. Le sermon de la Toussaint par le supérieur Félix Buteau, tout comme la dernière procession de la Fête-Dieu, montre que les relations se sont améliorées avec le Collège. Novembre est la période pour la rente des bancs : *Je vous prierai de ne pas me faire perdre mon temps à attendre : j'ai trop à faire.*

Le curé, on le constate, n'a pas que des compliments pour ses paroissiens. Il leur recommande (3 décembre) d'être propres à l'église et à la sacristie. Plus sérieux toutefois est le *Vol du bois sur une grande échelle* : chez les individus, au Collège, sur les terrains du Gouvernement ; mais *il est plus grave encore de prendre le bois cordé et de brûler les clôtures. Si vous avez besoin, demandez ! On vient au faubourg vendre du bois volé et on le prend tout coupé. N'achetez pas des gens qui ne peuvent justifier leur commerce.*

Le dimanche veille de Noël, les confessions après les vêpres jusqu'à 6 heures pour les femmes ; à 7 heures, pour les hommes. On a failli manquer une cérémonie. En effet :

J'ai hésité à donner la messe de minuit cette année, car, véritablement, il y a eu des désordres de boisson et de débauche qui me font mal augurer pour cette fête si chrétienne. (...) jeunes gens... hommes mariés... jeunes filles mêmes qui font parler d'elles... J'espère que les aubergistes tiendront leurs boutiques fermées car je saurai qui blâmer s'ils vendent de la boisson Dimanche et le jour de Noël... J'espère aussi que les parents respectables feront leur devoir en faisant respecter leur maison.

En 1871, il s'est fait à Ste-Anne, 20 mariages, 106 baptêmes (même nombre qu'en 1870) et 52 sépultures (1 de plus que l'année précédente). Depuis 10 ans c'est 1862 qui a donné le plus de baptêmes : 174, et 1863 qui a apporté le plus de décès : 87.

“Église à louer”

M. Paradis n'a pas commenté la messe de minuit. Avant le sermon et les souhaits du 1er janvier (1872) le pasteur a cette note cette fois : *Messe de minuit et sentences demain*. C'est donc qu'il y a eu in-conduite. Le curé est incapable de commencer sa visite. Le jour des Rois, c'est la sermonce : *Reproches vifs sur le manque d'assistance aux offices. Église à louer*. Le curé aborde ensuite un sujet plus reposant : les obligations des époux ; la *Différence d'âge des Epoux surtout pour les 2des noces ; les devoirs des belles-mères*. Du deuxième sujet M. Paradis ne dit sans doute pas grand bien, à l'exemple de S. Paul qui ne favorise pas le remariage.

Le curé dévoile un aspect de sa personnalité en annonçant (14 janvier) qu'il commence la visite paroissiale : *pas visite de cérémonie mais de cordialité et d'utilité*. Et cet aparté : *Si vous avez quelque chose de secret à me dire, ceux qui ne seront pas de la famille se feront un devoir de s'en aller*.

C'est maintenant le bedeau qui “mange sa gratte” (21 janvier) :

Il est de mon devoir de ne pas laisser profaner les tombes et j'ai défendu au Bedeau, en creusant les fosses, de déformer les cercueils pour placer les nouveaux; il en résultera peut-être que les fosses seront parfois peu profondes et que peut-être par là la santé publique sera compromise; il n'y a qu'un remède: c'est d'avoir un nouveau cimetière ou de charroyer encore du sable (...) l'été prochain. Il faudra aviser ensuite aux cercueils mal faits: trop grands, trop d'espace.

C'est certain que les morts ont mérité de dormir sans subir les coups de pioche des vandales.

Un danger menace aussi les vivants. M. Paradis conseille (28 janvier) :

Soyez prudents: la picote et les scarlatines nous menacent — ne voyagez pas trop et gare aux quêteux qui demandent logis — ensuite, si la picote est dans votre famille, ne laissez pas aller à l'école les autres enfants.

Le pasteur lit (18 février) la Circulaire de l'Evêque *sur la graisse permise au lieu du beurre*. (Nous sommes au 1er dimanche de carême.) Autre chose bonne à savoir, mais d'un autre point de vue (25 février) :

par ordonnance de Mgr, les Dames religieuses ne donnent plus la main à personne (les petits becs sur la joue alors?) : elles font la genuflexion au lieu de la révérence. Il serait à désirer que les

*Dames et les jeunes filles fissent de même et abandonnassent (parfait cet imparfait menacé de disparition en 1973 !) la ridicule révérence qui s'est introduite... c'est plus respectueux, moins prétentieux et (ce) sera plus uniforme.*²⁹⁰

Il dut provoquer des pépiements ce prône, même chez les Demoiselles enfants de Marie...

Cette fois-ci, c'est officiel : *Picote dans le faubourg, me dit-on (25 février) prudence... (ne venez) pas à l'Eglise... on mettra à la porte (les picotés, j'imagine)... je dois veiller à la santé publique. Félicitations (3 mars) pour la charité envers Bruno Boucher où il y a eu incendie cette semaine : c'est beau, c'est grand (...), mais soyez plus prudents quand vous brayez. (le brayage du lin)*

Drôle de conception

En compagnie de la Supérieure générale, M. Paradis a visité le couvent des Soeurs de la Charité. Il regrette que les commissaires d'école ne laissent pas les religieuses suivre leur méthode d'enseignement et les contrôlent d'une manière peu judicieuse : par exemple défense de montrer à coudre et à raccommoder (pratiques qui font partie de l'éducation pourtant). Si cela ne change pas, le Curé demandera aux Religieuses de se déclarer indépendantes. *Que les commissaires s'occupent de faire observer la loi des Ecoles. Un peu plus de sollicitude pour l'école des garçons et un peu moins pour le couvent.*

Le Curé parle franc et sensément. Il est de nouveau à mon goût lorsqu'il déplore (10 mars) l'émigration, *plaie profonde*, et l'état anormal du pays, appel qu'il termine ainsi : *Ayez un peu plus d'amour de la patrie et de votre âme.* Il y a l'église qu'il faut aussi chauffer. Si chacun ne fournit pas sa part de bois, ceux qui le font se fatigueront, *et alors on vendra les poêles.* (31 mars) Il a de l'humour, monsieur le Curé ! Grand motif de satisfaction : le règlement du Conseil municipal sur la vente de l'alcool : *il faut un certificat... qu'il soit entendu que je n'en donnerai jamais aux enfants et aux jeunes gens... si vous avez des malades qui en ont besoin, le Dr sera meilleur juge que moi.* (12 mai)

Mardi, à 3 heures, (21 mai) Mgr Taschereau bénira, à l'église, la cloche de l'hospice ; une séance publique suivra la cérémonie. Le lendemain, bénédiction du couvent et messe dans la nouvelle chapelle. (Le couvent, M. Paradis, c'est son oeuvre à l'égal de celle des héroïques Soeurs de la Charité.) *Payez vos maîtresses !* enchaîne le pasteur qui suit de près le domaine de l'instruction.

290. Note de l'A. : Comme second ouvrage historique, M. Paradis aurait pu publier ses prônes. Comme La Fontaine à *Peau d'âne*, le lecteur y eut pris un plaisir extrême.

M. Paradis en a gros sur le coeur à la Trinité (26 mai). Il fulmine :

Si vous n'avez pas assez de religion pour donner (à ceux qui quêtent pour des grand'messes) ayez au moins assez d'éducation pour ne pas faire de grossièretés. Quant à moi, je ne tiens pas à chanter de grand'messes, j'aime même mieux dire ma basse messe et être tranquille.

Le curé n'a épargné ni sa bourse ni sa santé pour la paroisse ; il se croit en droit d'ajouter :

Quant à moi, je continuerai à faire pour le mieux. Quant à vous, continuez à crier et à blâmer, ça m'est égal. Toutefois, je vous engage à plus de politesse dans vos paroles, car on n'y gagnera pas grand chose à appeler son curé un polisson, et si on me pousse à bout, j'aurai à révéler des choses qui ne feront pas rire tout le monde, particulièrement à l'égard du couvent.¹

Et en note de bas de page ceci :

¹ *Voilà 7 ans que je souffre martyr ! Nabuchodonosor n'a vécu que 7 ans parmi les bêtes et Dieu a eu pitié de lui !!*

En rédigeant cette note, le curé se rappelle sans doute ce que, dans sa brève histoire de Ste-Anne, il a écrit au sujet des ennuis de son lointain prédécesseur, M. Pierre Huet de la Valinière : *Il y aura toujours des ingrats sur la terre !* Il reste qu'en gagnant son ciel, M. Paradis, à l'occasion, y va à grands coups de tasse à l'endroit de ses brebis au milieu desquelles il semble trouver trop nombreux les moutons noirs.

Suppression de la procession

En 1872, la solennité de la Fête-Dieu n'est guère solennelle à Ste-Anne. M. Paradis dit pourquoi (30 mai) : *Vu les mauvais chemins pas de procession publique cette année.* Toutefois, permission à tous de herser cet après-midi. Mais il y a la dîme : ceux qui ne l'acquitteront pas en recevront l'ordre sous peu : *j'ai un moyen plus expéditif pour faire payer la dîme, avertit le pasteur.* Et de revenir (2 juin) sur la suppression de la procession :

N.B. Pas de procession cette année vû 1o que le Collège a encore refusé de recevoir le St Sacrement; 2o vû le délabrement des habillements des fleuristes; 3o vû le peu de zèle à orner les chemins et à aider leur curé qui doit toujours tout faire; vû que jusqu'à présent le Collège a persisté à ne venir reconduire le St Sacrement qu'à la porte de l'Eglise; vû l'incertitude du temps les jours précédents.

M. Paradis a assurément des motifs d'être amer. Mais le mauvais temps n'influe-t-il pas un peu sur son son tempérament? Et il y a les enfants qui passent le temps entre les offices à jouer dans les tambours

(et le) jubé, et empêchent de prier. (9 juin). Il se fera un plaisir (7 juillet) de donner une place aux écoliers dans le bas-choeur, à la condition expresse qu'ils ne s'y mettront qu'avec leur capot d'écolier. Et il y a les gens qui ne paient pas la dîme et les autres qui n'ont apporté que des revannes. Quant à lui, il est rassasié des négligents : ils ne trouveront aucune grâce devant lui, car on ne me jouera pas, fulmine-t-il.

Ce dimanche-là, les marguilliers entérinent le règlement municipal qui impose de charroyer pour le cimetière une barrique de sable par \$100 d'évaluation. M. le Curé en a marre (21 juillet), lui la propreté et l'ordre personnifiés : *L'église est lavée, soyez propres : pas de chique . . . pas de crachats sur les corniches . . . respectez la maison de Dieu . . . le connétable sévira contre les chiqueurs.* Par ailleurs, il a dû renvoyer des cours préparatoires à la 1^{ère} communion plus de la motié des enfants :

c'est pénible pour nous et pour vous et pour ces enfants; mais en définitive, vous êtes les grands responsables : que la leçon serve pour l'avenir. Dorénavant, aucun enfant ne sera admis à marcher pour sa 1^{ère} communion à moins qu'il sache toute la lettre de son catéchisme;²⁹¹ prenez-vous-y d'avance pour l'année prochaine : l'état de l'éducation dans la paroisse m'autorise à établir cette règle.

M. Edouard Quertier, ancien curé de Saint-Denis et fondateur de la Société de la Croix, est décédé le 17 ; service le mardi 23 (juillet). *Allez renouveler sur sa tombe vos promesses de tempérance.* Le curé Joseph Lagueux, de Saint-Jean Port-Joli, chante la messe : *Peu de monde vû les élections imminentes.* (Le 5 août (1872), par 98 voix, Pantaléon Pelletier l'a emporté sur Basile Routhier. Il sera réélu sans opposition, pour Ottawa encore, le 19 février 1874. Le 19 février 1877, c'est l'arpenteur Charles Roy, de Ste-Anne, ancien député à Québec, qui sera désigné pour représenter Kamouraska à Ottawa.²⁹²

Le meilleur héritage

Ce sera bientôt la rentrée des classes. M. Paradis exhorte (22 août) les parents à envoyer leurs enfants au Collège ou au Couvent : *c'est le meilleur héritage que vous puissiez donner et ça vous est si facile et si peu coûteux : \$1 par mois au Collège et \$5 avec pension au Couvent ; on prend des effets en paiement. Trois jours plus tard, les marguilliers prennent diverses décisions : entre autres de remonter à \$100 le salaire du bedeau ; remettre à plus tard la pose d'un paratonnerre sur l'église, faute d'argent, et enlever, en attendant de pouvoir le remplacer, le paratonnerre du presbytère qui est devenu vicieux.* A la même assemblée, M. Paradis parle de l'utilité qu'il y aurait d'acquérir une pompe contre les incendies, vu l'augmentation continuelle du faubourg ; les

291. Note de l'A. : L'esprit serait préférable à la lettre.

292. Cf. Paul-Henri Hudon : *Rivière-Ouelle*, p. 488.

marguilliers sonderont l'opinion publique quant à ce projet. A 4 heures le 2 septembre, le curé a fait la dernière inhumation sous l'église; impossible d'y identifier une seule tombe (que les parents le renseignent). Le 15, c'est l'exercice de l'Archiconfrérie : *qu'on y assiste car on ne prêchera pas aux bancs*. Mais l'alcool est le sujet prioritaire ce jour-là :

Il est temps que vous vous protégiez contre les vendeurs de boisson (...) : le mal augmente. Vos enfants se démoralisent, votre fortune se perd, votre bonheur domestique s'en va — les enfants en sont rendus à frapper leurs parents. (...) Bien, mais vous, ne pouvez-vous pas vous unir contre ces voleurs publics qui vous volent la conscience, l'honneur, la santé et l'âme de vos enfants. Unissez-vous donc pour leur faire payer l'amende — je crois que le Conseil est bien disposé et que le maire vous prêtera main forte. Commencez par jeter votre mépris sur ces suppôts de Satan, que les honnêtes gens n'aient aucun rapport avec eux, et faites payer l'amende si votre enfant va dans ces maisons, boire; actionnez-le comme témoin, et sous la foi du serment, il dira la vérité et vous en viendrez à bout comme cela.

A ces paroles vengeresses le pasteur ajoute au plomb : *Prudence, la picote*. Celle-là est aussi tenace que *la boisson*. 15 jours plus tard, M. le Curé revient à la charge : *La Société de tempérance tombe rapidement*. Nouvelle charge (20 octobre) contre les vendeurs, et exhortation à prier en famille et à participer aux offices. Autre motif à déception : en cinq mois une seule messe pour les biens de la terre dans une paroisse de plus de 2 000 communiants. Et l'état déplorable des chemins (27 octobre) : négligence des inspecteurs; il n'est plus sûr de voyager la nuit; le curé ne sortira après le coucher du soleil que lorsque les chemins auront été réparés. A la Toussaint, on est averti que la croix n'accompagnera plus le cercueil d'un défunt non membre de la Société et qu'on ne la verra plus dans la maison d'un ivrogne; si le chef n'est pas de *la Croix*, les autres membres de la famille pourront laisser ce symbole à la sacristie avec leur nom. Plusieurs paroissiens n'ayant pu vendre leurs produits, M. Paradis leur accorde (17 novembre) un délai pour la dîme.

En 1872, un mariage a été *arrêté*; un autre était impossible à cause d'*Empêchement dirimant d'impuissance*. Au Collège, où l'on sait que la musique adoucit les moeurs, on a obtenu cette année-là comme professeur (il y sera deux ans) le docteur Salluste Duval, *une teste bien faite* de Saint-Jean Port-Joly.²⁹³

Cette année-là aussi, les anciens du Collège ont fait apposer à la mémoire de M. Painchaud, une plaque commémorative dans l'église de l'Ile-aux-Grues et une autre dans la chapelle de la maison fondée par l'ancien curé de Ste-Anne.^{293a}

293. Cf. Mgr Wilfrid Lebon : *Histoire du Collège*, (...), p. 543.

293a. Cf. Idem, pp. 318-319.

Des paroissiens ne sont pas sans trouver que leur curé est pas mal raide. M. Paradis a les défauts de ses qualités. Rien n'échappe à son oeil vigilant; par exemple, (12 janvier 1873) *se moucher avec ses doigts et s'essuyer avec son mouchoir.*²⁹⁴ Trop c'est trop: *Trop de danseuses... et quelles danseuses! des filles qui devraient rougir de se montrer parmi les gens respectables, si on peut appeler respectables ceux qui les reçoivent et les fréquentent. C'est plutôt ceux qui se ressemblent se rassemblent: de grâce, un peu plus de respect de vous-mêmes!*

Une circulaire annonçait la visite du Père Lacombe: il part pour l'Europe. Le jeudi 13 mars, il y aura, par contre, causerie agricole par Edouard Barnard.²⁹⁵

A vouloir sauver...

A vouloir sauver un peuple contre lui-même on s'en fait souvent un ennemi, proclamera un penseur français. *Des gens à l'esprit étroit, à la suite de la demande* que M. Paradis a faite de signer sa requête, *ont semé la division.* Il s'agit, commente-t-il, (16 mars) de faire comme à Ste-Scholastique et de réclamer d'Ottawa qu'il protège les produits agricoles et les produits manufacturés canadiens. Il écrit:

Quand je vous ai proposé dim. dern. de signer une requête demandant au Gouvernement de protéger nos produits pour que vous puissiez les vendre plus cher, je croyais la chose si évidemment avantageuse que l'idée ne m'était pas même venue qu'il y avait des gens à idées si étroites qu'ils trouveraient moyen de mettre la division où devrait exister l'unanimité et qu'ils auraient la malice d'y introduire l'esprit politique. Cependant c'est ce qui est arrivé. Déjà j'avais vu des idées que j'avais émises combattues d'abord et résuscitées (sic) pour m'ôter le mérite de l'initiative et se l'approprier: il en aura été de même cette fois aussi. Il y a, voyez-vous, des cerveaux tellement construits pour croire qu'il n'y a rien de bon que ce qui y a germé: proposez-leur la chose la plus évidemment avantageuse du moment que ça ne vient pas d'eux, ce n'est pas bon. Mais il y a plus: il y a des coeurs tellement égoïstes qu'ils ne considèrent que leur graisse, sans voir la maigreur des autres, qu'ils ne pensent qu'à arrondir leur bourse par des moyens plus ou moins avouables, sans s'occuper de la ruine et de la misère des autres. Eh bien! tant qu'il y aura de ces éteignoirs et de ces sans coeur et tant qu'ils trouveront des gens pour les écouter, il n'y aura jamais moyen dans Ste Anne, de faire mousser une idée large et patriotique: on restera à la remorque des autres tandis que la place de Ste Anne est d'être à la tête de tout bon mouvement, car elle a l'avantage d'avoir

294. Note de l'A.: Nos gens, pas plus royalistes que le roi, ne faisaient qu'imiter feu Louis XIV.

295. Note de l'A.: Le Père Lacombe est le grand missionnaire oblat de l'Ouest. Sous le titre *Un grand éducateur agricole*, Marc Perron a publié l'histoire de Barnard, gendre de Jean-Charles Chapais.

l'éducation classique et agricole à sa portée. Quant à moi j'abandonne toute initiative de bien public et je ne m'occuperai plus que de mon ministère jusqu'à des temps meilleurs, si Dieu nous en réserve. Mais rappelez-vous ceci : avant peu vous connaîtrez vos vrais amis et vous comprendrez que votre curé veut votre bien plus sérieusement que tous ces hâbleurs politiques qui ne veulent que vous tondre et s'engraisser à vos dépens. Le nombre des gens bien pensants, déjà si nombreux, Dieu merci, augmentera encore et ils forceront les faux amis à se cacher écrasés dans le mépris de tous.

Que voilà une belle page ! Mais qui sont les hâbleurs démagogues que M. Paradis fustige ? Les libéraux d'alors sont pour le libre échange tandis que les conservateurs sont protectionnistes. Le libéral Pantaléon Pelletier représente Kamouraska à Ottawa.

Sujet de moindre dimension, le curé, en marge des confessions, précise (4 mai) qu'il n'est pas seulement *curé du Faubourg*. Puis il y a les enfants des *balustres* qui badinent ; que les citoyens surveillent et les lui amènent à la sacristie après la messe (11 mai).

Pour la Pentecôte (1er juin), on a fait des décorations supplémentaires pour marquer la fête du supérieur du Collège. C'est en reconnaissance de la participation que *ces MM.* ont prise aux 40 heures. Par contre, il y a ces paroissiens qui ne paient pas la dîme : si ceux-là ne veulent pas voir leur nom dans le rapport à l'Evêque, qu'ils s'exécutent : *c'est une honnête (. . .) il y a un bout à la patience et à la bonté.* Le lundi 20 juin, Monseigneur passera *par le chemin N.E. du Moulin*, en revenant de St-Pacôme. Dans un autre ordre d'idée, le pasteur a relevé des manquements aux règlements de la Société de la Croix. Que de jeunes étourdis s'oublient, cela se comprend. Mais des pères de famille ! A propos de la croix, il ira l'enlever si on continue de la placer sur le cercueil de gens *qui n'ont pas eu le courage de l'embrasser et de lui être fidèles.* La procession de la Fête-Dieu (15 juin) fut *splendide, par des chemins très bien ornés* ; une fois de plus, les prêtres du Collège rentrèrent dans l'église sans les écoliers. L'Evêque, qui sera ici demain (23 juin), fera deux jours de confirmation. Pas de cavalerie, mais des balises et des décorations.

A l'occasion de sa visite (24 juin), Mgr Taschereau ordonne des travaux : consolidation du grand clocher ; réparation du toit de l'église, de la sacristie et du presbytère. La dernière visite remonte au 7 juillet 1869. Les comptes lui ont paru en ordre, mais l'Evêque recommande de suivre plus exactement la forme de reddition indiquée dans sa circulaire de septembre 1871. Monseigneur se réjouit que la dette ait été réduite (\$400 en 1873) *grâce à la bonne administration des finances et à la générosité des paroissiens.* La dette est de \$12 130 comportant des intérêts de \$755.20. (Le 31 août, les contribuables décideront de faire les travaux et autoriseront l'élection de syndics. Il y aura répartition au

montant de \$1 770. Georges Pelletier obtiendra le contrat au coût de \$1 570. On décidera du même coup d'abandonner la Mutuelle des Fabriques pour une assurance plus libérale.)

La propreté à l'église est toujours battue en brèche : si on n'a pas de crachoir dans son banc, que l'on ne salisse pas la place des voisins. *C'est dégoûtant : ne chiquez pas !*

Recommandation aux prières (29 juin) : Joseph Leclerc (18 ans) et Elzéar Ouellet (15 ans) qui se sont noyés hier. Peu de monde à la messe de la fête de sainte Anne parce que le curé avait prié les paroissiens de laisser ce jour aux pèlerins. Prédicateur à l'office du 14 septembre, M. F.-X. Blanchette, de l'Orégon, (futur évêque), a vendu pour \$40 de son livre *Dix ans . . .* L'abus de la sortie avant la fin des offices persiste. *Monseigneur sera ici Dimanche prochain. Tâchez de sortir.* Monseigneur est là en effet (12 octobre) et donne le sermon. Le dimanche suivant, c'est le travail dominical qui provoque les remontrances du curé.

L'Enfant Jésus seul à s'ennuyer

L'année 1873 ne se terminera pas très gaie au plan paroissial. M. Paradis annonce (21 décembre) qu'il n'y aura pas de messe de minuit afin de ne pas donner d'occasions de désordres : *il y a trop de maisons ouvertes au 1er venu dans le Faubourg et dans lesquelles on fait ce que l'on veut.* A propos de quoi cette objurgation pour finir : *Ne mentez pas au moins pour soutenir votre cause.*

A l'ordre comme il l'est, le curé fait l'inventaire des biens mobiliers de la Fabrique, en 1873. Arrêtons-nous à quelques articles : 2 calices d'argent pur ; 1 ostensor ; 1 boîte d'ampoules ; 1 ampoule pour les infirmes ; 6 chaises de crin ; 1 chaire à bras (elle glisse vraisemblablement sur de minces lisses d'acier, comme à Saint-Jean Port-Joly) ; 3 grilles pour confession ; 8 surplis de 1ère classe et 9 communs ; 2 chredeaux ; 18 surplis pour chantres et clercs ; tableaux de Ste Anne, du S. C. de Jésus et du S. C. de Marie ; 4 poëls dans l'Eglise et 2 dans la sacristie.

Parmi les métiers qui sont exercés à Ste-Anne cette année-là, indiquons ceux de menuisier, navigateur, voyageur, forgeron, cordonnier, typographe, sellier, maçon, plâtrier.

L'année 1874 débute sur une note financière. (Dommage que les sauveurs qui viendront au siècle suivant ne soient pas là avec leur machine à piastres !) Georges Boissonnault, héritier d'Alexis Desrousselles, demande d'être remboursé si la Fabrique ne lui paie pas 8% d'intérêt. Le curé est autorisé (4 janvier) à consolider la dette de \$12 130, s'il trouve un prêteur unique à 6% ou moins, même en hypothéquant les biens de la Fabrique. C'est ensuite le constable qui reçoit l'ordre (25 janvier) de fournir au curé les noms des jeunes gens qui sortent avant les litanies. Le

pasteur note (22 février) que, seuls du Collège, les prêtres ont participé aux 40 heures. Trois semaines plus tard, les fidèles sont mis au courant d'une nouvelle formule de confession.

Naissance du syndicalisme ouvrier ou simple forme de mutualité cette messe que le curé annonce (22 mars) pour jeudi, recommandée par les ouvriers en l'honneur de S. Joseph? Les cotisations sont payables d'ici mercredi entre les mains de Claude Lizotte et de Firmin Deschênes. On projette, commente M. Paradis, de former une association de secours mutuels entre les ouvriers de tous les corps de métier; il y aura assemblée pour discuter du projet.

Chose curieuse, les fidèles n'ont pas le droit de chanter dans la nef, ordinairement. Le curé annonce (10 mai) que l'on fait exception pour la procession des Rogations. A propos des Rogations, quand la procession se fait dans l'église, seuls les hommes peuvent défiler avec le clergé; mais quand la cérémonie se déroule dehors, toute la paroisse peut y participer.

L'ère serait-elle aux adoucissements? Mgr Lebon, qui s'appuie sur l'annaliste Trudelle (mars 1884), note que grâce à la douceur du supérieur Buteau, le Collège ne connaît plus *le règne de la Terreur, les férules se donnant désormais d'une manière raisonnable*, et que l'esprit des élèves n'en est que meilleur.²⁹⁷

Sa sollicitude engage M. Paradis à faire quelques remarques (17 mai): insouciance des parents à montrer le catéchisme aux enfants (seulement 30 candidats à la 1^{ère} communion cette année); lecture de romans et indifférence pour la Bibliothèque; négligence pour la confession, surtout chez les jeunes gens qui en ont tant besoin pourtant; manquement à la restitution qui se fait très rare; pas de persévérance dans le bien: il est vite accepté mais aussi vite abandonné; on demande l'avis du curé et on fait à sa tête (v.g. la licence des auberges). Le curé revient (31 mai) sur la mauvaise conduite des jeunes gens: *un peu plus de décorum aux séances du Collège*. Enfin, par contre, les élèves du Collège entrent à l'église, *bande en tête*, après la procession de la Fête-Dieu. Huit jours plus tard (14 juin, le curé mentionne le mauvais temps exceptionnel et inquiétant. Par ailleurs, sans les enfants du Couvent que seraient les offices? Seulement des enfants pour servir; pas même de chantres. A compter du 1^{er} octobre, nouveau cérémonial pour la levée des corps: comme à la Cathédrale, la cérémonie se déroulera à la porte de l'église, tant qu'il n'existera pas une chapelle convenable; conformément à l'ordonnance de l'Archevêque, aucune levée du corps à plus d'un arpent de l'église.

297. Cf. *Histoire du Collège de Sainte-Anne de la Pocatière*, p. 315. Note de l'A.: Cette rage que certains sol-disant éducateurs avaient de fesser et qui persistait encore en certains milieux en 1923: taloches, coups dans les mains avec lanière de corde portant des noeuds.

Au moins un motif de réjouissance pour M. Paradis à la fête de sainte Anne : *T.B. cette année grâce à l'organiste Jos Lavoie et aux chantres Ernest Audette et Louis Paquet.* Le 16 août, M. Buteau remplace le curé qui est en promenade.

Supplément de mécontentement

Et voici une décision de Mgr Taschereau qui ne sera pas acceptée facilement partout : Etant donné qu'environ 200 familles de Ste-Anne ne vivent pas de l'agriculture, l'Archevêque décrète (3 septembre) qu'elles paieront une piastre et demie de capitation.

M. Paradis vérifie tout, même les épitaphes avant leur installation dans le cimetière. 1874, c'est le 200^e anniversaire de l'érection du siège épiscopal de Québec (mandement lu le 13 septembre). Huit jours plus tard, le curé proteste au nom des bons chrétiens et des gens bien élevés (*la grande masse de la Paroisse*) : l'Archevêque a été insulté dans une affiche insolente à la porte de l'église (à propos de la capitation). Il ne dira rien de plus, laissant à Dieu et à l'Evêque de répondre. Il a *deux mots* néanmoins :

Si on a cru m'atteindre on s'est trompé car tout retombe sur Mgr. Quant à moi je n'ai que deux mots à dire : je suis persuadé que si quelques paroissiens à l'aise mais avares qui saisissent cette occasion de se faire de la popularité, ne craignaient pas tant de donner un misérable 7/6, ils ne soulèveraient pas les pauvres : la preuve c'est qu'ils seront les derniers à payer. Quant aux pauvres, je leur dirai que cette ordonnance virtuellement ne les atteint pas et qu'ils peuvent dormir tranquilles. (Que ceux qui ne peuvent payer viennent le voir : il les exemptera et on ne sera pas pires amis. Mais qu'on n'attende pas après les pâques comme on fait pour la dime.) La morale de ceci c'est que vous devez vous défier de ceux qui parlent trop : ce n'est pas votre intérêt mais le leur qui les fait parler et agir.

Abolition du pain bénit

M. Paradis est absent le 18 octobre, pour le sacre de Mgr Antoine Racine, premier évêque de Sherbrooke ; l'abbé Charles-Eugène Frenette, du Collège, le remplace. Le curé annonce (8 novembre) la fin, le jour même, d'une coutume qui remonte au début de la Colonie : la distribution du pain bénit. La coutume n'a plus de raison d'exister d'ailleurs, maintenant que l'on quête à l'église les dimanches et fêtes. Les propriétaires de banc sont invités (22 novembre) à payer leur rente d'avance, le curé voulant rembourser les créanciers en janvier, après avoir trouvé un prêteur unique pour consolider la dette de \$12 130 à 6%, au lieu de 7 et 7½%. Il espère que \$300 pourront être mis de côté chaque année pour les intérêts.²⁹⁸

298. Note de l'A. : Le Séminaire de Québec prêtera \$12 000 à 6%, aux environs du 13 décembre 1874.

La picote est de nouveau dans les parages. M. Paradis remet à plus tard la poursuite de la visite paroissiale et indique (6 décembre) les précautions à prendre : pas de voyages inutiles dans les paroisses où ce mal existe ; si la picote est dans la maison, qu'on n'ait pas la cruauté de la porter ailleurs : *restez chez vous et surtout, ne venez pas à l'église* ; dans les cas de scarlatine, éviter les courants d'air.

La question du supplément revient sur le tapis le 20 décembre, par la lecture de la lettre explicative de Mgr Taschereau. Le curé veut que personne ne se mette *dans le danger de mourir sans sacrements*. Des opposants pourront arracher une absolution à un prêtre qui ne sera pas au courant, mais ils ne tromperont pas Dieu. Conclusion : *Si vous voulez mourir en protestant c'est votre affaire, ça ne me fera pas céder d'un pouce*. Et pourtant, dès le début de 1875, M. Paradis mettra de l'eau dans son vin en interprétant comme suit la lettre de l'Evêque : les cultivateurs, qu'ils récoltent peu ou beaucoup, ne sont pas tenus de payer le supplément du moment que le principal de leur revenu vient de la terre ; les emplitaires dont le revenu provient de la culture du sol sont exemptés également ; voici pour les rentiers, sans vouloir lier son successeur : ils doivent le supplément, mais il le leur donne tant qu'il sera curé pour la raison que dans leur maison ils n'ont pas prévu ce paiement, *mais ceux qui passeront donaison à l'avenir devront payer s'ils vivent à leur à part* ; les autres emplitaires paieront ou mourront sans sacrements. Et pour finir : *Mgr sait qu'on a promis de faire tomber le supplément, vous apprendrez à vos dépens que Mgr n'est pas homme à céder ni moi non plus ni mon successeur quand j'en aurai un, ce qui n'est pas près d'arriver, j'espère, car on a fait trop de bêtises pour que l'autorité recule maintenant.*) M. Paradis semble certain de ne pas partir. Attendons !

A Noël, le curé exprime l'avis que le Conseil devrait établir un règlement comportant amende, au sujet des maladies contagieuses : il faudrait placer un signe aux maisons qui ont été inspectées. Le Conseil n'est pas lent à agir, car le pasteur le félicite dès le 27 décembre.

Marguillier contesté

M. Paradis termine l'année 1877 en beauté du côté financier : surplus de \$139.29 après avoir payé \$1 355.90 en intérêts. Il n'en va pas de même à tous les plans. Des paroissiens ont contesté l'élection du marguillier faite le 27 décembre. 1875 débute dans la brouille. Devant l'exaspération des esprits, M. Paradis juge plus prudent de ne point faire de sermon du Jour de l'an. Il a rétabli la paix cependant, pour les Rois. Il annonce ce mercredi-là que les contestataires se sont désistés, quoique, de l'avis de tous, ils eussent été justifiés d'espérer gagner leur point. Il les a réunis au nom de la paix ; il les remercie du bon esprit qu'ils ont manifesté en ne profitant pas d'un avantage certain, par soumission à son avis. Le 17 janvier (1875), le curé recommande aux prières Catherine Perrault, veuve de l'hon. Amable Dionne, décédée à L'Islet le 15, à l'âge de 87 ans. Eloge de *la vénérable et sainte défunte, car c'est notre bien-*

faitrice à tous (aumône corporelle et aumône spirituelle), car sa vie était une prière continuelle (...). L'ancienne seigneuresse aura un service à Ste-Anne le 28 février. Est-ce encore la picote qui fait annoncer (24 janvier) une grand'messe pour les âmes *afin que, par leur intercession, nous échappions au fléau?* (Il sera question de cette maladie (11 avril) et le curé recommandera la propreté.) Pour le moment, le curé fait appel au pécheur à l'approche des 40-heures. M. Paradis a le pardon facile mais un tantinet triste :

Quant à ce qu'on m'a fait personnellement, soyez sûr que je vous le pardonne de bon coeur et je prie Dieu de ne pas punir l'insulte faite à son ministre (...). Non, je pardonne tout excepté l'hypocrisie : ou vous avez confiance en moi ou non : si oui, cessez de me noircir — si non, ne venez pas me supplier de vous plaindre... demander mes prières (...). C'est bien commode parfois un curé... quand on a une fille déshonorée... une mère mendicante... qu'on a besoin d'une recommandation... d'un soulagement dans une maladie... d'un bon conseil... un chagrin de famille... mais qu'il faut, hélas ! peu de chose pour faire tout oublier.

Il est question d'ingratitude, pour finir.

Le curé note (25 avril) que la paroisse n'a pas eu de retraite depuis 10 ans ; un Jésuite viendra avant la fête de sainte Anne. (*Remis, lit-on en marge.*) Des gens ont découvert (prône du 2 mai) une nouvelle manière de voler : *on quête pour la picote ; ça ne mène pas au pénitencier mais ça n'engage pas moins la conscience. Et on trouve des bonnes âmes qui donnent... cependant pas de billets. Quand l'Evêque demande... rien. Quand on quête pour le Pape... rien. (...). pour bâtir un Séminaire, on ramasse \$8.00.* La procession du 30 mai a été très belle malgré le temps frais ; les élèves du Collège étaient là avec leur *musique* ; le reposoir était chez Chrysostôme Tardif. M. Paradis proteste (20 juin) contre les étrangers qui viennent troubler les assemblées. Il est absent du 2 au 29 août : il se brasse quelque chose.

En effet, le curé annonce (29 août 1875) :

à la St-Michel je cesserai d'être votre curé. Mon oeuvre est faite. J'invite les personnes qui ont des affaires spirituelles ou temporelles à régler avec moi à bien le faire avant le 15 septembre, car après ce temps je serai trop occupé à préparer la reddition des comptes et mon déménagement : d'abord, Dime, supplément, réglez tout.

La reddition des comptes après la messe (17 septembre). *Un mot sur la requête de 387 francs tenanciers.* (Ceux-là demandent-ils à garder leur curé?) Pendant la retraite et jusqu'à l'arrivée du successeur, on voudra bien s'adresser au Collège.

M. Odilon Paradis était sévère. N'avait-il pas raison de fulminer? A Ste-Anne, comme ailleurs, les paroissiens, on l'a constaté, ne sont pas tous des anges. La grande majorité de la population ne doit pas être sans regretter, toutefois, le départ d'un pasteur de cette qualité. De Ste-Anne M. Paradis passe à Saint-Anselme, paroisse que laisse son remplaçant, M. Charles-Édouard Poiré. Il y décédera le 2 mars 1889. A Ste-Anne il y aura service pour le repos de son âme. En trois ans, la population de la paroisse a diminué de 200 âmes; elle était de 3 200 en 1872.



*Société de
Généalogie de
Drummondville*

545, rue des Écoles
DRUMMONDVILLE, QC J2B 1J6

Le troisième siècle

Aucune cérémonie n'a marqué, au temps de M. Paradis, le 2e centenaire de la seigneurie de la Grande-Anse. A l'arrivée du curé Charles-Edouard Poiré, Ste-Anne de la Pocatière est entrée résolument dans son 3e siècle. C'est en 1674 en effet, que les premiers habitants se sont installés dans la seigneurie. M. Poiré est à Sainte-Anne dans la dernière semaine de septembre 1875. Sa signature apparaît, pour la première fois au Cahier des prônes, le 19e dimanche après la Pentecôte; il serait arrivé deux jours plus tôt (26 sept.). Pour la seconde fois, il avait été de nouveau question (mai 1875) de réunir la cure de Sainte-Anne au Collège, mais M. Bernard Bernier, de Saint-Narcisse, n'avait pas accepté le poste.²⁹⁹

De 65 ans d'âge et prêtre depuis 42 ans, le nouveau curé de Sainte-Anne est donc homme d'expérience. Il a de la fortune aussi, ayant hérité de son père qui a réussi en affaires dans la première entreprise de traversiers entre Québec et Lévis. Appelés *horse-boats*, ses embarcations étaient mues par des chevaux, comme les anciennes batteuses à grain de mon enfance, avant la généralisation du moteur à explosion. M. Poiré est originaire de Saint-Joseph de la Pointe-Lévy (Lauzon), né du mariage de Charles Poiré et de Théotiste Poiré, le 4 août 1810. Séminariste, il s'en va à la Rivière-Rouge (Saint-Boniface) comme missionnaire, en 1832. C'est là que Mgr Provencher l'ordonne prêtre en 1833. Le jeune clerc passe 6 ans dans les Prairies. En 1839, il revient dans sa paroisse natale comme curé. Il est 6 ans aussi à Lauzon, visitant chaque année les missions du Témiscamingue et de l'Abitibi. En 1843, il devient curé de St-Joseph de Beauce. Trois ans plus tard, il est curé à Deschambault. A sa nomination à Sainte-Anne, M. Poiré est à St-Anselme de Dorchester depuis 1857.

En même temps qu'il est curé à Sainte-Anne, M. Charles-Edouard Poiré est supérieur du Collège. Dans cette maison, plus encore qu'au presbytère, il est besoin d'un administrateur. M. Poiré y succède à M. Félix Buteau. Mgr Lebon écrira que les occupations de la cure ne l'empêcheront pas de s'intéresser au Collège jusque dans les moindres détails. Son passage se révélera bénéfique et pour la Paroisse et pour la Maison fondée par M. Painchaud.

Fortune et libéralité

N.-E. Dionne le donnera comme un administrateur d'un talent rare. Du côté de la parole, c'est un orateur au langage direct, sans fioritures. Comme curé il s'emploiera surtout à maintenir les oeuvres instaurées par M. Paradis, car il déteste les innovations. Il sera beaucoup attaché à ses paroissiens. Sa fortune lui permettra de se montrer d'une

299. Cf. Mgr Lebon : *Le Collège de Sainte-Anne*, (...), p. 332 du tome 1.

grande libéralité : des cultivateurs lui devront de n'avoir pas été déposés, tandis que leurs fils auront pu étudier grâce à sa générosité. Sa libéralité s'étendra au Collège et à la Fabrique : à ses noces d'or, il dotera l'église d'un orgue *digne d'une cathédrale*; à l'emplacement du presbytère il adjoindra un terrain permettant au curé de ne pas être incommodé par les voisins.³⁰⁰

Comme le curé Painchaud, M. Poiré est avare de dates dans ses notes de prône; celles-ci n'ont peut-être pas toutes la succulence des écrits de M. Paradis, mais elles ont quand même leur saveur et leur intérêt.

L'automne 1875 est pluvieux, car deux dimanches de suite, le curé permet d'engerber. Il commence sa visite dans la première quinzaine de novembre, chez le docteur Desjardins. M. Buteau fait le sermon le 1er dimanche de l'Avant : *les signes qui précéderont la fin des temps*.

L'année 1876 débute sur un enterrement. Après les vêpres du Jour de l'an en effet, libéra et inhumation de Marie-Michel Malicite, âgée de 91 ans, veuve de Jacques Launière. Il s'agit vraisemblablement d'une Indienne. Est-elle inhumée au 3e Rang, à l'est, dans le petit cimetière réservé aux gens de cette extraction, sur la propriété actuelle d'Evariste Tremblay?

En 1876, le nouveau curé aura le loisir de déployer ses talents d'hôte, lui qui reçoit en grand seigneur. Cela commence le 29 mars par la visite de cinq évêques qui descendent à Rimouski pour la bénédiction du Séminaire. Le groupe inclut Mgr Taschereau (Québec), Mgr LaFlèche (Trois-Rivières), Mgr Fabre (Montréal), Mgr Duhamel (Ottawa) et Mgr Moreau (Saint-Hyacinthe). Le soir, Mgr Fabre adresse la parole à l'occasion de l'exercice du mois de S. Joseph. Le 15 novembre, ce sera la visite de Mgr Taché.

Premier cercle agricole

Dans le domaine agricole Sainte-Anne continue d'être à l'avant-garde. M. Poiré invite (2 avril) les intéressés à se réunir après les vêpres, à l'École d'agriculture où seront jetées les bases d'un cercle agricole. C'est, écrit Mgr Lebon, la conséquence des conférences que le directeur Narcisse Proulx et Firmin Proulx ont données l'été précédent. L'arpenteur Charles Roy est l'auteur des règlements. Les cercles agricoles se multiplieront ensuite au Québec.³⁰¹

M. Poiré est laconique dans ses notes de prône : *1er mai demain. Tempête — chars bloqués, lit-on (II post Pacha)*. Il n'y a pas de vicieux

300. N.-E. Dionne : *Sainte-Anne de la Pocatière*, pp. 75 et suivantes.

301. Cf. *Histoire du Collège*, (...), p. 341.

que le paratonnerre du presbytère : le Curé dénonce ceux qui arrachent et volent les clous retenant les rails du chemin de fer : *c'est un vol diabolique : risquer à faire tuer le monde.*

Le dimanche de la Trinité, les anciens miliciens sont invités au presbytère après les vêpres, pour signer leur demande de pension.

Un drame de la mer le 22 juillet (1876), plonge la population dans la consternation et prive le Collège de son professeur de Belles-Lettres : de retour de Saint-Roch, M. Ludger Têtu s'apprête à gagner terre vis-à-vis du Collège quand un coup de vent fait chavirer son embarcation. On retrouve à la Rivière-Ouelle, le lendemain, le corps emprisonné dans la chaloupe renversée. Le défunt a son service le 26 à Notre-Dame-de-Liesse, sa paroisse natale ; Mgr Taschereau prononce l'oraison funèbre.

L'automne 1876 est pluvieux : on prie pour du beau temps ; permission est accordée aux cultivateurs d'engerber (14e dimanche après la Pentecôte). Quinze jours plus tard, Mgr Taschereau, qui est à Ste-Anne pour les ordinations, donne le sermon à l'église. Cette année encore, la picote fait des siennes : le Curé recommande d'éviter la contamination. Le 8 décembre, M. Poiré annonce le décès du Père Flavien Durocher, o.m.i., dont le service sera chanté *demain* à Saint-Sauveur. Le pasteur rappelle que ce missionnaire lui enseigna l'algonquin en 1839, avant que le futur curé de Ste-Anne parte pour les missions du Témiscamingue et de l'Abitibi.

M. Poiré a ses allées et venues dans le grand monde : le 18 décembre (1876), il assistera aux funérailles du lieutenant-gouverneur René-Edouard Caron décédé le 13. Le Curé note ensuite : *Peu de monde à la grand'messe à cause du froid de 25 degrés et du mauvais état des chemins.*

L'année 1877 amènera, elle aussi, son cortège de visiteurs de marque à Ste-Anne. Le 4 janvier, le Collège reçoit son ancien élève, l'hon. Luc Letellier de Saint-Just, nouveau vice-roi. Le 23 mai, le convoi qui porte Mgr Conroy fera une halte d'une demi-heure à la gare. Le Pape a délégué Mgr Conroy pour régler le différend qui oppose les universités Laval de Québec et de Montréal. Quelques évêques, dont Mgr Taschereau, sont allés le rencontrer à Halifax. Harmonie en tête, prêtres et élèves du Collège sont à la gare pour saluer les voyageurs. M. Poiré est là sans doute ; comme il sera là quand, avec ses collègues du Conseil d'agriculture, M. François Pilote visitera l'École d'agriculture. A la réception officielle à l'École, le maire Joseph Sirois saluera dans le curé de Saint-Augustin *le père de notre agriculture au pays.*³⁰²

302. Cf. Mgr Lebon : Ouvrage cité, p. 347, tome 1.

La pêche au marsouin continue de se pratiquer à Sainte-Anne; pour en assurer le succès, les intéressés font chanter une grand'messe le dernier vendredi d'avril. Quant à lui, Paul Martin se contente de capturer des anguilles : le garde-pêche émet à son nom une licence qui l'autorise à s'adonner à cette industrie en front de ses 2 arpents de terre entre Germain Pelletier, au sud-ouest, et Joseph Martin, au nord-est.³⁰³ Au début de 1877, la picote exerce toujours ses ravages au Québec : le curé recommande aux prières Alfred Lafrance décédé à Montréal, de cette maladie. Vers le même temps, le pasteur met en garde les voyageurs qui seraient tentés de contracter mariage devant *un ministre hérétique*.

1877 est année d'élection, à Québec comme à Ottawa; en février dans les deux cas : le 2, le conservateur Charles Roy, de Ste-Anne, est élu à la majorité de 9 voix, aux Communes, contre l'avocat libéral Zéphirin Perrault, de Kamouraska; le 22, le marchand libéral Joseph Dumont, de St-André, l'emporte par 3 voix sur le seigneur Pascal Taché, de Kamouraska, pour l'Assemblée législative.³⁰⁴ Avant le scrutin, M. Poiré a donné des conseils à ses paroissiens, conseils très objectifs :

Pour conserver la paix entre vous, je dois dire un mot aux Electeurs et à ceux qui ne sont pas électeurs. Aux 1ers je dirai : Ne soyez pas sensibles à ce que l'on peut dire ou penser sur votre compte pourvu que vous n'ayez rien à vous reprocher, et n'ayez aucune attache trop forte pour qui que ce soit, ni pour quoi que ce puisse être. Explication. Aux 2es je dirai : Ne vous mêlez jamais des affaires dont vous n'êtes pas chargés, ni de la conduite de ceux dont vous n'êtes pas responsables et souffrez avec patience le mal que vous ne pouvez empêcher. Explications.

Tout dépend des explications, évidemment. Cela me rappelle cette élection de 1952 où le curé de ma paroisse disait : *Votez selon votre conscience, mais soyez reconnaissants !*

“Rigolez bien vos terres”

M. Poiré aime rappeler le souvenir de son travail missionnaire au Manitoba pendant six années. Le dimanche de Pâques (16 avril 1877), il inscrit au Cahier : *44e anniversaire de mon départ pour les missions de la Rivière rouge*. Le 3e dimanche après Pâques, il recommande la tempérance à ceux qui voyagent. 15 jours plus tard, il faut bien rire : *Rigolez bien vos terres*. A la Pentecôte, finie la rigolade : reproches aux parents qui laissent leurs petits garçons jouer et perdre leur temps à la Station; il rappelle qu'il est *défendu de quêter dans les chars*.

A la Sainte-Trinité, pas de sermon : le curé est malade. Pour la procession de la Fête-Dieu, le reposoir sera chez C.-F. Roy, Ecuyer, député. Ce jour-là, Monseigneur passera à Ste-Anne pour aller à Saint-

303. Cf. Archives de la Société historique de la Côte du Sud.

304. Cf. Paul-Henri Hudon : Ouvrage cité, pp. 488-489.

Philippe : *arrangez vos chemins*. Demain, messe pour demander de la pluie. Demain aussi, la Cour commencera ses séances : exhortation à dire la vérité partout et toujours. Pour la visite de l'Évêque, (il viendra de Saint-Onésime mercredi après-midi et repartira vendredi pour Ste-Louise); *balisez et ornez; 2 voitures pour les prêtres et une pour les bagages*. Recommandation d'un autre ordre aux cultivateurs, un peu plus tard : *Arracher la moutarde avec ses racines et beaucoup prier pour être préservés du fléau de la mouche à patates*. Aux prières : Jean, 17 ans, fils de John Bérubé, *noyé et inhumé hier*. Chaque année apporte donc son drame de l'onde.

Mgr Taschereau est en visite pastorale à Ste-Anne les 21 et 22 juin (1877). Le premier jour, il recommande de nouveau de suivre, pour la reddition des comptes, le rituel. Le lendemain, il prend à son compte l'ordonnance de Mgr Baillargeon (7 juillet 1869) relative aux messes de fondation. Les finances de la Fabrique permettent d'obvier aux oublis de 1875 et 1876 et d'acquitter le solde des 120 messes prescrites. Il est entendu que les deux messes annuelles continuent de se dire suivant les actes de fondation.

Sans préciser, M. Poiré parle (9e dimanche après la Pentecôte) de *miracle arrivé la semaine dernière à Ste-Anne de Beaupré. Personne guérie*. L'ancien curé Alexis Mailloux est décédé subitement à l'Ile-aux-Coudres, le 4 août. Ceux qui désirent se procurer sa biographie s'adressent à M. Proulx, éditeur de la *Gazette des campagnes*. A la même occasion, le curé recommande de lire ce journal. Ste-Anne participe à l'Exposition de Québec de quelque façon, car M. Poiré parle d'*Exhibit à Québec les 19, 20, 21, 22 septembre*. Ce ne sont pas encore les *huit jours de bonheur* que l'on connaîtra aux environs de 1928. Le 22e dimanche après la Pentecôte, le curé lit la Circulaire (no 1) des évêques touchant les élections et le libéralisme. On doit jubiler, ou sacrer en-dedans, quelque part. Plus loin, c'est cette fois la dénonciation des *Marauds qui jettent, la nuit, l'épouvante dans les familles*; le sermon porte toutefois sur les *Veillées*. La Société de la pêche au marsouin fait chanter une messe d'action de grâce et Joseph Rouleau dit *Tifils Rouleau* est recommandé aux prières. L'abbé Joseph Lizotte a chanté la messe de minuit. M. Poiré commente : *L'an prochain, je chanterai la messe de minuit si je suis Curé. Je ne me fierai pas sur Mr D...* (Herménégilde Dubé) *qui a fait défaut cette année*. Et il y a ce grand nombre de fidèles qui n'ont pas entendu la Messe de l'aurore. A l'assemblée des francs-tenanciers qui élit le marguillier Jérémie Hudon, le bedeau voit réduire son salaire à \$88, les religieuses devant recevoir le solde de \$12 pour changer les nappes et les devants d'autel, plier le linge au besoin les dimanches et fêtes et aider à préparer les reposoirs des Quarante-Heures et de la Fête-Dieu.

Terminons 1877 sur les statistiques démographiques : Ste-Anne a enregistré 127 baptêmes, 16 mariages et 52 sépultures.

M. Poiré sera déçu

L'année 1878 ne débute pas en lion : les voitures d'été cessent de circuler le 5 janvier, une bordée de neige tombant ce jour-là. Aux Rois par contre, il fait 21 sous 0 : une bonne raison pour s'éloigner *des divertissements profanes* que dénonce le curé. Peu de monde à la messe.

Le 16, le Collège est en deuil du doux M. Félix Buteau qui de supérieur était devenu assistant de M. Poiré. M. Buteau sera regretté des paroissiens car, plusieurs fois, il a prêché à l'église. Le jeudi 7 février, c'est l'Eglise universelle qui est en deuil par la mort de Pie IX (Jean-Marie Ferreti) qui comptait 86 ans 4 mois d'âge, plus de 62 années de prêtrise, un demi-siècle d'épiscopat et près de 32 ans de pontificat. Il aura un service solennel à Sainte-Anne le jeudi de la septuagésime. On vend photo et biographie du Pape défunt.

M. Charles Trudelle, qui est arrivé au Collège le 28 février (1878) comme assistant-supérieur (M. Poiré ne veut pas qu'il porte le titre de vice-supérieur), chante la messe du 1er dimanche du carême. (Le 13 juillet suivant, il succédera à M. Poiré comme supérieur. En 1880, M. Poiré sera humilié de n'être pas même assistant).³⁰⁵

Les paroissiens entendent faire un bon carême car il y a affluence aux offices du mercredi des cendres, comme ce fut le cas pour les 40-heures. Le dimanche suivant, la quête est pour aider à payer les cloches. L'émigration continue de faire des trouées partout au Québec : au début de 1878, Sainte-Anne ne compte plus que 2 980 âmes (1925 communiants); une seule des 526 familles est protestante.

Kamouraska subit deux élections cette année-là aussi : le 1er mai, le notaire libéral Antoine-Ernest Gagnon, de la Rivière-Ouelle, défait par 5 voix le conservateur Pascal Taché; le 17 septembre, Charles Roy, député sortant de charge à Ottawa, cédera le pas (par 9 voix) au marchand libéral Joseph Dumont, de Saint-André, qui a opté pour Ottawa.³⁰⁶ Des esprits éclairés redoutent les contestations électorales, car le dimanche de quasimodo une grand'messe a été recommandée par Emile Garon *pour la paix pendant les élections*. Dans un autre ordre d'idée M. Poiré recommande de ne point signer la deuxième requête pour une seconde licence, et prie les conseillers de refuser la licence : *une suffit*. Allusion à la translation des restes de Mgr de Laval (15 mai 1878) au Séminaire de Québec. Le 2 juin suivant, l'abbé Louis-Zéphirin Caron est recommandé aux prières : inhumation mardi à St-Jean Port-Joly, sa paroisse natale. Nouveau professeur de sciences au Collège, M. Caron est un *jeune prêtre plein de talents et de bonne volonté*.³⁰⁷ Le mardi après la Pentecôte, grand'messe pour demander de la pluie. A la Trinité, M. Poiré recommande aux prières le notaire Ovide Martineau *dangereusement malade*.

305. Cf. Mgr Wilfrid Lebon : *Histoire du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière*, tome 2, p. 9.

306. Cf. Paul-Henri Hudon : *Rivière-Ouelle*, pp. 488-489.

307. Cf. Mgr Lebon : *Histoire du Collège*, (...), tome 2, p. 8.

On ne peut qu'aimer M. Poiré qui exhorte les parents à reprendre les enfants dénichéurs d'oiseaux. La sécheresse au printemps (1878) entraîne des pertes dans la forêt. Le curé enjoint : *Consultez vos voisins avant de mettre le feu aux abattis*. La messe chantée a porté fruit, car on a eu de la pluie; mais de ce fait la procession de la Fête-Dieu s'est déroulée dans l'église. *Pluie abondante depuis longtemps désirée*, note le pasteur.

M. Poiré veille sur les oiselets, mais l'éducation des enfants ne le préoccupe pas moins : les jeunes ne doivent pas rougir de faire le bien et les pères et mères ont le devoir de reprendre avec force les personnes de la maison. Le lendemain du 3e dimanche après la Pentecôte, grand'messe *pour être préservés de la mouche à patate et pour les biens de la terre*. A la fête de sainte Anne (vendredi 26 juillet), M. Philippe Beau-lieu, neveu du curé, a chanté la grand'messe solennelle. Exhortation aux parents de garder à la maison enfants et engagés *s'ils ne veulent pas être accusés de voler les fruits*. Le curé annonce l'arrivée (3 août) du vicaire P.-Alfred Pouliot. Huit jours plus tard, dénonciation des *gens qui échan-gent leurs soeurs après la messe et les vêpres pour emmener les Etran-gères*. Réflexions (18 août) à propos de *ceux qui vont chercher de la boisson pour les ivrognes*. Le pasteur enjoint : *n'envoyez pas vos enfants en chercher même pour vous*.

L'archevêque Taschereau prêche sur les vertus théologiques (17e dimanche après la Pentecôte). Mgr Dominique Racine, qui a élevé au diaconat M. Emile Dionne, enfant de la paroisse, assiste au chœur.³⁰⁸ Le supérieur Trudelle officie. M. Poiré a ensuite à sa table des convives qu'il énumère : Mgr Taschereau, Mgr Racine; le Père Hamon, jésuite;³⁰⁹ le supérieur Trudelle; M. Joseph Martel, de St-Joseph de Beauce; M. Charles Bacon, préfet des études; M. Henri Têtu, aumônier de l'Archevêché; P.A. Pouliot, Vic. Ste-Anne,³¹⁰ et Mr Poiré, curé. M. Poiré accompagne ensuite Mgr Taschereau à la Rivière-Ouelle.

Que sera l'année 1879? Elle sera, bien sûr, ce que la Providence et les paroissiens la feront? Elle débute sous un ciel clément, en tout cas. Mais, comme M. Paradis, M. Poiré se plaint de recevoir comme dîme *un grain mal vanné*.

Le Gouvernement a fait dresser un nouveau cadastre. Les paroissiens pourront le consulter chez Germain Lévesque, les 12 et 13 mars.³¹¹ Les jubilés se succèdent : un autre en 1879. Pour l'instant (Qua-

308. Note de l'A. : Mgr Dominique Racine est évêque de Chicoutimi, diocèse créé cette année (1878); il est le frère de Mgr Antoine Racine, premier titulaire du diocèse de Sherbrooke érigé en 1874, année du 200e anniversaire du Siège apostolique de Québec. A Chicoutimi, Mgr Dominique Racine aura pour successeur Mgr Louis-Nazaire Bégin, futur coadjuteur et archevêque de Québec et 2e cardinal canadien.

309. Note de l'A. : Il publiera un ouvrage sur les missions en Nouvelle-Angleterre.

310. Note de l'A. : Ce vicaire passera plus de 2 ans à Sainte-Anne, nonobstant la note au Cahier des prônes qui le fait partir à la fin d'août, mois de son arrivée.

311. Note de l'A. : Il sera officiel le 24 avril 1882.

simodo), le pasteur enjoint : *Il y a beaucoup de malades : mettez les chemins pour la charrette.* (assurément pour remplacer la traîne à bâtons) Quinze jours plus tard, le curé rappelle que l'Évêque défend de placer les cercueils dans des boîtes. Plus réjouissante est la procession de la Fête-Dieu, car le pasteur note qu'elle fut très belle. Il faut croire que les paroissiens ont répondu à son invite d'apporter des balises et que chacun s'est montré zélé, *les pauvres comme les Riches.* De leur côté les Dames religieuses ont su réussir le *reposoir chez Delle Sophie Hudon.* Mais voici qu'aux alentours du 24 juin Sainte-Anne est aux prises avec les fièvres scarlatines : grand'messe pour qu'elles disparaissent. *Les volontaires sont appelés à Saint-Denis* (semaine du 13 juillet) *pour l'exercice annuel.* Le pasteur leur recommande *la sagesse et la tempérance.* Autre chose : *La politique occupe beaucoup de ce temps-ci. Pas de triomphe et paix dans la paroisse !* supplie M. Poiré.³¹²

Est-ce avec satisfaction ou avec désenchantement que M. Poiré inscrit au Cahier des prônes : *25 juillet 1879 — Demission du Lieutenant Gouverneur Luc Letellier?* C'est que, à Québec, le 1er mars 1878, Letellier a révoqué le cabinet conservateur du premier ministre Boucherville et appelé Joly de Lotbinière à former un cabinet libéral. Les conservateurs, qui ont repris le pouvoir à Ottawa, délèguent à Londres Sir Hector Langevin (futur beau-père de Thomas Chapais) et Sir John Abbott pour réclamer la destitution de l'auteur du *Coup d'état.* Londres renvoie la balle à MacDonald et celui-ci se décide.³¹³ Théodore Robitaille est nommé vice-roi. Cette année-là, les *tories* adoptent le tarif de protection dit *Politique nationale.*

Grain en bizeaux

Pendant ce temps-là, le curé Poiré mène la lutte pour la conquête du territoire, engageant les jeunes gens à se faire colons. Lutte d'un autre genre le dimanche suivant, jour de clôture du Jubilé : contre *ceux qui trottent la nuit*; aux parents et aux maîtresses de maison de veiller afin que les enfants et les *engagés* ne soient pas soupçonnés. Au surplus, il faut prier, car il peut arriver à Sainte-Anne ce qui s'est produit à Ste-Marie de Beauce où, la semaine dernière, l'orage et la grêle ont causé des pertes pour plus de \$25 000. *Mettez votre grain en bizeaux : c'est un conseil que je vous donne et non un commandement,* recommande le prudent curé. Une semaine plus tard, il demande que l'on prohibe les soirées organisées par des étrangers, car elles sont cause de désordre, de perte de temps et d'argent. Aux prières : André Lévesque décédé le 13 septembre à *Sunday Bay.*³¹⁴

312. Note de l'A. : Paul-Henri Hudon, dans sa nomenclature, n'indique pas d'élection dans Kamouraska en 1879.

313. Cf. Encyclopédie Grollier, tome VI, p. 501.

314. Note de l'A. : Le détestable *Sandy Bay* que des résidents avisés firent changer en *Baie des Sables*, pour redonner au Québec son visage normal.

1879, 50e anniversaire du collège de Sainte-Anne. L'événement est célébré dans l'intimité par la messe à laquelle officie M. Poiré, et par le banquet en la salle du cours commercial, banquet marqué par les discours de Cyprien Jean, élève de Mathématiques, du professeur J.-D. Schmoudt, de l'Ecole d'agriculture, et du supérieur Charles Trudelle.³¹⁵

Quatre jours plus tard, autre fête pour la paroisse : Mgr Tascheau élève à la prêtrise M. Emile Dionne (5 octobre); le Père Resther, jésuite, donne le sermon.³¹⁶ Les sinistrés du Lac Saint-Jean que M. Poiré appelle *les affligés du Saguenay*, ne sont pas oubliés : la quête qui se fait pour eux le dernier dimanche d'octobre rapporte \$10.60. Le vicaire Alfred Pouliot n'a pas une santé reluisante car le curé le dit trop faible pour chanter les services : *demandez un prêtre*. Le pasteur, comme son prédécesseur, voit à ce que l'église soit bien pourvue : les marguilliers l'autorisent (18 déc.) à dépenser environ \$12 pour un drap mortuaire (il coûtera \$60). Il y a par ailleurs l'habillement des chantes : ceux qui sont dans le choeur, actuellement, continueront d'être fournis de surplis lavés et entretenus, mais les successeurs devront *s'entretenir à leurs frais de surplis et autres choses nécessaires à leur habillement au choeur*, car la Fabrique n'entretiendra plus que *6 chantes pour le choeur : ils devront chanter gratis les grand'messes de la semaine ste, de la St Marc et des Rogations et de la veille de la Pentecôte*.

En cette fin d'année 1879 les élèves du Collège sont-ils si malheureux de pouvoir passer les Fêtes dans leur famille, l'épidémie qui sévit faisant qu'on les renvoie chez eux le 24 décembre?

Et s'amène 1880. Etant donné que le Collège est fermé, les professeurs sont à l'église pour la grand'messe du Jour de l'an. Les deux événements qui retiennent ensuite l'attention du curé, c'est (prône du mercredi des Cendres) la mort de Philibert Pouliot, frère du vicaire, dans une explosion due à la vapeur au moulin à papier de Windsor près de Sherbrooke, puis l'incendie de la maison de Prudent Martin dans la semaine précédant le dimanche de la Passion : appel du curé pour une corvée. A la Quasimodo, nouvel appel pour les colons d'Hébertville. M. Poiré parle de nouveau de licence unique pour la vente des alcools. Sans qu'il y ait rapport, deux dimanches après, il enjoint à ses paroissiens de prendre soin de leurs animaux : *Pour cochons errants non aleinés on paye jusqu'à une piastre à cause des dommages qu'ils causent aux jardins, aux prairies, etc.* Par ailleurs, le trottoir est à renouveler depuis l'Eglise jusqu'à la Station.

315. Cf. Mgr Lebon : *Histoire du Collège*, (...), tome 1, p. 354.

316. Note de l'A. : M. Dionne serait le 22e fils de Ste-Anne ordonné prêtre. M. Georges Guy avait été fait prêtre le 7 juin précédent. (Cf. N.-E. Dionne : *Sainte-Anne-de-la-Pocatière*, p. 84.)

La pêche au marsouin se pratique toujours à Ste-Anne : les associés du Haut et ceux de la rivière Saint-Jean ont une grand'messe recommandée, respectivement, le jour de l'Ascension. C'est sans doute ce qui fait penser au curé de clamer : *Avis à ceux qui graissent leurs souliers avec l'huile de marsouin; qu'ils n'emploient pas cette huile pour les souliers des dimanches.*

La saignée continue

La situation est loin de s'améliorer quant à l'exode des nôtres vers les Etats-Unis. A défaut des gouvernants, le clergé se préoccupe de ce grave problème. M. Poiré invite ses paroissiens (4e dimanche après la Pentecôte) à lui fournir la liste des familles parties pour les Etats-Unis depuis le 1er janvier (1880). Cette Adélaïde Volle, veuve de Robert Dupont, qui est enterrée à Saint-Roch le 8 (juillet), est-ce la femme de l'ancien maître d'école de l'Institution royale? Le cas échéant, elle ne devait plus être jeune.

M. Poiré annonce un peu de tout à ses prônes, depuis son absence pour la bénédiction de 3 cloches à St-Jean Port-Joly (20 juillet) jusqu'au paiement de la contribution à la Société de colonisation, en passant par le décès du chantre Amable Boucher, le *grand prône pour obtenir de la pluie*, sa présence aux noces d'or sacerdotales de Mgr Joseph-David Déziel, curé de Notre-Dame de Lévis, sa participation (jusqu'au 2 septembre) à la retraite ecclésiastique prêchée par le Père Jutteau, et l'exhortation aux parents à ne pas laisser les enfants *aller pieds nus aux chars*, et quoi encore.

La Société de colonisation semble être restée en veilleuse pendant un temps. M. Poiré inscrit au Livre de comptes : *Colonisation annoncée à la Paroisse de Ste Anne le 5 Septembre 1880.* (On a payé de 10 à 50 cents, ou rien, les 3 premières années; la collection durera encore en 1894.) Une autre inscription fait état, sans date, des 7 règlements de la Bibliothèque paroissiale.

Le 25 octobre, inhumation de Joseph Lizotte (Jos Bonhomme). Peu de monde à la grand'messe de la Toussaint à cause du grand vent de nord-est et d'une forte pluie. Le curé a installé néanmoins la Propagation de la foi conformément au mandement de Mgr Taschereau en date du 22 avril 1877. (Au 20 juin 1884, on comptera 510 inscriptions.). Le vicaire Pouliot est absent pour maladie les deux premiers dimanches de l'Avent; il sera présent toutefois pour la messe de minuit qui se déroule par beau temps. Le dimanche après Noël, le curé se dit obligé de parler du journal *l'Artisan canadien* et de réfuter *les erreurs qu'il renferme.*

Des 88 paroissiens qui sont décédés en 1880, 32 étaient des enfants; il y a eu par contre 97 baptêmes et 15 mariages. Ste-Anne dénombre cette année-là 1 834 communiant (205 pour la confirmation) et 773 non communiant. Cela fait donc 2 607 habitants parmi lesquels 60 veuves, 4 nonagénaires, 15 octogénaires et 10 infirmes.

Le curé Charles-Edouard Poiré se préoccupe du salut des âmes, c'est certain, et on en a la manifestation. Mais rien de ce qui est humain ne lui est étranger. On en a la preuve dans les conseils judicieux qu'il prodigue dans ses prêches, aux cultivateurs par exemple sur la manière de cultiver; sur la mouche à pomme de terre qu'il combat à répétition au moyen de processions et de grand'messes, en plus d'y aller de recommandations. Au surplus, cet homme d'affaires voit à améliorer constamment la situation financière de la Fabrique. On le constate à chaque reddition de comptes, par exemple le 12 mars 1881 où Jérémie Hudon dit Beaulieu affiche pour 1880, un surplus de \$582.19 en dépit du paiement de \$1 112.03 (\$612.03 en intérêts) au Séminaire de Québec. (A sa visite, le 23 juin (1881), Mgr Taschereau se réjouira de constater que la dette a été réduite de \$2 000 depuis 1875. Son sens des affaires n'empêche pas M. Poiré de bien faire les choses : il paiera pour \$64.85 de marchandises pour la visite épiscopale.)

Nous voici en 1881. M. Poiré fait sienne (4e dimanche après l'Epiphanie) cet avis de M. Paradis son prédécesseur : *Il n'est pas prudent de cautionner des personnes reconnues pour être canailles et que, dans l'intérêt public, on envoie en prison.* Le 2 février, ont lieu, à la Rivière-Ouelle, les funérailles d'un homme dont la vie ne fut pas banale : l'ancien lieutenant-gouverneur Luc Letellier de Saint-Just. Le curé s'excuse peut-être de cette corvée (6 février) : $\frac{3}{4}$ d'heure pour lire le mandement no 98 et l'encyclique. Pas surprenant qu'il n'y ait pas de sermon. Le 2e dimanche du carême, c'est la recommandation de M. Louis-Alexis Bourret aux prières. Celui qui fut curé de Sainte-Anne d'octobre 1847 à octobre 1865, est mort le 5 mars (1881) et a été inhumé le 8 à Saint-Isidore de Dorchester. On lui chante un service solennel à Ste-Anne le 24 mars, en présence de plusieurs membres du clergé et des élèves du Collège. Dans ce compte rendu M. Poiré se donne son titre de vicaire général de St-Boniface. Le 4e dimanche du Carême, le Père Zéphirin Lacasse, qui, au Collège, le soir, donnera une conférence sur la colonisation, prêche à la grand'messe. Il énumère les causes de notre pauvreté : 1° les blasphèmes; 2° l'ivrognerie et la perte de temps qu'elle occasionne; 3° le luxe; 4° l'émigration, cause de dégradation et de perte des âmes. Les remèdes : la colonisation et la tempérance. Ces vues sont aussi celles de M. Poiré; elles constituent d'ailleurs le thème général de la prédication de l'époque, avec l'accent sur les *péchés poilus* dont la dénonciation l'emportera encore longtemps sur celle des manquements à la charité et à la justice que l'Oblat Victor Lelièvre donnera comme plus graves, au siècle suivant. N'existerait-il pas parallèlement les *péchés sucrés*? Quoi qu'il en soit, le curé de Ste-Anne dénonce *Des filles (qui) viennent d'ailleurs pour courir ici les sucreries. Elles feraient beaucoup mieux de rester chez elles par rapport à leurs Pâques. Elles ne devraient pas être admises ici aux Sucreries.* A Pâques toutefois, c'est contre les animaux errants que porte la mise en garde. Bonne nouvelle à la Quasimodo par contre : *la pêche de marsoins* (sic) a été bonne : elle sera payée à l'automne. A la même occasion, publication d'*Arthur Desjardins Ecuyer médecin & de Dselle Me Julie Dion, de l'Isle Verte.* A l'Ascension, le célébrant est M. Philippe Deschênes ordonné prêtre le dimanche précé-

dent (22 mai). En marge, le curé-annaliste note l'incendie de 567 maisons au Faubourg Saint-Jean-Baptiste de Québec, du 9 au 10 juin (1881). Visite de l'archevêque Taschereau les 22 et 23 suivants. C'est ensuite (11 septembre) l'annonce du départ du vicaire P.-Alfred Pouliot pour la cure de Ste-Perpétue; on a recueilli du linge pour ses paroissiens. M. J.-Alfred Langlois est le nouveau vicaire.³¹⁷ Les marguilliers discutent achat d'orgue (dimanche, 2 octobre). Le besoin créant *l'organe*, ils engagent *Dselle Proulx pour l'orgue à raison de \$40 par an à condition qu'elle joue tous les dimanches & fêtes et services, et aux grand'messes sur semaine sur demande du curé*; celui-ci aura le casuel. De nouveau à Ste-Anne le 9 octobre, le cardinal Taschereau donne le sermon à la grand'messe. Huit jours plus tard, c'est le Père Vignon qui prêche. Un autre jubilé s'ouvre dans la deuxième semaine de l'Avent (1881): *jeûne strict pour cela*, le vendredi 21.

M. Poiré a recensé sa paroisse à l'occasion de sa visite annuelle. On y relève les noms de deux *artistes*: Noël Morin (24 ans) et François Saint-Pierre, ce dernier originaire de Saint-Jean Port-Joly. Il y a 2 arpenteurs: Charles-François Roy et François Richard; le pilote Pierre Lachance; 2 notaires: Louis Bérubé et Joseph Anctil; 4 imprimeurs: Firmin Poulx, Pierre Beaulieu, Elzéar Poitras et Alphonse Beaulieu (Proulx mis à part, ils peuvent bien n'être que typographes); Jean-David Schmoudt, professeur d'agriculture; Charles Hudon, orfèvre; Joseph Roy, chef de pratique; 2 navigateurs: Pierre Lafrance (34 ans) et Léandre Boucher (28 ans); 4 marchands: Louis-Alfred Pâquet, F.-X. Simard, Joseph Roy dit Desjardins et Cyprien Lévesque. Les cultivateurs sont, évidemment, la grande majorité. On trouve ensuite des enseignants, des menuisiers, des cordonniers, des maçons, des tanneurs, des forgerons, des bouchers, le boulanger, le ferblantier, le bedeau, deux chantres, un plâtrier, un charretier, voire un homme-de-tout-métier. Le curé indique aussi un étranger dont la femme est aux Etats-Unis, des pauvres, un infirme et un idiot. J'ai peut-être lu trop rapidement, mais je ne trouverai qu'au recensement de 1891 les noms du seigneur Elisée Dionne (62 ans) et de Clara Têtu, sa femme (55 ans), ainsi que ceux d'Hospice Desjardins, médecin, (59 ans) et Julie Doucet *uxor* (62 ans). Sauf erreur aussi, n'apparaît pas le nom du docteur Marc-Arthur Desjardins, fils du médecin Hospice Desjardins, qui épouse Julie Dion (1881).

Au début de 1882 M. Poiré revient à la pratique de la reddition des comptes au commencement de l'année. L'Annonciation est fête d'obligation à l'époque. Aux prières (dimanche des Rameaux) le colonel Vincent Dubé, ancien marguillier, citoyen en vue de la paroisse. A Quasimodo, c'est le marguillier en charge et ancien député Charles-François Roy qui est recommandé. Le pasteur note en passant que le pont de glace devant Québec est parti le 22 avril (1882). Le 2 mai, M. Poiré sera à Saint-Jean Port-Joly pour les obsèques de l'abbé Frédéric Caron,

317. Note de l'A.: Futur auxiliaire et vicaire capitulaire de Québec avant d'être évêque de Valleyfield.

décédé à 76 ans. L'annonce d'une messe pour les associés de la rivière Saint-Jean permet aux fidèles d'apprendre (21 mai), que 25 marsouins ont été capturés la semaine dernière. Au même prône le curé recommande aux prières *J Bte Bérubé (Mathurin) et Edmond Petit brûlés dans l'incendie du Progress près de Rivière du Loup.*

On rigole toujours

Les prênes de M. Poiré, on le constate, c'est une véritable gazette du dimanche. Fréquemment, le curé est malade. La procession de la Fête-Dieu s'est déroulée par un temps magnifique. Conseil pratique en passant : *Cultivateurs, semez beaucoup, rigolez bien et confiez-vous à la Providence.* Le 20 juin, il y a élections fédérales.³¹⁸ Le curé recommande : *Mardi à Kamouraska aura lieu la nomination des candidats à la Chambre des Communes. Restez à vos travaux. A ceux qui iront à Kamouraska mardi je leur dis d'être polis et de pratiquer la tempérance et la charité.* Le comportement des gens du Bas-du-Fleuve n'a donc guère changé depuis l'implantation du régime électoral. Si pourtant, M. Poiré note, au prône suivant, que l'élection fut paisible. Le 28 juin, le pasteur a assisté aux funérailles de Mgr Joseph-David Déziel, curé de Lévis. Trois semaines plus tard, les fidèles sont mis au courant de la lettre de l'Archevêque à ses curés leur défendant de lire et de regarder le roman du *Courrier des Etats-Unis*, et encore plus de le passer à d'autres. Ste-Anne déplore une autre noyade : Napoléon, fils de Rémi Ouellet, le vendredi 4 août. Le 24 septembre, le marguillier en charge reçoit mission d'engager un nouveau Bèdeau pour remplacer Théodule Courcy qui laisse la place. A la même occasion, dérogation au règlement qui défend au franc-tenancier de détenir plus que deux bancs, afin de permettre au curé d'en acquérir autant qu'il le pourra; il les payera de son argent pour les souslouer aux paroissiens. On approuve ensuite l'achat d'ornements chez M. Beulac, de Montréal. Le 1er octobre, Elie Francoeur est engagé comme Bèdeau et sacristain pour \$88 par année et le casuel ordinaire approuvé par Monseigneur.

A Sainte-Anne le 8 octobre, Mgr Taschereau prêche à l'église sur le respect humain. Est-il venu pour élever à la prêtrise M. Clément Dubé, enfant de la paroisse? Un autre fils de Ste-Anne, l'abbé Jean-Baptiste Thiboutot, avait été oint le 30 avril.³¹⁹ M. Poiré ne fait allusion à aucun des deux événements. La Fabrique décide d'adhérer à l'Association mutuelle des Fabriques des diocèses de Québec, Trois-Rivières, Rimouski et Chicoutimi. Les évaluateurs seront le marguillier Joseph Dionne, pour la Fabrique, et le curé Poiré, pour la Mutuelle. L'évaluation est finalement établie à \$18 000 pour l'église et à \$1 500 pour la sacristie et le presbytère, respectivement. (On avait d'abord fixé (29

318. Note de l'A. : Le libéral Charles Blondeau, marchand de Saint-Pascal, l'emportera par 17 voix sur le boucher Georges Bouchard, de Québec. Le Georges Bouchard qui sera élu pour Ottawa au siècle suivant, sera de Ste-Anne, agronome et libéral.

319. Note de l'A. : N.-E. Dionne indique la date dans le cas de M. Thiboutot, et seulement l'année pour M. Dubé; sans mentionner le lieu de l'ordination dans les deux cas.

octobre) \$24 000 pour le temple (sans les tableaux, les tabernacles, les bancs, les argenteries, les ornements, la chaire et les confessionnaux) et \$2 000 pour chacun des deux autres immeubles. La Fabrique s'engage envers ses homologues qui subiront des pertes par le feu. Pareille évaluation ferait rire aujourd'hui !

On valse aussi

Entre-temps, le curé Poiré a eu (22 octobre) des *Remarques sur les moribonds qui viennent seuls dans la même voiture pour confession & communion*. Peu de temps après, il vitupère : *Aux noces pas de danses parce que l'on danse la Polka & la valse défendue par Mgr. Une maison seulement pour la noce.*

Sa fortune permet au pasteur de se montrer libéral : à l'assemblée des marguilliers le 5 novembre (1882), il est convenu :

vu le don gratuit fait par nous Charles Edouard Poiré curé actuel de cette paroisse, d'un orgue de la valeur de deux mille deux cents piastres et la Fabrique acceptant ce don, il a été résolu de faire payer à la Fabrique les frais de transport du dit orgue, depuis Québec jusqu'à cette Eglise de Ste Anne et de placer convenablement ledit orgue dans le grand jubé, de percer le grand jubé et d'y reprendre aux conditions du douzième article du règlement des bancs du premier novembre 1878, les bancs que le facteur de l'Orgue et Monsieur le Curé jugeront à propos de prendre.³²⁰

De fabrication canadienne, l'instrument qui sera jugé *digne d'une cathédrale*, sera installé et béni l'année suivante, remplaçant l'harmonium que touche la fille de Firmin Proulx.

La tempête qui souffle à l'Immaculée conception (1882) fait qu'il y a peu de monde à la messe. Vers le même temps, de sa calligraphie fine dénotant un esprit méthodique, énergique aussi, et un tantinet calculateur, peut-être même vaniteux sur les bords, M. Poiré énonce son programme : à Noël 1882 et aux saluts du Saint-Sacrement des dimanches et fêtes d'obligation, le *Parce Domine* avant le *Domine salvum fac regem*; manière de se confesser; septembre de chaque année, lire le mandement no 95 sur la colonisation; à la Pentecôte *Quête pour les Ecoles des sauvages*; le 29 juin, fête de S. Pierre, *quête d'été pour le St Père*; *quête pour les sourds & muets* (Circulaire no 171); *quête pour la Terre sainte*, le vendredi saint; *5e dimanche post Pascha, quête pour les orphelins du Couvent de la Charité à Québec*; juillet, *quête pour l'autel de Ste Anne de Beaupré*; *quêtes pour la Tempérance, les Quarante heures*; aux Rois, *quête pour les Nègres*.

320. Note de l'A. : La Fabrique paiera \$82 pour le transport et l'installation de l'instrument.

Détails enfantins, dira-t-on ! Mais ne constituent-ils pas des éléments de la vie paroissiale à une époque qui est aujourd'hui révolue ? Et ce soin du curé à noter les faits qui lui paraissent dignes d'intérêt, mais c'est l'image de la vie d'une population pour une ère donnée. Et c'est bien de l'histoire de Ste-Anne de la Pocatière qu'il s'agit ici, si j'ai bien saisi l'idée des organisateurs des célébrations du tricentenaire.

Son orgue est assurément pour M. Poiré "le plus beau jour de sa vie" ; mais il n'aura été que le complément de délectations plus profondes encore en 1883. Entre-temps, même avant Vigneault, "mon pays c'est l'hiver" : 22 degrés sous 0 aux Rois. Et le curé-annaliste de noter : *Pont de l'Isle d'Orléans pris cette nuit*. Le 1er dimanche de carême, aux prières : François Courcy dont on ne peut trouver le corps.

M. Poiré dans la jubilation

Et voici des heures exaltantes pour M. Charles-Edouard Poiré, vicaire général : il célèbre ses noces d'or sacerdotales. M. Poiré, à Sainte-Anne de la Pocatière, c'est plus que le seigneur, c'est le souverain du Royaume. Les célébrations débutent le 21 février, au couvent fondé par le curé Alexis Bourret, agrandi et transfiguré par le curé Odilon Paradis, et qui bénéficia de la protection généreuse de M. Poiré.³²¹ Aux élèves du Couvent le pasteur relate son arrivée (1832), à la Rivière rouge où il n'existe qu'une école de filles ; tous les garçons sont analphabètes. Il y commence son enseignement en juillet (1832), et en juin suivant, tous ses élèves lisent le français et le latin, tandis que 9 d'entre eux possèdent les rudiments de l'arithmétique. Le jubilaire rappelle le souvenir de son expédition parmi les chasseurs de bisons (juin 1833), puis son retour au Canada (sic) en 1838, et la continuation de son travail missionnaire au Témiscamingue et ailleurs (1839). La fête se poursuit au Collège pour le pasteur, qui, en 1875, *apporta la joie et l'espérance*, porte une inscription. A la séance solennelle, le soir, Thomas Chapais, sorti du Collège depuis 8 ans, prononce une conférence sur l'importance de l'éducation que donnent nos maisons d'enseignement. Le jeudi 22, c'est toute la paroisse qui est en liesse : M. Poiré chante la messe, assisté de ses neveux P.-Albert Beaulieu et Georges-Raphaël Fraser (futur curé de Ste-Anne) ; Mgr Taschereau prononce le sermon ; M. Emile Dionne tient l'orgue (de crainte qu'il ne s'écroule sans doute — il s'agit plutôt de l'harmonium, car l'instrument offert par le curé n'est pas encore là) ; M. L.-N. Lessard dirige le chœur de chant. Après la messe, adresses par les paroissiens de Sainte-Anne et de Saint-Joseph de Lévis (les hommages de Deschambault et de Saint-Alban arriveront avec deux jours de retard). Mgr Jean Langevin, premier évêque de Rimouski, et M. Paul Bruchesi, futur archevêque de Montréal, sont parmi les nombreux membres du clergé. Un train spécial de l'*Intercolonial* (grâce au tarif réduit de moitié)

321. Cf. Mgr Lebon : *Histoire du Collège*, (...), tome II, pp. 33 à 35, et le Cahier de prônes ; M. Poiré nous réfère à la *Gazette des campagnes* du 1er mars 1883. C'est l'émotion, assurément, qui fait sa calligraphie inhabituellement tourmentée.

a amené une foule de participants : *Un monde fou et un clergé sans bon sens*, gouaillerait anachroniquement l'incorrigible abbé Edouard-V. La-vergne s'il pouvait être là.

Le 2e Dim post Pascha, M. Poiré annonce que l'orgue arrivera mercredi. De fait (dimanche suivant) *Le facteur de l'orgue est ici et travaille depuis vendredi 13 avril*. L'instrument est installé le jeudi 10 mai et le curé le bénit. L'harmonium acquis en 1867 vaut \$200 : la Paroisse le donne en cadeau au pasteur *comme récompense et remerciements*. Mlle Proulx, organiste, recevra \$40 par année. Pour la musique aux services et aux grand'messes sur semaine, il en coûtera \$5 et \$2, respectivement. En dehors des dimanches doubles et des fêtes d'obligation, l'organiste, qui reçoit \$10 à cette fin, paiera le souffleur. Le traitement de ce dernier viendra presque à égaler un temps, celui de la musicienne.

La vie paroissiale se poursuit aussi en dehors du jubé de l'orgue. Ainsî le Couvent chargera une piastre aux *petites filles qui marchent au catéchisme*. Le Curé remercie le Conseil municipal qui n'a accordé qu'une licence pour la vente des liqueurs. Dommage, mais le vent du Nord-Est et l'air glacial empêchent la procession extérieure de la Fête-Dieu. Un peu plus tard, M. Poiré dit *Un mot sur les pétards allumés que les gamins jettent aux passants avec danger du feu*. Il est toutefois un mal plus sérieux : *les mouches à patates*; le lundi 23 juillet, grand'messe précédée de la procession pour la cessation de leurs dépradations. Défense (16e dimanche après la Pentecôte) *d'aller à la soirée de ce jour*. Ce docteur Odilon Desjardins qui a été inhumé hier (son service anniversaire sera chanté à Ste-Anne également) qui est-il?

Le 16 septembre (1883), Mgr Taschereau prêche à la grand'messe. Le matin, il a élevé au diaconat MM. Isidore Deblois et Joseph Richard (le second est né à Sainte-Anne). Huit jours plus tard, Mgr François-Xavier Bossé, préfet apostolique du Golfe Saint-Laurent, fils de Sainte-Anne, (avant la fondation de Saint-Onésime) donne le sermon et quête pour ses missions; il recueille \$67. Le 14 octobre, pas de musique à la messe; l'abbé Emile Dionne est à la console pour les vêpres, mais "pour la dernière fois". Mlle Virginie Proulx succède à sa soeur le 21 octobre. Aux prières, M. Eric Sauvageau, supérieur du Collège de Lévis, décédé le 3 novembre et dont les funérailles ont lieu demain. M. Sauvageau a dirigé pendant 3 ans les séminaristes du Collège de Sainte-Anne.

Au fait, il y a élections provinciales en 1883.³²² Le curé lit le mandement habituel et commente : *il est défendu par Mgr aux candidats et autres de parler politique sur le terrain (sic) de l'église*. Par contre, bonne nouvelle pour les cultivateurs (dimanche, 23 octobre) : M. Joseph

322. Cf. Paul-Henri Hudon : *Rivière-Ouelle*, p. 489. Le libéral Ernest Gagnon l'emporte par 61 voix sur le conservateur Georges Bouchard.

Gendron veut établir une fromagerie dans la paroisse; il a de bonnes recommandations des curés des paroisses où de telles fabriques existent. De fait il s'installera à Ste-Anne.

Il pleut des jubilés : un autre en 1883. Le 3e dimanche de l'Avent, le Père Risther, jésuite, donne le sermon et fait la collecte qui rapporte \$41. Le dimanche après Noël, le *Parce Domine* viendra avant le *Domine salvum fac regem* (Cette invocation royaliste se chantera encore à vêpres aux environs de 1960.)

Tout est bien qui finit bien : M. Poiré termine l'année avec un surplus de \$545.47, tandis que la dette a été abaissée à \$8 500 (L'année suivante, le surplus sera de \$701.72, et la dette aura été diminuée de \$500).

1884 débute en beauté

1884 débute en beauté : temps doux au Jour de l'an et *Grande foule* pour recevoir vœux et bénédiction du Pasteur. Le mois suivant, Sainte-Anne perd un notable, le capitaine François Casse, âgé de 95 ans. Est-ce son état de santé qui fait que, depuis ses noces d'or sacerdotales, M. le Curé a une calligraphie difficile? Quoi qu'il en soit, ses cahiers de prônes montrent que les choses ont changé depuis le temps de M. Painchaud : les grand'messes sur semaine sont à peu près quotidiennes. A l'exemple de M. Paradis, M. Poiré insiste sur la propreté à l'église et sur le respect dû au lieu saint. La franc-maçonnerie continue de préoccuper les hommes d'Eglise : lecture du mandement no 130 condamnant leurs menées. Les fidèles sont invités à se confesser l'après-midi pendant l'octave de la fête de ste Anne : profiter de la présence des curés voisins. Le Pasteur insiste sur la *Bonne tenue à l'Eglise & Sil . . .* (silence) *des pieds*. A propos, le sulpicien Démétrius Lévêque, *qui a prêché à la Ste Anne 1883*, est recommandé aux prières.

Et c'est le traintrain de la vie paroissiale : *Mauvais livres à brûler*; réparation du mur entourant l'église; lecture (interminable) de la dernière encyclique. Interviennent les ordinations au Collège marquées par le dîner *chez M. le curé* avec comme invités Mgr Dominique Racine; M. Bruno Leclerc, v.f., curé d'Hébertville; M. Charles Trudelle, supérieur du Collège; M. Herménégilde Dubé, directeur des séminaristes; M. Alyre Collet, directeur des élèves; M. Charles Richard, préfet des études; M. Louis Lessard, professeur de Physique; M. Gagnon, de l'Archevêché; M. Bruno Desjardins, missionnaire de la Côte nord; M. Louis Tremblay, directeur de l'Ecole d'agriculture; MM. Ferdinand Bégin, François Têtu & Charles Jean, nouveaux diacres; M. Emile Dionne, professeur de musique au Collège. M. Poiré, qui adore recevoir à sa table, est bien servi. On peut présumer que le seigneur Elisée Dionne ne le surpasse pas en son manoir.

On note les fréquentes recommandations aux prières d'anciens de Sainte-Anne décédés aux Etats-Unis, image de la saignée que subissent nos paroisses. Le 20e dimanche après la Pentecôte, fin de la lecture de

l'encyclique *Genus humanum* (M. Poiré l'écrit ainsi), et c'est, ce dimanche-là, le début de la collecte de dix centins par personne pour la colonisation. Quelque temps après, annonce du décès de l'avocat Gustave Dionne, fils du seigneur, puis la *Visite du faux bourg* (pour la visite paroissiale, je présume).

Le 3^e dimanche de l'Avent, M. Poiré est malade; mais la semaine suivante, il énonce le programme de Noël (ses prônes reposent des hiéroglyphes de M. Painchaud) : la messe de minuit *commencera à minuit* et l'on sonnera le dernier coup 10 minutes plus tôt; confessions mercredi à 1 heure, jusqu'à 6½ h; *Portes fermées à 7 heures* et rouvertes *au 3^e coup de la messe de minuit*; puis cette double recommandation : *Veillez sur vos enfants et engagés. Sobrie juste (. . .)*, après quoi le Curé explique pourquoi chaque prêtre célèbre 3 messes à Noël. Malheureusement, la maladie retient le curé au presbytère, la besogne retombant sur le vicaire Bégin. Le temps était beau pour la messe nocturne, il n'y a pas eu de désordre; mais *Les arcades pas assez éclairées*, note M. Poiré. Il ne sera pas encore rétabli le dimanche de l'octave.

L'alcool, toujours l'alcool

Tout ne va pas sur des roulettes dans la paroisse au début de 1885. Aux Rois, le curé fait porter son sermon *sur les désordres dans les maisons des vendeurs sans licence*. A la grand'messe, pour compenser — ils seront aussi aux vêpres — les élèves du Collège ont chanté la messe de Perrault; M. Charles Richard a fait le sermon.

M. Poiré a de plus en plus des troubles de santé; sa calligraphie indique d'ailleurs le commencement du déclin. Toutefois, il note avec un plaisir évident le beau temps qu'il a fait aux 40-heures et les 1 500 communions distribuées. Décès de deux nonagénaires : Abraham Migné Lagacé, âgé de 94 ans 3 mois 8 jours, *inhumé vendredi*, et Vve Stanislas Ouellet (Louis l'Italien), décédée à 90 ans et *inhumé* (sic) la semaine dernière. L'écriture s'amenuise et prend toute la page du Cahier de prônes. Le dimanche de la Passion, le curé Alfred Pouliot prêche et quête pour sa paroisse de Ste-Perpétue : il recueille \$45. Aux Rameaux, les retardataires sont invités à faire leurs pâques *avant que les chemins manquent*. Puis le Pasteur enjoint : *Ayez soin de vos animaux, cochons — surtout ceux du faubourg*. Et cette autre recommandation : *vous les voyageurs, soyez accompagnés de votre femme*. Pour finir : *Prenez garde de louer vos maisons à des personnes douteuses, inconnues. Gardez chez vous vos enfants : qu'ils n'aillent pas aux sucreries. Enfermez vos chiens car les accidents vous seront imputés*. Ce n'est pas trop littéraire, mais c'est varié.

En 1885, la population de Sainte-Anne se dénombre comme suit : 1 796 communicants et 786 non communicants; 502 familles (257 de cultivateurs et 245 d'emplacitaires). Où l'on voit la montée du prolétariat.

Le 2e dimanche après Pâques, M. Poiré inscrit à son prône : *Parler des malheurs de la guerre*; quête pour honoraires d'une grand-messe pour la paix. C'est que l'ancien missionnaire est resté attaché au territoire de la Rivière rouge. Il a à l'esprit la lutte que mènent les Métis de Louis Riel pour la liberté. Les marsouins du Cap Martin sont dans leur domaine combattus sans pitié eux aussi : mercredi, on chantera une grand-messe pour qu'ils se laissent prendre. Quant à lui, Thomas Taché, de Saint-Irénée, demande de l'aide pour remettre en état sa goélette qui a été jetée à la côte l'automne dernier, tandis qu'étaient rompus clôtures et *AKOYOS* (aboiteaux) dont les débris doivent être emportés par ceux à qui ils appartiennent — *Res clamat Dno (domino)*, écrit le pasteur dont la santé est revenue.

Les encycliques sont fréquentes de même que les quêtes pour différentes oeuvres extérieures. Il y a toujours le catéchisme avant les vêpres. Annuellement, le reposoir se dresse *chez Delle Sophie Hudon*. La procession fut des plus belles, sauf qu'il tomba quelques brins de pluie au retour. Les marguilliers sont convoqués (14 juin) pour discuter de paratonnerres, échelles et autres installations; ils emprunteront à *quatre par cent* pour ces achats. La visite pastorale est proche : le *prêtre dévancier* Mauger, o.m.i., sera dans la paroisse mardi. De fait Mgr Taschereau arrive jeudi (25 juin), venant de la Rivière-Ouelle. Les confirmands sont au nombre de 243. *La voiture pour bagage partira aussitôt que possible pour St Roch après l'office de samedi*. Le 26, après l'approbation des comptes de 1881 à 1884 inclusivement, l'Evêque fait observer que les quêtes pour des oeuvres étrangères ne doivent pas entrer dans les comptes de la Fabrique : tout au plus est-il permis de les consigner à la suite de la reddition annuelle, pour mémoire.

Emprisonnement de Riel

Beau temps mauvais temps, M. Poiré tient sa pensée tournée vers le Nord-Ouest. Il inscrit : *Les troupes reviennent dans leurs foyers. La guerre avec les Métis et les Sauvages du Nord-Ouest est finie. Riel est en prison.*³²³ 15 jours plus tard, *Te Deum* pour remercier Dieu de la fin de la guerre.

Et voici que M. Poiré recommande aux prières (19 juillet 1885) le sénateur Jean-Charles Chapais, c.p., décédé à Ottawa deux jours plus tôt. Service mercredi à *Saint-Denys*. Le curé note ensuite que 3 miracles sont intervenus à Ste-Anne de Beaupré la semaine dernière. Malheureusement, M. le Curé est malade à nouveau. Les fidèles entendent le sermon de Mgr Taschereau à la messe du 17e dimanche après la Pentecôte. C'est ensuite le dîner au presbytère (10 convives). La veille, l'Archevêque a

323. Note de l'A. : Après un procès dont l'issue était décidée d'avance sous la poussée des Orangistes, en dépit de la vive opposition du Québec, Louis Riel est pendu le 16 novembre 1885. Cette exécution politique sera pour beaucoup dans le succès électoral d'Honoré Mercier l'année suivante. En 1970, les héritiers fédéralistes des exécuteurs émettront un timbre à l'effigie du malheureux chef métis.

élevé au sous-diaconat Auguste Caron, Clément Lévesque et Philippe Delisle; le matin même, il avait fait diacre M. Jos. Deschênes d'Acton *Wails* (Vale). Le dimanche suivant, les pêcheurs d'anguille sont avertis qu'ils doivent *entendre une bonne messe s'ils ne peuvent venir à la grand-messe*. La *Picotte* se fait de nouveau menaçante, car il y aura grand-messe pour l'écarter. Le curé revient sur le sujet le dimanche suivant, jour de la quête pour la colonisation, et 8 jours plus tard, lisant même le *grand prône pour être préservé de la Picotte*. Le 25 octobre, messe recommandée pour le même objet. L'ordo des confessions a ceci d'intéressant qu'il nous donne la géographie de la paroisse : le Faubourg, le Haut de Ste-Anne, la rivière Saint-Jean, le Petit-Ruisseau, l'Anse, le chemin des Côtes, le Sable, le petit Rang, la Station, le Nord-Est du Moulin, le 3e Rang, la Montagne-à-Thiboutot, la Cavée. Puis c'est le programme pour la Toussaint et le mois des Morts : après la grand-messe le chapelet, les litanies de la ste Vierge et le salut de clôture du mois du Rosaire (*après la messe, personne ne sortira*); à 5 heures, libera pour les âmes; tous les soirs à 8 heures, on tintera 21 coups pour que l'on récite à genoux dans chaque maison le *De profundis*, *Requiem aeternam* et *Requiescant in pace* (indulgence applicable aux défunts chaque soir).

Ravages de la picote

Et le curé-chroniqueur de noter au 2e dimanche de l'Avent : *hier 5 déc. gros vent de nord-est avec neige, et aujourd'hui dimanche 6 courant, gros vent du sud-est tempête de neige et froid de 15 degrés*. Le lendemain, messe *pour être préservés de la Picotte et pour la guérison prompte de ceux qui en sont affligés*. Hélas ! les victimes seront nombreuses, surtout chez les adolescents, la tuberculose ne s'arrêtant pas pour autant d'imposer son tribut. La situation est si sérieuse que le lundi 10 décembre, note le curé, les écoles seront fermées pour la semaine, seules les pensionnaires du Couvent ayant de la classe. Pour éviter la variole, les élèves du Collège sont partis le 10 décembre et rentreront le 20 janvier, au nombre de 130, inscrit M. Poiré.

A la reddition des comptes de 1885 la dette de la Fabrique a été réduite à \$7 500. Les paratonnerres de l'église et de la sacristie ont coûté \$123.50. Le traitement de l'organiste est rendu à \$60 par année (il sera de \$70 l'année suivante). Les sépultures d'enfant coûtent 25 centins (il y en eut 26 en 1885); des adultes ont un enterrement de \$1.33.

A l'instar de M. Painchaud M. Poiré accole rarement la date à ses notes de prône, indiquant seulement l'ordre liturgique. Aux 40-heures qui s'ouvriront jeudi, ne seront admises que les personnes invitées. Comme fiche de consolation, *Pensez aux 40 heures et priez beaucoup pour la cessation de la picote*. (D'abord fixés au 11 février, les exercices seront reportés au 18 avril, dimanche de la Passion, *pour donner le temps de désinfecter toutes les maisons de l'épidémie de la picote*.)

L'abbé Georges Potvin, originaire de Ste-Anne, est décédé subitement en son presbytère de Buckland, le mardi 2 février. Service et inhumation en l'église de sa paroisse natale. Il avait fondé le Séminaire de Rimouski. A sa mort, il léguait plus de \$15 000 au Collège de Ste-Anne, note M. Poiré. Le 11 novembre 1920, ses restes seront déposés dans le cimetière Painchaud.

Rien de tel depuis 15 ans

Le jeudi 18 février (1886) est inhumé à Saint-Jean Port-Joly un autre fils de Ste-Anne, le docteur Salluste Roy. 10 jours plus tard, peu de monde à la grand'messe : il fait une bourrasque (vent du Nord-Est et neige) telle qu'on n'a rien vu de semblable en 15 ans. Le 14 mars, le pasteur fait écho à l'incendie de l'église de Saint-Denis. 8 jours après, *Avis aux femmes qui partent sans leurs maris* (pour les Etats-Unis, je présume). La variole fait que les enterrements sont nombreux, mais encore faut-il les payer, d'autant plus que la Fabrique déboursa \$210 pour la chaire, le 9 juillet. La picote continue sa trouée : Amélie Arton, 12 ans, et Amable Beaulieu ont succombé dans la semaine précédant la Quasimodo : le service sera chanté plus tard. Quand donc l'hécatombe cessera-t-elle? Le curé suit toujours de près l'activité de ses paroissiens. Fin avril, il recommande : *Dans le vieux friche, semez de l'avoine et non du blé. Rigolez soigneusement et labourez celui que vous aurez hersé.* A l'affût de l'actualité, il commente la révolte des grévistes de Chicago qui a fait 40 morts. Sujet plus pacifique, il a versé la moitié des \$1 000 qu'il a souscrits au *fonds cardinalice*. Il a chanté, indique-t-il (16 mai), la messe en l'honneur de S. Isidore pour obtenir de la pluie. Le Concile est en marche à Rome : on prie pour sa réussite le jour de l'Ascension. Par ailleurs, John Ellis s'est noyé en face de Saint-Roch des Aulnets ; si son corps est retrouvé, aviser le curé qui informera James Ellis, son frère, qui habite Québec. M. Bégin est toujours vicaire. Pas de procession de la Fête-Dieu à cause de la pluie de la veille et des mauvais chemins ; d'ailleurs, grand vent du Nord-Est aujourd'hui. 42 enfants de la paroisse ont fait la première communion. Jeudi, service pour M. François Pilote, curé de St-Augustin, décédé le 3 juillet.³²⁴ Grand'messe *pour conjurer les mouches à patates (vite)*. Dans le cours du mois d'août, sermon par le Père Lacombe, missionnaire du Nord-Ouest. Un peu plus tard, annonce du service d'une fillette de 8 ans. Pourquoi cette mention *Chanter le plus bas* (service)? Le dimanche suivant, M. Poiré écrit que cette semaine est remarquable par le départ de M. Charles Trudelle, supérieur du Collège qui est malade³²⁵ ; malade aussi, M. Herménégilde Dubé prend congé ; de son côté M. Charles Richard passera 2 ans à

324. Note de l'A. : Les restes de M. Pilote seront ramenés à Sainte-Anne en 1919.

325. Note de l'A. : Mgr Lebon écrit que M. Trudelle fera sa dernière visite au Collège le 23 avril 1895, à l'occasion de ses noces d'or sacerdotales. Devenu aveugle, il décédera à l'Hôpital général de Québec le 14 juillet 1904. Auteur, M. Trudelle aura écrit notamment sur le Frère Louis qui, en 1796, avait arraché le drapeau de Carillon à l'incendie de l'église des Récollets. Le Frère Louis avait pour compagnon le Frère Marc qui, on l'a vu, enseigna 4 ans à Ste-Anne et passa ensuite à Montmagny (il y décéda en 1849, à l'âge de 83 ans.) Le Frère Marc avait sculpté la chaire de l'église de Ste-Anne.

Rome; le Père Maricourt, prier des Dominicains à St-Hyacinthe, a prêché la retraite. Elu supérieur du Collège le 2 septembre, M. Poiré inscrit le fait au prône du 12e dimanche après la Pentecôte. Les 10 et 17 septembre, quête pour le grand autel de Ste-Anne de Beaupré ordonnée par le cardinal Taschereau.

“Un Canadien errant”

De temps à autre, un ancien de Ste-Anne décédé au Montana, et ailleurs aux Etats-Unis, est recommandé aux prières. L’émigration a mené loin le *Canadien errant*.³²⁶ Le Bas-du-Fleuve a fourni son fort contingent de recrues à plusieurs Etats du pays voisin.

M. Poiré annonce que le nouveau Cardinal arrivera à Ste-Anne *par le premier train de samedi*.³²⁷ Il vient, dit-il, pour la Paroisse autant que pour le Collège; quelques-uns des clercs qui recevront les ordres sont originaires de la paroisse. Il souhaite que les conseillers, leurs amis et les principaux citoyens se porteront *aux chars* et que l’on décorera convenablement de la gare à l’église et au collège, au-dedans comme au-dehors. Le curé inscrit ensuite que le Baron d’Astre de Sandsbery près Bordeaux est venu à Sainte-Anne le 3 octobre (1886).

Mgr Lebon, dans l’Histoire du Collège, fait échos à la visite triomphale du nouveau Cardinal. L’Archevêque de Québec aura par la suite des liens de famille à Sainte-Anne: deux de ses neveux épouseront les filles du seigneur Elisée Dionne: Edouard Taschereau s’unira à Amélie (31 mai 1887); Alexandre Taschereau épousera Adine (26 mai 1891).

Le dimanche où le Cardinal est à Sainte-Anne, le Curé inscrit d’abord pour mardi une *grand’messe au St Esprit par rapport à l’élection d’un candidat pour la Chambre locale*.³²⁸ Il donne ensuite le programme de la réception en ce qui concerne la Paroisse: au presbytère, adresse du docteur Arthur Desjardins en présence des conseillers, des marguilliers, des principaux citoyens et des écoliers réunis dans le jardin. Il inscrit encore: *Feu d’artifice et illumination le soir. Bien réussi. Eglise ornée avec goût. Route de l’Eglise bien unie et passable. Chacun fait son*

326. Note de l’A.: Les beaux noms canadiens-français à la devanture des boutiques de La Butte et d’Anaconda, entre autres, le montrent assez. La principale mine de cuivre de La Butte fut découverte par un Gagnon de la Matapédia, si ma mémoire ne me trompe pas à 27 ans de ma visite.

327. Mgr Lebon indique le 10 septembre pour cette visite de 1886. La date ne concorde pas avec la succession des notes de prône de M. Poiré; mais comme le Curé ne donne pas de date. D’ailleurs, 10 septembre ou 10 octobre, on n’est pas dans la semaine des quatre-temps, cycle choisi par l’Eglise pour conférer les ordres à ses clercs. La date du samedi 23 septembre conviendrait.

328. Note de l’A.: Le libéral Ernest Gagnon est réélu, l’emportant par 63 voix sur le conservateur Charles-Alfred Desjardins, de Saint-André. Ce 14 octobre 1886, Gagnon partage la bonne fortune d’Honoré Mercier qui prend le pouvoir; il sera du cabinet Mercier à titre de secrétaire provincial. L’A. a connu, à Québec, 3 fils du gai luron qu’était, comme son chef politique, l’ancien député de Kamouraska à Québec. Gai luron oui, mais pas au foyer, le futur shérif de Québec!

devoir pour (mot indéchiffré) de toutes choses. Son Eminence a prononcé le sermon. Le dimanche suivant, le pasteur a des félicitations pour tout le monde. Il lit la page 90 de la discipline *après les élections.* Pour finir : *Mr le curé a visité le faux bourg en quatre jours. Il ne peut continuer à cause de ses infirmités.*

L'Eglise évolue de jubilé en jubilé : après avoir fait écho à la tempête qui a duré 20 heures, le Curé note que le dominicain Mari-court a prêché la retraite d'ouverture. Le pasteur lui a remis \$60 des \$90 recueillis à la quête, le solde allant au Collège. Toutefois, Mgr Poiré donne au religieux \$40 *pour ses frais de voyage et son utilité.*

Le vicaire Marcoux a chanté la messe de minuit : le temps est beau, l'office de même. La recommandation pour l'année nouvelle (1887), c'est : *N'achetez pas de boissons enivrantes pour le jour de l'an. N'offrez pas et n'acceptez pas de boisson.*

Tempêtes fréquentes

Au Jour de l'an, M. Poiré fait ses souhaits à une maigre assistance par suite de la bourrasque de nord-est. Il est malade le dimanche suivant, et M. Albert Beaulieu, du Collège de Lévis, chante la grand'messe. Firmin Proulx décédé à Québec, est recommandé aux prières le 2e dimanche après l'Epiphanie. Pas de sermon huit jours plus tard, le curé souffrant du rhume. Dans son Cahier de prônes toutefois, le Curé note que le cardinal Taschereau est parti le 26 janvier pour recueillir son chapeau. Les tempêtes sont fréquentes, inscrit-il ensuite.

Un peu plus tard, ce sont des remarques sur un pamphlet protestant, sur le scandale découlant de l'ivrognerie et sur les livres hérétiques et contre les moeurs. Toujours plein du souvenir de son stage de missionnaire, M. Poiré écrit : *Aujourd'hui 8 mai 1832, j'embarquais dans les canots d'écorce pour la Rivière rouge, où nous arrivâmes le 26 juin 1832.* Charitable, le pasteur ne déteste pas mentionner ses largesses. On lui passe facilement ce petit caprice si humain, lui qui donne en surabondance par ses Cahiers de prônes. Le 29 mai, M. Georges Miville (nom à retenir) chante la grand'messe solennelle. Pour la procession de la Fête-Dieu, les paroissiens sont invités à fournir branches, mousses, etc., tandis que les membres du banc de l'Oeuvre baliseront le terrain de la Fabrique. *Nous travaillons à la gloire de Dieu,* commente le Pasteur. Samedi, grand'messe *pour conjurer les mouches à patates,* et M. Poiré de recommander de ne point semer les tubercules plusieurs années dans le même sol. Pour la procession, la Paroisse, grâce à un temps magnifique, s'est surpassée : bonne tenue ; les écoliers ont chanté ; M. Tremblay était là *avec la bande ; beau reposoir par Dselle Sophie Hudon.* Quinze jours plus tard, grand'messe *pour conversion des pécheurs par curé.* Et cette exhortation : *Emportez de l'eau bénite : elle produit des effets salutaires dont les principaux sont d'éloigner les démons, de nous attirer les secours de Dieu et d'effacer les péchés véniels.*

Eau de feu

L'eau de la *tank de l'Intercolonial* n'a pas la même vertu car le réservoir a brûlé, une perte de \$2 000 environ pour le Gouvernement, note M. Poiré. Les mouches à patates se font si dévorantes qu'il y aura procession après la messe du 25 juin. Samedi, en l'honneur de *Ste Anne messe d'actions de grâces par la station qui a été préservée de l'incendie du 16 juillet*. Au même prône, *Protestations contre les vauriens & fripons qui vont dans les bois du Collège voler les fruits & briser les arbres*. 600 communions à la fête de *ste Anne* et 700 le lendemain, inscrit le curé, tout joyeux. Par contre, aux prières : *Dame Matrice Bossé* (parente de Mgr F.-X. Bossé), décédée et inhumée à la Pointe aux Esquimaux, le 8 juillet. Quelques dimanches après, souscription pour Napoléon Jeffrey qui a eu son cheval et deux vaches tués par le tonnerre. Le vicaire Marcoux a fait le prône à la place du Curé. Rétabli, Mgr Poiré annonce le dimanche suivant, le décès de M. F.-X. Delâge, ancien curé de L'Islet.³²⁹ Le 16e dimanche après la Pentecôte, le nouveau vicaire P.-Auguste Ouellet chante sa première grand'messe à *Ste-Anne*. Le 23 septembre, les paroissiens apprennent que le Cardinal sera là dimanche prochain. Toutefois, rendu à Montmagny, l'Archevêque rebrousse chemin en apprenant que le palais cardinalice est en flammes. Dommage, car le Cardinal Taschereau apportait à M. Poiré le document attestant de son élévation au titre de camérier secret ! Il envoie la pièce par la poste. Le soir du 2 octobre, le Collège fête le Supérieur et l'écolier Adjudant Demers lui présente une gerbe de fleurs portant l'inscription : *A Mgr C.-E. Poiré camérier d'honneur de Sa Sainteté*.³³⁰ Le secret se trouve ainsi dévoilé. Une semaine plus tard (9 oct.), la Paroisse fête son pasteur et le docteur Arthur Desjardins se fait son porte-parole.^{330a}

“Le crépuscule des vieux”

Fréquemment désormais, Mgr Poiré est absent pour cause de maladie, il continue néanmoins de préparer les notes de prône. La veille de la Toussaint, les fidèles apprennent que *Une seule confession suffit pour 2 ou 3 communions, pourvu que vous soyez en état de grâces*.

Vraisemblablement c'est le feu qui a causé un drame dans la paroisse : David Bois (9 ans), fils d'Etienne, a été inhumé le 22 novembre

329. Note : Il est décédé le 12 août 1887; inhumation le 16. M. Poiré qui était présent aux funérailles, note le lendemain qu'étaient là aussi le cardinal Taschereau, les deux évêques Racine et 60 autres prêtres.—G.O.

330. Cf. Mgr Wilfrid Lebon : *Histoire du Collège*, (...), tome II, pp. 73-74.

330a. Note de l'A. : Mgr Poiré note au Cahier des prônes que le texte de l'adresse est dans la *Gazette des campagnes* du 13 octobre 1887.

et sa mère a été enterrée le 29; Sabine (17 ans) et son frère Joseph sont en danger de mort; le père est infirme pour la vie d'avoir chuté sur la glace. (Sabine-Elzire (17 ans) sera inhumée le 23 janvier.)

Il faut savoir que la Municipalité défend aux enfants de glisser *dans le fauxbourg*. Le dimanche suivant, (dernier avant Noël), les fidèles entendent la lecture de l'encyclique de Léon XIII à l'occasion de ses 50 années de prêtrise. Au Collège soirée en l'honneur de Mgr Poiré mais réservée aux parents et aux protecteurs des élèves, car *autrement, on aurait le regret de voir la salle envahie par une foule d'enfants, de jeunes gens et de jeunes filles de cette paroisse et d'ailleurs, au préjudice des vrais amis de l'éducation*. Et le curé, sans doute attentif à l'histoire qui s'écrira, d'ajouter : *N.B. On dit qu'il y avait bien mille assistants à cette soirée*; après quoi il suggère de voir le *Courrier du Canada* (21 décembre 1887) qui contient le rapport de cette soirée.

A Noël, belle Messe de minuit : 350 communions. Octave Bérubé est le nouveau marguillier en remplacement de Pierre Grondin. Les statistiques pour 1887 sont comme suit : 105 baptêmes; 42 sépultures et 14 mariages. Les 390 bancs ont rapporté \$986.92. Les services anniversaires ne sont pas dispendieux, celui de l'arpenteur Charles Roy ayant coûté seulement \$32.15. La dette est maintenant de \$6 500, diminuant régulièrement de \$500 par année, les intérêts payés au Séminaire de Québec (\$392.50 en 1887).

Guère à signaler au début de 1888, sauf qu'aux Rois l'abbé T.-G. Rouleau a recueilli \$57.35 à la quête pour les orphelins des Soeurs de la Charité de Québec. (C'est mieux que le dollar et quelque que donne régulièrement la quête pour la Fabrique.) Le dimanche qui suit, M. Nicolas-Tolentin Hébert, qui fut 35 ans curé de Kamouraska, est recommandé aux prières. Le fondateur d'Hébertville a été inhumé le 20, à l'âge de 77 ans 4 mois. Aujourd'hui, le prédicateur est le grand-vicaire Maréchal de Montréal; son sermon porte sur la dévotion à Marie. Peu de monde à la messe du dernier dimanche de janvier à cause du mauvais temps et des chemins impraticables. Mais voici que Mgr Poiré exulte : au moins 1 500 paroissiens ont communie à l'occasion des 40-heures. Par contre, on est moins empressé pour arranger *les chemins d'hiver* (3e dimanche de carême). Le dimanche des Rameaux, assemblée pour ratifier l'échange de terrain intervenu le 5 mars 1871 entre la Fabrique et les Soeurs de la Charité et pour autoriser curé et marguilliers à passer contrat. Le pasteur revient sur l'usage de l'eau bénite : *Servez-vous-en matin et soir, pendant les orages & les tentations*. Et voici que la paroisse a un nouveau vicaire : M. P. Hudon : il chante la grand'messe. (Il est peut-être vicaire dominical car M. Ouellet est toujours là et ne partira qu'en 1892.)

Les jeux de plotte

A Pâques (1er avril), *Beau temps "Ivere"*, écrit le Curé. Ce n'est pas fini pourtant, car le 21 avril, c'est de nouveau *grosse tempête avec*

neige. Les messes recommandées font voir que la capture du marsouin est toujours pratiquée. Il y a sermon aux vèpres, du moins durant le mois de Marie. A la solennité de la fête du Sacré-Coeur, le célébrant est M. Edouard Richard, professeur de philosophie au Collège, ordonné prêtre le 26 mai; ses frères Joseph et Salluste l'assistent. Mgr Poiré les reçoit à dîner, ainsi que MM. Dominique Pelletier, Soucy, Collet, Emile Dionne, Louis Lessard et le vicaire Ouellet. Qu'on se le tienne pour dit (24 juin): *Le Collège défend d'aller sans permission dans la Montagne et aux jeux de plotte*. Ce soir-là, au Collège le professeur Schmoudt donne une conférence sur l'agriculture. Est ensuite recommandé aux prières Nicolas Francoeur, *connétable*, membre de la Tempérance, des Messes de la Croix, du St-Scapulaire et de la Propagation de la foi. Mgr Poiré loue son exactitude aux basses-messes. (Pierre Chouinard lui succédera le 1er juillet.)

Le Pasteur fait part qu'il a béni (27 juin) l'église en pierre de Saint-Alban (55 pieds sur 150), paroisse qu'il fonda quand il était curé de Deschambault. Le jour de la fête patronale, M. J.-L.-N. Lefebvre, curé de St-Olivier de Garthby, célèbre la messe solennelle avec diacre et sous-diacre. Le 5 août, *Sermon sur la satisfaction par Curé*. Dans la semaine de la solennité de l'Assomption, Mgr Poiré part (lundi) pour le retraite ecclésiastique: *Priez avec & pour moi, comme je prie pour vous*, recommande-t-il. Grand prône le 16e dimanche après la Pentecôte (M. Poiré ne dit pas pourquoi cependant.). Huit jours plus tard, l'archevêque Taschereau prêche sur les indulgences, et le dimanche suivant, au lieu de la grand'messe service pour les âmes du purgatoire afin *qu'elles participent au Jubilé sacerdotal du St Père Léon XIII*. Que cela n'empêche pas les parents de veiller sur leurs enfants qui *courent la nuit*. Solennel, le service pour les âmes est célébré par M. Jean-Baptiste Thiboutot, missionnaire à l'île d'Anticosti. Le 21e dimanche après la Pentecôte, permission de travailler aux récoltes, quête pour la colonisation et sermon sur *La puissance de la Ste Vierge par M. Ouellet vicaire*. Jeudi, veille de la Toussaint, venir à confesse dans l'après-midi, *surtout ceux du Faux bourg*.

Il ne faut pas que Mgr Poiré se sente en forme, car c'est le Vicaire qui représente la Paroisse à la consécration de Mgr Louis-Nazaire Bégin. Le 18 novembre, plusieurs recommandations aux prières, dont celle de Louis Bérubé (Labi), âgé de 73 ans. Le 1er dimanche de l'Avent, deux autres recommandations: le curé Joseph Lagueux, décédé à Saint-Jean Port-Joly, et M. Odilon Paradis, de Saint-Anselme, ancien curé de Ste-Anne, dangereusement malade. Puis c'est le *Sermon par Mr Ouellet vicaire péché mortel*. Après la messe du 4 dimanche de l'Avent, criée du bois de chauffage: *on a entrepris 15 cordes de mérisier rouge et 12 cordes d'épinette*. ("Amenez-en de la pitoune!") Et le curé de noter à Noël: beau temps pour la Messe de minut mais pluie et verglas dans la journée. Les notes de prône pour 1888 se terminent sur l'élection unanime du marguillier Georges Pelletier.

Les créatures aux cabanes

Comme sa devancière, l'année 1889 débute dans le calme. La visite paroissiale se continue. Le 13 janvier, le Curé inscrit qu'il va parler *pour grain de semence selon la lettre de Son Eminence no 168*. Le 3 mars, c'est l'annonce du décès de M. Paradis; ses funérailles auront lieu mardi. A Ste-Anne aussi on lui chantera un service funèbre. Le 3e dimanche de carême, la saison des sucres est commencée : *Pas de boisson, pas de créatures aux cabanes. Pères et mères, veillez*, enjoint le Pasteur. Le 31 mars, *Sermon sur le vol et obligation de restituer par Curé*. Avis aux parents de Pierre Roy (dim. de la Passion, 7 avril) parti de Ste-Anne à l'âge de 16 ans il y a plus de 50 ans, mort dans le Vermont dernièrement : *A-t-il des parents pour partager sa succession de \$8 000, dit-on?* Le dimanche de Pâques, le Curé note qu'il y a, par ce beau temps et les mauvais chemins, beaucoup d'hommes et peu de femmes. Dans un autre ordre d'idée : *Peu de sucre cette année.*

Il est venu une forte marée en avril : les maîtres peuvent réclamer les perches et piquets que l'inondation a emportés et qui ont été sauvés. Mgr Poiré continue donc de s'intéresser à tout ce qui fait la vie de la Paroisse. Son éveil à l'actualité générale reste grand car il mentionne le sinistre qui, les 15 et 16 mai (1889), a détruit 500 maisons et 200 autres bâtisses du quartier Saint-Sauveur à Québec. (15 jours après, la collecte en faveur des sinistrés rapportera \$15.81.) Mgr Poiré indique, le dimanche suivant, que le Concile de Québec prohibe les spectacles les dimanches et fêtes d'obligation. Sensible à tout ce qui concerne la Paroisse, il rappelle que l'église fut consacrée le 7 octobre 1846. Fait-il allusion au compte rendu circonstancié de M. Mailloux : la pluie, les foudres du Sinaï? Une autre quête pour les victimes du feu de Saint-Sauveur. Les paroissiens seront peut-être plus libéraux à la Pentecôte alors qu'une indulgence sera accrochée à la collecte *pour les enfants des Sauvages*. Il faudra conserver propre l'église qui viendra d'être nettoyée, car Son Eminence confirmera 230 personnes le 26 juin. Cela compensera pour la procession de la Fête-Dieu qui a été contremandée à cause de la violence du vent du Sud-Ouest.

A la fête de Ste Anne, c'est Mgr Louis-Nazaire Bégin, évêque de Chicoutimi, qui prêche. Un mois plus tard (25 août), Mgr Poiré dis-court sur le *bon usage de la langue*. Ni sermon ni catéchisme le 1er septembre, le Pasteur étant en retraite. *Grand prône* le dimanche suivant. Le lendemain, grand'messe pour remercier Dieu du beau temps.

Moins d'un mois plus tard (16e dimanche après la Pentecôte), la ménagère du presbytère est de nouveau mise à contribution car le cardinal Taschereau, qui a prêché à la grand'messe, est invité à dîner en compagnie du Père Gonthier, de MM. Herménégilde Dubé, Ph. Garneau, secrétaire, et de MM. A. Richard, Emile Dionne, Ed. Richard, Gaudreau et du vicaire Ouellet. (L'hôte n'omet jamais de mentionner qu'il est là.) Est-ce parce qu'il fait trop bonne chère que M. Poiré est si fréquemment

malade? Néanmoins, il fait savoir que le 18^e dimanche après la Pentecôte, il y aura quête pour les artistes de Rome (artistes et ouvriers). Au moins la récolte fut bonne à Ste-Anne car le Curé fait chanter une messe en action de grâces (prône du 20^e dimanche). 15 jours plus tard, le docteur Hospice Desjardins est recommandé aux prières; le service et l'enterrement ont eu lieu jeudi. (Où l'on voit que N.-E. Dionne le fait mourir dix ans trop tard en indiquant le 3 novembre 1899.)

Le téléphone à Ste-Anne

Eut-il été au fait, M. Poiré aurait certainement noté que l'économiste Adolphe Michaud a fait installer, à ses frais, (17 octobre 1889), entre le collège et la gare, le système téléphonique du docteur Garneau, de Québec, système qui perfectionne le dispositif de Graham Bell.³³¹

Le curé-gazetier n'omet pas de mentionner la *grosse tempête avec vent et neige de jeudi dernier 28 novembre*. Fait divers plus réjouissant (2^e dimanche de l'Avent) : *mardi, grand'messe en l'honneur de S. Antoine de Padoue par Mr A Paquet dont l'Epouse avait perdu 80 piastres qui ont été retrouvées aussitôt cette grand'messe promise*. Prône du dimanche de l'octave de Noël, annonce de grand'messe cette fois en l'honneur de Ste Anne par rapport à l'Eglise préservée du feu qui origina au Collège. Mgr Lebon, si j'ai bien lu, ne fait pas écho à ce début d'incendie. Il a relaté par contre la visite que le premier ministre Honoré Mercier a faite au Collège et à l'Ecole d'agriculture le 30 septembre, en compagnie de Mgr Labelle, son sous-ministre, et du secrétaire provincial Ernest Gagnon, député de Kamouraska. Mgr Poiré et Mercier avaient prononcé des discours, le second offrant une médaille d'or pour la prochaine collation des prix. (Elle sera décernée à Euclide Bélanger,³³² de Saint-Jean Port-Joli, futur prêtre qui exercera le ministère au Connecticut).

A l'avènement de 1890, Mgr Poiré n'est plus un poulet, mais il ne perd pas le Nord : *Vannez bien le grain de la dîme*, recommande-t-il. Le 2^e dimanche après l'Epiphanie, le Vicaire est malade; mais l'hon. Elisée Dionne *arrivé de la Floride la semaine dernière assiste à la messe de ce jour*. Lundi en huit, messe *pour être préservés de la grippe*. Au carême, seuls le mercredi et le vendredi sont jours de jeûne. Et, un peu plus tard, le curé de rendre grâces au ciel de ce que l'élection de 3 conseillers, les 24 et 25 avril, se soit passée dans l'ordre.

Avec Mgr Poiré les paroissiens n'ont guère besoin de recevoir le journal : le curé les tient au fait des principaux événements. Ainsi (3^e dimanche après la Pentecôte) ils apprennent que l'Hospice Saint-Jean-de-Dieu a passé au feu : on ignore le nombre des victimes, mais 109 personnes manquent à l'appel. A Québec (dimanche 8 mai 1890), le cardinal Taschereau consacre l'évêque de Rimouski, Mgr André-Albert Blais, ancien élève des Collèges de Lévis et de Ste-Anne. *Fête grandiose* à la seconde institution le lendemain. Au banquet qui lui est offert en la salle du cours latin, le nouveau chef spirituel de Rimouski est acclamé par

331. Cf. Mgr Lebon : *Histoire du Collège*, (...), tome II, p. 92.

332. Cf. Mgr Lebon : *Ouvrage cité*, pp. 90-91.

80 membres du clergé. Le soir, il y a pièce de théâtre et feu d'artifice. Le 23, Mgr Blais chantera la messe au Collège et partira pour son évêché le lendemain. A l'Ascension, ni sermon ni vêpres faute de chœurs : seulement le salut du Saint-Sacrement. Après la messe par contre, plusieurs orateurs ont parlé en faveur du candidat de leur choix à l'élection provinciale.³³³ Pour la Fête-Dieu le reposoir est invariablement chez Sophie Hudon. Encore *plus en air* que les orateurs politiques, *un cheval épouvanté* a semé la panique car une messe d'action de grâces est recommandée ce dimanche-là (5 juin). Le curé note que la procession fut *très édifiante*. Le Curé fait une révolution de bile le 22. Cela n'empêche pas les *mouches à patates* d'être à nouveau l'objet d'une messe chantée. Rétabli, Mgr Poiré célèbre (4 août) une messe d'action de grâces pour commémorer le jour de son baptême, 80 ans plus tôt. Permission de faire gras le vendredi 15 août. Cet Elzéar d'Auteuil qui s'est noyé à Ottawa (prône du 24 août) et dont le service sera chanté vendredi à la Rivière-Ouelle, serait-il le fils de Charles d'Auteuil et le petit-fils de Pierre Ruelle de la Malotière? Le même dimanche, les contribuables sont convoqués pour discuter de réparations à l'intérieur et à l'extérieur de l'église. (Des travaux seront approuvés au coût de \$2 400.) Si quelqu'un retrouve le corps de M. Angers qui s'est noyé, en aviser M. Dupuis *qui récompensera généreusement*. Le dimanche 14, permission de travailler à la grange d'Eugène Déry pour remplacer celle qui a été incendiée la semaine dernière.

Séquestration de sénateur

Cette année-là (1890), l'École d'agriculture éprouve des difficultés : ses élèves ne sont que 6, au lieu des 10 qu'exigent les règlements adoptés en 1875 par le Conseil d'agriculture. Le 23 octobre, le directeur Louis Tremblay et le procureur Adolphe Tremblay soumettent un mémoire aux membres du Conseil qui visitent l'établissement. A l'Assemblée législative les députés Charles Fitzpatrick et Louis-Philippe Pelletier appuient la requête, mais le ministre de l'Agriculture Arthur Deschênes, député de L'Islet, se montre réticent. C'est un fait qu'à Ste-Anne, comme ailleurs, le clergé est catalogué *castor* (conservateur). Au surplus, les libéraux accusent le professeur Schmoudt d'avoir, dans la nuit du 17 juin (1890), participé à la séquestration du sénateur Pantaléon Pelletier venu aider le candidat libéral Martin. Sacrifié par la direction de l'École, Schmoudt cède la place au professeur Lippens. (Il reprendra son poste 4 ans plus tard, toutefois.)

Il n'y a pas que l'École d'agriculture à en arracher : la *Gazette des campagnes* connaît des jours difficiles. Hector Proulx dirige maintenant le journal. L'année précédente, il a été question que la *Gazette* s'en aille à Montmagny ou à Québec, conservateurs et libéraux souhai-

333. Note de l'A. : Charles-Alfred Desjardins que le libéral Ernest Gagnon a défait par 63 voix en 1886, l'emportera cette fois (17 juin) par 30 voix sur le notaire libéral Auguste Martin, de Saint-Pascal, et sera réélu sans opposition le 8 mars 1892. (Cf. Paul-Henri Hudon : *Rivière-Ouelle*, p. 489.)

tant s'en emparer : c'est d'une part l'économiste Charles Chapais et d'autre part l'*Electeur* (il deviendra le *Soleil* après que le cardinal Taschereau l'aura censuré pour ses articles contre le clergé.) La *Gazette des campagnes* avait suspendu sa publication en 1871, moyen utilisé pour éliminer M. Alexis Pelletier, auteur de la *Revue de la semaine*. (A la reprise, l'abbé Dominique Pelletier puis l'abbé Alphonse Têtu assureront la relève.) Pour éviter que le journal ne devînt feuille politique, le Collège proposa d'en assumer la rédaction. Intransigeant, Proulx préféra voir tomber la *Gazette* en 1895.³³⁴ Ce n'était assurément pas un pas en avant.

Nouvelle visite du cardinal Taschereau le 28 septembre et nouveau dîner au presbytère. M. Auguste Ouellet est toujours vicaire. La restauration de l'intérieur de l'église débute cette semaine : accès à personne d'autres que les ouvriers. La calligraphie du curé devient chaque année plus difficile. On note par ailleurs de nombreuses recommandations aux prières pour d'anciens résidents de Ste-Anne décédés aux Etats-Unis (le Montana entre autres), à Québec, à Montréal et ailleurs. Le *journaliste* Poiré mentionne l'incendie de l'église du Cap Saint-Ignace survenu le 14 décembre (1890) : seules les saintes Espèces ont été sauvées. Quatre jours plus tard, déraillement du train de l'*Intercolonial près de la bâtisse de radoub* à Saint-Joseph de Lévis : 8 morts et plus de 40 blessés ; pertes de plus de \$100 000. (Jérôme-Augure Hudon dit Beaulieu, de Ste-Anne, un des blessés, décédera le 21 décembre.)

Incendie de l'église évité

Les travaux à l'église n'étant pas terminés, suppression de la Messe de minuit. Le jour de Noël, les fidèles *ont soulevé* quand le feu pris dans le tuyau des poêles de l'église se communique à la voûte. Le célébrant Deblois quitte même l'autel. Le calme ne revient qu'au bout de deux heures. Dommages insignifiants, inscrit le curé-reporter.

Et l'on pénètre dans l'année 1891. Dès le début, la circonscription de Kamouraska perd son député fédéral par le décès de l'avocat Alexis Desseint, de Kamouraska. (Il a été élu comme libéral par 257 voix, le 22 février 1887.) Henry-George Carroll (futur juge et futur vice-roi à Québec) lui succède, l'emportant par 95 voix (5 mars 1891) sur l'avocat conservateur Thomas Chapais. Chapais ne répétera pas l'expérience. Il sera quand même mêlé de près à la politique, passant bientôt au Conseil législatif, et, plus tard, au Sénat.³³⁵

Précisément le dimanche 22 février, Mgr Poiré note que MM. Thomas Chapais et Carroll ont parlé aux électeurs après la grand'messe (assemblée contradictoire donc). Le curé vient de recommander aux

334. Cf. Mgr Wilfrid Lebon : *Histoire du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière*, tome II, pp. 100-101.

335. Note de l'A. : Une fois sénateur, il siégera dans les deux Chambres hautes.

prières Azade Picard, de Ste-Louise, qui est mort sous sa charge de bois dans les mauvais chemins. *Raccommodez vos chemins afin que semblable accident ne soit pas à déplorer ici*, commente-t-il.

Le pasteur décline visiblement. Le dimanche des Rameaux, il est trop faible pour se rendre à l'église, d'autant plus qu'il tombe une pluie battante poussée par une grande brise du Nord-Est. Très beau temps par contre le vendredi saint, très beau sermon aussi par M. Auguste-Antoine Taschereau, assistant-directeur des séminaristes du Collège. Beaucoup de monde à la grand'messe de l'Ascension (7 mai); quête très mince pourtant : 89 centins. Dans la semaine du 17 mai, inhumation du notaire François-Luc Moreau, décédé à l'âge de 71 ans. 9 jours plus tard, Alexandre Taschereau (futur député de Montmorency et premier ministre) épouse Anaïs Dionne, fille mineure du seigneur Elisée Dionne, la seconde à entrer dans la famille Taschereau. Deux jours plus tôt, Mgr Poiré et le marguillier en charge Georges Pelletier ont été habilités à acquérir d'Odulphe Ouellet et Nazaire Sirois 3 arpents, plus ou moins, pour y aménager ce qui sera le *cimetière des Pins*. Dès le lendemain, le cardinal Taschereau sanctionne la décision. Il est évidemment à Ste-Anne pour le mariage de son neveu Alexandre. Cette fois le reposoir est chez Eustache Sirois pour la procession (31 mai). *Pas de balises*, enjoint le Curé. Il commente ensuite : *La procession a été splendide. Bonne tenue, beau temps*. Donc les paroissiens ont suivi sa recommandation de ne point marcher sur les *parapets* (trottoirs) et d'observer le *silence parfait*.

M. Painchaud revient

Comme à l'accoutumée, la visite paroissiale débute par le *Fauxbourg*, jusqu'à la maison d'école. Cette semaine-là, les paroissiens sont invités à se rendre au-devant des restes de M. Painchaud, à Saint-Thomas; que l'on aille au moins à la gare pour le cortège qui se rendra à l'église où le libéra sera chanté; mardi, service solennel à l'église et inhumation dans le monument Painchaud.

Le cardinal Taschereau, révèle Mgr Lebon, se montra d'abord peu favorable à l'exhumation de M. Painchaud. La famille et des résidents de l'Île-aux-Grues s'opposèrent, par le ministère de l'avocat libéral Philippe-Auguste Choquette, de Montmagny.³³⁶ Le juge Cyrias Pelletier accorda le permis. Un neveu de M. Painchaud médecin à Varennes, avait proposé qu'on laissât dans l'île la moitié des ossements, et l'ancien curé

336. Note de l'A. : Choquette est ce futur sénateur qui vendra son siège au marchand de charbon Webster et se contentera du poste de juge d'une Cour mineure à Québec. Farouchement libéral, l'ancien propriétaire du Soleil me remettra cependant, beaucoup plus tard, sa protestation contre la charge de T.-D. Bouchard au Sénat contre l'Ordre de Jacques-Cartier, société semi-secrète fondée par des maçons canadiens-français dégoûtés du rôle qu'ils jouaient à Ottawa. Il était notoire que Bouchard avait appartenu, un temps, aux frères trois-points; un Dominicain de Saint-Hyaacinthe l'aurait amené à résipiscence. J'étais, à l'époque, journaliste à l'Action Catholique. Invariablement, à chaque session, le député maskoutain y allait d'une charge contre le journal clérical, mordant dans sa devise *Instaurare omnia in Christo*. Chroniqueur parlementaire, je n'eus cependant pas de meilleur ami dans le gouvernement Taschereau et, davantage, quand il fut dans l'opposition.

H.-B. Plamondon avait mordu à cette galéjade. On leur donna partiellement satisfaction en laissant à l'église de l'île-aux-Grues trois os et une épitaphe.

L'exhumation se fait le 13 juin (1891), en présence de Mgr Henri Têtu de l'Archevêché, de parents et de plusieurs autres témoins. Le lundi, service funèbre solennel en l'église de l'île par Mgr Têtu, assisté des abbés C.-A. Collet et Adolphe Michaud. L'officiant prononce aussi l'homélie. Le futur prélat domestique Auguste Boulet est au nombre des 8 finissants du Collège qui portent le cercueil. A Montmagny, chant du libéra. Est là Stanislas Vallée, patriote de 1837 qui s'était rendu à l'Anse-à-Gilles 53 ans plus tôt, pour accueillir la dépouille mortelle de M. Painchaud en route vers l'île-aux-Grues. Le Collège, corps de musique en tête, est à la gare où l'on dénombre au moins 150 voitures. A l'église, Mgr Poiré préside le libéra, assisté de MM. Ferdinand Garneau et Rémi Desjardins. Le cercueil est ensuite exposé au Collège. Le mardi 16, service solennel à l'église. Les porteurs sont 4 anciens élèves : le notaire Louis-Philippe Sirois, de Québec, le zouave pontifical C.-E. Rouleau, l'économiste Charles Chapais et l'arpenteur J.-N. Castonguay. Le grand-vicaire Bruno Leclerc, curé de La Malbaie, chante la messe de requiem, assisté de l'abbé Achille Vallée, fils du patriote de 1837, et de M. Narcisse Proulx. Le curé Antoine Gauvreau, de Lévis, prononce le panégyrique. Après l'inhumation au cimetière Painchaud, banquet au Collège, auquel participent 3 anciens élèves de MM. Painchaud et Chartier, en 1829 : Jean-Baptiste Ouellet, Pierre Ouellet et Etienne Bois, de Ste-Anne tous trois. Le ministre Ernest Gagnon, l'abbé Edouard Fafard, curé de Lauzon, Mgr Poiré et Mgr Têtu prononcent les discours, le dernier lisant le télégramme du Cardinal.³³⁷

Les paroissiens de Ste-Anne sont privilégiés : le 20 septembre, le cardinal Taschereau, venu ordonner des diacres, prêche de nouveau à la grand'messe ; il parle de tempérance. Nouvelle occasion pour Mgr Poiré de recevoir royalement : outre le Cardinal, il y a Mgr Gagnon, le Père Turgeon, jésuite qui prêche la retraite au Collège, et autres. Mentionnons en passant cette recommandation aux prières : l'ancien marguillier François Bérubé (Charrette), décédé aux Etats-Unis il y a 15 jours. Mercredi, *grand'messe contre la picote* ; mais ne point oublier : *soupe grasse défendue les jours maigres*. Jeudi (prône du 24^e dimanche après la Pentecôte), service et inhumation de Joseph Sirois, écuyer, maire de Ste-Anne et préfet du comté. La criée des âmes, à la Toussaint, a rapporté \$43.28, tandis que les quêtes des 1^{er} et 2 novembre ont donné \$30.18 et \$13.43, respectivement.

Le cimetière des Pins

Un autre événement paroissial de 1891, c'est (22 novembre) la bénédiction du cimetière des Pins par l'abbé Emile Dionne. Dans l'acte qu'il rédige M. Dionne précise qu'il est *natif de Ste-Anne* et que

337. Cf. Mgr Lebon : Ouvrage cité, pp. 104 à 111.

le cimetière est à 23 $\frac{3}{4}$ arpents au nord-est de l'Église de cette paroisse. Il a officié en présence de quelques prêtres et de nombreux paroissiens.

Le 1er dimanche de l'Avent, annonce d'une messe pour Pierre Ouellet, fils de *Pierre à Nicolas*. Heureuse époque où la coupe de 20 cordes de mérisier et 5 cordes d'épinette coûte \$76. Le 2e dimanche de l'Avent, le curé fait porter son sermon sur les points suivants: 1° l'homicide volontaire; 2° le péché de sodomie; 3° l'oppression des pauvres, des veuves et des orphelins; 4° l'injuste soustraction du salaire de l'ouvrier. Puis vient cette recommandation: *Aux prières de l'Archiconfrérie le chef des ivrognes qui donne son salaire au démon de l'ivrognerie, et laisse sans pain sa famille*. Mgr Poiré est malade le dimanche suivant et encore le vendredi 25 décembre alors que sont recommandés aux prières Joseph et Alphonse Lavoie, fils de François, qui se sont noyés aux États-Unis, en patinant.

Monseigneur n'est pas encore rétabli le dernier dimanche de l'année (1891), mais il est sur pied pour ses souhaits du nouvel An. La visite paroissiale débutera dans trois jours: le produit de la quête de l'Enfant-Jésus sera pour l'Hôtel-Dieu du Sacré-Coeur. Quelques paroissiens voteront ailleurs; ils sont *avertis de se bien conduire pour ne pas tomber dans les cas réservés*. (Dans Kamouraska, le conservateur Charles-Alfred Desjardins a été réélu sans opposition, le 8 mars 1892.)

Le dimanche des Rameaux (10 avril), le pasteur s'inquiète des visites aux cabanes à sucre: *Parents, veillez sur vos enfants et vous, les Bourgeois, sur vos engagés*. On apprend du même coup que Mgr Baillargeon recommande *pour marcher au catéchisme*, 11 ans chez les garçons et 10 ans chez les filles. Le 17 avril, rappel d'un souvenir: à cette date en 1832, le séminariste de 21 ans partait de Québec pour la Rivière rouge où il arriva le 25 juin, il y passera 6 ans et quelques mois. La pêche au marsouin se pratique encore à Ste-Anne, à la rivière Saint-Jean à tout le moins. Un peu plus tard, mandement de Mgr Louis-Nazaire Bégin, évêque coadjuteur avec future succession. Entre deux indispositions, le curé parle de *Fork Ingills* (Cabano). Subséquemment, il fait écho à la *Forte tempête du lundi soir 13 juin* marquée par un tonnerre et un vent extraordinaires.

Emule de Chimène à l'endroit de Rodrigue, Mgr Poiré ne hait point les honneurs. Il se résignera facilement, écrit Mgr Lebon, au 3e terme de supérieur du Collège qu'autorise le cardinal Taschereau. Le curé aura 83 ans le 4 août. Visiblement, il en perd: *Mr Vicaire absent pour Ste Henediction (Ste-Hénédine) bénédiction des cloches* (prône du 17 juillet).

Le cardinal Taschereau, dont on a marqué les noces d'or sacerdotales à Québec le 22 août, est (16e dimanche après la Pentecôte) à la grand'messe au cours de laquelle le Père Hamon, jésuite, prêche sur les devoirs des parents. Le vicaire J.-P. Ouellet (ses initiales varient avec les

saisons) est sur son départ : il s'en va à Saint-Ephrem. Le 16 octobre, le Curé est malade : pas de sermon. Recommandation d'une messe d'action de grâces (23 octobre) : *bonne récolte, pas de choléra*, inscrit Mgr Poiré. Il lit d'ailleurs la lettre circulaire de l'Evêque demandant de cesser les prières contre le choléra; mais il y a *Te Deum*. M. Honoré Hudon, le nouveau vicaire, chante (2 novembre) sa première grand'messe à Ste-Anne. Peu de temps après, annonce de la noyade de Henry Ouellet au Long-Sault (Mattawan). Pour les Fêtes, le pasteur recommande : *N'achez pas de boison*.

Ces hommages étaient dus

Et c'est 1893 avec les recommandations habituelles après les souhaits du curé : la visite paroissiale en commençant par *le faux bourg*; etc. Mais voici que viennent des heures glorieuses pour Mgr Poiré : il annonce en effet que jeudi, à 8 heures, il y aura grand'messe à l'occasion du 60e anniversaire de la prêtrise de Mgr Poiré votre curé pour remercier Dieu des grâces qu'il lui a accordées pendant sa longue carrière sacerdotale. Il note, après coup, que Mgr Antoine Blais et 109 prêtres étrangers étaient présents à la messe solennelle qu'il a chantée. Mgr Lebon précise que le Collège avait fait nommer son supérieur protonotaire apostolique. (Ce titre, ajouté à celui de grand-vicaire, l'autorise à chanter des pontificales; il se prévaut de ce privilège au moins une fois, ainsi que l'atteste une photographie.)

Les fêtes débutent le 8 février (1893) par une réception au Couvent dans l'après-midi. Le soir, à 7 heures, il y a d'abord banquet au Collège dans la salle du cours latin préparée pour accueillir 260 convives. Aux 109 prêtres étrangers s'ajoutent ceux du Collège et de l'Ecole et plusieurs laïques. Sans doute pour être certain que les choses marcheront à son gré, le héros des fêtes préside son banquet, ayant à sa droite l'Evêque de Rimouski et à sa gauche Mgr Henri Têtu qui représente le Cardinal. Allocutions par Mgr Blais, Mgr Hamel et Mgr Poiré. Soirée ensuite à la salle de théâtre. La célébration se poursuit le lendemain par la messe que chante le Curé jubilaire; M. Charles Richard, curé de Notre-Dame-de-la-Garde à Québec, prononce l'homélie. Après l'office, lecture d'adresses par le maire Eugène Garon, de Sainte-Anne, par le maire Montambault, de Deschambault, et par le curé Edouard Fafard, de Lauzon, paroisse d'origine de Mgr Poiré. L'octogénaire répond avec assurance et à propos.³³⁸

Le cercle agricole fondé à l'époque de M. Painchaud est mort d'inanition car, le dimanche de la Passion (1893), le Curé convoque les cultivateurs à l'Ecole d'agriculture pour une fondation de même nature. Il note : *Grand succès*. A l'Ascension, on a voulu, inscrit-il, *faire chanter la grand'messe à Mgr qui a répondu : l'année prochaine si Dieu le veut ! ! !*

338. Cf. Mgr Lebon : *Histoire du Collège*, (...), tome II, p. 104.

Le lendemain de la Trinité, la messe est d'obligation; mais les cultivateurs peu avancés dans leurs semailles en sont exemptés : ils diront un chapelet. Le mauvais temps a empêché la tenue de la procession au reposoir érigé chez le notaire Anctil. Le Père Risther, jésuite, qui prêcha la retraite de 1880, est inhumé à Québec au lendemain du 3e dimanche après la Pentecôte.

Mgr Bégin arrive à Ste-Anne le 21 juillet, pour la visite épiscopale. Confirmation de 206 enfants le lendemain. Le 23, le Coadjuteur approuve les comptes des marguilliers en charge de 1889 et 1890. (On est donc en retard pour les deux années suivantes.) Mgr Bégin signe : *L. N. Arch. de Cyrène Coadj. de S. E. le Card. Taschereau.*

Ses 84 ans ne font rien perdre à Mgr Poiré de son talent d'échoitier. Le 26 juillet (1893), il note : *Incendie de l'Eglise de Ristigouche.* Et cette notice très locale une couple de semaines après : *Demain, grand'messe pour remercier Ste Anne qui a sans doute préservé la femme d'Alexis Pelletier junior des morsures d'une ourse.* (Se trouvait-elle à la Montagne de l'ours?) *Elle a été conservée à la vie comme par miracle. Dans le danger elle s'est recommandée à Ste Anne.*

Grands sermons : grands désordres

Mgr Bégin est de nouveau à Ste-Anne le dimanche 17 septembre. Esprit fin, oeil vif, visage rayonnant la bonté (c'est ainsi que je le connus en 1916) l'Auxiliaire est cependant long dans sa prédication à l'encontre de Mgr Poiré qui, cette semaine-là, inscrit sur une feuille libre (citation au texte) :

Mgr Quand il y a de grands sermons il y a de grands désordres dans la semaine suivante. Ainsi après la visite épiscopale un pere a pris à la gorge son fils dans un état dégradand d'ivresse. Ainsi Mgr Begin a prêché dimanche dernier sur l'amour de Dieu et le lundi soir suivant on entendoit des cris et des blasphemes desordonnés de jeunes ivrognes. Piquons les pécheurs et ils feront de leur pire. Que va-t-on dire de Ste Anne? Beaux sermons le dimanche & lundi désordres. N'importe on prêchera et on chantera des grand'messes pour le beau temps et que les patates cessent de pourrir.

M. Rosario Morissette est le nouveau vicaire de Mgr Poiré : il fait le sermon et chante le salut (22 octobre). Le mauvais temps est fréquent durant l'Avent : aussi, peu de monde à l'église les 2e et 3e dimanches. Les cultivateurs intéressés au Cercle agricole (4e dimanche) doivent s'adresser au secrétaire Auguste Fortin, professeur à l'Ecole : la souscription est de \$1.

Ère nouvelle

Une ère nouvelle s'ouvre à Sainte-Anne avec l'arrivée de M. Georges-Raphaël Fraser. Par contre, au Cahier des prônes n'apparaîtront plus la calligraphie délicate et les notes laconiques mais *parlantes* de M. Poiré. Par ailleurs, en chaire les fidèles n'entendront plus l'*orateur au langage direct et sans fioritures* et ils n'auront pas longtemps affaire à l'*administrateur d'un rare talent*.³³⁹ M. Fraser, désormais, conduira la barque à toute fin pratique. A Ste-Anne Mgr Poiré a fait énormément, notamment en sauvant l'*oeuvre saine et patriotique de l'immortel Charles-François Painchaud*, selon le témoignage qui lui fut rendu au soir de ses 60 ans de sacerdoce; aussi bien en dirigeant sagement mais efficacement à tous les plans la paroisse difficile qui lui était confiée. Ste-Anne ne perdra pas au change pourtant car M. Fraser lui insufflera une vie nouvelle avec des résultats qui ne manqueront pas d'être manifestes dès la première année. Ce prêtre de stature très moyenne sera un grand curé, en rien inférieur, pour tout dire, aux Painchaud, aux Mailloux, aux Paradis et aux Poiré.

Erronément, Dionne fait arriver M. Fraser à Sainte-Anne en 1895. A l'évêché local on indique 1893. Etant donné que le Desservant est entré en fonction au début de 1894, sa nomination datait assurément de décembre. Quelqu'un de ma parenté qui a connu M. Fraser dit qu'il était bon orateur. Il me relate par ailleurs ce trait : M. Fraser est sur le perron du presbytère; quelqu'un lui fait le compliment qu'il est aimable; et le Desservant de répondre : *Ce n'est pas ma faute si je suis aimable : c'est la nature qui en est responsable*. M. Fraser est bon orateur. Et il y a le style qui, pour lui aussi, doit réaliser l'aphorisme de Buffon.

Mais d'abord, qui est M. Fraser? Pour venir à Sainte-Anne il abandonne la cure de Saint-Honoré de Beauce.

Fils de cultivateurs, Georges-Raphaël Fraser est né à Lévis le 26 avril 1846, du mariage de Thomas Fraser et d'Emmélie-Rosalie Poiré; c'est ainsi qu'il est neveu de l'abbé Charles-Edouard Poiré. Il étudie au Collège de Lévis et au Séminaire de Québec. C'est à Québec que le cardinal Taschereau l'ordonne prêtre le 26 mai 1872. Ses dix années comme professeur de musique et de cérémonies au Séminaire bénéficieront à ses paroissiens quand il sera curé. Il est auparavant vicaire à Lévis de 1882 à 1886. Curé de Saint-Honoré de Shenley, il passe sept ans dans cette paroisse, récoltant en 1888 le titre de fondateur de Saint-Benoît-Labre.

339. Note de l'A. : *La paroisse de Sainte-Anne*, (...), p. 81.

Présentation émouvante

C'est le jour des Rois (1894) que M. Georges-Raphaël Fraser se présente aux paroissiens de Sainte-Anne. Il se présente en deux temps, je dirais : les deux manières sont émouvantes à leur façon. C'est d'abord pour demain 1er dimanche du mois, quête pour Mlle Moreau, et ce commentaire qui classe un homme : *Je prie Dieu en retour de préserver de tout malheur ceux qui feront la charité en cette circonstance.* Puis vient la présentation directe :

Mes frères, je parais ici devant vous pour la première fois : je vous suis parfaitement étranger, il est vrai, mais je cesserai de l'être tout à fait, quand vous saurez que je vous arrive sur l'ordre de mon supérieur, Mgr l'Archevêque de Cyrène, Coadjuteur de Son Eminence le Cardinal Taschereau et sur la demande expresse de votre vénéré curé qui a voulu s'adjoindre en moi un auxiliaire pour lui aider dans la desserte de la grande paroisse de Ste Anne Lapocatière. Si Mgr Paré n'avait écouté que son grand coeur si rempli d'affection pour vous, s'il n'avait pu compter seulement sur sa belle intelligence qui ne s'affaiblit pas, en un mot, s'il n'eut consulté que l'intérêt toujours croissant qu'il vous porte depuis plus de 18 ans, il aurait continué à travailler seul à votre bien être spirituel et temporel. Mais, à son grand chagrin, toutes ces belles facultés sont trahis (sic) aujourd'hui par son grand âge et les infirmités qui l'accompagnent. Il ne peut plus, comme par le passé, vous donner ses soins personnellement. Il a donc demandé un desservant. Je vous arrive sous ce titre aujourd'hui; je m'en viens continuer dans l'humble mesure de mes forces, l'oeuvre de Mgr Poiré et de ses dignes prédécesseurs. Etant son parent par les liens du sang, je me sens aussi en parenté avec lui par l'affection bien sincère que je vous porte déjà, à tous, sans pourtant avoir encore l'avantage de vous connaître tous personnellement. Mgr Poiré ne vous abandonne pas plus pour tout cela : il continue à vivre parmi vous, pour vous aider de ses conseils et de ses prières, pour vous édifier par les bons exemples des vertus qu'il a pratiquées sous vos yeux pendant les trop courtes années qu'il vous a dirigés dans les sentiers de la piété, du devoir et de l'honneur. Pour vous comme pour moi, sa présence ici sera toujours d'une inappréciable valeur. Que Dieu le conserve encore de longues années pour l'avantage de vous tous et pour le mien en particulier.

Je me mets donc dès ce moment à votre disposition pour vous rendre tous les services qu'un pasteur doit rendre aux âmes qui lui sont confiées, et qui sont énumérés dans la lettre que Sa Grandeur Mgr Bégin m'a remise et que je m'en vais vous lire sans autre commentaire.

Que voilà, à mon goût, une pièce habile ! Les mouchoirs humectés ne doivent pas manquer, chez les dames et demoiselles en parti-

culier, quand le Desservant descend de chaire. J'ai bien l'impression aussi que le nouveau pasteur est accepté d'emblée.

A l'instar de *mon oncle*, M. Fraser a des prônes qui disent quelque chose. Il ne craindra pas d'innover, lui à l'encontre de Mgr Poiré. Il commence par une quête pour un ostensor. Le 6 février, M. et Mme Eugène Rouleau célèbrent leurs noces d'or. C'est ensuite la recommandation aux prières pour Françoise Lamothe, épouse de feu Firmin Proulx, décédée à Québec à l'âge de 91 ans et 7 mois. A la Chandeleur, constate M. Fraser, presque personne n'a fait bénir des cierges ou des bougies; par contre, les chantres ont repris place au choeur (prône du 4 février). Le nouveau vicaire chante la grand'messe. Le 3e dimanche du carême (25 février), le grand froid fait qu'il n'y a pas d'instruction. Le 11 mars, M. Fraser érige le chemin de croix de la sacristie dont 14 citoyens du Faubourg ont défrayé le coût (\$16). M. J.-B. Côté, ancien vicaire, est décédé à l'Hospice de Lévis, à l'âge de 80 ans. M. Morissette ne moisit pas à Ste-Anne : le 18 mars, M. Fraser annonce qu'il va prendre la cure de Saint-Zacharie (il ne partira que le 26, toutefois.) Ste-Anne s'enrichit de Parsienne Pelletier, de St-Jean Port-Joly, qui devient, entre-temps, l'épouse d'Alphonse Gagné, cultivateur. Deux dimanches pour la lecture de la lettre pastorale sur l'éducation. Le 22 avril, le nouveau vicaire (M. Emile Poirier) chante la grand'messe. Le 3 mai, c'est un avis à ceux qui organisent des réunions de danse dans leurs maisons.

Après l'annonce de la retraite qui débutera le 10 juin, M. Fraser invite (13 mai) les paroissiens à cultiver *le petit champ de blé du Sacré-Coeur* dont le produit servira à renouveler les ornements de l'église. Voilà assurément une innovation !

C'est probablement un amant de la musique — peut-être collectionneur par surcroît — qui a dérobé les livres de chant à l'orgue (prône du 13 mai). Une semaine plus tard, procession après les vêpres pour obtenir du beau temps pour les semences. On sera exaucé : en la solennité de la Fête-Dieu, après la bénédiction de la statue du Sacré-Coeur offerte par le marchand Joseph Desjardins, la procession extérieure se déroule par un temps superbe. Le Desservant note : beaux chemins balisés; demeures pavoisées; trois reposoirs et cinq oratoires; toutefois, on n'aurait pas dû tendre des rideaux en travers du chemin. Pour l'avenir, il faudra : 1o faire chanter tout le peuple aux reposoirs; 2o à cause de la rareté des balises les remplacer par des perches portant de petits pavillons; 3o ériger des arcs de triomphe; 4o demander d'avance des fleurs pour semer devant le Saint-Sacrement et faire confectionner des bannières. Le Desservant entend donner de l'éclat aux cérémonies.

Retraite de 10 jours

Le dimanche 3 juin (1894), procession du Sacré-Coeur, et chant du *Te Deum* à l'occasion du retour de Mgr Bégin. Le vicaire Poirier est absent pour 4 semaines, faisant office de précurseur du Coadjuteur

durant la visite pastorale. Le 10 juin, le Père Billiau ouvre la retraite de 10 jours qu'il prêche de concert avec ses confrères Lamontagne et Pamalon, de Ste-Anne de Beaupré. En plus de la prédication il y a chaque jour chapelets du Sacré-Coeur et de la Ste-Vierge et deux grand'messes. Les neuf soirs précédant la retraite, on avait fait la prière à l'église, récité le chapelet, etc. Des \$155.70 produits par les quêtes, \$150 sont allés aux Pères, le solde étant versé au bedeau (Elie Francoeur) *qui s'était bien fatigué pour tenir tout à l'ordre pendant la retraite*. Conformément à leur règlement, seuls les prédicateurs ont confessé. Le maire Louis-A. Paquet a donné un grand crucifix de mission que lui et ses collègues du banc d'oeuvre ont porté à l'arrière de l'église, où il est installé. Le Desservant exulte : succès inespéré de la retraite. Son prône se termine sur l'annonce pour le soir au Collège, d'une *séance de phonographe au profit d'une bonne oeuvre*.

Le 8 juillet (1894), M. Joseph Rouleau, ordonné prêtre à Saint-Jean-Deschaillons le dimanche précédent, chante la grand'messe, assisté de MM. Elzéar Dionne et Armand Proulx comme lui enfants de Ste-Anne. Une semaine plus tard, annonce de la cérémonie des anges mercredi pour Auguste Richard, âgé de 5 ans, *noyé accidentellement hier*. Le 8 juillet encore, procession dans la route de la Station le soir, pour les biens de la terre : *beaucoup de monde et beau temps*, commente le pasteur.

La célébration de la fête de Ste Anne le dimanche 26 juillet, est tout simplement grandiose : la statue de la Patronne a été installée sur une crédence au bas-choeur à *la satisfaction de tous les paroissiens*; les Demoiselles du Faubourg ont décoré le sanctuaire, abondamment illuminé de surcroît; grande affluence de paroissiens de Ste-Anne et de gens des paroisses voisines. Toutefois, M. Fraser a dû faire le sermon, le curé de Saint-Onésime s'étant désisté la veille. Au-delà de 1 000 communions bien que l'on manquât de confesseurs. Offices très solennels avec chappiers du Collège. Produit de la quête du jour : \$14.51.

En dépit des ans et des infirmités, Mgr Poiré a suivi la retraite des prêtres; le 20 août, il chante une messe en action de grâces. Dans un autre ordre d'idée, le Collège dispense l'instruction mais il n'apprécie pas que l'on sorte pendant la messe pour dilapider ses vergers et ses bocages. (Les larcins de fruits et de légumes ne se pratiquent pas qu'au Collège d'ailleurs.)

L'aqueduc du Collège

Et voici qu'une initiative du Collège profitera aussi aux villageois : le 31 août (1894) débute le creusage du canal qui amènera l'eau du 2e Rang (en bas de Saint-Onésime). Le Collège a acquis les sources de Louis Dubé moyennant \$100 payables une fois l'eau rendue à destination. Dès la fin d'octobre, on pose les conduites dans le Village; le réservoir est sur le Coteau. Les usagers paieront en moyenne \$7.20 par

année. *L'Intercolonial* sera au nombre des consommateurs. L'eau qui arrive au Collège le 14 novembre fait que *Un voeu de 40 ans est réalisé*, indique l'annuaire de la Maison pour 1894-1895.³⁴⁰ (Dès l'automne suivant, une écluse de 30 pieds carrés sera aménagée. Un peu plus tard, le lac Bourgelas sera utilisé comme source d'approvisionnement. La municipalité du Village finira par acquérir le système d'aqueduc.)

Venu à Ste-Anne pour conférer les ordres mineurs à des séminaristes du Collège, Mgr Bégin donne le sermon (2 septembre). Ordonné prêtre la veille à Québec, M. Armand Proulx célèbre (23 septembre) la messe et les vêpres dans sa paroisse natale. Mgr Poiré n'a pas perdu ses habitudes de grand seigneur : *grand dîner de gala* au presbytère pour le nouveau prêtre, la parenté et les clercs qui ont participé à la messe solennelle. M. Fraser note qu'il fait une journée d'été pour cette fête *qui laisse dans tous les coeurs un souvenir ineffaçable*. Le mardi suivant, inhumation d'Alice Hollywood, épouse de Bruno Hudon, décédée à 71 ans.

Les vicaires passent dru à Sainte-Anne ces temps-ci. Le soir du 27 septembre (1894), arrivée de M. Sylvio Chénard. Le 28 octobre, les paroissiens décident que l'église sera chauffée à la vapeur et la sacristie à l'eau chaude. La maison O. Picard & Fils, de Québec, obtient le contrat au prix de \$1 860. M. Fraser note que la décision est unanime *en dépit de la cabale de Mgr Poiré à la porte de la sacristie au grand étonnement de la paroisse*.

M. Fraser a la haute main

Le ministère du Desservant est fructueux : 1 180 communions pour la Toussaint et le Jour des morts. Le cimetière des Pins est utilisé depuis novembre 1891 ; il s'agit maintenant d'y déposer les corps qui reposent à proximité de l'église. Le 11 novembre, les marguilliers, anciens et nouveaux, sont priés de passer signer les requêtes qui seront soumises à Mgr Bégin et au juge A.-B. Routhier pour le permis d'exhumation. Authentiqués le jour même par les juges de paix Joseph Boucher et Joseph Morin, les deux documents sont agréés trois jours plus tard. Il faut croire que M. Fraser s'est rendu à Québec pour obtenir les deux autorisations le même jour.

Les requêtes portent ceci d'intéressant :

que parmi les personnes inhumées dans le vieux cimetière, un certain nombre sont mortes de maladie contagieuse il y a près de dix ans, une vingtaine environ; qu'il y a plus de trois ans qu'on n'a pas inhumé d'adultes dans l'ancien cimetière.

340. Cf. Mgr Lebon : *Histoire du Collège*, (...), tome II, p. 119.

Sur une feuille de papier réglé le Desservant précise :

Du 21 octobre 1799 au 30 octobre 1898, il a été inhumé dans l'ancien cimetière 5 865 personnes. Sur ce nombre, après qu'il a été fermé pour l'inhumation des adultes (novembre 1891), il a été inhumé les corps de 89 enfants.

Dans son prône du 11 novembre, M. Fraser informe les paroissiens que Mgr Poiré a abandonné les revenus de la cure : on devra donc s'adresser à lui dorénavant. A la Ste-Catherine, le Desservant remercie les paroissiens d'avoir donné \$115 en argent et près de \$60 en effets aux Soeurs du Bon-Pasteur de Québec, mais il ne complimente pas ceux qui badinent à l'église pendant les offices. Un mois après (23 déc.), il note avec satisfaction que l'église est chauffée à la vapeur pour la première fois et que tout fonctionne admirablement à la grande satisfaction de tous les paroissiens. Il a béni deux jours plus tôt le nouveau système et l'a consacré à S. Joseph et aux âmes du purgatoire *pour lesquelles on a fait le chemin de croix tous les soirs depuis le 17 novembre jusqu'à la fin des travaux, le 21 décembre*. Quant à la petite bouilloire de la sacristie, le Desservant l'a bénite le soir du 14 et dédiée à l'Immaculée Conception de la Ste Vierge. Inaugurée sur le champ, elle a donné grande satisfaction. *Laus Deo!* conclut le Pasteur. On ne reprochera pas au prolifique M. Fraser de ne pas être précis. Le Père Fafard, o.m.i., *missionnaire au Témiscamingue chez les Sauvages d'Albany*, prêche et recueille \$52. Le *Laus Deo omnipotens* clôt le Cahier des prônes pour 1894.

Pour cette année, les statistiques démographiques sont les suivantes : 110 baptêmes, 21 mariages et 65 sépultures. En ce qui concerne l'état financier, l'année se termine sur un surplus de \$1 312. La dette est maintenant de \$6 460 : \$2 600 au Séminaire; \$1 200 à Mgr Poiré; \$800 au Collège; \$1 860 au maire Pâquet (transfert du montant dû à O. Picard & Fils).

Ce dont est faite la paroisse

En cette première année de desserte M. Fraser a recensé la paroisse. Une mine ce document, mais dont il ne ferait pas bon, je pense, d'en étaler la succulence. Je ne crois pas d'ailleurs que le Desservant ait jamais songé à faire passer à l'histoire cette pièce juteuse. Risquons un oeil tout de même sur les 36 ivrognes dont deux femmes; prenons en pitié les 64 ménages qui marchent mal. Quel sens donner à cette annotation : *entre femmes?* Il reste que M. Fraser n'a pas mis de temps à jauger son monde. D'après un calcul rapide, Sainte-Anne compte alors 1 médecin; 2 notaires; 1 inspecteur d'écoles (il le sera encore à ma dernière année au couvent de Saint-Jean Port-Joli); 2 arpenteurs; 1 vétérinaire; 2 tailleurs; 2 *opérateurs* (télégraphistes); 1 boulanger; 6 marchands; 2 *fromagiers* (fromagers); 8 forgerons; 4 cordonniers; 2 charrons; 2 bouchers; 1 voyageur; 1 meunier; 1 mécanicien; 1 cuisinier (au

Collège); 1 maçon; 1 ferblantier; 1 cabaretier; 1 industriel; 1 tanneur; 1 meunier; 1 chasseur. Il y a évidemment les cultivateurs qui sont la majorité; des menuisiers; des journaliers, etc. Outre le Collège et le Couvent, la paroisse compte 9 écoles dirigées par des maîtresses. N'est pas moins intéressante l'appréciation qui accompagne bien des noms.

Sans plus, mettons le pied sur le seuil de 1895. M. Georges-Raphaël Fraser est curé en fait sinon en titre encore. L'année débute sur une note qui réjouit le Desservant (prône des Rois) : désormais, les élèves du Collège seront à l'église aux Rois et y feront *les frais de la musique et des cérémonies*. Le lendemain (lundi, 7 janvier), décède le notaire Joseph Anctil, âgé de 61 ans 7 mois; inhumation jeudi. Les 14 et 15 janvier, élection de conseillers municipaux; le Desservant conseille : éviter les animosités politiques (la politique n'a rien à faire, dit-il, dans les affaires municipales.); éliminer *la boisson qui engendre les chicanes et les batailles*; voter librement (ne rien accepter pour voter ou pour ne pas voter; travailler tous ensemble à faire disparaître l'ivrognerie et ses causes en envoyant au Conseil des hommes favorables à une seule licence (aucune si possible, ou conserver le règlement tel qu'il est); se défier du démon qui profite de la circonstance pour faire offenser Dieu, scandaliser vos enfants et faire à la paroisse une réputation peu enviable. M. Fraser lit ensuite le mandement no 181 du Cardinal contre ceux qui importent et vendent de l'alcool illégalement.

L'essor que le Desservant donne à la pratique des sacrements, nonobstant les accrocs qu'il dénonce, se constate aisément : 1668 communions aux 40-heures qui ont duré du 1er au 3 février (1895). Mgr Bégin, de son côté, veille sur son troupeau mais à une échelle plus vaste. A Ste-Anne *pour une séance solennelle de l'Industrie laitière*, il chante une pontificale, le jeudi 7 février. Le 22 suivant, chant du *Te Deum* à l'occasion du 62^e anniversaire de prêtrise de Mgr Poiré. Le samedi d'après les Rameaux c'est la *bénédiction des denrées*. De l'avis de M. Fraser, ils ne sont pas gentils les jeunes gens qui vont le soir salir et briser la maison d'école de leur arrondissement (nord-est du Moulin). Dommage que le Pasteur ne précise pas pour quel motif il n'y a ni cérémonie ni chant de circonstance le dimanche de Pâques : seulement trois points de suspension sous sa plume. Des 1 781 communians de la paroisse 218 n'ont pas encore fait leurs pâques à la Quasimodo (15 avril). Les bedeaux passent aussi dru que les vicaires. Le samedi suivant, Charles Caron remplace Elie Francoeur (le 6 octobre, Flavien Lagacé lui succédera au salaire augmenté de \$25 par année, soit \$125.) Les voleurs de poules et de bois se font admonester à l'Ascension (23 mai). Peu après, le Curé rappelle qu'il fut ordonné prêtre à Lévis le 24 mai 1872. Il annonce (prône du 2 juin) qu'il y aura renouvellement de la retraite le 23. Comme il a de la suite dans les idées, les pavillons remplaceront les balises pour la procession qui suivra le parcours de l'an dernier.



Départ de Mgr de Tloa de la Paroisse de Ste-Anne, à la suite de sa visite épiscopale,
le 14 juin 1865.



C.-E. Rouleau, chevalier de Saint-Grégoire le Grand et de Pie IX; Colonel du Régiment des Zouaves Pontificaux Canadiens.



Photo prise en 1896. Ce serait un Monsieur Ouellet âgé de 86 ans, un des premiers élèves du collège. Serait-ce notre Zouave Pontifical?



Les cuisiniers du collège de Ste-Anne.
De gauche à droite: Bruno Deschênes,
(chef pendant 50 ans); William Wright,
(chef une trentaine d'années); Firmin
Castonguay.



La beurrerie du collège en 1899.



Chadewick, un quêteux légendaire.



Antoine Litalien dit "Griquet", août 1889.



Salomon "Maguèche".



Le légendaire "Ti-Jean Gagnon".



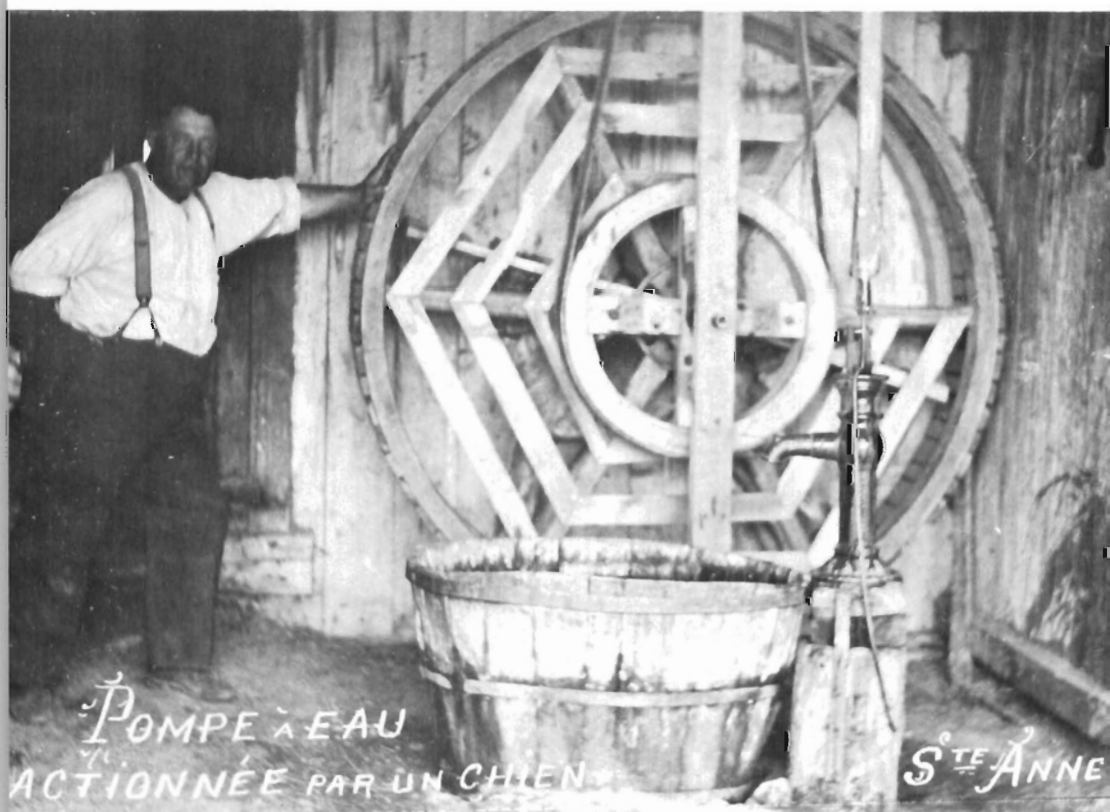
Ladine, directeur de la porcherie du collège en 1889.



La carrière de pierres en 1915.



Le "Horse Power" en 1883.



Pompe à l'eau actionnée par un chien vers 1900.

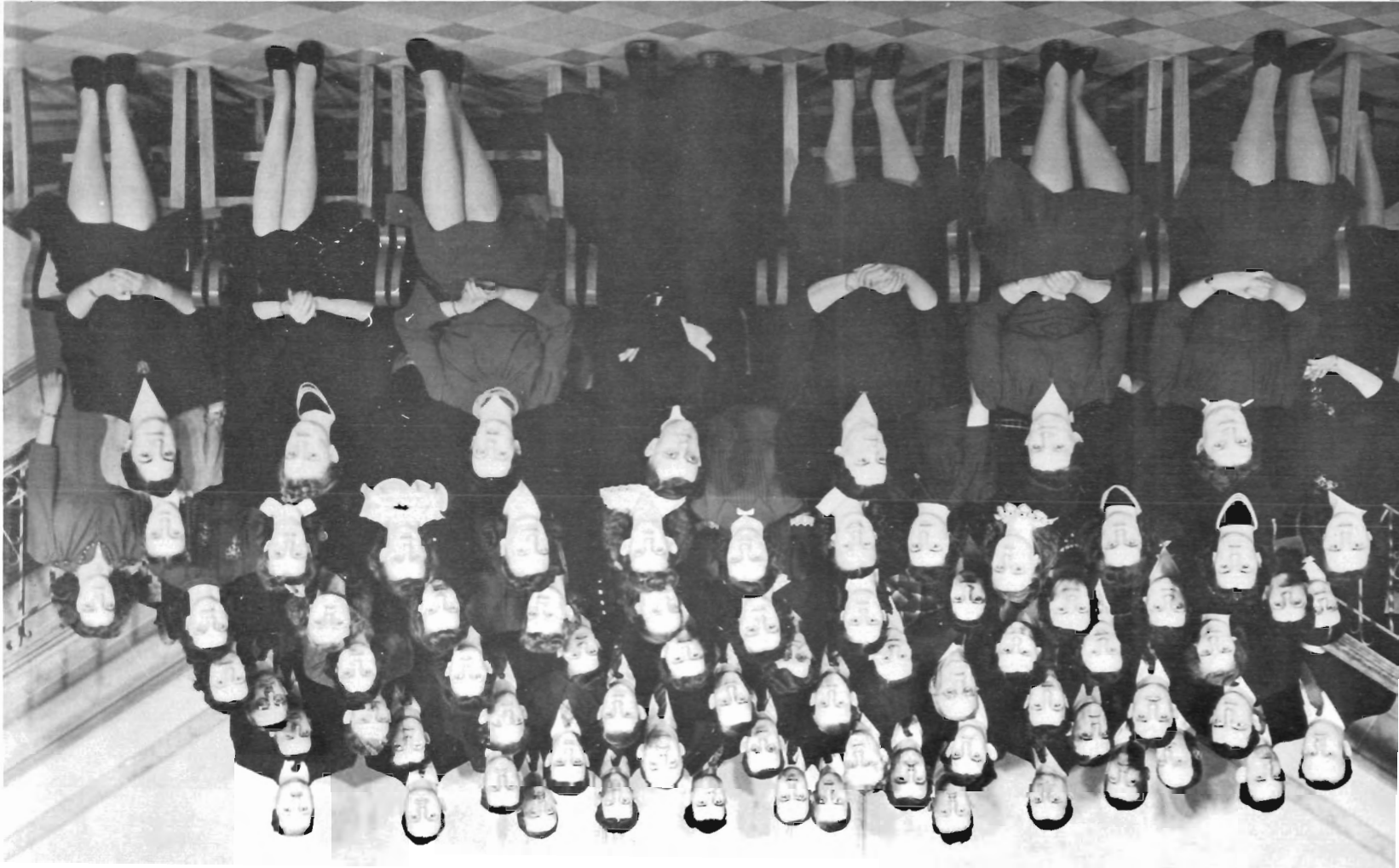


Visite du vice-roi Byng de Vimy à Ste-Anne, le 27 septembre 1925.
Celui-ci était un très haut fonctionnaire à Ottawa.



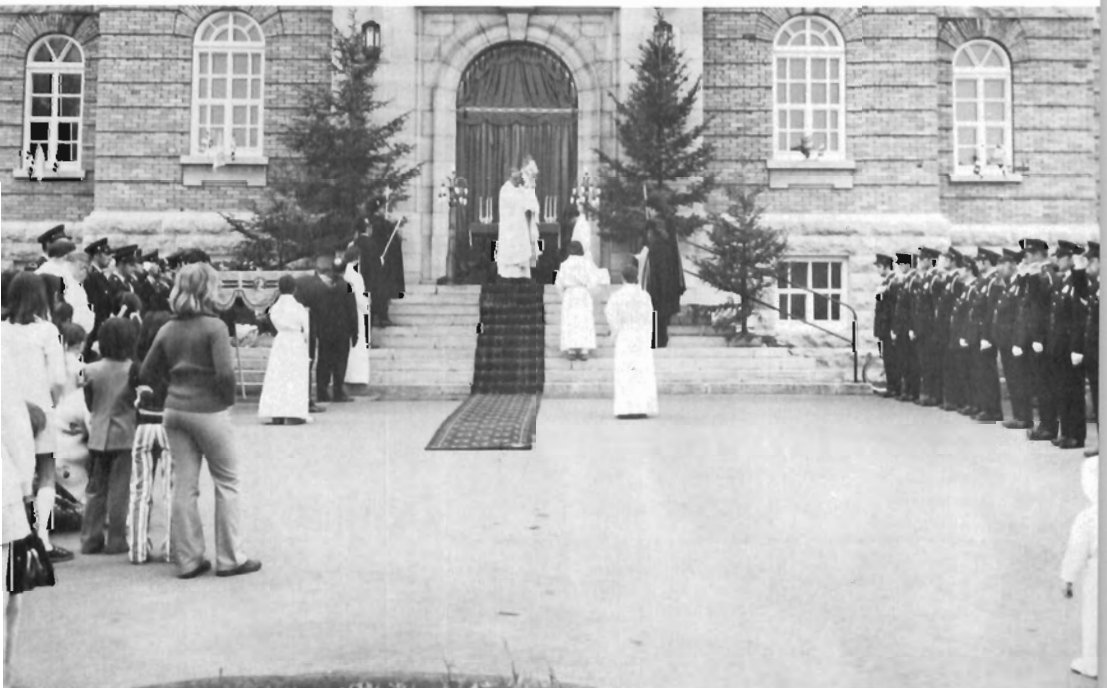
Fête de la St-Jean-Baptiste organisée par M. Jos. Lizotte (taxi) en 1930.

Premiers membres de la Chorale Calixa Lavalée dirigée par M. l'abbé La-Philippe Morneau, en 1942.

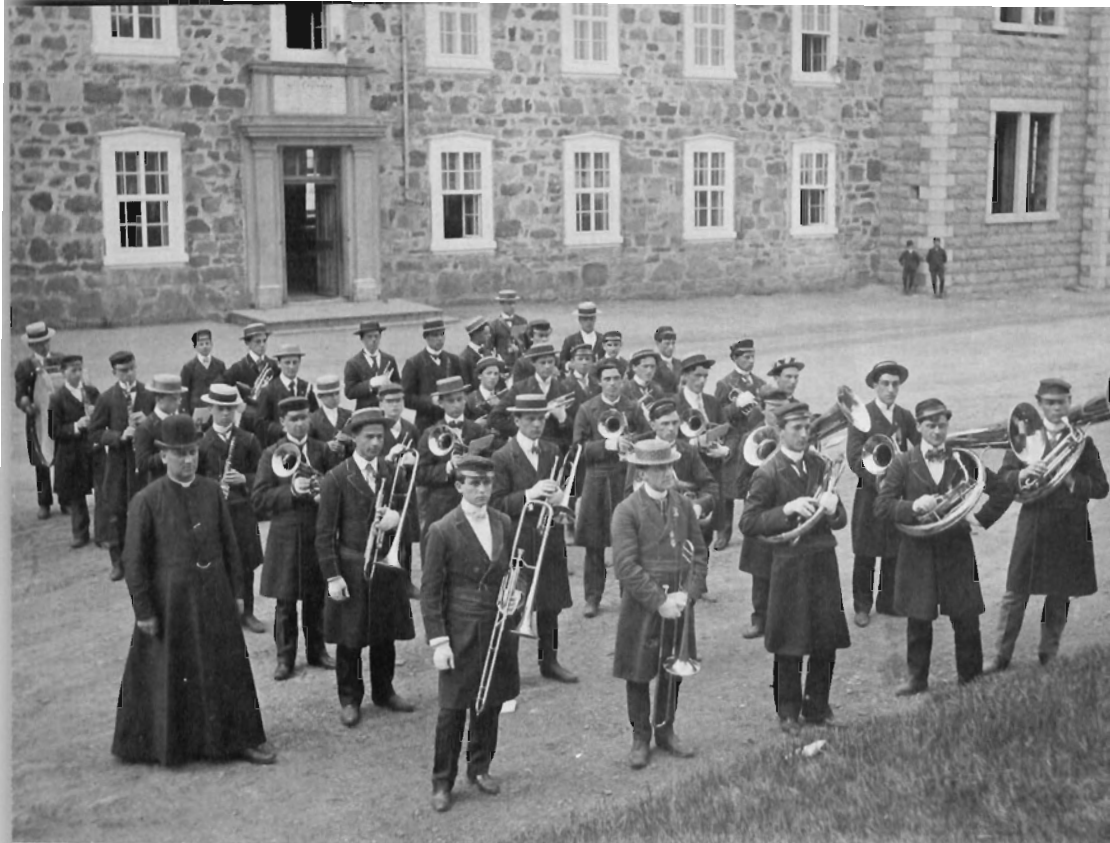




Congrès Marial en septembre 1931. Dans la rue principale de Ste-Anne.



Reposoir de la Fête-Dieu le 4 juin (dimanche) 1972 à l'Institut de Technologie Agricole. C'était la deuxième fois en 60 ans. (Rol. Martin)



La Fanfare du Collège, en 1902



Un groupe d'enfants de Sainte-Anne-de-la-Pocatière - En 1920.

Le premier cimetière

Le même jour (2 juin), M. Fraser invite les gens du voisinage à l'accompagner dans le vieux cimetière du Haut de Ste-Anne où il se rendra travailler. Il précise que 1 456 défunts ont été inhumés dans ce champ du repos, de 1715 à 1799, année de sa fermeture. On va remettre, dit-il, les choses en ordre : monuments et marbres, et il y aura fête spéciale. Bravo ! M. Fraser, les bêtes à cornes ne pacageront plus sur la tête de nos ancêtres.

Le Desservant est enchanté de l'ordre presque parfait qui a marqué la procession de la Fête-Dieu *au milieu d'une grande provision de fleurs*. Il a donné \$5 aux fleuristes et autant au corps de musique du Collège. Autre motif de jubilation : la retraite de 7 jours prêchée par les Rédemptoristes Louis Billiau, P. Pampalon et Louis Hoyois (?) Bénédiction (21 juillet) de la croix du chemin chez François Cazes (cérémonie identique au Sable le 11 août). La célébration de la fête de Ste Anne fut très solennelle. Saint-Onésime inaugure (5 août) les pèlerinages de paroisse. (L'année suivante, Ste-Louise emboîtera le pas.)

Le vendredi 20 septembre (1895) amène le 25^e anniversaire de la spoliation des Etats pontificaux et de la captivité du Souverain Pontife. Messe solennelle aux intentions de Léon XIII, pour protester contre *les démonstrations sacrilèges* organisées à Rome. A Sainte-Anne comme ailleurs, on est fidèle à la criée pour les âmes, le jour de la Toussaint. Au prône (10 novembre) le Curé remercie les personnes qui se sont dévouées pour restaurer le premier cimetière; en particulier M. Alexandre Martin qui a lancé l'idée de cette rénovation. Une messe sera chantée pour les âmes des ancêtres dont les corps reposent dans ce champ des morts : *C'est la seule récompense que je puisse offrir aux amis de ce vieux cimetière*, écrit le Curé.

1 007 communions à la Messe de minuit qui fut précédée cette année de la récitation de mille *ave*. Le dernier dimanche de 1895, le Curé s'élève contre les joueurs à l'argent et ceux qui les favorisent; aussi contre *3 mauvaises maisons d'une certaine localité*. (Dans le Cahier, il nomme le Village de la Station et les tenanciers.)

Durant l'année, la Paroisse a connu 113 baptêmes, 16 mariages et 60 sépultures. A la fermeture des livres, la dette de la Fabrique est de \$6 160.

Quand arrive 1896, Mgr Poiré n'est plus guère actif : sa vue baissante ne lui permet plus de dire sa messe depuis l'été. Son rôle de curé prend fin officiellement le 18 janvier, par la lettre que M. Fraser lit en chaire le lendemain : Mgr Bégin y fait le Desservant successeur du Curé démissionnaire. M. Fraser prononce alors son premier sermon à ce titre. Le dimanche 16 février, *Te Deum*, messe et vêpres solennelles

à l'occasion du 63e anniversaire de Mgr Poiré. *Te Deum* encore le 19 mars, cette fois pour marquer le 25e anniversaire de la consécration de l'archevêque Taschereau. Ce jour-là, la messe solennelle est aux intentions des ouvriers de la paroisse. A son prône du 29 le Curé note que les enfants exercés par le vicaire Sylvio Chénard ont donné un *Gloria laus* très réussi à l'occasion de la cérémonie des Rameaux.

Rien de saillant à Pâques, mais il n'en vas pas de même à la Quasimodo, Mgr Bégin s'étant amené à l'improviste la veille. Le Coadjuteur assiste à la messe solennelle au cours de laquelle le personnel du Collège fait les frais du chant et des cérémonies. L'évêque de Cyrène *prêche sur la paix que l'on acquiert par les devoirs de chrétiens et de citoyens*. L'annaliste commente : *Très belle fête improvisée. Le sermon impressionne l'assistance*. Le soir, le Coadjuteur est au Couvent et à l'Ecole d'agriculture. Avant de repartir le lendemain, il a visité chacune des classes du Collège. (Il faisait de même au Séminaire de Québec, encore en 1919.) Et M. Fraser de conclure : *C'est vraiment le Bon Pasteur qui veut connaître par lui-même chaque partie de son bercail pour donner à chaque brebis de son troupeau les soins qu'elle réclame*. "Dominus conservet eum, vivificat eum et beatum faciat in aeternum !"

À la brique

Les soucis ne manquent pas au Pasteur. Certains proviennent (prône du 19 avril) des hommes qui *partent pour la brique*. Le Curé met en garde contre les *veillées d'adieux où il y a danse — boisson — blasphèmes — chicanes*. Il ajoute : *On vient faire des dévotions le matin, et on se livre aux désordres le soir — puis on part le lendemain matin en disant : Dieu va bénir mon voyage, j'ai fait mes dévotions avant*. (Où va-t-on ainsi à la brique? Vraisemblablement en Nouvelle-Angleterre. Les briqueteries de L'Islet, Beauport et Saint-Maxime de Scott fonctionnent peut-être déjà, mais, le cas échéant, elles ne doivent pas requérir tellement de main-d'oeuvre.)

Un peu plus tard, M. Fraser rappelle que louer sa maison ou céder un terrain à des *gens suspects* est un cas réservé; il défend ensuite d'attacher les *chevaux vicieux* à la clôture du presbytère. La quête pour les inondés de la Beauce rapporte \$29.32. Le 11 mai, *Fête des arbres*. Sauf erreur c'est le gouvernement Mercier qui a pris cette initiative de la plantation de jeunes arbres marquée par une cérémonie officielle. (Journaliste, j'assisterai à une fête de cette sorte à Québec en 1929.) M. Fraser lit le mandement sur les élections *avec commentaires très incolores en fait de politique*.³⁴¹ Plus importante est la lecture (17 mai) de la lettre des évêques de la Province ecclésiastique de Québec concernant les écoles du Manitoba. (La quête du dimanche suivant rapportera \$18.32.)

341. Note de l'A. : L'élection est pour Ottawa. Le 23 juin (1896), Henry Georges Carroll est réélu par la pluralité de 11 voix, l'emportant sur l'avocat conservateur L. Taschereau, de St-Joseph de Beauce. Celui-là n'est pas de la famille politique des autres Taschereau.

Profusion de fleurs de papier pour la procession de la Fête-Dieu qui, le 7 juin, s'est déroulée sur de beaux chemins balisés (*peu de pavillons, surtout sur le terrain de la Fabrique*); très beaux reposoirs chez MM. Danjoue et Georges Potvin; ordre parfait; 7 prêtres du Collège en chasuble et 3 séminaristes en dalmatique; *belle musique de la Fanfare du Collège avec splendides figures exécutées par les élèves de la même Institution.*

Il y aura confessions pour préparer les communions du 21 juin, jour marquant le 75e anniversaire de la première communion de Léon XIII. (645 jeunes gens, jeunes filles et enfants communieront à cette occasion.) Ce jour-là, le Curé s'insurge contre *ceux qui parlent mal des évêques et des prêtres*. Pèlerinages de Saint-Onésime et de Ste-Louise dans la semaine du 26 juillet.

Mgr Poiré, en ce mois de juillet 1896, sent bien qu'il n'en a plus pour longtemps. Tout de même il éprouve un choc quand (le 9 ou le 10) il reçoit la lettre que Mgr Bégin lui demande de lire à la prochaine réunion du Conseil du Collège : c'est sa démission comme supérieur. La décision l'affecta, mais il se soumit, comme Mgr Lebon. Le Conseil lui décerna le titre de supérieur honoraire. Mgr Poiré fera le 26 novembre sa dernière visite dans cette maison à laquelle il s'était attaché profondément. Une mauvaise chute aggravera l'hernie dont il souffre et ce sera la fin le 15 décembre.

Heureuse époque tout de même où l'on a des printemps et des étés. Le dimanche 9 août, la *Gaudissime chaleur* fait que M. Fraser s'absent de prêcher. Huit jours plus tard, il tance des élèves du Collège pour leur badinage à l'orgue : c'est dans le chœur et en capot d'écolier qu'ils doivent être, sinon qu'ils occupent le banc familial. Pas moins sérieux est le fait que (prône du 23 août) 28 cultivateurs n'ont pas encore payé leur dîme et que 117 familles (ou personnes) n'ont pas acquitté les suppléments de 1895-1896.

M. Sylvio Deschênes, ordonné prêtre le matin, officie aux vêpres (30 août); il célébrera sa première messe le lendemain. La cérémonie religieuse au vieux cimetière a été fixée au jeudi 17 septembre. (On avait d'abord opté pour le 20 août; mais on s'est rendu à la demande des dirigeants du Collège et de paroissiens. Il y aura corvées pour terminer le travail. A ce prône du 6 septembre, le Curé y va de *remarques sur l'abus de la boisson forte — le blasphème — et la surveillance des parents sur les enfants.*

Fleurs naturelles et fleurs de rhétorique

Vient le grand jour du 17 septembre. Le zouave pontifical C.-E. Rouleau en donne le compte rendu détaillé et enthousiaste dans le *Courrier du Canada* du 19. Le chroniqueur rappelle que le premier cime-

tière occupe une partie du terrain donné par le seigneur d'Auteuil (propriété de Napoléon Chouinard en 1896); en 1802, il fut recouvert des pierres de l'église *et tomba pour ainsi dire dans la catégorie des lots vacants et des terres incultes. Rien pour indiquer l'existence d'un champ des morts : les illustres ancêtres de la plupart des braves habitants de cette région reposaient là, oubliés et inconnus.* Hommage au curé Fraser et à Alexandre Martin. Le terrain fut déblayé et les pierres que l'on avait retirées servirent pour le mur d'enceinte; mais on avait conservé les plus belles pour le mausolée sur lequel se dresse *une riche croix en fer découpé.* Est aussi en fer découpé la porte d'entrée du cimetière *artistement faite par Mr Georges Potvin, et ornée des dates 1715 et 1799.* Les citoyens et les prêtres originaires de la paroisse ont défrayé le coût des travaux. Le marbre apposé à la façade du mausolée porte l'inscription suivante :

A.M.D.G.—1715-1799. C'est ici le premier cimetière de Ste Anne de la Pocatière où reposent les corps de quatorze cent cinquante six défunts inhumés durant la période de quatre vingt quatre ans et neuf mois. Leurs descendants reconnaissants ont érigé ce monument à leur mémoire le 20 août 1896. R.I.P. (La date du 20 août, rappelons-le, avait d'abord été choisie.)

Le chroniqueur s'en donne pour décrire — avec plus d'enthousiasme que de richesse littéraire — la cérémonie et l'ambiance qui la baigne. Il écrit :

Le couronnement c'est la solennité de la restauration du vieux cimetière, qui a été marquée de la plus brillante démonstration religieuse à laquelle il nous a été donné d'assister jusqu'à ce jour dans nos paroisses de la campagne. De bonne heure le matin, le village de Ste Anne présentait l'aspect le plus riant : des drapeaux aux différentes couleurs flottant sur le presbytère, le collège, le couvent, l'Ecole d'agriculture, et sur un grand nombre d'autres édifices : la fanfare du collège faisant retentir l'air de ses airs les plus variés et les plus harmonieux : des centaines de voitures sillonnant les différentes voies publiques : une foule compacte composée d'élèves du collège, du couvent, de citoyens jeunes et vieux se dirigeant vers le lieu de rendez vous général : tout cela faisait passer sous nos yeux un spectacle tout à fait imposant et émouvant à la fois.

A 9 heures 30, plus de 3 000 personnes sont massées sur le terrain, débordant sur une vaste étendue des champs voisins. A part la population de Ste-Anne, sont là des visiteurs d'au moins 11 paroisses de la région, voire de la ville de Québec. On dénombre 40 prêtres. L'Harmonie du Collège débute par une marche funèbre qui impressionne vivement. Le Supérieur (Dominique Pelletier) bénit le monument qui disparaît littéralement sous *les couronnes et les croix en fleurs et en immortelles.* A l'autel surmonté d'un dôme de verdure et orné de riches

tentures de deuil, M. Emile Dionne officie, assisté de MM. Joseph Richard et Elzéar Dionne, comme lui enfants de la paroisse. Accompagnés par l'Harmonie du Collège, les élèves et le chœur formé de chœurs de toutes les paroisses voisines alternent dans le chant de la messe de *requiem* et du *libera* harmonisés. Un autre fils de Ste-Anne, M. Charles Richard, curé de Saint-Gervais, donne le sermon. Auparavant, il lit la lettre par laquelle le cardinal Taschereau exprime sa satisfaction à M. Fraser qu'il autorise à bénir la croix du cimetière. L'Archevêque accorde 100 jours d'indulgences aux participants et 100 autres jours à ceux qui par la suite se rendront au vieux cimetière réciter un *Pater* et un *Ave* pour le repos des âmes de ceux qui y ont été inhumés de 1715 à 1799.

Puis c'est le sermon de M. Richard, *véritable pièce de littérature et d'éloquence* (...) qui figurerait avec avantage à côté des œuvres sacrées des orateurs de notre ancienne mère-patrie. Aussi bien, *Il est malheureux que ce sermon n'est* (sic) *pas été écrit*. Le journaliste se contente donc d'en donner un calque bien décoloré, propre tout au plus à exposer les grandes lignes qui sont restées gravées dans notre mémoire. Et le chroniqueur de résumer ce discours religieux et patriotique.

Il est près de midi quand la foule se disperse après les remerciements du curé Fraser, chacun répétant : *La paroisse de Ste Anne de la Pocatière vient d'ajouter une nouvelle page glorieuse à ses glorieuses annales.*

Mélanges historiques

Le compte rendu du zouave Rouleau est intéressant d'un autre point de vue car il contient une série de notes historiques qui, dans la présente monographie, méritent peut-être mieux le qualificatif de *mélanges historiques*. C.-E. Rouleau fait remonter à 1714 l'érection de la première chapelle. Il avance que la première église en pierre fut érigée sur le terrain de la maison d'école (celle qui existe en 1896). Il dit que ce temple fut incendié à l'été 1766 et remplacé en 1768. (On a vu que les murs, restés intacts, furent réutilisés.) L'église fut démolie en 1802.

M. Rouleau donne ensuite trois précisions dont je n'ai pas parlé : la dernière cérémonie funèbre à l'église et au cimetière du Haut de Ste-Anne fut pour Etienne Leclerc dit Francoeur, époux d'Elisabeth Fournier, décédé à l'âge de 61 ans (inhumation le 21 septembre 1799) ; le dernier mariage fut celui (14 octobre) de Fulgence Grondin, fils de Joseph Grondin et de Catherine Dupéré, avec Judith Miville, fille de Exite (Xiste) Miville et de Joseph Migner (Mignot) ; le dernier baptême (17 octobre) fut celui d'Alexandre, enfant d'Alexandre Lemière dit Courcy et d'Angèle Ouellet.

C'est ensuite la liste des desservants et curés de 1715 à 1799 (1806 en fait). Comme, dans mon esprit, il s'agit de n'exclure aucune source digne de créance, je reproduis cette liste bien qu'elle ne corresponde pas

toujours, quant aux dates, avec le document qui me vient d'une autre main. L'auteur me paraît s'être appuyé sur les actes inscrits aux registres. Il indique des interruptions dans le ministère de M. Lesclaches et du Frère Maurice Imbault, ce dont M. Odilon Paradis ne parle pas, tous les missionnaires résidant bel et bien à Ste-Anne à compter de 1715; sauf M. Bernard-Claude Panet, curé de la Rivière-Ouelle, qui fut desservant pendant quelques mois. Pour être complet, M. Rouleau eut dû indiquer qui remplissait l'interim, si interim il y eut.³⁴²

C.-E. Rouleau conclut sa chronique en mentionnant qu'après la cérémonie du cimetière les membres du clergé furent à la table hospitalière du Collège et que M. Fraser reçut à souper de son côté.

Foi et savoir-vivre

Il va de soi que M. Fraser est aux petits oiseaux le dimanche suivant (20 septembre). Il chanterait le *Magnificat* tellement *Tout s'est passé admirablement bien*. Il poursuit : *Les milliers d'étrangers venus à cette occasion ont emporté avec eux l'idée que les citoyens de Ste Anne de la Pocatière ne sont pas surpassés quand il s'agit de la Foi et du savoir vivre*. (Foi et savoir-vivre sont soulignés.) Quant à lui il est fier et content. Moins content le dimanche suivant quand il se plaint des animaux qui pacagent dans le cimetière neuf, la nuit. *A qui la faute?* demande-t-il.

Le curé Fraser, tout comme son oncle, adore les cérémonies à déploiement. Le mauvais temps a fait remettre au dimanche suivant les fêtes du cinquantenaire de la consécration de l'église, qui tombait jeudi. Le 7 octobre 1846, l'évêque-consécrateur (Mgr Blanchet) était l'arrière-cousin (cela ressemble au contenu d'un certain dépliant électoral de 1960.) de Mgr André-Albert Blais. L'Evêque de Rimouski a accepté d'être présent : *Tout promet d'être grandiose dimanche prochain*, s'exclame l'exubérant Pasteur.

342. Voici donc la liste de M. Rouleau :
Jacques Lesclaches : 2 février 1715 à mai 1717; août à novembre 1719; nov. 1722 à oct. 1723.
Joseph-Nicolas Chasles : janvier à nov. 1718.
Philippe Pierre Sauvenier de Copplin : nov. 1718 à oct. 1719.
Maurice Imbault, récollet : nov. 1719 à oct. 1722; oct. 1723 à oct. 1731.
Ls-Bernard Gastonguay : nov. 1731 à sept. 1738.
Charles DuChouquet : nov. 1738 à nov. 1749.
Pierre-Antoine Porlier : nov. 1749 à sept. 1778.
Pierre Huet de la Vallière, p.s.s., sept. 1778 à oct. 1779.
Jean-Baptiste Deguire : oct. 1779 à sept. 1780.
Jean-Franç. Lefebvre : oct. 1780 au 27 mai 1794.
Desserte de Ch. Genest : juin à oct. 1794.
Charles Cheveaux (on écrit partout ailleurs : Chauveaux) : oct. au 2 déc. 1794.
Desserte de Bernard-Claude Panet : déc. 1794 à mai 1795.
Antoine Foucher : mai 1795 à oct. 1806.
Pressé par l'heure du train, C.-E. Rouleau n'eut probablement pas le temps d'aller plus loin dans ses recherches.

De fait la Paroisse a fait les choses en grand. Dans le portail un marbre rappelle la construction et la consécration de l'église. A l'intérieur ce n'est pas une église c'est un jardin et une salle de congrès étatsunien : banderoles aux couleurs éclatantes ; inscriptions appropriées ; dix-sept "50" couleur or ou *en fleurs naturelles odoriférentes* (sic) ; drapeaux et oriflammes ; *fleurs et feuilles artificielles en lumières de diverses couleurs* ; fleurs naturelles et des "50" autour des 12 pierres d'autel consacrées ; massifs de fleurs naturelles sur le maître-autel étincelant de centaines de cierges et de lampes en couleurs ; plus modestes, les autels latéraux sont simplement décorés de fleurs et de lumières. (Pour l'hyperbole et l'emphase M. Fraser peut rivaliser avec le zouave Rouleau.)

Voyons un peu : *Un trône royalement disposé est dressé du côté de l'Épître près de la statue du S.C. de Jésus. C'est au milieu de ces décors inaccoutumés que doit célébrer demain ponticalement* (sic) *le pieux et savant Evêque de St Germain de Rimouski qui a daigné suspendre pour quelques jours de nombreuses et difficiles fonctions pour venir rehausser de sa présence les impressionnantes cérémonies de cette fête jubilaire qu'il a présidée avec autant de grâces* (resic) *que de dignité.* Tout à fait grisé, le narrateur, poursuit : *La température est calme, ensoleillée et délicieuse.* Et c'est le faubourg pavoisé, la foule sans précédent dans l'église, l'hospitalité délicieuse des paroissiens qui cèdent leurs places de banc aux invités.

A l'entrée de Sa Grandeur qui va chanter la pontificale, *M. Emile Dionne exécute sur l'orgue la marche des prêtres de Mendelson.* (sic)³⁴³ Loin de badiner, les collégiens ravissent les assistants par leur tenue digne et pieuse pendant qu'un groupe nombreux de leurs confrères se préparent à chanter la messe du 2nd ton harmonisée. Les ecclésiastiques du Collège sont au chœur avec les séminaristes et les prêtres de la Paroisse.

Après le prône du Curé, sermon par le chanoine Blanchet, curé de Ste-Luce, apparenté à l'ancien évêque de Walla-Walla. A 3 heures, Mgr Blais officie aux vêpres, et, le soir, M. Blanchet préside l'exercice de l'Archiconfrérie. Journée bien remplie et pour le clergé et pour les fidèles.

Le Conseil municipal dirigé par le maire Louis-Alfred Pâquet voit, à l'instar du curé Fraser, à ce que l'ordre règne à Sainte-Anne. Aussi adopte-t-il (5 octobre 1896) un règlement qui prohibe "tous les jurements profanes,³⁴⁴ les langages obscènes et blasphématoires, dans les chemins, sur les places publiques ou dans les environs". En outre, "toute personne trouvée en état d'ébriété ou sous l'influence des bois-

343. Note de l'A. : Même pour un prêtre, marcher sur l'orgue ne doit pas être très confortable. L'H et l'S qui manquent dans le nom du compositeur sont-elles employées pour "l'exécution" ?

344. Note de l'A. : Et les jurements religieux, eux ?

sons enivrantes, jurant, blasphémant, insultant les passants ou attaquant en quelque manière que ce soit, par paroles, par menaces ou par voies de fait, les passants, sur les chemins, places publiques, près des écoles, collège, bâtisses du culte, rond à trotter ou autres lieux de réunions publiques ou dans les environs", sera arrêtée immédiatement, écrouée et, sur conviction, condamnée à une amende de \$5 à \$20 et les frais, ou à 1 mois d'emprisonnement, à défaut de paiement. Au besoin, deux officiers spéciaux "appelés constables" seront désignés et leurs honoraires seront payés à même les amendes. "Les officiers spéciaux pourront requérir l'aide de toute personne présente pour les soutenir dans l'exercice de leur devoir." (Le notaire Louis-A. Dupuis est secrétaire de la municipalité à l'époque.)

Les Âmes crient au feu

Le 25 octobre, appel enflammé en faveur de la vente qui se fera pour les âmes, à la porte de la sacristie en bas. (celle de l'an dernier a rapporté \$217.) Le Curé plaide : "Ne cherchez pas à y faire de l'argent et vous auriez mauvaise grâce à chercher à faire fortune pendant que les Ames crient au feu et vous demandent d'éteindre l'incendie qui les dévorent (sic), incendie que vous avez peut-être allumé vous-mêmes..." Les 1er et 2 novembre, les 3 cimetières de la paroisse sont ouverts pour permettre aux fidèles d'y aller prier pour leurs défunts. Dans un autre ordre d'idée (prône du 8 novembre), le Curé ne recevra plus d'argent le dimanche pour le paiement des bancs. Et surtout : "Pas d'argent américain en papier : "*Silver Dollar*" — pas d'argent troué ou rebouché en étain", et que l'on apporte le reçu de l'année précédente. (Le dimanche suivant, le Curé insistera sur ce dernier point, ne voulant pas avoir à chercher dans les livres : "*Time is money*", conclut-il.) Le 22, les fidèles sont invités à la bénédiction de la statue de S. Antoine de Padoue donnée par l'imprimeur Hector Proulx, de Québec, (le fils de Firmin Proulx, qui a laissé tomber la *Gazette des campagnes* l'année précédente). Il enjoint même : "Mettez le cadenas sur la porte : St Antoine veut voir tout le monde l'acclamer à son arrivée parmi nous." Le Supérieur du Collège (M. Dominique Pelletier) bénit la statue et fait la prédication. Quant à lui, M. Fraser prie S. Antoine de "déverser sur le généreux donateur et sur son industrie ses faveurs les plus précieuses".

Disparition d'une époque

Le 29 novembre (1896), la Fabrique acquiert les biens de la Société du corbillard. Aura-t-elle à utiliser bientôt le chariot? A la grand-messe du 6 décembre, l'ancien Curé est recommandé aux prières comme dangereusement malade; il est même dans un état désespéré et M. Fraser se tient près de lui. Mgr Poiré lutte pendant quelques jours. Il succombe le 15 suivant, à 11 heures de la matinée; âgé de 86 ans 4 mois, il compte 63 années de sacerdoce. Celui qui fut curé de Ste-Anne pendant 20 ans et 3 mois et supérieur du Collège de 1875 à 1878 puis de

1886 à 1896, a fait beaucoup tant dans le domaine éducatif que dans le champ paroissial. A sa mort, c'est toute la paroisse qui est dans le deuil, et peut-être davantage ces cultivateurs qu'il a empêchés d'être dépossédés et ces jeunes à qui ses largesses ont permis de s'instruire. N.-E. Dionne cite le témoignage de M. Fraser qui donne Mgr Poiré comme un prêtre humble qui cherchait à faire beaucoup de bien sans bruit. Traditionnaliste, il préféra entretenir les oeuvres implantées par M. Odilon Paradis. A son neveu qui modernisait les appareils du culte il recommandait : *nihil innovetur nisi quod traditum est*.³⁴⁵

Mgr Poiré est exposé deux jours au presbytère, puis transporté au collège où M. Fraser célèbre le premier service funèbre, assisté de MM. Ferdinand Bégin, curé de Saint-Germain, et Georges Gaudreau, curé de Mont-Carmel. S. G. Mgr André-Albert Blais est présent au choeur. Le soir du 17, translation des restes à l'église. Le lendemain, Sa Grandeur Mgr Louis-Nazaire Bégin, qui rentre tout juste de Rome, chante le service solennel avec comme archiprêtre Mgr J.-K. Laflamme, recteur de l'Université Laval, et comme diacre et sous-diacre, MM. Antoine Gauvreau et Alyre Collet, respectivement. M. Dominique Pelletier, supérieur du Collège, prononce l'oraison funèbre. L'inhumation se fait sous l'église. (Après l'incendie du 8 décembre 1917, les restes de Mgr Poiré seront déposés dans le cimetière Painchaud.) Mgr Langevin, archevêque de Saint-Boniface, a voulu rendre hommage à la mémoire de l'ancien missionnaire de la Rivière rouge, mais il arrive juste après la cérémonie funèbre.³⁴⁶

A Ste-Anne de la Pocatière on se rend bien compte qu'avec Mgr Poiré c'est toute une époque qui est entrée dans la nuit des temps. Pour mieux témoigner des sentiments des paroissiens, les marguilliers expriment officiellement leurs regrets (20 déc.). Soucieuse de manifester au Prélat sa reconnaissance "pour le don d'un orgue, d'un beau terrain adjacent à sa propriété, et les nombreux services rendus", la Fabrique "accède avec bonheur au désir exprimé dans son testament d'être inhumé dans le caveau de l'église et n'exige aucune rétribution pécuniaire pour frais de sépulture, ni pour service le corps présent, ni autres services des troisième et septième jours, ni pour service anniversaire". Le marguillier en exercice Louis-Alfred Pâquet atteste que la décision est unanime. Sept jours plus tard, le maire Pâquet et ses collègues du banc d'oeuvre offrent à M. Fraser et aux autres membres de la famille de Mgr Poiré les condoléances de la Fabrique.

Au plan paroissial l'année 1896 finit bellement tout de même : les fidèles goûtent les Messes de minuit et de l'aurore où le choeur "organisé pour la circonstance" chante la messe de Concone et les cantiques de Noël.

345. Note de l'A. : N'innover qu'au sein de la tradition. (Traduction par quelqu'un qui perd son latin)

346. Cf. Mgr Lebon : *Histoire du Collège de Sainte-Anne*, (. . .), tome II, pp. 123 à 125.

Les statistiques démographiques pour 1896 sont comme suit : 113 baptêmes, 62 sépultures et 24 mariages. A la reddition des comptes la dette de la Fabrique est de \$6 060. Au chapitre des dépenses on relève : \$125 au bedeau ; \$75 à l'organiste ; \$29 au souffleur ; \$93.04 au Collège pour l'eau à l'église et au presbytère. Les recettes incluent \$1 064.63 provenant de la vente des 388 bancs. (Ils rapporteront \$1 188.93 l'année suivante.) L'excédent des revenus sur les dépenses de \$2 742.34 est de \$216.57.

Si François-Magdeleine d'Auteuil et Charles-Auguste Rhéaume revenaient, quelle serait leur réaction à la quête annoncée (3 janvier 1897) pour l'abolition de l'esclavage en Afrique, quête appuyée par le mandement du cardinal Taschereau? Et comment réagissent les auditeurs quand le Curé lit (17 janvier) la circulaire épiscopale condamnant Laurent-Olivier David pour son pamphlet *Le clergé canadien, sa mission, son oeuvre*. L'ouvrage dirigé contre Mgr Laffèche, de Trois-Rivières, a été mis à l'index le 19 décembre précédent.³⁴⁷

Il fait un "temps effroyable" à Sainte-Anne pour l'ouverture des 40-heures, le 25 janvier ; ça n'est guère mieux le lendemain, mais il fait très beau pour la clôture. Les élèves du Collège "ont chanté à ravir un cantique français le second soir". Il va de soi que les messes recommandées pour Mgr Poiré se font nombreuses, à travers d'autres avis, par exemple à "ceux qui procurent de la boisson aux ivrognes". Grande foule à Ste-Anne le 9 mai, pour l'assemblée politique qui se déroule après la messe. "Pas de désordre", note le Pasteur.³⁴⁸

A l'Ascension (27 mai), le curé Fraser célèbre ses noces d'argent sacerdotales. A la messe solennelle qu'il célèbre les élèves du Collège font le chant et M. Joseph Richard, directeur de l'Ecole d'agriculture, prononce le sermon. C'est ensuite le dîner au Couvent (47 convives). Les vêpres aussi sont solennelles : l'Harmonie du Collège y accompagne le chant. Ne voulant pas être en reste avec les autres paroissiens, les élèves des Soeurs de la Charité ont donné deux jours plus tôt (25 mai), une "petite séance dramatique et musicale".³⁴⁹

L'annonce de la quête du 6 juin est l'écho du drame que vivent nos compatriotes de l'Ouest. "C'est, dit M. Fraser, le temps de faire plaisir à nos supérieurs ecclésiastiques en souscrivant largement au maintien des écoles du Manitoba si gravement compromises par les élections

347. Note de l'A. : La condamnation n'empêcha pas L.-O. David de rester greffier de la Ville de Montréal (jusqu'en 1919) et d'être nommé au Sénat par Laurier, en 1903. (Cf. *Encyclopédie Groulx*, tome IV, p. 58.)

348. Note de l'A. : Election provinciale le 11 mai (1897). Dans Kamouraska, l'avocat libéral Rodolphe Roy, de Québec (futur beau-père du nationaliste Armand Lavergne), l'emporte par 49 voix sur l'industriel Napoléon Innis, de Ste-Hélène. Roy sera réélu par 219 voix contre le même, le 7 décembre 1900 et sans opposition en 1904 et 1905; le 8 juin 1908, il vaincra par 370 voix l'arpenteur François Richard, de Ste-Anne; il ne sera pas candidat à l'élection suivante.

349. Note de l'A. : Les participantes étaient M.-L. Dionne, M.-J. Babin, Maria Desjardins, Célestine Bois, Elisa Gagnon, Catherine Gagnon, M.-L. Angers et Albina Saint-Onge.

générales du 11 mai /96." Sujet explosif qui fait sans doute grincer des dents des paroissiens plus imbus de fanatisme politique que d'esprit national.

Le printemps 1897 est pluvieux : le mauvais temps empêche la procession extérieure qui devait se rendre sur le terrain du collège (20 juin). Toutefois, la reine Victoria n'y perd rien, car on chante le *Te Deum* commandé par l'Administrateur du diocèse à l'occasion du 60e anniversaire du couronnement de la souveraine. Pris d'un saint zèle britannique qui contraste avec l'appel du 6 juin, le Curé écrit en grosses lettres : *God save the Queen !* Il sera sans doute aussi exubérant pour accueillir Mgr Bégin à Ste-Anne du 20 au 22 juillet. M. Fraser relate en détail l'arrivée de l'Administrateur dans la voiture tirée par 2 chevaux. Il y a des décorations partout à partir de la Rivière-Ouelle. Illumination générale le soir du 21. 18 prêtres accueillent l'Evêque de Cyrène à l'église. Mgr Bégin confirme les 294 enfants dont les parrains et marraines sont représentés respectivement par le maire Ls-Alfred Pâquet et Mme Eustache Bois, épouse du marguillier en charge. Le Curé écrit ses impressions : "Véritable marche de triomphe de Rivière-Ouelle à St-Roch". Plus de 60 voitures forment le cortège qui s'ébranle à 2 heures le 22. Parvenu au vieux cimetière, Mgr Bégin s'arrête et prie avec l'assistance, puis il distribue des médailles aux enfants. L'arrivée à Saint-Roch se fait sous la pluie. Le dimanche suivant, M. Fraser lira en chaire le témoignage élogieux de Mgr Bégin.

Au cours de sa visite, le Coadjuteur a alloué (22 juillet) les comptes des marguilliers pour les 4 dernières années. Il a ensuite ce commentaire : "Nous félicitons la paroisse de l'appareil de chauffage qui a été mis à l'église et des travaux de réparation qui ont été exécutés au presbytère et à l'église."

La fête de Ste Anne est célébrée avec pompe, comme à l'accoutumée. Le 22 août, c'est l'invitation aux Dames et Messieurs qui ont chanté à l'occasion de la visite pastorale à renouveler leur participation lors du pèlerinage de la Rivière-Ouelle. Le Collège offre en vente à 15 centins l'exemplaire (prône du 29 août) son Annuaire; il contient la biographie et le portrait de Mgr Poiré ainsi que l'oraison funèbre prononcée le 18 décembre. Le Curé consacre l'instruction à son prédécesseur, "bienfaiteur des pauvres, de vos enfants, de votre Eglise, du Collège de Ste-Anne". Le 19 septembre, annonce de la guérison du tanneur Pelletier "obtenue par St Antoine". Permission de travailler (prône du 3 octobre); mais les enfants badinent encore à l'église.

Depuis la mort de l'ancien Curé les notes de prône se font plus laconiques. M. Fraser sera absent jusqu'à mardi soir pour le service anniversaire de Mgr Poiré au couvent de Sillery (prône du 12 déc.). Depuis la Toussaint c'est le nouveau vicaire Vincent qui donne le sermon. Le dernier dimanche de l'année (26 déc.), le Curé remercie "les Dames et Demoiselles qui ont si bien chanté aux messes de Noël". Au surplus, l'ordre fut parfait dans l'église à la Messe de minuit.

Voici que les sépultures ont fait un bond en 1897 : elles se sont chiffrées par 105 ; par ailleurs, il y a eu 124 baptêmes et 17 mariages.

La tempête de neige qu'apporte le 1er janvier fait que l'assistance est mince à la messe du Jour de l'an 1898. Il fait plus beau le 9 alors que, à l'occasion de son passage au Collège, Mgr Bégin "prêche le sermon de l'Archiconfrérie" à l'église ; il discourt sur l'impureté, ses causes, ses effets et ses remèdes. M. Fraser, subséquemment (23 janvier) inscrit cette recommandation : "Favoriser les pauvres en les habillant pour les 40 heures et en les y conduisant dans vos voitures." Le 27 février, c'est l'annonce de la récitation, après le salut du Saint-Sacrement désormais, des invocations *Dieu soit béni; etc.* . . . (Ces prières tomberont comme d'autres pratiques religieuses, à l'avènement de cette autre forme de *révolution tranquille* commencée vers 1960.)

La paroisse se donne (16 mars) sa confrérie du Tiers-Ordre : réception de plusieurs membres au cours de la cérémonie qui groupe près de 300 personnes. Le Curé et le Vicaire seront absents de lundi après-midi à jeudi, se rendant à Québec pour les funérailles, mardi, du cardinal Taschereau, décédé le 13 avril à l'âge de 80 ans. M. Fraser fait l'éloge de l'Archevêque défunt : "un saint, un savant, le bienfaiteur de l'Hôpital du Sacré-Coeur, le fondateur-restaurateur du Collège de Ste-Anne, un grand homme". Le 15 avril (1898), la Paroisse dépose sur le cercueil du Cardinal son bouquet spirituel composé de 25 messes basses, 1 215 communions sacramentelles, 1 215 messes entendues, 648 communions spirituelles, 1 043 chapelets de la Ste-Vierge et 1 415 chapelets du Sacré-Coeur ("composé par Son Eminence"). Le moment venu, M. Vincent ira seul aux funérailles, M. Fraser ayant été appelé à la Rivière-Ouelle où venait de se produire une tentative d'assassinat, le curé du lieu étant déjà parti pour Québec.

Le 24 avril, les fidèles prennent connaissance du mandement d'entrée de l'archevêque Bégin. Le jeudi suivant, service solennel pour le Cardinal. Le Curé se fait lyrique pour décrire la cérémonie que M. Alphonse Casgrain a présidée, assisté de l'abbé Auguste Ouellet et du vicaire Vincent. Messe suivie des cinq absoutes avec, à la dernière, le libera de Dessane chanté "par le choeur puissant des Dames et Messieurs de l'église de Ste Anne". M. Fraser insère au Cahier, après coup : "Les cinq absoutes ont été admirées, on en parle encore après quatre ans." (Cet ajouté montre que le Curé revoit ses notes de prône.) Il y a toutefois cet autre commentaire :

Bien que les messieurs du Collège eussent été invités avec instance à cette cérémonie, et que ce fût grand-congé ce jour-là, cependant ils n'ont pas jugé à propos d'y assister pour ne pas briser le congé des élèves : ce qui n'a pas empêcher (sic) une foule de ces derniers de se mêler à l'assistance et de rendre, furtivement, un dernier hommage à celui qui fut la Providence et le salut de la grande institution où ils puisent une si belle formation.

Par contre, M. Fraser remercie ses paroissiens de leur présence : ils ont montré qu'ils "savent apprécier les services qu'ils ont reçus de Son Eminence pour eux-mêmes et pour le beau Collège de Ste Anne construit par leurs vieux parents et sauvé par le zélé Cardinal". Le Curé ajoute des remerciements aux Dames et Messieurs "qui ont bien voulu chanter en cette mémorable circonstance". Et cet autre remerciement : "Merci au généreux marchand (J.-R. Desjardins) qui, seul, a prêté presque toutes les banderoles pour l'ornementation de l'Eglise."

Le Collège ne participe pas à certaine cérémonie funèbre, mais les jeunes filles de Ste-Anne, elles, n'ont pas peur des morts. Le Curé commente (15 mai) :

Il ne convient pas aux jeunes filles de donner rendez vous aux jeunes gens pour garder les corps : c'est un endroit et une circonstance bien mal choisis pour faire l'amour. (C'est certain ! La danse macabre des cinq sens, quoi !) Des désordres de ce genre ont eu lieu il y a 7 ou 8 mois — j'ai laissé passer tout ce temps avant d'en parler afin d'éviter toute personnalité dans le temps.

Après avoir restauré le cimetière du Haut de Ste-Anne, M. Fraser s'occupe du champ des morts du coteau des Pins. La chapelle y est bénite le 22 mai (1898). L'Archevêque accorde 100 jours d'indulgence à qui récitera un *Pater* et un *Ave* dans la chapelle, ou dans le cimetière, pour les âmes des défunts qui reposent en l'endroit. Le petit sanctuaire a été construit par Claude Lizotte et "peint par M. Fraser qui a payé presque tous les frais". Le Curé, qui raffole des "pavillons", est servi à souhait. Il prononce le sermon et chante la messe au cours de laquelle Mlle Marie-Louise Dionne "touché l'harmonium". (M. Fraser a sans doute hérité de l'instrument que la Fabrique avait donné à Mgr Poiré après l'installation de l'orgue.) Le Pasteur commente au Cahier des prônes : "Spectacle touchant et très édifiant." Moins édifiant est, à ses yeux, le spectacle des enfants qui "ne savent pas mot à mot" le catéchisme !

Guérisons miraculeuses

Et la vie continue : procession réussie à la Fête-Dieu (12 juin), par un temps merveilleux ; succès de la vente à l'encan du chiffonnier offert par S. L'Allemand, "au profit des âmes du purgatoire" (prône du 10 juillet) ; affluence pour la fête de sainte Anne alors qu'à la messe Mlle Proulx dirige le choeur de chant et M. le Curé "touche l'orgue". Mais voici un fait qui sort de l'ordinaire. Un jeune Sauvage du district de Madawaska, Tom Lockwood, est guéri miraculeusement après la messe, au moment où il vénère la relique de Ste Anne ; il souffrait des deux jambes depuis un an. Laisant ses béquilles dans un banc, il sort sur ses pieds : grand émoi dans la foule. Le Curé le reçoit à sa table.

M. Fraser ne se limite pas à ce miracle. En effet, "M. l'abbé Lucien Gauvreau, curé de St Antoine de Bienville, malade depuis plusieurs mois, est aussi guéri par la Bonne Ste Anne en ce jour. Mr Gauvreau chante les vêpres solennelles avec quatre chapiers — avant le salut on fait la procession avec la ste relique portée par Mr Gauvreau — le jeune sauvage guéri marche dans la procession, escorté du curé et du vicaire — l'assistance nombreuse, très émue, chante admirablement les refrains du cantique populaire de Ste Anne." "On parlera longtemps de cette fête populaire de Ste Anne", conclut M. Fraser.

Rivière-Ouelle, Saint-Onésime (la pionnière) et Sainte-Louise ont leur pèlerinage à Ste-Anne de la Pocatière. Mais voici une addition d'importance : le 7 août, (les paroissiens ont été invités à céder leurs bancs), Sainte-Anne accueille le pèlerinage de Saint-Roch de Québec dirigé par M. le curé Antoine Gauvreau. M. Fraser note que le *Courrier du Canada* relate le déroulement de cette très belle journée.

Disciples de Chiniquy

Les semaines s'écoulent paisibles. Mais voici un fait qui va peut-être reléguer dans l'ombre la bénédiction de la statue de S. François d'Assise offerte par Mme veuve Nicolas Ouellet. La bénédiction aura lieu dimanche prochain. (prône du 2 octobre). M. Fraser se fait, ce dimanche-là, aussi tumultueux que le fleuve qui porte son nom :

La paroisse de Ste Anne de la Pocatière va être insultée, souillée ce soir par la présence d'un apostat canadien (Desjardins) qui s'en vient prêcher et implanter, si vous le laissez faire, la religion d'un prêtre apostat dont vous avez souvent entendu parler. Par qui d'entre vous a-t-il été invité? S'il se trouve quelqu'un pour le recevoir et pour l'entendre, ce quelqu'un va imprimer au front de notre paroisse une tache qui paraîtra toujours — On dit qu'il vient prêcher contre la religion catholique romaine — contre la foi — la Ste Vierge — nos pratiques religieuses — les prêtres — les évêques — le Pape. Il promet de l'argent, de l'ouvrage à ceux qui voudront se ranger de son côté. Ce Canadien apostat et protestant est fils et représentant du fondateur du Protestantisme, Voltaire qui disait : Mentons, mentons hardiment : il en restera toujours quelque chose.

Ceci encore :

Qu'est-ce qui peut bien attirer cet apostat à Ste Anne? Y en a-t-il parmi nos paroissiens qui doutent de la religion, nos sacrements — la Ste Vierge — Ste Anne et ses miracles — qui haïssent le prêtre — y a-t-il des mécontents — des gens qui ont besoin d'argent pour faire leur religion? ... Il faudrait donc le croire. On dit que les vautours ne fréquentent que les endroits où ils sont

sûrs de trouver des immondices; les requins ne suivent les navires en mer que quand ceux-ci transportent des cadavres à leur bord!!

Et M. Fraser de conclure :

Avec son collègue, son couvent, son école d'agriculture, ses pèlerinages (sic), ses miracles, décidons que notre bonne vieille paroisse n'a pas besoin de Chiniquy ni de son représentant. C'est la première fois depuis sa fondation que la paroisse va entendre la voix d'un prédicateur protestant. Je considère ce triste événement comme un châtement des péchés qui se commettent parmi nous. Mes frères, soyez les dignes descendants catholiques romains de vos ancêtres et parents catholiques romains — n'insultons pas à leur mémoire, ni à leurs cendres qui dorment parmi nous.

Le dimanche suivant, M. Fraser revient sur le sujet : il ne faut pas aller entendre les prédicants pour ne pas tomber dans un cas réservé. On veut acheter ou louer une propriété, par le truchement de gens de la place : c'est un autre cas réservé. Invitation à se défier des manières polies et engageantes de ces envoyés. "Ne les insultez pas sur leur passage — la meilleure manière de vous débarrasser d'eux c'est de n'en faire aucun cas." Le Curé a, par contre, des remerciements pour Louis-Alfred Pâquet qui a donné le riche reliquaire en argent massif pour la relique de S. Antoine. C'est M. F. Cloutier qui bénit la statue du Saint et fait le sermon; il prêche en faveur de l'Hôpital du Sacré-Coeur (9 oct.)

L'inspecteur d'écoles Zoël Dubeau a inauguré les journées pédagogiques : il fait convoquer les institutrices à l'école du Faubourg pour jeudi et vendredi (prône du 30 oct.).

Érection canonique et cimetières

Sous l'inscription *Ad perpetuam rei memoriam*, le Curé écrit cette note au début ambigu à cause de mots omis :

Hier 29 Octobre et le 200 anniversaire de l'érection canonique de la paroisse sous le vocable de Ste Anne (C'était Lacombe en fait) par le vénérable François de Montmorency Laval Evêque de Pétrée, et premier Evêque de Québec (30 Octobre 1678). Copies de ces deux actes de conversion et d'érection canonique sont déposées dans les archives de la cure de cette paroisse.

M. Fraser établit ensuite la statistique des sépultures faites dans la paroisse : sous l'église : 10 prêtres, 1 séminariste et 75 laïques; dans la chapelle du Bocage : M. Charles-François Painchaud, fondateur du Collège et curé de la Paroisse; dans le cimetière du Haut de Ste-Anne,

du 8 février 1715 au 5 octobre 1799 : 1 456; dans le cimetière adjacent à l'église, du 21 octobre 1799 au 1er janvier 1894 : 5 295; au cimetière des Pins, du 5 novembre 1891 au 6 novembre 1898 : 386 sépultures.

M. Fraser rend hommage au rentier Alexandre Martin qui consacre ses loisirs et son argent à faire revivre le passé de la paroisse et "à préparer des documents pour ses descendants". Il l'assure de la reconnaissance de ses concitoyens. J'aime pour ma part ce témoignage à l'homme de coeur qui, avec amour, prépare les voies à l'histoire écrite de sa paroisse. Le vicaire Vincent est toujours là. Homme aux talents divers, le curé Fraser suspend (6 nov. 1898) les séances du catéchisme dominical pour les remplacer, jusqu'au premier dimanche de mai, par des exercices de chant, à 1/4 heure. Par ailleurs, pas plus que M. Paradis, il n'a réussi à corriger les cracheurs.

Encore les Chiniquys

Les disciples de Chiniquy continuent d'enquiquiner le Curé. Cette fois c'est plus sérieux : deux ménages (il les nomme) sont sur le point d'entrer avec les apostats. Dans le premier cas, l'épouse est déjà protestante, "excellente femme qui ne cherche pas à faire apostasier son mari qui a, depuis longtemps, une foi languissante et peu pratique". *Pequioche*, le second paroissien concerné, ancien pensionnaire de Sa Majesté, cherche à faire de l'argent, et les Chiniquys lui ont donné \$40 : "il n'en faut pas plus pour l'attacher fermement à l'erreur". D'ailleurs, "Qu'on lui en donne autant, il sera des nôtres." Et le Curé de terminer sur cette exclamation douloureuse : "Quand notre humiliation finira-t-elle !!!" Si cela est de nature à consoler M. Fraser, sa paroisse n'est pas seule à subir l'assaut : Chiniquy a à Saint-Damase une maison d'été — une *mitaine* a été ouverte dans les parages. Le recrutement se révèle efficace à Sainte-Louise, à Saint-Damase et à Ste-Perpétue.³⁵⁰

Décidément, ils sont sans vergogne les disciples du prêtre apostat ! M. Fraser a reçu (prône du 4 décembre 1898) une bible protestante, ainsi que des pamphlets écrits par l'ancien curé de Kamouraska; il a tout jeté au feu. Ce qui pis est, (prône du dimanche suivant) on lui a adressé "une longue lettre moitié en français, l'invitant à se marier, moitié en latin transcrivant les cas de théologie du *debitum conjugale*. C'est la soeur du *ministre* Desjardins qui a transcrit la lettre. Et M. Fraser de s'exclamer : "Cet état de choses est un vrai déshonneur pour notre paroisse !"

350. Note de l'A. : Ma mère se souvenait de Chiniquy. Pour ma part, j'ai seulement vu à la gare de Saint-Jean où il attendait l'Express, son gendre Luther Morin, celui qui, a-t-on dit, l'empêcha d'avoir le prêtre à sa dernière maladie. A l'instar de Voltaire, Chiniquy se serait "reconnu", en danger de mort une première fois, mais pour retourner à son erreur une fois guéri.

A la Messe de minuit il faudra surveiller les enfants tapageurs. La veille, il y aura confession toute la journée, jusqu'à minuit. Le 31, les paroissiens assisteront à la "grand'messe solennelle de réparation et d'actions de grâces". Le premier de l'An, ils feront leurs "étrennes aux âmes" (prône du dimanche 25). Nouvelle mise en garde contre la cabale de Desjardins : à la demande du Curé l'assistance se lève et crie les acclamations *Dieu soit benie, benie soit son saint nom* . . . (sic) : "Ce qui fit *grand* impression dans l'assistance", commente le Pasteur. M. Fraser a célébré seul la Messe de minuit ; mais à la Messe du jour, des prêtres du Collège assistèrent M. Vincent, et le prédicateur Édouard Richard parla du prix de l'âme. A la messe nocturne, où il y eut 780 communions, "Tout le monde s'est tenu comme il faut à part le Pape B (. . .) et ses deux garçons".

Durant l'année (1898), il a été fait 105 baptêmes et 16 mariages ; les sépultures ont encore été nombreuses : 79, dont 37 d'enfants de moins de 7 ans, 8 de célibataires et 34 de pères ou mères de famille. La visite paroissiale débute sitôt après Noël. Le Curé collige les statistiques de sa paroisse à cette occasion. Parmi les noms des résidents on relève celui du juif Léon Neudelovitch, ceux de deux adolescents que je retrouverai à Québec plus tard : l'avocat Elzéar et le notaire Charles-J. Baillargeon (Mme R.-L. Baillargeon, leur mère, est veuve depuis quelques années, en 1898.); Louis Bérubé est toujours le tabellion de la place.

M. Fraser se révèle aussi bon administrateur que Mgr Poiré, même s'il ne se prive pas d'innover. Au 31 décembre (1898) la dette n'est plus que de \$5 860. A noter qu'au train où il va, le souffleur de l'orgue³⁵¹ rattrapera bientôt l'organiste : la Fabrique lui a payé \$50.05 à comparer avec les \$75 de Mlle Proulx. Il est plus essoufflant, il est vrai, de pomper que de se faire aller les doigts sur le clavier, sauf que cela ne requiert pas la même formation. La reddition des comptes permet de constater que 4 Fabriques ont subi des pertes par le feu cette année-là : St-Victor de Tring, Somerset, Sayabec et St-Etienne-des-Grès.

Au Jour de l'An 1899, le Curé tempère la chaleur de ses vœux : "Jour de whisky pour les paroissiens dont un grand nombre reçoit les souhaits et la bénédiction du curé sans en avoir connaissance. C'est la conclusion des avis donnés par le curé à ce sujet le dimanche précédent. *I can't help it !!*" Le 7 janvier, c'est la "grand'messe d'étrennes pour nos défunts". Le menuisier Joseph Raymond se marie le lendemain en même temps que Thomas Raymond et Alma Cimon, ses père et mère, célèbrent leurs noces d'argent. Le 22 suivant, chant du *Veni Creator* et du *Te Deum* en l'honneur de Mgr Bégin qui reçoit le *Pallium* à Québec. Mais la Paroisse perd son vicaire : M. A. Vincent a été nommé curé de St-Athanase d'Inverness. De fait il chante, le dimanche 29, sa

351. Note de l'A. : Il est moins à plaindre que son homologue de Notre-Dame de Lévis qui se disait "l'année de souffler les Enfants de Marie pour 25 cents".

dernière grand'messe à Ste-Anne; il partira mercredi. Au prône, le Curé le remercie des services précieux qu'il a rendus et lui exprime les souhaits des paroissiens en même temps que leurs regrets.

Jeunes filles qui glissent

Le Pasteur morigène les familles qui font gras les jours maigres tout le long de l'année. Mais certaines demoiselles ne l'enchantent pas davantage. Il tonne :

Les citoyens bien pensants s'affligent avec moi de voir glisser avec les jeunes gens, nos jeunes filles et fillettes — d'aucunes portant lorgnons, chignons, manchons. C'est au moins ridicule — Si ces filles folichonnes avaient des parents!!

Et le Curé de s'accuser :

les filles qui glissent avec les garçons — la danse — les chefs de famille qui passent toutes les veillées en dehors de la maison, voilà de grands sujets d'affliction pour moi. Et que faire pour y remédier — Prêcher? vous m'entendez tous les dimanches — Prier? c'est mon devoir et je crois l'accomplir — Faire pénitence comme le Saint Curé d'Ars? je suis trop lâche!!!! Demandez à Dieu pour moi qu'il me donne assez d'intelligence pour demander mon rappel de Ste Anne: je n'y fais rien de bon. On devrait changer le curé de Ste Anne tous les cinq ans. C'est le tout nouveau tout beau qui me semble être la note juste du bien à faire parmi vous pour un prêtre.

Scrupule mal placé que celui-là: M. Fraser se calomnie assurément dans un moment de lassitude. Rassérénié, il salue, le dimanche suivant, le nouveau vicaire, M. Charles-Ovide Godbout, ci-devant à Saint-Alban. (Plus tard, M. Godbout sera curé de Saint-François d'Assise, sanctuaire Notre-Dame de Roc Amadour). Le vicaire chante sa première grand'messe à Ste-Anne. Accordons-nous le plaisir de nommer les "petits apôtres au lavement des pieds", le jeudi saint: Gérard Gendron, Albert et Philippe Langlois (peut-être Langlais), Arthur à Elisée Lizotte, Camille Cimon, Emilien à Emile Beaulieu, Joseph à Georges Ouellet, Louis-Philippe à Sydime Pelletier, Edouard Lavoie, Henri Gauvin, Joseph Lallemand. (Reste-t-il de ceux-là un seul survivant en 1973?)

En 1899 Ste-Anne compte une population de 2 621 âmes, dont 1 758 communiants; 53 paroissiens sont absents *pro tempore*. Où l'on voit que les habitants ont diminué en nombre appréciable, depuis vingt-cinq ans, par exemple.

Au mois de février (1899) la grippe se fait menaçante car le rituel du carême est adouci à cause d'elle. M. Fraser a un autre motif d'affliction : à Quasimodo, 158 communians n'ont pas encore fait leurs pâques. Heureusement qu'il ne vit pas à notre époque car il ne pourrait pas célébrer la Saint-Georges, sa fête patronale (23 avril). Il officie à la grand'messe solennelle, et M. Godbout prononce un éloquent sermon. Dans l'après-midi, le Curé chante les vêpres, assisté de trois chapeliers, tandis que l'Harmonie du Collège prêle son concours pour la musique. Le Faubourg et le Collège ont pavoisé ; il y a feu d'artifice le soir. A n'en pas douter, les papillons gris du 5 février se sont envolés.

Le mardi 2 mai, service anniversaire solennel pour le cardinal Taschereau. Assistance nombreuse à ce "dernier hommage souvenir que nous accorderons à ce grand homme dont cependant nous bénirons toujours la mémoire". (prône du 30 avril) Le curé ne perd pas de vue pour autant les "propriétaires de chevaux rongeurs de poteaux". M. François Blanchet, à l'ordination de qui M. Fraser a assisté à Québec, la veille, chante sa première messe à Ste-Anne, le 28 mai.³⁵² C'est grande fête : "le Collège assiste au complet à cette première messe et chante à ravir" ; les vêpres se font au Collège toutefois. M. Fraser est enchanté. Il éprouve une félicité égale le dimanche suivant, à la procession de la Fête-Dieu. Les Tertiaires ont étrenné la bannière de S. François d'Assise confectionnée par Mère St-Adrien, du Couvent. Autre fête paroissiale le 25 juin à l'occasion de la première grand'messe du franciscain Eugène-Marie (Georges Pelletier), enfant de la paroisse. Mais voici que, gravement malade, M. Fraser ne paraît pas à l'église le dimanche 2 juillet (il en sera ainsi cinq dimanches.) Il n'est donc pas là le 23 pour accueillir les 900 pèlerins de Saint-Roch de Québec dirigés par le curé Antoine Gauvreau, accompagné de plusieurs prêtres ou séminaristes. Décorations à profusion dans l'église et le Faubourg. L'église est bondée pour la messe du pèlerinage que chante le vicaire Albert Côté, de Saint-Roch,³⁵³ assisté de MM. Georges Miville et François Blanchet. M. Gauvreau donne le sermon. Quant à la messe paroissiale, elle est célébrée à 11¼ heures par M. Joseph-Olivier Roy, du Collège de Lévis. Il est venu un grand nombre de paroissiens des environs. Son collègue classique aidant, Sainte-Anne est devenue pépinière de vocations sacerdotales. Fait prêtre à Saint-Joseph de Beauce le samedi 29 juillet, M. "Théo" Simard célèbre la messe dans sa paroisse natale deux jours plus tard. Les religieuses, pour leur part, sont heureuses de la soirée dramatique que M. le Vicaire a présentée mercredi, elles le remercient ; merci aussi aux messieurs du Collège qui ont prêté leur grande salle, et aux participants.

352. Futur chanoine et futur directeur de l'Action sociale catholique quand elle logeait aux numéros 103-105 de la rue Ste-Anne.

353. Note de l'A. : Chanter est beaucoup dire car de ce côté-là il n'était pas très doué le volumineux bras droit de M. Gauvreau, (puis de Mgr Robert Lagueux). Après une première expérience (à Limollou), il ne voulut plus être curé. Il sera encore à Saint-Roch en 1918 et après. Il se rendit célèbre à Québec en sauvant la vie à un fonctionnaire conscriptionniste, pendant les émeutes de la semaine sainte de 1918. Je devins paroissien de Saint-Roch à l'automne, après les ravages de la grippe espagnole : églises, théâtres, cinémas, etc., étaient encore fermés.

M. Fraser est rétabli le dimanche 6 août car il est absent pour la retraite ecclésiastique. Le Cercle agricole est toujours actif et des paroisses du voisinage continuent d'emmener des pèlerins à Ste-Anne de la Pocatière. De leur côté les voleurs de fruits et légumes exercent toujours au Couvent et ailleurs dans la paroisse; aussi l'instruction du 3 septembre porte-t-elle sur le 7^e commandement. Le Curé a l'humour noir : "On dit que Ste-Anne de la Pocatière regorge de *voleurs*. Rien de surprenant : il y a tant de *menteurs* parmi nous." Le Pasteur est à Québec pour les noces d'or du couvent des Soeurs de la Charité (11 et 12 septembre). Le dimanche suivant, exhortation aux paroissiens à payer ce qu'ils doivent à la Fabrique et au Curé puis de "prendre soin des *chevaux vicieux* qui rongent les nouveaux poteaux de la Fabrique".

Le 8 octobre, ce sera grande fête à Ste-Anne : elle célébrera le centenaire de la première messe chantée dans l'église construite par M. Foucher dans ce qui est aujourd'hui le Faubourg. Les parents se feront un devoir d'emmener leurs enfants pour qu'ils gardent le souvenir de ces fêtes. M. Fraser connaît, c'est évident, l'histoire de la paroisse autant que s'il était originaire du milieu. Entre-temps (1^{er} octobre), les élèves, parce qu'ils n'ont pu se rendre à la Rivière-Ouelle en pèlerinage pour marquer le 70^e anniversaire de l'inauguration des cours, et les prêtres, parce qu'aucun d'eux n'est à jeun pour dire la messe, participent à l'office paroissial. Le Curé leur souhaite la bienvenue et les invite à être là dimanche prochain, pour célébrer le centenaire "avec les paroissiens dont les plus anciens ont travaillé de leurs mains à la construction de leur *collège* sous la conduite de Mr leur fondateur Chs Frs Painchaud". Il nomme Pierre-André Ouellet qui fut un des trois premiers élèves à s'inscrire et qui est encore plein de vie et de santé; dimanche prochain, il figurera comme doyen des élèves. "Personne ne lui contestera ce titre et ne lui disputera la place d'honneur."

De fait le personnel est là le 8 octobre. Malheureusement, M. Fraser est indisposé depuis la veille. L'église est bondée de paroissiens et de gens venus des environs. Le chant du *Te Deum* met le clou à la cérémonie. C'est évidemment le vicaire Godbout qui assure la bonne marche des offices.

Il y avait cent ans . . .

M. Alexandre Martin, curateur du musée du Collège, a fourni à M. Fraser des notes sur cette première grand'messe célébrée dans l'église ouverte au culte à l'automne 1799. Le 29 juillet 1796, y lit-on, Mgr Panet, curé de la Rivière-Ouelle, accompagné de MM. Jean-Baptiste Ouellet, Pierre Quimper et Pierre Dionne, nommés syndics pour l'érection de la nouvelle église, et de plusieurs autres paroissiens, marque l'emplacement du futur temple. M. Martin veut que l'église ait été érigée en 1797-1798. Il ne s'agirait que de l'extérieur alors : pourquoi M. Foucher aurait-il attendu au 8 octobre 1799 pour y célébrer la première grand'messe? Le jeune Vincent Dubé (11 ans) y chanta plusieurs

cantiques. (Le colonel Dubé est mort en 1882, à l'âge de 94 ans.) A l'époque, il n'y avait que 7 maisons dans le Faubourg, celles de Henri Grondin, Pierre Grondin, Louis Morin, J.-Bte Pelletier, Germain Lajoie, Moïse Hudon et Mme veuve Joseph Potvin. (Construite en 1776, dit M. Martin, la maison de M. Hudon passa finalement à son descendant Georges Potvin, propriétaire actuel.) Le chercheur prétend que le chemin des Côtes, entre l'église et la route du Grand-Moulin, fut ouverte en 1833. On a vu précédemment que cette voie existait déjà en 1811. M. Martin indique enfin que de 1779 à 1899, il s'est fait à Ste-Anne 11 960 baptêmes, 2 025 mariages et 5 865 sépultures.

Les plaisanteries de mauvais goût n'ont guère leur place. Fumiste, le charretier Chamard cause la panique (prône du 15 octobre) en annonçant faussement à l'Offertoire, que la maison d'Ernest Bois, du Petit-Rang, est en feu. Pas de nouvelles, bonnes nouvelles. Le 19 novembre toutefois, le Curé remercie les Dames et Demoiselles qui entretiennent le cimetière du Haut de Ste-Anne, ainsi que M. Alexandre Martin sans qui le premier champ des morts eut continué d'être oublié. Il n'a guère été question de la picote depuis une dizaine d'années. Voici qu'elle montre les dents en 1899 : on a signalé des cas à Mont-Carmel, St-Philippe et Ste-Hélène, mais pas de victimes. Cependant, M. Fraser y va de recommandations obtenues des médecins : 1o ne pas aller dans les paroisses où la variole sévit ; 2o grande propreté du corps, du vêtement, de la literie et des pièces de la maison (user d'acide carbolique) ; 3o éviter les excès de "boissons alcooliques et autres — les poumons cuits par la boisson prennent facilement le microbe de la *picote*", cette maladie se contractant par la respiration, la plupart du temps ; 4o le vaccin ; 5o "la prière à *Ste Anne* : nous sommes chez elle, elle nous doit une protection proportionnée à notre vénération et à notre confiance en elle." Pas de sermon "à cause de la longueur des annonces". Demain, messe à Ste Anne "pour être préservée" (de la picote). Autre recommandation opportune (prône du 3 décembre) : "Quand vous rencontrez le prêtre portant le St Viatique il n'est pas nécessaire de vous mettre dans le péril pour vous agenouiller — contentez-vous de vous incliner et de vous découvrir, si vous êtes en voiture — ne vous agenouillez pas dans l'eau ou la boue."³⁵⁴

La naissance du siècle

Le Souverain Pontife a demandé, pour marquer la naissance du 20e siècle, la célébration de la messe à minuit devant le Saint-Sacrement exposé, et le chant du *Te Deum*. Le Curé recommande de se rendre directement à l'église et de rentrer de même à la maison. "Le démon,

354. Note de l'A. : Quand "le Bon-Dieu" était en voiture, c'était le conducteur du cheval qui sonnait la clochette; dans le village, c'était le servent qui allait par-devant: Il y a longtemps qu'en ville (c'est plus récent à la campagne) on rencontre le "Bon-Dieu" sans le reconnaître, sauf s'il est porté par un prêtre à la mesure du Père Léandre Roy, de Saint-Sacrement de Québec. Il fut un temps où le prêtre qui portait le Bon-Dieu, ne parlait à personne en chemin; il ne saluait même pas. En est-il toujours ainsi?

dit-il, va profiter des ténèbres de la nuit pour vous suggérer ses désordres ordinaires. Si vous l'écoutez, j'en aurai connaissance, j'écrirai dans vos archives — et dans 100 ans on lira ce que vous aurez fait de bien, ou de mal, pendant la nuit prochaine. Disons que tout sera bien." (M. Fraser a la prémonition de la célébration du Tricentenaire !). Que les parents bénissent leurs enfants, mais : "Qu'ils se mettent en état de donner une bonne bénédiction. Pas de boisson cette année au Jour de l'an," enjoint-il. Luc Martin aura été le dernier marguillier sortant de charge durant le siècle : le marchand Joseph Roy dit Desjardins est élu le 31 décembre.

Baptêmes et sépultures ont diminué en nombre en 1899 : 73 et 51, respectivement ; 14 mariages. On constate par la reddition des comptes que le salaire du bedeau est de \$11.65 par mois ; tandis que l'organiste est restée à \$75, l'heureux *souffleur*, qui *touche* l'orgue à sa façon, ayant retiré \$33.35. La Fabrique a déboursé \$50 pour la chapelle du cimetière des Pins et \$80 pour autant de gallons de vin de messe ; il en a coûté \$61.70 pour la nouvelle cave et la glacière du presbytère. La dette a été abaissée à \$5 760 ; la Fabrique reste néanmoins avec un excédent de \$814.76 des recettes sur les dépenses.

"La belle époque" débute dans une atmosphère qui remplit de joie le Curé : le temps est beau pour la Messe de minuit qui est remarquablement belle ; la foule est recueillie ; au-delà de 500 fidèles communient. Un peu plus tard, les fervents sont engagés à cabaler *les arriérés* pour qu'ils participent aux 40-heures : le Pasteur estime qu'ils seront mieux écoutés que lui. Heureuse nouvelle pourtant (prône du 28 janvier) : "Une Dame de la paroisse a été guérie miraculeusement par St François d'Assise" ; elle en exprime sa gratitude. De son côté M. Fraser annonce pour le 11 février, une messe en l'honneur de la Ste Vierge, "pour une protection qu'il en a reçue". Les parents sont invités à donner des noms de saints à leurs enfants (4 mars). Le Curé et le Vicaire seront absents mardi et mercredi (prône du 11 mars) pour l'inauguration de la chapelle et de l'orgue du Séminaire de Québec. De son côté le docteur Sirois part pour l'Europe. (Va-t-il chercher la formule de la *célèbre potion antilaiteuse*?) On devra s'adresser au docteur Desjardins. A la fête de S. Joseph, ce sont les industriels qui ont, cette fois, la messe à leurs intentions.

Curé et paroissiens sont d'accord pour des réparations importantes à l'église. Assemblée turbulente toutefois (25 mars) : on ne s'entend pas au sujet des bancs ; le Curé est impuissant à maintenir l'ordre : on ne s'injurie pas mais tout le monde parle en même temps. M. Fraser ne voit qu'une solution : dissoudre l'assemblée en attendant que les paroissiens réclament une autre convocation. Une délégation se présente sans délai, s'excuse et promet que l'on va s'entendre. Le Curé fait languir les paroissiens, voulant qu'ils regrettent leur "échafourée (sic) du 25 mars 1900, promettant d'être plus sérieux une autre fois". Entretiens, les paroissiens ont eu, le jeudi saint 12 avril, la Passion chantée

par MM. Fraser, Eugène Pelletier et Picard. Les paroissiens, qui sont avertis de la remise indéfinie de l'assemblée s'ils parlent tous ensemble, sont convoqués pour le 22 avril. L'entrepreneur Joseph Gosselin, de Lévis, est présent. "Tout se passe comme par enchantement et est accordé sans discussion", inscrit le Pasteur. Gosselin, sans qu'il y ait appel d'offres, fera les travaux au coût de \$10 000. Et M. Fraser de noter avec satisfaction : "Tout est bien qui finit bien." Mgr Bégin ratifie, le 30 avril, la décision du 22. Fait de 36 articles, le contrat est signé le 24 mai. Rien n'est laissé au hasard dans ce document : un article stipule qu'ouvriers et matériaux devront être pris à Ste-Anne, "si ce n'est pas désavantageux pour lui" (M. Gosselin); l'entrepreneur ne devra "permettre, ni tolérer, ni encourager les débits de liqueurs enivrantes pour ses ouvriers ou employés (...)" ; les travaux commenceront le, ou vers le 23 mai. Les signataires sont, d'une part, Joseph Gosselin, et, d'autre part, Joseph Pelletier, Joseph Roy, Luc Martin et Georges-R. Fraser, ptre curé.

La renommée de Ste-Anne comme endroit de pèlerinage s'étend, surtout depuis la première visite des paroissiens de St-Roch de Québec. M. Fraser fait part (29 avril) qu'une paroissienne de M. Gauvreau (il la nomme) a obtenu de "la Bonne Ste Anne" que son mari soit corrigé de l'ivrognerie; en reconnaissance elle a offert à la Paroisse "une très belle statue de l'Enfant Jésus miraculeux de Prague"; elle sera bénite le soir même, après la prière. Le vicaire Godbout bénit la statue; l'instruction du Curé porte sur cette dévotion, nouvelle à Ste-Anne mais vieille de plus de deux siècles; c'est ensuite la procession avec "Le petit Roi sur un brancart".

Au Québec on n'est jamais insensible aux malheurs d'autrui. Le 6 mai (1900), M. Fraser lit la lettre circulaire de Mgr Bégin portant sur l'incendie de Hull-Ottawa.³⁵⁵

Restauration de l'église

Les travaux à l'église ont débuté le vendredi 25 mai. (A Ste-Anne, on n'est pas superstitieux.) Pas de réunions d'enfants jusqu'à nouvel ordre. Le lundi 28, messe pour un bon travail et sans accidents. Pas de curieux sur le chantier, la Fabrique n'étant pas responsable de ce qui peut leur arriver. La fête de Ste Anne attire une "grande affluence de monde" : au-delà de 900 communions. (Les travaux ont été arrêtés partout ce jour-là.) Un avis en passant : (prône du 29 juillet) : *Garre* aux 20 cts donnés pour messes basses. (Les pièces de 20 cents sont de même dimension que les "trente sous".)

355. Note de l'A. : 7 morts et pertes matérielles de \$10 000 000. (Cf. *Annuaire Statistique de Québec 1929*, p. 15.)

Deux trains spéciaux amènent (dimanche, 5 août) 950 pèlerins de Saint-Roch de Québec, dirigés encore par le curé Gauvreau et le vicaire Côté. M. Fraser prêche sur la douceur, à la messe que célèbre M. Côté; l'Union Palestrina donne "la messe en musique". Au retour de la "procession à la Madone du Collège", salut du St-Sacrement avec sermon par le curé Gauvreau. M. Fraser parle, au Cahier de prônes, de *l'immense multitude* formée de gens de Québec, des paroissiens de Ste-Anne et de gens de St-Pacôme, Rivière-Ouelle, St-Onésime, Ste-Louise, St-Jean Port-Joly et St-Roch-des-Aulnets. Il y eut, malheureusement, des scènes d'ivrognerie à la porte de l'église; le Curé nomme le coupable, "ivrogne et tapageur" (mis à l'amende, "il a fait réparation"). Il n'y a pas que cela. "Les curés voisins n'aiment pas les *pélerinages* de Ste Anne parce que les paroissiens désertent leurs églises pour venir ici assister aux cérémonies qui ont toujours lieu à l'occasion du *pélerinage* de St Roch et nous permettent d'honorer Ste Anne avec les étrangers qu'elle attire auprès d'elle par ses faveurs".

Quant à y être, autant se décharger le coeur. M. Fraser ajoute : "N.B. Ce n'est pas le curé actuel qui attire les *pélerins* dans sa paroisse — ils y viennent d'eux-mêmes. Si les gens de Ste Anne étaient seuls avec les *pélerins*, il n'y aurait aucun désordre. Des mesures sont prises pour l'avenir et notre paroisse sera tranquille chez elle et capable de faire honneur aux *pélerinages* sans avoir l'embarras des curieux des alentours." Le dimanche suivant pourtant, le Pasteur tance les fauteurs de désordre. Motif de satisfaction le dimanche 26 août : les séminaristes, les régents et les professeurs de séminaires et de collèges de l'Archidiocèse, en retraite au Collège, participent à la messe paroissiale, au cours de laquelle le Père Burtin, o.m.i., donne le sermon. Cette année encore, le Pasteur fustige les dépradateurs de potagers (prône du 2 septembre). Aux vêpres solennelles ce dimanche-là, l'officiant est M. Edmond Lévesque, ordonné prêtre au Collège le matin. Les travaux à l'église se poursuivent. Pendant ce temps-là, M. Fraser est recherché comme prédicateur : dans la semaine du 21 octobre, il dirige la retraite des couventines du Cap Saint-Ignace (il avait prêché la retraite au petit Séminaire de Québec, dans la semaine du 23 septembre.)

Les deux derniers mois de 1900, les fervents de la politique sont servis à souhait : le 7 novembre, Henry George Carroll défait à nouveau l'avocat conservateur L. Taschereau (181 voix); exactement un mois après, Rodolphe Roy inflige une nouvelle défaite à Napoléon Innis (219 voix). Les libéraux ont le vent dans les voiles : la *marine de fer blanc* de Laurier n'a pas encore commencé à naviguer, sans doute.

Avant la Messe de minuit, plus de *veillée* si ce n'est à l'église, recommande le Curé : "Que ceux qui ne veulent pas faire de la dévotion restent couchés chez eux, tranquillement." Après la messe, les marguilliers auront à décider d'un nouvel emprunt aux fins de payer les bancs additionnels. (Un emprunt de \$700 sera agréé que Mgr Bégin ratifiera le 27 décembre.) Parce que les gens du Faubourg ne se sont pas présentés

à l'heure indiquée et que les enfants ne sont pas venus le matin, tout le monde n'a pas pu se confesser pour la Messe de minuit. Rien ne fonctionnait : le Collège avait oublié d'envoyer les diacres et M. Fraser remplaçait à l'orgue Mlle Proulx en deuil de son frère Hector.

De nouveau la Messe de minuit au Jour de l'an "pour le changement de siècle". (Le changement n'est donc pas venu avec 1900?)

L'assemblée que les francs-tenanciers tiennent le 23 décembre est orageuse. Fortuné Martin propose Désiré Langelier pour lui succéder comme marguillier; mais Eugène Déry et Georges Beaulieu lui opposent Noël Rouleau. Eustache Bois proteste véhémentement et Langelier est élu à main levée. Rouleau consulte l'avocat libéral Carroll tandis que M. Fraser s'enquiert auprès du notaire Sirois, de Québec. M. Fraser inscrit : "Election *correcte*", et commente : "Intrigue politique : on voulait un marguillier du parti !!! (Jusqu'ou ne s'infiltrer-t-elle pas celle-là? Sainte-Anne ne sera pas la seule paroisse à souffrir de ce virus aussi dommageable que la picote.)

95 baptêmes et 80 sépultures à Ste-Anne de la Pocatière en 1900. Durant le siècle dernier il y eut 13 383 naissances, 2 090 mariages et 5 719 inhumations. En ce qui concerne les finances de la Fabrique, il va de soi que les travaux à l'église ont fait augmenter la dette : elle est maintenant de \$13 450. La fabrique a versé \$472.90 (capital et intérêts) à Louis-Alfred Pâquet de qui elle a emprunté \$5 000; Emile Saint-Onge a prêté \$2 100 de son côté. L'entrepreneur Gosselin a reçu \$7 500 en acompte.

La fin d'un règne

Un témoin du siècle précédent disparaît le 22 janvier par la mort de la reine Victoria. Le Curé précise (27 janvier) qu'elle est morte "à 6.35 hres du soir après un règne de 64 ans"; il fait son éloge. Le 3 février, c'est le *Te Deum* obligé pour l'avènement d'Edouard VII. Et le Curé d'entonner sur le papier *God save the King!* Naturellement aussi, Mgr Bégin y va de son mandement. Autre document épiscopal huit jours après, cette fois sur le jubilé qui se prolongera du 17 février au 17 août. Puis il est question, sans précision, "de documents pour ériger des abattoirs à Québec". C'est par la suite le *censement* qui fait l'objet d'une lettre circulaire de l'Archevêque. Aux 40-heures le Collège oublie de nouveau d'envoyer des diacres. Pas oublieux, eux, les éléments (neige, pluie et vent) s'en donnent durant la semaine sainte. Il y a le catéchisme annuel et les enfants qui doivent savoir le manuel "mot à mot". Les quatre rangées de bancs neufs sont installées et "tout le monde est content"; mais les agenouilloirs ne seront pas bourrés. Le Curé fait des compliments flatteurs aux chiqueurs "qui crachent sur la corniche des galeries dans notre belle église" (prône du 21 avril). Voilà une tradition qui pourrait disparaître !

Est-ce le 28 avril de cette année (1901) que les Demoiselles présentent une séance dramatique et musicale sous le patronage de M. Fraser? Elles jouent deux comédies : *L'opérateur* et *Un héritage*, l'opérette *Le frère et la soeur*, ainsi que le tableau vivant *Jeanne d'Arc au bucher*.³⁵⁶

Le Curé n'entend pas à rire avec le catéchisme préparatoire à la Confirmation : les enfants qui n'y viendront pas régulièrement seront "signalés à Mgr l'Archevêque" (prône du 12 mai). Huit jours plus tard, c'est l'attribution des nouveaux bancs; il est entendu que tous les occupants ne peuvent voir la chaire ou le banc des marguilliers : "pas d'entantillage !"

Le 10 juin, Mgr Bégin arrive de la Rivière-Ouelle pour sa visite pastorale. Plus de 25 prêtres accueillent l'Archevêque à l'entrée de l'église. Les lundi et mardi soirs, l'Harmonie du Collège défile dans le Village pavoisé et illuminé, en plus de sérénader Monseigneur au presbytère. Sa Grandeur a confirmé 236 enfants, dont 130 garçons. Il ne tarit pas d'éloges à l'endroit des paroissiens. L'Archevêque repart le mercredi 13. "A part les cloches, inscrit M. Fraser, tout a contribué à faire à notre Archevêque une réception aussi belle qu'il nous a été possible."³⁵⁷

Mgr Bégin a alloué les comptes de la Fabrique pour les 4 années de 1897 à 1900. Il inscrit des félicitations cordiales à la Paroisse "pour la restauration de l'église qui est maintenant l'une des plus belles de l'archidiocèse". Il autorise la réfection des stalles du chœur et termine par cette invite : "Il ne manque plus que des cloches qui soient en harmonie avec l'église : elles viendront avec le temps." Le dimanche qui suit, le Curé remercie à son tour : les paroissiens qui ont érigé les arches, etc.; spécialement M. Félix Pelletier et sa famille qui ont donné la nouvelle lampe du Saint-Sacrement. Un apostat protestant fait aussi des cadeaux : il distribue aux enfants "des pamphlets protestants et chiniquystes" contre lesquels le Curé met les paroissiens en garde. Les Pères Proulx et Granger, jésuites, prêchent la retraite qui s'ouvre le vendredi 19 juillet. Sur le conseil des Pères M. Fraser a décidé "que nos médecins ne donneront plus de certificat pour boisson d'aucune sorte le dimanche — et cela pour aucune considération". M. Fraser ajoute : "Cette décision est du reste conforme à la loi civile. S'il y a réellement maladie, le médecin devra aller voir le malade et constater par lui-même si telle boisson est nécessaire."

Le pèlerinage de Saint-Roch de Québec prend de l'ampleur chaque année. C'est mille pèlerins que les abbés Gauvreau et Côté entraînent le dimanche 4 août (1901). La présence de la Garde indépendante

356. Note de l'A. : Pour mémoire, nommons au moins les participantes au programme musical : Mme D. Chalifour; Miles V (Irginie) Proulx, H. Côté, Berthe Chalifour, R.-M. Audette, violoniste de Québec, M. Dion, organiste à St-Joseph de Lévis, A.-M. Bêland, Maria et Valéda Lavallée. Pour finir : Dieu sauve le Roi ! Cela va de soi.

357. Note de l'A. : Trois cloches seront commandées; elles ne seront là qu'en mai 1902 et seront bénites en juin.

Champlain dans le choeur et dans les rues du Faubourg ajoute à l'éclat de l'événement. M. Fraser a toutefois des incidents déplorables à mentionner : "Des citoyens indignes et surtout un X.L. ont fait le tapage pendant le salut du S.S. — il y en avait des paroisses voisines qui ont pris part à ce désordre — mais pas une autre année."

Le serment royal

Voici un geste important d'un tout autre ordre. Le Curé parle (18 août) de la requête à signer par les groupements religieux et civils et priant Lord Chamberlain de modifier la formule du serment royal. (On a aujourd'hui et dimanche prochain pour signer.) Indifférents aux grands problèmes, les pilleurs de potagers s'en donnent à coeur joie "un peu partout dans la paroisse".

Au Collège, pendant ce temps-là, on agrandit la chapelle : les élèves viennent à l'église à compter du 14 septembre ; les messes dominicales n'en sont que plus solennelles : le Curé fait office d'organiste et l'Harmonie du Collège participe à la musique. Les paroissiens sont invités à bien accueillir les Soeurs de la Charité qui quêtent aux fins de réduire leur dette qui est de \$9 000 ; 37 des élèves pensionnaires sont à pension réduite et des 10 malades hébergés quelques-uns seulement paient un certain montant. Il n'y a aucune subvention gouvernementale et comme les religieuses enseignent du matin au soir, elles ne peuvent s'adonner à une industrie payante. Le 6 octobre, le Curé remercie au nom des religieuses : sans être abondante, la collecte est satisfaisante. Au même prône, M. Fraser souhaite la bienvenue au nouveau vicaire, M. Joseph Rochette, ci-devant de Notre-Dame du Portage, tandis que M. Ovide Godbout est passé à Saint-François de Beauce.

Les prênes deviendraient monotones si le Pasteur n'avait rien à redire. Il y a cette fois "le beau spectacle de nos fils de bonnes familles qui délaissent les bancs de leurs parents pour traîner les tambours et s'asseoir par terre et dans les escaliers ! !". Et ces gens qui n'entrent qu'après l'aspersion d'eau bénite. Le Curé commente : "Ah ! si c'était du whisky ! disait quelqu'un." Le 20 octobre, c'est la bénédiction des statues de la Ste Vierge et de S. Joseph données pour les autels latéraux par Claude Lizotte et Joseph Roy-Desjardins, respectivement. Le 3 novembre, la criée pour les âmes. Quant aux messes le Curé se demande (10 novembre) à quelle heure il faudrait les mettre pour que l'on y arrivât à temps et qu'il n'y eût pas ce laisser-aller, surtout au *sanctus*. Dans un autre domaine, la visite paroissiale, qui a été interrompue au printemps, sera reprise cette semaine, et le Curé collectera pour le carillon commandé chez Havard au milieu de septembre. (prône du 17 novembre). On dirait que M. Fraser avait fait la langue à Mgr Bégin durant sa visite. Entre-temps, le Curé se fait organiste à la place de Virginie Proulx qui est malade. Et il y a toujours chez les hommes cette habitude de cracher à terre dans l'église. Le jubilé a été prolongé puisque l'on chante le 1er décembre seulement le *Te Deum de clôture*. A l'Immaculée Conception

(dimanche), les officiants étrennent le "très beau *set* d'ornement en drap oriental" donné par M. Joseph Ouellet (Rochette) et qui a coûté \$80. Très peu de monde à l'église le dimanche suivant, à cause de l'"Affreuse tempête de vent et de pluie". A Noël, la voûte vibre sous les assauts des chantres qui y vont allégrement dans la Messe royale de Dumont, et les Forestiers, qui étrennent leurs insignes, communient en groupe.

Les baptêmes subissent une courbe descendante : 86 en 1901 ; il y a eu 19 mariages et 57 sépultures. Grossie de \$1 487 pour l'achat de 17 bancs et la réfection des stalles du choeur, la dette atteint maintenant \$16 800. Néanmoins, Joseph Gosselin a retiré \$2 900. Les 405 bancs ont rapporté \$1 145.80. A la reddition des comptes, le marguillier sortant a laissé \$1 075.20 à son successeur.

A son recensement de 1901, M. Fraser a dénombré 2 532 âmes réparties comme suit : 1 764 communiant ; 769 non communiant ; 194 cultivateurs (ils ont perdu largement la majorité) ; 270 emplacitaires ; 70 absents ; 458 feux (ou foyers). De la liste extrayons les médecins Marc-Arthur Desjardins et Alphonse Sirois ; le pilote Eugène Anctil ; l'inspecteur d'écoles Zoël Dubeau ; Seconde Letellier, épouse de Pierre Bérubé ; Joseph Proulx, imprimeur ; Firmin-H. Proulx (66 ans), imprimeur, et Marie Lucille Chapleau (59 ans) ; l'arpenteur Eustache Sirois.

Les cases du damier

Dans ce document, les cases du damier, ou les secteurs de la paroisse sont bien désignés, avec le nombre de leurs habitants : Faubourg sud : 192 âmes ; Faubourg nord : 395 ; Sud du Collège : 105 ; Haut de Ste-Anne : 281 ; Village : 67 ;³⁵⁸ Station : 99 ; Petit rang : 68 ; Montagne ronde : 46 ; Sable : 186 ; Côte : 17 ; Nord-Est du Moulin : 85 ; Petit ruisseau : 44 ; Rivière Saint-Jean 74 ; Anse : 52 ; 3e Rang ouest : 186 ; 3e Rang est : 163 ; Cavée : 20 ; Montagne Thiboutot (*Montagne-à-Boutotte*) : 67. Le Haut de la Paroisse compte le plus grand nombre de cultivateurs : 31, et le Faubourg nord l'emporte pour les emplacitaires : 75.

Et nous entrons dans 1902 qui est tôt marquée par deux cérémonies religieuses. Les travaux à l'extérieur et à l'intérieur de l'église sont sur le point d'être terminés. Pour la symétrie, explique le Curé, il a fallu déplacer quelque peu les deux autels latéraux. Le samedi 4 janvier, Mgr Bégin, qui est arrivé au presbytère la veille, renouvelle la consécration. L'autel du Nord reste dédié au Saint Coeur de Marie, tandis qu'à celui du Sud les Saints Anges Gardiens cèdent le pas à S. Joseph. On retrace toutefois les reliques que Mgr Bégin avait déposées en octobre 1846. "Cérémonie très solennelle", inscrit le Curé. Lui et le vicaire Rochette assistent l'Archevêque. La consécration terminée, M. L.-E. Grondin, curé à sa retraite, et M. Fraser célèbrent la messe aux deux autels. L'Office a duré deux heures et demie. Il ne fallait pas tout de même battre le record de 1846 !

Depuis 22 ans que M. Emile Dionne est monté à l'autel, il n'y a pas eu d'ordination sacerdotale en l'église de Ste-Anne. Le dimanche 5 janvier, Mgr Bégin élève à la prêtrise deux enfants de la Paroisse : M. Eugène Maurais (M. Fraser écrit : Maurest), fils d'Edouard, et M. Georges-Noël Pelletier, fils de Félix, ainsi que M. Alfred Dupont, de St-Roch des Aulnets, et M. Joseph Castonguay, de Ste-Louise. MM. H. Fillion, L.-E. Morneau et Auguste Boulet sont faits diacres à la même occasion. Obligé de partir pour Ste-Marie de Beauce où il fera, le lendemain, quatre ordinations, dont celle de M. Wilfrid Lebon, l'Archevêque n'assiste pas à la grand'messe parce que l'on a omis de l'avertir que l'*Express* a quatre heures de retard. (Ce qui sera longtemps la règle, avec des variantes quant à la durée.) Monseigneur dîne néanmoins au presbytère, en compagnie des prêtres restés au Collège pendant les vacances du Jour de l'An. Mgr Bégin "les a vivement intéressés par ses connaissances variées et ses propos pleins d'aménité". MM. Maurais et Pelletier célèbrent leur première messe le lendemain, le premier à 6½ heures, le second à 9½ heures (la grand'messe). "Ils étrennent" (de nouveau) les ornements offerts par Joseph Ouellet (Rochette).

M. Fraser peut se féliciter de la réussite de son ministère : 2 428 communions pendant les 40-heures. A la Chandeleur toutefois, les fidèles ne devront pas allumer cierges et chandelles "afin de ne pas salir la peinture de l'église" (prône du 26 janvier). Gare à la picote cette année encore ! Mais quand on se confesse pour ses pâques, informer le confesseur si l'on est en règle pour la dime et le supplément. (prône du 9 février). Lettre circulaire de Mgr Bégin sur le jubilé de Léon XIII (16 février). Les permis de vente d'alcool agitent la paroisse (6 avril). Avec beaucoup de paroissiens le Curé s'oppose à tout débit. Même qu'il a médité longuement au pied du Saint-Sacrement les motifs de son opposition. Il les énumère : 1o la gloire de Dieu et le salut des âmes ne gagnent rien par la vente des alcools qui font des insulteurs de Dieu et des perversificateurs d'âme ; 2o les licences entraînent la baisse de la moralité publique et troublent les ménages, gâtant au surplus l'enfance et la jeunesse ; 3o les licences causent tous les désordres, de nuit et de jour : mauvais ménages, familles ruinées ; 4o le citoyen réellement sobre ne favorise pas les licences : seuls les ivrognes vont déplorer leur disparition ; 5o la paroisse est renommée "pour le nombre et la qualité de ses consommateurs de boisson (on le sait, et on vient de loin à Ste Anne" pour acheter de l'alcool, n'attendant même pas d'être rendu chez soi pour le consommer, d'où désordres chaque jour et chaque nuit ; 6o les licences existent depuis longtemps dans la Paroisse : elles ont ruiné ceux qui achètent des spiritueux, sans enrichir les vendeurs ; 7o la prohibition paraîtra dure pour commencer, mais on s'y habituera et on regrettera de ne l'avoir pas instaurée plus tôt ; 8o on redoute l'apparition des alambics et des vendeurs clandestins : ces désordres disparaîtront rapidement si on s'en occupe ; 9o l'ivrognerie est une maladie grave qui s'accroît chaque jour : il faut la traiter par un remède fort, énergique et immédiat ; 10o Ste-Anne, lieu de pèlerinages, a été troublée à plusieurs reprises par la boisson, pour la honte des paroissiens bien pensants ; 11o les maisons d'éducation attirent à Ste-Anne une foule d'étrangers qui, voyant ce

qui s'y passe, font à la Paroisse une réputation peu enviable; 12o d'anciens élèves ont en mémoire des scènes regrettables d'il y a 30 ou 40 ans (ils font rougir le Curé quand ils lui demandent s'il en va encore ainsi); 13o le Parlement vient de passer une loi permettant aux municipalités de refuser toute licence si elles le jugent à propos; 14o les paroisses voisines n'ont pas de licence : suivons leur exemple; 15o n'endurez pas comme conseillers des hommes qui favorisent les licences; 16o nous avons actuellement une licence pour la vente du vin de messe, des vins de table et des vins pour les malades (permis approuvé par le Curé et l'Autorité diocésaine parce qu'il est détenu par un homme compétent qui, au surplus, veut doter notre paroisse d'une industrie nouvelle : la fabrication du vin, industrie qui attirera des étrangers et amènera le commerce dans notre localité); 17o si les licences sont des foyers de progrès intellectuels, matériels et spirituels, établissons-en dans tous les coins de la paroisse; mais si elles sont tout à l'opposé, soyons hommes d'esprit, hommes de foi, hommes énergiques, et finissons-en une bonne fois avec les licences et les ruines qui en découlent. (On lit ensuite, écrit au plomb : Devoir des Ligueurs — Mgr Bégin.)

Guère à reprendre à ce réquisitoire, dont le seul point faible réside peut-être dans le 16e motif qui pourrait servir d'argument aux tenants de l'émission des permis; ils seraient peut-être tentés d'arguer que si l'on fabrique le vin, pourquoi ne serait-il pas vendu à Ste-Anne comme ailleurs? Et il y a le point de vue de cet ancien curé de mon patelin qui disait dans son langage fleuri :

“J'aime mieux garder mes cochons chez moi.”

Les propriétaires de chevaux rongeurs (on disait à l'époque qu'ils avaient la vermine) “mangent leur gratte” à leur tour (20 avril). M. Fraser a bien raison de dire : Quand on constate des dégâts, ce n'est pas en violentant sa bête, ce n'est pas en secouant sa bride ou en la rouant de coups de pied, qu'on la convaincra de ne point récidiver. Beaucoup de paroissiens devraient troquer leurs noms pour ceux de “Mr . . . Sans-Souci — ou sans-génie, sans-façon, sans-esprit, etc. *Pueri centum annorum.*”³⁵⁸

“Avez-vous r'marqué, sur le trottoir . . . ?”

On ne taxera pas le curé Fraser de mâcher ses mots. Mais aucun amant des bêtes ne le lapidera à quelque 70 ans de distance. Et puis j'aime, quant à moi, le pasteur qui se préoccupe du temporel quand il semble qu'autour de lui tout le monde s'en balance. Le Curé engage (27 avril) les paroissiens à ne point laisser détruire le trottoir (il remonte à 30 ans) entre le Faubourg et la Station, Il explique dans 10 “considé-

358. Note de l'A. : J'y perds mon latin. Si plutôt, c'était le *Puer, abige muscas* de la grammaire de feu M. Petitmangin ou du manuel plus épais de M. Dragon.

rant” : “Il est d’expérience que le trouble se met dans une paroisse dès qu’il s’agit de construction ou d’amélioration d’*utilités publiques* : c’est alors le temps des malentendus — des mauvais calculs — des craintes exagérées et non fondées — d’économie mal entendue et confondue avec la mesquinerie — de rivalité et de vengeances ; la question du trottoir à refaire est un point d’honneur — de progrès — d’utilité générale et indispensable (Motifs pratiques : les étrangers venant au Collège et à l’Ecole d’agriculture)”. Le Pasteur nomme des endroits où les trottoirs ne sont pas en mauvais état comme les trottoirs et les chemins à Ste-Anne depuis deux ans. “Vos enfants feront comme vous plus tard”, clame-t-il. Toute la paroisse doit contribuer “par des madriers sur le long goudronnés aux extrémités et à jours”. Encore faut-il ne pas mêler la politique à cette question. (Toujours elle !) M. Fraser s’engage — il est fier d’être le premier à le faire — à fournir de 200 à 300 madriers ; il espère que son exemple sera suivi. Et la conclusion propre à inspirer le chansonnier : “Marchons de l’avant, et pour marcher plus commodément, il faut un beau trottoir. *Qui habet aures audiendi audiat !*” Là où je ne *marche* plus avec M. le Curé c’est quand il continue d’exiger le “mot-à-mot” au catéchisme. (8 mai) Il lit ensuite la circulaire des hommes de profession de Fraserville (Rivière-du-Loup) touchant la souscription en faveur de l’Université Laval dont c’est le 50e anniversaire.

Un autre son de cloche (25 mai) : “Nos nouvelles cloches sont enfin arrivées avec un long retard” ; en bon état, elles sont “admirables par le fini de l’ouvrage”. Toutefois, “Nous jugerons du son quand elles seront bénites”. Les marguilliers décident aujourd’hui même de la date de la cérémonie et des “autres détails”. Le Curé annonce (1er juin) que les vieilles cloches *Le Royer* bénites par Mgr Antoine Langevin le 23 décembre 1856 seront descendues demain après une carrière de 46 ans.³⁵⁹ “Nous les ferons sonner une dernière fois, ce sera leur chant d’adieu avant de retourner en France d’où elles viennent.” En attendant, la cloche du Couvent annoncera les offices.

On est favorisé pour la procession de la Fête-Dieu : bénédiction du Saint-Sacrement aux reposoirs chez Mme (notaire) Anctil, C.-F. Dionne et Joseph Roy-Desjardins. Le déploiement sera plus grand encore à la bénédiction des cloches, le jeudi 12 juin (1902). Cérémonie solennelle s’il en fut. Chargée depuis la veille, l’atmosphère n’annonçait rien de bon jusqu’à 10 heures du matin. “Mais “une bonne prière à la Bonne Ste Anne a tout restauré et le soleil est soudain sorti des nuages pour venir éclairer la fête des cloches”. Beaucoup d’invités de partout qui arrivent “par tous les chemins et par chaque convoi de l’*Intercolonial*”. A midi tapant, les 143 convives s’assoient “autour des tables d’un excellent banquet servi gracieusement dans la grande salle du Couvent. L’organisation est parfaite”, Mgr Henri Têtu préside. Le service est fait

359. Note de l’A. : 46 ans, c’est jeune pour des cloches. Je sais un trio qui sonne depuis 1880 (M. Poiré assista à sa bénédiction.) et qui fait encore de “la belle ouvrage”, même s’il est martelé à l’électricité. Où sont les cloches d’antan ? Il est vrai que M. Fraser a la note juste, en même temps que le goût de l’innovation.

“par les élèves du Couvent assistées par nos plus sages jeunes gens sous la direction des Révérendes Soeurs de la Charité”. Fait inoui chez des Canadiens français, il n’y a pas de discours : aussi le dîner est-il expédié en trois quarts d’heure. Après quelque folâtrerie dans les jardins du presbytère et du couvent, à 1 heure les invités se rangent en queue d’oignon dans la sacristie. Une demi-heure après, les invités font, par le choeur, leur entrée dans l’église aux accords de la “Marche des prêtres” (ils sont nombreux) du bon vieux *Mendelson* (Mendelsshon) revenu pour la circonstance. Le curé Charles Richard, de Saint-Romuald, donne un “sermon d’une rare beauté” sur la mission de la cloche dans l’Eglise catholique. Mgr Henri Têtu bénit ensuite le carillon, assisté de M. Lucien Gauvreau, curé de Bienville, et de M. Edouard Richard. La cérémonie ne dure que trois quarts d’heure, comme le banquet. Après que le clergé et les parrains et marraines³⁶⁰ ont versé leurs offrandes et sonné les cloches, le trio “reprend le chemin du clocher qui l’attend depuis si longtemps”. M. Fraser précise que l’entrepreneur Emile Morissette et ses hommes mettent un quart d’heure à monter et à installer chaque cloche : à 3¼ heures, le carillon sonne à toute volée “au bruit des applaudissements d’une foule immense qui entourait l’église et les abords du cimetière”. Puis c’est l’appréciation du connaisseur : “Le nouveau carillon est sonore et moelleux tout à la fois. On le considère comme l’un des plus beaux de l’Archidiocèse.” Les cloches, au moment de la bénédiction, étaient ravissantes dans “leurs parures de mousseline blanche et or de toutes couleurs”; les Dames et Demoiselles du Faubourg s’étaient surpassées en suspendant “de grandes corbeilles de fleurs à toutes les rosaces de la voûte”. M. Fraser n’est pas mesquin : au Couvent après le dîner, il a laissé en cadeau aux religieuses les tables, les nappes, les serviettes, les verres et le surplus des provisions. M. le Curé, un ange !

Succès complet

M. Fraser est aux anges le dimanche suivant 15 juin : “La bénédiction de nos cloches a été un succès complet — belle température — belles décorations partout — foule immense — ordre parfait — magnifique recette.” Belle recette en effet : la collecte a rapporté \$1 360; la bénédiction : \$300.20; les amis du Curé : \$245; soit \$1 905.20 au total. Les cloches coûtent \$1 672.20; il faudra déboursier \$283 pour l’installation. Le Curé a payé les frais du banquet et du train spécial : \$195. Emile Morissette a déduit \$315 pour les vieilles cloches.

360. Note de l’A. : Pour la postérité voici la liste : le député québécois Rodolphe Roy; le maire et Louis-Alfred Paquet, préfet de Kamouraska, et Mme Paquet; le chevalier J.-A. Langlais, libraire-Importateur, de Québec; Mme Rodolphe Audette, épouse du président de la Banque Nationale de Québec; Mme Elliott Fraser, de Québec, le chef de gare de l’I.C.R. et Mme Emile Saint-Onge; l’imprimeur Firmin-H. et Mme Proulx; les marguilliers Joseph Pelletier, Joseph Roy-Desjardins et Désiré Langelier et leurs épouses; MM. et Mmes Luc Martin, Fortuné Martin, Eustache Bois, Alph. Maurais, J.-R. Ouellet, Joseph Martin, Jos. Rochette Ouellet; le “chef Ranger” Kidd et sa soeur, de Montréal; le marchand et Mme C.-F. Dionne; MM. et Mmes Ant. Lizotte, Amable Beaulieu et Auguste Bélanger; Mme Etienne Lemieux et Etienne Lemieux fils; M. et Mme Henri Pelletier; M. et Mme Elz. Lebrun, de St-Pacôme; M. Camille Pouliot, Ecr. de Fraserville; le shérif et Mme Elz. Pouliot; M. Luc Lizotte, de St-Pacôme; Mme veuve Jos. Anctil; M. et Mme Ch. Guy; le Dr et Mme Alph. Sirols; le Dr et Mme M.-A. Desjardins; M. et Mme Augure Martin; l’inspecteur et Mme Zoël Dubeau; M. et Mme Oct. Bérubé; le notaire et Mme Louis-J. Bérubé; MM. et Mmes Georges Beaulieu, François Gendron; le conseiller et Mme Jos. Roy; le marchand et Mme Charles Bérubé; M. et Mme Charles Beaulieu; d’autres encore.

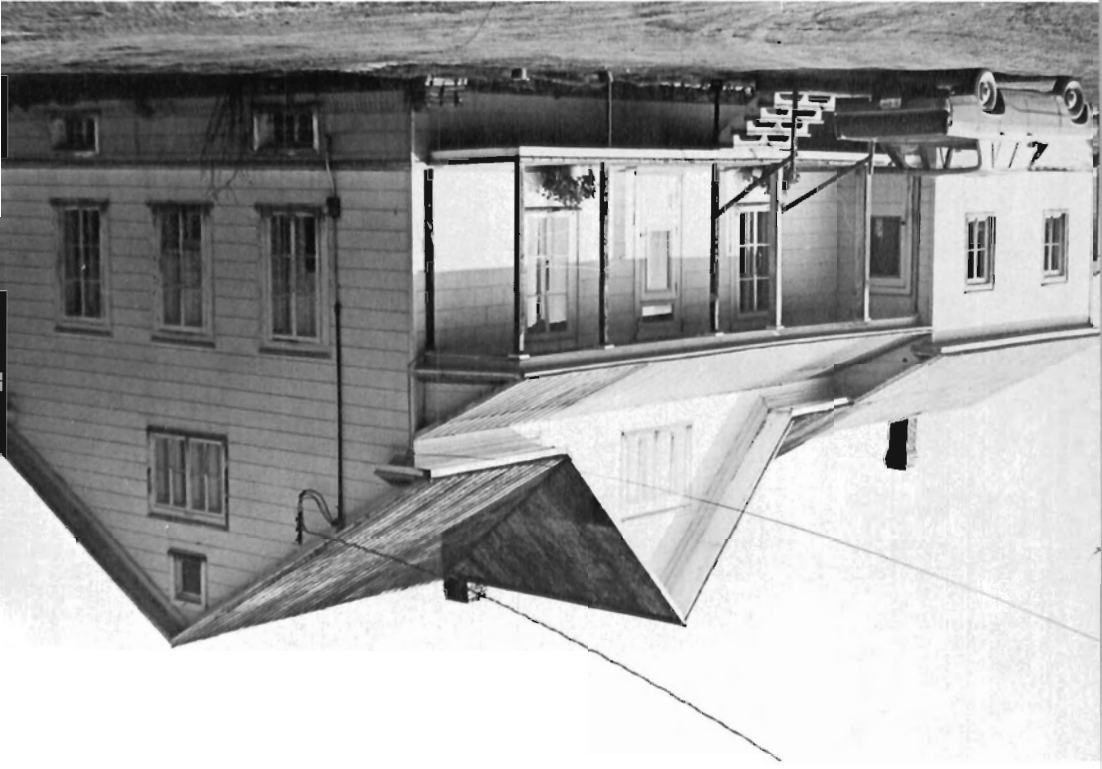


Maison de Madame Félix Bélanger - Haut de Ste-Anne - 1745

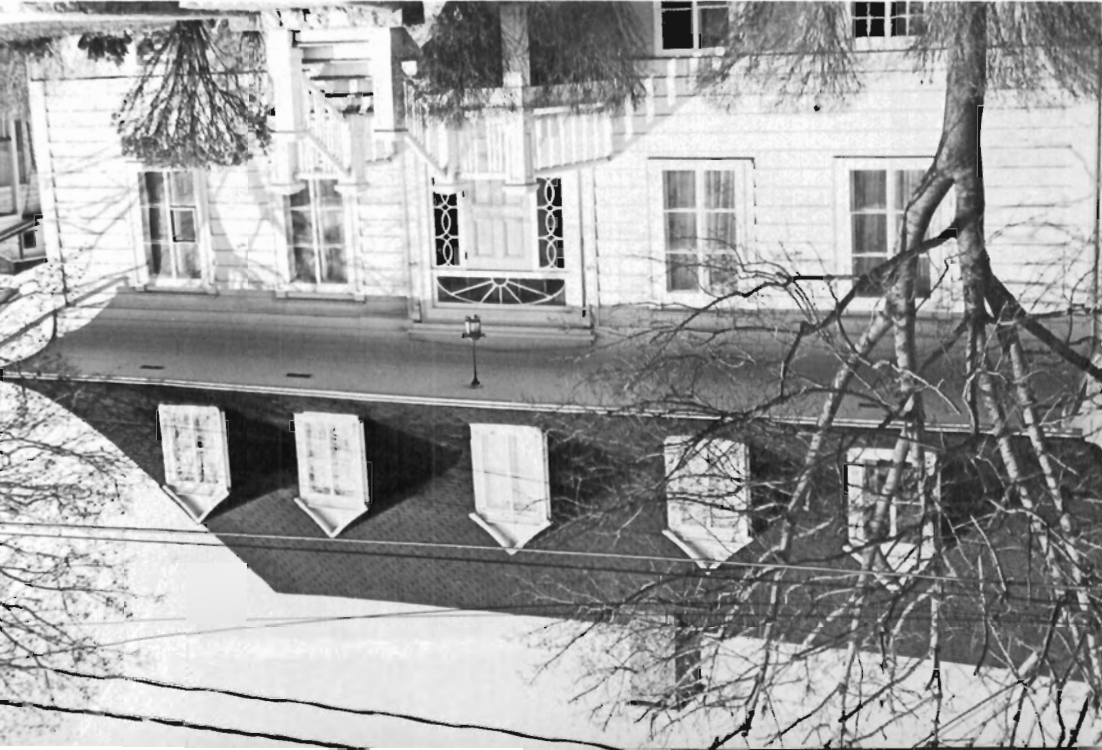


Maison de M. Arthur Richard - Anse - Au début du régime anglais.

Ce qu'il reste du Manoir Dionne au Grand Moulin.



Maison de M. Jean-Pierre Larose, ancienne résidence de M. Charles-Eugène Bouchard et du Dr N.-A. Sirois. Village - Au début du XIX siècle.





Maison de M. Ls-Philippe LeBrun près du Cimetière des Pins. Vers 1842.



Maison de M. Roger Pelletier. Anse - Au début du XIXe siècle.

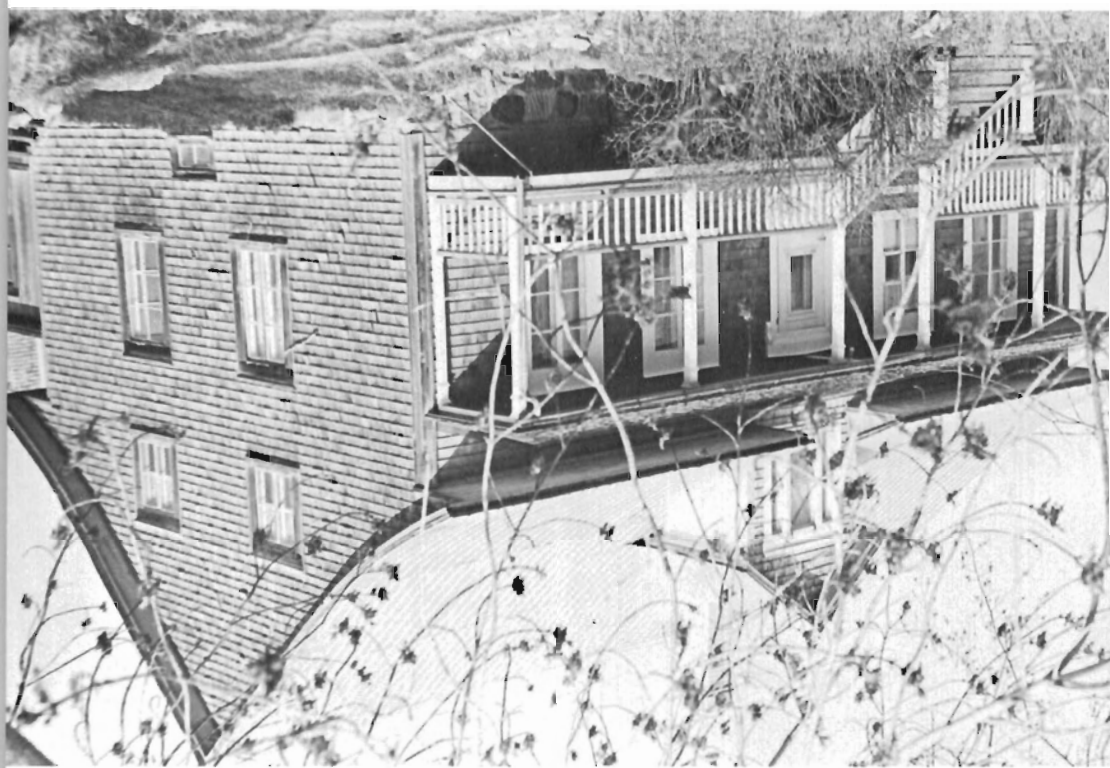


Maison de M. Ernest Martin. Anse - Au début du XIXe siècle.

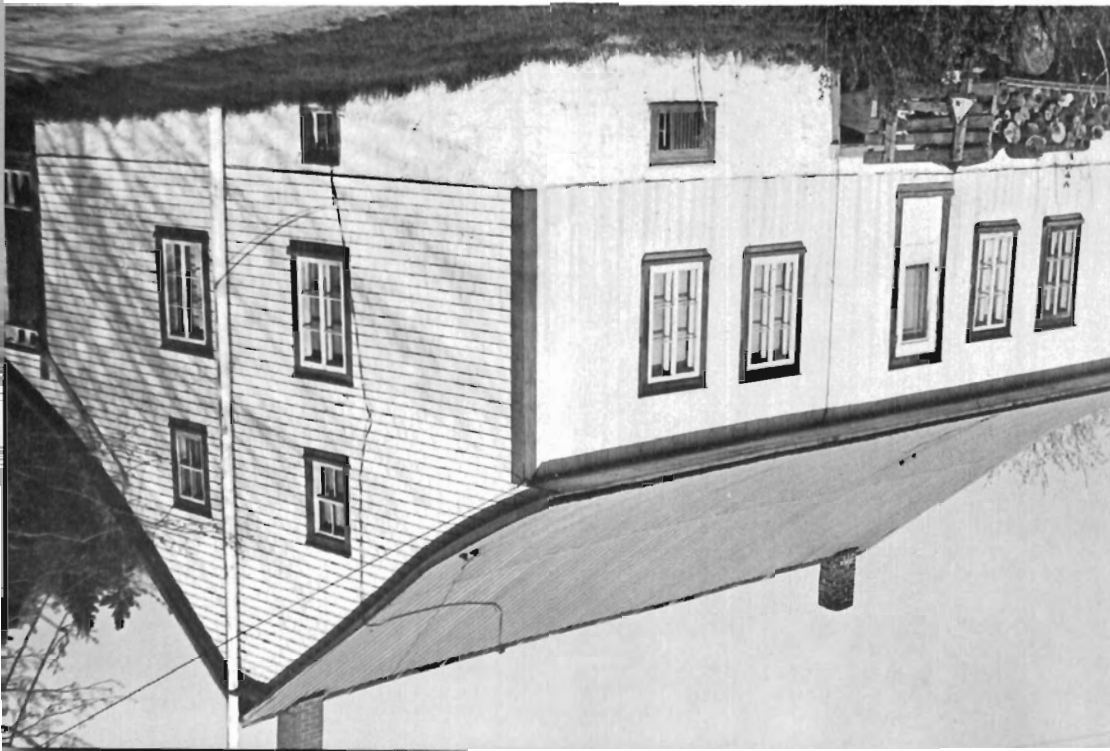


Cette maison serait la vieille "Carderie?"

Maison de M. Antoine Pelleter. Anse - 1866



Maison de M. Joseph Fradette. Au Sable - Au début du XIXe siècle.





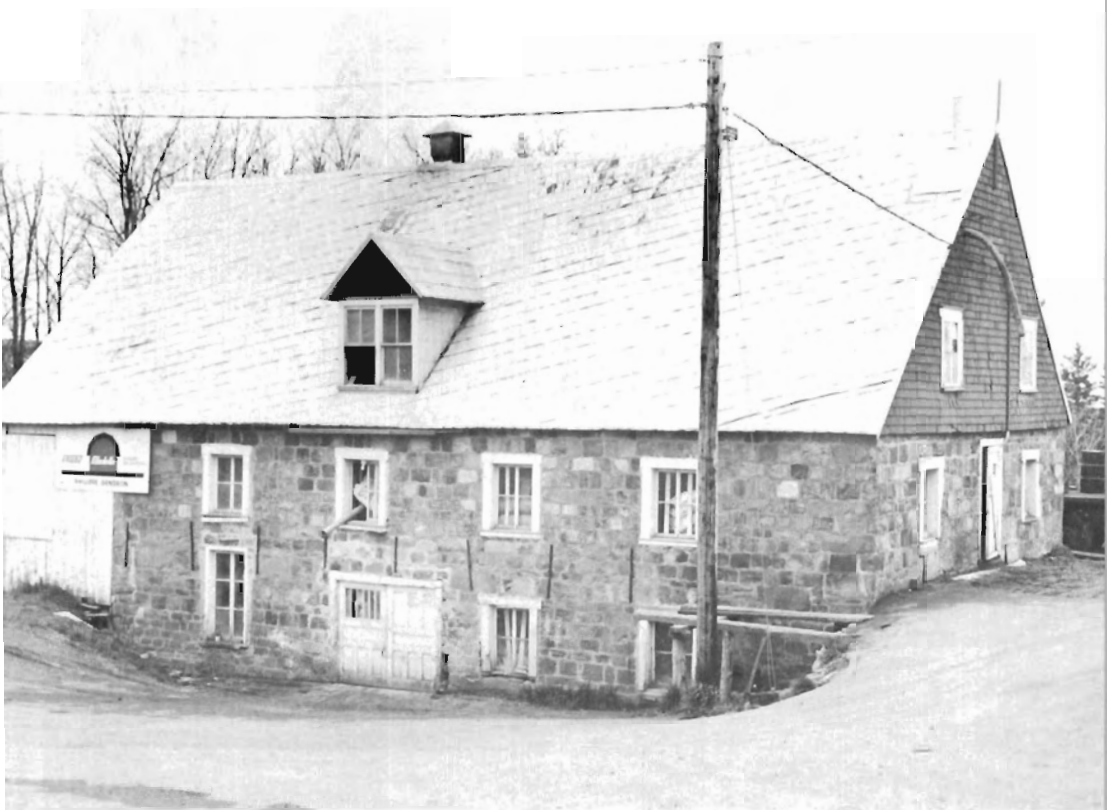
Maison de M. Gérard Hudon, Petit Rang - Au début du XIXe siècle.



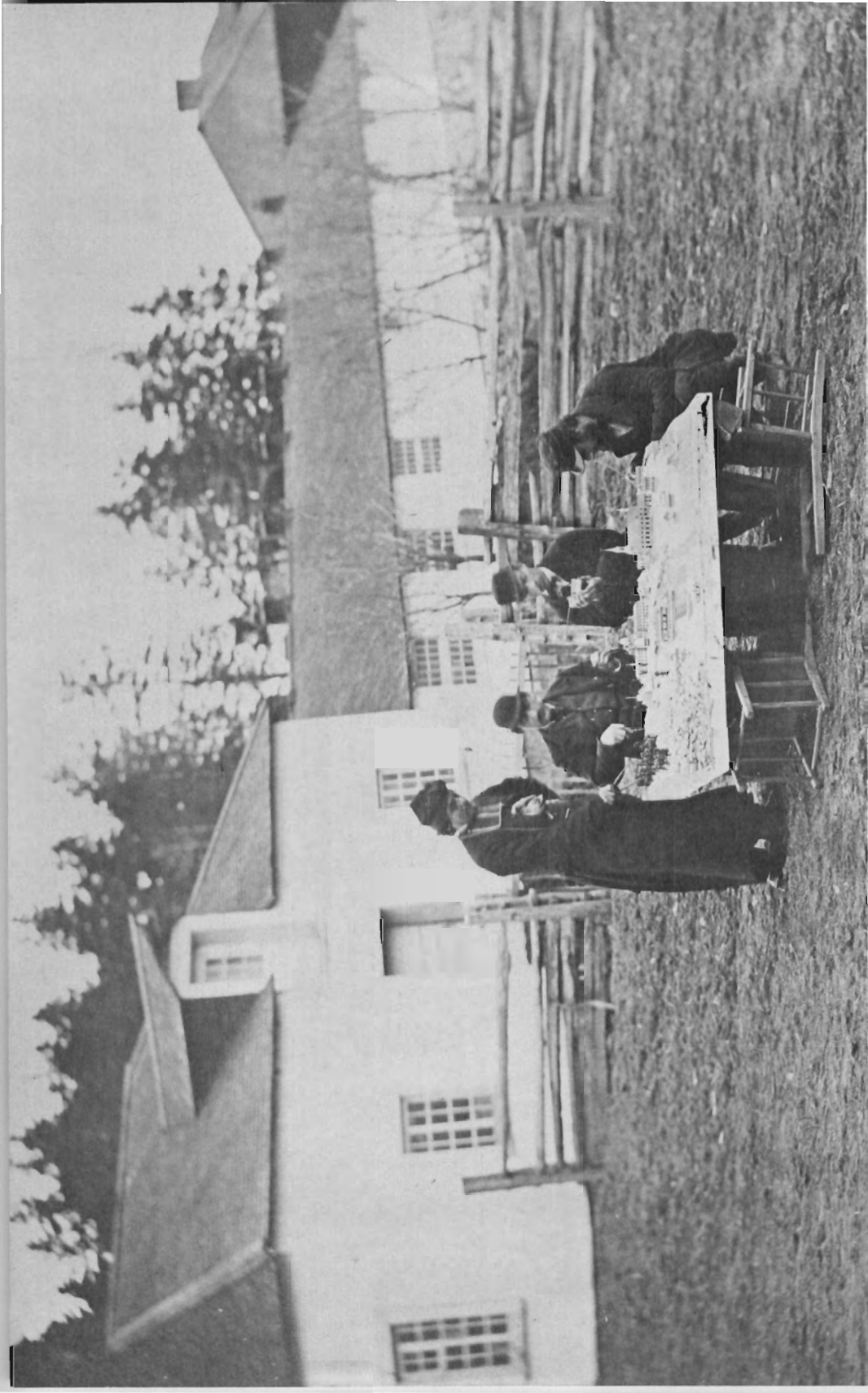
Maison de M. Ls-Philippe Michaud, Station - Elle aurait plus de cent ans.



Maison de M. Victorin Saucier, près de la Rivière St-Jean, Anse - Au début du XIXe siècle.



Moulin à farine. Propriété de M. Ls-Philippe Gendron - Fin du XIXe siècle.
La partie ouest a déboulé. La partie est peut dater de 1838.



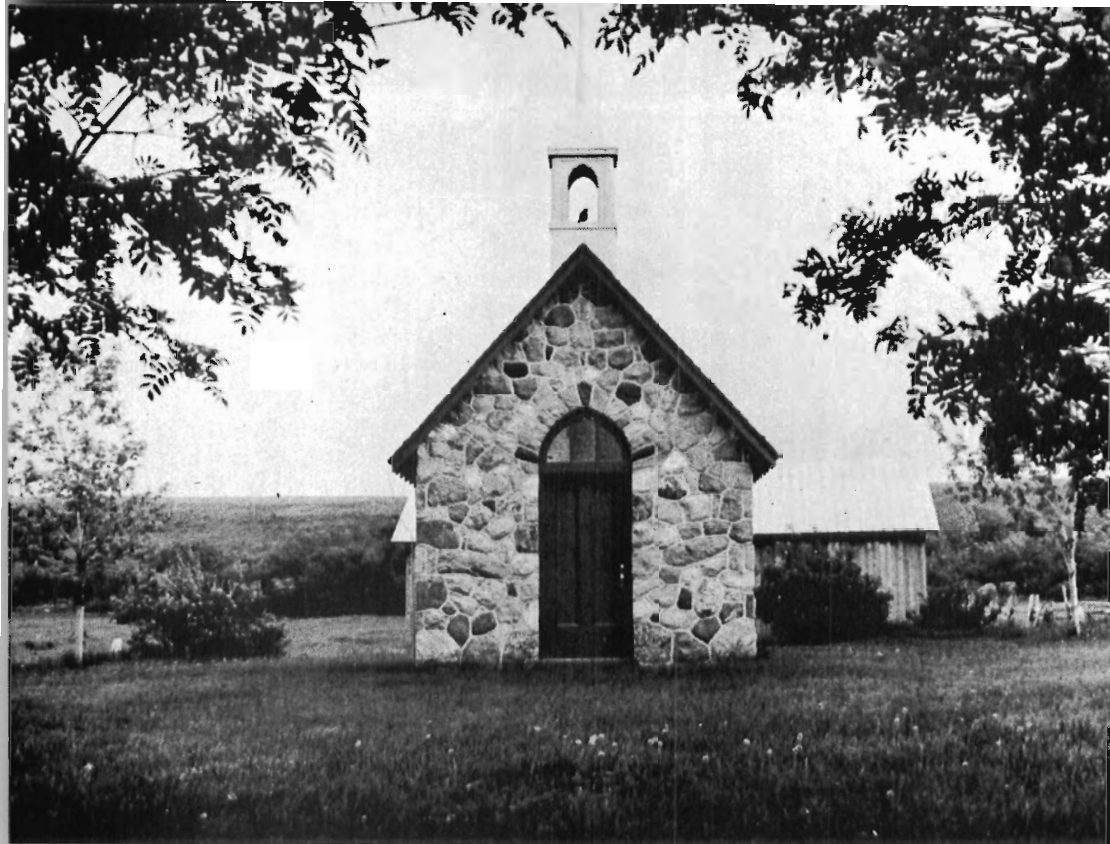
Photographie en relief du Site du Collège de Ste-Anne, envoyée à l'Exposition
Universelle de Paris en 1867. Remarquez les bâtisses de la ferme du collège à l'arrière



Une cabane à sucre en 1935.



La boulangerie du collège en 1919.



Chapelle érigée sur l'emplacement de l'ancien cimetière du Haut de Sainte-Anne.



Bénédiction de la croix de Jacques Cartier en 1934.

Des maîtresses cloches que le nouveau carillon : la grosse, "Ste Anne", qui donne le *Mi bémol*, pèse 2 420 livres; "Marie Immaculée", la moyenne, (*Fa naturel*) va chercher 1 814 livres, tandis que "Saint Joseph" (*Sol naturel*) se contente de 1 210 livres. Chacune du trio porte une liste de noms. Sur la supérieure c'est les noms du pape Léon XIII, de Mgr Bégin, du curé Fraser, de M. Dominique Pelletier, supérieur du Collège, de M. Joseph Richard, directeur de l'École d'agriculture, de Mère Ste-Gertrude, supérieure du Couvent, puis des marguilliers Joseph Pelletier, Joseph Roy dit Desjardins et Désiré Langelier. La cloche moyenne porte les noms suivants : le roi Edouard VII, le gouverneur général Minto, le premier ministre Wilfrid Laurier, le député fédéral Carroll. La petite cloche du trio devait perpétuer les noms du lieutenant-gouverneur Louis-A. Jetté, du premier ministre Simon-Napoléon Parent, du député provincial Rodolphe Roy et du maire Louis-Alfred Pâquet, préfet de Kamouraska. On a gravé des invocations sur chacune des cloches.

M. Fraser est si heureux qu'il va chanter une messe d'action de grâces. Quant à ce qui est des cloches, seuls les sacristains sont admis à en toucher les cordes.

Après cette euphorie la vie paroissiale reprend son cours normal. Il vient pourtant des visiteurs de marque : par exemple, le Père oblat Lacombe, le grand missionnaire de l'Ouest. Puis il y a les Pères missionnaires du Sacré-Coeur d'Issoudun résidant rue Sainte-Ursule à Québec. M. Fraser souhaite la bienvenue au supérieur A. Barral, au Père Courbon, son assistant, et à leurs 12 séminaristes qui, tous, passent leurs vacances à Sainte-Anne. Fait local plus intime : messe recommandée par le conseiller Joseph Roy dont le fils a été guéri de l'épilepsie par sainte Anne. Après la messe (13 juillet), vénération des reliques de la Patronne "pour la remercier de nous avoir protégés contre la picote l'hiver dernier et pour qu'elle nous protège encore". Le Père Barral donne le sermon. Mardi et mercredi, c'est, à Ste-Anne, le congrès des missionnaires agricoles.

C'est le vicaire Albert Côté qui, le dimanche 20 juillet, conduit les pèlerins de Saint-Roch de Québec au nombre de 500 seulement cette fois mais accompagnés encore par la Garde indépendante Champlain. La cause de la tempérance est en régression car une nouvelle licence a été accordée et il y a eu quelques cas d'ivresse à l'ouverture de la buvette. "P... a vendu de la bière toute la journée" : le Curé avise "qui de droit". A l'occasion de la fête de Ste Anne M. Fraser a 24 convives à sa table. Les travaux sont suspendus pour la journée, sauf au Collège où se poursuivent, dans l'après-midi, la construction de l'aile neuve et la fenaison.

A l'avenir, les mariages ne seront pas célébrés avant le mardi au cas où des empêchements seraient déclarés après la publication des bans. Le 24 août, le Père Humbert (né Villeneuve) donne le sermon;

avec le Père Aurélien il vient quêter pour la Trappe d'Oka qui a été incendiée; les paroissiens se montreront généreux en donnant \$364 en argent et \$30 en effets. Prêtre depuis 6 mois à peine, le Père Humbert est un ancien pharmacien d'Ottawa.

“Si nos anciens les voyaient !” s'exclame le Curé (7 septembre), parlant du peu de cas que des paroissiens font du passage du Saint-Viatique. Et puis ce sont toujours les mêmes qui entrent après l'aspersion et sortent avant la fin de la messe. M. Fraser n'oublie pas les 139 paroissiens qui n'ont pas encore payé dîme et supplément à la date du 22 septembre. Et c'est à nouveau la variole. Le Curé écrit (29 octobre) : “N.B. — La *picotte* nous est arrivée et elle fait de terribles ravages parmi nous, bien qu'il n'y ait aucune mortalité.” Il importe de suivre les instructions du bureau de santé qui vient d'être établi dans la paroisse : les maisons d'enseignement et la fromagerie seront fermées; “les chars n'arrêteront plus”. Loin de s'améliorer, la situation s'est aggravée. Le Pasteur s'insurge contre les imprudences, le manque de jugement et d'intelligence. On ne pouvait donc pas communier deux jours de suite puisqu'à la Toussaint le Curé permet de déroger le lendemain et de demander “à Ste Anne et à tous les Saints qui ont leur statue dans l'église de nous préserver de la *picotte* (...) un châtiment pour toutes les ivrogneries, les blasphèmes, les impuretés”. Aux abois, le Curé s'exclame : “La *picote* est loin de diminuer : elle s'étend de plus en plus. C'est une épreuve.” En “N.B.” il enjoint : “A moins d'un danger *éminent*, ne pas nous appeler auprès des *picottés* pendant la nuit, y pourvoir pendant la journée. Etre dans une maison contaminée par la *picotte*, quand un prêtre est à jeun est une grave imprudence pour lui.” Et il souligne : “Si on veut bien être imprudent, permettez-nous de ne pas l'être.” Pas d'amélioration le 23 novembre. L'article 93 de la Loi d'hygiène de 1901 rend la vaccination obligatoire “pour les enfants à partir de 3 mois”. L'article no 101 prévoit une amende de \$5 à tout chef de famille récalcitrant. “Il faut se laisser désinfecter après la *picotte* — autrement, la paroisse restera toujours infestée. Pour plus de sûreté, c'est le Docteur qui doit désinfecter lui-même — il connaît seul la quantité de *formalive* (formaline) à employer. Pendant que la *picote* sévit, éviter de laisser entrer chez soi les *tramps* — les marchands ambulants arabes. Faire aussi attention aux quêteux (et aux chiens).” Les récalcitrants se font parler : “Il y a toutes sortes de monde dans le monde”, comme vous le dites souvent. La somme dépensée pour désinfecter sera moins grande que la somme des désagréments, des embarras causés par la maladie. Ne faisons pas la loi : elle est faite, acceptons-la et soumettons-nous à l'autorité. Faire autrement, c'est donner preuve d'égoïsme, d'entêtement, de stupidité. *On n'a pas encore vu de ces exemples d'entêtement à Ste Anne !!!*” La grande panique, quoi ! Histoire d'une valise non désinfectée qui donne la *picote* à toute une ville après un an. Tout aussi nocifs sont les mauvais livres qui circulent dans la paroisse : il y en a plus qu'on pense. (prône du 30 novembre) Quand à la variole elle ne disparaîtra complètement que par une désinfection bien faite (prône du 7 décembre). Le dimanche après Noël (28 décembre), c'est l'appel à la sobriété pour le Jour de l'an. Mercredi, messe d'action de grâces et de réparation.

Durant l'année les décès se sont chiffrés par 40, tandis qu'il y a eu 100 baptêmes et 19 mariages. La reddition des comptes fait voir que les recettes ont totalisé \$6 639.71, laissant un excédent de \$222.24. Il a fallu dépenser \$164.82 pour réparer fournaise et calorifères. La *shède* du cimetière a coûté \$30. La dette de la Fabrique est de \$16 350.

L'apôtre Pampan Fréchette

L'année 1903 débute. La picote a fait retarder la visite paroissiale. L'inspecteur Dubeau continue ses conférences pédagogiques. Les 40-heures se soldent par 1 560 communions. Le Curé ne se gêne pas pour dire que l'on est malpropre à l'église et que l'on continue d'y badiner. Les 7 vendeurs d'alcool clandestins se font passer au crible le 1er mars. Plus réjouissant est le *Te Deum* du 8 mars pour marquer les 25 ans de pontificat de Léon XIII. Saluons au passage Pampan Fréchette, un des 12 petits apôtres à la cérémonie du lavement des pieds (5 avril). Saluons plus encore le "très beau temps" du dimanche de Pâques (12 avril). Le curé mélomane note toutefois : "pas de musique — orgue très mal touché — organiste en deuil et salaire de \$100 !" Est-ce encore Virginie Proulx l'organiste? Ceux qui partent pour le Nord-Ouest ou les États-Unis sont incités à faire honneur à la paroisse chemin faisant : "On priera ici pour vous." Après le spirituel le temporel (26 avril) : avis aux fournisseurs de la fromagerie et beurrerie de ne pas mettre d'eau dans le lait, de ne pas écrémer au préalable et d'envoyer autre chose que le mauvais lait à la fabrique. Le Père Joseph Dépigny, m.s.c., ordonné prêtre à Sillery (couvent de Jésus-Marie) le 3 mai, donne le sermon. Il a tenu à chanter sa deuxième messe à Sainte-Anne où il a passé ses vacances les deux années précédentes. Il doit retourner en France pour terminer son service militaire. Entre-temps, il prépare à l'Université Laval, son doctorat en théologie. Le Père Côté qui l'accompagne fait "un maître sermon sur le sacerdoce". Missionnaire dix ans en Nouvelle-Guinée, le Père Côté a failli être dévoré par les indigènes.

Sujet plus prosaïque le 21 mai : le marguillier Joseph Martin veut faire installer "des *closettes* près de l'église pour le public". Il se trouve que les marguilliers "soi-disant en faveur de ce projet" sont absents et que ceux qui sont présents s'opposent. Joseph Martin doit laisser tomber. Désabusé, le Curé commente : "le public devra continuer à se comporter comme il y a 200 ans." Plus pressant est l'avis du Bureau d'hygiène (14 juin) à l'effet qu'aucune sépulture ne se fera à l'avenir sans un billet du médecin "constatant la cause du décès de la personne inhumée". (les billets iront à Montréal.) Le temps froid et pluvieux fait qu'il n'y a pas de procession extérieure à la Fête-Dieu. Le Collège de Lévis célèbre cette semaine le cinquantenaire de sa fondation : le Curé et le Vicaire, anciens élèves tous deux, participeront aux fêtes. M. Fraser précise qu'il entra comme élève en septembre 1855. (prône du 21 juin).

Des jeunes gens que l'on voulait expulser de l'église ont résisté. Il n'est pas que des tristesses toutefois. Grande fête paroissiale en effet le mercredi 15 juillet alors que 6 couples célèbrent 50 ans ou plus de vie conjugale. Ce sont : Augustin Ouellet, sellier, et Délima Damours dit Courberon, mariés le 15 octobre 1851 (52 ans); Pierre Macé et Olympe Gagnon, rentiers; Joseph Rouleau et Félicité Madore, rentiers; Thomas Dumont et Restitue Ruest, "journaliers mariés le 23 février 1846 — 57 ans"; Pierre Senechal et Marie Bélanger, "mariés en 1852 — 51 ans"; Pierre Rouleau, boucher, et Adèle Ouellet, "de St Roch des Aulnets, frère d'Augustin, marié avec Flavie Parent le 26 Octobre 1846 — 52 ans". Rien ne sera épargné pour que, dit le Curé, cette fête laisse un bon souvenir chez les assistants. Il manquera toutefois 10 couples à la fête : Joseph Dubé et Flavie Gagnon (54 ans); Antoine Lizotte et Agnès Ouellet (53 ans) qui attendent plus tard pour que les enfants soient là; "les autres s'abstiendront par raison d'une humilité absolument invincible". L'église est décorée à profusion; les jubilaires sont "en avant de la nef"; quatre couples communient aux côtés de leurs enfants, les autres ayant communiqué avant la messe. Le photographe Chouinard prend une photo du groupe devant le presbytère.

Éloge du curé Antoine Gauvreau

Les pèlerins de Saint-Roch de Québec refroidissent : M. Gauvreau n'en emmène que 430 le dimanche 19 juillet (1903). L'attraction cette fois c'est les *Cadets de la Garde Champlain* "l'épée au côté, la figure sévère et à l'allure tout à fait martiale"; du beau nouveau, l'oeuvre du curé de St Roch Directeur protecteur de la Garde Champlain, écrit M. Fraser qui fait ensuite l'éloge de M. Gauvreau. Le vicaire Côté célèbre la messe. Dans son sermon, l'après-midi, le curé de Saint-Roch parle de "Ste Anne du Collège". M. Fraser commente que l'expression a étonné l'auditoire sans le surprendre, car on connaît l'admiration, l'enthousiasme, le fanatique attachement du curé Gauvreau pour le *collège* qui l'a formé. Il est fier et légitimement fier de son *Collège*. Son éloge à tout casser, M. Fraser le termine sur une prière : "Ste Anne du Collège, priez pour Mr le Curé de Saint Roch de Québec ! Priez aussi pour le Curé de Ste Anne de la Pocatière pour qu'il lui ressemble un *tantinette* !"

La fête de Ste Anne est très solennelle cette année encore : "belle parure — belle musique — nombreuses communions — grand nombre de *pèlerins* étrangers. Le Père Dépigny chante la messe et M. Fraser donne le sermon. L'Eglise est en deuil de Léon XIII; à Ste-Anne on lui chante un service solennel le 5 août; il n'y a pas d'oraison funèbre, mais le clergé est nombreux. La veille, M. et Mme Antoine Lizotte avaient célébré leurs noces d'or. Bien sûr, l'élection du cardinal Joseph Sarto au siège de Pierre, sous le nom de Pie X, a son écho à Sainte-Anne. Le dimanche 9 août, on chante le *Te Deum* après la messe. Et la vie paroissiale se poursuit sans heurts. Même qu'une maman remercie (20 sept.) l'Enfant Jésus de Prague d'avoir guéri son enfant menacé de rester infirme. Le lundi 2 novembre, la Fabrique assume les frais du service et

de la sépulture de l'industriel François Caron qui fut plus de 50 ans chantre à l'église. Quant à lui, le Conseil municipal a pris le taureau par les cornes pour enrayer des abus : il est défendu de glisser ou de patiner sur les trottoirs ou dans les côtes ; de jurer, sacrer ou blasphémer ; de trotter aux environs des édifices publics ; par ailleurs, grelots et clochettes sont obligatoires en hiver (au poitrail du cheval ou sur son dos, ou aux menottes de la voiture). M. Fraser mentionne (prône du 27 décembre) les dons de \$100 000 à l'Université Laval et de \$15 000 au Collège de Lévis ; il commente : "l'Armée du salut reçoit des millions chaque année."

Les statistiques démographiques pour 1903 indiquent 95 baptêmes, 9 mariages et 55 sépultures. On meurt allégrement au pays de Québec ! Le salaire du bedeau a fait un bond cette année : il est maintenant de \$200. Le traitement de l'organiste est resté à \$75 tandis que le souffleur de l'orgue a touché \$41. (il est probablement payé à l'acte, diraient ces messieurs de la Faculté.) Par ailleurs, Henri Pelletier a été élu à l'unanimité (27 déc.) pour succéder à Désiré Langelier dans le banc d'oeuvre.

La quête du Jour de l'an pour les étrennes des âmes subsiste en 1904. M. Fraser profite de la Circoncision pour faire le bilan de ses dix années de pastorale à Ste-Anne. "Il y a dix années révolues aujourd'hui que je suis avec vous." (Il aurait donc été au presbytère pour le Jour de l'an 1894, même si son premier prône est du 6 janvier et si Mgr Lebon le fait arriver le 3.) Mgr Bégin a émis une lettre circulaire pour faire savoir qu'il part pour Rome le 26, "en voyage de santé". M. Fraser a décidé (prône du 7 février) que "toutes les Dames de la paroisse sont Dames du Bazar" du couvent qui s'ouvre mardi. Mais comme toutes ne pourront être actives, il a adressé des invitations. Il remercie les organisatrices du banquet du 31 décembre.

Toujours les "licences"

La question des "licences de boison" revient sur le tapis car il se fait un grand travail en leur faveur. Le Curé clame qu'il a un rôle à jouer dans ce combat : sa position l'oblige à diriger la manoeuvre, dit-il. Aux citoyens, membres du Conseil et aux "porteurs de requêtes" d'écouter ses conseils : c'est leur devoir d'hommes d'esprit ; les suivre est leur devoir d'hommes de conscience. L'exposé est long mais vigoureux. Puis c'est (14 février) la lecture des règlements du carême : jeûne tous les jours quand on le peut ; on peut faire gras (sans mélanger viande et poisson) les autres jours que les mercredi et vendredi, hormis les quatre-temps et le samedi saint. Le "tableau des péchés" revient fréquemment dans la bouche de M. Fraser. (les péchés frisent la centaine, prétend-on.) Les paroissiens de Ste-Anne ont désormais 4 messes tous les dimanches (prône du 27 mars). Ce dimanche des Rameaux, ils sont mis en garde contre un nommé Beaudry — il se dit tantôt de Nashua tantôt de Ste-Anne de Beupré — qui vend des "chapelets croisés tout indulgenciés"

et des "reliques de Ste Anne indulgenciées" accompagnés de "boîtes d'onguent miraculeux" (sans doute indulgencié lui aussi). Cet homme ment quand il dit qu'il a laissé de la marchandise chez le Curé: il est venu au presbytère sans rien offrir. Ennui pour le mélomane Fraser le dimanche de Pâques: il n'y a pas de musique parce que les chantres sont absents cette année encore. Font-ils la grève? Parce que les tenants de la vente des alcools ne lâchent pas, le Pasteur revient à la charge et recommande d'imiter St-Pascal, L'Islet, Limoilou et St-Charles de Bellechasse qui ont prohibé ce commerce. Par ailleurs (prône du 17 avril), les journaux ont annoncé par erreur la séance dramatique et musicale au profit du Couvent: l'Eglise ne permet jamais les spectacles le dimanche. (La séance sera présentée au Collège les 28 et 29 juillet.) Par contre, M. Fraser félicite citoyens et conseillers municipaux d'avoir voté contre "les licences projetées". Il ajoute: "Dieu vous doit une récompense — et comme c'est moi qui traite avec lui de vos plus chers intérêts, je lui demande de vous faire autant de bien que vous allez empêcher de mal en vous opposant à la vente des boissons". Le 11 avril en effet, le maire Charles Dionne et les conseillers Alphonse Sirois, Alphonse Ouellet, François Saint-Amant, Octave Bérubé et Paul Jeffrey ont abrogé tous les règlements relatifs à la vente des "liqueurs spiritueuses". Prohibition intégrale. Alfred Potvin est le secrétaire-trésorier de la Municipalité.

Le lundi 16 mai (1904), M. Ludger Michaud, ordonné prêtre samedi en la chapelle du Séminaire de Québec, célèbre sa première messe à Ste-Anne, sa paroisse natale. Le temps est si mauvais le dimanche suivant que le catéchisme est supprimé et que les vêpres sont chantées après la messe "pour demander du beau temps". Il n'y a pas encore amélioration le 5 juin puisque la procession extérieure de la Fête-Dieu est contremandée. Il y a du nouveau pourtant à Ste-Anne cette année-là: le Club Vaudreuil des jeunes gens du Faubourg a organisé une fête religieuse et patriotique pour le 24 juin, avec grand'messe solennelle chantée par M. Fraser et sermon par M. Eugène Pelletier; le soir, défilé aux flambeaux, chars allégoriques, chants, musique et discours. Tout s'est déroulé dans un "ordre parfait", commente le Curé.

Les paroisses de la région sont fidèles à leur pèlerinage annuel; les pèlerins de Ste-Hélène partiront à 11 heures ce soir (prône du 3 juillet). M. Fraser a béni les tables de la kermesse du Couvent le lundi 17 juillet. Le Curé exulte: "La température est idéale à force d'être belle". Le curé Frenette, de St-Jean Port-Joly, et M. Giroux, son vicaire, "se font remarquer par leur assiduité et leur entraîante générosité". M. Fraser et M. Rochette se relèvent "pour la surveillance". Tout va à merveille: la procession de la Fête-Dieu est très belle et la kermesse fait florès. "Tout le monde au bazar qui fait fortune", clame le Pasteur. (La recette sera de \$2 457.49. Sr Ste-Gertrude remercie organisatrices et participants; les demoiselles de Fraserville, St-Pacôme et Sherbrooke "qui ont prêté, leurs talents pour donner un grand éclat à nos soirées". Les bienfaiteurs sont assurés de deux années de prières.)

Pas d'encans le dimanche

Il est entendu (prône du 7 août) que l'on peut effectuer certains travaux le dimanche pour secourir des concitoyens en détresse, après avoir entendu la messe; mais il est convenable d'en demander la permission au Curé dans chaque cas. Par contre, les encans sont toujours défendus les dimanches et fêtes : Mgr l'Archevêque s'y oppose absolument. Et Dieu sait si les ventes aux enchères sont fréquentes dans nos paroisses à l'époque étant donné la migration des familles.

Pour la 5e fois, les pèlerins de M. Gauvreau sont à Ste-Anne (dimanche, 4 août); mais leur nombre diminue d'année en année : *ils ne sont plus que 400*. Le "tout nouveau tout beau" est passé, pourrait écrire M. Fraser se rappelant le prône où il préconisait le changement de curé tous les 5 ans à Ste-Anne. La Garde indépendante Champlain et ses *Cadets* sont en tête du groupe. Oublieux, M. Fraser, dont on constate des failles dans ses notes de prône bien qu'il ne soit que sexagénaire, écrit que les *Cadets* sont là pour la première fois. On le lui pardonne : "ils sont très gentils, les petits !" Un Berthiaume se dit guéri par Ste Anne du mal à une jambe blessée. Pour le lundi 12 septembre, le Curé annonce l'ouverture de l'école du Faubourg "sous la direction de M. J.-B. Schmoudt ! ! ! ! !" Pourquoi cette procession de points d'exclamation suivie de la seconde moitié de la rangaine grecque qui, déjà à l'époque, fait les délices des *messieurs du Séminaire*? (*Elpis éfè kaka*) Les institutrices dans l'enseignement, ça va. Mais les laïques mâles, qu'est-ce qu'ils ont à faire dans cette galère? Le dimanche suivant, Mgr Bégin est au Collège, mais il n'honore pas de sa présence la grand'messe paroissiale.

L'ère est toujours aux jubilés : l'année 1904 connaît aussi le sien. Le Père Maurice, rédemptoriste, prêche le triduum préparatoire qui s'ouvre le 10 octobre. Sans doute parce que le soleil est avare de ses apparitions, les cultivateurs sont autorisés à faire leurs récoltes après avoir entendu la messe dominicale. Il y a telle chose aussi que la pluie électorale : les mordus des "beaux *parlements*" vont être servis à *souhaitte* car il y a élection pour Ottawa et pour Québec le mois suivant. Le 3 novembre, Ernest Lapointe, futur bras droit de Mackenzie King pour *enfirwouaper* les *Canayens*, aurait dit Gérard Filion s'il eut été *en âge* à l'époque, l'emporte par 216 voix (3 novembre) sur son confrère conservateur Jules Langlais, comme lui de Rivière-du-Loup. Henry-George Carroll, prédécesseur de Lapointe, est monté sur le banc. Le 18 suivant (nov. 1904), Rodolphe Roy est réélu sans opposition pour siéger à l'Assemblée législative.

Le 8 décembre 1904 marque le cinquantenaire de la proclamation du dogme de l'Immaculée conception. Ste-Anne fera les choses en grand et la Ste Vierge devra répondre. M. Fraser s'est fait pressant à son prône du 27 novembre : "Obligeons-là à nous faire du bien en faisant du 8 Décembre une fête inoubliable de son côté comme du nôtre."

Suite au mandement de Mgr Bégin, la fête sera célébrée royalement à Ste-Anne. Il y a d'abord neuvaine préparatoire. Les Pères Dépigny et Forest, missionnaires du Sacré-Coeur, sont au presbytère pour aider dans les confessions. M. Fraser a besoin de \$75 pour le feu d'artifice : il veut, bien sûr, rivaliser avec les autres paroisses car les journaux annoncent des belles fêtes partout. Mais, avant tout, tous les paroissiens doivent communier le 8 (prône du 4 déc.) Et c'est le grand triomphe à la Ste Vierge : grand-messe chantée par le Père Dépigny, assisté des abbés Rochette et Martin; chant de la Messe royale harmonisée; vêpres solennelles suivies de la procession, 60 citoyens portant des flambeaux et 10 garçons exercés par M. le Curé chantant les cantiques pendant que 4 chevaux guidés par autant de "jeunes gens habillés en soldat" tirent la voiture portant la statue de Notre-Dame de Lourdes prêtée par les religieuses du Couvent. Il y a plusieurs prêtres dans la procession. C'est ensuite le "très beau feu d'artifice sans accident". ("Pas de pétards !" avait enjoint le Curé au prône dominical.) Il y a eu, le matin, 1 250 communions à l'église et au moins 100 autres au couvent. "Tout le monde est content", note M. Fraser. Le Pasteur est moins content, ensuite car il y a eu, à Noël, vote pour l'élection du marguillier, ce qui ne s'était pas vu depuis plus de 20 ans : par 84 voix contre 28, Elzéar Thiboutot l'a emporté sur Paul Sirois proposé par M. Fraser et le marguillier sortant. Seulement, on a accusé Sirois "d'être un vendeur de boisson". Le Curé écrit qu'il n'en savait rien.

Les baptêmes se maintiennent à un taux élevé : 96 en 1904. Il y a eu par contre 59 sépultures, dont 40 d'enfants. Les cigognes de la *revanche des berceaux* continuent de se faire rogner les ailes par la *faucheuse*. Mais qu'on attende la seconde demie du siècle suivant : les oeufs de cigogne seront devancés par la pilule qui sciera pattes et chantons des vieux bers du début du siècle.

Entre autres choses, la reddition des comptes pour 1904 permet de constater que trois églises ont brûlé pendant l'année : à Saint-Germain, Saint-Valère et Saint-Godefroy.

Les écoles du Nord-Ouest

A l'aurore de 1905, M. Fraser se fait économiste : ses souhaits portent notamment sur les récoltes, l'industrie et le commerce. Le Curé est malade (29 janvier) alors que le prône comporte une réclame en faveur de *la Vérité*, le journal du patriote Jules Tardivel né en Nouvelle-Angleterre. Mais voici un sujet plus explosif encore (prône du 12 mars) : l'instruction est remplacée par la lecture de la requête qui sera adressée à Sir Wilfrid Laurier le pressant "de soutenir son programme au sujet des écoles séparées dans le Nord-Ouest canadien". M. Fraser inscrit aussitôt : "Les citoyens s'empressent de fournir au delà de 500 signatures." L'esprit national s'affirme. Et celui de nos défenseurs attirés, lui?

Le Curé pensait n'avoir pas à y revenir, mais il lui faut parler des *licences* (2 avril). Il est question de la vente au verre, de taverne, d'auberge, de buvette, de *saloon*. M. Fraser se fait plus éloquent que jamais : "Au nom de Dieu que je représente au milieu de vous; au nom de la religion que je vous prêche; au nom de vos enfants que j'instruis et dirige; au nom de vos familles; au nom de nos maisons religieuses sans lesquelles notre paroisse n'a aucun nom... je vous demande, je vous commande à tous, conseillers et citoyens, de ne pas demander, ni d'accorder aucune licence quelconque, et pour aucune considération. Le règlement adopté l'an dernier est "sacré", inspiré par Dieu et louangé par notre Archevêque de Québec". Le Curé proclame : "Ce serait un pas de clerc, un pas de reculons, une inconséquence, une profanation que de changer un seul mot à ce règlement." L'exhortation laisse planer l'éventualité de malheurs si on ne se range pas à l'avis du Pasteur. Le lendemain pourtant, une nouvelle requête des résidents du 3e Rang circule en faveur de l'Hôtel Michaud. "Huit jours après, Dieu visitait le troisième rang (nuit du 17 au 18 avril 1905) en brûlant la maison avec 7 des enfants de Charles Boucher, un des signataires ! ! *Hodie si vocem Domini audieritis, nolite obscurare corda vestra — Et nunc intelligite ! !* Le Curé énumère les signatures recueillies par Alfred Michaud "et certifiées par J.-H. Alexandre Martin tertiaire de S François — curateur des musé (sic) du Collège de Ste Anne et aviseur dans toutes les bonnes causes, excepté cette dernière". Des signataires "son venus s'excuser auprès de Mr le Curé après la catastrophe (...)". M. Fraser juge la question si importante qu'il lui consacre (9 avril) ses "remarques sur la licence d'auberge". Il écrit pourtant : "Le Conseil municipal a décidé de ne pas accorder de licence d'auberge. Le Curé s'abstient d'en parler pour ne pas aigrir les mécontents — partie remise."

Il n'y a pas que des luttes pourtant : à 7 heures du soir le samedi saint (22 avril), "au salon du presbytère *sine strepitu* tel que le demande Mgr le Grand Vicaire", la veuve É. Béland unit sa destinée à Joseph-M. Tremblay, des Eboulements". Je n'ai plus sous la main mon dictionnaire latin pour savoir ce qu'est le *strepitu*. Le lendemain (23 avril), M. Fraser revient sur l'hécatombe du 3e Rang. Charles Boucher, le père, est sain et sauf; sa femme et un de ses garçonnets ont été seuls sauvés "après avoir été rôtis vivants". Le sujet est difficile à traiter, concède le Curé; il est apprécié différemment. Il reste que cette catastrophe est I un malheur pour la famille Boucher (et comment?); II une épreuve et un avertissement pour toute la paroisse. Les victimes du sinistre, enfants de Charles et Ernestine Boucher, sont: Marie-Anna, 17 ans; Napoléon 11 ans (*pas communié*); Georges 9 ans (*pas communié*); Antoine, 8 ans, (*pas communié*); Marguerite, 13 ans; Louis-Philippe, 2 ans; Etienne, 6 mois. Le Curé clôt ce triste chapitre en nommant les paroissiens qui ont été désignés pour recueillir les dons aux survivants.

Mgr Bégin arrive le 9 juin (1905) pour sa visite pastorale. Les décorations, dont "3 arcs de triomphe monumentaux", sont superbes: banderoles, balises, verdure, oriflammes, pavillons, et tout. Après l'en-

trée de Sa Grandeur à l'église, sermon magistral du Père Courbon, m.s.c.; remerciements de Monseigneur, salut du Saint-Sacrement. L'Archevêque examine les fonts baptismaux et les vases sacrés "dont il admire le nombre, la qualité et la propreté". Après les confessions, Sa Grandeur et M. Fraser, précédés de l'Harmonie du Collège, admirent les décorations du Faubourg; 400 personnes les escortent. Le samedi 10 juin, confirmation de 210 enfants; l'Archevêque leur fait le catéchisme après la messe. Le soir, il se rend au Couvent et, de là, à l'École d'agriculture; il adresse la parole aux élèves et "aux messieurs du Collège". Le lendemain, c'est le 40e anniversaire de la première messe de Mgr Bégin. M. Fraser présente les hommages des paroissiens à l'Archevêque qui donne ensuite le sermon dans lequel il traite du fléau de l'ivrognerie et félicite les paroissiens de Ste-Anne les engageant à persévérer. L'office prend fin passé midi. C'est sous la pluie battante que Monseigneur part pour Saint-Roch. Elle était depuis longtemps désirée notre soeur la pluie, mais M. Fraser estime qu'elle aurait pu attendre un peu ce dimanche 11 juin. Elle gâche le plaisir des résidents du Haut de Ste-Anne qui ont érigé "deux petits monuments de bon goût et très élégants", en plus d'avoir emprunté tous les drapeaux du Faubourg. A la grand'messe, le Curé était à la console de l'orgue. Et le Pasteur de commenter: "Mgr préside au trône, sans prêtres assistants, quoiqu'il y en ait 27 dans un rayon de deux milles !!!" La flèche du Parthes.

Sa Grandeur a laissé ses commentaires après avoir alloué les comptes de la Fabrique de 1901 à 1904. Il félicite la paroisse pour "les trois superbes cloches", pour le règlement de prohibition, pour les décorations à l'occasion de sa visite, "supérieures en beauté à celles des autres paroisses et qui font honneur à l'esprit de foi de la population". Il a noté que "la pratique de la confession et de la communion fréquente a grandement amélioré la condition morale et religieuse de la paroisse: ce qui constitue un vrai mérite et doit être un sujet de consolation pour le digne et dévoué curé". Il termine ainsi: "Fait en cours de la visite pastorale, ce 10 juin 1905 — 40e anniversaire de notre ordination sacerdotale à Rome, en 1865 —".

Société Saint-Jean-Baptiste

Les paroissiens intéressés à la fondation de la Société Saint-Jean-Baptiste dans la paroisse sont convoqués à l'École d'agriculture le dimanche 18 juin (1905). Le Curé les stimule en disant: "il faut y mettre de l'entrain et du sérieux". L'organisme est bel et bien fondé, même si l'organisation en est temporaire. Déjà le nouveau groupement est actif: il obtient une messe solennelle le lundi 26. L'après-midi, le beau temps aidant, "très beau défilé d'une trentaine de chars allégoriques — ordre parfait — foule immense de partout", commente M. Fraser. Après la parade, salut du Saint-Sacrement avec adresse au Pasteur par le président Eustache Sirois. Le soir, discours patriotiques et feu d'artifice. La veille, la procession de la Fête-Dieu avait été belle aussi: "on ne

s'est pas beaucoup aperçu des mauvais chemins" et "on a pu se passer du personnel du Collège pour le chant et les cérémonies". (les vacances étaient vraisemblablement commencées.)

Les baigneurs du quai, du Cap Martin, des Pins, etc. se font reprocher leurs rendez-vous et leurs désordres (prône du 9 juillet). Et les parents là-dedans? Plus consolante pour le Curé est la présence des Pères Cadoux et Saumar, m.s.c., de Beauport, pour la fête de sainte Anne : distribution de plus de 1 000 communions aux messes ce jour-là. Depuis un mois (prône du 3 septembre) sévit une grande sécheresse. M. Fraser donne des conseils sur la protection contre les incendies; puis il passe à tabac "les jeunesses et jeunes mariés presque tous du troisième rang ouest" qui passent une partie de la messe dans le tambour sud et le bas de l'église, des "jeunes barbes qui promettent de former une jolie société pour ce coin de Ste Anne qui déjà brille par ses idées arriérées et son ignorance religieuse". Il n'est pas tendre M. le Curé quand il s'y met. A son dire, "ce sont des gens à esprit de corps — se réunissant sans cesse chez les uns et les autres pour faire la loi — corriger la religion — vilipender et pendre ceux qui osent ne pas penser comme eux — signataires de licences de boissons fortes, ils ne sont pas pourtant des ivrognes — ne souscrivent à aucune revue religieuse". Et cela continue : ces gens "détestent tous les autres citoyens de la paroisse — eux seuls sont pure race, les autres, surtout le faubourg, sont des rapportés". Et le Curé d'asséner pour finir, la citation latine *Forsan* (. . .)

Rassérénié le dimanche suivant, le Pasteur salue la présence des Soeurs de la Ste-Famille installées au Collège depuis le 22 août; elles assistent aux offices paroissiaux pour la première fois, sur des chaises en avant de l'autel de la Ste Vierge et la statue de Ste Anne. "Ces religieuses, commente le Curé, sont admirablement bien formées, elles portent un très beau costume. Leur présence dans notre église est un sujet d'édification pour toute la paroisse. Le Curé regrette de ne pas leur offrir une place plus commode et plus convenable : leur humilité la leur fait accepter de bonne grâce."³⁶¹

"Restez au Québec"

M. Fraser a visité les écoles, il vante l'excellence des institutrices; les parents ne doivent pas intervenir mais s'adresser aux commissaires ou à l'inspecteur. Les maisons d'école du Petit-Rang, du Nord-Est du Moulin, du 3e Rang (est et ouest), du Sable ouest et du Haut de Ste-Anne (est) sont belles. Des voleurs ont visité la tabagie du presbytère après avoir brisé un carreau; "aucun vol et aucun dommage considérables" toutefois. Après avoir fulminé contre la danse, "amusement dangereux et coupable" (8 octobre), M. Fraser est parti en voyage dans

361. Note de l'A. : Mgr Lebon les fait arriver le 23, les 9 religieuses de la Ste-Famille; M. Auguste Boulet leur dit, le 5 septembre, la première messe dans leur chapelle. (Cf. *Histoire du Collège*, (. . .), tome II, p. 187.)

l'Ouest. Il fait savoir qu'il quittera Winnipeg le mardi soir 21 novembre et rentrera le 24. Deux jours après, (fête de Ste Catherine) il remercie ses paroissiens de leurs prières à qui il attribue le très heureux voyage qu'il a fait pour visiter des parents à Saint-Boniface et à Winnipeg. Il ajoute "des détails pour intéresser les fidèles sur ces lointaines contrées où leur ancien curé Mgr C.-E. Poiré a été reçu prêtre et a passé les six premières années de son ministère." La fertilité étonnante des terres et le commerce fébrile l'ont frappé. Par contre, "des personnes graves et expérimentées de là-bas font dire aux Canadiens de la Province de Québec de rester chez eux s'ils ont un tant soit peu de quoi à vivre", car "La vie paisible de Québec est plus profitable que la vie aventureuse de l'Ouest canadien. Si on veut rester catholique et canadien, il ne faut pas aller vivre là où le protestant et l'anglais, fanatiques tous deux, veulent tout englober — ils sont les rois de la finance, et par suite les *maîtres*. Et le Curé de conclure : "Il y a de l'avenir dans la riche Province de Québec — ses mines — ses forêts, son fleuve — ses pouvoirs d'eau remplaçant avantageusement le blé de Manitoba. L'argent va bien pour vivre — la religion vaut mieux pour mourir — et la mort est la question qui prime tout." M. Fraser ne voyage pas en aveugle.

Il est question de fonder la confrérie des Enfants de Marie (prône du 10 déc.). La veille de Noël, le Curé revient à son sujet de prédilection : la tempérance ; il s'élève contre le "triste métier de ceux qui fournissent de la boisson de toute manière".

108 baptêmes, 17 mariages et 69 sépultures, voilà pour les statistiques démographiques de 1905. La paroisse compte 370 feux dont 170 de cultivateurs. Cette année, c'est l'église de Lambton qui a été la proie des flammes.

Le mois de janvier 1906 a ramené le colporteur Beaudry avec ses chapelets, ses reliques et son onguent miraculeux. M. Fraser le *placarde* en chaire le dimanche 21. "C'est, fulmine-t-il, un menteur à 100 carats et dans les plus grands prix. Je n'ose croire qu'il a fait avaler ces mensonges là à un seul d'entre vous." Les exercices des 40-heures, l'absence du vicaire Rochette pour quelques semaines, la prédication du Père Galtier, s.s.s., sont les seuls événements paroissiaux jugés dignes de mention pendant les cinq premiers mois. Les notes de prône se font d'ailleurs plus brèves et la calligraphie a changé. Pas même un mot sur la procession de la Fête-Dieu (17 juin). Toutefois, on apprend la célébration de la Saint-Jean-Baptiste, le 25 juin : à la grand'messe que le Curé a célébrée il y avait autant de monde qu'à l'office du dimanche ; la Société Saint-Jean-Baptiste a fait bénir et a distribué le pain confectionné par le boulanger Ludger Lévesque. Ce n'est que le 1er juillet que M. Fraser remercie les auteurs des reposoirs. Il parle de la Saint-Jean-Baptiste, disant que la "grande *procession* (a été) très belle à part le char d'A... B... et le *chiarre* d'H... M... pendant les discours le soir". Il y revient le dimanche suivant mentionnant les "discours remarquables par nos jeunes gens". Manifestement, M. Fraser est fatigué : il se trompe d'année, il passe par-dessus des événements et y revient, ou se répète.

La période des pèlerinages de Saint-Roch de Québec semble bien révolue : fini le spectacle de la Garde Champlain et de ses *gentils* Cadets ! Dans un autre ordre d'idée, la baignade "dans la rivière qui passe à la Station et dans le Village" provoque la pitié du Curé. "Triste bain !" écrit-il, et il parle de maladie. Le dimanche 19 août, M. Fraser est à Oka. Il enjoint (2 septembre) de "Mettre de la chaux dans les cerceuilz toujours". Prône assurément plus aguichant le 14 octobre alors que le Pasteur met en garde contre les cartes postales illustrées. Entre-temps (23 septembre), tandis que M. Fraser prêche la retraite des écoliers du Séminaire de Québec, M. Rochette annonce son départ pour Saint-Casimir. Un mois plus tard (25 nov. 1906), les fidèles chantent par trois fois le *Parce Domine* en réparation de la profanation de la basilique de St-Pierre par l'anarchiste qui a déposé une bombe au milieu de la foule, dimanche dernier.

Le Village est menacé

M. J.-E. Guillot est le nouveau vicaire. Voici que les villageois connaissent des heures d'angoisse (8 déc.) : à 1½ heure le feu éclate chez Mme Potvin-Sirois ; la disette d'eau et le manque d'organisation font que les flammes se propagent à la maison de Ludger Sirois construite en 1776 et la rasent avec son contenu. "Sans le travail de la population, le Faubourg y passait", commente M. Fraser. Le Curé fait savoir qu'il ne s'occupera pas des élections municipales de janvier : "Seule chose : pas de licence de boisson".

Il s'est fait en 1906, 89 baptêmes, 12 mariages, 53 sépultures dont 23 d'enfants de moins de 1 an (véritable hécatombe !) et 6 de jeunes gens et jeunes filles.

Le principal événement du premier trimestre de 1907 paraît être le triduum de tempérance qui débute le 10 février avec M. Lagueux comme prédicateur. (Vraisemblablement M. Robert Lagueux qui succédera à Mgr Antoine Gauvreau à Saint-Roch de Québec). Depuis qu'Emile Combes a été président, (de 1902 à 1905) la persécution religieuse sévit en France. Mgr Bégin en fait le sujet de la lettre circulaire qui est lue le dimanche 17 février. Est-ce le commencement de la fin ? L'état de santé de M. Fraser n'est pas des meilleurs : M. le Curé garde la chambre le dimanche 10 mars.

Mgr Bégin a encouragé l'abbé Paul-Eugène Roy à fonder l'Action sociale catholique, organisme qui publiera *l'Action Sociale* (Le journal deviendra bientôt *l'Action Catholique*, et, longtemps après, *l'Action*, puis *l'Action Québec*, le titre qu'il porte en 1973.) Le Souverain Pontife émet en juin le décret autorisant la fondation de *l'Action Sociale*. (A Ste-Anne, le curé Fraser s'en fait le propagandiste et prendra 110 abonnements pour débiter ; \$3 pour l'édition quotidienne ; \$1 pour la livraison hebdomadaire).

Le 26 mai (1907), M. Fraser célèbre ses 35 années de prêtrise. Il y a certainement cérémonie religieuse; mais le Cahier des prônes n'y fait pas écho. On apprend par contre que trois repositoires avaient été érigés pour la procession du 2 juin: chez F. Dionne, au Syndicat et au presbytère; groupées dans le salon, les Enfants de Marie ont chanté à la bénédiction du Saint-Sacrement.

Décidément, on est patriote à Sainte-Anne: éclat sans précédent de la célébration de la Saint-Jean-Baptiste de 1907: messe par M. Fraser, assisté de MM. Guillot et Gendron; sermon par M. François Blanchet; défilé dans l'après-midi par un temps splendide. (pas de pé-tards, a recommandé le Curé). De la soirée M. Fraser écrit: "Soirée superbe — discours par le ministre R(odolphe) Roy — T(homas) Chappais — E(rnest) Lapointe — J.-E. Boucher — Ern. Sirois et V. Côté. Feu d'artifice — Presbytère illuminé."³⁶³

"Aimez César et Pompée"

Mgr Paul-Eugène Roy, à Ste-Anne le dimanche 8 septembre, prêche sur l'Action sociale catholique. Moins bien acceptés sont les visiteurs qui passent par les maisons pour *soigner* et y vendre des médicaments. Ces gens-là "cherchent de l'argent". "Ne craignez pas leurs *ménaces*". D'ailleurs, ils ne viennent pas au presbytère. Le 27 octobre, c'est la bénédiction de la croix du chemin près de chez Alphonse Ouellet. Plutôt *casuel*, Mgr Bégin part de nouveau pour Rome, cette fois "pour cause de santé" (26 nov.). Les fidèles sont invités à réciter le chapelet quotidiennement pour qu'il fasse heureux voyage et revienne à la santé. A l'approche des Fêtes, les fidèles sont incités à se mortifier et à mener la lutte contre le blasphème et le parjure. La défection de la fournaise fait que l'église n'est pas chauffée le dimanche 22 décembre: on saura que la situation est rétablie quand les cloches "sonneront toutes les anges mardi". Dieu soit loué! Edouard Dubé a réparé la fournaise pendant la messe et le chauffage est revenu pour l'office du soir. Les paroissiens se sont très bien conduits à la Messe de minuit et avant. Dans ses notes de prône M. Fraser est déjà en 1909. En 1909 hélas! il ne sera plus là.

Le souffleur de l'orgue a sans doute fait sienne la scie: "Aimez César et Pompée" car il a retiré \$50 cette année, la moitié du traitement de l'organiste. La reddition des comptes pour 1907 est la dernière que signe M. Fraser.

1908 qui s'amène sera année de grands deuils à Ste-Anne. Entretiens, il faudra éviter de tomber dans les "cas réservés" à l'occasion des élections municipales (prône du 12 janvier). Ce jour-là, lecture du

363. Note de l'A.: J'aime la coexistence des orateurs d'allégeance politique différente; elle me desservira quand je voudrai la voir appliquer dans "Ma Paroisse", en 1948.

décret de Pie X sur les fréquentations, les fiançailles et le mariage. Le Curé rosarie cierges et chandelles à la Chandeleur (dimanche, 2 février). Il y a requête aux députés le dimanche 16 février; mais le Curé n'en précise pas l'objet dans ses notes. 8 jours plus tard, c'est la dénonciation encore des cartes postales illustrées, "dans leurs séries scandaleuses": "péché mortel pour les vendeurs, acheteurs, échangeurs"; leurs conséquences sont désastreuses. Il en va de même des mauvais livres. Il y a par ailleurs les vices ruineux de l'intempérance et de l'impureté: "l'ivrogne se montre, l'impudique se cache et se fait illusion — voir le passé". La mort de M. Edouard Richard plonge dans le deuil la Paroisse et le Collège (11 mars). Le défunt a un premier service dans la chapelle de son alma mater; le surlendemain, Mgr Henri Têtu, de l'Archevêché, officie à l'église; M. Georges Miville préside l'inhumation au cimetière Painchaud.

Le Père Forbes, p.b., premier missionnaire canadien en Afrique, — il y fut 14 ans — donne le sermon, le 15 mars. Après la bénédiction de l'eau bénite le samedi saint, il y a toujours celle des denrées: lait, crème, beurre, viandes, oeufs, sucre, fromage. De quoi vous aiguïser l'appétit quand vous attendez que midi soit sonné pour dîner. C'est le vicaire Guillot qui représente la Paroisse au sacre de Mgr Paul-Eugène Roy, dans la semaine du 10 mai. Ste-Anne est gâtée: le 31 mai, le Coadjuteur y prêche sur l'ivrognerie, après le mot de bienvenue de M. Fraser. Le 21 juin, c'est le 200^e anniversaire de la mort de Mgr de Laval et l'érection de son monument tout à côté de l'escalier conduisant à la côte de la Montagne: *Te Deum* après la messe. Sainte-Anne reste fidèle à la célébration de la Saint-Jean-Baptiste. Ce sera en juillet (1908) le tricentenaire de la ville de Québec. Mgr Bégin a émis à ce sujet un mandement; il est lu le 28 juin. A la fête de Ste Anne le sermon est donné par Mgr Guay, fondateur de l'hospice qui porte son nom à Lauzon. Quant à lui, M. Fraser prie les paroissiens de l'informer des faveurs qu'ils reçoivent par l'entremise de sainte Anne.

Le courant des pèlerinages s'est creusé un autre chenal: le 6 septembre en effet, c'est, par voie de l'*Intercolonial*, le pèlerinage de Rivière-du-Loup et de la circonscription de Kamouraska à Ste-Anne de Beupré. Un changement se prépare au presbytère aussi: M. Fraser est malade (prône du 13 septembre), et il ne semble pas qu'il doive remettre les pieds à l'église. L'échéance fatale ne tardera pas d'ailleurs. Entretiens, il y a élections pour Ottawa. A défaut de la pluie que l'on demande au ciel, le monde politique apportera une averse de discours.³⁶⁴ Le prône et le sermon portent sur les élections: "argent reçu ou donné; faire serment pour jouer au plus fin avec Dieu — ivrognerie". Puis, le *parti vainqueur est prié de ne pas crier à côté de l'église, du presbytère et du couvent*. Cette note encore: "Homélie par Monsieur Guillot qui fait ses avis pour le bon succès des élections de demain".

364. Note de l'A.: Le 8 juin (1908), Rodolphe Roy a été réélu par 370 voix, l'emportant sur l'arpentier François Richard, de Ste-Anne. Le 26 octobre, Ernest Lapointe obtint 314 voix de pluralité sur l'avocat constructeur Adélaïde Potvin, de Rivière-du-Loup comme lui. (Cf. Paul-Henri Hudon: *Rivière-Ouelle*, pp. 488, 489.)

Pie X a célébré ses nocés d'or sacerdotales. Au sujet de M. Fraser rien d'autre au Cahier de prônes que, à la Toussaint, "Curé malade". Curiosité pas drôle du tout, rien pour annoncer sa mort survenue le 6 novembre. M. Guillot n'est pas *écrivain* à l'encontre de M. Fraser qui notait tout. Le Pasteur est décédé à l'âge de 62 ans 6 mois. L'archevêque Bégin chante, le 10, le service, assisté de Mgr Majorique Bolduc, de M. Anselme Déziel, curé de Beauport, condisciple du défunt, et de M. Ferdinand Garneau, curé de Saint-Roch des Aulnets. Mgr A.-O. Mathieu, p.a., futur archevêque, prononce l'oraison funèbre. M. Malcolm Fraser, frère du Curé, son neveu Thomas Gelly, son cousin Rodolphe Audet, le supérieur Ludger Dumais, le docteur Joseph-Isidore Pageau sont au nombre des assistants. La veille, le supérieur Ludger Dumais avait fait la levée du corps à la translation des restes à l'église. Le surlendemain des obsèques, M. Fraser a un service au Collège.³⁸⁵

M. Georges-Raphaël Fraser reçoit un témoignage mérité, lui le prêtre ardent dont le zèle insurpassé a réalisé le relèvement spirituel — l'autre allant de pair — de Ste-Anne de la Pocatière. M. Fraser fut un grand curé.

Tout de même M. Guillot trouve le tour d'annoncer au prône (22 novembre): "Encan des meubles, lingerie, effets appartenant au Rvd G R Fraser".

Un nouveau curé

Et voici qu'apparaît la grosse et nette écriture de M. Lucien Gauvreau. La seule lacune, c'est qu'il n'a pas une grosse constitution, ce fils de Ste-Anne. Il est né le 9 septembre 1863, du mariage de Philippe Gauvreau, négociant, et de Marie-Catherine LeBel. Naturellement, il a étudié au collège de sa paroisse. Le cardinal Taschereau l'a ordonné à Québec le 4 juin 1887. Il est d'abord vicaire à Lévis (1887-1896) puis devient le premier curé de St-Antoine de Bienville où il bâtit église et presbytère, sitôt en fonction. En 1902, on le retrouve curé de Notre-Dame-des-Anges, paroisse formée de la propriété de l'Hôpital général. Quand il quittera Ste-Anne de la Pocatière, en 1909, il se retirera à l'Hôtel-Dieu de Lévis où il décédera.

M. Gauvreau prépare bien ses prônes. Il prononce, le 29 novembre, son "sermon d'entrée". Il est absent le 6 décembre, mais il a inscrit au prône: "Qu'on veuille bien prendre patience si tout ne va pas encore comme par le passé — on doit comprendre dans quelle situation se trouve un curé nouveau qui arrive dans une paroisse — Je vous prie d'être un peu indulgents, si d'ici à quelques temps il y a des choses en souffrance. Sermon par M. Auguste Boulet, du Collège."

385. Cf. Mgr Lebon : *Histoire du Collège*, tome II, pp. 225-226.

Traditionnaliste, M. Gauvreau invite les paroissiens (27 décembre) à conserver la bénédiction paternelle du Jour de l'an et de ne point en rougir. Il a vécu dans une famille où les enfants âgés, suivis de leurs propres enfants, venaient demander la bénédiction paternelle. "C'est un des beaux souvenirs de l'année", commente le Pasteur.

Le bilan de l'année 1908 se traduit par 91 baptêmes, 17 mariages et 51 sépultures. La population est de 2 194 âmes, dont 1 556 communiants; les chefs de famille se répartissent entre 176 cultivateurs et 211 emplacitaires. 2 familles sont parties et 19 paroissiens sont absents temporairement.

M. Gauvreau est si peu costaud qu'il annonce (prône du 17 janvier 1908) son départ pour quelques semaines "dans l'intérêt de ma santé". Ce dimanche-là, on quête pour les survivants de Sicile et de Calabre après l'éruption du mont Etna. De leur côté les marguilliers portent à \$125 par année le traitement de l'organiste Virginie Proulx tandis que le bedeau Joseph Pelletier se voit allouer 80 cents les dimanches et fêtes où il chauffe l'église; le 1er vendredi du mois et les jours de cérémonie funèbre l'allocation est de 60 cents.

Cet acte est le dernier que M. Gauvreau signe au Livre de délibérations. Le dimanche suivant, M. Ferdinand Garneau, curé de St-Roch des Aulnets, convoque les marguilliers pour l'après-midi. M. Garneau se présente comme délégué de Mgr Bégin et comme exécuteur testamentaire de M. Fraser pour les biens qu'il a laissés dans l'église et la sacristie. Pour assister le curé de Saint-Roch, l'Archevêque a désigné l'ancien vicaire Joseph Rochette, M. Guillot, le vicaire, actuel, ainsi que le curé Delisle, de la Rivière-Ouelle. Ce dernier évalue à \$1 000 le montant que la Fabrique aura à payer pour posséder les "riches et baux effets" laissés par M. Fraser. Les marguilliers consentent à verser le montant établi "pour ces objets précieux qui font la richesse et la gloire de leur église". Quant aux autres objets qui auraient appartenu à M. Fraser, la succession les abandonne à la Fabrique "pour couvrir les recettes de diverses oeuvres dont les contributions n'ont pas été retrouvées". La Fabrique paiera le solde de \$85 qu'il reste à verser pour un calice et des plateaux en argent. M. Garneau authentique l'entente, le 9 février.

M. Georges Miville curé

Vraisemblablement, en passant à Québec M. Lucien Gauvreau a remis à l'Archevêque sa démission comme curé. Quoi qu'il en soit, M. Pierre-Antoine-Georges Miville-Deschênes (il a laissé tomber le second patronyme) s'installe au presbytère en mars (1909). L'Annaliste du Collège donne la date du 18. Fils de Georges Miville-Deschênes, cultivateur, et d'Héloïse Pelletier (Mgr Lebon écrit Henriette), Georges Miville est né à Saint-Roch des Aulnets le 29 mai 1864. Il entre au Collège de Ste-Anne en 1875; il n'a que 18 ans quand il en sort. N'étant pas

d'âge canonique pour la soutane, il enseigne un an dans sa paroisse natale. Le cardinal Taschereau l'élève à la prêtrise le 15 mai 1887. Il est successivement professeur à Ste-Anne (1887-1890), vicaire à Ste-Marie de Beauce (1890) et à Lévis (1890-1891), aumônier à l'Hôpital de Fraserville (1891-1892) et à l'Hospice St-Joseph de Montréal (1892). Vicaire un an à St-Ephrem (1892-1893), il revient au Collège de Ste-Anne où il est tour à tour professeur, préfet des études et directeur. En 1900, on le retrouve aumônier à l'Hôpital général. Deux ans plus tard, de nouveau à Ste-Anne comme supérieur du Collège (4 juillet), fonction qu'il remplit jusqu'en 1908. A son départ de Ste-Anne en 1910, il sera visiteur des maisons d'enseignement du diocèse de Québec. A Québec il fondera l'Ecole apostolique pour les écoliers qui se destinent à la prêtrise. Cette maison sera d'abord (1918) sur le bord du cap en arrière de la résidence des Soeurs grises, à *Cliff View Place* (la capitale avait un drôle de visage français à cette époque peu lointaine). M. Miville emménagera ensuite rue Saint-Louis (1924), puis l'Ecole se transportera (1929) dans l'immeuble de l'ancien Hôtel-Dieu de Lévis. Chanoine en 1915, M. Miville sera fait prélat domestique le 13 mars 1933 et décédera le 18 juin 1940. Il sera inhumé dans le cimetière de l'Ecole apostolique.

M. Miville est donc le nouveau curé de Ste-Anne. Même s'il n'a pas été longtemps à la tête de la paroisse, M. Lucien Gauvreau s'est attaché les paroissiens. Le dimanche 21 mars, les marguilliers expriment leur regret du "départ obligé de Monsieur l'abbé Lucien Gauvreau qui leur était très cher comme pasteur et comme enfant de la paroisse". Son court séjour "a permis aux citoyens d'apprécier les qualités d'esprit et de coeur de ce saint prêtre, leur rendant plus pénible son départ". Ce sont dès lors les vœux pour le prompt rétablissement "de sa santé compromise par un travail excessif au salut des âmes".

Le nouveau Curé commence par améliorer le chœur de l'orgue et le chœur de chant; les chantres qui ont été demandés, ou qui le seront, auront deux exercices par semaine. Egalement, réforme chez les enfants de chœur. Le 18 avril, les paroissiens sont invités à l'Ecole d'agriculture pour entendre M. Paquin leur parler de la Caisse d'économie que la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a fondée. A Rome ce jour-là, c'est la béatification de Jeanne-d'Arc en présence de 65 évêques français et de 3 000 pèlerins.

Prédicateur à l'église le 9 mai, Mgr Paul-Eugène Roy traite de la tempérance "et du vice contraire". Le vicaire Guillot, quant à lui, s'en va à l'Ancienne-Lorette. M. Gauvreau, dont la santé est rétablie, a promis son concours au Curé. Narcisse Emond, nouveau *connétable*, aura à surveiller les turbulents: ceux qui, à l'église, refuseront d'obtempérer à ses ordres, paieront \$8; l'amende sera de la moitié si le trouble se fait à l'extérieur. Le lendemain 10 mai, M. Maximilien Gendron, qui a été fait prêtre la veille au Collège, célèbre sa première messe.

Le Coadjuteur a une prédilection pour Ste-Anne. Le 15 mai, il y prêche de nouveau à la messe et aux vêpres. Le souvenir de M. Mailloux revivra dans les foyers : Mgr Roy recommande le *Manuel des parents chrétiens*. (il a été réédité au début du siècle.) M. Gauvreau est dans la paroisse car c'est lui qui fait le catéchisme ce dimanche-là.

L'Evêque arrive à Ste-Anne le 14 juin pour sa visite pastorale. Le marguillier en charge et Mme Alphonse Sirois sont parrain et marraine des confirmands. Comme à l'accoutumée, la Saint-Jean-Baptiste est célébrée avec éclat (le lundi 28 juin). M. Miville s'en réjouit, mais avec cette réserve : "Si la malheureuse boisson n'était pas venue gâcher — comme il arrive presque toujours dans ces fêtes — le succès de cette journée, je vous donnerais mes félicitations. Malheureusement, on veut se donner de la façon, et il arrive qu'on en a trop ou bien qu'on en a une tout à fait détestable." Le Pasteur félicite "les autres"; mais il "proteste contre la conduite de ceux qui ont besoin de chauffer leur patriotisme avec de l'alcool : Ce patriotisme-là est loin d'être pur et ce n'est pas lui qui sauvera la nation canadienne". M. Alfred Boulet, le nouveau vicaire, chante la messe.

M. Miville a terminé jeudi soir (prône du 18 juillet) la visite de la paroisse. Il commente : "Si j'ai rencontré des sujets de consolation, j'ai été témoin aussi de bien des douleurs, de bien des chagrins de toute sorte." Il demande de prier "pour que la joie, le bonheur renaisse dans toutes les familles éprouvées". Manifestement, M. Miville a le coeur ulcéré. Il récoltera certainement des consolations durant la retraite qui s'ouvre le jour même avec comme prédicateurs les Pères Guertin et Decelles. Les deux religieux entrent solennellement dans l'église après la messe; à l'entrée, le Curé leur fait baiser le crucifix qu'il remet au Père Guertin et bénit les deux religieux. Fait propre à remonter le moral du Pasteur, 446 hommes et 567 femmes (y compris les enfants) se sont enrôlés dans la Société de tempérance. Malheureusement, le document relatif à l'indulgence de la Portioncule est introuvable à l'Archevêché comme à Ste-Anne. (Elle marchait pourtant depuis un bout de temps, la Portioncule.) M. Miville fait observer que s'il met du temps à s'occuper des confréries, c'est pour mieux en assurer le fonctionnement. Dans un autre ordre d'idée, l'année curiale se termine le 30 septembre. Les nombreux paroissiens en retard voudront bien s'acquitter afin que le Curé rende compte, demain, à la succession Fraser et à M. Gauvreau de la part qui leur revient.

Les curés peuvent déplorer des abus fréquents du point de vue de la moralité : la grande compensation, c'est la fréquence des ordinations sacerdotales chez les fils de Ste-Anne grâce à la présence du collège classique (à une des années '20, les finissants n'arborent-ils pas tous le ruban blanc symbole de la prêtrise ou de la vie religieuse?). M. Paul Levasseur qui a été ordonné prêtre le matin même (dimanche, 12 septembre), célèbre sa première messe en l'église de sa paroisse. Publication (10 oct.) de deux guérisons et remerciements à Ste Anne et à S. Antoine.

Le souvenir de M. Fraser reste vivace : le 17 octobre, on lui fait son service anniversaire ; M. Miville a fait son éloge au prône, précédemment. Les soirées qui se prolongent ramènent la danse : elle "n'est pas toujours mauvaise en elle-même", mais elle l'est souvent "et c'est péché mortel".

Des personnalités à cette fête

L'année 1909 ne se terminera pas sans que Sainte-Anne connaisse de belles festivités. Les 20 et 21 décembre en effet, l'Ecole d'agriculture célèbre le cinquantenaire de sa fondation (l'Ecole remonte en fait au 10 octobre 1859). A la suggestion du notaire Wenceslas Lévesque, député de Laval et ancien élève du Collège, M. Miville, alors supérieur, a invité le premier ministre Lomer Gouin et le ministre de l'Agriculture Joseph-Edouard Caron, ancien de l'Ecole, à visiter les maisons d'enseignement de Ste-Anne. Le lundi 20 décembre (1909) amène ces visiteurs auxquels se sont joints, entre autres, Thomas Chapais, membre du Conseil législatif, Ernest Lapointe, député à Ottawa, et le notaire Louis-A. Dupuis élu pour Québec le 1er décembre pour succéder à Rodolphe Roy devenu juge. Mgr Paul-Eugène Roy est arrivé la veille. Après la visite de l'Ecole, banquet au Collège, sans discours. (70 convives sont réunis dans le grand parloir.) Mgr Roy préside, encadré de sir Lomer Gouin et du ministre Caron. C'est ensuite séance solennelle avec adresses et réponses : M. Ludger Dumais, supérieur du Collège et de l'Ecole, et S. G. Mgr Roy ; M. Dumais encore et Sir Lomer ; Joseph Pasquet, président des élèves de l'Ecole, et l'hon. Caron. M. Narcisse Proulx, curé de St-Evariste, fait l'historique du Collège ainsi que de l'Ecole qu'il a dirigée. Extrayons ce passage : "Mais après 1850, nos pauvres habitants furent surpris par la disette ; la terre fatiguée leur refusa ses fruits, et le dimanche, à la porte de l'église, l'on entendait les voix vanter l'âge d'or du passé et se plaindre de la terre qui ne donnait pas les moyens de vivre, de la terre qui mourait." (Tableau saisissant mais qui démontre que l'on demande tout au sol sans d'abord lui fournir les éléments propres à le faire rendre au centuple.) Ce fut conséquemment l'émigration, puis le cri d'alarme du clergé.

A la messe, le lendemain (21 déc.), Mgr Roy officie assisté de Mgr Majorique Bolduc et de MM. François Blanchet et Arthur Lapointe, professeurs au Collège.³⁶⁶ M. Dominique Pelletier, curé de Bienville et ancien supérieur du Collège, prononce l'homélie.³⁶⁷

Gouin, Caron et quelques autres personnages visitent à nouveau l'Ecole d'agriculture ; le Premier Ministre et le Ministre de l'Agriculture renouvellent les engagements qu'ils ont pris la veille à l'endroit de

366. Note de l'A. : M. Lapointe, futur aumônier de l'Académie commerciale de Québec et qui sera aumônier du premier syndicat canadien de Journalistes fondé par les reporters de l'Action Catholique à l'été de 1935.

367. Note de l'A. : Les renseignements sur la célébration du cinquantenaire sont tirés de l'Histoire du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, et du Rapport du cinquantenaire présenté le 19 mars 1910.

l'institution fondée par l'abbé François Pilote. Ce ne sera pas promesse en l'air car l'École d'agriculture sera agrandie dès l'année suivante (1910).

En 1909 il s'est fait dans la paroisse, 82 baptêmes (diminution sur l'année précédente), 15 mariages et 42 sépultures. La reddition des comptes fait voir que la dette de la Fabrique est de \$16 550; Louis-Alfred Paquet et Emile Saint-Onge sont les plus gros créanciers : \$5 000 et \$3 700, respectivement. Le *bédeau* a gagné \$306.28, l'organiste \$150 et le souffleur de l'orgue \$48. En 1909, c'est la paroisse Saint-Ambroise qui a eu son église incendiée.

1908 avait été l'année de Québec par la célébration de son tricentenaire. 1910 sera l'année de Montréal par le congrès eucharistique mondial. A Ste-Anne l'élection municipale, les recommandations aux prières, les publications de bans et la mort du cheval de Germain Lagacé sont les faits qui figurent aux prônes des trois premières semaines de l'année. Mais le 23 janvier, le Curé s'élève contre l'état de malpropreté de l'église. C'est une honte, dit-il : on ne voudrait pas passer une journée dans une maison dont le plancher est aussi sale; il y a des endroits dégoûtants. La négligence de parents à envoyer leurs enfants à l'école régulièrement provoque aussi les remontrances du Pasteur. Par contre, M. Miville félicite les familles qui ont aboli l'usage "d'offrir un *petit coup* à l'occasion des fêtes du Jour de l'an" et même aux noces. D'autres se croiraient déshonorées de n'avoir plus le petit verre à offrir. On se trompe : dans les meilleures maisons de la paroisse et chez les gens les plus distingués on ne vous offrira pas de petit coup. Ces gens restent au haut de l'échelle. Par opposition, "Nos ivrognes, ils s'en donnent de ce temps-ci. C'est l'époque de leur ferveur (...) Il viendra un temps où vous solliciterez une goutte d'eau pour rafraîchir votre langue brûlée par un feu qui ne s'éteindra pas." Ces scandaleux devraient songer que la malédiction qui pèse sur leurs pareils est peut-être proche. Par ailleurs (toujours au prône du 23 janvier), des voleurs ont été à l'oeuvre à L'Islet; ils auraient été à Ste-Anne hier. Si l'on voit des individus à l'allure suspecte, que l'on indique au Curé "la route qu'ils ont passé".

En réponse à la demande de M. Miville le secrétaire-trésorier Albert Potvin communique (4 mars) que l'évaluation des biens-fonds imposables est de \$607 899 tandis que les propriétés non imposables (église et dépendances, couvent, collège, maisons d'école et terrains) sont évaluées à \$405 650. En 1909, le Conseil a dépensé \$13,313.49 pour fins municipales, tandis que les déboursés pour fins scolaires ont été de \$2 033.22 dans la municipalité scolaire no 1 et de \$1 047.67 dans la municipalité no 2.

Encore la picote

La picote fait des ravages ici et là dans la Province. A la date du 4 mars, le Conseil municipal décrète de nouveau que le directeur du Bureau d'hygiène devra aviser les dirigeants de maison d'enseignement et

les institutrices de ne tolérer la présence d'aucun écolier ou employé qui n'a pas déjà eu la picote, qui n'a pas été vacciné ou chez qui le vaccin n'a pas réussi; les personnes dans ce cas doivent être vaccinées au plus tôt.

Applaudissons à cette exhortation du Pasteur le 10 avril: faire la charité à ses coparoissiens sans se demander s'ils le méritent. Le 5 mai, jour de l'Ascension, conférence au Collège sur les Prévoyants du Canada.³⁶⁸ Edouard VII est mort à Londres le 6 mai, "à minuit moins un quart", à l'âge de 69 ans 6 mois. Les catholiques n'ont qu'à se féliciter des rapports qu'ils ont eus avec lui, commente le Curé qui vante du souverain "son amour de la paix et son esprit de conciliation." (On n'est pas rendu à 1914, il est vrai.) L'Eglise ne fera pas de prières publiques pour le roi protestant, mais elle ne défend pas de prier pour lui dans le particulier. Le Prince Galles accède au trône sous le nom de George V. M. Miville rappelle qu'il est venu deux fois au pays, la dernière fois pour le tricentenaire de Québec. Le Curé commente: "Il s'est montré très sympathique, il a parlé *en français*." On chante le *Te Deum*.

Le dimanche 22 mai, M. Lucien Leclerc, ordonné prêtre la veille, chante sa première messe. Le soir, les paroissiens sont invités au collège pour une séance de vues animées portant sur les fêtes de Québec. Le dimanche suivant, le Père Langlais, supérieur des Dominicains à Québec et enfant de la paroisse, quête à l'église; il a prêché la retraite des enfants de la 1ère communion. 8 jours après, le Curé a oublié la quête pour le Congrès eucharistique; reprise le dimanche suivant. Par ailleurs, la paroisse montre peu d'ardeur pour la collecte de la Saint-Jean-Baptiste.

Le Congrès eucharistique

M. Miville parle longuement du Congrès eucharistique qui se déroulera à Montréal au début de septembre. Plusieurs paroissiens de Ste-Anne y participeront. Auparavant, un congrès de tempérance sera tenu à Québec du 31 août au 4 septembre. Le cardinal Vanutelli, délégué papal au Congrès eucharistique, sera présent à une des séances. A côté de ces grands événements la vie quotidienne se poursuit dans la paroisse avec, hélas! les "vols et brigandages dans les jardins par les enfants et les jeunes gens".

M. Georges Miville est curé de Ste-Anne depuis un peu plus d'un an. Le 28 août, il fait part de sa nomination comme inspecteur des maisons d'éducation religieuses; on est prié de régler au plus tôt ses comptes avec lui. Son dernier sermon porte sur le jugement dernier. Le vicaire

368. Note de l'A.: Quand les dirigeants de l'entreprise se présenteront au Comité des bills privés (1930 ou 1931) pour se faire autoriser à réduire la rente, le ministre libéral Jos-Nap. Francoeur leur fera observer qu'ils ont été plutôt les imprévoyants du Canada. Ils ne faisaient que répéter une expérience française. Toutefois, ils avaient récolté du premier coup plus que leur mise de fonds de 20 ans. La rente n'est plus que de \$6 depuis lors.

Alfred Boulet informe les paroissiens (4 septembre) que "Monsieur le Curé avait désiré vous adresser la parole avant de vous quitter". Mais "Il est incapable de le faire aujourd'hui. Il me charge de vous dire qu'il n'oubliera pas les paroissiens de Sainte-Anne dans ses prières et vous demande en retour un petit souvenir auprès du bon Dieu." C'est ensuite la lecture "du grand prône".

M. Charles-Edouard Gagné succède à M. Miville. Nouvelle calligraphie au Cahier des prônes le 11 septembre. Ce n'est que le dimanche suivant pourtant qu'apparaît la signature de "Charles Gagné curé". Le nouveau Pasteur est originaire de Saint-Isidore de Dorchester; il y est né le 12 octobre 1856, du mariage d'Alexis Gagné et d'Esther Bilo-deau, cultivateurs. Après ses études au Collège de Ste-Anne et au Séminaire de Québec, il est ordonné prêtre le 7 juin 1884, par Mgr David Racine. Il est tour à tour vicaire à Lambton (1884) et à Deschambault (1884-1889) puis professeur à son alma mater (1888-1889). Après deux années de repos (1889-1891), il est aumônier de l'Hôpital général d'où il passe au monastère des Ursulines en 1900.

Réunis en assemblée le 2 octobre, les marguilliers disent à M. Miville, dans une résolution, "tout le regret qu'ils éprouvent de son départ, considérant qu'il est malheureux pour la paroisse que son état de santé l'ait forcé à abandonner la direction, car, par son tact et son jugement, il a pendant ses dix-huit mois de curé rendu de multiples services à ses ouailles". Tous l'avaient en haute estime et forment des vœux pour son complet rétablissement "afin qu'il puisse donner la plénitude de ses capacités à ceux dont le soin lui est confié". Ses paroissiens se consolent à la pensée que "leurs enfants auront le bonheur de profiter de ses grandes qualités d'éducateur". Pareil témoignage dispense de tout autre commentaire. A la même occasion, les marguilliers, au nom des paroissiens, souhaitent la bienvenue à M. Gagné.

M. Boulet n'est pas longtemps vicaire après l'arrivée du nouveau curé. Les paroissiens apprennent (8 octobre) qu'il est remplacé par M. Mathieu. Quinze jours plus tard, la Société Saint-Jean-Baptiste tient, après les vêpres, une assemblée pour protester contre les blasphèmes du maire de Rome, l'athée Nathan. Le curé rappelle que le dimanche 6 novembre est l'anniversaire de la mort de M. Fraser; il engage ses paroissiens à ne point oublier leur ancien curé. Il leur enjoint ensuite qu'ils sont obligés en conscience de payer leurs dettes au pasteur et parle d'"Ignorance plus que crasse".

A Noël, après que les francs-tenanciers ont élu le nouveau marguillier, les membres du banc d'oeuvre se réunissent au presbytère: ils engagent Alice Richard pour remplacer Virginie Proulx comme organiste; ils décident d'acquérir le terrain du vieux cimetière du Haut de Ste-Anne puis de réparer convenablement le presbytère, le Curé étant autorisé à emprunter à cette fin. En 1910, les naissances ont repris le

rythme ancien : 91 ; il s'est fait 19 mariages et 47 sépultures. La dette est restée à \$16 550. Le salaire du bedeau profite : il a été de \$510 pour l'année.

A l'échelle du pays l'année 1910 a été remarquable par le Congrès eucharistique de Montréal et le discours retentissant du chef nationaliste Henri Bourassa. Le fait marquant de 1911 sera la défaite du gouvernement Laurier aux mains du conservateur Robert Borden secondé indirectement au Québec par la montée du mouvement nationaliste dont plusieurs des candidats élus sous sa bannière se montreront bientôt plus attirés par l'assiette au beurre que par la défense des intérêts de leurs compatriotes. Le scrutin a lieu le 21 septembre : Ernest Lapointe voit sa majorité de 314 voix réduite à 86 voix par Adélarde Potvin, son adversaire de 1908. En attendant, les cultivateurs s'occupent de leurs affaires, sous la poussée de l'École d'agriculture : le 24 mai, il y a leçon pratique sur la culture du maïs à la ferme expérimentale. Ste-Anne possède sa société pomologique.

Le curé semble aimer les changements : en février, il a accueilli un nouveau vicaire : M. Dumas, originaire de Saint-Roch des Aulnets. Le nouveau Pasteur, notons-le, a ramené la pratique des notes de prône très laconiques et d'une orthographe lamentable. Par ailleurs, les comptes n'auront plus la belle tenue de ceux de M. Fraser. Quoi qu'il en soit, il engage les paroissiens (28 mai) à "dire toute la vérité" lors du recensement fédéral. Qu'est-ce que le Roi a fait encore pour qu'on lui chante le *Te Deum* le 25 juin ? Le pèlerinage à Ste-Anne de Beaupré ; la mort de Mgr Joseph Sirois, curé du Cap Saint-Ignace (prône du 22 oct.) ; "Deux enterrements ce jour" (sans autre indication que le 2 novembre) ; voilà les principaux articles du menu pastoral depuis le mois d'août. Toutefois, on apprend qu'il s'est fait durant l'année, 96 baptêmes, 15 mariages et 74 sépultures dont la moitié était pour des enfants. A Noël, Adolphe Guy est engagé comme bedeau à raison de \$400 par année "pour faire tout ce qui est considéré comme ouvrage du bedeau à la satisfaction du curé" et qu'il "est révocable à un mois d'avis si le curé ou la fabrique n'est pas satisfait de sa conduite ou de son travail" ; il entrera en fonction le 1er janvier.

Mouvement de la population

La population fluctue à Ste-Anne au début du siècle. Le 1er octobre 1911, elle est de 2 449 âmes (1 984 communicants) réparties dans 456 familles. Il est parti 12 ménages depuis un an, mais il en est arrivé 18. La paroisse compte 180 familles de cultivateurs et 276 emplacitaires. Détails intéressants, on dénombre au Couvent-Hospice 13 religieuses (le Curé n'en nomme que 12 toutefois) ; 4 dames pensionnaires ; 12 vieilles infirmes ; 40 élèves internes (12 de Ste-Anne) et 120 externes. De son côté le Collège abrite 24 prêtres, 3 serviteurs et 6 servantes ; les religieuses de la Ste-Famille sont au nombre de 24. La fluctuation de la population est assez curieuse : au relevé de 1912, on constatera

qu'en 12 mois il sera parti 23 familles et qu'il en sera venu 25 nouvelles. La paroisse dénombrera alors 2 463 âmes (1 960 communiants) et 460 familles, dont 190 de cultivateurs; par rapport à 1911 ce sera une augmentation de 4 familles groupant 14 personnes.

Il ne semble pas que la fromagerie des Gendron père et fils ait cessé de fonctionner. La production laitière a-t-elle augmenté au point qu'il faille une nouvelle fabrique? Quoi qu'il en soit, les cultivateurs sont convoqués à l'École d'agriculture dans ce but, le lundi 5 février. Mentionnons sans plus que Arthemise-Thérémine P... se marie.

A Québec, en 1912, Mgr Paul-Eugène Roy, l'abbé Stanislas Lortie³⁶⁹, Adjutor Rivard et quelque autres préparent activement le premier congrès de la langue française. Alors qu'il fait 25 degrés sous 0 le 17 mars, M. Gagné annonce que Monseigneur et M. Lortie seront au Collège mercredi. C'est assez, cette température, pour que la langue colle au palais même chez ceux qui parlent correctement leur idiome. Au Congrès de 1912, M. Wilfrid Lebon, porte-parole du Collège de Ste-Anne, présentera un travail sur l'enseignement des lettres au Canada. Trop humble, dans son histoire du Collège il omettra d'indiquer que le préfet des études c'est lui.

Ste-Anne de la Pocatière a l'habitude des belles cérémonies religieuses. Elle en connaît une autre le dimanche 28 avril alors que Mgr Bégin élève à la prêtrise MM. Zéphirin Raymond et Evariste Boucher. M. Gagné note seulement: "sermon par M. Alfred Boulet — Belle cérémonie". Le lendemain, MM. Raymond et Boucher disent leur première messe à l'église et au couvent, respectivement. Il y a indulgences pour les parents jusqu'au 3e degré, et 7 ans et 7 quarantaines pour tous les participants. Sujet profane: l'élection provinciale est fixée au mercredi 15 mai (1912). On ridiculiserà Maurice Duplessis au sujet de sa prédilection pour le mercredi. Rigole-t-on à l'époque quand sir Lomer choisit ce jour-là pour le scrutin? Le dimanche précédant ce dernier, le Curé met en garde contre "la bière", "la traite" et parle de l'"engagement des candidats". L'avocat Adolphe Stein l'emporte par 108 voix sur son confrère conservateur Jules Langlais. Ste-Anne sera bien représentée au Congrès de la Langue française: il y a 86 inscriptions à la date du 2 juin. Le Couvent célèbre ses noces d'or en 1912. A cette occasion, Mgr Bégin chantera la messe et donnera le sermon le mercredi 31 juillet. Le soir, séance publique au Collège. Les examens des écoles ont été améliorés; si un plus grand nombre de parents y assistaient, "nos écoles seraient bonnes". Lettre circulaire de Mgr Bégin (7 juillet) au sujet des incendies de Chicoutimi, siège épiscopal de son ancien diocèse.

369. Note de l'A.: M. Lortie, l'auteur des trois volumes de philosophie que les écoliers de mon époque auront à étudier (en latin, s'il-vous-plait.) J'étais trop jeune pour suivre le Congrès de 1912. J'ai vécu celui de 1937 par contre: le gouverneur Leche, qui ne parlait pas un mot français, y représentait la Louisiane. Malin, le chef de l'information coliffa le compte rendu du Canada de ce titre: "Le Gouverneur Leche au congrès de la langue". Les Journaux avaient encore de l'esprit à l'époque...

(la quête du dimanche suivant rapportera \$20.50 au fonds de secours.) On y a mis le temps : le 14 juillet, la paroisse approuve à l'unanimité la proposition de relever les corps du cimetière attenant à l'église et de les inhumér au cimetière des Pins; la Municipalité pourra prendre la terre de l'ancien champ des morts pour améliorer la route de la Station. Mgr F.-X. Bossé, décédé le 28 juillet à l'âge de 73 ans, est recommandé aux prières le 11 août. La bénédiction de la nouvelle Ecole d'agriculture (le 26)³⁷⁰ et la soirée de la bonne chanson que Deniau (ne serait-ce pas plutôt Daigneault?) donne au Collège le 27 font le sujet des principales annonces du mois d'octobre. (Tous les événements d'octobre ne se ressemblent pas.)

“Alcool trois fois meurtrier”

A l'instar de ses prédécesseurs, le curé Gagné en a contre la présence de la croix en avant du cercueil de certains défunts. Il dit à ce sujet : “J'espère qu'on comprendra qu'il n'y a pas avantage à porter une croix de tempérance devant le cadavre d'un homme qui l'a méprisée toute sa vie; cela peut satisfaire la vanité des vivants, mais le mort doit en gémir dans l'autre monde.” Qui sait? M. le Curé. Il dira le 3e dimanche de l'Avent ce que les médecins pensent de l'alcool. (Ce sera avant la brochure du Dr Ls-Philippe Roy : “Alcool trois fois meurtrier”.) A la Messe de minuit les fidèles sont à même d'admirer une crèche neuve. La dette de la Fabrique a été portée à \$19 550, la restauration du presbytère ayant coûté \$3 989.16. On ne se prépare pas des lendemains qui chantent.

Au début de 1913 le curé Gagné appuie ses souhaits sur le mot de S. Paul : “La paix soit avec vous avec la grâce de Dieu par Notre Seigneur Jésus-Christ”. Prévoit-il déjà les graves événements de l'année suivante? C'est le grand calme à Ste-Anne. Le 1er dimanche de carême (9 février), le Père Emile Langlais, o.p., termine la prédication qu'il a inaugurée mardi. “Tout le monde est content”, commente le Curé. Le 2 mai, vient la lecture de la lettre en marge du jubilé sacerdotal de l'archevêque Bégin. En janvier il y a eu le mariage des Français Joseph Pasquet, professeur à l'Ecole d'agriculture, et Marthe Perraudin. Le 27 mai, c'est l'union du marchand Salomon Khazoom et de Wabia Maly Raleschida, originaires tous deux de Mardin en Turquie d'Asie. Ces nouveaux venus sont bien ancrés à Ste-Anne. Quant à ce qui est du professeur Pasquet, il lui faudra répondre à l'appel de son pays l'année suivante. De son côté le professeur belge Robert-Louis-Hector Leboucq épouse, le 19 août, Marie-Alice Richard, fille de l'arpenteur François Richard.

370. Note de l'A. : Les 42 élèves sont entrés dans la nouvelle Ecole, le 27 février (1912).

C'est un visiteur important que Ste-Anne reçoit en juin : le chevalier-commandeur Alphonse Desjardins "venu gratuitement". Il vient fonder la Caisse populaire.³⁷¹ Succès inespéré : 160 sociétaires et achat de 422 parts sociales. "3 pater et 3 ave", écrit le Pasteur. A son prône du 29 juin, il se dit heureux de cette réussite. Le gérant Dionne commencera mardi (1er juillet) à transiger avec les sociétaires. C'est de nouveau Mgr Bégin qui fait la visite pastorale. Il arrive le samedi 21 juin. Il alloue les comptes de la Fabrique et félicite celle-ci pour les réparations au presbytère, mais il exprime le désir que les corps du cimetière de l'église soient transportés à celui des Pins. Les paroissiens sont avertis (prône du 17 août) que le pèlerinage à Ste-Anne de Beaupré n'est pas une excursion. Le Curé s'adresse à ceux qui, dit-il, au lieu d'un livre de piété ou d'un chapelet, emportent une bouteille d'alcool ; ils lui feraient grand plaisir en restant chez eux.

Le Congrès de la langue française ; le mandement sur le journal *Le Pays* ; la "bonne presse", la bibliothèque : autant de sujets qui retiennent l'attention du Curé à ses prônes. M. Gagné produit (19 octobre) le résultat de son recensement : 2 595 âmes (2 023 communicants) ; 476 familles (192 cultivateurs et 284 emplacitaires) ; 10 familles sont parties mais il en est venu 27. Il serait intéressant de savoir d'où proviennent ces gens. Est-ce le résultat de la campagne qui est menée en Nouvelle-Angleterre pour le rapatriement des nôtres ? Très certainement pour une part. On dénombre au Collège 23 prêtres, 3 diacres, 3 serviteurs et 5 servantes ; 4 prêtres, 1 jardinier et 1 servante à l'Ecole d'agriculture, tandis qu'il y a au Couvent 13 religieuses, 50 élèves pensionnaires, 70 demi-pensionnaires et 60 externes, plus 27 résidents à l'Hospice ; les religieuses de la Ste-Famille sont au nombre de 27.

Un jubilé cette année encore : il prend fin le 8 décembre. Ce jour-là, M. Lapointe, inspecteur diocésain des couvents, donne le sermon : c'est donc que le chanoine Miville est passé ailleurs. De fait, il fonde en 1913 l'Ecole apostolique, à Québec. L'afflux de nouvelles familles produit son effet : 112 naissances (un record) ; il s'est fait par ailleurs, 19 mariages et 49 sépultures. Le docteur Isidore Pageau, enfant de la paroisse, exerce maintenant la médecine à Ste-Anne. La reddition des comptes révèle que la Fabrique a réduit de \$700 sa dette ; mais le Curé lui a prêté \$1 400. Le 1er janvier, il y avait \$1 262.36 en caisse. Les bancs ont rapporté \$1 657.95 en 1913. Le Cahier des prônes n'y a pas fait allusion, mais la Paroisse a accueilli M. P. Shaienks comme vicaire ; il dirige les Enfants de Marie.

"En avant, les braves !"

Et voici que l'on entre dans 1914, l'année de la première Grande Guerre. La tuerie durera quatre ans. Laurier ayant posé le précédent à l'occasion de la guerre du Transvaal (elle avait débuté en 1899) pour

371. Note de l'A. : Le commandeur Desjardins a fondé la première Caisse populaire à Lévis en 1900 ; l'année suivante, c'était la fondation de la Caisse populaire de Québec, en la paroisse Saint-Jean-Baptiste.

sauver les mines de cuivre et de diamants de lords anglais, le Canada, sous le gouvernement d'union formé par les bleus et les rouges mais sans le concours de Laurier et de la plupart des députés québécois, participera largement au conflit, imposant même le service militaire, mesure qui entraînera des troubles à Québec durant la semaine sainte de 1918. L'Angleterre entre en guerre le 4 août, le Parlement canadien s'empresse de voter cinquante millions pour organiser l'Armée. "C'est la première goutte d'eau dans le torrent", écrira Mgr Lebon. La pression croîtra constamment pour que la colonie canadienne accentue sa contribution en hommes et en argent. Destin tragique du pays protégé par un empire quel qu'il soit ! Quand le conflit prendra fin à Rethondes le 11 novembre 1918, rien ne sera réglé : le traité de paix qui suivra portera en germe la guerre plus dévastatrice encore qui éclatera le 1er septembre 1939 et durera jusqu'au 12 mai 1945 en ce qui concerne l'Europe. (le Japon signera la paix le 2 septembre.)

Au début de l'année 1914, M. Gagné se contente de faire la guerre au péché. Le 1er dimanche de carême (1er mars), il s'attaque à la sensualité, à la gourmandise surtout chez les enfants dévoreurs de bonbons ("on mange à tout propos, on se tue et on tue les enfants"). Par ailleurs, il faut mettre de l'ordre dans sa vie : se lever à heure fixe ; il faut "éviter les péchés de la langue" ; dans un autre ordre d'idée, penser à la mort et faire son testament.

En l'église de Ste-Anne le dimanche 26 avril, M. Arthur Lizotte, fils d'Elisée, est fait prêtre en même temps que MM. Fortin et Boucher. Le premier dit sa première messe dans sa paroisse, le lendemain. Comme leurs compatriotes les paroissiens de M. Gagné se réjouissent de l'élévation de Mgr Bégin au cardinalat. (prône du 3 mai). Ce jour-là, le docteur Alphonse Sirois fait savoir qu'il abandonne la médecine et passe sa clientèle au docteur (Maurice) Dolbec, originaire de Saint-Casimir, qui arrivera durant la semaine. L'Archevêque de Québec reçoit le chapeau cardinalice le lundi 25 mai : *Te Deum* dans les églises du diocèse, le dimanche suivant. La célébration de la Saint-Jean-Baptiste est bien établie à Ste-Anne. La retraite de 8 jours prêchée par les Pères Géna et Bélanger se termine le dimanche soir 26 juillet. (sans doute avec le défenseur de la foi et l'avocat du diable, comme c'est la coutume) Le Curé exprime sa satisfaction : "Je suis très content et j'espère que le bon (Dieu) l'est aussi." Les prédicateurs reviendront l'an prochain pour le renouvellement.

À 1 500 lieues . . .

M. Gagné commente (dimanche, 9 août) la déclaration de la guerre. Il engage les paroissiens à prier, à faire pénitence et "à *se tenir tranquille* car il n'y a pas de danger pour nous : ne pas croire toutes les histoires qu'on va inventer ; nous sommes à 1 500 lieues de la guerre".

La première victime canadienne du conflit sera un pauvre cheminot (ou chemineau) qui, le 9 août, reçoit une balle en plein coeur pour avoir continué de franchir le pont du chemin de fer à la Rivière-Ouelle.³⁷²

Mais la grande victime, après l'archiduc François-Ferdinand assassiné à Sarajevo le 28 juin (1914), est Sa Sainteté Pie X : il décède le 20 août. "La guerre l'a tué." commente avec justesse le curé Gagné.

Le 31 août, première messe de M. Pantaléon Thiboutot, fils d'Octave Thiboutot, de Ste-Anne. (Il vivra peu ensuite : âgé de 27 ans, il est recommandé aux prières le dimanche 4 octobre.) Conseils judicieux du Pasteur (6 septembre) à l'occasion de l'ouverture des classes ; après la messe, chant du *Te Deum* en reconnaissance de l'élection de Benoît XV. Le cardinal Bégin est arrivé à Rome seulement pour le couronnement.

A Ste-Anne, la femme du maire Sirois prend la tête du mouvement d'aide aux familles de militaires, à la Croix-Rouge, etc. La première collecte rapporte \$200. (13 septembre, "jour des fleurs") Par la suite, "Madame la Mairesse" recueillera des dons pour le Comité France-Amérique.

La guerre en Europe ne ralentit pas l'essor de l'École d'agriculture : le 27 août (1914) débute la construction de l'annexe. Le 8 octobre, l'institution aura son propre conseil de direction formé du supérieur Ludger Dumais et des abbés Auguste Boulet, Noël Pelletier et Honorius Bois.

M. Gagné fait connaître (4 octobre) la situation démographique de la paroisse. La population est de 2 685 âmes (2 100 communiants) réparties dans 491 familles dont 195 de cultivateurs. 13 ménages sont partis, mais il en est venu 33 pour compenser. La crainte de la "chair à canon" que dénonçaient les conservateurs à l'époque de Laurier ne joue pas encore car il y a eu, en 1914, 95 naissances ; les mariages et les sépultures se sont chiffrés par 8 et 49, respectivement. Le Curé a assurément quelque aisance car il a prêté cette fois \$1 000 à la Fabrique. Le procès-verbal de la reddition des comptes pour 1914 est le dernier acte de cette nature que signe M. Gagné. En effet, il quittera Ste-Anne à la fin de mai.

Nous sommes en 1915. Qu'est-ce que cette note au prône du 7 février : "Centenaire de la poise" ? Si c'est "paroisse" qu'il écorche de la sorte, le Curé indique sans doute le 2e centenaire de l'ouverture de la chapelle du Haut de Ste-Anne. 8 jours après, il engage les cultivateurs à être de la Société d'agriculture ; il pense à l'exposition de légumes et de fruits que, de concert avec les producteurs de la circons-

372. Cf. Mgr Lebon : *Histoire du Collège*, (. . .), tome II, p. 262.

cription de L'Islet, ils auront le 23 septembre. On peut présumer que le jeune professeur Georges Bouchard est l'initiateur. Le vice-roi Evariste Leblanc se déplacera pour cet événement.

En 1915, le cardinal Bégin célèbre ses noces d'or sacerdotales. C'est vraisemblablement ce qui l'a amené à ressusciter le chapitre métropolitain de Québec. Voici que le curé Charles-Edouard Gagné annonce (2 mai) son départ. Son successeur sera M. Edouard Martin, curé de Ste-Perpétue. A la Pentecôte (23 mai), M. Gagné précise qu'il partira mardi, à 10½ heures et que son successeur arrivera le même jour. Le Maire veut faire les adieux de la paroisse après la messe : ceux qui le désirent pourront rester dans l'église.

Le bal et l'église

M. Bernard-Edouard Martin, qui s'amène au presbytère de Ste-Anne, est curé de Ste-Perpétue depuis 1899 et missionnaire agricole depuis 1903. Fils de Bernard Martin, forgeron, et d'Eugénie Lebel, il est né à St-Denis de Kamouraska le 29 décembre 1869. Il a étudié à Ste-Anne. Mgr Bégin l'a ordonné prêtre à Beauport, le 4 août 1895. Il est d'abord vicaire à St-Georges de Beauce (1895-1897) et à Notre-Dame-du-Portage (1897-1899).

Le nouveau Curé prononce son "sermon d'entrée" le 30 mai. Ses notes de prône qui rappellent les hiéroglyphes de feu M. Fainchaud, laissent le plus souvent l'historien sur son appétit. Tout de même, il y a eu retraite paroissiale car le Curé félicite ses ouailles. Mais les fruits n'ont pas porté également puisque le Pasteur inscrit : "Je ne suis plus au bal — qu'on s'habille pour venir à l'église." Son Eminence sera à Ste-Anne : "qu'on pavoise sobrement." (prône du 25 juillet. On avait cru que le Cardinal était venu pour "ordination mardi". (29 juin) Les malades, les ivrognes, les jeunes gens de bonne famille qui encouragent ces gens-là, les bons et les mauvais pauvres (peut-être plus importants que les bons et les mauvais riches?), "les petits sacs de voyage", voilà autant de têtes de chapitre.

Peu ordonné dans ses notes de prône, M. Martin n'est pas trop vite en affaires. Arrivé le 23 mai, il préside le 22 août seulement la première réunion des marguilliers : c'est pour formuler officiellement à M. Gagné les regrets que les paroissiens ont ressentis à son départ, mais aussi pour le féliciter d'avoir été fait chanoine. Faisant d'une pierre deux coups, les membres du banc d'oeuvre adressent leurs vœux à M. Miville.

La Corporation du Collège fait bénéficier la Station et le Village de son réseau d'aqueduc. Le Conseil se réunit en assemblée spéciale (14 oct.) et convient de ne point taxer l'installation pendant 4 ans à condition que le propriétaire fournisse gratuitement, pendant cette période, l'eau "pour un abreuvoir public au coin de la sacristie et pose à ses frais

un *hydran* sur le tuyau de 4" qui longe l'église des côtés nord et nord-est (. . .)." En 1915, le Conseil est formé du notaire Louis Bérubé, maire, et des conseillers Louis Pelletier, Louis Maurais, Henri Pelletier, Adé-
lard Drapeau, Philippe Anctil et Marius Martin, tandis que le notaire Louis-A. Dupuis est le secrétaire-trésorier. La Fabrique agréée, le 30 suivant, et autorise le Curé à acquérir les boyaux et autres articles nécessaires.

Chose curieuse, en douze mois la population a diminué de 53 âmes et il n'y a qu'une famille en moins. Il s'est pourtant fait 107 baptêmes; par contre, il y a eu 54 sépultures dont 18 d'enfants. Dans un autre domaine, la Fabrique a remboursé \$2 400 de sa dette qui est maintenant de \$16 350.

La guerre se déroule au loin. Tout de même, on a hâte que cela finisse, d'autant plus que les Canadiens sont frappés dans leur chair et dans leurs biens. Dévoreuse par sa nature la guerre, il faut bien qu'elle engouffre les vies humaines si elle veut avoir fait en 4 ans dix millions de tués, six millions d'humains blessés mortellement et trente millions de mutilés. Chez nous, le service militaire n'est pas obligatoire, mais la pression s'accroît de la part de la belle-mère. Gare aux pauvres hères qui vont s'enivrer à Québec ou à Montréal: ils sont à peu près certains de se réveiller le lendemain "volontaires" dans l'armée de Sa Majesté. J'aimerais bien qu'on levât le voile un jour sur ce bruit de liquidation de soldats canadiens en Angleterre, dans les débuts du conflit, sur les ordres d'un certain major-général canadien-français.

La chasse aux conscrits

Le service militaire obligatoire viendra l'an prochain (1917). Les campagnes verront, comme les villes, les "G.M.P." dans la chasse aux conscrits, baïonnette au canon. Comme cela se répétera à l'autre guerre, des gens useront de délation pour de l'argent, ou parce qu'ils ne digéreront pas que le garçon du voisin ne soit pas sous les drapeaux de la fière Albion, le Canada devant attendre longtemps avant de se donner un signe distinctif.

Nous sommes en 1916. A Ste-Anne, les francs-tenanciers doivent élire un successeur à Alphonse Dionne que la maladie empêche de rester en fonction: Napoléon Bélanger est élu le 12 mars. L'exhumation des corps du cimetière appartenant à l'église met du temps à aboutir. A la même réunion, la décision est enfin prise d'utiliser le cimetière des Pins à cette fin. (On s'entend, le 1er octobre, "sur la manière de déplacer l'ancien cimetière": le travail sera fait par corvées; la muraille sera cédée au Collège et la terre sera transportée au sud du Couvent. Le 5 novembre enfin, approbation de ce qui a été fait et de poursuivre le travail sans attendre le printemps. A son prône, le Curé fustigera "les peureux et les

lâches". Mgr Lebon dit que l'on a exhumé le 3 octobre, les restes des quelque 5 000 défunts, dont 2 miliciens de 1812, enterrés près de l'église, à compter de 1799.)

Le Collège s'est donné l'électricité en 1915. Au début de l'année suivante, la Fabrique dote le presbytère de cette commodité. Le 18 avril, les marguilliers autorisent le paiement de \$330.44 au Collège pour l'installation; les électriciens sont payés \$2 et \$1.50 par jour. Peu après, l'église et la sacristie furent aussi éclairées à l'électricité; c'est probablement cela la dépense extraordinaire de \$3 745. La Fabrique a aussi payé \$43 pour les lampes et l'installation.

On comprend que la longueur de l'office le dimanche des Rameaux fasse supprimer le sermon. Mais pas davantage d'instruction à Pâques. Dans le domaine civil par contre, on parle beaucoup car il y a élection le lundi 22 mai (1916): Adolphe Stein y porte sa majorité à 973 voix, l'emportant cette fois sur le cultivateur Louis-M. Castonguay, de Ste-Hélène. La veille, le Curé a fait ses recommandations, parlant d'assemblée politique, de "votation", de *boisson*, de chicane, et du serment. Il fait ensuite écho à la célébration des noces d'argent sacerdotales du chanoine Ludger Dumais. Le Supérieur du Collège chante la messe, assisté des chanoines Georges Miville et Charles Gagné, anciens curés de Ste-Anne. A la réunion que 96 paroissiens tiennent ce jour-là (21 mai), 83 d'entre eux décident de faire disparaître l'ancien presbytère qui est resté à côté de l'église. (Il est vraisemblablement utilisé comme salle publique. Le cardinal Bégin approuvera la décision, le 27 septembre.) L'élection du 22 mai a entraîné des "désordres de boisson". M. Martin revient sur le sujet les dimanches qui suivent l'*Ascension*. En juillet, le Père Robichaud prêche la retraite. La Ligue du Sacré-Coeur existe à l'époque.

Succession d'épreuves

L'église en pierre du Haut de Ste-Anne avait été lourdement endommagée par le feu en 1766. Depuis lors la Paroisse avait été préservée d'épreuves de cette nature. Mais voici que 1916 marque le début d'une série de désastres qui frapperont durement le Collège et la Paroisse, à tour de rôle.

Le mercredi matin 2 août (1916), toute la population est alertée lorsque le feu éclate à l'usine du Collège, vers 5 heures 30. La conduite d'eau qui se rompt, à proximité du foyer de l'incendie, n'arrange pas les choses. Aucune possibilité de sauver l'immeuble, il faut même évacuer la résidence des religieuses : elle sera rasée tout comme l'usine. Les deux ailes anciennes du Collège restent intactes, mais la partie neuve porte les traces de l'assaut qu'elle a subi : toit défoncé et murs noircis. Les pompiers de Lévis ont été appelés à la rescousse (ce ne sera pas leur dernière intervention à Ste-Anne.)

Pour une fois, M. Martin met son laconisme de côté à son prône du dimanche suivant. Il fait revivre l'angoisse que les paroissiens ont connue devant le danger que le fort vent d'Ouest constituait pour tout le village. Les Soeurs de la Charité eurent l'inspiration d'épingler l'image du Sacré-Coeur sur la poitrine des sauveteurs. Quasi instantanément, le vent s'infléchit vers le Nord et perdit de la force. Le Curé estime que sainte Anne fut aussi pour quelque chose dans le phénomène. Il révèle "des faits d'audace inouïe, des dévouements héroïques" de la part des hommes et jeunes gens "bravant le feu, bravant la mort avec la plus complète indifférence et c'est pour le proclamer hautement qu'a été écrite la lettre suivante (. . .)." C'est la lettre du chanoine Dumais, dont M. Martin s'est largement inspiré dans ses *réflexions*.

Le Supérieur écrit : "On a été tout simplement héroïque pour sauver l'oeuvre de Painchaud, on est allé jusqu'à jouer sa vie. Des témoignages comme ceux-là nous réconfortent et parlent bien plus haut que les paroles les plus sympathiques."

Disons-le, les paroissiens de Ste-Anne ont montré en même temps qu'un beau courage un grand esprit de foi. Cela efface bien des erreurs humaines.

Voyage en "colonial"

Le cardinal Bégin assiste à la grand'messe le dimanche 13 août, et y prêche sur la prière. Un journal de Québec (*l'Action* très probablement) relate le voyage de Son Eminence parti de Lévis le samedi après-midi, en compagnie de plusieurs ecclésiastiques. A cause de l'affluence on a dû ajouter un wagon de classe coloniale. Le gros du matériel roulant

est utilisé pour transporter les soldats à Halifax. Le Cardinal et sa suite montent donc en wagon de seconde classe. Mis au courant, le contrôleur du train veut le faire passer en première, mais le Prince de l'Eglise décline par un "Nous sommes très bien ici" et poursuit son voyage en "colonial". A Ste-Anne où il est accueilli par le curé Martin et le supérieur Dumais, l'Archevêque visite d'abord le Collège, exprimant sa sympathie au personnel. Le lendemain, le Cardinal élève "aux ordres mineurs" MM. Alphonse Pelletier, Joseph Poulin, Epiphane Thériault et Adrien Bernier, tandis que Joseph Lallemand, Thomas Pelletier, Alphonse Guimont, Numa Boulet, Joseph Laforest et Stanislas Lord sont faits sous-diacres. Le dernier groupe est élevé au diaconat le lundi matin. Dans l'après-midi, accompagné de son secrétaire et du curé Martin, l'Archevêque parcourt 26 milles en automobile, traversant St-Pascal, St-Philippe, St-Denis et Rivière-Ouelle, "pépinière d'ecclésiastiques qui a fourni plus de cent prêtres distingués à l'Eglise canadienne". Les maisons sont pavoisées sur tout le parcours, fait observer le journaliste qui note que le Cardinal est âgé de 76 ans.

119 baptêmes, 24 mariages et 87 sépultures, voilà le bilan démographique pour 1916. Il a sûrement passé une épidémie pendant l'année. La population se chiffre par 2 791 âmes formant 506 familles dans lesquelles on dénombre 2 153 communians.

Au moment de pénétrer dans 1917, l'auteur sent dans son cou le souffle brûlant de la lino qui réclame inlassablement de quoi bouffer afin que l'histoire de Ste-Anne de la Pocatière soit publiée avant que les fêtes du tricentenaire soient entrées elles-mêmes dans l'histoire. Cela rappelle l'époque où, à *l'Événement*, le prote vous arrachait votre compte rendu page par page à l'heure de tombée (*dead-line*).

Plus encore que sa devancière, 1917 sera année d'affliction pour Ste-Anne de la Pocatière. N'anticipons pas. Notons pour l'instant que la paroisse possède sa société Saint-Vincent de Paul et que le Curé continue de dénoncer les "désordres généraux", spécialement dans les amusements des jeunes gens. Il se croit justifié d'intervenir: "Si on vous laissait faire, qu'est-ce que vous deviendriez? Ne croyez pas qu'on vous en veuille. C'est votre bien, votre avenir." C'est plus tard (4 mars) des remarques sur le travail, la culture intensive. L'abbé Philibert Grondin est venu parler de caisse populaire et de crédit agricole.³⁷³ M. Martin commente ses propos, disant que s'ils continuent, les cultivateurs vont se perdre.

Soucieux du bien-être de ses ouailles, le Curé appréhende le pire. (prône du 29 avril) "La saison qui s'annonce, dit-il, sera pour les pauvres gens une dure saison et qui sait si ce temps d'épreuve est près

373. Note de l'A.: Le Gouvernement fédéral finira par instituer le crédit agricole. Quant à eux Laurent Barré et l'U.C.C. réclameront un régime québécois. Devenu ministre de l'Agriculture, Adélar Godbout se dira non réfractaire, mais il ne le donnera pas, votant même contre son établissement. Maurice Duplessis instaurera le Crédit agricole provincial, une fois élu en 1936.

de sa fin. Qui sait si nous n'aurons pas même quelque chose de pire." Il recommande le travail, l'économie, la prudence; il y a les gens qui ne travaillent pas et ceux qui dépensent comme s'ils étaient riches. Il demande que l'on sème "un rang de patates pour les bons pauvres".

Le curé Martin a raison de se montrer anxieux. Borden annonce en Chambre (19 mai) que face à la faillite du volontariat, la loi de la conscription sera proposée bientôt. Dès le 11 juin, le chef du gouvernement d'union réalise son projet. "L'histoire canadienne aura connu peu d'heures plus graves", écrira Mgr Lebon.³⁷⁴

Le dimanche soir 3 juin (1917), il y a procession au cimetière des Pins et bénédiction du calvaire en bronze par lequel M. Martin a remplacé la vieille croix du chemin. C'est Mgr Paul-Eugène Roy qui fait la visite pastorale cette année-là. Au Livre de comptes et de délibérations il écrit (vendredi, 15 juin), sa satisfaction de la situation financière de la Paroisse : depuis le 1er janvier 1913, la Fabrique a payé \$5 225 sur sa dette qui est maintenant de \$14 325. Le revenu annuel est d'environ \$3 500 tandis que la dépense ne dépasse pas \$2 500. Le Coadjuteur recommande toutefois "une grande attention et un contrôle exact des chiffres dans la reddition des comptes". Deux jours après, les marguilliers décident d'améliorer et de renforcer le système de chauffage, d'aménager une salle "avec *closets* et éviers, planchers et cloisons à l'épreuve du feu, dans le soubassement de la sacristie". (Le Curé notera après coup que l'incendie du 8 décembre a rendu inutiles ces travaux; ils auront coûté au-delà de \$2 000.) "Ne pas être trop matériel" et "Ne pas trop présumer du travail de vos bras", inscrit M. Martin (prône du 17 juin). "Monseigneur" sera à Ste-Anne le mardi 17 juillet, mais on ignore pourquoi, 12 jours plus tard, il est question des "dégâts de la Beauce" (peut-être par le débordement de la Chaudière — deux ans plus tôt, Saint-Georges et Sorel ont connu des conflagrations.) Le Curé dénonce (12 août) les promenades et le décolletage et revient, le dimanche suivant, sur les "modes payennes", fulminant : "Corrigez— Les mères chrétiennes, c'est le temps de montrer que vous servez à quelque chose à la m." (maison). Il faut donner à la quête. Le 28 octobre, les paroissiens entendent la prédication du Père Victor Lelièvre, l'Oblat qui a révolutionné spirituellement le quartier Saint-Sauveur à Québec. A Ste-Anne, comme dans les autres paroisses, il y a le commerce le dimanche et les curés voudraient voir fermer même les estaminets où se vendent eaux gazeuses, cigarettes, crème glacée, et autres produits du genre.

Le feu détruit l'église

Le prône du dimanche 9 décembre est consacré, cela va de soi, à l'incendie qui a détruit l'église la veille :

374. Cf. Histoire du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, tome II, p. 272.

Quelle épreuve, quel désastre, notre Eglise si pieuse, si majestueuse & si belle : si riche de souvenirs rasée impitoyablement par le plus terrible élément destructeur, le feu. Mais dans vos desseins impénétrables, vous l'avez voulu, mon Dieu ! Et de cela comme de tout le reste soyez béni ! Aussi, ce matin en montant à l'autel du sacrifice, j'ai offert à ce Dieu qui nous éprouve autant qu'il nous aime, un autre sacrifice qui est aussi le vôtre de même qu'il est aussi le mien, celui de notre chère disparue.

Le Pasteur évoque les anges de l'agonie puis remercie "les MM. du Collège" de leur généreuse hospitalité. Les offices se déroulent au Collège le dimanche et à l'Ecole d'agriculture, sur semaine. De son écriture de tailleur de pierre (nonobstant sa belle signature), M. Martin traite de sujets disparates parmi lesquels la reconstruction de l'église prend naturellement la vedette.

D'après le Curé, l'incendie serait "tout à fait mystérieux". Il a éclaté à 5 heures 30 du matin, dans le confessionnal des sourds, "une petite chambrette annexée au corridor conduisant de l'église à la sacristie". Le feu s'est propagé avec une rapidité extraordinaire : "l'eau ne recevant plus la poussée suffisante, parce que c'était l'heure où tout le monde en usait davantage, il nous fut absolument impossible de le contrôler." Le Pasteur loue le travail des paroissiens qui a permis de sauver les choses les plus précieuses : les ornements (sauf 2 chappes de grande valeur), les vases sacrés, les chandeliers, les statues, les 3 autels, les argenteries, le chemin de croix, les bancs de la nef, les calorifères "et bien d'autres choses encore", mais pas les 3 tableaux (de Dulongpré), la vieille statue de Ste Anne, les cloches et l'orgue "Déry" (sauf quelques jeux qui valaient d'être conservés).

C'est peut-être le chanoine Ludger Dumais ou le Curé lui-même, qui, sous le pseudonyme de "R. de Louisiane", publie dans un journal de Québec le récit intitulé "Le martyr d'une paroisse". L'auteur relate que "deux femmes et un paroissien se rendent à la sacristie pour se confesser à M. Martin" (vers 5 h 30 le samedi matin 8 décembre). Ils sont "arrêtés par une flambée déjà puissante dans la petite chambre des sourds attenante à la sacristie". Les cloches de l'église, du couvent et du collège, auxquelles se joint le criard de ce dernier, donnent l'alarme. Dès avant 6 heures, une centaine de villageois, curé et vicaires en tête, sont sur les lieux. Le feu se propage à une allure déconcertante. L'utilisation de l'eau, de la neige, de l'anhydride carbonique et de barricades de tuiles, se révèle inefficace. Le vent du Sud-Ouest étend la fumée sur le Village. Dans la cour du collège, les élèves chantent des cantiques dont "Vers son sanctuaire". A 9 heures, le clocher s'effondre, la flèche et les cloches glissant lentement pour choir à l'intérieur des murs : le Village est sauvé. Appelés à la rescousse, les pompiers de Lévis arrivent trop tard ; une défectuosité empêche d'ailleurs leur pompe de fonctionner. A 10 heures, messe d'action de grâces au Collège. Le Curé y parle avec beaucoup d'émotion. Le chroniqueur rend hommage au Curé "au coeur

si vaillant et si dévoué” et cite Louis Veillot qui a écrit : “L'épreuve, c'est la grâce de Dieu qui entre en brisant les vitres”. Les assurances couvrent la moitié des pertes qui sont évaluées à \$100 000. Mgr Lebon, s'appuyant sur les notes d'Alexandre Martin, dit que sous l'église construite par M. Mailloux en 1845, reposent les corps de 10 prêtres, 1 séminariste et 75 laïques.^{374a}

Reconstruction du temple

Curé et paroissiens entendent se donner rapidement une nouvelle église. Le 16 décembre, 22 marguilliers (anciens et actuels) se réunissent et votent des remerciements aux dirigeants du Collège et de l'École d'agriculture. Une semaine plus tard, les paroissiens approuvent — dans l'enthousiasme au dire du Curé — le rapport de l'architecte Pierre Lévesque, de Québec, et décident à l'unanimité de construire sur l'emplacement de l'ancien cimetière, une église en pierres solides plus vaste que l'ancienne. Le contrat, qui est accordé à Joseph Saint-Hilaire, de Saint-Romuald, prévoit la dépense de pas plus de \$100 000. Amédée-Louis Bussière, de Saint-Henri de Lévis, posera le granit gris provenant de Saint-Sébastien de Beauce. (Bussière aura de la difficulté à remplir son contrat car, le 8 juin 1919, marguilliers et syndics réunis en session d'urgence, autoriseront le Curé à prendre toute procédure jugée nécessaire “quant à l'exécution prompte, honnête et fidèle de son contrat”.) Du même souffle, l'assemblée, sur proposition de l'arpenteur Eustache Sirois et du notaire Louis Dupuis, vote des félicitations “aux braves citoyens de Ste-Anne pour le bel ordre et la belle harmonie qui ont caractérisé tout ce qui a été fait au cours de cette journée inoubliable”. S. G. Mgr Roy agréera (28 janvier 1918) la décision des paroissiens, mais recommandera que la façade de l'église soit au Nord. Par ses plans l'architecte Lévesque reproduit en un peu plus grand l'église de Ste-Justine de Dorchester.

Pendant qu'à Ste-Anne on prépare la reconstruction de l'église, à Ottawa on fait des élections. Le 17 décembre, Ernest Lapointe voit sa majorité atteindre 3 316 voix contre l'avocat conservateur Samuel Rioux. Grâce aux provinces anglophones, le gouvernement d'union dirigé par Borden reste au pouvoir. (C'est la dernière fois que Lapointe est candidat dans Kamouraska : à l'élection du 31 mars 1920, il s'assurera la succession de Laurier dans Québec-Est. Le vieux chef libéral est décédé l'année précédente. Dans Kamouraska, Adolphe Stein, qui a opté pour Ottawa, remplacera Lapointe.)

(L'année 1917 a vu un autre incendie d'église dans Québec, celle de Saint-Charles de Limoilou. L'année précédente, le feu avait rasé les églises de Beauport et de Saint-Louis de Courville. Au début de 1919 (février, je pense) le malheur s'abattit cette fois sur l'église de Sainte-

374a. Cf. *Histoire du Collège*, (...), tome II, p. 281.

Foy. Contrairement à ce qui s'est produit à Ste-Anne, le désastre n'aura rien de mystérieux : le feu prendra par la cheminée de la sacristie dont le tuyau de grès est lambrissé en bois. Il fera alors un très grand vent et l'aqueduc municipal sera gelé depuis 15 jours. Au surplus, la pompe chimique du Village ne pourra être utilisée qu'une fois, l'acide sulfurique faisant défaut pour la recharger.)³⁷⁵

M. Martin est comme le surintendant des travaux et fait les achats. Ce qu'il en signera des chèques ! C'est la guerre en Europe : elle draine non seulement les jeunes gens mais l'argent des pays belligérants. Le coût des matériaux et les gages montent en flèche. Jusque-là, M. Martin s'était montré administrateur. Dans le cas présent, a-t-il vu trop grand ? Le rêve d'un évêché à Ste-Anne hante-t-il déjà les esprits ? Les facultés auront-elles diminué chez le pasteur qui, à Ste-Perpétue, avaient un comportement tout à fait normal ? Manquera-t-il de prudence ou de compétence ? Il reste que le coût de la construction doublera presque les prévisions. Quoi qu'il en soit, même s'il a conduit la Fabrique au bord de la faillite, M. Martin n'aura pas mérité le traitement ignominieux dont il sera l'objet à son départ alors que ses effets personnels, y compris ses sous-vêtements, seront vendus gaillardement sur la galerie du presbytère. Syndics et marguilliers auront eu leur grande part de responsabilité dans la situation pénible qui se sera développée. Et si les facultés du Curé avaient diminué ostensiblement, comment se fait-il qu'il soit resté à Ste-Anne jusqu'en 1929 ? N'insistons pas davantage.

M. Martin parle sensément le 20 janvier 1918, engageant les fidèles à bien servir le bon Dieu "malgré les difficultés de l'heure présente" et demandant "que la vie religieuse continue d'être bien active dans la paroisse". Afin d'activer l'entrée de fonds, aux quêtes s'ajoutent les parties de euchre. Par ailleurs, les paroissiens sont invités à des corvées de charroyage. (Ils s'y connaissent surtout depuis la construction du collège et du couvent.) Le creusage des fondations et du sous-sol débute le 6 avril. Le 28 suivant, le Curé est autorisé à emprunter de \$25 000 à \$30 000 qui s'ajouteront au montant de la répartition. On ne veut pas que les travaux languissent. (Le 18 janvier 1919, l'extérieur ne sera pas terminé et on aura dépensé \$95,000, mais on décidera quand même de poursuivre les travaux ; bien plus, le Curé sera "chargé entièrement de la surveillance et de la direction des travaux, jusqu'à ce que l'église soit absolument et décemment capable de répondre à tous les besoins, quitte à en parfaire plus tard le parachèvement complet et à prendre pour atteindre telles fins, tous les moyens raisonnables que la situation toute spéciale causée par la guerre nécessitera".)

C'est seulement le 4 juillet 1918 que la Corporation des syndics a été formée avec Joseph Roy Desjardins comme président et M. Martin comme secrétaire ; Elisée-H. Pelletier et Elzéar Thiboutot sont parmi les syndics.

375. Cf. Lettre de l'abbé Clovis Arsenault, de l'Archevêché, au curé Martin.

Le curé Martin surveille la construction de l'église mais ne perd pas de vue pour autant la direction spirituelle de la Paroisse : il fulmine contre les sorties des filles et engage les jeunes gens à se mortifier avant d'y être forcés. Instruite par l'expérience, la Fabrique, imitant en cela le Conseil municipal, décide (19 mai 1918) d'acquérir un extincteur chimique de la capacité de 40 gallons. Le "service national" et l'enregistrement font l'objet de notes de prône. En ce qui concerne l'enregistrement, le succès ne doit pas être plus grand à Ste-Anne qu'à St-Jean Port-Joli où, la puce à l'oreille, les gens répondent de façon assez crue parfois au questionnaire gouvernemental.

Les 12 et 13 juin (1918), c'est, au Collège, les fêtes de la bénédiction de la très belle chapelle. S. G. Mgr André-Albert Blais, de Rimouski, officie à la cérémonie le mercredi 12; le lendemain, messe pontificale par le cardinal Bégin, puis banquet. M. Auguste Boulet est supérieur du Collège depuis l'année précédente. Le 4 juin, le juge Isidore Belleau autorise l'exhumation des corps enterrés sous l'ancienne église. (Le 19 novembre, on exhuma les restes des grands vicaires Langevin et Célestin Gauvreau ainsi que de M. Félix Buteau, et on les inhumera dans le cimetière Painchaud.)³⁷⁶

Le dimanche 14 juillet, la Paroisse vit à son tour une belle cérémonie : par un temps idéal, le cardinal Bégin bénit la belle statue de Ste Anne offerte par les paroissiens et la pierre d'angle de l'église en construction. La cérémonie débute dans la chapelle provisoire aménagée dans le collège; le chanoine Charles Richard y donne le sermon. Clergé et fidèles se transportent ensuite sur le terrain de l'église et entendent d'abord l'homélie du Père Bacon, supérieur des Dominicains. Le procès-verbal est signé par Son Eminence, mais il est de la main du Curé. M. Pantaléon Pelletier est vicaire à Ste-Anne cette année-là. Le sous-sol de l'église terminé, on y transporte les objets du culte le samedi 14 septembre, et la première messe y est célébrée le lendemain. 125 personnes y sont à l'aise. Il y a célébration de quatre messes les dimanches et fêtes.

La "grippe espagnole"

Ce n'est pas assez de la conscription pour service outre-mer, voici que la "grippe espagnole" exerce ses ravages dans nos campagnes aussi bien que dans nos villes. Au Cahier des prônes il n'en est question qu'en octobre : elle a pourtant débuté plus tôt. La situation est devenue à ce point sérieuse que les fidèles sont exemptés de la messe dominicale (prône du 20 octobre) "pour éviter le danger des trop grands rassemblements". (A Québec, églises et cinémas sont fermés.) Ce dimanche-là, on pourra travailler sur les fermes "pour sauver la récolte, à cause du retard causé par la maladie". "Aidez les affligés", recommande le Curé et il ajoute : "Les grandes épreuves, préludes de grandes bénédictions." Le Collège

376. Cf. Mgr Lebon : *Histoire du Collège*, (...), tome II, p. 294.

(les autres institutions aussi sans doute) a fermé ses portes le 19 octobre et ne les rouvrira que le 25 novembre. L'épidémie diminue (prône du 3 novembre), mais il faut être prudent : "Priez, mortifiez-vous. Et comme le monde n'est puni que parce qu'il a péché, tous les soirs à la prière en famille, ajoutez ces supplications : *Agneau de Dieu.*" Ceux qui ont des malades chez eux sont dispensés des offices religieux "sans péché".

Jour de délivrance le lundi 11 novembre (1918) ! Suspension des hostilités en Europe. A Québec, les cloches sonnent à toutes les églises et, le soir, défilé dans la Haute-Ville. A Ste-Anne ce jour-là, c'est la signature de l'acte de cotisation pour la construction de l'église (\$67 123.65). Les fidèles ont eu pendant 7 mois les offices au Collège : le 24 décembre, les francs-tenanciers remercient officiellement le Supérieur et son Conseil. 5 jours après, élection d'Augure Martin comme marguilier pour succéder à Napoléon Bélanger.

Les statistiques démographiques pour 1918 montrent que l'épidémie a fait des victimes à Ste-Anne : il y a eu, pendant l'année, 80 décès, dont 49 d'adultes ; les baptêmes se sont chiffrés par 133 et les mariages par 8. Au 31 décembre, la population est de 2 725 âmes (2 120 communiant) réparties dans 523 familles dont 220 habitent le Village ; les cultivateurs sont au nombre de 289. Le Curé note qu'il y a catéchisme "tous les dimanches autant que possible" et le premier mercredi du mois. Les vicaires font le catéchisme de la 1^{ère} communion pendant 6 semaines de 5 jours. La bibliothèque de 135 volumes a péri dans le feu. La dernière retraite remonte à 1915. La Société de tempérance groupe 800 membres, n'empêchant pas que "la boisson coule à flots" (prône de janvier 1919). Les principaux désordres sont les fréquentations trop libres, et l'insubordination des enfants. (La construction de l'église se poursuit. Quand les syndics rendront leurs comptes en 1925, la bâtisse aura coûté \$188 453.53.)

Au Cahier des prênes, le curé Martin continue d'indiquer uniquement ses têtes de chapitre : outre la boisson qui "coule à flots", "les désordres cachés", "les insoumis", les "réceptions dans les écoles", "les absences des maîtresses d'école", "mes cloches et mon orgue" ; les "désordres de boisson & les voyages d'autos". Quelle jeunesse et quels adultes !

Le 10 juillet (1919), c'est, au cimetière Painchaud, l'inhumation des restes de M. François Pilote, ancien supérieur du Collège, fondateur de l'Ecole d'agriculture et ancien curé de St-Augustin de Portneuf (la circonscription portait le nom de Hampshire à l'époque où le député Cannon empêcha le Collège de brûler en 1829, le jour de la bénédiction). Dans la monographie de Saint-Augustin qu'il écrit en 1882, l'abbé A. Bécharde rend un vibrant hommage (hommage mérité) à M. Pilote qui y est curé à l'époque. Je retiens seulement ici qu'aucune famille, grâce à lui, ne quitta Saint-Augustin pour les Etats-Unis.

Les restes de M. Pilote ont été ramenés le lundi 7. Les 8 et 9 juillet, c'est la réunion des missionnaires agricoles. Le soir du 8, soirée au Collège et discours par le cardinal Louis-Nazaire Bégin, Mgr Hermann Brunault, évêque de Nicolet, le lieutenant-gouverneur Charles Fitzpatrick et le ministre Joseph-Edouard Caron. Mgr Brunault célèbre la messe pontificale le lendemain. Le supérieur Auguste Boulet est officiellement prélat domestique depuis la veille et le curé Joseph Richard, de St-Aubert, a été fait docteur en science agricole par l'Université Laval.

A sa réunion du lundi 6 octobre, le Conseil municipal de Ste-Anne informe les marchands et restaurateurs que sera appliquée "la loi sur l'observance du dimanche concernant les ventes illégales de tous les articles de commerce les dimanches et jours de fête d'obligation". Joseph Grondin est alors maire et L.-J. Bérubé secrétaire-trésorier. C'est à cette époque que le curé Martin signe des liasses de chèques. Dans ses réponses au questionnaire de l'Archevêché le Pasteur indique : population de 2 800 âmes; 2 025 communicants; 492 familles catholiques dont 285 de cultivateurs; 2 écoles modernes et 2 écoles élémentaires; 14 institutrices font l'école, dans la même classe, aux garçons et aux filles (on a mis de côté l'excommunication.); les principales lacunes : négligence des parents en matière d'éducation, veillées fréquentes, promenades, jeux défendus, blasphèmes, etc. (il biffe "danses immodestes").

Le Collège a son tour

1920 sera une belle année au plan paroissial par la bénédiction de l'église, mais elle sera désastreuse pour le Collège car il connaîtra de nouveau l'épreuve du feu et elle sera autrement plus désastreuse qu'en 1916.

Le Curé ne trouve pas grand-chose d'important à mentionner durant le premier semestre de 1920. Le 11 juillet toutefois, il parle de chemin de choix et de "mon vicaire". Plus importante est la bénédiction de l'église et des cloches, le dimanche 26 septembre (1920). Toujours alerte, même s'il est près d'être octogénaire, le cardinal Bégin préside la double cérémonie : le matin pour l'église, l'après-midi pour les cloches. A la grand'messe, le prédicateur est l'abbé Dominique Pelletier; l'après-midi, c'est le chanoine Ludger Dumais. Dans l'acte qu'il laisse au registre, le Cardinal nomme quelques-uns des parrains des cloches : les syndics Joseph R. Desjardins, Elzéar Thiboutot, Elizée-H. Pelletier; les marguilliers Elizée Lizotte, Augure Martin et Pantaléon Pelletier; le maire Joseph Grondin; Jos. Pageau et N.-A. Sirois, médecins; les notaires Louis Bérubé et Louis-A. Dupuis; le député Adolphe Stein; Gerald Power (les frères Power exploitent l'ancienne scierie des King à Saint-Pacôme). Parmi les signataires il y a aussi Ths Chapais, F.-J. Pelletier, m.p., C.-F. Beaulieu, n.p., J.-W. Lévesque, n.p., J.-K. Laflamme, courtier. Les trois cloches reçoivent comme noms : "Sacré-Coeur de Jésus", "Sainte-Anne" et "Notre-Dame de la Protection". Du poids total

de 5 149 lbs, elles donnent les notes Mi bémol, Fa et Sol, respectivement. Elles ont été fondues à la maison Mears & Steinbank, de White-chapel, Londres. (Le Curé n'indique nulle part, à ma connaissance, le coût d'achat.)

La destruction de l'église le 8 décembre 1917 fut une lourde perte pour la Paroisse. Plus désastreux encore est l'incendie qui détruit les deux tiers du Collège le mercredi 15 décembre 1920. Il reste, heureusement, les deux ailes neuves, et le Village a été épargné. *L'Événement*, qui a dépêché un reporter sur les lieux, relate que le feu qui a originé à l'étage supérieur de l'aile Pelletier, fut découvert vers 5 heures du matin. Le personnel du Collège et de l'École, le curé Martin et ses paroissiens travaillèrent d'arrache-pied. Secondés finalement par une demi-douzaine de pompiers de Lévis dirigés par le chef Emile Marsan, les volontaires empêchèrent la destruction des deux ailes neuves. Les pertes matérielles sont considérables, mais il y a peut-être davantage la perte inestimable des 40 000 volumes de la bibliothèque et des pièces de musée. Mgr Auguste Boulet est à Rome au moment du désastre. Il rapplique aussitôt pour se remettre à bâtir. Dans *l'Action Catholique* du 16 décembre, le docteur Jules Dorion s'apitoie justement sur "Les institutions catholiques éprouvées".

A Ste-Anne on doit se demander quand l'épreuve cessera de frapper. Le feu, hélas ! aura encore besoin d'une proie. Sous la conduite du Curé, les paroissiens qui ont lutté vaillamment pour limiter les dégâts au Collège, expriment leur sympathie au cours de l'assemblée qu'ils tiennent le dimanche 19 décembre. Ils ont été, disent-ils, plus sensibles à l'incendie du collège qu'à la perte de leur église en décembre 1917, car celle-ci ne constituait qu'un désastre paroissial tandis que la destruction subie cette fois prend les proportions d'une calamité nationale. Les paroissiens rappellent la part qu'ils prirent aux sauvetages du 2 août 1916 et du 15 décembre 1920, affirmant qu'ils ont prouvé par là leur attachement à l'oeuvre de Painchaud et à la Corporation du Collège. Une souscription volontaire sera prélevée dans la paroisse : elle totalisera \$10 880.50, écrit le Curé (\$12 000, avancera Mgr Lebon.)

"Conférence de Poncheville"

Le curé Martin s'absentera fréquemment en 1921 — pendant quelques semaines même, au début de l'année. Auparavant toutefois (2 janvier), les marguilliers mettent la salle Ste-Anne à la disposition du Collège pour y aménager des classes. A la même réunion, Yvonne Richard est embauchée comme organiste à raison de \$200 par année, tandis que le Curé se fait allouer \$600 pour engager le *bédeau*. (Celui-ci retirera plus que le vicaire Pantaléon Pelletier³⁷⁷ dont le traitement est de \$210 en

377. M. Pelletier était déjà vicaire et dirigeait les Enfants de Marie durant leur exercice financier 1916-1917.

1921.) Tandis que le Curé est à ses affaires, l'abbé Honorius Bois, de l'Ecole d'agriculture, s'emploie à intéresser les cultivateurs à des concours et à l'utilisation de la batteuse de trèfle, notamment. De retour, M. Martin inscrit au Cahier de prênes (3e dimanche après Pâques) : "Conférence de Poncheville". (C'est bref et assez cavalier.) A la Ste-Trinité, le "Base Ball" mérite une annonce.

A Ste-Anne pour des ordinations au Collège, le cardinal Bégin fait, à la même occasion, la visite pastorale. Le dimanche 21 juin, il alloue les comptes de la Fabrique pour les quatre dernières années, puis inscrit au registre : "Très belle église neuve — excellent presbytère — très beau cimetière." Il note ensuite : "A la date du 31 décembre 1920, la Fabrique s'est chargée d'une dette de \$69 486.00, que les syndics lui ont donnée, avec en argent \$8 185.80, ce qui porte la dette de la Fabrique aujourd'hui à \$86 486.00 et son actif à \$10 229.78. La dette réelle est de \$76 256.22. Le revenu des bancs cette année dépassera \$6 000.00 — ce qui met la Fabrique en bonne position. La dette des syndics au 31 déc. 1920 est de \$63 467.00." L'Achévêque ajoute : "Beaucoup de communions — très belle assistance aux offices de la visite." Ce matin-là, il y a eu nouvelle alerte dans le Village, la cigarette d'un fumeur négligent ayant mis le feu dans la "montagne du Collège".

Pendant que les travaux à l'église se poursuivent, le collège répare ses blessures. La pierre d'angle qui avait été bénite le 8 juin 1841 a été retracée et sera remplacée à l'endroit d'il y a 80 ans; le curé Emile Dionne, de L'Islet, l'a bénite le 29 mai et le chanoine Ludger Dumais a fait l'homélie.

Pendant ce temps-là, M. Martin reste fidèle à ses notes de prône synthétiques : "Décolletage"; "L'eau rare"; "Les trafiquant d'alcool"; "Prendre garde à l'eau"; "Patates et légumes"; "Boisson et maladies"; "Mgr Breynat"; "Les cigarettes"; etc. Et voici que, mettant une date, il inscrit (11 décembre) : "Les élections et la boisson". Il y a scrutin fédéral le lendemain : Stein défait Jules Langlais par 2 500 voix; les libéraux de William Lyon Mackenzie King remportent les 65 circonscriptions de la Province de Québec. Stein sera fait juge l'année suivante, et l'agronome Georges Bouchard, de Ste-Anne, sera élu, sans opposition le 15 mai, député de Kamouraska.

De la reddition des comptes pour 1921 retenons que la Fabrique a remboursé \$10 665.30 mais qu'elle a emprunté \$5 000. La dette est maintenant de \$81 219.68. L'installation de l'électricité a coûté \$2 401.01.

En 1922, le curé Martin continuera de s'absenter fréquemment. Les paroissiens ont été avertis le 1er janvier : il ne rend jamais de visite. Dans ses notes de prône défilent les sujets les plus divers, les plus inattendus parfois : la retraite; le suffrage féminin; la fermeture des portes; les sinistrés (qui sont-ils?); les fraises et le danger de feu; la *boisson* et les alambics; "les petits couples, les sorties et les voyages d'autos";

l'élection du maire (en juillet); les veillées; "les désordres de *boisson*"; les sauterelles; la typhoïde; la protection contre le feu; voire le papier à toilette.³⁷⁸

Les incendies d'église sont fréquents au pays de Québec. Ste-Anne de Beaupré connaît cette épreuve à son tour en 1922 (le monastère des Rédemptoristes y passe aussi; l'église temporaire qui remplace la basilique sera aussi rasée par le feu.) La basilique de Québec est également la proie des flammes.

En 1922, le Cercle agricole fonctionne toujours dans la paroisse de M. Martin et l'inspecteur d'écoles Zoël Dubeau est fidèle à ses journées pédagogiques. Cette année-là, le ministère fédéral de l'Agriculture décide d'annexer à la Station expérimentale (elle a été fondée en 1910-1911 et agrandie en 1913) un laboratoire de recherche sur les mauvaises herbes et les maladies des plantes. Le physiopathologiste H.-N. Racicot en est le premier titulaire (1923-1930); son successeur sera Champlain Perreault (1930-1960). En 1950, un laboratoire plus vaste et plus moderne sera aménagé sur le terrain de la Corporation du Collège, à proximité de la Faculté d'agriculture. Depuis 1922, le service qu'Ottawa maintient dans Québec pour l'inspection et la classification de la pomme de terre, est à Ste-Anne de la Pocatière; Bernard Baribeau (1922-1961), Gaston Ethier et Jacques Laganière, entre autres, en seront directeurs.³⁷⁹

Les notes du Curé sont devenues à peu près illisibles. On écrit lisiblement à l'Archevêché toutefois. Le 27 septembre 1923, le cardinal Bégin autorise Léda Bérubé "à communier 3 fois par semaine (de l'avis de son confesseur) après avoir pris quelque liquide (pour le temps de sa maladie (...)): Elle devra prendre soin "d'user avec discrétion du dit privilège afin de prévenir le scandale". Mgr Lebon parle du synode diocésain qui s'ouvre à Québec le 10 octobre (1923), mais il ne dit pas si quelque clerc de Ste-Anne y participe. Ces assises sont les premières du genre à Québec depuis 1700. Cette année-là, c'est Amédée Ouellet qui est maire. Il n'a pas le même succès lorsqu'il est présenté pour la fonction de marguillier (30 décembre): le cultivateur Joseph Grondin, des Petites-Côtes, est élu à la majorité des voix. La couleur politique joue-t-elle toujours à l'époque?

Les jeux de la politique

Il s'était produit dans Kamouraska en 1920 (18 octobre), un événement politique qui n'est pas tellement fréquent: le cultivateur Nérée Morin, de Ste-Hélène, avait été élu député provincial comme libéral indépendant, l'emportant sur le notaire Louis-A. Dupuis, candidat du Gouvernement. Le "mouton noir" est finalement admis dans la bergerie:

378. Note de l'A.: En ce qui concerne la protection contre le feu, le Curé fait-il allusion à la pompe de la capacité de 700 gallons à la minute acquise par le Collège?

379. Cf. Notes de M. J.-R. Pelletier, ancien régisseur de la Ferme expérimentale.

il est réélu le 5 février 1923 contre l'avocat Léo Bérubé, par la majorité de 661 voix. C'est au député Morin que l'on prête cette phrase : "J'en ai élevé des cochons comme vous autres."³⁸⁰ Le 30 octobre 1927, le cultivateur Pierre Gagnon, de la Rivière-Ouelle, répétera l'exploit de Morin en battant par 285 voix l'avocat québécois Eugène Marquis, candidat officiel du premier ministre Taschereau. Le même jour, le docteur Pierre Gauthier joue le même tour en l'emportant sur l'avocat Robert Mayrand, dans Portneuf.

Les questions importantes qui semblent attirer l'attention des marguilliers en 1924, c'est la clôture du cimetière des Pins, "qui menace ruine" et la chambre des fournaises à l'épreuve du feu. Le 7 décembre, M. Martin est chargé de s'entendre avec la Cie électrique de Montmagny pour l'éclairage de l'église "aussitôt que faire se pourra". Deux jours après, le collège est éclairé à même le courant de l'usine de Saint-Raphaël. Quand Ernest Dubé rend ses comptes pour 1924, les emprunts de la Fabrique sont passés de \$75 235 à \$77 936.

Février 1925 apporte des émotions fortes dans le Bas-du-Fleuve et même à Québec. A 9 heures 20 le samedi soir 28, la terre se met à trembler dangereusement. La secousse paraît longue à ceux que le saisissement tient les pieds cloués au sol. La trépidation vient du Nord. En effet on confirmera que l'épicentre était quelque part au nord de la Baie Saint-Paul. Sur la Côte sud les vibrations sont particulièrement violentes à la Rivière-Ouelle et dans toute la région. On se rappellera l'effondrement de l'orgue dans la nef de l'église de Notre-Dame-de-Liesse; au Collège le plâtre des murs et des plafonds lézardés tandis que la voûte de l'église est endommagée; à Québec le bris de la verrière de la gare du Palais. Il y eut d'autres secousses dans la semaine qui suivit. (Le choc sismique qui s'était fait sentir au matin du 30 septembre 1924 était léger.)

1925 est une autre année d'épreuves pour le Collège. C'est d'abord la mort du supérieur Ludger Dumais dans la nuit du 24 mars. Le 18, Mgr Charlebois, vicaire apostolique du Kéwattin, chante le service en présence du cardinal Bégin. Le 8 juillet, le feu consume les deux granges de la ferme. Grâce à la pompe et à sa capacité de 700 gallons à la minute, il n'y a pas conflagration, note M. Wilfrid Lebon. Il a succédé au supérieur Dumais.

Le 18 juillet (1925), l'Eglise canadienne est en deuil par la mort du cardinal Louis-Nazaire Bégin. Par le fait même, Mgr Paul-Eugène Roy devient archevêque de Québec. Hospitalisé à St-François d'Assise depuis plus de 3 ans, il ne peut pas diriger le diocèse : le Chapitre désigne Mgr Alfred Langlois comme vicaire capitulaire. Mgr Roy

380. Nérée Morin est réélu encore le 16 mai 1927; mais il décède peu après car l'élection complémentaire pour décider de son successeur a lieu en octobre suivant.

décédera le 20 février 1926. Mgr Raymond-Marie Rouleau, o.p., lui succédera le 13 juillet et Mgr Langlois sera le nouvel évêque de Valleyfield.

Le 28 août (1925), le Vicaire capitulaire est à Ste-Anne pour bénir le monument du Sacré-Coeur et l'oratoire Saint-Christophe, celui-ci se dressant à la fourche des chemins à l'extrémité ouest de la montagne du Royaume. Arthur Beaulieu a donné la statue du protecteur des voyageurs. (Quand viendra la révolution qui se manifestera jusque dans l'Eglise, Jean XXIII retirera du calendrier des élus S. Christophe, S. Georges, patron des Anglais, et Ste Philomène.)

Quand ça fait Byng...

Événement d'un autre ordre, le vice-roi Byng de Vimy et son épouse visitent Ste-Anne le jeudi 17 septembre (1925). La réception se fait au collège avec "pompe et circonstance": musique par l'Harmonie, adresses par le Maire et par le Supérieur; réponse évidemment; échange de poignées de mains avec les assistants, "du plus petit jusqu'au plus grand". On fait bien de sérénader ce haut fonctionnaire car il ne sera plus longtemps à Ottawa. Il y a scrutin fédéral le 29 octobre avec le résultat suivant: 117 conservateurs, 101 libéraux, 24 progressistes, 2 travaillistes et 1 indépendant. Mackenzie King est défait dans sa circonscription ontarienne. Dirigés en Chambre par Ernest Lapointe, les libéraux concluent alliance avec les progressistes et forment le gouvernement.³⁸¹ Mis en difficulté, ils demandent la dissolution du Parlement, Byng la refuse, invitant Arthur Meighen à gouverner. Embarrassé à son tour, le chef conservateur obtient facilement d'aller au peuple. A l'élection du 14 septembre 1926, les libéraux sont élus confortablement grâce à la campagne qu'ils ont menée contre le "coup d'Etat" du Gouverneur, avec, bien entendu, mais dans Québec seulement, la symphonie inachevée de la conscription. Assis entre deux chaises, Lord Byng de Vimy est rappelé à Londres où, deux ans plus tard (1928), il devient chef de la police métropolitaine de la City.³⁸² En 1921, les "messieurs du Séminaire"

381. Note de l'A.: Un peu de grande histoire. Les progressistes seront les grands-parents du N.P.D. après avoir mis au monde la C.C.F. Minoritaire depuis l'élection d'octobre 1972, le gouvernement Trudeau se maintient grâce à la neutralité bienveillante des socialistes anglophones et des créditistes québécois qui redoutent un appel au peuple avant d'avoir pu récupérer financièrement. Pour en revenir à 1925, les libéraux sont alors bien assis dans Québec et Georges Bouchard est réélu facilement dans Kamouraska, l'emportant par 1 543 voix sur l'avocat Maurice Dupré, de Québec; l'année suivante, il défait par 1 770 voix le voyageur de commerce F.-X. Pelletier, de Ste-Anne. Durant la guerre 1939-1945, les libéraux donneront un sens nouveau au mot "conscription" et imposeront la chose malgré le "non" retentissant des Canadiens français, en 1941. Il y aura bien L.-A. Taschereau (voir l'Action Catholique) qui proclamera sa volonté de voter "oui" au plébiscite, et le notaire conservateur Faribault qui, à l'une de ses apparitions à la télé d'Etat il y a 3 ou 4 ans, révélera qu'il a voté "oui", lui aussi. Maurice Duplessis était resté coi. Le docteur Louis-Joseph Moreault, ancien député libéral de Rimouski à Québec, eut le courage de faire ses adieux en demandant à ses compatriotes de refuser de dégager les libéraux de leurs engagements solennels répétés. Comme les bleus sont de la même farine politique que les rouges, il n'y eut pas d'émeutes à Québec cette fois. Le plébiscite fut à l'origine de la fondation du Bloc Populaire Canadien par le député libéral Maxime Raymond, formation dont André Laurendeau sera le chef provincial à l'élection du 8 juillet 1944.

avaient reçu ce Gouverneur et, quelques mois après, le mince maréchal Ferdinand Foch, à l'allure bien sévère aux yeux des écoliers que nous étions.

Le souvenir de M. Edouard Quertier est bien vivace à Saint-Denis de Kamouraska. Le 10 octobre (1925) c'est le dévoilement du monument de ce grand prédicateur et l'ouverture de la 4e campagne de tempérance. Mgr Joseph Hallé, vicaire apostolique de l'Ontario nord, officie pontificalement à la messe et Mgr Camille Roy, recteur de l'Université Laval, prononce l'homélie. Au banquet qui suit Mgr Hallé et Thomas Chapais prononcent les discours.

Le curé Martin a recensé, en 1925, deux médecins : les docteurs Joseph-Isidore Pageau et Benoît Dumais. Le notaire Louis-A. Dupuis et l'inspecteur d'écoles Zoël Dubeau sont toujours là. Agé de 31 ans, le jeune agronome-professeur Louis de Gonzague Fortin songe-t-il déjà à ressusciter la *Gazette des campagnes*? La population est de 2 801 âmes, dont 2 177 communiants (les chiffres ne concordent plus quand on additionne les non communiants.) Le personnel du Collège est comme suit : 628 élèves, 37 prêtres, 18 *ecclésiastiques* et autant de serviteurs. Au Couvent-Hospice on dénombre 16 religieuses, 11 pensionnaires âgés, 224 élèves et 2 serviteurs. A l'École d'agriculture : 5 prêtres et 90 élèves. La résidence des Soeurs de la Ste-Famille abrite 38 religieuses. Les 13 écoles de la Commission scolaire sont fréquentées par 394 élèves des deux sexes, dont 29 à l'École des garçons du Village. Cette année-là, les institutrices sont : "Delles" Raymond (École des garçons), Blanche Dubeau, Germaine Garon, Philomène Bouchard et Marie-Rose Dubé; Dame Louis-Philippe Pelletier; "Delles" Maria Leclerc, Rose-Anna Lizotte, Rose-Anna Pelletier, Gendron, Lizotte, Jeanne Lemieux et Marie-Claire de l'Etoile.

En 1925, la Fabrique a remboursé \$6 751 mais elle a emprunté \$2 750. Les recettes ont totalisé \$15 921.53 et les dépenses, \$14 480.52. Au chapitre des recettes notons \$1 095 par les grand'messes, \$1 176.95 par les sépultures et les services anniversaires, \$245 par les quêtes et \$307 par le luminaire.

De plus en plus, au Cahier des prônes la grosse écriture du curé Martin devient indéchiffrable. Il en sera ainsi jusqu'au 1er dimanche de l'Avent 1928. Par le Livre de comptes et délibérations on apprend par contre que le Curé est autorisé (24 janvier 1926) à faire réparer la voûte de l'église que le tremblement de terre de l'année précédente a endommagée. M. Martin devra voir aussi à faire terminer le travail pour que la chaufferie soit complètement à l'épreuve du feu; à ce que les défécuosités constatées à l'installation électrique nouvelle soient réparées, et que soient vendus l'harmonium et le matériel du vieux système électrique.

382. Cf. Pour le "coup d'Etat", *Encyclopédie Grôlier*, tome X, pp. 475-476.

Le plaidoyer de M. Martin

L'éléphant blanc que la Fabrique s'est mis sur le dos entraîne des récriminations. Le Curé éprouve le besoin de se défendre. Aussi produit-il un long plaidoyer dactylographié mais sans date. Au Cahier des prônes il a parlé préalablement de "cinq ans plus tard" et promettait "des commentaires piquants" au sujet de la seconde répartition, après avoir parlé de l'ajustement de la dette "qui a dû dépasser à cause de la guerre toute prévision raisonnable pour cette dernière cotisation". C'est de la dernière répartition qu'il s'agit surtout dans le texte dactylographié qui se situe entre 1923 et 1926. On n'y trouve pas tellement de piquant, toutefois. Le plus piquant reste encore que le coût de l'église a doublé les prévisions, compte tenu de la situation créée par la guerre.

Le Curé a soumis son point de vue et il prétend que Son Eminence, Mgr Langlois et le chanoine Vaillancourt, procureur de l'Archevêché, lui ont donné raison. Les cheveux lui ont blanchi depuis 3 ou 4 ans : on devrait le plaindre au lieu de lui faire de la peine. Quant à ce qui est de la répartition, il reste 10 versements répartis sur 12 années. M. Martin a attendu l'ajustement du rôle pour établir la seconde cotisation. Dans son esprit, les finances de la Fabrique sont en très bon état "malgré le coût de notre église et la situation difficile où tout le monde se débat". Ce serait ici le piquant : "Il ne faut pas que ceux qui voulaient acheter un bel orgue me regardent de travers parce que je dis cela. Des temps meilleurs viendront, ils viennent déjà." Le Curé a diminué la dette et il fera davantage à condition qu'on l'aide. Il poursuit : "Nous avons une belle église, la plus belle du bas de Québec sans nous vanter; elle est confortable et munie des meilleures améliorations, et celui qui a dit qu'elle serait vendue par le shérif a besoin de prendre garde à sa propriété." Il reste que l'église n'est pas terminée et qu'au dire d'un entrepreneur il en coûterait quelque \$35 000. Quand il ne restera à payer que de \$25 000 à \$30 000 il sera facile de terminer les travaux sans nouvelle répartition. Alors on achètera un bel orgue "si ça peut consoler ceux qui ont encore besoin de consolations", mais l'instrument qui est là en attendant n'est pas à dédaigner. (On a vu que l'harmonium est mis en vente en janvier 1926; la Fabrique aurait donc acquis en 1925 l'orgue auquel le Curé fait allusion dans son plaidoyer.)

Quand Mgr Langlois fait sa visite pastorale à Ste-Anne en 1926, il y a cinq ans que la paroisse n'a pas eu cette cérémonie. Le 6 juin, le Vicaire capitulaire écrit ses commentaires : "Belle et réconfortante visite. Assistance nombreuse, communions de même. La procession du T.S.S. a mis le clou à la solennité. Avons remarqué un beau choeur de grégorien dont nous ne saurions trop féliciter le curé, souhaitant que ce bel exemple soit contagieux dans les paroisses du voisinage."

A Québec cette année-là décède un fils prestigieux de Ste-Anne, le colonel Charles-E. Rouleau, commandant des Zouaves pontificaux. Il meurt le 24 décembre 1926. Fils de Carolus Rouleau, il était né le 18

septembre 1841. Il fut du trio de Ste-Anne qui, en 1868, se porta à la défense de Pie IX. Il avait le numéro matricule 7 595. Sa participation lui avait valu les titres de chevalier de St-Grégoire-le-Grand et de chevalier de Pie IX, décoration rarissime. Le deuxième résident de Ste-Anne à se faire zouave pontifical fut Joseph Ouellet qui était né en 1847. L'Eglise lui décerna la médaille "Bene merenti" (11005 était son numéro matricule.) Le 3e Zouave de Ste-Anne était Hermel Martineau (no 7 217). Martineau habitait Ste-Anne, mais il était né à Kamouraska, le 18 août 1845. Il s'engagea le 11 mars 1868 et fut licencié le 18 mars 1870. Il avait le grade de caporal. Il reçut, lui aussi, la médaille "Bene merenti". Il passa ensuite à l'Armée canadienne avec le grade de lieutenant et alla combattre Riel à la Rivière rouge.^{382a}

Les incendies désastreux que l'on a connus à Ste-Anne et la conflagration qui, en 1926 (2 juin), a entraîné la destruction de 57 maisons et des pertes pour un million de dollars à Rivière-du-Loup, engagent des villageois à se donner un organisme de protection contre le feu. Au début de 1927 (11 janvier), un comité est formé des citoyens suivants : le maire Louis-A. Dupuis, le curé Edouard Martin, Antonio Sainte-Marie, régisseur de la Ferme expérimentale, le Dr Joseph Pageau, Arthur Lallemant, Albert Sirois, agronome, et Alphonse Pelletier, chef des pompiers volontaires. L'organisme se pourvoit de pompes, extincteurs, citernes, fontaines, bornes-fontaines, système d'alarme à la centrale téléphonique. A l'été 1928, le Comité pourra compter sur 2 pompes, 6 citernes au Village et une réserve de plus de 30 000 gallons d'eau. L'aide gouvernementale et les dons des citoyens ont rapporté \$11 000.

Ses papiers montrent que M. Martin brasse beaucoup d'affaires. Il fait des comptes aussi. Dans l'intérêt de la Fabrique il emprunte de plusieurs paroissiens. Une veuve le fait même son légataire universel. Il possède sans doute un beau parterre car ses achats incluent une collection de glaïeuls.

Bon an mal an, la Fabrique fait des remboursements et des emprunts. Les syndics sont toujours en fonction ; en 1927 ce sont Joseph Roy Desjardins, président, le curé Martin, Emile Bérubé, Jean-Baptiste Michaud, Arthur Dionne et Elzéar Thiboutot. Leur travail cessera avec la fin de 1934.

Centenaire du Collège

1927, c'est le centenaire de la mise en chantier du collège par le curé Charles-François Painchaud. L'événement est célébré avec faste par le personnel et les anciens élèves. On sait l'attachement de ces derniers pour l'alma mater. A lire l'historien de la Maison on comprend mieux cette dévotion très louable. Les célébrations débutent à l'église le di-

382a. Cf. M. Joseph-Eugène Ouellet.

manche 19 juin. Les élèves font le chant et la musique; dans son prône le Curé insiste sur les liens qui unissent la Paroisse et le Collège. Sur la place de l'église, après les vêpres, il y a discours par le directeur Arthur Beaudoin, le docteur Joseph Pageau, le notaire Louis Dupuis, le député Georges Bouchard, l'avocat Alfred Dion, le curé Siméon Hudon-Beaulieu, de Rockland en Ontario, et le curé Edouard Martin. Le programme inclut de la musique par l'Harmonie du Collège et des chants patriotiques par la foule. Les fêtes se poursuivent le lendemain dans la maison centenaire.

Maintenant que Mgr Lebon a jeté l'ancre comme historien du Collège, il va falloir, pour un temps, naviguer avec les moyens du bord, tant que M. Martin n'aura pas quitté Sainte-Anne. A la fin de 1927, la dette de la Fabrique est de \$66 394, diminution de \$1 450. La reddition des comptes se fait le 13 janvier 1928; c'est la dernière fois que la signature de M. Martin apparaît dans ce livre. Son successeur officiel ne viendra pourtant qu'à l'été 1929.

Le 22 avril 1928, les marguilliers conviennent, si le cardinal Rouleau agrée, de céder à Sr Ste-Ermelinde, supérieure du Couvent, 7 500 pieds du terrain de la Fabrique au prix de \$50 "payées comptant". Les religieuses projettent d'agrandir leur établissement. Au Cahier des prênes on parvient à lire (12 mai) qu'il est question des noces d'or sacerdotales du curé Guy, enfant de la paroisse; de Salomon Khazoom; de déblayage; d'absence probable; de jeunesse dévergondée; de "quête du Congrès marial"; de *boisson*; voire de *Delamare* (Victor Delamarre, l'homme fort du Lac Bouchette).

Rien au Cahier des prênes pour annoncer le départ du curé Benoît-Edouard Martin, en 1929. On lit toutefois une nouvelle écriture. Le successeur est M. Odilon Guimont, ci-devant de Saint-Pamphile. Sa lettre de nomination est du 26 août et il est arrivé le vendredi 6 septembre "vers les 11 heures ½". Entre-temps, on a lu que la Rivière-Ouelle fait son pèlerinage annuel à Ste-Anne, qu'il y a bénédiction des automobiles, chaque année, qu'il a été tenu un "concours de bébés", le 20 août.

Sévère, mais administrateur

Le curé Odilon Guimont est un fils du Cap Saint-Ignace: il y est né le 1er juin 1872, de Odilon Guimont et Emma Caouette. Sorti de la "petite école", il seconde son père cultivateur et travaille dans la forêt. Il étudie 2 ans à Montmagny chez les Frères du Sacré-Coeur. Il a 19 ans quand il entre au Collège de Ste-Anne, en classe de méthode, parmi des condisciples de 4 à 6 ans plus jeunes que lui. Déjà homme fait, il est bâti en armoire à glace. Il bûche les matières académiques, mais il est

plus à l'aise dans le chant, la musique et le théâtre. Sa voix de basse lui permettra, quand il sera curé à Ste-Anne, de donner une atmosphère spéciale au chemin de croix du vendredi saint où il chante avec beaucoup d'âme "Au sang qu'un Dieu va répandre".

Le 22 décembre 1901, le cardinal Bégin élève Odilon Guimont à la prêtrise en l'église du Cap St-Ignace, paroisse natale du nouveau lévite. M. Guimont enseigne au Collège, puis il est nommé vicaire. Il est successivement à la Rivière-à-Pierre (1902), à St-Joseph de Beauce (1902-1903), à Saint-Denis (1903), à St-Casimir (1903-1906), à Beauceville (1906-1907), à la Rivière-du-Loup (1907-1908) et à Saint-Roch de Québec (1908-1910). Il est ensuite 7 ans curé de Ste-Apolline qu'il laisse en 1917 pour Saint-Pamphile.

Quand le cardinal Rouleau nomme M. Guimont à Ste-Anne le 26 août 1929, on ne peut pas dire qu'il lui fait un cadeau étant donnée la situation financière de la Fabrique que vient aggraver aussitôt la *krash* de la Bourse, déclenchement d'une crise économique à laquelle seule la guerre de 1939-1945 mettra fin. Louis de Gonzague Fortin écrira dans la *Gazette des campagnes* que M. Guimont adopta la méthode du défricheur qui épierre sa terre caillou par caillou et la défriche souche par souche. Nonobstant l'optimisme que M. Martin affichait, la situation n'est pas brillante. M. Guimont mettra à la corriger son courage et son talent d'organisateur et d'administrateur, sa scrupuleuse honnêteté et ses convictions religieuses infrangibles. Haute dignité de vie, foi à toute épreuve, ordre et économie, ponctualité et serviabilité inconditionnelle, autant de qualités qui font la richesse de ce caractère. Démonstratif, M. Guimont manifeste son approbation par un geste de la main que certains préféreraient moins tangible, étant donnée la carrure de son auteur. J'adore ce mot de M. Fortin : "Et si d'aventure, vous exprimiez une opinion qu'il n'approuvait pas, il secouait la tête, levait les mains à hauteur de l'épaule, rougissait et . . . vous compreniez qu'il ne fallait pas continuer . . . à le scandaliser."

M. Guimont n'est pas scrupuleux que du côté de l'honnêteté. Gare aux personnes du sexe qui se présentent un tantinet décolletées ou l'avant-bras découvert : elles se font passer l'hostie au nez à la sainte table, ou elles se font parler si la rencontre est à l'extérieur. Il est de ce côté-là l'émule du curé de Saint-Jean Port-Joli, M. Téléphore Lachance.

Autre bon point, le curé Guimont s'emploie à redresser la situation financière de la Paroisse sans pressurer pour autant la population. C'est visiblement un pasteur qui renoue la tradition des Mailloux et des Paradis. M. Guimont a cet autre mérite d'écrire des notes de prône lisibles et datées.

Dès le 15 septembre, le nouveau Curé réunit les marguilliers du banc "au sujet du Bedeau, de l'électricité et du chauffage". Une semaine plus tard, le sacristain voit son traitement annuel augmenté de \$25. A M.

Guimont, mais avec discernement cette fois, les membres du banc-d'oeuvre accordent la haute-main administrative. Les quêtes ne sont pas *vargeuses* : \$9.68 le 22 septembre (1929); par contre, la collecte de l'Enfant-Jésus rapportera \$317.07. Sitôt dans la paroisse en effet, M. Guimont visite ses nouvelles ouailles. La population est alors de 2 734 âmes dont 3 protestants dans l'unique famille de cette religion parmi les 494 foyers de la paroisse. On dénombre au Village 248 noyaux familiaux groupant 1 248 personnes. Les communiant se chiffrent par 2 159.

Quelques faits paroissiaux : le Père Emile Pageau, p.b., fils du Dr Pageau, part le jeudi 24 août pour les missions d'Afrique; la collecte pour les âmes rapporte \$669.39; le cardinal Rouleau a autorisé que l'on utilise comme sacristie le sous-sol de l'annexe de l'église et M. Guimont y bénit (6 novembre) le chemin de croix que l'on a sauvé du désastre du 8 décembre 1917; enfin les fidèles sont invités à se confesser pour Noël : "il fera chaud dans l'église et il y aura des prêtres".

En 1929, les naissances se sont chiffrées par 82, tandis qu'il y a eu 13 mariages et 46 décès dont 33 d'adultes.

Il est évident qu'en 4 mois, le curé Guimont n'a pas pu accomplir de miracle financier. Avec lui toutefois pas de camouflage : les emprunts totalisent \$99 499 et la dette réelle est de \$98 170.35. Le montant est énorme si l'on tient compte de l'époque et de la dépression économique. Les recettes ont été de \$18 517.12 et les dépenses, de \$17 606.47. Avec M. Guimont les redditions de comptes des marguilliers et des syndics se font le 1er janvier. L'agronome Albert Sirois remplace Arthur Dionne comme marguillier.³⁸³

Pas riche, M. Martin !

Le curé Martin n'est pas parti riche. A propos du testament par lequel une veuve l'avait fait exécuteur testamentaire, le chanoine Ulric Perron, de l'Archevêché, écrit à M. Philippe Boucher de Québec, au sujet de la *situation de gêne dans laquelle se trouve l'ancien curé de Ste-Anne*. (4 mars 1930). Le 25 mai, Ste-Anne perd un de ses notables : l'arpenteur François Richard, décédé à 72 ans. Le même jour, les paroissiens sont invités à aller en corvée chez Anatole Deschênes qui a perdu par le feu grange-étable, animaux et outillage.

A la fermeture des livres pour 1930, la dette réelle de la Fabrique est de \$96 427. L'installation de paratonnerres a coûté \$530. Le cultivateur Alphonse Martin remplace Jean-Baptiste Michaud dans le banc-d'oeuvre.

383. Note de l'A. : 9 étés, nous participerons ensemble au jugement du concours annuel tenu chez les défricheurs, concours devenu en 1950 l'Ordre de mérite du défricheur.

Au prône du 26 avril 1931, les jeunes gens sont avertis qu'il est défendu de jouer à la balle pendant la messe. Le 7 juin, Son Exc. Mgr Omer Plante, évêque de Dobéro, arrive à Ste-Anne, en visite pastorale. Le lendemain, l'auxiliaire du cardinal Rouleau inscrit au Livre de comptes et délibérations qu'il serait prudent d'augmenter le roulement des assurances de l'église. Le curé Guimont ne néglige aucun domaine : le 13 juillet, les paroissiens sont invités à réparer la clôture du cimetière du Haut de Ste-Anne. Le 18 février, la paroisse a perdu un autre citoyen en vue, Joseph Roy dit Desjardins, président des syndicats. Le dimanche 2 août, Jean-Baptiste Michaud le remplace dans cet organisme. Saint-Onésime est fidèle à son pèlerinage annuel. Celui-ci a lieu au lendemain de la fête de sainte Anne qui a été marquée par la procession extérieure, le soir. Le Curé a fait la visite paroissiale. (prône du 2 août) "En général (c'est) bien satisfaisant, beaucoup d'esprit de foi et de respect pour le prêtre. Il y a de rares exceptions. (...)" Au 30 juillet (1931), Ste-Anne comptait 2 994 âmes, dont 2 387 communians dans 514 familles catholiques. Au même prône, M. Guimont dit "Un mot de St Christophe qui a été volé". S'agit-il de la statue ou de larcin au restaurant qui porte le nom du protecteur des voyageurs à côté de l'oratoire? (en biais avec l'actuel "Martinet")

Le lundi 24 août, il y a scrutin provincial. Plus heureux que son homologue fédéral Mackenzie King dont le gouvernement a été défait aux mains du conservateur Richard Bedford Bennett le 28 juillet 1930, Louis-Alexandre Taschereau est reporté au pouvoir haut la main. Il n'a pas, comme King, eu à subir le contre-coup du chômage.³⁸⁴ Camillien Houde, maire de Montréal, choisi en 1929 pour succéder à Arthur Sauvé, dirige les conservateurs provinciaux. Le 24 août 1931, il est défait dans les deux circonscriptions montréalaises où il se présente et sa troupe est décimée. 15 jours avant le scrutin pourtant, il pouvait espérer un bien meilleur sort. Mais il y a telles choses que les travaux de voirie pour les ruraux et les boîtes à double fond à l'étendue de la Province. Houde tentera de faire annuler les élections, mais viendra le *Bill Dillon*, certainement pas le plus beau fleuron du gouvernement Taschereau. La situation des conservateurs restera peu brillante tant que Maurice Duplessis n'aura pas supplanté Onésime Gagnon à Sherbrooke, en 1933. Puis ce sera l'Action libérale nationale de Paul Gouin (été 1934) et son alliance avec les bleus pour l'élection du 25 novembre 1935, les rouges surnageant par une majorité de 4 députés, et l'avènement de l'Union nationale lancée par Duplessis lui-même et l'écrasement des candidats libéraux (17 août 1936), dont Adélar Godbout lui-même à qui Taschereau aura passé la succession.³⁸⁵

384. Note de l'A. : Pierre Gagnon défait son coparoiissien Louis Lévesque. En 1930, Georges Bouchard l'a emporté sur l'avocat québécois Pierre Audet qui établira le record des candidats battus.

385. Note de l'A. : Le 14 octobre (1935), Georges Bouchard l'a emporté sur le dentiste Charles Richard, de Ste-Anne comme lui. Le chômage et le beurre à "20 cents" sont fatals aux conservateurs de Bennett, grâce aussi, pour une part, à la présence de candidats du réformateur Harry Stevens, ancien ministre de Bennett. Le 25 novembre 1935, Pierre Gagnon défait le marchand de bois Ernest Soucy, de St-Alexandre, mais il est battu le 17 août 1936 par l'avocat unioniste René Chaloult, de Québec. Après la rupture du groupe Hamel-Drouin-Marcoux-Grégoire-Chaloult, Duplessis se vengera de Chaloult en annexant Kamouraska à la circonscription de Rivière-du-Loup.

L'inspecteur d'écoles Zoël Dubeau, en 1931, n'a rien à envier au gouvernement Taschereau pour la durée. Le 11 décembre, il tient encore des conférences pédagogiques. Les baptêmes ont marqué 10 points cette année-là : ils sont montés à 92 ; 7 mariages seulement toutefois, et 34 sépultures, dont 13 d'enfants. M. Guimont inscrit : "106 000 communions". Le progrès spirituel est considérable sous ce pieux pasteur. Il y a vote pour le marguillier et Joseph Pelletier est élu pour remplacer Alexandre Boucher. Joseph Thiboutot aura son tour l'an prochain. Au 31 décembre 1931, la dette de la Fabrique est de \$91 866.06.

A l'occasion des jours gras de 1932, M. Guimont met les paroissiens en garde contre les danses et aussi contre les séjours sans affaires dans la salle d'attente de la gare du chemin de fer. (prône du 7 février) Il annonce pour le mercredi soir 24, l'arrivée et l'intronisation, à Québec, de Mgr Rodrigue Villeneuve, o.m.i., le nouvel archevêque.

Edmond Chassé disait . . .

Le mercredi 26 mai, c'est la bénédiction de la nouvelle aile de l'École d'agriculture et le dévoilement du monument Pilote. Adélarde Godbout, ministre de l'Agriculture à Québec, dévoile le monument au fondateur de la maison où il était professeur quand il fut élu député de l'Islet en mai 1929. A l'occasion de cette fête, l'Université Laval fait l'abbé Honorius Bois, directeur de l'École, docteur en science agricole *honoris causa* (*honorius causa*, me fait dire l'*Evénement* le lendemain, en plus de parler de musique par l'*harmonium* du Collège (au lieu de l'Harmonie). C'est assurément moins grave que l'éreintement servi par Edmond Chassé dans le même journal après le premier discours en Chambre du jeune député de L'Islet (8 janvier 1930). "Il pleuvait dehors et il pleuvait en dedans", écrivait Chassé. Le timide M. Godbout avait osé parler contre les tarifs élevés du "Québec Power". Il se trouvait que J.-H. Fortier, propriétaire de l'*Evénement*, était au conseil de direction de la société hydro-électrique. Le compte rendu ne fut pas prisé du tout à Sainte-Anne.

M. Guimont félicite ses paroissiens (26 juin 1932) pour leur célébration de la Saint-Jean-Baptiste, puis il recommande aux prières Louis Rouleau, âgé de 23 ans 1 mois, qui s'est noyé à Québec. Les Pères Tremblay et Caron, rédemptoristes, prêchent la retraite dont la clôture coïncide avec celle des 40-heures (dim., 10 juillet). La paroisse Saint-Onésime, dont une partie a été détachée de Ste-Anne, célèbre ses 75 ans cette année. Les voyageurs de commerce sont assez nombreux dans la paroisse pour avoir leur retraite fermée au Collège, du 11 au 14 août. Du nouveau le dimanche 21 août : les honoraires des grand'messes sont portés à \$3.50. Le Curé a terminé la visite paroissiale "le mardi midi 23 août". Il exprime sa satisfaction : "je suis très content, tout le monde de bonne humeur, les maisons bien propres (. . .)." Le 18 septembre, au lieu des vêpres ce sera le baptême de "Mons. Harry Daumis (?), époux de Dame Thérèse Potvin", suivi du salut du St-Sacrement. M. Guimont a

établi la pratique des enveloppes : il a recueilli \$367.20; avec les quêtes de la Toussaint et du Jour des morts, cela fait \$418.60. "Très beau !" commente le Pasteur. Il a fait une seconde visite des écoles cet automne. "Le résultat est très bien (...)."

Dans le but d'activer l'extinction de la dette, le Curé a annoncé (22 sept.) que la répartition sera révisée pour rejoindre ceux qui n'ont pas encore été appelés à contribuer.³⁸⁶ Fait qui n'est pas unique à Sainte-Anne, Joseph-Charles Roy refuse de remplir la charge de marguillier, alléguant qu'il n'a "pas le temps de se changer le dimanche".

L'accroissement de la population est constant : elle était de 2 925 âmes au relevé de 1932. Des 521 familles, 165 sont des cultivateurs et 356 des emplacitaires. Il s'est fait 87 baptêmes, 12 mariages et 48 enterrements dont 26 d'adultes. Le salaire des vicaires a augmenté depuis 2 ans : il est maintenant de \$23.50 par mois; les gages du bedeau et de l'organiste sont de \$60 et \$16.70, respectivement.

Sous l'inspiration de qui le "secrétaire provincial" Athanase David avait-il remis à Ste-Anne une plaque en bronze commémorant la concession des terres du *Canton des Suisses fribourgeois* le 16 juillet 1665? Le généalogiste Joseph-Eugène Ouellet dit que la plaque "traîna" quelques années dans la cave du Collège; elle aurait été apposée finalement à une bâtisse du jeu de balle, installation qui fut détruite par le feu.

Le dimanche 21 mai, la prédication est faite par le Directeur de l'Ecole apostolique, M. Arthur Douville, futur évêque de St-Hyacinthe. Des gens n'ont pas peur des morts car il se fait "du brigandage" dans le cimetière". (prône du 2 juillet) Le 23 suivant, le cardinal Villeneuve donne le sermon; il dîne ensuite au presbytère. Deux autres visiteurs de marque s'amènent le 16 août (1933) : Mgr Andrea Cassulo, délégué apostolique, et Mgr Bearzotti, son secrétaire; ils reviennent de Rimouski où le Délégué a présidé l'ouverture de la Semaine sociale. Le lendemain, Mgr Cassulo dit la messe chez les Soeurs de la Charité. Il bénit, le même jour, un calvaire imposant sur la propriété de M. Arthur Lallemand (croix de 40 pieds et christ de 8 pieds).

La population de Ste-Anne croît constamment : en 1933, elle est de 3 043 âmes. Les communions montent en flèche : 126 500 durant l'année.

386. Note de l'A. : Dans l'ordonnance qu'il émettra le 16 mars 1933, le "Bureau des commissaires pour l'érection civile des paroisses (...)" indiquera que la répartition qui sera amendée a été homologuée le 1er mai 1924 et que l'acte de cotisation initial était du 19 décembre 1918. Les syndics auront perçu, à la date du 16 mars 1933, \$56 758.04, laissant le solde de \$13 802.96.

Le méritant Zoël Dubeau

L'inspecteur d'école Zoël Dubeau est un éducateur qui a fait une belle carrière. Il décède le 7 mai 1934, à l'âge de 72 ans 10 mois. La semaine précédente, est décédé à Rockland, Ontario, le curé Siméon Beaulieu, originaire de Ste-Anne. Il était âgé de 73 ans. M. Guimont a établi (ou rétabli) la coutume d'une messe au vieux cimetière du Haut de Ste-Anne : celle de 1934 sera célébrée le samedi 16 juin. Le mois suivant (le dimanche 15), le prédicateur à la grand'messe est M. Philippe Perrier, de Montréal, qui prêche la retraite fermée, au Couvent.

1934, c'est l'année du 4e centenaire de la découverte du Canada par Jacques Cartier. Des fêtes grandioses se déroulent à Gaspé et se poursuivent à Québec, Trois-Rivières et Montréal. Les témoins n'ont pas oublié l'arrivée du cardinal Villeneuve à la gare de Gaspé, le vendredi soir ; l'entrée dans la baie, le lendemain matin, du "Champlain" qui porte la délégation française ; l'imposant dévoilement de la croix de Jacques-Cartier, l'après-midi ; le banquet sous la vaste tente le soir ; la messe solennelle à la croix-souvenir le lendemain. (Une église commémorative était censée être érigée en l'endroit. Elle restera à l'état de projet, les fonds recueillis ayant pris une voie souterraine, prétendait-on à Québec.)

A Ste-Anne à l'époque le Collège a un cercle de l'A.C.J.C. qui est très actif. Les jeunes gens du Village se sont donné un moyen d'action identique. Ses membres ont l'idée de répéter dans leur milieu le geste posé à Gaspé. Ils mettront deux ans à réaliser leur projet. Ils le réaliseront grâce à Emile Lacombe fils qui fournira l'emplacement pour la croix-souvenir, grâce surtout aux souscriptions des paroissiens, le curé Guimont en tête.

Dans la vie, les épreuves alternent avec les réjouissances. Le 17 juillet 1933, Paul, fils d'Alphonse Jeffrey, a été blessé à mort par une automobile. Le 12 juin précédent, le feu a rasé la maison de Willie Drapeau. Le 28 octobre (1934), Stanislas Pelletier périt dans le naufrage du "St-Roi-David" à Baie des Sept-Iles (sans doute l'ancien caboteur du capitaine David Toussaint, de St-Jean Port-Joli).

A compter de 1935, les syndic cesseront d'être en fonction et la dette de la Fabrique, qui est de \$75 870, deviendra l'affaire de la Fabrique, annonce M. Guimont. Joseph Pelletier, Joseph Potvin et Joseph Dubé sont les marguilliers du banc en 1934. Georges Chouinard prend la succession du marguillier Pelletier.

En 1935, le curé Guimont continue de s'opposer à ce que garçons et filles patinent et glissent ensemble. (prône du 13 janvier) Le 19 mai, le Pasteur met en garde contre les faux billets de banque américains, cette fois. Le samedi suivant, il est à la Basilique de Québec pour

l'ordination de M. René Bérubé. "La répartition n'entre pas et les bancs non plus." (prône du 18 août). Mais les larcins dans les vergers et les potagers sont toujours en vogue. Les paroissiens assistent (8 sept.) aux adieux du Frère Camille Dubé, c.ss.r., qui s'en va en mission; le Père Isidore, rédemptoriste, son frère, fait le sermon.

A la date du 22 septembre (1935), 268 garçons et 355 filles (198 au Couvent) fréquentent les écoles. M. Guimont presse les paroissiens de faire signer par les deux candidats à l'élection provinciale du 25 novembre, l'engagement de ne pas distribuer d'alcool. A la visite paroissiale de 1935, la population était de 3 142 habitants (1 735 "dans les Rangs" et 1 407 au Village); les familles se chiffraient par 505. Durant l'année, le Curé a inscrit 85 baptêmes, 15 mariages et 51 sépultures (35 adultes et 16 enfants). Il a été distribué 110 000 communions (10 000 de plus que l'année précédente). Au 31 décembre, la dette réelle est de \$78 947.03. A l'élection du marguillier, Auguste Déry fils remplace Joseph Potvin.

L'année 1935 a été marquée par des incendies : le 24 janvier, la scierie du Collège; le 26 mars, la maison d'Antonio Ste-Marie, régisseur de la Ferme expérimentale fédérale.

1936 débute par une tragédie : le 21 janvier, une forte bourrasque de neige balaie la région, avec le résultat qu'un convoi de passagers et une charrue se tamponnent et Mme Wilfrid Dupont, de Québec, perd la vie dans l'accident. Le dimanche suivant (26 janvier), dans les églises on chante le *Te Deum* et le *Domine salvum fac regem* parce que George VI a succédé à son frère Edouard VIII qui a abdiqué pour épouser Mme Simpson qui est divorcée. A cette époque, le divorce n'est pas monnaie courante en Angleterre, chez nous non plus d'ailleurs. A un palier beaucoup inférieur, le curé Guimont défend aux enfants de quêter par les maisons pendant les heures de classe. (prône du 23 février) Depuis le 1er janvier (1935), on l'a vu, les syndics ne perçoivent plus les cotisations de la répartition. Le dimanche 24 mai, les francs-tenanciers entérinent la décision de confier aux marguilliers la perception des arrérages. Seconde tragédie de l'année à Ste-Anne, Ernest Lévesque meurt écrasé par un tombereau et sa charge à la Ferme fédérale. (lundi, 1er juin 1936) Deux jours plus tard, Mgr Plante arrive pour la visite pastorale. Le lendemain, l'Auxiliaire alloue les comptes des marguilliers depuis 1931. La dette de la Fabrique est de \$79 771.50 (diminution de \$17 777.50 en 5 ans), bien que la Fabrique se soit chargée du résidu de \$6 950 laissé par les syndics et qu'elle ait fait des dépenses extraordinaires pour \$4 205.19. L'Auxiliaire commente :

Ce résultat est remarquable, puisque nous étions en pleine crise. Il faudra bien toutefois que la paroisse vienne en aide à la fabrique pour payer sa dette au moyen d'une répartition dont le taux pourrait être moindre que par le passé.

Excellent administrateur lui-même, (il l'a prouvé comme curé de Beauport et de Lévis) Mgr Plante ajoute : "Registres bien tenus, comptabilité parfaite."

A l'avenir, les curés de Ste-Anne auront gratuitement leur banc à l'église. (décision du 18 juin) Le lendemain, M. Guimont signe le certificat de convocation des contribuables pour la réunion relative à la nouvelle répartition. Les participants sont unanimes dans le refus de la cotisation proposée; le Curé signe le procès-verbal "pour attester que la répartition a été proposée et refusée". Le 2 août, les marguilliers (actuels et anciens) décident de baisser à 3% l'intérêt sur l'argent prêté à la Fabrique et autorisent celle-ci à emprunter pour rembourser les opposants. Le même jour, les personnes intéressées à la pension de vieillesse sont convoquées à la sacristie où le notaire Dupuis les renseignera.³⁸⁷

Le 30 août (1936), c'est cette fois les adieux du Père blanc Gérard Quellet qui s'en va en Afrique. La quête à son intention rapporte \$198.50. Autant que leurs ouailles, les curés ressentent les effets de la crise économique. M. Guimont fait savoir (20 sept.) que 152 paroissiens (ou familles) ne lui ont pas payé les droits et dîmes depuis octobre : \$609 s'ajoutent aux \$1 560 qui lui étaient dûs précédemment.

La croix de Jacques-Cartier

La croix de Jacques-Cartier dont le cercle de l'A.C.J.C. a lancé le projet en 1934 est réalisé en 1936, sur le terrain donné par Emile Lacombe fils, "vis à vis Mons. Antoine Frève", précise le Curé dans son prône du 27 septembre. Il y aura dans l'après-midi, salut du St-Sacrement à l'église, puis bénédiction de la croix; deux enfants de la paroisse seront de la cérémonie : le chanoine Caron pour la bénédiction et le curé Alphonse Pelletier, de St-Onésime, pour l'homélie. De fait le ruban-souvenir de la cérémonie porte ceci : "Gloire au Christ-Roi — Hommage à Jacques Cartier — Ste-Anne de la Pocatière — 27 Sept. 1936." La pluie obligea-t-elle à différer la cérémonie? Le 4 octobre, après l'annonce pour mardi, du concours annuel de chevaux de traits à l'Ecole d'agriculture, le prône comporte : "S'il fait beau immédiatement après les vêpres, se rendre en procession, drapeau du S.C. en tête, pour la bénédiction de la croix." Il semble bien s'agir du monument du 4e centenaire car la *Gazette des campagnes* du 15 avril 1948 indiquera le 4 octobre pour cette fête. Dans le rappel de la cérémonie, le journal dit que la croix fut bénite par le curé Guimont et le sermon donné par M. Pelletier et que M. Honorius Bois, directeur de l'Ecole d'agriculture, présida la bénédiction du St-Sacrement, à l'église. C'est ensuite des ren-

387. Note de l'A. : Harcelé par les députés de l'Opposition, le gouvernement Taschereau s'est résolu à participer à la pension établie par Ottawa. Cela n'empêche pas la débâcle libérale, le 17 août (1936). D'ailleurs, les premiers chèques aux personnes âgées de 70 ans et plus ne commenceront d'être versés qu'une fois l'Union nationale au pouvoir, l'année de la loi québécoise.

seignements sur la croix : poids de 18 000 livres; 20 pieds de hauteur; bras de 6'; tête de 2'8"; base de 3'3". La plaque commémorative porte cette inscription : "Gloire au Christ-Roi — Hommage à Jacques Cartier par les paroissiens de Ste-Anne — 1534-1934 — A.C.J.C."

Le généalogiste Joseph-Eugène Ouellet me communique de son côté que la nombreuse assistance incluait les élèves du Collège, corps de musique en tête, et les écolières du Couvent. Comme le monument de Gaspé qu'elle reproduit en moins grand, la croix de Ste-Anne est faite de granit tiré de la carrière Dumas de la Rivière-à-Pierre.

Les patriotes qui conçurent ce projet méritent que leurs noms soient conservés. Ce sont l'agronome Rosario Barabé, président du cercle de l'A.C.J.C., et ses collaborateurs Théodore Richard, Albert Cazes, Roméo Caron, Henri Bois et Joseph-Eugène Ouellet.³⁸⁸

Durant les années '30 on est au plus fort de la lutte anticommuniste. Justement, à l'École d'agriculture le 27 novembre (1936), il y a "veillée de vues de bon cinéma anticommuniste".³⁸⁹ Quant à elles, les dames du Faubourg ont organisé un ouvroir avec Mme (Dr) Pageau comme présidente et Mme Auguste Scott au secrétariat; la première heure de couture a lieu au couvent le mardi 30 novembre. Le 13 décembre, Mgr Auguste Boulet prêche et quête, à l'église, en faveur des "colonies" abitibiennes. Le sujet vaut que l'on s'y arrête.

Depuis le déclenchement de la crise à l'automne 1929, dans Québec on s'est tourné vers le retour à la terre jugé plus profitable que le "secours direct" urbain et les "pitons du gouvernement" pour les campagnes. Pour éviter le soulèvement des chômeurs (à Montréal et à Québec), les politiciens ont trouvé ingénieux de changer le mal de place, tandis que les patriotes et les esprits sociaux voient dans le retour à la terre la planche de salut pour la Nation québécoise.

Ste-Anne essaime au loin

Le 22 juin 1933, à la suggestion du cardinal Villeneuve Mgr Auguste Boulet, que seconde l'abbé F.-X. Jean, ressuscite officiellement la Société de colonisation du diocèse de Québec; le siège social est à Ste-Anne de la Pocatière : Mgr Boulet et M. Jean sont élus président et secrétaire, respectivement. L'histoire donnant l'impression d'être un perpétuel recommencement, l'époque des Hébert et des Pilote se répète. En mai (1933), l'abbé Jean et le professeur Auguste Scott sont allés en Abitibi choisir le Canton où seront établis les défricheurs dirigés par

388. Note de l'A. : On a regretté avec raison que le cardinal Villeneuve n'ait pas permis à ce groupement nationaliste chrétien de subsister à côté de l'Action catholique qu'il avait lancée. La disparition de l'A.C.J.C. entraîna largement la baisse du sentiment national de la jeunesse. Aujourd'hui, l'Action catholique n'en mène pas large. Et ensuite?

389. Note de l'A. : Pendant la guerre 1939-1945, on aura la campagne d'aide à la Russie patronnée par les plus hautes autorités.

la Société de colonisation en formation.³⁸⁹ 60 candidats ont été choisis dans Kamouraska et L'Islet. Le cardinal Villeneuve a souscrit \$250 et le ministre Irénée Vautrin a accordé une subvention de \$400. Les premiers défricheurs arrivent le 15 août 1933 dans le canton de Roquemaure. L'abbé Jean restera comme le fondateur de la paroisse naissante. Parmi les pionniers on trouve Léon Briand, Ludger Dionne, Gustave Massé, Albert Raymond, Alphonse Charest et Ernest Lévesque, tous noms familiers à Ste-Anne de la Pocatière. Découragés, 4 des 12 pionniers lèvent le pied dès le lendemain. Des célibataires, partis de Ste-Anne de la Pocatière le 6 août, sont montés les premiers en Abitibi, mais ils se sont arrêtés sur la rivière Duparquet en l'endroit qui deviendra Saint-Laurent de Gallichan.³⁹⁰ Un deuxième groupe arrive à Roquemaure le 28 août; il comprend des gars de St-Cyrille, St-Damase, St-Jean Port-Joli, Ste-Perpétue et St-Bruno. Le missionnaire-colonisateur Sylvio Deschênes, originaire de Ste-Anne, accompagne cette vingtaine de compatriotes courageux. Les pionniers sont d'abord desservis par le curé Ephrem Halde, de Notre-Dame de Palmarolle. L'abbé Napoléon Pelletier sera le premier pasteur résidant (26 juillet 1934). Une mère de 6 enfants, Mme Gérard Fournier, de St-Jean Port-Joli, est la première blanche à s'installer en l'endroit (16 mai 1934). La deuxième sera Mme Ludger Dionne, avec ses 9 enfants : 6 Rauquemauréens authentiques viendront s'ajouter à sa famille.

Hommage à tous ces braves et à leurs émules que les difficultés de leur époque transformèrent en héros !

En 1936 Ste-Anne de la Pocatière a deux succursales de la Société des Artisans canadiens-français : "Ste-Anne-de-la-Pocatière" fondée le 13 mai 1916 pour les membres du sexe féminin, et la succursale "Painchaud" pour les hommes fondée 13 jours après. Les deux groupements fêtent leur 20^e anniversaire. Mme Robert Leboucq avait été la première présidente du groupe féminin tandis que Gustave Sirois avait été le président-fondateur du noyau masculin. En 1936, les présidents sont Mme Louis de Gonzague Fortin et Ludger Massé, respectivement. La célébration se déroule le dimanche 28 juin. Tandis que les femmes se sont rendues à l'église individuellement, les hommes se rassemblent au domicile de Louis de Gonzague Fortin puis se rendent processionnellement à l'église, précédés de la Fanfare de Montmagny dirigée par Eugène Tondreau. A l'église, le sermon est donné par l'abbé Alphonse Pelletier, curé de St-Onésime, qui, semble-t-il, est devenu, à son tour, le prédicateur des grandes circonstances. Après la messe, banquet à l'Hôtel Laurentide au Quai de la Rivière-Ouelle. La "soirée de famille" se déroule au Collège. Les artistes invités sont le violoniste Edwin Bélanger,

389a. Note de l'A. : Donat Noiseux, à qui je succéderai comme propagandiste au ministère de la Colonisation, a décrit cet épisode dans *Dix années de colonisation à Ste-Anne de Roquemaure*. J'ai puisé dans son ouvrage.

390. Note de l'A. : François Gallichan, parti de l'Islet "la poche sur le dos", a laissé son nom à ce secteur où il avait établi sa première scierie. De là il ira s'établir au bord du très beau lac Chicobi, au nord de Launay. Il vendra à la Colonisation le chemin de pénétration qui permettra l'ouverture de la colonie coopérative de Guyenne. Il était passablement "en moyens" quand je le rencontrais dans sa très confortable demeure, en 1946.

le chanteur de folklore Oscar Paquet et son accompagnateur Omer Lé-tourneau, organiste à St-Sauveur. Mot de bienvenue du président Massé, et allocutions par le lieut.-col. Rodolphe Bédard, président des Artisans, le directeur René Paré, avocat, et le curé Odilon Guimont. Sont là aussi, entre autres, l'abbé Emile Turmel, aumônier général; Onésime Dorion, organisateur; le vicaire Noël Pelletier, aumônier de la succursale Painchaud.

La danse est toujours l'objet des mêmes anathèmes au diocèse de Québec. On oublie seulement les directives du cardinal Rouleau à son clergé venu lui présenter ses vœux l'avant-veille du Jour de l'An: "sont défendues seulement les danses lascives et les danses honnêtes dansées de façon lascive."³⁹¹

M. Guimont se plaint qu'on néglige de payer dîme et supplément (prône du 11 avril 1937): \$619 lui sont dus pour les 12 derniers mois. A l'École d'agriculture le mardi soir 4 mai, ouverture de l'exposition d'histoire naturelle pour jusqu'au dimanche soir. Le 23 mai, célébration de la fête de Dollard à la croix de Jacques-Cartier. Ce dimanche-là, le fils du notaire Dupuis célèbre sa première messe; le chanoine Henri Raymond, supérieur du Collège de Lévis, donne le sermon.

Le ministère de la Voirie a besoin d'une lisière de terrain au nord et à l'est de l'église, pour ouvrir une voie droite aboutant au chemin de l'Anse. La Fabrique la lui cède à condition que le bénéficiaire améliore la devanture de l'église. A la fermeture des livres pour cette année (1937), la dette de la Fabrique est descendue à \$72 387.85. Fardeau très lourd encore étant donnée la situation économique générale.

A l'aurore de 1938, les paroissiens apprennent le décès d'un ancien concitoyen, Louis Guy, veuf de Georgiana Dionne. Ce pionnier de St-Prime est décédé le 2 janvier, à l'âge de 88 ans 3 mois. Il était au Lac Saint-Jean depuis 1880. La pratique des bingos est installée à Ste-Anne; elle se révèle profitable pour la Fabrique. On ne quêtera plus dans les églises pour les Ruthènes (prône du 6 mars). Le 8 mai, M. Guimont recommande aux prières un fils de St-Jean Port-Joli qui a donné du relief à l'École d'agriculture, l'abbé Honorius Bois. M. Bois est inhumé au cimetière Painchaud.

Le Curé ne prise pas plus les veillées au corps que le patinage mixte. Au fait, bien de ces réunions ne sont pas les moins gaies d'une paroisse. Sujet plus réjouissant pour M. Guimont, M. Arthur Gagnon est ordonné prêtre à Québec le samedi 5 juin (1938); le lendemain, il célèbre, à Ste-Anne, sa première messe et chante les vêpres avec chap-

391. N. de l'A.: J'étais à l'Événement de la rue de la Fabrique. Jean-Marie Turgeon me délégua au Palais cardinalice pour cette cérémonie. En sortant du salon, le Cardinal me montra le doigt mais pas du tout courroucé. Quand je me présentai l'année suivante, je n'eus pas sitôt mis le nez dans la porte que Mgr Paul Bernier me prit par le bras et me chassa prestement avec un "Dehors, dehors" de sa voix de fausset.

piers. La paroisse est devenue l'émule de Rivière-Ouelle pour les vocations sacerdotales: le 21 août, le Père Marc-Henri Dupuis fait ses adieux au moment de partir pour les missions d'Afrique. Quant à lui, l'abbé Albert Bélanger quitte Sainte-Anne (samedi, 27 août); il était vicaire depuis le 22 juillet 1930. L'été 1938 est pluvieux: l'après-midi du 28 août, les paroissiens participent à l'heure sainte recommandée par Mgr Plante pour obtenir un temps propice aux récoltes. Ste-Anne a depuis la veille un nouveau vicaire, M. Joseph Chénard.

CHGB en ondes

Un des grands événements à Ste-Anne en 1938, c'est l'inauguration du poste radiophonique CHGB. La diffusion des programmes a débuté le 5 octobre, mais le président Georges-Thomas Desjardins a choisi le vendredi 2 décembre pour la cérémonie officielle. Le chanoine Alphonse Fortin, supérieur du Collège, bénit les locaux; après les allocutions, l'ensemble musical de Maurice Montgrain donne un récital. L'antenne mesure 185 pieds; elle est sur une élévation de 80 pieds. La fréquence est de 1 200 kilocycles. La puissance du poste sera augmentée graduellement.³⁹² Les lettres "G.B." dans l'indicatif sont en honneur du député fédéral Georges Bouchard. L'apport d'un poste radiophonique est considérable pour une région. A la louange de la direction il plaît de dire que CHGB a toujours eu une belle tenue. La station est affiliée au réseau d'Etat pour la diffusion de certains programmes.

Le 15 janvier 1939, le Pasteur revient sur le sujet "du patinoir"; et encore le 5 février. 15 jours plus tard, le Père Mattys, de St-Benoît, prêche à la grand'messe. Aux yeux des résidents attachés à leur milieu, le cimetière du Haut de Ste-Anne représente beaucoup. A l'instar de feu le curé Fraser, M. Guimont donne l'exemple de ce côté-là. Le 20 mars (1939), par-devant le notaire Elzéar Sirois, le marguillier Arthur Sirois acquiert de Pascal Thibault un lopin "vis-à-vis l'ancien cimetière" (partie du lot no 396). M. Guimont a fourni les \$75 pour l'achat. Le Pasteur admoneste (18 juin) "les filles et Dames dénudées et aux lèvres rouges". Un sujet plus reconfortant à ses yeux, c'est la retraite de 8 jours que les Pères capucins Venance et Marcellin commencent de prêcher le 25 juin. Le dimanche suivant, le Père Eugène Lallemand, p.b., chante sa première messe. M. Guimont commence dans la semaine du 9 juillet la visite des foyers. (Comme à l'accoutumée, la note générale sera très bonne.) S'il n'y avait pas les voleurs, puis les enfants qui vont jouer dans la petite rivière du Sud... Le dimanche 27 août, les paroissiens entendent un prédicateur de grande classe, le Père Garigou La Grange.

Le 1er septembre (1939), après de vaines tractations des premiers ministres Neville Chamberlain et Edouard Daladier avec Adolf Hitler, c'est l'éclatement du conflit qui durera 5 ans. Le Canada se paie

392. Cf. *L'Action Catholique*, 1er décembre 1938.

le luxe de déclarer la guerre à l'Allemagne avant même l'Angleterre. Le 10 septembre, M. Guimont annonce l'arrivée d'un nouveau vicaire, M. Antonio Pelletier, régent à l'École d'agriculture. M. Joseph Chénard est toujours là : il part pour sa retraite, le dimanche suivant.

Par la bourse

La guerre, M. Guimont la fait, lui, à la présence des garçons et des filles sur la même patinoire. Il y a épidémie de grippe en 1940 car le couvent et l'école des garçons sont rouverts le lundi 19 février. La manie de causer du désordre à l'arrière de l'église n'est pas encore disparue. Le Conseil municipal tient ses séances à l'École d'agriculture. A la session du lundi 1er avril, on discute du projet de salle paroissiale. Le commandant Lucien Beaugé donne une conférence à l'École. M. Beaugé est professeur à l'École des pêcheries qui est annexée à la Faculté d'agriculture. Grâce à Armand Bérubé, on entend fréquemment, et toujours avec plaisir, ce conférencier disert au "Réveil rural" du réseau d'Etat. Les avertissements étant vains, c'est "par la bourse" que les fauteurs de désordre à l'église seront pris à l'avenir. (prône du 7 avril) Pour le triduum préparatoire à la fête du Sacré-Coeur, les fidèles ont un prédicateur coloré, le Père Alexandre Dugré, jésuite. Le clou de ces jours de prière est la procession solennelle qui se fait du cimetière Painchaud à la Madone du Collège (2 juin).

Triduum et procession n'empêchent pas les voleurs de bois d'être à l'oeuvre. La situation est jugée sérieuse par d'aucuns car le Curé annonce pour mercredi (prône du 14 juillet) "grand'messe à la Ste Vierge pour les âmes par les Donateurs pour organisation contre les voleurs de bois". A la visite paroissiale, cette année, on ne prendra les noms que des paroissiens qui sont morts, ou qui sont nés depuis le dernier relevé.

Mgr Omer Plante fait la visite pastorale. Le 5 septembre (1940), il alloue les comptes depuis 1936 et note que depuis sa dernière venue, la dette de la Fabrique a été réduite de \$15 097.50; elle est maintenant de \$64 674, en dépit de dépenses extraordinaires au montant de \$2 837.96. La moyenne annuelle du surplus des recettes a été de \$3 954.35. C'est toutefois Mgr Joseph Bonhomme, évêque au Basutoland, qui préside la cérémonie de confirmation (24 septembre) : 175 filles et 167 garçons reçoivent l'onction sainte.

L'année 1940 a été assombrie par une tragédie de l'automobile : Mlle Rose-Anna Michaud, âgée de 52 ans 11 mois, a été blessée mortellement le samedi après-midi 4 août.

M. Guimont n'en a pas contre le hockey, mais il veut que les joueurs entendent les vêpres et qu'ils ne commencent leurs parties qu'une fois l'office terminé. (prône du 19 janvier 1941) C'est M. Joseph Turcotte

qui est inspecteur des écoles. (Son successeur sera M. Veilleux.) Les Pères rédemptoristes P. Létourneau, supérieur à Estcourt, et Isidore Dubé prêchent la retraite qui débute le 22 juin et qui, comme à l'accoutumée, coïncide avec la clôture des 40-heures. L'abbé Alphonse Fortin pose un beau geste en faisant annoncer le 6 juillet (1941) qu'il s'occupera, pendant les vacances, des jeunes garçons du Village sur les terrains du Collège. Ce dimanche-là, le Père Dubeau, enfant de la paroisse, donne le sermon. La visite paroissiale s'est terminée le mardi 22 juillet. Au prône du 24 août, le Pasteur fulmine contre le "vêtement dénudé des enfants" et contre les "voleurs de pommes dans les vergers". Le Curé ne termine pas l'année sans parler "du patinoire mixte". Son recensement de 1941 indique une population de 3 234 âmes dans 595 familles (même nombre que l'année précédente, dans le second cas). Il y a eu, en 1941, 78 baptêmes, 22 mariages et 46 sépultures. La dette réelle est maintenant de \$55 398.27. C'est tout simplement merveilleux ! Wilfrid Rouleau, successeur d'Alphonse Maurais, sera dans le banc-d'oeuvre à partir de 1942.

Le 18 janvier 1942, le Curé recommande aux prières M. Armand Proulx. Le curé de St-Roch des Aulnets, qui était âgé de 71 ans 10 mois, était le fils de l'ancien imprimeur Firmin Proulx. Le soir du dimanche 8 février, il faut avancer les horloges. Ottawa en a décidé ainsi sous prétexte d'économie d'électricité au bénéfice de l'industrie de guerre. On avait eu recours à l'heure avancée, pour la première fois, en 1917. L'achat d'un lopin de terre à proximité de l'ancien cimetière n'aura guère servi car les fabriciens conviennent (8 mars 1942) de céder à la Voirie une pointe de la nécropole primitive. Il s'agit d'une tranche de 16 pieds du côté ouest, sur les lots nos 396 et 397.

Le "bel canto"

L'ancien curé Martin est décédé en 1941 car il a son service anniversaire à Ste-Anne le samedi 21 mars 1942. Sans indiquer le motif, la *Gazette des campagnes* annonce que les examens des classes supérieures, au Collège, débiteront le 22 avril. A Ste-Anne de la Pocatière, on a depuis longtemps le culte du *bel canto*. Qu'on se rappelle le curé Painchaud et l'abbé Pierre Bouchy, pour ne nommer que ceux-là. En 1942, l'ancien séminariste Epiphane Thériault dirige un chœur de chant d'un haut calibre. La société chorale est au programme le 8 mai, pour la soirée où Mgr Wilfrid Lebon discourt, à l'Ecole d'agriculture, sur Pie X, pape de la musique. Il est présenté par Mme Elzéar Campagna et remercié par M. Thériault. Les solistes de la partie musicale sont Mme Charles Richard, Jean Anctil, Epiphane Thériault, Marie-Rose Lallemand, Marie-Ange Laforest, Ernest Lahaie et Robert Cloutier. Le mercredi suivant, M. Thomas Pelletier chante la grand'messe à l'occasion de ses noces d'argent sacerdotales. A la visite paroissiale qui débute le lundi 13 juillet, le recensement sera total cette fois. Le relevé donne le résultat suivant : 2 987 âmes ; 2 529 communians ; 573 famil-

L'Archevêque de Québec
Notaire Royal Entoute
la cote du sud j m. le' En la paroisie de Québec
Residant En la paroisie de Ste Anne, Jussigne
et les temoins Cy apres nommez fut present
Ensa personne, le' Jean Baptiste, ouellet habitant
dameurant En lad. paroisie de Ste Anne; lequel
a ce jour d'hy volontairement Reconnu, et
Confesse avoir vendue, cedé, quitté, de b'esse et
transporté par les presents, des maintenant et pour
toujours; avec Garantie de tous troubles, Evictions,
dettes, hypotèques, alienations, et autres Ensa personnes
généralement quelconques; ausy Joseph Lizot
habitant ausy En lad. paroisie de Ste Anne, a
ce present, et acceptant, acquereur, et Retenant
pour luy ses hoirs et ayant cause a l'avenir
un certain quinze piés huit poites de front
plus ou moins, En son mot, tous ce que led. vendeur
peut avoir de terrain, entre led. acquereur, et le
terrain que Etienne Grandin a cy devant acquis
de Jean ouellet, sur quarante deux arpents de
profondeur, s'ice et situé En lad. paroisie de
Ste Anne, Bornée par leur front au fleuve St
Laurent, d'autre bout En fin de la susd. profondeur
ainsy que les d. quinze piés de terre, et plus ou moins
lequel si trouvera se poursuivent et comportent
sans que led. vendeur, En rien Retenu ny
Réserve, et dont led. acquereur a déclaré En Estre
bien content pour luy son et wife; cette vente

15 piés
J. D.
de terre
J. D.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon.

ABONNEMENT :

CANADA — 3s. 9d., payable invariablement d'avance par tiers.

ETRANGER — 6s. 3d.
(Affranchir.)

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'Agriculture doit en être la première.



ANNONCES :

Première Insertion 7cts. la Ligne,
Insertions Subséquentes 2 “ “

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Emprunons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

PARAISANT TOUS LES QUINZE JOURS.

AVIS.

Jusqu'au premier de Janvier, toute personne qui nous enverra quatre abonnements, recevra le cinquième gratis. Le second numéro ne sera envoyé qu'à ceux qui auront transmis leurs noms avec l'abonnement. Nous prions nos correspondants et nos abonnés d'écrire leur adresse le plus lisiblement possible, afin d'éviter tout retard.

CAUSERIE AGRICOLE.

Nous voici enfin à notre poste! Ah! braves lecteurs de la campagne, vous avez compris notre tâche; elle est rude, mais avec votre appui elle nous semble déjà moins pesante. Espérons que vous nous le continuerez longtemps, nous en avons tant et si long à nous dire! Que de préjugés à détruire, que de notions fausses à redresser! Que de pièges tendus à la crédulité et à l'ambition! Quelle conspiration contre la paix et le bonheur du foyer rustique! Que d'ignorance et surtout que de faux savoir à combattre pour voir nos campagnes jouir de la vie calme et heureuse à laquelle Dieu et la nature les appellent!

D'abord, il est convenu que ce ne sera pas seulement la culture ou l'art de cultiver qui nous occupera; à côté du métier agricole, il y a le foyer rustique, les mœurs champêtres dont il faut apprécier les charmes et aussi les difficultés. L'homme des champs ne vit pas que de pain. La nature lui offre ses trésors de vie morale et de jouissances intellectuelles qu'il faut lui ouvrir afin qu'il y puise pour lui et sa famille le goût de son état. Mais il faut y avoir puisé soi-même pour lui offrir des avis, car le cultivateur est plus intelligent que ne le croient beaucoup de gens. Il sent bien de suite si celui qui lui donne des conseils possède le véritable esprit rural; sans cet esprit on n'a point de prise sur

lui; et il a bien raison. C'est pour cela au reste, que tant d'ouvrages et de journaux, fort estimables d'ailleurs et contenant de bonnes idées passent par dessus sa tête sans qu'il daigne les arrêter au passage.

Il ne trouve là-dedans ni sa langue, ni ses idées, ni une notion suffisante de ses conditions d'existence. On lui parle de culture avec le jargon des académies; on lui apprend à gouverner sa maison et ses affaires comme s'il était de la ville; enfin tout cela sent l'habit noir, le fauteuil de cuir vert, la vie bureaucratique.

L'homme des champs répond carrément à des écrivains qui le connaissent si peu. *Nescio vos! Je ne vous connais pas!* A qui la faute?

A qui? Je pourrais le dire; mais ce n'est point notre sujet en ce moment: parlons de notre bonne vie rustique; avisons ensemble à la rendre plus productive et plus douce à nous et à nos enfants; voyons s'il y a moyen de tirer de nos travaux de quoi vivre ensemble en paix et en union et finissons-en avec ces rêves chimériques qui nous emportent, loin des champs, dans les spéculations de commerce, dans les professions dites libérales, où, pour un qui réussit et Dieu sait à quel prix,—il y en a cent qu'attend une vie agitée, misérable et promise à tous les genres d'épreuves.

Une vérité que la *Gazette des Campagnes* tient d'abord à loger et enraciner dans l'âme de ses lecteurs, c'est que, pour l'homme de toute condition, bourgeois, artisan, propriétaire, cultivateur grand ou petit, la vie de campagne est la plus douce, la plus agréable, la plus saine; la vie qui offre le plus de ressources, aux riches contre l'ennui et la satiété, aux pauvres contre le dénuement et la misère.

Voilà une vérité qui est juste le contraire de ce que tout le monde croit presque partout, n'est-ce pas? particulièrement à la campagne et le cultivateur lui-même tout le premier. Nous le savons bien; aussi nous ne nous amuserons point à le démontrer par des phrases. Ce sera les faits à la main, et en vous mettant sans cesse sous les yeux les exemples les plus décisifs et les plus faciles à suivre, que nous ferons notre petit bonhomme de che

Gazette des Campagnes

DIEU - PATRIE - FAMILLE

Editeurs-Propriétaires: FORTIN & FILS.

Directeur: Ls-de-G. FORTIN

Série II—Vol. I—No. I

Sainte-Anne-de-la-Pocatière, P. Q.

3 Novembre 1941

Que sera la Gazette des Campagnes?

Elle sera la continuation de l'autre tout simplement: format et esprit. Avec une formule ancienne, on doit quand même pouvoir écrire des choses nouvelles, pour parodier un vers célèbre.

Pourquoi le même format? A cause de certaines particularités de notre outillage d'abord, et eussions-nous des presses trois fois plus grandes, à cause de la maniabilité de ces feuilles et de la facilité de leur reliure. Nous avons assez feuilleté les tomes de "l'ancienne" pour en savoir la grande commodité.

Nos articles seront documentaires, instructifs, et rédigés par des personnes dont la valeur sociale n'est pas à discuter. Les mondanités, même les plus huppées, n'auront pas de place chez nous. Nous signalerons cependant le passage d'un visiteur pouvant faire progresser notre milieu rural; et pas seulement le milieu économique; puisque le rural, lui aussi, ne vit pas seulement de pain.

On trouvera tout de même des choses gaies. La troisième page, qui leur est destinée, sera le coin réservé aux "jeunes de tout âge." L'anecdote, le mot pour rire, la chanson qu'on oublie, etc., seront mis là, cela va de soi, sans plan défini, "à la va comme je te pousse." On peut tenir pour acquis que nous respecterons les yeux les plus candides, ce devoir commençant pour nous, à la maison.

Il arrivera que des lecteurs seront mécontents. C'est un droit que tout lecteur achète avec son journal. Le seul responsable, peu important ses liens professionnels ou amicaux, sera le directeur. Il ne servirait à rien d'écrire au Directeur de l'École d'Agriculture, au Supérieur du Collège, à l'agronome ou à son ministre. On épargnera des ennuis à ces hommes très occupés. Ecrivez au directeur, qui se propose de continuer de prendre leurs sages avis.

Nous n'aurons rien à faire avec la politique des partis. La seule que nous voulons servir, c'est le progrès rural, matériel ou autre. En conséquence, nos seuls "adversaires" seront les obstacles susceptibles de l'entraver.

On trouvera des annonces en nos pages; car c'est le secret de Polichinelle qu'elles constituent le pain

quotidien du journal. Or les nôtres n'auront pas de relent d'alcool ou de produits analogues. Nous tenons, en effet, à conserver notre liberté complète, d'autant plus que nous voulons publier un journal rural d'idées, ou rien du tout.

Nous sommes très fiers des pages incluses en ce numéro, car elles sont autant un secours moral que matériel. La confiance qu'elles impliquent ne sera pas déçue. Comme celles qui suivront, elles sont hors des cadres réguliers du journal, et sans pagination. Chacun en disposera à son gré.

Nos moyens matériels ne sont que médiocres. Ils devront nous suffire comme ils ont suffi à nos prédécesseurs qui n'ont jamais connus les linotypes ou les monotypes, et qui ont ainsi fait pendant près de quarante ans. Serions-nous moins laborieux qu'eux?

On remarquera en sous-titre: DIEU, PATRIE, FAMILLE. Ces mots ont été choisis, dès 1937, bien avant qu'ils soient devenus une formule d'une politique étrangère. Nos Souverains pratiquent le culte de Dieu; Ils servent admirablement la Patrie; et Ils continuent les hautes traditions de vie familiale de la Maison Royale. Nous désirons que nos compatriotes suivent un aussi auguste exemple.

C'est pourquoi ces mots vont rester là où ils sont.

"Honni soit qui mal y pense" porte le blason britannique. Et c'est fort bien dit.

L. G. Fortin.

—o—

Veux-tu être heureux . . . ?

On lit dans un livre ancien:

"Veux-tu être heureux pour un jour? Achète un habit neuf. Pour une semaine? Tue un porc. Pour un mois? Gagne un procès. Pour un an? Prends une épouse.

Veux-tu être heureux toute ta vie?

Sois un honnête homme.

La "Gazette des Campagnes" est publiée à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, par Fortin & Fils, Imprimeurs.

Directeur: Ls de G. Fortin.

Elle paraît le 1er et le 15 de chaque mois.

Abonnement: 1 an \$1.00

6 mois \$0.60

Le numéro \$0.05

- Alma Mater -

O Cœur, prêt à notre voix les accents de sainte allé - ges - se

Pour célébrer avec e - moi les bienfaiteurs de la fan - nes - se

Nous chantons leurs fan - des ver - tus et nous caal - tons leur vaillan - ce

De ces héros qui ne sont plus, nous re - di - sons la su - vi - van - ce

1827

Solo Geo. H. Armer a une extinction de voix - il est remplacé par elle M. Mergesant
Cent ans déjà fournis, u - ne main peccu - ra - ble je - ta sur un ro -

cher vers la plaine et la mer la base muti - lié. ~~longue~~ ^{du cœur} iné bran -

table du Collège Painchaud, de notre Alma ma - ter

Duo
1842

Duo Gabriel Cloutier & Ph. Mergesant
Malgré les jours de faim, malgré les jours d'ora - ge, la collège a grandi par

le zèle et l'amour des hommes au fond cœur, froids comme leur coura - ge. Combien ont travaillé, sus -

combé tour à tour! Combien ont travaillé, sus - combé, tour à tour.

les. La population est-elle à ce point mouvante ou les recensements étaient-ils faits à l'oeil? Pour 1941, on donnait 595 familles et 3 224 âmes.

Le 13 juillet (1942), le Collège et le Couvent ont des visiteurs d'une qualité inusitée : l'archiduc Rodolphe et ses soeurs les archiduchesses Adélaïde, Charlotte et Elisabeth. Ces jeunes nobles autrichiens parcourent à bicyclette le Bas-du-Fleuve. L'ex-impératrice Zita et sa famille sont réfugiées à Sillery pour la durée de la guerre. En septembre, le Couvent des Soeurs de la Charité inaugure le cours commercial en affiliation à l'École supérieure de commerce que dirigent les Frères des Ecoles chrétiennes à l'Académie de Québec. Y a-t-il relation? Pour l'année scolaire 1942-1943, le Collège a comme enseignants 4 religieux de la communauté précitée : les Frères Maurice, Léo, Louis et Bénilde. Le Cercle Lacordaire se fait actif : le curé Guimont annonce pour le 10 octobre une soirée sous ses *hospices*.

Le chiffre des baptêmes ne varie guère : 86 en 1942. Il n'en va pas ainsi toutefois des communions dont le nombre décroît chaque année : 67 500 en 1942 contre 94 000 l'année précédente. Est-ce déjà les prodromes? La dette continue de diminuer et c'est très heureux étant donnée la nouvelle épreuve que la Paroisse connaîtra après le départ du curé Guimont.

La guerre a fait, indirectement, sa première victime parmi les militaires issus de Ste-Anne de la Pocatière. Le 15 décembre (1942), l'aviateur René-Aurèle Ouellet périt dans l'incendie de la hutte des Chevaliers de Colomb à St-Jean de Terre-Neuve. Moins de 2 ans plus tard, Philippe Pelletier sera victime de l'inexplicable équipée de Dunkerque (4 juillet 1944) dont les "coloniaux" feront le gros des frais.

C'est Joseph de l'Etoile qui sort du banc-d'oeuvre à la fin de 1942, et Oscar Pelletier est élu pour lui succéder.

La part du servant

Adorable le curé Guimont quand il demande (10 janvier 1943) de donner quelques sous au petit servant lorsque le prêtre "va porter le bon Dieu". Cela me rappelle cette "douairière" de ma paroisse (elle reproduisait, à mes yeux, l'image de la reine Victoria); elle avait toujours 5 centins pour moi quand M. Lachance lui portait la communion. Cela me récompensait amplement de porter la sacoche et de sonner la cloche plutôt lourde. Le "gros Docteur" lui se serait cru mort s'il avait donné un centin; nous passions à la même occasion pour son fils invalide.

Un fils de Ste-Anne décède le samedi 29 mai, à l'âge de 81 ans 9 mois. L'abbé Jean-Pierre Grondin, ancien curé de St-Germain, était prêtre depuis le 4 juin 1887, ayant été ordonné en même temps que

M. Lucien Gauvreau, M. Grondin a son service à l'église paroissiale et est inhumé au cimetière Painchaud. Pour compenser cette perte, M. Charles-Eugène Lapointe, ordonné prêtre la veille, chante sa première messe le dimanche 4 juillet. Changement de sujet, 8 jours plus tard, M. Guimont en appelle à l'autorité municipale pour mettre les blasphémateurs à la raison. Le 12 septembre, le Pasteur vitupère contre "les désordres de la boisson surtout depuis quelque temps".

En juillet 1943, la population de Ste-Anne est de 3 048 âmes réparties dans 612 familles. On dénombre 1 624 habitants "dans les Rangs". Le curé Guimont continue de faire des prodiges de gestion : au 31 décembre, la dette a été abaissée à \$44 328.85. Dans le banc-d'oeuvre, Auguste Massé aura pour successeur Joseph Thiboutot, fils d'Octave.

A la mi-février, Ferdinand Anctil a été victime de *l'Océan limité*. Un an après, (lundi, 28 février), c'est le serre-frein Didace Point, âgé de 45 ans, qui perd la vie à La Tuque. Il est inhumé à Ste-Anne le 4 mars. Le 20 mai (1944), le cardinal Villeneuve administre le sacrement de confirmation. Le lendemain, il alloue les comptes depuis 1940. Il constate que la dette de la Fabrique a été réduite de \$19 590 depuis la dernière visite. Il écrit :

Depuis l'accession de M. le Curé actuel, qui a trouvé ici une dette considérable et obscure de \$133 928.92, il a été payé \$88 844.92. La générosité des paroissiens a donc été admirable et peut-être unique. Mais le tact et le dévouement du pasteur ne l'on pas été moins au contraire.

Nous louons l'exacte et sage administration. L'état de toutes choses à l'église, à la sacristie, au presbytère et dans les livres est digne de louange. L'esprit chrétien de la paroisse est consolant. Nous en rendons témoignage au zèle du pasteur.

Nous restons sensible à son respect envers l'ordinaire, et gardérons le souvenir de son accueil à Notre endroit.

Ce témoignage du cardinal Villeneuve qui ne parle, ni n'écrit jamais dans la banalité, réchauffe assurément le coeur de M. Guimont ; il est, du même coup, un hommage précieux pour ses paroissiens.

C'est (3 septembre) l'annonce du départ de M. Antonio Pelletier qui est vicaire depuis 5 ans. Le 8 octobre, Mgr Georges-Léon Pelletier qui, la veille, a présidé la journée d'Action catholique au Collège, officie pontificalement à la messe paroissiale. A l'avenir, (prône du 5 nov.) le Conseil municipal tiendra ses réunions au soubassement de la sacristie. Le notaire Elzéar Sirois, qui exerçait dans la paroisse, meurt à l'Hôpital Laval le 9 novembre ; il est inhumé à Sainte-Anne.

De mieux en mieux : la dette de la Fabrique est descendue à \$36 244.01 au 31 décembre 1944. Les 641 familles de la paroisse groupent 2 653 personnes. Par contre, 5 000 communions de moins que l'année précédente. Il s'est fait 84 baptêmes, 27 mariages et 47 sépultures, dont 11 d'enfants. Lucien Deschênes remplace Wilfrid Rouleau dans le banc-d'oeuvre.

Les retraites fermées

Mentionnons en passant que les retraites fermées, qui connaîtront une grande vogue après l'établissement des Oblats, ont débuté au Collège en faveur des voyageurs de commerce (1934). Mlle Eléonore Desjardins reçoit (1944) la médaille de bronze de l'Ordre du mérite diocésain.

Grâce à Dieu, 1945 apportera la fin de la guerre, sauf en France où les communistes, avec la bénédiction du général de Gaulle, se livrent à la liquidation massive de Français. La honte de notre ancienne mère-patrie au 20^e siècle.

Spectacle plus réjouissant, à Ste-Anne M. Maurice Bois est élevé à la prêtrise le 26 mai ; le lendemain, il officie à la grand'messe dominicale. A son prône du 10 juin, le curé Guimont recommande aux prières le Père Eugène-Marie (Georges Pelletier), âgé de 74 ans 9 mois, décédé au monastère franciscain de Trois-Rivières. Il était prêtre depuis le 27 mai 1899. M. Rosaire Bernier, nouveau vicaire, arrive à Ste-Anne le mercredi soir 18 juillet. Une soirée au profit de la Fabrique, cette semaine-là, rapporte la somme de \$1 050. La visite paroissiale a pris fin le 4 septembre. M. Guimont y a relevé les noms de 3 283 paroissiens dans 649 foyers. Le Curé visite les écoles en septembre : 3 classes sont sans institutrice. Mieux rémunérés que les enseignants, les ouvriers qui voudront travailler à la ligne électrique d'Estcourt, recevront 60 centins l'heure.

Le mardi 25 septembre (1945), le Collège accueille l'ex-impératrice Zita qui est accompagnée de la comtesse Thérèse de Karsenbrock, ancienne gouvernante des enfants impériaux d'Autriche-Hongrie. Mgr Wilfrid Lebon, qui est redevenu supérieur en 1940, accueille la distinguée visiteuse. Le lendemain, l'Impératrice est au Couvent. Madeleine Lévesque se fait l'interprète du personnel. Zita parle des malheurs de sa patrie. Le jeune Jean Saint-Pierre lui présente des fleurs et Claire Baribeau lui offre une bourse.

A cette époque, le Père Emile Pageau, o.m.i., missionnaire au Basutoland depuis 12 ans et, depuis 4 ans, chef des aumôniers de l'armée indigène, est de passage dans sa famille. Le Père Pageau est le frère de l'abbé Lucien Pageau qui vient d'être nommé curé de Saint-Bruno en remplacement de M. Léopold Plante qui est passé à St-Eléuthère.

Les deux fils du Dr Joseph Pageau avaient été faits prêtres par Mgr Langlois le 24 juin 1928; ils avaient célébré simultanément leur première messe en l'église paroissiale le lendemain, et le Père Rodrigue Villeneuve, supérieur du Scolasticat des Oblats à Ottawa, avait prononcé le sermon.³⁹³ A Ste-Anne on se réjouit, bien sûr, du témoignage que le Ministère canadien de la Défense rend au lieutenant-colonel Alphonse-Marcel Morin en lui décernant (1945) la Croix de guerre pour sa bravoure à Ogdensbourg en Allemagne.

Le curé Guimont continue ses prouesses administratives grâce à la compréhension de ses paroissiens : en 1945, il a diminué la dette de \$7 959. Albert Pelletier, cultivateur, est élu marguillier le 25 décembre, en remplacement d'Oscar Pelletier. En dépit de l'accroissement de la population, les communions continuent de diminuer. La paroisse compte maintenant 3 283 âmes. Durant l'année, les baptêmes ont atteint la centaine.

M. Guimont est fait chanoine

L'année 1946 débute de façon heureuse pour le curé et les paroissiens de Ste-Anne : le 3 janvier, le cardinal Villeneuve fait M. Guimont membre honoraire de son chapitre. Résultat du séjour de militaires canadiens en Europe après la guerre, le 27 janvier (1946) c'est la publication de Lionel Saint-Onge, domicilié en Hollande, et de Theresia Van de Lande. Sous les *Hospices* (encore) de la Société Saint-Jean-Baptiste, Mgr Lebon donnera, à l'Ecole d'agriculture, une causerie sur M. Mailloux, supérieur du Collège et curé de Ste-Anne, de 1838 à 1847. (prône du 10 mars) Le Père Massé, o.m.i., missionnaire chez les Esquimaux, fait la prédication de l'Ascension. Le samedi 15 juin, M. Paul-Emile Raymond est ordonné prêtre à Québec; il chante sa première messe le lendemain, dans sa paroisse; son cousin le Père Cimon, s.j., fait le sermon. A l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste, M. Léon Bélanger, du Collège, prononce l'homélie (24 juin). Les paroissiens sont invités à réciter la prière du soir aux croix du chemin pendant la neuvaine préparatoire à la fête de Ste-Anne. Le samedi soir 28 septembre, le vicaire Rosaire Bernier est parti pour St-Roch de Québec. A Ste-Anne de la Pocatière on déplore le décès du Dr Benoît Dumais, âgé de 52 ans 9 mois, survenu le 14 décembre. La reddition des comptes de Joseph Thiboutot pour 1946 montre que la dette a baissé de \$6 200 durant l'année, nonobstant des dépenses extraordinaires de \$9 900 pour la réparation des clochers, le peinturage de la toiture de l'église, etc. La dette réelle n'est plus que de \$22 267.11. Le cultivateur Joseph Massé succède à Joseph Thibault comme marguillier. Fait à noter, il y a eu 7 000 communions de moins qu'en 1945. La population est de 3 315 âmes dans 674 foyers. Les naissances se maintiennent élevées : 110 en 1946.

Depuis la fin de 1946, les citoyens songent à doter Ste-Anne d'un hôpital. Il y a collecte à cette fin les 5 et 6 janvier. Le nom de l'institution est même choisi : Hôpital Painchaud. (le moment venu, ce

sera l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima.) Le mardi 28 janvier, service funèbre pour le cardinal Villeneuve décédé le 17 au couvent de Romana près de Los Angeles où il tentait de refaire sa santé. Le 26, le Père Gustave Tardif, o.m.i., a quêté pour sa mission du Basutoland. Le recensement effectué à l'occasion de la visite paroissiale de 1947 a donné les chiffres suivants : 666 familles (374 au Village); 3 297 âmes; 2 682 communiants; 37 garçons au Collège; 230 filles au Couvent; 355 garçons et filles aux petites écoles.

“Brève destinée”

Le mercredi 29 octobre, la paroisse est en liesse : c'est “le 275^e anniversaire de la *cédation* du fief à Marie Juchereau (...).” Le Dr Albert Alarie, président de la St-Jean-Baptiste locale, a eu l'idée de cette célébration. Il y a d'abord messe solennelle à laquelle officient le curé Evariste Boucher, de St-Pascal, le curé Charles-Octave Hudon, de St-Alexandre, et M. Paul-Emile Hudon, professeur au Collège. Le chanoine Odilon Guimont est malade, malheureusement, depuis 7 semaines et il est hospitalisé; le Vicaire se fait son interprète. L'abbé Thomas Pelletier, autre fils de Ste-Anne, assistant-curé à St-Denis, donne le sermon. Pendant $\frac{3}{4}$ d'heure, inscrit le Vicaire, M. Pelletier “a tracé un tableau vivant des origines de Ste-Anne, de la marche des curés les plus célèbres (...).” L'après-midi, fête pour les jeunes à l'Ecole d'agriculture, avec avant-première des tableaux historiques de Marie-Claire Daveluy groupés sous le titre “Brève destinée”. L'auteur y fait revivre François Pollet de la Combe Pocatière et sa femme Marie-Anne Juchereau qui, devenue veuve, épousera François-Magdeleine Ruette d'Auteuil. La soirée de gala se déroule au Collège. Les allocutions sont prononcées par le Dr Albert Alarie, les députés Eugène Marquis (Ottawa) et Louis-Philippe Lizotte (Québec) et le supérieur Alphonse Fortin, du Collège.

Il sied, je pense, de conserver les noms de ceux qui personnifièrent les personnages historiques de l'oeuvre de Marie-Claire Daveluy. La liste inclut le Dr Albert Alarie, Alexandre Boudreau, Jacques Dupuis, Paul-Emile Hudon, Pierre Sorel, Monique Sirois, Madeleine Fortin. Epiphane Thériault est le directeur artistique. La correspondance que j'ai lue me porte à croire que le chanoine Léon Bélanger — futur supérieur du Collège, prélat domestique et curé de L'Islet — a été très précieux à l'auteur de la pièce, étant donnée sa connaissance profonde de l'histoire de Ste-Anne de la Pocatière.

A l'occasion de cette célébration, le vicaire Joseph Chénard a laissé des statistiques intéressantes sur la période s'étendant de 1715 au 1^{er} janvier 1947. On apprend ainsi que les registres contenaient alors 22 127 inscriptions de baptême, 3 514 de mariage et 9 551 de sépulture. (Il ne faut pas oublier la faille du 11 juillet 1755 au 11 novembre 1759.) La paroisse avait été dirigée par 35 curés ou desservants et il y avait eu 42 vicaires.

1947 marque par ailleurs le centenaire de la Société de tempérance fondée par le curé Alexis Mailloux. Pour commémorer cette fondation, une croix, oeuvre de Charles Thiboutot, est érigée sur le terrain de la Commission scolaire. Le chanoine Odilon Guimont officie à la bénédiction et le chanoine Léon Bélanger prononce le discours de circonstance. Des allocutions sont prononcées aussi par le maire Aimé Boutet, par Joseph Thiboutot (au nom des paroissiens), par Félix Bélanger, président du Cercle Lacordaire, par le Dr Albert Alarie, président de la section locale de la St-Jean-Baptiste diocésaine, et par Mgr Wilfrid Lebon, assistant-supérieur du Collège. Le chant du "Magnificat" clôt la cérémonie.³⁹⁴

Malade, le chanoine Guimont ne peut plus rester longtemps sous le harnais. Le mardi 18 novembre (1947), M. Aurèle Hudon arrive à Ste-Anne, avec le titre de curé-desservant. La cérémonie d'intronisation est brève : il y a salut du St-Sacrement après la lecture de l'adresse du maire Boutet. M. Hudon fait, le 23, son sermon d'entrée.

Le nouveau pasteur est originaire de la Rivière-Ouelle. Il est né le 27 décembre 1892, du mariage de Joseph Hudon et de Joséphine Bérubé, cultivateurs. Il étudie à Ste-Anne et le cardinal Bégin le fait prêtre dans la chapelle du Collège, le 6 juin 1921. Vicaire aussitôt à Pont-Rouge, il y est jusqu'en 1924 et passe de là à St-Ferdinand de Mégantic (1924-1925). Il est ensuite curé-fondateur de St-Jean-Baptiste-Marie-Vianney (1931) où il bâtit l'église, la première chapelle ayant été incendiée. On le trouve aumônier de l'Hôpital Laval, en 1931, et de l'Hôpital St-Joseph de Rivière du Loup, en 1937, puis curé de Notre-Dame-du-Portage, de 1941 à 1947.

M. Hudon annonce (prône du 21 décembre) que M. Guimont quittera Ste-Anne le dimanche suivant, après avoir rendu ses comptes, à l'issue de la messe paroissiale. On lira une adresse au pasteur et on lui présentera une bourse. Dans son prône du 28, M. Hudon dit que M. Guimont est heureux de se retrouver parmi la grande famille de Ste-Anne de la Pocatière. Il donne le curé démissionnaire comme l'exemple de la fidélité au devoir, le modèle de la piété et du travail. Ce n'est pas un adieu qu'il reçoit : c'est un aurevoir.

Des curés de haut calibre

La lettre par laquelle Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, nomme M. Aurèle Hudon curé en titre est du 30 décembre (1947). Le document est contresigné par le chancelier du diocèse, M. Bruno Desrochers. Le moins que l'on puisse dire, c'est que le nouveau curé

394. Cf. Archives de la Soc. histor. de la Côte sud. Mgr Bélanger indique que "la première croix du chemin de la Montagne" (Thiboutot) fut érigée en 1910, par Octave Thiboutot, sur la propriété de Léon Lévesque qui avait fourni le terrain et le bois, à la suggestion de l'abbé Lucien Lévesque, son frère.

ne prend pas une paroisse aux finances troublantes comme c'était le cas à l'arrivée de M. Guimont. La dette n'est plus que de \$15 425. Le nouveau marguillier est Aimé Boutet qui remplace Lucien Deschênes.

Par une étrange coïncidence dont il ne précise point le caractère, M. Hudon est empêché de présenter ses souhaits aux paroissiens le 1er janvier; il s'en excuse. L'installation officielle du nouveau Curé se déroule dans l'après-midi du dimanche 11 janvier (1948). M. Stanislas Théberge, v.f., de la Rivière-Ouelle, préside la cérémonie. Le vicaire Albert Bélanger lit la lettre de nomination. MM. Théberge et Hudon portent la parole et le Curé officie à la bénédiction du Saint-Sacrement. Le chant est le fait de la cantoria Calixa-Lavallée que dirige Epiphane Thibault.

Il faut se rendre à l'évidence que l'histoire ne s'écrit pas sérieusement avant un décalage de 25 ans. Et comme dans le cas présent, le temps presse énormément pour que cette publication paraisse à l'été, on comprendra que nous devons prendre les bouchées doubles pour le dernier quart de siècle. Nous nous limiterons donc aux événements majeurs, sans nous priver pour autant de faire écho aux petits faits propres à mettre un peu de vie dans la queue du poisson.

Par les avis qu'il donne, on se rend tôt compte que M. Aurèle Hudon est de la classe des curés Guimont, Fraser, Poiré, Paradis et Mailoux. Ses notes de prône montrent qu'il entend assurer à la Paroisse commise à ses soins une direction spirituelle et une gestion matérielle sages et ordonnées dont le progrès n'est pas exclu.

Le Curé assure (prône du 25 janvier) que les travaux à faire sont nombreux. Il entend que les décisions soient le fait de la majorité. Sa théorie : le curé préside les réunions et expose les besoins, les paroissiens décident. Il est à Ste-Anne, dit-il, "pour aider à l'avancement spirituel et temporel de la paroisse — sauvegardent (sic) vos intérêts." Il a besoin de l'union des esprits, des volontés et des cœurs : "La bonne entente assurera le progrès dans tous les domaines."

Pareils propos permettent de jauger un homme. M. Hudon entend par ailleurs que les offices ne soient ni trop longs ni trop courts (1 h., 1 h. $\frac{1}{4}$ lui paraît "bien acceptable".) Il ne faut pas regarder la messe comme un débarras. C'est ensuite l'éloge de M. Joseph Chénard qui s'en va vicaire à St-François-Xavier de Rivière-du-Loup. En attendant son remplaçant, M. Bernier, du Collège, fera du ministère. Le Curé veut faire de la quête aux messes le revenu principal de la Fabrique. A Ste-Anne on ne semble pas avoir la manie de venir commérer au presbytère : le Curé ne le tolérerait pas d'ailleurs; il sait ce qui se passe dans la paroisse. Il a un devoir à remplir, dit-il, et il le remplira, avec charité mais avec fermeté. "Ici comme ailleurs, l'esprit du mal soufflera tout autant que l'esprit du bien." Jusqu'ici, le Curé n'a approuvé "aucune

soirée de danse ou autres” et il n’en approuvera “aucune de nature à porter atteinte à la morale”. Il compte sur l’intelligence et le bon goût des paroissiens.

Parmi les travaux à faire, il y a l’installation d’un nouveau système de chauffage; l’isolation de la voûte (si c’est contre le feu aussi bien que contre le froid, c’est très heureux.); le tirage des joints; le salaire du bedeau (à porter au niveau du salaire minimum). Les marguilliers Albert Pelletier, Joseph Massé et Aimé Boutet sont d’accord (15 janvier (1948) et les francs-tenanciers opinent du bonnet, le 1er février. Mgr Georges-Etienne Grandbois donne son accord 3 jours plus tard.

De nouveau, l’église en feu

Il est bien évident que les travaux sont à l’état de projet quand le feu détruit l’église deux mois plus tard. (2 avril 1948) Au prône, le 4 avril, le Curé dit que la Paroisse a vécu des heures sombres qui rappellent celles de 1918. (Il s’agit de l’incendie du 8 décembre 1917.)

L’origine du sinistre est bête, disons le mot. Après le service funèbre de Mme veuve Emile Pelletier, le bedeau enlève les décorations (elles sont abondantes à l’époque.) L’extrémité d’une banderole dévie sur les lampions et prend feu. Le vicaire Albert Bélanger tente en vain d’éteindre du pied le brasier. (Il eut fallu d’un énergique coup de bras décrocher toute la “penderie”.) En un rien de temps, les flammes sont à la voûte dont le revêtement de papier est tôt percé. Au dire d’une jeune fille, si les pompiers avaient été là 5 minutes plus tôt, le désastre aurait pu être évité. Il reste que le jet d’eau se rend seulement à 5 pieds de la voûte qui est à 56 pieds. Par ailleurs, s’il avait existé des lucarnes, la lutte eut été facilitée. Moins d’une heure et demie après l’alarme, le clocher s’effondre avec ses 3 cloches du poids total de 5 419 livres. Son jumeau (du côté du Collège) suit peu après. La flèche du transept s’écroule à son tour. On a eu le temps tout de même de ravir aux flammes une bonne partie du contenu de l’église et de la sacristie : on a même rescapé les souliers de l’organiste et ceux d’une étudiante en musique. Toutefois, l’orgue de marque “Mitchell” (15 jeux) acheté du Collège Mont St-Louis de Montréal en 1924, par les soins de l’accordeur Clovis Potvin et de Louis de Gonzague Fortin, n’a pu être sauvé, de même que la grande verrière du chœur qui représentait la mort du Sauveur.³⁹⁵

Dans sa chronique, le directeur de la *Gazette des campagnes* rappelle le souvenir de deux événements majeurs dont l’église incendiée fut le théâtre : le congrès marial de 1931 auquel participèrent plusieurs sociétés chorales dirigées par M. Louis-Philippe Morneau (futur curé de St-Jean Port-Joli) et la fête que (janvier 1946) le cardinal Villeneuve présida à l’occasion de l’élévation de M. Guimont au canonat.

395. Cf. Le gros des renseignements sur les événements de cette période vient de l’attentif Louis de Gonzague Fortin dans sa *Gazette des campagnes*; aussi des archives paroissiales.

Quand il commente le sinistre, le curé Hudon engage ses ouailles à se soumettre courageusement. Il y a de grands sacrifices à faire et un gros travail à accomplir : avoir confiance en la Providence. On mettra le temps pour bâtir. On peut compter sur la bonne volonté et le dévouement du Curé mais celui-ci attend la réciprocité des paroissiens. "Dieu a ses vues, dit-il, et il agit toujours avec sagesse puisqu'il est la sagesse même." Il n'y a pas eu conflagration, c'est déjà beaucoup. L'hospitalité du Collège se manifeste une fois de plus. M. Hudon a admiré la générosité et le dévouement sans borne des paroissiens. Il les remercie comme il remercie les gens des paroisses voisines. Au plomb, le Curé ajoute :

Donc courage : votre générosité et vos sacrifices, d'ici dix ans, donneront à votre paroisse un nouvel essor. Une nouvelle église, à l'épreuve du feu celle-là, s'élèvera pour la gloire de Dieu — qui sera la joie et la consolation — pourquoi ne pas dire l'orgueil? — de la génération actuelle aussi bien que des générations à venir. Puisse Ste Anne et le Sacré Coeur bénir ces travaux et ces entreprises.

Ceux qui ont apporté à la maison des pièces sauvées du feu de l'église sont invités à les rapporter au presbytère. Sitôt après l'incendie, curé et marguilliers se sont mis à l'oeuvre pour rebâtir l'église. Cela ne se fera pas tout seul : il faudra même un an avant que les travaux ne soient en marche. Nonobstant la bonne volonté du Curé, il y aura de l'incompréhension. On accusera même M. Hudon de falsifier les montants versés à la Fabrique, ce dont il se défendra à juste titre. La démolition des vieux murs débutera néanmoins dans la première semaine d'avril (1948). L'architecte Henri-S. Labelle, de Montréal, a la direction de la démolition comme il sera chargé de l'érection de la crypte.

L'histoire régionale à l'honneur

Indépendamment des travaux de la Fabrique, 1948 sera année de réalisations à Ste-Anne de la Pocatière. Au printemps, le Conseil municipal accorde \$500 à la Chambre de commerce cadette qui aménage le terrain de jeux au sud du poste radiophonique CHGB. L'installation est bénite le dimanche 20 juin. En l'absence du président Alexandre Boudreau, c'est le Dr Gérard Dallaire, vice-président, qui fait les honneurs des lieux. Quelques jours plus tôt (11 juin), il y a eu fondation de la Société d'histoire régionale de Kamouraska, le Conseil provisoire groupant le chanoine Alphonse Fortin, président d'honneur; Mgr Wilfrid Lebon, président actif; l'abbé Armand Bérubé et le notaire Louis Dupuis, vice-présidents; l'abbé Léon Bélanger, secrétaire; le professeur-agronome Albert Alarie, trésorier; l'abbé Robert Hudon, archiviste; Louis de Gonzague Fortin, propagandiste; les abbés Charles Bourque, Camille Mercier et Alexandre Paradis, p.m.e., conseillers. Le groupement se donnera, plus tard, le nom de Société historique de la Côte sud. Le projet d'hôpital lancé en décembre 1946 pourra être réalisé, Mgr Maurice Roy ayant donné son accord et désigné la communauté religieuse qui

dirigera l'institution. De son côté, le Conseil municipal relance (mardi, 13 avril) le projet d'édifice édilitaire dont les plans dorment dans les tiroirs depuis 1945. Le 8 août, la Fabrique décide de louer à la Municipalité un terrain de 25 pieds sur 65 pour y ériger un "centre civique" à environ 60 pieds de la future église. Toutefois, la Fabrique se réserve "tous les droits indispensables au point de vue moral".³⁹⁶

Construction de la crypte

Pour l'église la Corporation du Collège offre de céder gratuitement le terrain détenu par le Dr Joseph Pageau, celui-ci se réservant 90 pieds carrés et consentant à vendre sa maison pour \$20 000. L'offre du Collège est acceptée avec reconnaissance. Les fabriciens accueillent de même le don de \$5 000 que fait une paroissienne moyennant l'intérêt de 3% pendant 20 ans. La nouvelle église ne sera pas à l'endroit de l'ancienne, mais au sud-est, la Voirie acquérant une lisière de l'ancien emplacement pour y passer la route nationale. Par ailleurs, il est décidé que les corps qui seront exhumés de l'église incendiée seront enterrés au cimetière Painchaud.

Malgré sa répulsion pour la formule, peut-être, M. Hudon se prête à l'idée d'une kermesse pour le bénéfice de la Fabrique. La foire dure du 17 juillet au 1er août. La clientèle a l'embaras du choix : au collège, 10 kiosques débordant des articles les plus variés ; au terrain de jeux devenu "Bazarville", spectacle tous les soirs : Bob Fleury ("le Maurice Chevalier canadien") ; le Trio Patry (champion de patins à roulettes) ; "Annie and Tony" (danseuses acrobates) ; "The Max and Billy" (comédiens acrobates et équilibristes). M. Hudon n'aura pas à regretter d'avoir mordu à ce projet car le président Elzéar Martel lui remettra un chèque de \$25 376.65. Entre-temps, le Curé aura gardé l'oeil ouvert, demandant aux paroissiens d'avoir une bonne tenue ; à l'hôtelier de fermer ses portes à 10 heures, et donnant aux contrebandiers un "sévère avertissement".

Les offices paroissiaux ont lieu au collège depuis l'incendie de l'église. C'est là que le Père Joseph Gendron, jésuite, fait prêtre le dimanche précédent par Mgr Joseph Charbonneau, de Montréal, célèbre sa première grand'messe, le dimanche 22 août. Le dîner, que préside ensuite le curé Hudon en l'honneur du fils de M. et Mme Antonio Gendron, réunit 200 convives à l'alma mater du nouveau lévite.

L'inflation qui a commencé à galoper à l'occasion de la guerre et qui n'en finira plus de trotter, atteint les curés comme le commun des mortels. A compter du 1er octobre, (pour une période temporaire,

396. N. de l'A. : Le 1er novembre 1948, cette décision sera annulée : la Fabrique offrira plutôt un terrain d'égale dimension à l'extrémité sud-ouest de sa propriété avoisinant la route nationale. Le 3 octobre, les marguilliers ont décidé de louer à Napoléon Bernier environ 70 pieds sur 80 à l'extrémité-est du terrain de la Fabrique pour favoriser l'érection de la salle municipale.

écrit Mgr Maurice Roy), les Fabriques paieront le gaz, l'électricité et le chauffage du presbytère et de ses dépendances ; et, à partir du 1er septembre, les vicaires, ainsi que les prêtres engagés dans l'enseignement, retireront \$30 par mois. Les enseignants-fonctionnaires d'aujourd'hui ont de quoi sourire . . .

M. Hudon estime qu'après 6 mois de tergiversations il serait temps de se brancher au sujet de la reconstruction de l'église. Il ne peut, dit-il, se passer des paroissiens et ceux-ci ne peuvent pas se passer de lui : aussi bien collaborer et éviter le verbiage. Après des heurts, dont certains auront des effets durables, on finit par aboutir. Le Curé signe d'abord (22 novembre 1948) contrat avec Dominique Cogné, de Montréal, pour une cloche au coût de \$1 157. Les membres du banc-d'oeuvre ratifient l'affaire une fois qu'elle est faite. La bénédiction se fait dans la semaine du 21. La cloche est installée dans un campanille d'une hauteur de 25 pieds se dressant sur l'emplacement de la future crypte. Une paroissienne a payé pour que la sonnerie soit électrique. L'année se termine sur l'élection de Joseph Dumais pour remplacer Albert Pelletier dans le banc-d'oeuvre. Un coup d'oeil sur la situation financière de la Fabrique fait constater que celle-ci a retiré \$110 066.25 des sociétés d'assurance ; l'actif est de \$130 082.79.

M. Hudon a espéré 6 mois l'accord des paroissiens. Le 13 février 1949, il attend que l'Archevêché ait approuvé les plans qu'il a soumis depuis un bon bout de temps. Le 11 mars, Mgr Charles-Omer Garant, vicaire général, (futur auxiliaire) fait savoir qu'il appartient exclusivement à l'Evêque de choisir l'emplacement de l'église et que celle de Ste-Anne sera sur une partie des lots nos 240, 238, 217 et 218 et orientée sensiblement sur une ligne allant Est-Ouest, avec façade vers le collège. Entre-temps, les marguilliers ont autorisé M. Hudon (21 février) à faire effectuer à la maison du Dr Pageau les transformations qui s'imposent. Le Curé reçoit ensuite carte blanche quant au choix des matériaux pour la crypte. Car on commencera par la construction de la crypte. Le Pasteur dit, à son prône :

Monseigneur l'Archevêque ayant longuement considéré le problème qui se pose à Ste-Anne trouve sage de remettre à plus tard la construction de l'Eglise et cela pour des raisons qui lui sont personnelles et d'autres qui nous seront sûrement avantageuses. Il autorise cependant l'érection d'une crypte ou soubassement pour les fins du culte et où les paroissiens de Ste-Anne se trouveront logés le plus confortablement possible. Nous procéderons donc sans retard afin de mettre ces travaux en marche de bonheur au printemps.³⁹⁷

397. N. de l'A. : Les allusions aux raisons personnelles de l'Evêque et aux autres permettent de deviner qu'il n'y a pas seulement le Crédit social qui "s'en vient".

Le 17 mars (1949), M. Hudon et son personnel abandonnent le vieux presbytère. Le vendredi 1er avril, Son Exc. Mgr Ildebrando Antoniutti visite le collège puis la résidence des Soeurs de la Ste-Famille.

Le Délégué apostolique se rend saluer Mme Zézon Ouellet, mère de Sr Ste-Florentia qui est à Rome depuis 1936 avec les religieuses de sa communauté en service au Collège canadien.

Les excavations pour la crypte commencent le 2 avril. L'entrepreneur Laurent Giroux, de St-Casimir de Portneuf, a obtenu le contrat général sur la base du document que préparera l'architecte Henri Labelle.^{397a}

Pas un défilé de modes

La profession de foi aura lieu le 13 mai. Ce n'est pas une exposition de modes, enjoint le Curé : robes et habits doivent être la dernière préoccupation, la toilette des âmes devant occuper la première place. Par ailleurs, les travaux à la crypte vont à vive allure. Le 24 avril, la Fabrique est autorisée à dépenser toute sa réserve et à emprunter ce qui manquera. Les estimés sont approximativement de \$174 700. Le 25 août, approbation d'échange de terrain entre la Fabrique et les Soeurs de la Charité. (Le contrat sera signé le 6 février 1950, devant le notaire Dupuis.) Le 28 août, le Dr et Mme Joseph-Isidore Pageau célèbrent leurs noces d'or. Dans un prône du mois d'août, M. Hudon était d'avis qu'il se faisait des prodiges sur le chantier de la crypte. L'entreprise va si bien que, délégué par Mgr Roy, le chanoine Stanislas Théberge, v.f., curé de la Rivière-Ouelle, bénit la pierre angulaire, le dimanche 2 octobre. Le dimanche suivant, c'est la bénédiction d'une croix du chemin au 3e Rrang-Est. Quel sens donner à cette note du Pasteur indiquant que la Fabrique n'a pas autorisé les réparations au presbytère "pour la raison qu'elles ne lui coûtent rien"? Le Curé espère que, pour une fois, tous approuveront. Il reste qu'il est très satisfait (6 novembre) de sa visite des écoles.

Invité de la section locale de la Corporation des agronomes, le géographe Raoul Blanchard donne (12 novembre) une conférence sur la Mauricie. Il était venu une première fois en 1930 et avait parlé du Témiscamingue. Quant à eux, tous les paroissiens peuvent bien ne pas priser toutes les observations du Curé, mais qu'ils s'abstiennent de les commenter dans le lieu saint. (prône du 11 déc.) Une semaine plus tard, la croix domine enfin le portique de la future église. A l'élection du marguillier c'est François-Léonard Dionne qui est élu pour succéder à Joseph Massé. Il est évident que la dette de la Fabrique a grimpé en 1949 : les dépenses extraordinaires ont totalisé \$207 604.40, l'ancienne dette de \$15 425 s'engraissant de \$65 600.

^{397a}. N. de l'A. : Qu'y a-t-il de fondé dans le bruit de ces murs qui auraient été à l'envers du bon sens mais qui ne seraient pas imputables à l'entrepreneur?

La première décision des francs-tenanciers en 1950 est pour autoriser (6 janvier) l'emprunt de \$60 000 qui portera la dette à \$125 600. La Fabrique a reçu un don de \$8 469.60 pour l'achat d'un orgue de marque Casavant. Mgr Aderville Bureau autorise l'achat, mais la Commission de musique sacrée devra être consultée. De Mgr Bureau il sera bientôt question. Les résidents de Ste-Anne ont de nouveau l'occasion d'entendre (22 janvier) le chanoine Thellier de Poncheville. Le curé Hudon a trouvé un moyen additionnel d'alimenter la caisse de la Fabrique : la vente des pierres de la crypte ; il recueille ainsi \$3 185. Autant que le personnel du Collège les paroissiens de Ste-Anne applaudissent à l'élévation du supérieur Alphonse Fortin à la prélature (mars 1950).

La Crypte d'abord

La construction de la crypte va si bien qu'elle aura duré un an exactement. L'église a été incendiée le 2 avril 1948. Les travaux ont débuté 12 mois plus tard. Le 16 avril (1950), la Fabrique prend possession de l'immeuble. Au prône ce jour-là, le curé Hudon déclare :

Comme vous devez vous sentir bien chez vous, n'est-ce pas. Si on vous avait dit dimanche dernier qu'aujourd'hui en la fête de l'Annonciation, vous assisteriez à la messe dans votre église, vous ne l'auriez peut-être pas cru (sic) tant il y avait à faire. Chose quasi irréalisable mais réalisée. Il a fallu travailler.

Le Pasteur vante le dévouement de M. Carbonneau (vraisemblablement le contremaître du constructeur Giroux) et des ouvriers. Les travaux seront terminés bientôt, et la bénédiction de l'édifice se fera en juin. Déjà le dimanche 21 mai, l'orgue est installé et, le dimanche suivant, Jean-Marie Bussière, organiste à St-Sacrement de Québec, donne un concert sacré. Pour la première fois, il y a deux retraites consécutives : la première, pour les gens de la partie rurale (18 juin) ; la seconde (25 juin) pour les villageois ; les Pères Frédéric et Deguire, jésuites, sont les prédicateurs.

Le chanoine Odilon Guimont décède le mardi 20 juin. Le chanoine Stanislas Théberge préside la translation des restes. Mgr Maurice Roy chante le service funèbre le lendemain. L'Archevêque de Québec est assisté de Mgr Alphonse Fortin, supérieur du Collège, des abbés Hermyle Barabé et Jules Rancourt, curés à St-Roch des Aulnets et à Rivière-du-Loup, respectivement, et de deux neveux du défunt, le curé Amédée Fortin, de St-Cyrille, et M. Gérard Labbé, vicaire à Montmagny ; le vicaire Joseph Chénard porte la croix. Il y avait eu un premier service chanté par l'abbé Amédée Fortin, assisté de l'abbé Paul-Emile Raymond et du Père Marc-Henri Dupuis, p.b., originaires de Ste-Anne. Les porteurs étaient les anciens marguilliers Alphonse Martin, Alphonse Maurais, Albert Sirois, Joseph Pelletier, Joseph Dubé et Joseph Thiboutot. L'inhumation a lieu au cimetière Painchaud.

Sainte-Anne a un nouvel omnipraticien, le Dr Clément Germain (prône du 2 juillet)³⁹⁸. Le médecin des âmes, lui, combat les promenades, les *veillées* (elles doivent passer après le devoir religieux), les fréquentations jusqu'à des heures tardives (11 h ou 11 h ½), les promenades en automobile, les sorties nocturnes "seul à seule"; les vieux qui s'en donnent autant que les jeunes (prône du 6 août). Il y a par ailleurs les reçus pour déduction d'impôt, et il faut payer ses comptes d'hôpital.

L'holocauste de l'Obiou

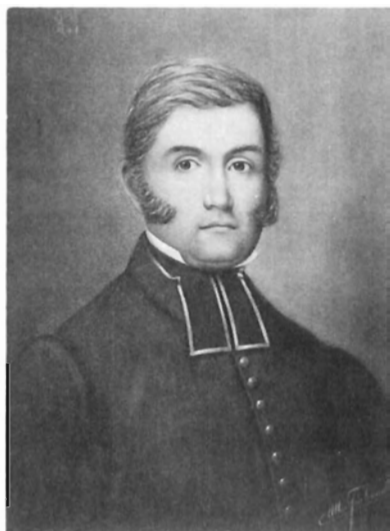
1950 est l'année de la proclamation du dogme de l'Assomption (1er novembre), de la béatification de Marguerite Bourgeoys (12 novembre), en plus d'être l'Année sainte. Au diocèse de Québec on a décidé de participer largement aux célébrations qui attireront 1 200 pèlerins canadiens à Rome. Un pèlerinage a même été organisé avec la bénédiction de l'Archevêque qui y participera d'ailleurs. Chaque paroisse est invitée à nommer un délégué. A Ste-Anne de la Pocatière, les marguilliers désignent le Dr Albert Alarie et lui votent \$100. Le 13 octobre, 120 pèlerins s'embarquent à Québec à bord du navire "Columbia". Un mois après, 43 d'entre eux reviennent dans l'avion "Canadian Pilgrim" de la Cie Curtiss-Reid, et c'est le désastre du lundi 13 novembre 1950 sur le mont Obiou des Alpes françaises, relativement près de Notre-Dame-de-la-Salette, le lieu de pèlerinage si cher au pamphlétaire Léon Bloy. Aucun des 58 occupants, dont les 7 membres de l'équipage, ne survit. Ste-Anne de la Pocatière y va de sa contribution à cette hécatombe à laquelle participent plusieurs familles de la région. Sont parmi les victimes le sculpteur sur bois Ernest Timmons et Mme Timmons (Aline Lévesque, ci-devant veuve de Charles Michaud, propriétaire de l'Hôtel Victoria). Le couple, qui s'est épousé la veille du départ de Québec, est en voyage de noces.³⁹⁹ M. Alarie sera assez heureux pour ne pas être à bord de l'avion fatal, véritable tacot au dire de Mgr Ira Bourassa que rendit célèbre la grève des travailleurs de l'amiante d'Asbestos et de Theford. (Il partagea cette notoriété avec l'infortuné archevêque de Montréal, Mgr Joseph Charbonneau) Mgr Bourassa jeta un peu de lumière sur le piteux état du "Pèlerin canadien", puis ce fut brusquement le grand silence. En passant, j'ignore comment le curé Hudon annonçait le décès et les mariages : il n'en est pas question dans les notes de prône.

L'Année sainte prend fin à Noël (1950); mais la participation au Jubilé est étendue au monde entier. Le curé Hudon suit encore la pratique, longtemps générale, de la propagande intensive en faveur du journal *l'Action Catholique*. 124 baptêmes, 27 mariages et 22 sépultures, tel est

398. N. de l'A. : Le médecin vétérinaire Ernest Richard avait ouvert son bureau à Ste-Anne, le 21 juin 1948.

399. Cf. *La tragédie de l'Obiou*, publication illustrée éditée par "Les Réalisations graphiques Gidan", de Québec. Mgr Aderville Bureau et plusieurs autres membres du clergé de la région de Québec sont au nombre des victimes.

le bilan démographique pour l'année 1950. Le jour de Noël, M. Hudon et les marguilliers Aimé Boutet et François Dumais se rendent à la requête du bedeau Gérard Ouellet et haussent son salaire mensuel de \$25. (le salaire minimum est de \$108.35) Le même jour, Auguste Alexandre, du Haut de Ste-Anne, est élu marguillier pour succéder à Aimé Boutet. A la date du 31 décembre, les emprunts de la Fabrique totalisent \$136 625.



Abbé Charles-François Painchaud
fondateur du collège. 1814-1838



Le Grand Vicaire Alexis Mailloux
1838-1847



Abbé Odilon Paradis 1865-1875
Premier historien de Sainte-Anne.



Abbé Georges-Raphaël Fraser 1896-1908
Neveu de l'ancien curé, Mgr Poiré

TABLEAU des PRÊTRES



MS A SAINTE-ANNE

1	2	3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31	32	33	34	35	36
37	38	39	40					

1. Pierre
 2. Georges
 3. Maurice
 4. Jean-Baptiste
 5. Jean-Baptiste
 6. Jean-Baptiste
 7. Jean-Baptiste
 8. Jean-Baptiste
 9. Jean-Baptiste
 10. Jean-Baptiste
 11. Jean-Baptiste
 12. Jean-Baptiste
 13. Jean-Baptiste
 14. Jean-Baptiste
 15. Jean-Baptiste
 16. Jean-Baptiste
 17. Jean-Baptiste
 18. Jean-Baptiste
 19. Jean-Baptiste
 20. Jean-Baptiste
 21. Jean-Baptiste
 22. Jean-Baptiste
 23. Jean-Baptiste
 24. Jean-Baptiste
 25. Jean-Baptiste
 26. Jean-Baptiste
 27. Jean-Baptiste
 28. Jean-Baptiste
 29. Jean-Baptiste
 30. Jean-Baptiste
 31. Jean-Baptiste
 32. Jean-Baptiste
 33. Jean-Baptiste
 34. Jean-Baptiste
 35. Jean-Baptiste
 36. Jean-Baptiste
 37. Jean-Baptiste
 38. Jean-Baptiste
 39. Jean-Baptiste
 40. Jean-Baptiste

1901



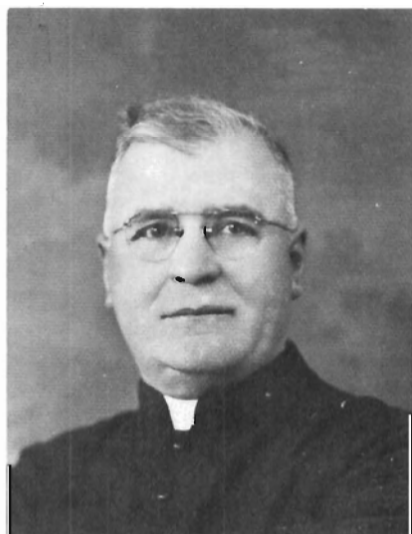
Mgr Charles-Edouard Poiré 1875-1896



Mgr Charles-Edouard Poiré, P.A., célébrant une messe pontificale, mitre en tête en 1895.



Chanoine Odilon Guimont 1929-1947



Chanoine Aurèle Hudon 1947-1960

Les photos des curés Charles Dumais et Joseph Anctil sont publiées dans l'album-souvenir.

Siège épiscopal

L'érection du diocèse de Ste-Anne de la Pocatière, le 23 juin, sera, cela va de soi, le grand événement de l'année mariale (1951). Cette création réalise un rêve caressé depuis longtemps dans le milieu. (On en discutait déjà en 1918.) Entre-temps, le Curé déplore le peu d'empressement à acquitter la dime et la capitation. La récitation quotidienne du chapelet se pratique à CHGB. Le vicaire Michaud s'en va et M. Armand Proulx lui succède. Le Pasteur estime que l'assistance pourrait être plus forte aux offices, y compris les services funèbres. Puis il y a les hôtels qui devraient rester fermés le dimanche. M. Hudon en a contre ceux ("et pas parmi les plus fortunés") qui vont là "prendre le coup après la messe". Par ailleurs, les fidèles qui ont communie avant la grand'messe sont invités à goûter dans la petite salle à droite de la nef.

Depuis 1928, il ne s'est pas fait d'ordination sacerdotale en l'église de Ste-Anne. Le samedi 20 mai (1951), Mgr Henri Belleau, o.m.i., vicaire apostolique de la Baie de James, élève à la prêtrise les abbés Dominique Gosselin, Léo-Paul Ouellet et Pierre Pelletier, de Ste-Anne, ainsi que M. Ernest-Noël Lizotte, de la Rivière-Ouelle. Il y a réception au presbytère après la cérémonie. Le soir, M. Pelletier chante les vêpres, assisté de MM. Gosselin et Ouellet. Le lendemain, les trois lévites célèbrent leur première messe : M. Pelletier à 8 h 30, M. Gosselin à l'office paroissial (10 heures), et M. Ouellet au collège.

Et voici le grand jour (23 juin) de l'érection du diocèse de Ste-Anne de la Pocatière groupant les circonscriptions de Kamouraska (18 paroisses), L'Islet et Montmagny (15 paroisses chacune), et 5 paroisses de Rivière-du-Loup, soit une population de quelque 80 000 âmes. 9 dessertes s'ajoutent aux 53 paroisses.

Et si nous délaissions momentanément le siège épiscopal pour l'intelligente célébration de la fête nationale, les 23 et 24 juin. Le clou des festivités est assurément le défilé de 18 chars allégoriques, le dimanche 24, défilé tout à l'honneur de la section locale de la St-Jean-Baptiste diocésaine et de Léonard Dubé, son président. Ce sont les têtes de chapitre de la vie de Ste-Anne de la Grande-Anse qui sont ressuscitées : Le premier défricheur : François Pollet de la Combe Pocatière (1670); La première seigneuresse : Marie-Anne Juchereau de Saint-Denys (1672); Le premier laboureur : Jacques Miville-Deschênes (1673 ou 1674); Le premier missionnaire : M. Thomas Morel; Le premier meunier : Mathurin Dubé (1686); La première cabane à sucre; Le premier curé résidant : M. Jacques de Lesclaches (1715); Un contrat de mariage devant le premier notaire résidant : Joseph Dionne (1743); Le premier médecin : Jean Dalen (1746); La première croix du chemin (1774); La première vocation sacerdotale : Charles-Joseph Lefebvre-Duchouquet (1786); Le premier député résidant : Jean Digé (1792); La première école rurale

(1803); Le fondateur du Collège : M. François Painchaud (1827); Le fondateur de l'École d'agriculture : M. François Pilote (1859); L'arrivée des Sœurs de la Charité (1862); S. Jean-Baptiste. (Un patron adulte dont St-Jean Port-Joli a inauguré la présence en 1948.) Après le défilé, il y a allocutions par le président Léonard Dubé; le maire Charles-Eugène Bouchard; Mgr Alphonse Fortin, supérieur du Collège, et le curé Aurèle Hudon. Célébration à l'honneur aussi de toute la paroisse de Ste-Anne de la Pocatière, il faut le proclamer.

La proclamation de l'érection du diocèse est du 18 juillet 1951 (Mgr Alphonse Fortin). Mgr Antoniutti publie le décret indiquant que Pie XII a nommé le chanoine Bruno Desrochers, de l'archevêché de Québec, comme premier titulaire.⁴⁰⁰

Le premier évêque de Ste-Anne de la Pocatière est né à St-Louis de Lotbinière le 17 avril 1910, de Raymond Desrochers et Ida Houde. Il étudie aux séminaires de Québec de 1922 à 1934, année de son élévation à la prêtrise par le cardinal Villeneuve. Il est aussitôt assistant-secrétaire de l'Archevêque et maître de cérémonies à la Cathédrale. En 1937, il devient secrétaire du Cardinal. L'année suivante, il s'en va à Rome étudier le droit canon à l'Angélique. De retour en 1939, il est vice-chancelier du Diocèse. A l'automne 1940, M. Desrochers s'inscrit à l'Université catholique de Washington d'où il revient docteur en droit canon. Chancelier en 1945, il est membre du chapitre métropolitain (27 décembre 1945) et est fait (1947) promoteur de la justice au Tribunal de la Province ecclésiastique de Québec. Bachelier ès-arts, licencié en philosophie, docteur en droit canon, Mgr Desrochers a publié *Fonctions ordinaires des ministres sacrés. Cérémonial des ministres sacrés, et Le Concile plénier et le droit canon* (sa thèse en la seconde matière).

Notre-Dame de Fatima

En attendant l'arrivée de l'Evêque, la vie paroissiale se déroule. En la solennité de l'Ascension il y a cérémonie au sanctuaire de Notre-Dame-de-Fatima. Le lieu de prières a débuté modestement. Sur le terrain du Collège, au nord du chemin de l'Anse, Mgr Wilfrid Lebon a installé une madone que les élèves vont saluer après leurs ébats des jours de congé. Après la guerre de 1939-1945 le Directeur spirituel substitue à la statue de l'Immaculée, la représentation de Notre-Dame du Rosaire et des 3 voyants de Fatima : Lucie, Jacinthe et François, pièces sculptées par Médard Bourgault, de St-Jean Port-Joli. La bénédiction a lieu le 27 septembre 1950. L'endroit devient endroit de pèlerinages. Le 19 août de l'année suivante, en la solennité de l'Assomption, cérémonie mariale d'envergure. En 1952, on érigera un kiosque qui permettra de célébrer

400. N. de l'A. : *Le Dôme*, journal des étudiants du Collège, reproduit le document mais sans date. La biographie officielle de l'Evêque donne le 13 juillet comme date de la nomination.

à l'abri les offices. Le 12 juin 1953, en la fête du Sacré-Coeur, grande manifestation diocésaine à l'Anse. L'année mariale (1954) amène une affluence considérable au sanctuaire champêtre. La messe est célébrée du 13 mai au 13 octobre, en souvenir des apparitions de Fatima. On attribue au chanoine Charles Dumais, ancien curé de Ste-Anne, la vogue du sanctuaire sous sa forme actuelle.⁴⁰¹

Une fois le diocèse créé, l'Autorité religieuse prépare son nid. Dès avant le 6 septembre, la Corporation a acquis, à l'est du Village, les propriétés de l'agronome-professeur Charles Gagné et du cultivateur Emile Thériault, ce dernier bien ayant appartenu un temps à Jean Digé, le premier député de Cornwallis. L'intronisation de l'Evêque est fixée au 20 septembre, le sacre ayant lieu le lendemain. Les frères Médard et Jean-Julien Bourgault ont sculpté le trône épiscopal.

Mgr Bruno Desrochers fait son entrée officielle dans son siège épiscopal le jeudi 20 septembre (1951). Présidée par Mgr Maurice Roy, la cérémonie d'intronisation se déroule dans la crypte. L'agronome Charles Gagné, secrétaire de la Faculté d'agriculture, se fait le porte-parole des diocésains et Mgr Alphonse Fortin exprime les vœux du clergé (171 membres séculiers, aucun membre d'ordre religieux). Mgr Desrochers annonce que le chanoine Stanislas Théberge, de la Rivière-Ouelle, est son grand vicaire. (il sera prélat domestique en janvier 1952.) C'est le Délégué apostolique qui préside le sacre le lendemain. Mgr Georges-Léon Pelletier, évêque de Trois-Rivières, prononce le sermon. (Mgr Pelletier a succédé à Mgr Maurice Roy. Au banquet qui avait suivi son intronisation, Mgr Antoniutti avait dit que c'était assez d'une Maurice à Trois-Rivières, faisant évidemment allusion au premier ministre Duplessis.) Au banquet qui suit la cérémonie — il se déroule au collège — LL. Exc. NN. SS. Antoniutti, Roy et Desrochers portent la parole. Le dimanche suivant, le curé Hudon remercie avec chaleur les paroissiens car la collecte pour l'Evêque a rapporté \$2 564. C'est dans sa paroisse natale de St-Louis de Lotbinière que Mgr Desrochers célèbre sa première pontificale (mercredi, 26 septembre). Il officiera pontificalement à Ste-Anne, la première fois, le jour de la Toussaint.

Une paroisse est faite des vivants qui en assurent l'existence, mais il y a telle chose que les morts et il faut les loger, eux aussi, d'autant qu'ils prennent alors plus d'espace que du temps où ils se démenaient sur la planète ronde (ou à peu près). Le 21 octobre (1952), la Fabrique autorise, "presque à l'unanimité" des paroissiens, d'acquérir, au coût de \$2 500, 300' sur 380' et 287' à l'Est du cimetière des Pins. C'est le charron Wilfrid Lizotte qui vend le terrain.

401. Cf. Reportage avec photos par Bernard Collins dans *Courrier-Dimanche de Montmagny*, 1er octobre 1972.

A Ste-Anne de la Pocatière on continue de cultiver le *bel canto*. A l'occasion du 10e anniversaire de la *cantoria* Calixa-Lavallée, Raoul Jobin, accompagné au piano par Jean-Marie Beaudet, donne un récital le vendredi soir 26 octobre.

Le curé commente les programmes radiophoniques (11 novembre 1951) : "très bons — bons — médiocres — franchement mauvais"; ces derniers il ne faut pas s'y arrêter. Il y a lieu de se réjouir, par contre, de la nomination de l'abbé Louis-Philippe Morneau comme vicaire.⁴⁰² Il est dans le ministère depuis 5 ans après avoir été 15 ans au Collège. A l'élection du marguillier, Florent Deschênes est élu à la succession de François Dumais. La dette réelle est alors de \$119 389.79.

L'abbé Georges-Noël Pelletier et Mgr Wilfrid Lebon célèbrent leurs noces d'or sacerdotales au début de janvier 1952. Dans un autre ordre d'idée, les classes faibles; la paresse; la dissipation des enfants et l'obligation des parents à y voir; le communiqué des évêques sur l'hypnotisme et le magnétisme pour guérir les malades; la vente des bières et spiritueux dans les hôtels et restaurants (la Loi est explicite à ce sujet et les évêques ont raison d'être sévères); les absences fréquentes à la messe, toujours par les mêmes, voilà le menu dominical de M. Hudon, pour les 3 premiers mois de 1952. Il faut croire que l'étonnant évêché de Ste-Anne est construit puisque 3 religieuses de Ste-Jeanne d'Arc s'y amènent le 14 mars, pour le service.

Besoin de patriotisme

Le curé Hudon parle d'or le 22 juin 1952. C'est, annonce-t-il, une excellente idée que d'avoir confié aux enfants le défilé des chars allégoriques: il y aura chance d'inculquer à ces jeunes le véritable sens patriotique. Et le Pasteur de surajouter: "Les plus âgés ne pourraient-ils en avoir davantage?" Toutefois, la soirée fut des mieux réussies et réunit "une assistance plus belle que la précédente".

Le 20 juillet 1952, les francs-tenanciers autorisent un nouvel enclos pour le cimetière des Pins (dépense de \$4 000). Le 7 juillet précédent, Mgr Desrochers a béni la chapelle du cimetière du Haut de Ste-Anne. L'abbé Morneau s'en va à la cure de Ste-Euphémie, M. Maurice Langlais le remplace comme vicaire.

1952, année où les Frères du Sacré-Coenr viennent prendre charge de l'école des garçons du village. Le curé Hudon "leur souhaite beaucoup de bonheur et tout le succès qu'ils désirent". (prône du 10 août) Le dimanche suivant, le Curé met en garde contre les accidents de la route qui se multiplient: les conducteurs doivent s'abstenir d'alcool. Le

402. N. de l'A. : On me permettra de saluer mon curé de St-Jean Port-Joli, ancien professeur de chant au Collège de Ste-Anne, ancien curé de Ste-Euphémie et de Ste-Perpétue.

7 septembre, c'est le mandement de Mgr Desrochers concernant la nouvelle capitation "en hommage aux ministres du culte". L'Evêque célèbre une pontificale le 14 septembre, pour marquer le premier anniversaire de sa consécration épiscopale.

Le curé Hudon a ceci de particulier qu'il ne se préoccupe pas autant de patinoire mixte et de décolleté que de fraudes dans le commerce : faux poids, fausses mesures ; transactions malhonnêtes (prône du 8 janvier 1953). Par contre, les ouvriers doivent, en retour d'un bon salaire, donner un rendement équivalent. Ces propos du curé Hudon font presque nouveau dans la chaire. Son sens de la justice sociale fait que le Curé amène les marguilliers à hausser le salaire du bedeau à \$40 par semaine.

Tout n'est pas mauvais depuis l'époque de M. Fraser. A son prône du 3 mai 1953 le Curé note : "Résultats excellents chez les candidats à la profession de foi". L'ère des pèlerinages à Ste-Anne de la Pocatière n'est plus. Le courant vers Ste-Anne de Beaupré est, au contraire, bien établi. Les 5 et 27 juillet, il y a pèlerinages en autobus à la Côte de Beaupré et Mgr Desrochers y célèbre la messe pour le premier groupe. En dépit de la sécheresse qui sévit (prône du 9 août), il ne faut pas murmurer, mais prier et se soumettre à la sainte volonté du bon Dieu. Il y a cérémonie au sanctuaire champêtre de Notre-Dame-de-Fatima le dimanche 16 août ; le Curé est convaincu que la Ste Vierge veillera sur les intérêts du jeune diocèse. Pour sa part, Mgr Desrochers s'est élevé contre les modes indécentes et l'abus des alcools. A l'assemblée des marguilliers que Mgr Desrochers préside (20 août), il est décidé que le presbytère désaffecté sera loué à l'Evêché, à \$1 par année pendant 9 ans, pour les fins d'action catholique. Les consommateurs sont priés (6 septembre) de "ne pas prodiguer l'eau de l'aqueduc" car des paroisses sont privées de cette nécessité. Le vendredi 25 septembre, le cardinal Léger visite officiellement la Cathédrale. Au Collège, le Prince de l'Eglise a reçu les hommages du personnel par l'entremise du supérieur, Mgr Marius Paré. A l'église, il y a allocutions du curé Aurèle Hudon, de Mgr Desrochers et du cardinal Léger. C'est réception religieuse et civile à la fois. Le problème de l'eau continue de se poser ; le Curé émet l'avis que la population doit le comprendre et coopérer avec le Conseil municipal. (prône du 27 septembre)

Le dimanche 4 octobre, débute officiellement par la bénédiction des locaux, l'oeuvre diocésaine des retraites fermées confiée aux Oblats de Marie Immaculée. L'installation est provisoirement à St-André. Le mercredi 7 octobre, inauguration de la Société de St-Vincent de Paul fondée en août avec le Dr Nelson Asselin comme président provisoire. (Le mouvement avait existé à Ste-Anne plusieurs années plus tôt). Le 14 février 1954, ce sera la mise sur pied d'une section féminine. La soirée du 7 octobre est sous le patronage de Mgr Desrochers ; le Dr Clément Germain préside. Il y a présentation du film *Monsieur Vincent*. Le 26 novembre, soirée pour commémorer le lancement du *Motu proprio* de

Pie X. L'Evêque émet le voeu que tous les fidèles chantent aux offices. Le samedi 19 décembre, Mgr Desrochers élève à la prêtrise, dans la crypte, le Père Paul-Antoine Hudon, o.m.i. Le nouveau prêtre célèbre, le lendemain, sa première messe et les vêpres solennelles. Cette année encore, il y aura messe nocturne à Noël pour les paroissiens, au Collège et à l'Ecole d'agriculture.

En 1953, la Société d'histoire régionale existe depuis 5 ans: On ne saurait trop louer l'action de cet organisme nécessaire. Il y a lieu de se réjouir de même de la participation du Collège et de l'Ecole d'agriculture à l'enquête de la Commission Tremblay, le 4 décembre. Maurice Duplessis a institué cet organisme lui donnant pour mission d'étudier les problèmes constitutionnels dans leurs implications sur la Province de Québec.⁴⁰³ Les points de vue du Collège et de l'Ecole sont exprimés par le supérieur Marius Paré et le directeur Joseph Diamant, respectivement. Le perspicace directeur de la *Gazette des campagnes* (Louis de Gonzague Fortin) y va aussi de son mémoire; il l'a intitulé "La désertion rurale (vue par un journaliste de campagne)" C'est une pièce solidement charpentée, tout comme celles du Collège et de l'Ecole.

L'Année mariale a été ouverte le 8 décembre. A la fin de 1953, Antoine Lévesque est élu dans le banc-d'oeuvre, succédant à Auguste Alexandre.

A compter du dimanche 7 février 1954, la Fabrique distribue le Bulletin paroissial. Le 14 mars suivant, M. Hudon bénit les statues de Ste Jeanne d'Arc, de S. Louis de Gonzague et de Ste Maria Goretti (cette jeune martyre a été canonisée le 24 juin 1950; elle avait pardonné à son bourreau impudique, avant de rendre l'âme; l'assassin assista à la cérémonie de canonisation.) En 1954, c'est l'inspecteur Chabot qui visite les écoles; il se dit très satisfait de sa tournée (prône du 4 avril). Les paroissiens souscrivent pour la maison des retraites fermées; elle est presque terminée à la date du 2 mai. Du 7 au 12 mai, le diocèse de Ste-Anne est honoré de la visite de Mgr Giovanni Panico, délégué apostolique. Le Curé loue (prône du 9 mai) le travail positif du Conseil paroissial qu'il a institué en janvier. On se rappelle que la Caisse populaire de Ste-Anne de la Pocatière fut fondée en 1913. Le Bulletin paroissial du 18 juillet (1954) révèle que les sociétaires se chiffrent alors par 1 392 (77 de plus qu'en 1952), que l'actif est de \$544 937.99 et que la réserve générale est de \$37 233.27.⁴⁰⁴ Que de progrès en 40 ans et ils seront constants! En avril dernier, le Collège a lancé une sous-

403. N. de l'A. : La loi entra en vigueur le 12 février 1953, jour où elle reçut la sanction vice-royale. Le rapport de la Commission (imprimé en 1956) comprend 5 volumes et 11 annexes. Il reste comme la grande charte de l'Etat québécois. Le premier ministre Duplessis eut le tort inexcusable de laisser son enfant dans les limbes. Il faudra attendre la mort du "grand homme" pour un commencement d'application. Il est heureux toutefois que le Rapport Tremblay n'ait pas mis autant de temps que la statue prématurée, pour sortir au grand jour.

404. N. de l'A. : Le Comité du Tricentenaire a toutes les raisons de remercier le ciel de l'existence de la Caisse populaire; M. Bernard Turmel en est le dynamique gérant depuis le 1er mars 1964.

cription pour lui permettre de s'agrandir. En 1973, et depuis quelque temps, cette addition est utilisée comme C.E.G.E.P. Le 5 septembre, un échange de terrain avec Auguste Ancil permet de donner la forme rectangulaire au cimetière primitif de Ste-Anne.

Le premier chapitre diocésain

Le 12 novembre 1954, Sa Sainteté Pie XII crée le chapitre du diocèse de Ste-Anne de la Pocatière. Un mois plus tard, Mgr Desrochers rentre de son voyage *ad limina*. Les paroissiens sont invités à se rendre à sa rencontre à Berthier, puis à remplir la cathédrale à Ste-Anne. A la clôture de l'année, la dette réelle de la Fabrique est de \$86 082.40. David Pelletier remplace l'agronome Florian Champagne comme marguillier.

Au début de janvier 1955, Mgr Desrochers fait connaître les noms des prêtres qui composeront le chapitre : ils sont 10 et il y a 9 chanoines honoraires. Mgr Panico, délégué apostolique, préside l'installation le dimanche 13 février. C'est d'abord la lecture de la lettre par laquelle Mgr Stanislas Théberge, v.f., est nommé doyen. Le Curé de Rivière-Ouelle a pour collègues Mgr Alphonse Fortin, p.d., assistant-supérieur du Collège; Mgr Evariste Boucher, p.d., v.f., curé de St-Pascal; Mgr Marius Paré, p.d., supérieur du Collège; Mgr Albert Painchaud, p.d., curé de St-Thomas de Montmagny; Mgr Jules Rancourt, p.d., v.f., curé de St-Patrice; Mgr Joseph Diamant, c.s., directeur de l'École supérieure d'agriculture; le chanoine Aurèle Hudon, curé de la cathédrale; le chanoine Fernand Viel, procureur du Collège; le chanoine Gérard Gariépy, chancelier du Diocèse.

Sont faits chanoines d'honneur: Mgr Wilfrid Lebon, p.d., assistant-supérieur du Collège; M. Auguste Lessard, aumônier des religieuses de l'Hôtel-Dieu de Montmagny; M. Arthur Beaudoin, du Collège; M. Joseph Fleury, curé de St-Jean Port-Joli; M. Pierre Crépeau, v.f., curé de L'Islet; M. Joseph Léveillé, v.f., curé de St-Pamphile; M. Ch.-Octave Hudon, v.f., curé de St-Alexandre; M. Clément Leclerc, directeur spirituel du Collège; M. Hervé Ferland, v.f., curé de St-Fabien.

A la cérémonie de l'après-midi, les chanoines après la proclamation en la chapelle de la crypte, récitent la profession de foi et prononcent le serment antimoderniste. Puis les élus, deux à deux, touchent le livre des Evangiles en lisant le dernier paragraphe du serment antimoderniste; la lecture terminée, ils baisent l'Evangélaire puis signent les formules. L'installation proprement dite a lieu le soir. Les hommages du chapitre au Délégué apostolique sont présentés par Mgr Alphonse Fortin; M. Joseph Duncan, président du Comité diocésain d'action catholique, parle au nom des laïques. C'est ensuite l'allocution de Mgr Panico puis le salut du St-Sacrement.

Hôpital-Maternité

Le dimanche 20 février, les paroissiens de Ste-Anne fêtent leur curé. Mgr Marius Paré, supérieur du Collège, fait le sermon. Le dimanche 6 mars (1955) c'est la bénédiction de l'Hôpital-Maternité dont le projet fut lancé 9 ans plus tôt. L'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima est dirigé par les Soeurs de l'Enfant-Jésus dont la maison provincialiste est à Rivière-du-Loup. (En 1961, le Dr Albini Paquet, ministre de la Santé, fera autoriser la Corporation à bâtir à neuf. Le nouvel immeuble sera ouvert le 19 mars 1962.) Mgr Desrochers a établi la tradition de pontificales à la Toussaint et à la Messe de minuit : il y est toujours fildèle. En 1956, le nouveau marguillier sera Lucien Bérubé; Antoine Lévesque et David Pelletier restent membres du banc-d'oeuvre. Pour une fois, le curé Hudon laisse des statistiques démographiques. A Ste-Anne en 1955, il s'est fait 125 baptêmes, 20 mariages et 34 sépultures. La population est de 3 660 habitants (3 034 communicants) dans 767 familles. Si l'on inclut le personnel du Collège, de l'Ecole d'agriculture, de l'Académie, de l'Hôpital, de l'Evêché et de la Maison de retraites fermées, c'est 3 851 âmes qu'il faut inscrire. Durant l'année scolaire, la population totalisait 4 597 âmes.

Le Collège de Ste-Anne qui est, depuis sa fondation, pépinière de vocations sacerdotales voit s'allonger la liste de ses anciens élèves qui accèdent à l'épiscopat. C'est cette fois Mgr Marius Paré qui devient auxiliaire de Mgr Melançon à Chicoutimi. A l'Ascension (10 mai 1956), le nouvel Evêque officie pontificalement en l'église de Ste-Anne, Mgr Desrochers assistant au trône. Le 19 février précédent, les fidèles ont été avisés que "le jeûne est laissé à leur conscience". On a désigné de nouveaux endroits de stationnement à proximité de la cathédrale; le constable Philippe Hudon verra à ce que l'on ne déborde pas (prône du 25 nov. 1956). Le nouveau marguillier élu est Charles-Eugène Bouchard, Antoine Lévesque terminant son triennat. La dette continue de régresser : elle est maintenant de \$53 900. Ce n'est pas la première fois, mais on a de la difficulté avec les statistiques. En 1956, il n'y avait plus que 764 familles (295 à la campagne et 469 en ville) et 3 472 habitants (diminution de 3 familles et de 188 âmes). Le Curé indique cette fois "754 foyers ou feux". On dénombre 863 enfants aux études : 151 garçons et 139 filles dans les écoles rurales; 214 garçons à l'Académie; 284 filles au Couvent; 45 étudiants au Collège et 3 à l'Ecole d'agriculture. Il s'est fait, pendant l'année, 125 baptêmes dont 37 d'enfants de l'extérieur nés à l'hôpital; les mariages et les sépultures se sont chiffrés par 36 et 45, respectivement.

Le Curé fait savoir (20 janvier 1957) que le couvre-feu n'est pas en vigueur; par contre, les enfants de moins de 16 ans ne sont pas admis au cinéma. A compter du 25 mars, le Pape réduit le jeûne à trois heures avant la communion et il est loisible d'absorber des boissons non alcoolisées, une heure avant de recevoir le sacrement. "A cause des circonstances" (lesquelles?) pas de célébration extérieure de la St-Jean-

Baptiste en 1957. L'Ambulance Saint-Jean est fondée en juillet; le sergent Charles-Auguste Bouchard en est le surintendant. Le Curé annonce (prône du 4 août) le départ du vicaire Maurice Langlais. Au début de 1958, David Pelletier aura Sénor Pelletier pour successeur dans le banc-d'oeuvre. Quelle mine la Fabrique a-t-elle frappée pour rembourser \$15 000 en 1957, diminuant ainsi sa dette à \$38 900?

Mgr Bruno Desrochers a été blessé grièvement dans un accident d'automobile survenu à l'entrée-ouest du village de St-Michel de Bellechasse. Pour cette raison, c'est Mgr Lajeunesse, o.m.i., qui a présidé la cérémonie de confirmation le 25 mai 1958. Au début de juillet, l'état de santé de Monseigneur s'était beaucoup amélioré. Le 14 septembre (1958) la Fabrique renouvelle le bail qu'elle a signé le 20 août 1953 avec le Conseil des oeuvres que dirige l'abbé Maurice Proulx. Il s'agit de l'ancien presbytère et du local du Conseil. En 1958, le vicaire est M. Jean-Charles Nicole tandis que MM. François Gagnon et Richard Beaudoin sont prêtres auxiliaires. La dette de la Fabrique n'est plus que de \$18 395.73 à la reddition des comptes de Lucien Bérubé auquel succède le marguillier Gérard Boucher.

Et la Faculté d'agriculture?

Un autre fils de Ste-Anne, M. Sasseville, est fait prêtre le 2 mai 1959; il célèbre sa première messe le lendemain, dans la crypte.

En 1959 c'est le centenaire de l'école d'agriculture fondée par M. François Pilote. En 1912, l'institution avait été affiliée à la Faculté des arts de l'Université Laval, pour passer à la Faculté des sciences en 1937. L'année suivante, l'Ecole donnait naissance à l'Ecole des pêcheries et au Conseil social économique. Le chanoine François-Xavier Jean, directeur de l'Ecole, avait chargé le diplômé Louis Bérubé de mettre sur pied les deux secteurs nommés ci-haut. M. Bérubé s'était mis à la tâche l'automne 1937, devenant le grand inspirateur d'Onésime Gagnon, ministre québécois des Pêcheries. Celui-ci allait présenter au début de l'année suivante, le projet de loi créant l'Ecole nouvelle. Mis dans le jeu, Hormisdas Langlais, député des Iles-de-la-Madeleine, est loin de nuire. C'est Louis Bérubé qui, au début de 1938, décroche, en France, l'incomparable commandant Lucien Beaugé. Les pêcheries, c'était le domaine de prédilection de M. Bérubé qui, dès 1930, donnait des cours sur cette matière, aux futurs agronomes. Les cours de l'école des pêcheries débutent en septembre 1938. La nouvelle fondation est d'abord affiliée à la Faculté des sciences; en 1949, l'Université Laval la rattache à la Faculté d'agriculture et elle devient l'Ecole supérieure des pêcheries. Le chanoine Jean est le premier doyen de la Faculté. Louis Bérubé est, disons-le, le moteur de la nouvelle création dont il est simultanément secrétaire des études et directeur du département de technologie en plus d'être assistant-directeur du Service social économique confié à Alexandre Boudreau. Etant donné l'état peu avancé des pêche-

ries maritimes au Québec, Louis Bérubé sait que le marché du travail sera limité pour les futurs diplômés. Aussi les élèves sont-ils triés sur le volet dans les collèges classiques, M. Bérubé se chargeant lui-même de cette sélection. Il reste que l'École supérieure des pêcheries se révéla une réussite : parmi les diplômés qu'elle a formés 2 sont vice-recteurs d'université ; 1 est sous-ministre des Pêcheries au Nouveau-Brunswick ; 1 autre est directeur de la Coopération à Québec. Il convenait, je pense, de faire ressortir le rôle joué par l'institution fondée par le chanoine Jean et Louis Bérubé.

Les fêtes du centenaire de l'École d'agriculture débutent le samedi 8 août 1959. (C'est en même temps le 20^e anniversaire de l'École supérieure des pêcheries.) L'agronome Charles Gagné est doyen de la Faculté d'agriculture à l'époque. Ses collègues sont le Dr Maurice Saint-Pierre, secrétaire ; le Dr Michel Pineau ; le Dr Elzéar Campagna ; Louis Bérubé, m.sc. ; le professeur Auguste Scott ; le chanoine F.-X. Jean, docteur en science agricole ; Mgr Joseph Diament, modérateur ; Gérard Gaudette, m.sc. ; le Dr Joseph Chevrette et le journaliste Louis de Gonzague Fortin, m.sc. A la soirée d'ouverture, il y a d'abord remise de la médaille du Centenaire à un groupe de professionnels de l'agriculture méritants. Au sanctuaire Notre-Dame-de-Fatima, le lendemain, Son Exc. Mgr Bruno Desrochers chante la messe pontificale et Son Exc. Mgr Maurice Roy fait l'homélie. L'après-midi, c'est la réception officielle puis des allocutions par Mgr Joseph Diament, directeur de l'École ; Mgr Bruno Desrochers, évêque de Ste-Anne ; Douglas Harkness, ministre de l'Agriculture à Ottawa ; Charles Gagné, doyen de la Faculté d'agriculture ; André Auger, président des Anciens élèves de l'École ; Laurent Barré, ministre de l'Agriculture à Québec ; le premier ministre Maurice Duplessis ; Mgr Clément Leclerc, supérieur du Collège. La soirée est consacrée à la musique et à des exercices d'athlétisme par les gymnastes du Patro Laval de Saint-Malo de Québec. Le feu d'artifice met le clou aux célébrations.

En 1962, l'École d'agriculture de Ste-Anne de la Pocatière perdra son titre prestigieux et deviendra institut de technologie agricole, sur le même pied que le nouvel établissement de St-Hyacinthe. Par la grâce du ministre et du sous-ministre de l'Agriculture (deux anciens de l'École de Ste-Anne), le gouvernement Lesage préférera organiser de toute pièce une faculté d'agriculture sur le campus de l'Université Laval. L'Institut agronomique des Trappistes à Oka aura fermé ses portes. Tout ce chambardement est la séquelle du rapport de la commission d'étude que présidait le Père Régis, dominicain. Curieux comme au Québec les politiciens éprouvent le besoin de se faire cautionner par les clercs quand ils ont des mauvais coups à porter ! Le fait que Ste-Anne de la Pocatière a perdu la Faculté d'agriculture ne lui a pas enlevé grand-chose aux plans économique et démographique. Mais il y a le prestige. Ce sera complet si l'Etat réussit jamais à réaliser son dessein de mettre la main sur le Collège Painchaud. De toute façon, Ste-Anne de la Pocatière connaîtra, à son tour, l'usine polyvalente : les cours d'au-

tobus s'amplifieront tandis que le niveau des résultats scolaires continuera probablement d'être inférieur à celui des examens dans les collèges privés. Vive la "révolution tranquille" ! Et que dire des programmes mis sur pied par le ministère de l'Instruction publique faussement dénommé ministère de l'Éducation.? On continue de singer le voisin d'outre-45e et on singe mal...

Le lundi 7 septembre (1959), Mgr Desrochers chante une messe de requiem pour Maurice Duplessis décédé subitement à Schefferville. (Il fera de même le lundi 4 janvier 1960 pour le premier ministre Joseph-Paul-Migneault Sauvé décédé subitement lui aussi, mais dans son foyer. La fatalité est accrochée à l'État québécois et, par ricochet, à l'Union nationale : en 1969, Daniel Johnson mourra soudainement au barrage de la Manicouagan qu'il devait inaugurer, ouvrage où une plaque perpétue son nom.) Le Congrès marial qui se déroule à Ste-Anne du 18 au 21 septembre (1959) donne lieu à d'imposantes cérémonies religieuses où le violet est à l'honneur. La population de Sainte-Anne se rend assurément compte de la perte que signifie la mort subite de l'agronome-journaliste Louis de Gonzague Fortin, dans l'après-midi du mardi 6 octobre. M. Fortin est frappé en rentrant de l'École d'agriculture où il a donné son cours et préparé le numéro de *La bonne terre*, organe de la Faculté d'agriculture qu'il a ressuscité en avril précédent, de concert avec l'abbé Dominique Gosselin et quelques autres. La publication avait d'abord paru de 1920 à 1943. Le directeur de la *Gazette des campagnes* avait dû se résoudre, en 1958, à cesser la publication de son journal : il lui fallait un autre exutoire. Dans *La bonne terre*, Mgr Joseph Diamant rend un bel hommage à Louis de Gonzague Fortin, père de famille exemplaire, amant de la musique, journaliste agricole prolifique, agronome dévoué à sa profession et à la classe agricole (il fut président de la Corporation des diplômés en agriculture.) Le recul du temps permet de le dire aujourd'hui : M. Fortin s'usa à la tâche qui lui avait permis de constater, à l'occasion, combien est vrai l'apophtegme voulant que l'homme soit un loup pour l'homme.

Fondations diverses

C'est le temps d'indiquer que la création du diocèse de Ste-Anne de la Pocatière a entraîné l'implantation de communautés religieuses diverses. Mgr Desrochers a béni (10 octobre 1957) la Villa Saint-Jean pour les prêtres retraités, maison dirigée par les religieuses de l'Enfant-Jésus de Chauffailles. On y loge aussi les prêtres chargés des services diocésains. De 1957 à 1972, il est passé par cette maison 16 prêtres retirés, 6 clercs convalescents et 17 responsables des services diocésains. Depuis septembre 1972, le chanoine Charles Dumais est supérieur-économiste de la Villa St-Jean. La liste des Supérieures inclut : Sr Ste-Marie-Clothilde (Carmelle Thériault) — 1957-1963 et 1964-1965; Sr Marie-de-Jésus (Imelda Plourde) — 1963-1964; Sr Marie-de-la-Visitation (Marie-Jeanne Martin) — 1965-1968; Sr Marie-de-la-Providence (Alice Vaillancourt — 1968-1970; Soeur Lucille Gagnon), depuis 1970.

Une fondation de 1959 qui mérite une mention spéciale c'est aussi celle du monastère des Visitandines. Huit moniales arrivent le 15 août et sont accueillies par Mgr Clément Leclerc, au sanctuaire champêtre de Notre-Dame-de-Fatima. On se rend de là en procession à la cathédrale. Au nom de Mgr Desrochers, qui est absent, Mgr Alphonse Fortin souhaite la bienvenue aux religieuses. C'est ensuite la bénédiction du St-Sacrement puis les fondatrices se rendent à leur monastère provisoire, propriété de Mlles Eugénie et Juliette Richard. Elles y passeront 3 ans et entreront, le 7 février 1963, dans leur immeuble voisin de la maison des retraites fermées. Les Pères Oblats ont d'ailleurs cédé le terrain.

Les fondatrices des Visitandines à Ste-Anne sont Mère Louise-Emmanuel Morin, supérieure; Soeur Marguerite-Agnès Archambault, assistante; les conseillères Soeurs Edith-Agnès Hotte, Marguerite-A. Boucher Marie-Bernard Thivierge, ainsi que Soeurs Marie-Rose Demontigny, Marie-Angélique Emond et Marie-Lucie Dupuis. Soeur Marie-Benigna Masseville est la supérieure actuelle (1973).

C'est la Maison des retraites fermées qui a cédé le terrain pour le monastère des Visitandines. On ne saurait ne pas donner au moins un aperçu de l'oeuvre des Pères Oblats à Ste-Anne de la Pocatière, quand on sait la valeur inestimable de la retraite fermée.

Le 8 juin 1953, le Conseil provincial des Oblats accepte l'offre de Mgr Desrochers de fonder une maison de retraites pour les deux sexes. Le Père Samuel Côté est chargé de la fondation. Une souscription lancée pour couvrir la moitié du coût de construction de l'immeuble, (coût qui ne devra pas dépasser \$300 000) rapporte \$80 000. Mgr Desrochers choisit le nom de l'établissement : "Maison Notre-Dame du T. S. Rosaire". Les Pères s'installent d'abord dans l'ancien hôtel de Michel Marquis à St-André; ils y entrent le 22 septembre (1952). Deux jours plus tard, le Père Côté reçoit comme collaborateur le Père Paul-Émile Laframboise. Mgr Desrochers bénit le local, le 4 octobre 1953; le Père Victor Lelièvre donne le sermon. Les retraites débutent le lendemain, en la fête de S. Bruno, avec un groupe de 22 paroissiens de Notre-Dame-du-Portage. En novembre 1953, le Père Léopold Laverdure se joint aux Pères Côté et Laframboise. L'hiver est rude dans l'ancien hôtel. Pour que les Pères se consacrent le plus possible à l'immeuble de Ste-Anne, les retraites fermées sont interrompues de Pâques 1954 à juillet 1956. Les travaux d'excavation débutent au printemps 1955. Le 9 juillet 1956, le Père Joseph Ledit, s.j., inaugure la prédication dans la nouvelle maison par une retraite de 30 jours à autant de prêtres, Mgr Desrochers en tête. Les Soeurs Servantes du St-Coeur de Marie assurent le service de la Maison; les 4 premières religieuses sont arrivées en juin 1956. Mgr Desrochers bénit l'immeuble le 7 octobre suivant. Le Père Samuel Côté qui a fondé la maison et la dirige depuis juin 1953, en devient le premier supérieur en août 1964. Le 19 mai 1958, Mgr Desrochers a béni

l'“Atelier des soutanes” ; une religieuse est venue s'ajouter au personnel auxiliaire. Le Père Roméo Girard devient supérieur-économiste le 2 août 1964. En 4 ans il accueille 12 941 retraitants. Le 1er juillet 1968, le Père Rosaire Langelier est le nouveau supérieur et instaure une nouvelle formule d'animation. En 1971 seulement, 12 008 retraitants sont passés par la Maison des Oblats de Ste-Anne de la Pocatière.

Les Petites Soeurs de la Ste-Famille font le service à l'Evêché ; elles sont arrivées le 3 octobre 1960 et ont eu leur première messe le lendemain. Les 4 pionnières étaient Sr Rose-Marie Gervais (Ste-Mechtilde du Sacré-Coeur), supérieure ; Sr Jeannette Mailloux (Ste-Laurienne) ; Sr Marguerite Dionne (Marie-Jeanne-du-Carmel) ; Sr Jeannette Desrochers (Ste-Antoinette-Marie). Leur devoir d'état est de s'occuper de la cuisine, du réfectoire, de l'entretien, de la sacristie, de la lessive et de la lingerie. En 1969, une cinquième religieuse s'est ajoutée au personnel pour la réception des visiteurs (Sr Rosa Bouchard). C'est toutefois les Soeurs de Ste-Jeanne d'Arc qui ont été les premières auxiliaires à l'Evêché.

Des groupements naissent au plan profane, aussi. Mentionnons les Chevaliers de Colomb ; les Scouts ; les Guides ; la Chambre de Commerce avec William Bastarache comme premier président (1959) ; le club Richelieu dont la fondation remonte à 1955 (André Nadeau premier président) ; le club des Lions (1966) ; l'escadrille des Cadets de l'air (1966). Réalisation d'un autre ordre, il y a eu en l'année du centenaire de la Fédération canadienne (1967) l'ouverture du “Centre culturel” qui abrite la salle du Conseil, les pompiers, les policiers, le garage de la Municipalité, avec en plus une salle de théâtre.

Géographie et topographie

Je retrouve, sans indication de provenance, un article sur la “Topographie” de Ste-Anne de la Pocatière. Au moment où la dernière page du présent ouvrage pointe à l'horizon, il sied de faire écho à cette étude. Ste-Anne, y lit-on, est à 75 milles en bas de Québec. Le territoire est constitué d'une série d'élévations partant d'une plaine herbeuse au bord du fleuve et s'élevant graduellement jusqu'aux Alléghanys. Le gros du village est sur le rebord de la première élévation. Des pitons rocheux de 150 à 300 pieds enchâssent la paroisse. Ste-Anne est la vraie miniature du Bic. L'arrangement des Laurentides, ajouté à la largeur du fleuve, offre des couchers de soleil à nuls autres pareils. Selon cet auteur, “Kamissitsit”, qui serait le nom indien de la Grande-Anse, signifie “là où il y a beaucoup de castors”. Ste-Anne est une des dernières paroisses de la Côte sud à connaître l'eau salée.⁴⁰⁵ La grève est impraticable pour le bain : batture boueuse d'environ 1 mille à marée basse, sur toute l'étendue de l'Anse. Les poissons que l'on prend incluent la loche, l'éperlan, le bar et l'anguille. Des aboiteaux empêchent la marée

405. N. de l'A. : A la vérité, l'eau salée cesse à St-Jean Port-Joli.

d'empiéter sur les terres de la grève. Au 1er Rang, il existe d'excellents pâturages et des champs de céréales de qualité. Après 1 mille de platin, un cran rocheux d'environ 100 pieds d'élévation semble vouloir retenir un second platin de terres argileuses très fertiles. Le village est sur ce premier contrefort. Un mille plus haut, premières élévations des Alleghanys : on passe de 100 mètres, au pied des côtes, à une altitude de 450 pieds environ à la limite du 3e Rang et de la paroisse. Les pitons sont les montagnes Thiboutot, du Collège, de l'Ours, Ronde, Pointue, et les rochers du Cap Martin (d'Est en Ouest). La rivière St-Jean coupe la paroisse en 2 parties irrégulières. Les terres des Coteaux sont du type franc graveleux ; au pied des seconds c'est une lisière de terrain sablonneux. Le climat est rude en hiver. La masse d'eau du fleuve est cause du réchauffement tardif de l'atmosphère au printemps ; mais elle fait que l'automne se prolonge. L'auteur note encore que les poiriers donnent des fruits parfaits ; que la neige est abondante, après la première quinzaine de janvier, généralement ; que la chaleur n'est jamais incommodante ; que les vents sont fréquents mais qu'ils n'atteignent pas à l'ouragan ; que les orages sont rares. Il termine en disant que la qualité des récoltes de blé fit de la région le grenier du Bas-Canada et que, jointe à l'action du colège classique, elle assura la primauté régionale au village de Sainte-Anne. Toutefois, la saignée de l'émigration se fit lourdement sentir.

Il faut croire que cette étude remonte au siècle dernier ou, au plus tard, au début du 20e siècle.

Le samedi 11 juin 1960, MM. Yvon Ouellet et Julien Lévesque sont ordonnés prêtres ; le second dit sa première messe en la cathédrale, le lendemain.

La paroisse de Ste-Anne est dans l'épreuve le dimanche 14 juillet (1960) : le matin, le chanoine Aurèle Hudon est frappé de paralysie ; il décède à 9 heures 40 du soir. Le 27, les marguilliers Sénor Pelletier, Gérard Boucher et Zoël Cazes conviennent que la Fabrique ne chargera rien pour les deux services qui seront chantés pour le pasteur, ainsi que pour l'építaphe qui sera placée sur sa tombe. M. Jean-Charles Nicole, vicaire, fait l'intérim. Le lendemain (28 juillet), c'est la reddition des comptes. Où l'on constate que les livres de M. Hudon étaient bien en ordre. C'est l'abbé Léo Blanchet qui les a vérifiés. L'actif montre un surplus de \$7 422.75 sur le passif.

Nomination de M. Charles Dumais

La paroisse n'est pas longtemps sous la direction du vicaire-économiste. Dès le 28 juillet en effet, Mgr Bruno Desrochers nomme à la cure de Ste-Anne M. Charles Dumais, ci-devant curé de St-Paul de Montminy. Le nouveau pasteur est originaire de St-Onésime : il est issu (20 octobre 1910) du mariage de Joseph Dumais, cultivateur, et de Claire-Amanda Gagnon ; des 10 enfants 2 filles qui étaient religieuses sont décédées. M. Dumais fait ses études secondaires à Ste-Anne et sa théologie

à Québec et à Gravelbourg. C'est au second endroit que Mgr Rodrigue Villeneuve l'élève à la prêtrise le 20 juin 1936. Le jeune prêtre est d'abord vicaire à Gravelbourg et à Willow Bunch (de 1936 à 1939); puis, de retour dans Québec, à Tourville et à St-Pamphile. Curé-fondateur de Ste-Félicité de L'Islet (29 sept. 1945), il y construit la chapelle-presbytère puis l'église et le presbytère. Il lui faut recommencer, le feu ayant rasé le temple paroissial le 5 juillet 1948. Sous sa direction, 4 écoles sont ouvertes à Ste-Félicité. Le 23 septembre 1956, M. Dumais est installé comme curé de St-Paul de Montminy. Son premier soin est de restaurer l'église, puis il dote le village de l'école secondaire des garçons. Curé de la cathédrale de Ste-Anne, M. Dumais est vicaire forain du secteur no 5. Mgr Desrochers le fera membre de son Chapitre.

La Caisse populaire continue de progresser : en 1960, elle groupe 1 774 sociétaires (1 315 en 1952); son actif est de \$869 672. 22 (\$482 383.73 en 1952); sa réserve est de \$64 402.13 (\$26 840.82 en 1952; elle a prêté \$2 084 584.63 dans la paroisse depuis sa fondation, en 1913.)

M. Charles Dumais est installé à Ste-Anne le dimanche 21 août (1960). Mgr Alphonse Fortin, p.a., v.g., préside la cérémonie qui se déroule "sans opposition ni contradiction en présence d'un grand nombre de prêtres et de fidèles". De M. Dumais j'aime la calligraphie; au surplus, ses notes de prône portent des dates et il y annonce les sépultures et les mariages. A l'instar de MM. Guimont et Hudon, il se révèle administrateur habile, par surcroît. Le dimanche 20 novembre, les Guides ont la bénédiction de leur Maison. Le vendredi suivant, la J.E.C. célèbre ses 25 ans. A compter du dimanche 27, il y a une 5e messe, à 5 heures. Le Comité paroissial est convoqué pour le 24, à une réunion très importante à laquelle participeront les conseillers municipaux, les commissaires d'écoles et les autres organismes de la paroisse. Les deux fraternités du Tiers Ordre célèbrent leurs noces d'or le dimanche 27 novembre; 23 des membres sont tertiaires depuis 50 ans.

Au prône du 27 novembre (1960), M. Dumais annonce la nomination de Mgr Jean-Marie Fortier comme auxiliaire de Mgr Desrochers. Mgr Fortier passera ensuite à Gaspé puis il sera archevêque de Sherbrooke. L'agronome Michel-Antoine Pineau, doyen de la Faculté d'agriculture, (il fut conseiller municipal) décède à Montmagny le 10 décembre. Le mardi 27 décembre, Mgr Alphonse Fortin est installé comme doyen du Chapitre tandis que M. Charles Dumais reçoit l'investiture de membre du même organisme diocésain. Le chanoine Dumais célèbre ensuite la messe à la cathédrale. C'est Jean-Baptiste Hudon qui est élu à la succession de Sénor Pelletier dans le banc-d'oeuvre.

La population relevant du ministère paroissial est maintenant de 3 839 âmes réparties dans 759 familles. On arrive à 4 875 personnes en incluant le personnel enseignant et les pensionnaires.

Mgr Fortier, auxiliaire

Mgr Jean-Marie Fortier est sacré évêque à Ste-Anne le 23 janvier 1961. Fils de Joseph Fortier et d'Alberta Jobin, l'auxiliaire de Mgr Desrochers est né à St-Jean-Baptiste de Québec, le 1er juillet 1920. Il fait ses études à Québec. Le cardinal Villeneuve l'ordonne prêtre le 14 juillet 1944. Prêté au diocèse de Hearst, il y est secrétaire de l'Evêque. En 1946, il part pour l'Europe : il étudiera l'Histoire ecclésiastique à Louvain puis à Rome. Licencié dans cette discipline, il revient au bout de 4 ans et professe au grand Séminaire de Québec. Il sera notamment vice-postulateur de la cause de Mgr de Laval et membre du Comité des Fondateurs de l'Eglise canadienne.

Le samedi 28 janvier (1961), Raymond-Marie Gagnon, Père blanc d'Afrique, est reçu prêtre ; le lendemain, il chante sa première messe, en l'église-cathédrale. Ste-Anne compte deux municipalités à l'époque. En 1937, la Corporation du Collège, par l'abbé Arthur Beaudoin, son économiste, faisait savoir qu'il y avait intérêt à n'avoir qu'une municipalité et qu'advenant la division projetée, elle demanderait de constituer un organisme municipal distinct (comme Saint-Michel-Archange, comme l'Hôpital général de Québec). Le village de Ste-Anne obtiendra le titre de ville le 24 novembre 1961, par proclamation du lieutenant-gouverneur Comtois. A Ste-Anne, les fidèles commencent (février) à participer au chant de la messe. Le Pasteur leur enjoint de brûler la propagande des Témoins de Jéhovah (prône du 23 avril). Le Père Camille Dubé, missionnaire en Indochine, célèbre ses noces d'argent sacerdotales le 30 avril ; il prêche aux messes, avant de repartir pour les missions. En la cathédrale le 22 mai, MM. Claude Ouellet et Pierre Gaudette, ordonnés prêtres la veille par Mgr Desrochers, célèbrent leur première messe. Un comité protecteur de l'O.T.J. a été mis sur pied ; il fait appel aux marchands, aux industriels et aux autres qui peuvent aider. Le 11 juin, M. Dumais recommande aux prières trois paroissiens décédés accidentellement à Laurier Station le mercredi 7 : Jean-Louis Bérubé (33 ans), Noëlla Lévesque (32 ans), sa femme, et Marc Bérubé (25 ans). Le 6 août, le Pasteur souhaite la bienvenue à M. Martin Cloutier, vicaire à Ste-Anne depuis mardi. M. Dumais a désormais 2 vicaires résidents et 2 vicaires dominicaux. A l'avenir, aucun prêtre ne sera admis à officier aux mariages ou aux funérailles à moins d'être frère, oncle, neveu ou cousin des mariés ou du défunt. Mgr Camille Mercier, camérier secret, décédé à Québec à l'âge de 75 ans, est inhumé au cimetière Painchaud le 10 septembre. Le 4 octobre, réunion des villageois à l'Ecole d'agriculture pour discuter d'aqueduc et d'égouts. Le 15 octobre, la paroisse fait une réception liturgique au Délégué apostolique.

En 1961, il s'est fait en la cathédrale 106 baptêmes, 24 mariages et 48 sépultures. Ste-Anne compte maintenant 825 familles et 4 147 résidents (élèves pensionnaires non compris). Alphonse Dubé est élu marguillier à la dernière réunion des fabriciens. Le palais épiscopal est construit et habité : Mgr Desrochers y recevra les paroissiens, de 11 h 15 à 12 h, le 1er janvier (1962).



Le Seigneur Honorable Amable Dionne,
Seigneur de 1835 à 1852; député de Ka-
mouraska de 1829 à 1835 et conseiller
législatif de 1835 à 1837 et 1847 à 1852



Le Seigneur Honorable Elisée Dionne,
Seigneur de 1852 à 1892; conseiller légis-
latif de 1867 à 1892 et commissaire
de l'agriculture de 1882 à 1884



Madame Elisée Dionne,
née Marie-Louise-Clara Têtu.



Dr N.-A. Sirois, 1913-1915



Notaire Louis Bérubé, 1915-1916



M. Joseph Grondin, 1916-1921



M. Charles Lagacé, 1921-1922



M. Amédée Ouellet, 1922-1925



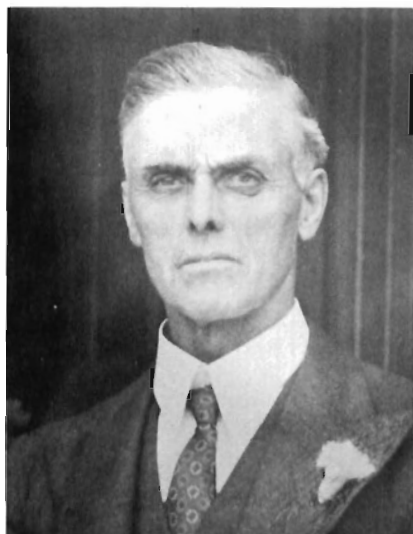
Notaire Louis-A. Dupuis, 1925-1936



Ludger Hudon, 1936-1937



Georges-Alfred Michaud, 1937-1945



Aimé Boutet, 1945-1949



Charles-Eugène Bouchard, 1949-1955

Liste des autres maires de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, dont la photo est publiée dans l'album-souvenir: MM.: Paul Lebel, 1955-1959; Dr Lionel Dessureault, 1959-1960; Ls-Philippe Gendron, 1960-1965; Louis- Philippe Michaud, 1965-1971; Roger Ouellet, 1971 - Le Dr Gérard Dallaire est maire de Ville La Pocatière depuis 1961.

L'Evêque a conclu une entente avec la Fabrique : il remboursera \$10 000 annuellement pendant 5 ans, en compensation des dépenses encourues à l'occasion des cérémonies pontificales. Le salaire de base du curé est de \$3 500 à l'époque. M. Dumais a 3 vicaires pour le seconder : MM. Richard Beaudoin, Jean-Charles Nicole et Martin Cloutier; plus 3 vicaires dominicaux : MM. Fernand Bernier, Donat-Jean Boucher et Joseph Anctil. Fait à noter dans un autre domaine, en septembre 1961 la Faculté d'agriculture a pour la première fois des étudiantes en agromonie. L'abbé Dominique Gosselin, directeur spirituel, quitte l'Ecole où il se dévoue depuis 10 ans. Il a été président du comité de rédaction de *La bonne terre*, organe des enseignants de la Maison.

Est-ce une nouveauté? En 1962, les membres du banc-d'oeuvre prêtent serment (7 janvier). Il est vrai que l'on en est rendu à prêter serment partout : comme président de la chambre de commerce, et quoi encore. Au début de 1962, les marguilliers de Ste-Anne de la Pocatière sont Zoël Cazes, Jean-Baptiste Hudon et Alphonse Dubé. Dans son prône du 7 janvier, le chanoine Dumais remercie l'industriel Joseph-H. Blanchet, de St-Pamphile, qui défraie le coût de l'irradiation par CHGB, de la messe dominicale et du chapelet quotidien. Le Curé, par ailleurs, tâchera d'obtenir que le Conseil des oeuvres loge dans l'ancien presbytère la famille du sacristain. Le soir du dimanche 10 juin, veillée missionnaire à l'occasion du départ de 3 prêtres du diocèse pour l'Amérique latine, Mgr Desrochers fait l'homélie et loue le courage et le zèle des abbés Paul-Emile Raymond, Aimé Talbot et Pierre Pelletier. M. Odilon Hudon est ordonné prêtre le samedi 16 juin. La Saint-Jean-Baptiste est célébrée cette année encore. Après la messe du dimanche 8 juillet, il y a assemblée des paroissiens au sujet de la vente de l'ancien presbytère au Service social. La souscription en faveur de l'O.T.J. a rapporté \$2 650.27.

Allégresse et colère

Faisons une gerbe de quelques événements importants de l'année 1962 à Ste-Anne de la Pocatière, dans les domaines de l'enseignement, de l'hospitalisation, de la vie religieuse communautaire, et de l'industrie. Commençons par l'événement qui fut loin de provoquer l'allégresse.

On a vu que le gouvernement Lesage a rabaissé la Faculté d'agriculture au rang d'institut technologique. Cela s'est effectué avec la complaisance du ministre de l'Agriculture Alcide Courcy à qui l'Ecole décerna la Médaille du centenaire en 1959. C'était de bonne guerre de décorer un ancien élève. L'Ecole d'agriculture fondée en 1859 par le génial abbé François Pilote est donc devenue l'Institut technologique agricole. Cela ne s'est pas fait sans récriminations chez les esprits avisés. On ne peut pas dire non plus que l'on ne s'était pas débattu à Ste-Anne contre les conclusions majoritaire de la Commission Régis et la décision de Lesage d'y donner suite. Au lendemain de la réunion qu'ils ont tenue, les professeurs de l'Ecole adressent un message à Jean Lesage, le 7 janvier. L'équipe escomptait que "la mère Laval défendrait sa fille" :

elle l'ignore au contraire, "et la presse la dit prête à accueillir le bâtard qu'on lui présente sur un coussin de ... millions". Le 11 janvier, 22 des 23 professeurs protestent de nouveau contre l'attitude de l'Université. 3 jours plus tard, alors qu'ils ont pu lire le fameux rapport, les agronomes adressent au Premier Ministre un autre télégramme dans lequel ils réfutent les avancés majeurs de la Commission Régis et font des contre-propositions. Sous le titre "*Être*" ou ne pas "*être*", la revue *La bonne terre* publie, dans son numéro de février, un article de *La Rédaction* à la fois satirique et plein d'émotion. Le périodique reviendra sur le sujet dans son dernier numéro, celui de juin 1962. Rédigé en collaboration, l'écrit s'intitule *Au sujet de ... La Faculté d'agriculture "Madame, c'en est fait, Britannicus expire" (Racine)*. On y dit que les professeurs de la Faculté d'agriculture ont été *vendus* le vendredi 18 mai, après une suite "de tractations et de machinations". A moi le jugement ne paraît pas outré. Un autre pourra dire: "Louis de Gonzague Fortin eut-il été là, la Faculté d'agriculture n'aurait pas été zigouillée aussi allégrement!" Quoi qu'il en soit, une formation politique remerciait de curieuse façon un milieu où elle jouissait d'une sympathie manifeste.

A l'encontre des "Messieurs de la Faculté", les Soeurs de la Charité sont dans l'allégresse et c'est mérité étant donnés les succès qu'elles ont connus dans l'enseignement, plus encore que dans l'hébergement. Le Couvent célèbre son centenaire. Les festivités durent du samedi 30 juin au lundi 2 juillet. Elles débutent par le dévoilement de la pierre du souvenir au Petit-Rocher et par la récitation du chapelet au sanctuaire de Fatima. Le lendemain, c'est la grande journée: le programme comporte d'abord le salut à la Maison centenaire par les gymnastes du Patro Saint-Vincent de Paul de Québec; puis c'est, à la cathédrale, messe pontificale et sermon par Mgr Desrochers; (M. Rosaire Lévesque dirige la société chorale paroissiale); l'abbé Alphonse Fortin anime la participation de l'assemblée et Mlle Myrel Dumas est à l'orgue. La messe est suivie du banquet dans les salles du Collège puis de la signature du Livre d'or et d'un buffet d'accommodation au Couvent. Au Collège dans la soirée, les couventines présentent le jeu scénique *Le secret des pierres grises*. Le lundi 12 juillet, Mgr Jean-Marie Fortier officie pontificalement à la messe pour les bienfaiteurs et amis vivants et défunts. Cette année-là, Mère Ste-Romule est supérieure du couvent de Ste-Anne de la Pocatière.

Le 22 juillet (1962), c'est la bénédiction de la pierre angulaire du monastère des Visitandines. Le 19 mars précédent, on a inauguré le nouvel immeuble de l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima; il sera béni le 21 octobre. Sr Cécile Malenfant est alors directrice générale. Sr Imelda Plourde est présidente de la Corporation de l'Hôpital et M. Antoine Fradette est secrétaire. Le Conseil d'administration a le notaire Roméo Roy et M. Pierre Marchand pour président et secrétaire, respectivement. Les membres du personnel-cadre sont, outre Sr Cécil Malenfant, le Dr Raymond-Marie Roy, directeur médical; M. Charles-Auguste Bouchard, directeur des finances; Sr Liliane Péloquin, chef du département des

soins médicaux, et M. Bertrand Roy, directeur du personnel. L'équipe médicale comprend 14 praticiens. L'hôpital reconstruit comprend 115 lits, dont 15 pour les cas de pédiatrie.

Démarrage de "Moto-Ski"

Au plan économique, c'est assurément la mise en marche de "Moto-Ski" qui est le grand événement de 1962 à Ste-Anne de la Pocatière. La marque de commerce est la création d'un citoyen de St-Cyrille de L'Islet, qui a participé au concours institué dans ce but. M. Charles-Eugène Bouchard dirige avec succès "Les Laboratoires du Dr N.-A. Sirois". Travailleur intelligent et acharné, M. Bouchard a, entre autres collaborateurs supérieurs, M. Jean-Yves Bélanger, vice-président exécutif, et M. Raoul Pelletier. C'est M. Pelletier qui, au début de 1962, suggère au patron de lancer son entreprise dans la fabrication de la moto-neige. Rabroué, il revient à la charge en décembre et M. Bouchard lui donne le feu vert, cette fois. Lancée prudemment, la fabrication progresse rapidement. Si bien qu'en 10 ans, le personnel passe de 16 à 845, tandis que les salaires grimpent de \$13 000 à \$2 000 000. Il arrive ce qui devait arriver. Travailleur acharné, Charles-Eugène Bouchard s'use à la tâche et décède subitement. Il laisse une entreprise florissante qui a tôt fait d'attirer des Américains, et la succession cède "Moto-Ski". Les nouveaux maîtres émettent des obligations, et quand ils ont bien pressé la poire juteuse, ils revendent à la société Bombardier qui fabrique la moto-neige de marque "Ski-Doo", dont Armand Bombardier est l'inventeur.

Quel est l'avenir de l'industrie de la moto-neige? Le ralentissement très sensible qui s'est fait sentir dans la vente à l'hiver 1972-1973 est-il la résultante des conditions climatiques ou s'il est l'indice que le sommet a été atteint? L'avenir le dira. En tout cas, "Moto-Ski" aura été une manne pour Ste-Anne de la Pocatière et la région. S'il en est besoin, il y aura toujours possibilité d'engager l'entreprise dans une avenue nouvelle.

Revenons à la vie de la Paroisse. Le dimanche 2 septembre (1962), le chanoine Dumais annonce que le vicaire Jean-Charles Nicole a été nommé curé de St-Omer de L'Islet. Une tragédie de la route fait trois victimes dans l'Anse, vers 2 heures, le matin du samedi 8 septembre. Les morts sont membres du personnel du poste CHGB. Ils reviennent de Rivière-Ouelle, où ils ont travaillé; leur voiture donne contre un camion-remorque et ils meurent sur le coup, déchiquetés. Les victimes sont Bernard Giroux, de Ste-Anne, mari d'Elise Sirois; Richard Bédard, de St-Grégoire de Montmorency, et Guy Ouellet, de Rivière-du-Loup.

Le jeudi 11 octobre, s'ouvre à Rome le concile "Vatican II". Le pape Jean XXIII ne verra pas la fin de ces assises qui se termineront dans 4 ans. Le chanoine Charles Dumais se rend à Rome; en son absence, le vicaire Richard Beaudoin administrera les affaires de la Fabrique. A son retour au début de décembre, M. Dumais apportera à ses paroissiens la

bénédiction du Saint-Père. A la Toussaint, c'est Mgr Jean-Marie Fortier qui officie pontificalement à la messe. Le 11 novembre, lecture du prône sur les élections : il y a scrutin pour Québec le 14.⁴⁰⁶

En 1963, les marguilliers du banc sont Jean-Baptiste Hudon, Alphonse Dubé et Armand Verret. Le 20 janvier, ils accordent à Georges Latour (maximum de \$1 900) le contrat pour les amplificateurs de la crypte. M. Dumais annonce (20 janvier) le départ de M. Richard Beaudoin qui est vicaire à Ste-Anne depuis septembre 1961; il est nommé chapelain de l'Orphelinat de Rivière-du-Loup. M. Beaudoin ne sera pas remplacé pour un temps, dit le Pasteur. Jean XXIII est mort. Le dimanche 23 juin, chant du *Te Deum* à l'occasion de l'élection de Paul VI.

En juin 1963 (prône du dimanche 16), la Caisse populaire de Ste-Anne de la Pocatière célèbre ses noces d'or; le programme comporte une messe, l'assemblée générale annuelle et soirée à l'amphithéâtre du Collège avec le concours du chœur "V'là l'bon vent", de Québec. Le 1er septembre, c'est M. et Mme Auguste Lizotte qui célèbrent leurs noces dor. Le service paroissial est assuré par le chanoine Charles Dumais, curé, et les vicaires Dominique Gosselin, Martin Cloutier et Benoît Lapointe, auxquels s'ajoute M. Joseph Anctil, vicaire dominical.

Le Conseil municipal songe à remplacer par des numéros les noms des rues de la Ville; ils existent depuis 1940. (On parlait déjà de ce changement en 1955.) Au nom de la Société historique de la Sôte sud, à laquelle s'est jointe la Société Saint-Jean-Baptiste, Mgr Léon Bélanger manifeste son opposition : que l'on ajoute des numéros si l'on y tient, mais que l'on garde les noms actuels. Dans une chronique du "Soleil" (22 août 1957) quelqu'un affirmait que les anciens bâtisseurs de rue "avaient l'instinct pittoresque". Les noms de rue sont restés. On a laissé au Conseil municipal de Ville L'Islet l'idée saugrenue de substituer des numéros à des désignations qui disaient quelque chose.

Le 19 décembre (1963), le chanoine Charles Dumais bénit le Foyer Notre-Dame-des-Lys que Mme J.-F. Bonneau avait fondé à St-Denis en 1957. Infirmière licenciée, Mme Bonneau destinait cette maison aux enfants infirmes âgés de moins de 12 ans. Elle emménage ensuite dans une propriété à proximité de l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima;

406. N. de l'A. : Il y a un bout de temps que nous avons parlé d'élection. Pour les motifs que l'on sait, Maurice Duplessis avait réuni Kamouraska à Rivière-du-Loup avant le scrutin de 1939. Le 25 octobre de cette année-là, l'avocat libéral Léon Casgrain est réélu député. Pour le scrutin de 1944, Adélarde Godbout a redonné à Kamouraska son identité et l'avocat libéral Ls-Philippe Lizotte, de Rivière-du-Loup, est vainqueur. De 1948 à 1962 Kamouraska sera représenté par l'unioniste Alfred Plourde. En 1962, élection du Dr Gérard Dallaire de Ste-Anne, à qui succède, en 1966, l'unioniste Adélarde Danjou, de St-Pascal. Depuis le 25 avril 1970, le libéral Jean-Marie Pelletier, de St-Philippe, est le député. En ce qui concerne Ottawa, Georges Bouchard, qui était député depuis le 15 mai 1922, devient sous-ministre adjoint de l'Agriculture et l'avocat Louis-Philippe Lizotte lui succède le 26 mars 1940. C'est ensuite l'avocat Eugène Marquis (11 juin 1945) puis le libéral indépendant Arthur Massé (1949), l'indépendant Benoit Chabot (10 juin 1957), le Dr Charles Richard, conservateur, (31 mars 1958), le créditiste Charles-Eugène Dionne, élu en 1962, réélu en 1963, 1965, 1968 et le 30 octobre 1972. Kamouraska englobe L'Islet depuis deux élections.

elle ouvre les portes en novembre. La cérémonie se déroule en présence de la fondatrice et de plusieurs invités, parmi lesquels, outre le chanoine Dumais, l'abbé Jean-Charles Côté, curé de St-Denis; l'abbé Dominique Gosselin, vicaire à la cathédrale; l'épouse du maire Gérard Dallaire; le pro-maire et Mme Léonard Laplante; M. Paul Martin; Mme Marie-Laure Gamache-Laberge, de Montmagny; les religieuses de l'Hôpital; le Dr et Mme Jean Dumais; Mme Raymond-Marie Raymond, et d'autres.

La population de Ste-Anne, en 1963, se chiffre par 4 347 âmes (5 267 si l'on inclut les élèves pensionnaires); on dénombre 833 familles, dont 622 dans la ville. Durant l'année, l'actif de la Fabrique a été augmenté de \$53 384.23. Paul Hudon est élu marguillier en remplacement de Jean-Baptiste Hudon.

On donne ailleurs 1967 comme année de l'érection du "Centre culturel". On a mis du temps à le construire dans ce cas puisque, dans *l'Action* du jeudi 29 octobre 1964, un article lui est consacré sous le titre "Le centre culturel était depuis longtemps convoité".

Journal diocésain

En octobre 1964, l'Evêché dote le diocèse d'un journal mensuel. Il paraît d'abord sans nom, puis on le baptise *Projections*. Son existence sera éphémère. Le numéro initial porte les statistiques suivantes quant au diocèse: 221 prêtres (17 ont été ordonnés de 1962 à 1964, inclusivement); 6 religieux prêtres; 36 séminaristes; 63 Frères enseignants; 681 religieuses. Les paroisses et dessertes sont réparties comme suit: 18 et 3 dans Kamouraska; 15 et 4 dans L'Islet; 15 et 2 dans Montmagny; 5 et 1 dans Rivière-du-Loup. On dénombre 1 collège et 2 externats classiques (Rivière-du-Loup et Montmagny); 7 écoles secondaires de garçons; 3 écoles normales; 47 couvents; 1 institut familial; 7 foyers et hospices; 5 hôpitaux; 2 orphelinats. La population est de 90 748 âmes dont 90 522 de religion catholique. (En 1973, par le jeu du chambardement effectué dans le domaine de l'enseignement, la situation aura beaucoup changé: il y aura eu l'avènement de la centralisation: les "C.E.G.E.P.", les Polyvalentes.)

A son prône du 5 juillet (1964), le chanoine Dumais souhaite la bienvenue à un nouveau vicaire, M. Yves Leclerc. Les autres auxiliaires sont MM. Martin Cloutier, Benoît Laplante, Joseph Anctil (celui-ci pour les dimanches et fêtes). On note que Ste-Anne compte 670 des 10 000 membres de la St-Jean-Baptiste diocésaine. La Fabrique a augmenté son actif de \$47 788.96. A la fin de 1964, Roger Pelletier est élu marguillier en remplacement d'Alphonse Dubé.

Le 24 janvier 1965, le chanoine Dumais commente la nomination de Mgr Jean-Marie Fortier au siège épiscopal de Gaspé. Mgr Fortier était auxiliaire à Ste-Anne depuis le 23 janvier 1961. Le Pasteur exprime

les regrets et les vœux de la Paroisse. Le dimanche 14 février, il y a messe selon le nouveau rite, à 15 heures 15. Le lendemain, les prêtres du vicariat forain no 5 étudient ensemble les changements apportés à la liturgie pour l'utilisation du français à la messe. Le dimanche 21, à 15 heures, messe spéciale en français pour les élèves de 1ère année de toute la paroisse. Le 28, ce sont les explications sur les changements apportés à la loi de l'abstinence. Le dimanche suivant, M. Dumais explique la nouvelle liturgie de la messe : aspersion au bas de l'autel (au lieu des prières); suppression du dernier évangile; tous les répons du prêtre en français, mais les fidèles récitent (ou chantent) en latin avec le prêtre le *Kirie*, le *Gloria*, le *Credo*, le *Sanctus*, le *Pater* et l'*Agnus Dei*. Le 9 mai, les marguilliers Armand Verret, Paul Hudon et Roger Pelletier décident, de concert avec le Curé, d'effectuer des changements dans la crypte; ils consistent notamment à placer le maître-autel au milieu du chœur de façon que le prêtre officie face aux fidèles. Le procès-verbal de cette réunion des marguilliers permet de constater qu'il y a eu vol au presbytère le 1er janvier. Les travaux qui seront effectués à l'église et au presbytère durant l'année (1965) coûteront \$10 040.52. L'actif de la Fabrique aura augmenté quand même de \$34 831.15.

Le diocèse de Ste-Anne de la Pocatière a un nouvel auxiliaire, Mgr Charles-Henri Lévesque. Sa biographie porte qu'il fut élu évêque de Guzabeta et auxiliaire de Sainte-Anne, le 18 novembre 1965.

Le nouvel Auxiliaire est un fils de Saint-André de Kamouraska. Après ses études classiques à Sainte-Anne il étudie la théologie à Québec et décroche sa licence dans cette discipline. Il est ordonné prêtre le 13 juin 1948. De 1949 à 1951, il est animateur de Vie étudiante et professeur d'Histoire et de Lettres à son alma mater. A la fondation du diocèse de Ste-Anne il devient secrétaire de Mgr Desrochers. De 1952 à 1955 il étudie le Droit canonique à l'Angélique de Rome et y décroche son doctorat. De retour d'Europe, M. Lévesque est secrétaire à l'Evêché; il devient chancelier en 1956. L'année suivante, il est fait membre du Chapitre. Trois ans plus tard, il est nommé camérier secret (1960). Mgr Charles-Henri Lévesque est consacré en la cathédrale de Ste-Anne de la Pocatière, le 27 décembre 1965, par le cardinal Maurice Roy, archevêque de Québec et primat de l'Eglise canadienne. L'Auxiliaire de Ste-Anne devient l'Evêque du diocèse, le 17 août 1968, succédant à Mgr Bruno Desrochers qui continue de résider à l'évêché toutefois. L'intronisation de Mgr Charles-Henri Lévesque a lieu le 12 septembre 1968. Le seul jugement que nous nous permettons sur l'heure, c'est que le nouvel évêque du diocèse de Ste-Anne est homme et prêtre de grande valeur.

En 1965, la population de Ste-Anne a diminué de 35 âmes par rapport à l'année précédente; elle est maintenant de 4 595 habitants, dont 3 363 dans la partie urbaine. 2 052 résidents majeurs sont sujets à la capitation. Les 883 familles sont réparties ainsi : 652 dans la ville et 231 à la campagne. Le taux des naissances ne varie guère d'une année à l'autre : 107 en 1965. L'actif de la Fabrique a été accru de \$34 831.15.

Oeuvre de fabrique nouvelle

La nouvelle Loi des fabriques s'applique à compter du 1er janvier 1966. Le chanoine Dumais félicite les nouveaux marguilliers et leur fait ses souhaits. Les nouveaux élus sont Mme Lionel Dessureault, MM. Paul Hudon, Henri Boucher, Paul Lebel, Roger Pelletier et René Raymond. Le Pasteur remercie les anciens membres du banc-d'oeuvre, spécialement M. Armand Verret qui fut le dernier marguillier en charge. L'Impôt fédéral a les doigts longs : les curés s'en aperçoivent par la lettre du sous-ministre Gear McIntyre datée du 2 février. (il a écrit une première fois le 1er décembre précédent.) Les reçus pour dons de charité doivent être fondés sur des écritures comptables; les Fabriques ont jusqu'au 1er juillet pour s'organiser dans ce sens-là.

L'abbé Albert Bélanger, décédé à l'âge de 71 ans, a son service le lundi 18 avril. M. Dumais a pris une initiative heureuse en faisant réciter, durant le mois de mai, le chapelet aux croix du chemin. Chaque secteur a son soir. Le travail est permis le jeudi de l'Ascension, mais la messe est d'obligation. (Elle ne tardera pas à sauter avec celles des Rois, de la Toussaint et de l'Immaculée Conception. La messe obligatoire du Jour de l'an est censée ne plus exister à compter de 1974.) Il y a élection québécoise le 5 juin 1966. "Tout vrai citoyen vote", enjoint le Curé. On apprend (prône du 3 juillet) que le Dr Alcide Mercier ouvre son bureau à Ste-Anne. La population reste fidèle à la bénédiction des automobiles; elle se fait au sanctuaire champêtre de Fatima depuis quelques années, après avoir débuté à l'oratoire St-Christophe. Le 21 juin, M. Emile Bélanger, originaire de la paroisse, célèbre en la cathédrale sa première messe. Le poste radiophonique CHGB inaugure en novembre "Autour du sapin", programme dont les recettes assurent des étrennes aux enfants non fortunés. M. Georges Lemieux et Mme Jacques Soucy remplacent MM. Paul Hudon et Roger Pelletier comme marguilliers. A la fin de 1966, l'actif de la Fabrique atteint \$279 564.27. Les prévisions budgétaires pour 1967 laissent entrevoir un surplus de recettes de l'ordre de \$8 870.25.

Joseph-Eugène Ouellet, originaire de Ste-Anne, réalise, en 1966, un projet intéressant sur lequel il travaille depuis deux ans : grouper en association les descendants de René Ouellet. L'incorporation du groupement porte la date du 22 août 1966. Il ne s'agit pas de retracer ici l'histoire de ce groupement méritant car quelqu'un s'en chargera assurément. Le 4 avril 1966, le généalogiste Joseph-Eugène Ouellet met sur pied à Ste-Anne un comité provisoire ainsi constitué : Louis-Philippe Ouellet, président d'honneur; Lucien Ouellet, président actif; Isabelle Ouellet, de Ste-Anne, secrétaire; Donaldo Ouellet, Roger Ouellet, de Ste-Anne; Joseph Ouellet, de Rivière-Ouelle; Albert Ouellet, de St-Onésime; Alfred Ouellet, de Ste-Louise, et Lucien Ouellet, du Village des Aulnets. De son côté, le Père René Gauvin, c.s.c., s'active à Montréal et prépare une réunion des Ouellet à l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal, pour le 30 avril. Il y a messe et banquet sous la présidence d'hon-

neur de Mgr André Ouellet, évêque de Mont-Laurier. Au nombre des orateurs au banquet, Jos.-Eugène Ouellet résume la vie de notre ancêtre commun. Le grand événement de cette première année d'activité, c'est la réunion générale du 2 juillet à Ste-Anne, avec comme complément le dévoilement du monument à René Ouellet, à l'endroit même où le pionnier avait sa terre du "Royaume". C'est Mgr Clément Leclerc, alors directeur du sanctuaire champêtre, qui a suggéré au fondateur de l'Association des Ouellet l'emplacement du monument commémoratif, sur un petit rocher. Le patriote Horace Ouellet, de Montréal, a joué un rôle important dans ce témoignage durable. L'Association des Ouellet se montre très active et ses réalisations sont remarquables : congrès annuel ; publication d'un périodique ; souscription pour une bourse d'études, etc.

En 1966, la population de Ste-Anne de la Pocatière se répartit en 3 470 citadins et 1 245 ruraux. Les naissances sont à la hausse : 127 durant l'année.

Deux personnes qui, chacune de son côté, ont joué un rôle important à Ste-Anne de la Pocatière disparaissent en 1967, à quelques semaines d'intervalle. C'est d'abord Mme Louis de Gonzague Fortin (Marie-Jeanne Belzile) qui décède le 10 janvier, à l'âge de 72 ans ;⁴⁰⁷ le 11 mars, le notaire Louis-Auguste Dupuis, ancien maire et ancien député, meurt à l'âge de 82 ans 6 mois.

La Ville de la Pocatière a retenu les services d'un urbaniste-conseil. Les citoyens sont invités à coopérer avec lui en répondant à son questionnaire. (prône du 15 octobre 1967) Les prévisions budgétaires des marguilliers font entrevoir un surplus de \$9 640 pour 1968.

Enfin, la cathédrale !

Ça fait 17 ans que la crypte est utilisée comme église paroissiale et 16 ans bientôt qu'elle est devenue cathédrale. En 1967, le Conseil de fabrique juge que le temps est venu de donner à Ste-Anne de la Pocatière un temple religieux digne de son passé et de son titre. Sans doute à cause de l'erreux qui a été commise dans les plans originaux, on songe d'abord à construire sur un autre emplacement. Selon le rapport signé par le chanoine Charles Dumais et le secrétaire René Raymond, le Conseil de fabrique a voulu s'assurer du coût et de la nature des modifications à apporter au projet initial. On a retenu les services d'un architecte du diocèse avec mandat limité et précis, mais "cette démarche reste en suspens par suite d'un retard échappant à la compétence du Conseil".

407. N. de l'A. : La digne épouse du méritant Louis de Gonzague Fortin a donné le jour à 12 enfants dont 11 lui survivent: l'abbé Alphonse Fortin, ordonné prêtre à Québec en juin 1944, l'agronome Georges-Noël Fortin, de Radio-Canada; le médecin-chirurgien Michel Fortin; Maurice et Louis-Joseph Fortin, les habiles et dévoués imprimeurs du présent ouvrage; Paul Fortin, gérant à la Société des alcools; Mmes Gaston Lortie (Marguerite); Mme (Dr) Emile Tessier (Thérèse); Mme Félicien Farley (Madeleine); Mme Richard Gosselin (Gertrude) et Mme Jean Leclerc (Marthe). Deux des filles sont infirmières et une est technicienne en sciences ménagères.

Puis sont venus l'érection du diocèse en 1951; les facilités accrues quant à l'exercice du culte; le concile "Vatican II"; les changements profonds dans les habitudes jusque-là traditionnelles; la centralisation et la relocalisation des écoles primaires paroissiales; la perspective de l'expansion plus que probable des institutions d'enseignement secondaire et supérieure. "C'est, ajoute-t-on, dans ce contexte que votre conseil de fabrique doit agir avec prudence, tout en ne rejetant pas à priori toute forme d'intégration susceptible d'être à l'avantage de la grande majorité des paroissiens actuels et futurs".

Les nouveaux marguilliers élus pour la durée de 3 ans sont MM. Robert Hudon et Gérard Lizotte; ils remplaceront MM. Paul-E. Lebel et René Raymond. Durant l'année 1967, il a été inscrit 115 baptêmes (16 de l'extérieur), 41 mariages (3 de non-paroissiens) et 42 sépultures. Il y a eu chant de 2 028 messes et distribution de 106 000 communions. Le surplus des recettes sur les dépenses a été de \$4 594.42. L'actif de la Fabrique est de \$338 884.42. La paroisse compte 927 familles (687 dans la ville et 240 à la campagne). Des 4 750 résidents, 3 552 vivent dans le secteur urbain.

En avril 1968 (Bulletin du 21 avril), l'abbé Marcel Caron remplace M. Joseph Anctil comme vicaire dominical. Le Bulletin du 27 octobre portera pourtant les noms des vicaires dominicaux (chanoine) Donat-Jean Boucher, Joseph Anctil et Marcel Caron. Dans un autre ordre d'idée, deux paroissiens remercient de l'aide qui leur a été apportée à l'occasion de l'incendie de leurs maisons: Hervé Grondin (Bulletin du 11 février) et Apollinaire Tremblay (16 juin). Dans le Feuillet paroissial du 26 mai, le Curé souhaite la bienvenue au Dr Paul-Emile Raymond. Ce praticien est peu de temps dans la pratique car il annonce (8 septembre) qu'il ferme son bureau "par défaut de santé". Il n'y a plus de taxe à payer (prône du 7 juillet) "pour dispenses de bans ou de parenté", mais à chaque mariage \$5 seront payés pour frais de chancellerie. L'esquisse des plans préliminaires et de la maquette de la future église peuvent être examinés au "Centre culturel" (29 septembre). A Ste-Anne on est dans le vent: à partir du dimanche 6 octobre (1968), messe à 17 heures avec chants rythmés, orgue et guitare.

Le 30 septembre, les marguilliers ont opté pour la crypte comme base de la nouvelle église. L'architecte Roland Massicotte, de la société Lagacé et Massicotte, de Rivière-du-Loup, continuera de préparer les plans et devis de l'église et du presbytère. Le coût total de l'entreprise ne devra pas dépasser \$500,000. Les prévisions budgétaires pour 1969 comportent les item suivants: \$590 400 en recettes ordinaires et extraordinaires et un montant égal en dépenses. On prévoit maintenant qu'il en coûtera \$525 000 pour l'église et le presbytère et \$2 500 pour le cimetière, l'orgue et le mobilier. A la clôture de 1968, l'actif de la Fabrique est de \$381 343.93; il reste en caisse \$4 208.92. Les baptêmes se sont chiffrés par 120, mais seulement 82 étaient pour des enfants de la paroisse. Il y a donc régression.

M. Marcel Roy s'en va en Haïti comme missionnaire laïque et médical. Il remercie (9 février 1969) de l'aide financière que ses coparoiissiens lui ont apportée. L'Evêque a étudié le projet d'église (Bulletin du 23 mars), mais le moment n'est pas encore indiqué pour convoquer les paroissiens. Le 11 mars toutefois, les marguilliers ont prévu un budget supplémentaire de \$50 000. Le 23 suivant, les paroissiens endossent le travail accompli et approuvent l'emprunt projeté de \$300 000 remboursable à raison de \$24 000 par année. Le Chapitre opine le 10 avril, et Mgr Charles-Henri Lévesque donne son approbation deux jours plus tard. Architectes et ingénieurs prépareront les plans définitifs pour le 9 juin. A cette date le Conseil de fabrique invite 3 entrepreneurs généraux du diocèse à soumettre des prix. Aucune des propositions n'est agréée (24 juillet), la plus haute étant de \$572 500 et la plus basse, de \$555 173. On adopte plutôt la formule du "coût plus somme déterminée avec un maximum". Paul Martin, inc., recevra des honoraires fixes de \$25 000, le coût total est plafonné à \$517 000. Le contrat est signé à 11 heures du matin, le 26 juillet (1969), en la fête de sainte Anne. Deux jours plus tôt, les marguilliers ont accepté la proposition des Etablissements Cogné, enr., relative à l'achat de 3 cloches, dont 2 de fabrication Crouzet & Hildebrand ayant appartenu à la Fabrique de St-Henri de Montréal, et 1 cloche neuve coulée par Dominique Bollé. Les deux cloches usagées ont été hautement reconditionnées; elles pèsent, l'une, 3 600 livres de bronze (note *Re*), l'autre 2 500 livres de bronze (note *Mi*). La pièce neuve donne la note *Fa* et pèse 1 680 livres de bronze. Le trio coûte \$14 400, plus la cloche du campanille. Il y a garantie de 10 ans sur le carillon et sur le mécanisme électrique. Le paiement se fera comme suit : 25% avec la commande, 25% quand la cloche neuve arrivera à Montréal et 50% une fois l'installation terminée. Mme Jacques Soucy ne s'étant pas présentée pour appuyer la signature du marguillier Georges Lemieux, Marcel Garon est désigné pour la remplacer dans la signature du contrat relatif à l'église et au presbytère.

Le "Soleil" ne luit pas . . .

Le 31 août, le chanoine Dumais commente deux articles du "Soleil" en marge d'une élection de marguillier et fustige, finement d'un mot, "la bavure" qui y est contenue. La construction de l'église a démarré. Au 1er septembre (1969), la Fabrique a déjà payé \$59 453.13. A compter du 30 novembre, nouvelle pastorale du baptême et nouveau rite de la messe, l'application graduelle ayant débuté en 1965 par l'introduction du français. A la date du 1er décembre, la Fabrique a déboursé pour la construction de l'église \$271 509.40, dont \$98 975.70 pour la main-d'oeuvre. Pour l'année 1970, le Conseil de fabrique prévoit \$224 800 de dépenses extraordinaires.

La troupe scout de Ste-Anne existe depuis 1938. Durant l'exercice financier 1969-1970, elle se donne un nouveau local, à l'instar des Guides qui sont dans leurs meubles depuis 1960. Le président est J.-R. Mercier et ses collègues du Conseil sont Gérard Gaudet, Gilles Lachance

et Jean-Yves Mercier. L'organisme compte 4 groupes de jeunes : la Meute, la Troupe, le Poste, le Clan. Chez les Guides, il y a les Rondes et les Compagnes (24 Jeannettes et 20 Guides).⁴⁰⁸

Vient 1970, année où la Fabrique prend possession de la nouvelle église, très belle et fonctionnelle, ainsi que l'on dit aujourd'hui.

Voyons un peu ce qui en est cette année-là dans le domaine des écoles de la partie urbaine de Ste-Anne de la Pocatière. M. Raymond-Marie Raymond est président de la Commission scolaire et M. Paul Verret secrétaire-trésorier; les collègues de M. Raymond sont MM. Emile Caron, Pierre-Paul Allaire, Roland Hudon et Wilfrid Lemieux. L'organisme dirige 6 écoles : l'Ecole Sacré-Coeur (17 institutrices et 435 élèves); l'Ecole St-Charles (13 institutrices et 345 élèves); l'Ecole secondaire des garçons (27 maîtres et 571 élèves); l'Ecole secondaire des filles (27 enseignantes et 490 élèves); l'Ecole secondaire de l'Institut de technologie agricole (13 enseignants et 209 élèves); l'Initiation au travail (8 maîtres et 120 élèves).⁴⁰⁹

Revenons aux choses de la Fabrique. Le 12 avril (1970), les marguilliers décident que le tarif sera de \$50 pour les mariages, tandis qu'il sera de \$75, \$100 et \$150 pour les services funèbres. Le 17 mai, c'est la bénédiction des cloches. A la Maison des Oblats on se préoccupe des gens de l'Age d'or car ils sont conviés le 25 mai, à une retraite dans "le style traditionnel". Le Conseil diocésain recommande (18 mai) que l'Evêque demande l'indult pour la messe du samedi soir. La permission a été accordée à certains diocèses dès 1964. 5 ans plus tard, l'Assemblée des évêques laisse à chacun la liberté de demander l'autorisation. Après 3 réunions, il est convenu que chaque évêque décidera lui-même.

Puis c'est le couronnement de l'oeuvre maîtresse du chanoine Charles Dumais à Ste-Anne de la Pocatière : la bénédiction de l'église-cathédrale et la consécration du maître-autel, le dimanche 26 juillet (1970). Mgr Charles-Henri Lévesque officie pontificalement à la cérémonie qui débute à 16 heures 30. La partie liturgique est couronnée par la messe concélébrée. C'est ensuite, dans la crypte, le souper suivie de la soirée récréative au collège : bingo, danse, etc. (Où l'on voit que les choses ont bien changé en relativement peu d'années. Elle est proche encore pourtant la période où les spectacles de cette nature étaient prohibés le dimanche. Et la danse donc !)

Dans le Bulletin du 2 août, le chanoine Dumais note qu'à la cérémonie du 26 juillet on n'a pas eu l'affluence attendue. L'indifférence, la désaffection se manifeste déjà. Cet état de chose n'est pas particu-

408. Cf. Album de la Jeune Chambre de Commerce, Inc., 1970-1971.

409. Cf. Album de la Jeune Chambre de Commerce.

lier à Ste-Anne de la Pocatière, bien sûr, et il faudra bien en prendre son parti, même si on ne peut se départir d'un certain déroutement. La participation à la cérémonie et les souscriptions ont donné \$2 144.09. A la fin d'août, M. Gabriel Chénard a remplacé le vicaire Benoît Laplante.

Coût de \$573 000

Le 21 septembre, le Pasteur distribue l'état des dépenses pour l'église et le presbytère. Les prévisions étaient de l'ordre de \$517 000, il en a coûté \$573 000. Il n'y a pas lieu de se scandaliser quand on garde à l'esprit la galopade du coût de la vie, galopade qui s'arrêtera Dieu sait quand. Le 25 octobre, M. Dumais étale le bilan et montre qu'il en eût coûté \$589 296.29 si Paul Martin, inc., n'avait pas donné \$7 000 et si la Fabrique n'avait pas récupéré \$9 296.29 des taxes versées sur l'achat des matériaux de construction.

A leur session du 6 décembre (1970), les marguilliers apposent un nom à chacune des pièces du soubassement : "Centre Chanoine Hudon" pour la nef ; "Salle Guimont" (à gauche de l'entrée) ; "Salle Martin" (à droite) ; "Salle Fraser" (ancienne chapelle du Chapitre). Les prévisions budgétaires pour 1971 sont de l'ordre de \$170 170 pour les recettes et de \$174 680 pour les dépenses.

Que le lecteur qui s'étonne de la hâte mise à en finir s'adresse au Comité du tricentenaire et consulte l'imprimeur Joseph Fortin, il n'aura pas à attendre "l'autre bord" pour savoir.

La société chorale Calixa-Lavallée existe depuis 1941 (elle eut pour premier directeur l'abbé Louis-Philippe Morneau.) Le 9 mai 1971, elle célèbre son 30e anniversaire par un brillant récital, avec le concours de musiciens de Québec. Son directeur actuel est M. Richard Bernier. M. Rosaire Lévesque, de son côté, dirige le chœur de chant de la cathédrale.

Un nouveau tabellion s'installe à Ste-Anne, le notaire Camille Michaud (Bulletin du 30 mai). Honneur à la Jeune Chambre de commerce qui, au congrès tenu à Granby dernièrement, s'est mérité le titre de "Jeune Chambre par excellence au Canada français". Les Ouellet ont leur journée le 29 août. Le 5 septembre, le Bulletin paroissial mentionne M. Jacques Lajoie comme vicaire à la place de M. Gabriel Chénard. Le 14 novembre, Gilbert Anctil a présidé une première réunion des gens de l'Age d'or, ou du Troisième âge. Les quelque 60 participants ont élu au Conseil exécutif : M. Louis-Georges Dionne, président ; Mme Bruno Beaulieu, vice-présidente ; Mlle Géraldine Michaud, secrétaire ; M. Gérard Gaudette, trésorier ; MM. Ernest Pageau, Joseph-H. Gagnon et Mme Herménégilde Pelletier, directeurs. Autre initiative heureuse : offre de service aux parents non mariés (Bulletin du 5 décembre). La Fabrique prévoit un déficit de \$16 080 pour 1971.

“Depuis trois cents ans . . .”

Des paroissiens se sont mis en tête de célébrer le 3^e centenaire de la concession de la seigneurie de la Grande-Anse à Marie-Anne Ju-chereau de Saint-Denys (en octobre 1672). Heureusement, les festivités ne se dérouleront qu'en 1973. Mais “Déjà, il se fait tard”, s'exclameraient les Disciples d'Emmaüs. Surtout si l'on songe à la publication de l'histoire de la seigneurie. Le 4 juin 1972, le Comité des fêtes émet un communiqué où il fait part de deux réunions et du projet de monument commémoratif. On verra à dénicher quelqu'un pour rédiger l'histoire de la Paroisse et pour publier, à côté, le Programme-Souvenir. L'abbé Dominique Gosselin est nommé président du “Comité des Anciens”. Il se met du pain sur la planche, celui-là. Il aura besoin de plus que l'ancienne berline du paternel et, cette fois, c'est lui qui devra prendre le mors aux dents, à l'instar du cheval “vieux” qu'il conduisait jadis . . .

Les bonnes nouvelles sont, trop fréquemment, hélas ! bousculées par d'autres qui sont moins heureuses. A Ste-Anne de la Pocatière, plus encore que dans les autres paroisses où il a œuvré, le chanoine Charles Dumais a fait oeuvre immense. Il estime que le temps est venu de déposer le fardeau. Le 30 juillet (1972), Mgr Lévesque lui donne pour successeur l'abbé Joseph Anctil. M. Dumais est sans doute le premier à se réjouir car son successeur est excellemment préparé pour diriger la Paroisse qu'il connaît à fond pour y avoir été vicaire dominical. Et ce n'est là qu'une source de sa connaissance du milieu. A venir au 24 juin, il était directeur de la Pastorale diocésaine (depuis le 26 juin 1970).

Le nouveau curé de Ste-Anne de la Pocatière est homme de grande expérience. Ce fils de Ste-Perpétue de L'Islet (il y est né le 16 novembre 1924) a commencé, naturellement, ses études dans son milieu. Mais, après la communion solennelle, c'est la lutte pour la vie dans les chantiers forestiers et les scieries. Il mène pendant quatre ans cette vie “d'homme fait”. En 1942, il s'inscrit au Collège de St-Victor de Beauce; il en sort en 1949. Il est ensuite au grand Séminaire de Québec, de 1949 à 1953. Mgr Bruno Desrochers l'ordonne prêtre, en l'église de Ste-Perpétue, le 7 juin 1953. Prêtre auxiliaire au Collège de Ste-Anne à partir de juillet 1943, il y passe 14 ans, ajoutant encore à son expérience qui est déjà profondément riche. En 1958-1959, il suit un cours de pédagogie à l'Université de Montréal. En août 1967, Mgr Desrochers l'envoie à Lille suivre des cours de Pastorale. J'adore le mot de celui qui a écrit : “Ses vieux parents de Sainte-Perpétue ont trouvé cette année-là *interminable*.” De retour au pays de Québec, M. Anctil ajoute encore à son bagage en faisant, pendant les vacances, du ministère aux Etats-Unis, à Buffalo et à Dexter notamment. Mais, estime-t-il, c'est au lac Trois-Saumons qu'il a fait la véritable expérience du ministère paroissial. Il y a passé huit étés comme desservant. On l'a dit, il n'a pas construit d'église : il s'est contenté de payer les trois chapelles de la desserte. Par exemple, comme résultat d'une tombola tenue sous la tente par une se-

maine de pluie battante, — par d'autres sources aussi, sans doute — il diminue la dette de \$2 000 en une seule saison. C'est lui pourtant qui a construit le presbytère de la desserte du Lac Trois-Saumons. Quand il part, la dette de \$25 000 qu'avaient portée chapelle et presbytère, est presque éteinte. Son action ne s'est pas limitée au domaine matériel : il s'est appliqué à assurer un service "paroissial" aussi parfait qu'il est humainement possible : homélies courtes et éloquents ; "jamais de sermons en feuilles". Son action dans ce milieu devenu difficile a tout simplement produit des merveilles.

Après le rappel d'une première tranche de vie de cette qualité, l'auteur éprouve le besoin de reprendre son souffle. Il se brasse tellement de choses à Ste-Anne de la Pocatière par les temps qui courent qu'il y aurait beaucoup à écrire encore. Mais, aurait dit le bon vieux Philippe Aubert de Gaspé : déposons la plume. Il appartiendra à la relève de se faire valoir, si tant est qu'elle a le loisir d'oeuvrer dans des conditions normales qui ne mettront pas son nom dangereusement en péril. A Dieu vat ! . . .

De-ci de-là

Missionnaires, desservants et curés de Sainte-Anne de la Pocatière

Anciens missionnaires et desservants :

- MM. Thomas Morel et l'abbé Pelmenaud — ouverture des registres
de la R.-O. : 1er janv. 1685
Pierre-Benoit Duplein;
Jacques Lesclache, 1715-1717;
Nicolas-Joseph Chasles, 1717-1718;
Philippe-Pierre Sauvenier-de-Coppin, 1718-1719;
Père Maurice Imbault, Récollet, 1719-1731;
Louis-Bernard Castonguay, 1731-1738;
Charles-Lefebvre-Duchouquet, 1738-1749.

Curés :

- 1—Pierre-Antoine Porlier, 1749-1778;
- 2—Pierre Huet de la Valinière, 1778-1779;
- 3—Jean-Baptiste Deguire, 1779-1780;
- 4—Jean-François-Xavier Lefebvre, 1780-1794;
- 5—Charles Chauvaux, 1794;
- 6—Antoine Foucher, 1795-1806;
- 7—Jean-Baptiste Griault, 1806-1814;
- 8—Charles-François Painchaud, 1814-1838;
- 9—Alexis Mailloux, 1838-1847;
- 10—Louis-Alexis Bourret, 1847-1865;
- 11—Odilon Paradis, 1865-1875;
- 12—Mgr Charles-Edouard Poiré, 1875-1896
- 13—Georges-Raphaël Fraser :
Desservant, 1894-1896
Curé, 1896-1908;
- 14—Charles-Lucien Gauvreau, 1908-1909;
- 15—Pierre-Antoine-Georges Miville-Deschênes, 1909-1910;
- 16—Charles-Edouard Gagné, 1910-1915;
- 17—Edouard Martin, 1915-1929;
- 18—Odilon Guimont, 1929-1947;
- 19—J.-Aurèle Hudon, 1947-1960;
- 20—Charles Dumais, 1960-1972;
- 21—Joseph Anctil 1972-

Liste des maires et secrétaires-trésoriers dès la fondation de la Paroisse de Sainte-Anne de la Pocatière

MAIRES :

M. Adelphe Martineau, 13 août 1845
M. Vincent Dubé, 13 août 1855
M. Joseph Sirois, avril 1859
M. Valence Garon, 18 janvier 1860
M. Joseph Sirois, 6 mars 1866
M. Joseph Anctil, 21 janvier 1868
M. Joseph Sirois, 19 janvier 1870
M. Eugène Garon, 26 janvier 1888
M. Louis Alfred Paquet, 5 février 1894
M. Charles Dionne, 1 février 1904
M. Siméon Pelletier, 4 février 1907
M. Ls Napoléon Bérubé, 1 février 1909
M. Arthur Pelletier, 7 février 1910
M. Dr. Alp. Sirois, 3 février 1913
M. Louis Bérubé, 19 janvier 1915
M. Joseph Grondin, 7 février 1916
M. Charles Lagacé, 7 février 1921
M. Amédée Ouellet, 12 juillet 1922
M. L-Auguste Dupuis, 2 février 1925
M. Ludger Hudon, 18 novembre 1936
M. J. A. Michaud, 1 février 1937
M. J. Aimé Boutet, 16 juillet 1945
M. Eugène Bouchard, 26 juillet 1949
M. Paul Lebel, 3 octobre 1955
M. Lionel Dessureault, 7 décembre 1959
M. Ls-Ph. Gendron, 21 novembre 1960
M. Ls-Ph. Michaud, 22 juillet 1965
M. Roger Ouellet, 4 octobre 1971

Secrétaires trésoriers :

M. Henri Jeffrey, 13 août 1845
M. Maurice Bopé, 15 février 1855
M. Charles Rouleau, 21 juin 1864
M. Ls Lavergne, 21 janvier 1868
M. Alfred Potvin, 7 février 1870
M. Jean-B. Schmouth, 5 mai 1890
M. Alfred Potvin, 16 juin 1900
M. N. Ls-Aug. Dupuis, 6 février 1915
M. N. Ls-Joseph Bérubé, 25 avril 1919
M. Elisée Lizotte 23 mai 1921
M. Ludger Raymond, 4 janvier 1937
M. Amédée Ouellet, 5 juillet 1937
M. Armand Verret, 2 mai 1938
M. Ls-Georges Dionne 3 avril 1939
M. Ch-Eugène Lévesque 25 sept 1956
M. J. Lucien Ouellet 14 mars 1960
M. René Pelletier 23 juillet 1969

Liste des maires et secrétaires-trésoriers depuis la fondation de Ville La Pocatière, érigée le 25 octobre 1961

MAIRE :

M. Dr Gérard Dallaire,

Secrétaire :

M. Roméo Roy, 19 janvier 1961
M. Henri Schmouth, 15 juin 1962
M. Marcien Emond, 13 janvier 1965

Greffier :

M. Claude Crête, 12 novembre 1970

Trésorier :

M. Jean Paul Mercier, 28 juillet 1970

Noms des présidents et secrétaires-trésoriers de la commission scolaire de 1888 à 1972

VILLAGE :

- 1888 Election des commissaires
1888 Firmin H. Proulx prés.
J.-B.-D. Schmouth, secr.
1889 Arthur Desjardins, prés.
J.-B.-D. Schmouth, secr.
1891 J.-Eustache Sirois, prés.
J.-B.-D. Schmouth, secr.
1893 Octave Bérubé, prés.
J.-B.-D. Schmouth, secr.
1896 Alphonse Sirois, prés.
J.-B.-D. Schmouth, secr.
1898 François Gendron, prés.
J.-B.-D. Schmouth, secr.
1900 J.-François Richard, prés.
Arthur Desjardins, secr.
1903 Dr N.-Alphonse Sirois, prés.
Arthur Desjardins, secr.
1906 Simon Pelletier, prés.
Arthur Desjardins, secr.
1907 Simon Pelletier, secr.
Alfred Potvin, secr.
1908 Octave Bérubé, prés.
Alfred Potvin, secr.
1915 Joseph Grondin, prés.
Alfred Potvin, secr.
1916 Joseph Grondin, prés.
L.-J. Bérubé, secr.
1917 Napoléon Lizotte, prés.
L.-J. Bérubé, secr.
1922 Ernest Laforest, prés.
H. Gosselin, secr.
1922 Laurent Bérubé, prés.
Elzéar Sirois, secr.
1923 Laurent Bérubé, prés.
Jos Raymond, secr.
1925 Ludger Raymond, prés.
Jos Raymond, secr.
1929 Alphonse Maurais, prés.
Ludger Raymond, secr.
1932 Napoléon Bernier, prés.
Ludger Raymond, secr.
1933 Albert Jalbert, prés.
Ludger Raymond, secr.
1935 Charles Gagné, prés.
Ludger Raymond, secr.
1939 Jos H. Dumais, prés.
Ludger Raymond, secr.
1940 Antoine Frève, prés.
Ludger Raymond, secr.
1941 Eugène Martin, prés.
Ludger Raymond, secr.

- 1946 Wilfrid Lizotte, prés.
Ludger Raymond, secr.
1949 Charles Kidd, prés.
Ludger Raymond, secr.
1950 Auguste Scott, prés.
Ludger Raymond, secr.
1960 Gérard Gaudette, prés.
Ludger Raymond, secr.
1963 **FUSION DES COMMISSIONS
SCOLAIRES**
1963 Dr R.-M. Raymond, prés.
Armand Verret, secr.
1965 Dr R.-M. Raymond, prés.
Paul Verret, secr.

CAMPAGNE :

- 1901 Félix Pelletier, prés.
N.-Arthur Desjardins, secr.
1905 Auguste Pelletier, prés.
N.-Arthur Desjardins, secr.
1907 Napoléon Ouellet, prés.
Alfred Potvin, secr.
1917 Napoléon Ouellet, prés.
Onésime-Elizée Lizotte, secr.
1918 Ludger Pelletier, prés.
Onésime-Elizée Lizotte, secr.
1923 Jean-Baptiste Michaud, prés.
Onésime-Elizée Lizotte, secr.
1925 Jos-A. Hudon, prés.
Onésime-Elizée Lizotte, secr.
1934 Arthur Pelletier, prés.
Cyprien Hudon, secr.
1936 Jules Hudon, prés.
Cyprien Hudon, secr.
1937 Thomas Pelletier, prés.
Cyprien Hudon, secr.
1939 Joseph-J. Dubé, prés.
Cyprien Hudon, secr.
1939 Charles Thiboutot, prés.
Cyprien Hudon, secr.
1943 Louis-Philippe Anctil, prés.
Cyprien Hudon, secr.
1944 Ludger Hudon, prés.
Cyprien Hudon, secr.
1955 Félix Bélanger, prés.
Cyprien Hudon, secr.
1956 Félix Bélanger, prés.
Louis-Geo. Dionne, secr.
1956 Félix Bélanger, prés.
Jean-Pierre Leclerc, secr.
1958 Roland Hudon, prés.
Jean-Pierre Leclerc, secr.

- 1963 FUSION

A propos de surnom

Toujours, au pays de Québec les habitants ont été généreux en surnoms pour les résidents d'une même paroisse aussi bien que pour les individus eux-mêmes. Dans le domaine des sobriquets communautaires on eut à Saint-Jean Port-Joli, *les Cadenas*; à la Rivière-Ouelle, *les Marsouins*; à Saint-Denis, *les Dos blancs*; à Saint-Roch, *les Maillets* et *les Bottes à douille*; à L'Islet, *les Chiards blancs*; à Saint-Ludger, *les Huileux* (cheminots); à Saint-Patrice, *les Canneux* (les estivants cossus); à Saint-Pacôme, *les Brise-Culottes* et *les Roule-Billots* (employés des scieries); etc. Que l'on soit sans crainte, je ne relèverai pas le sobriquet accolé aux *gars de Sainte-Anne*: je n'entends pas être *estourbi*. Les latins que nous sommes — tarasconnais aussi sur les bords — exagèrent facilement. Nos communs ancêtres n'étaient pas plus *sicaires* que les habitants des autres paroisses, même si, à l'occasion, ils avaient la *bourrasque imminente* et *l'anse mastoc*. Comme aurait dit M. Fraser les jours de remontrance: *Audiant audiendi* (. . .). Les Anglo-Saxons, eux, commenteraient *What's in a name?*

Accent sur la Paroisse

Nous ne croyons pas devoir nous excuser d'avoir mis à ce point l'accent sur la paroisse et les curés. Sainte-Anne de la Pocatière n'a pas été différente des autres peuplements canadiens-français. Tout a tourné autour du pasteur et de la vie paroissiale d'abord. C'est vrai que les curés conduisaient tout. Mais qui l'eut fait à leur place? Sans les curés il n'y eut pas eu de paroisse et encore bien moins de collèges classiques. Il est facile aux beaux esprits de railler aujourd'hui. Sans l'action séculaire du clergé les beaux esprits ne seraient même pas là pour tenter de faire croire qu'ils ont créé les bienfaits dont nous nous félicitons aujourd'hui. Pourvu qu'ils n'aient pas le temps de tout démolir . . .

Petite séance dramatique et musicale

Combien reste-t-il des participantes à cette "Petite séance dramatique et musicale donnée par les Elèves de l'Académie des Soeurs de la Charité (de) Ste-Anne de la Pocatière à l'occasion des Noces d'argent du Révd G. Fraser, Curé — 25 mai 1897"? Voyons le programme :

Musique "Galop brillant" Spronholtz Melles M.-L. Dionne
et M.-J. Babin

Chanson de circonstance
Adresse

Musique : "La Gazelle" Hoffman

"L'Orpheline des Pyrénées" — Drame en deux actes. J.-O. Guyel

Personnages

Madame de Sélécourt, riche veuve : M.-J. Babin

Céline, petite nièce de Mme de Sél. (sic) : Maria Desjardins

Madeleine, sous le nom de Lucie orpheline : Célestine Bois

Sr Ste-Geneviève, Sup d'un couvent : Elisa Gagnon

Madame d'Argenteuil, ennemie de Madeleine : Marie Desjardins

Mathurine, fermière : Catherine Jean

Catherine, servante de Mathurine : Amanda Gagnon

Villageoises

1er Acte

Entr'acte : Chansonnette "Le pays de Cocagne" : Melle M.-L. Angers

2ème Acte

Musique "La dernière pensée de Weber" : M.-L. Dionne

"Peur et bravoure" Opérette en un acte. Moreau

Personnages

La comtesse de Myrtil : Célestine Bois

Colombine, soubrette de la comtesse : Albina St-Onge

Musique "Le tour du monde" Dessaux : M.-L. Dionne

M.-J. Babin

Chansons "Voeux et souhaits" Rossini : Marie Desjardins

M.-L. Dionne

Musique "Tancredi" Rossini : Marie Desjardins

M.-L. Dionne

Tableau vivant

Musique "Our boys" Otto Anschütz : Célestine Bois

Albina St-Onge



Le Tricentenaire

C'est le dimanche 29 octobre 1972 qu'a débuté officiellement la célébration du tricentenaire de Ste-Anne de la Pocatière. Cela a débuté par la remise du flambeau par la Rivière-Ouelle qui clôturait sa brillante célébration de son troisième siècle. Il y eut ensuite le bal du Seigneur auquel participèrent au-delà de 500 personnes. M. et Mme Léo Pelletier personnifiaient François Pollet de la Combe Pocatière et Marie-Anne Juchereau de Saint-Denys, sa femme. Les maires Roger Ouellet, de Ste-Anne de la Pocatière et Gérard Dallaire, de ville La Pocatière, présentèrent au Seigneur les clefs symboliques. La société chorale de la Cathédrale chanta l'hymne du tricentenaire : "La grande Anse", composition de Myrell Dumas et Claude Gagnon. Les festivités étaient ouvertes : elles auront leur couronnement au début de juillet 1973. Nos vœux les meilleurs au comité organisateur.



Familles terriennes à l'honneur

Honoré Mercier, qui fut le premier chef du Gouvernement québécois à s'occuper de l'établissement rural, avait institué, en 1890, une prime au bénéfice des familles de 12 enfants et plus. Sa fondation dura jusqu'à 1904, à tout le moins.

Parmi les familles de Sainte-Anne bénéficiaires mentionnons les familles dont les noms suivent : Joseph Boucher et Sophie Thiboutot (15 enfants dont 12 vivants); Siméon Gagné et Léopoldine Perron (15 enfants dont 14 vivants); Félix Pelletier et Marie Soucy (8 garçons et 4 filles); Joseph Pelletier et Eugénie Rouleau (13 enfants dont 12 vivants); Michel-Flavien Pelletier et Caroline Bélanger (15 enfants dont 12 vivants); Louis Soucy et Marie Ouellet (7 garçons et 6 filles vivants); Joseph-Prudent Martin et Léopoldine Hudon (14 enfants dont 12 vivants); Pierre Lévesque et Virginie Pelletier (5 garçons et 7 filles vivants); Théophile Dubé et Olympe Giasson (11 garçons et 1 fille). A



A. Cf. Cette liste est incomplète parce que le volume consulté était lui-même incomplet : Index alphabétique des noms de 3 400 familles de douze enfants vivants reconnues officiellement, depuis l'origine de la Loi Mercier, en 1890, jusqu'à mars 1904, inclusivement, 1er volume complété et préparé par A. Dumais, Officier spécial préposé à la Loi des 12 enfants.— Québec 1904. (...)

La Cabane des fées

La Cabane des fées, cette grotte à même la montagne du Royaume ou montagne du Collège, a sa légende qui remonte à l'invasion anglaise de 1759. Des Indiens de la tribu des Micmacs avaient établi leur wigwam dans l'anse Sainte-Anne. Un du groupe donne l'alarme à l'approche des soldats de Gorham, et les habitants gagnent la grotte. En arrivant, un du groupe aperçoit, dans un grand bruit fait du sifflement du vent et de l'éboulement de pierres, une vieille femme laide, difforme, portant robe et diadème rutilant d'or et de perles précieuses. La fée, car c'est bien une fée, tient de la main droite une baguette d'osier. A son apparition tout bruit cesse. Aux réfugiés elle remet sa baguette; les réfugiés n'auront qu'à en toucher le rocher pour voir leurs vœux exaucés. La vieille disparaît aussitôt dans un globe de feu. Deux jours après l'apparition, la soldatesque anglaise partait pour Saint-Jean Port-Joli : les habitants de Ste-Anne de la Grande-Anse étaient sauvés.



La légende du Cap Martin

Vicillard âgé de plus de 94 ans, milicien de Salaberry à Château-guay en 1812, le "père Martin" de Ste-Anne raconte à 4 élèves du Collège un "fait" qui est arrivé en 1832, année du choléra. Trois pères de famille de Charlesbourg, dont les femmes et les enfants ont été victimes du choléra, s'embarquent à Québec dans une frêle embarcation, dans l'intention de se rendre à la Rivière-Ouelle. Quand le trio atteint la "Traverse de Saint-Roch", un fort vent du Nord s'élève pendant que l'orage gronde : la chaloupe, dematée, perd son gouvernail; une vague vient qui l'engloutit. Le naufrage survient près du Fer-à-cheval, vis-à-vis du Cap Martin. Le lendemain matin, vers 3 heures, deux habitants vont à leur pêche à anguille et découvrent dans la chaloupe chavirée un noyé qui tient dans ses mains le scapulaire de Notre-Dame du Mont-Carmel. On constate que le naufragé n'est pas mort; on le dépose à terre, on le frictionne, on le roule sur un baril. Etendu sur une couche de sapin et couvert des habits d'étoffe des pêcheurs, le rescapé raconte que la lame emporta ses deux compagnons et qu'alors il prit son scapulaire dans la main gauche et invoqua la Ste Vierge.

Ce naufragé, c'était le père du "père Martin". Il acheta la terre du lieu et construisit sa maison à quelques arpents au sud du Cap Martin. Marié en seconde noce, il avait six garçons et six filles.



Hara-kiri, le Service social !

Plus on décentralise plus on centralise au pays de Québec. Le lundi soir 14 mai 1973, la Corporation du service social du diocèse de Ste-Anne de la Pocatière s'est, comme qui dirait, fait hara-kiri. Cet organisme, connu aussi sous le nom de Service de l'enfance et de la famille, existait depuis 1953 à l'échelle du nouveau diocèse de Sainte-Anne. Il est remplacé par la "C.S.S.", groupement qui englobe un vaste secteur de Portneuf et de Mégantic en descendant. Le dernier président de la Corporation maintenant défunte aura été M. Majella Webster, de Montmagny, et son dernier secrétaire, M. Léonard Laplante, de Ste-Anne de la Pocatière.



La société chorale Calixa-Lavallée

Fondée en 1941, la société chorale Calixa-Lavallée a la vie dure car elle a encore bonne envie de vivre en 1973. Chimiste professeur à l'École supérieure d'agriculture, M. Jean Anctil met ce chœur de chant sur pied en 1941. L'abbé Louis-Philippe Morneau, du Collège de Ste-Anne, accepte de diriger le groupe vocal. La première répétition a lieu le 3 décembre 1941. 18 jours plus tard, à l'occasion de la fête de la "Grosse gerbe", l'ensemble se produit à l'École d'agriculture sous le nom de "Ensemble vocal de la Pocatière". Le 20 mai suivant, le chœur groupant 84 voix donne son premier concert annuel. Il va de succès en succès. En 1971, la société chorale Calixa-Lavallée a célébré son 30^e anniversaire. Le directeur actuel est M. Richard Bernier. A l'occasion du récital de 1971, on rendait hommage à six choristes membres depuis les débuts : Albert Cazes, Joseph Fortin, Maurice Fortin, M. et Mme Ernest Pageau et Mlle Yvonne Tardif.



La Société Saint-Jean-Baptiste

La Société Saint-Jean-Baptiste est une des vénérables institutions de Sainte-Anne de la Pocatière. Sa fondation remonte à 1905. Peut-être même exista-t-il une société de ce nom à la fin du siècle dernier.

La Saint-Jean-Baptiste fut reliée un temps à la fédération du diocèse de Québec. Depuis l'érection du diocèse de Ste-Anne de la Pocatière, on a la fédération diocésaine à laquelle sont rattachées 30 cellules locales groupant 10 000 membres. Le président de la Fédération diocésaine est M. Louis-A. Lemieux, de L'Islet-sur-Mer, tandis que M. Claude Leblond, de La Pocatière, est secrétaire.



Anecdotes :

Zouaves Pontificaux

Hermel Martineau — Clément Rouleau — Jos Ouellet

Sage-femme

Le 18-03-1875 après examens du Dr. Hospice Desjardins et le mien, Olympe Gagnon épouse de P. Massé du 3^e rang, a reçu un certificat l'autorisant à agir comme sage-femme et a prêté serment devant moi en conséquence.

Odilon Paradis, Ptre-curé.

Ponts:

1912 Ponts au 3^e rang sur la rivière St-Jean.

Entrepreneurs:

Georges Michaud hôtelier et la
"Easter Canada Steel" \$2,650.00

1927 Ponts au 2^e rang sur la rivière St-Jean, au moulin Seigneurial, construit par Moïse Cloutier de St-Pierre de Montmagny \$4,437.00.

Chemins:

1713, 12 juillet Michel Begin Ordonnance sur les chemins clôtés et fossés de la Grand Anse.

1713, 8 août Pierre Robineau: Ordonnance sur le grand chemin de la Côte et seigneurie de la Pocatière.

1738, 13 août

Lanouillier de Boisclerc marque et redresse le chemin de 24 pieds de large depuis le Grand Ruisseau chez Chs. Lafrance du Royaume.

1753, 24 juillet

Sr Fleury de la Gorgendière

Chemin de descente 18 pds pour communiquer de la 2^e concession au rang du bord de l'eau.

Jusqu'à 1815 aucune contribution gouvernementale à la construction des chemins.

Unité Sanitaire pour l'Islet et Kam.

à Ste-Anne, déc. 1929
Dr. Frs Labrecque 1930-35
Dr. Rodolphe Deschènes 1935

En fonction 8-1-30
Garde malades :
Antoinette Morin 1930
Gabrielle Deschènes 1930
Marie-Anne Fournier 1930

Aqueduc : 1895 Par la Corporation du Collège. Tuyaux en fonte de 6 pouces de diamètre fournit l'eau au chemin de fer.

Téléphone : 1898 Procureur Adolphe Michaud du Collège mit en opération une ligne téléphonique entre le Collège, la gare et Onésime Ouellet hôtelier, la ligne disparut en 1903 à l'apparition de la ligne du téléphone Nationale.

Electricité : en 1924, la Cie de Montmagny entre dans le Cté de Kamouraska.

Caisse Populaire fondée 15 juin 1913

Gérants:

Chs Dionne, 1913-15
Ls Dupuis N.P., 1915-1927
Marguerite Levesque, 1927-1952
J.-Emile Dionne, 1952-1963
Bernard Turmel, 1963-

Banque Nationale établie en 1902

Gérants : J.-Ern. Guy, 1905-11
Henri Gosselin, 1911-22
Chs. Ed. Rochette, 1922-26
Benj. Fournier, 1926-1939
Elzéar Martel, 1940-1963
Edmond Morency, 1963-1965
Raynald Bérubé, 1965-1972
Léopold Bélanger, 1972-

Banque Provinciale juin 1926 Gérant : Hospice Michaud



La majorité des photos, sinon toutes, nous ont été gracieusement fournies par M. l'abbé Lionel Léveillé, des Archives du Collège de Sainte-Anne. Plusieurs de ces photos ont été prises par nos photographes locaux, entre autres: M. Arthur Gendreau, M. Léopold Michaud et M. Raymond Boutet.

*La publication de ce volume
nous a été rendue possible
grâce au travail de bénédictin de*

Monsieur Gérard Ouellet

*journaliste, écrivain et historien
de Saint-Jean Port-Joli*

et à une généreuse subvention de la

***Caisse Populaire de
Sainte-Anne-de-la-Pocatière***

*qui fête cette année ses noces de diamant.
Le président est Monsieur Joseph Fradette
et le gérant, Monsieur Bernard Turmel.*

Reconnaissance du

Comité du Tricentenaire

et de la

Population de

Sainte-Anne-de-la-Pocatière

Achévé d'imprimer
à La Pocatière,
le 26 mai 1973,
aux ateliers de
l'Imprimerie Fortin Ltée.

